

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat

Saison 2014/2015

Comptes rendus des débats

Sommaire

Cliquez sur le titre pour atteindre le compte rendu

Les défis mondiaux du XXI^e siècle (7 octobre 2014)

Quelle place pour nos territoires d'outre-mer : spécificités locales et politiques nationales ?
(4 novembre 2014)

La chaîne alimentaire : faut-il changer le contenu de nos assiettes ? (2 décembre 2014)

Les entreprises, moteur et acteur de la mutation écologique de nos sociétés (3 février 2015)

Les nouveaux indicateurs de développement (3 mars 2015)

Jeunesse et éducation, enjeux de la transition écologique (7 avril 2015)

Les villes de demain (5 mai 2015)

Promouvoir la culture de la transition écologique (2 juin 2015)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Les Défis Mondiaux du XXI^{ème} siècle

Mardi 7 octobre 2014.

*

* *

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*. – Mesdames et Messieurs les députés,

Monsieur le Secrétaire exécutif,
Monsieur le Secrétaire Général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP21,
Monsieur le Directeur Général de l'Association nationale des délégués d'État à l'énergie des États-Unis,

Monsieur le Président du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, cher Stéphane,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chère Amandine Bégot, qui animez nos débats,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir pour la séance d'ouverture de la deuxième saison des Mardis de l'Avenir. Un an déjà !

Certains d'entre vous sont des fidèles, et je les en remercie ; d'autres sont des convertis et je les en félicite.

Les Mardis de l'Avenir ont été créés à l'automne dernier pour débattre de la transition écologique et pour déplacer le débat national au Parlement. Je dois dire que le succès a été au-delà de ce que j'avais escompté. Vous êtes beaucoup plus nombreux aujourd'hui qu'il y a un an. La salle des fêtes ne va bientôt plus suffire !

Le premier cycle des Mardis de l'Avenir a souhaité approfondir tous les enjeux et modalités de la transition énergétique, dans la perspective de la future loi, qui est aujourd'hui même débattue dans l'hémicycle. La coïncidence de calendrier est un clin d'œil amusant.

Je salue les députés de la commission spéciale dont certains nous feront l'honneur de leur présence entre deux débats en séance durant cette semaine chargée. Je les remercie très sincèrement.

Si la première saison s'est focalisée sur la transition énergétique dans la perspective de l'examen de la loi, cette deuxième saison a vocation à s'ouvrir plus largement encore. Nous aborderons d'autres sujets, à savoir la protection de la biodiversité, la chaîne alimentaire, les mutations nécessaires de nos entreprises, les nouveaux modèles économiques, les nouveaux indicateurs de développement et de richesse, la jeunesse et l'éducation ou encore comment promouvoir la culture de la transition écologique.

Notre horizon pour ce nouveau cycle de débats, c'est la préparation de la 21^e Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la fameuse "COP21" qui se tiendra au Bourget, en Seine-Saint-Denis. Je suis sûr que nous réussirons à bien travailler avec Paris en décembre 2015. Cette COP21 doit être perçue comme l'opportunité de réussir la transition écologique dans tous ses aspects et dans tous les secteurs.

Le problème de notre société, c'est qu'elle fonctionne trop en silo.

Tant que la pensée unique considérera que l'écologie est un domaine à part, nous ne pourrons pas réussir collectivement et globalement la transition écologique.

Il faut décloisonner. Loin de se limiter à la transition énergétique, elle doit se diffuser et irriguer toutes les composantes de notre société : alimentation, éducation, entreprises, culture... Eh bien justement, c'est tout le programme de cette deuxième saison des Mardis de l'Avenir !

Le traitement compartimenté de l'écologie est contreproductif. Prenons trois exemples, et croyez-moi, les Parlementaires vont comprendre ce que je dis :

L'exemple du CICE et de la fiscalité écologique est probant : un tiers des recettes nouvelles permettant de financer le CICE doit provenir de la fiscalité écologique. Or, le CICE n'a pas une éco-conditionnalité dans son déboursement. Ainsi, la fiscalité écologique pourrait revenir à financer des activités polluantes !

Prenons maintenant le thème de l'éducation. Notre société doit évoluer vers un nouveau modèle de développement mais nos formations restent les mêmes et sont cloisonnées. Si nous fabriquons les mêmes élites, elles recommenceront les mêmes politiques. Comment réussir la transition écologique si elle ne commence pas par l'éducation de nos enfants ? Il faut revoir nos programmes et nos façons d'enseigner pour faire rentrer la transition écologique dans le quotidien de nos enfants à l'école.

Enfin, dernier exemple parlant : celui des indicateurs de développement et de richesse. Aujourd'hui, l'indicateur prédominant pour mesurer le progrès est le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Tant que nous continuerons à mesurer notre "réussite" à l'aune de ce seul indicateur, nous passerons à côté des véritables enjeux. La croissance du PIB ne peut être qu'un objectif intermédiaire poursuivi par les politiques publiques : celles-ci doivent avant tout avoir pour finalité d'améliorer le bien-être humain et de garantir le développement durable. Si l'on ne change pas le système de notation, comment voulez-vous que nous changions nos politiques et nos comportements ?

C'est pourquoi nous allons insister cette année sur la transversalité de la transition écologique.

Les changements de comportement sont des leviers clés à décliner dans tous les domaines pour réussir cette transition. Notre réflexion cette année mettra donc l'accent sur la rénovation profonde de nos modes de pensée ainsi que sur les instruments pour les faire changer.

Cette ouverture sur le fond des débats s'accompagne d'une ouverture sur la forme et d'une certaine démocratisation des Mardis de l'Avenir.

Nous ferons venir cette année des acteurs historiquement moins sollicités sur les questions environnementales, comme des associations de jeunesse et de quartiers.

Quelles sont les autres nouveautés ?

Nous avons deux nouveaux partenaires :

Aux côtés de l'Institut du développement durable et des relations internationales et du think tank Cartes sur table, nos partenaires "historiques", l'Agence française de développement et le Réseau français des étudiants pour le développement durable nous ont rejoints dans cette aventure collective. Plusieurs représentants de nos partenaires sont aujourd'hui présents et je tiens à les remercier pour leur implication et leur coopération.

Autre nouveauté que je tenais à souligner : le cocktail qui suit nos débats est désormais bio ! Certains diront que c'est anecdotique. Loin de là, il s'agit de souligner l'importance de développer une agriculture saine et durable.

Avant de conclure, je veux vous dire quelques mots sur le débat d'aujourd'hui dont le titre est très ambitieux : "*Les défis mondiaux du XXI^{ème} siècle*".

Je voudrais remercier toutes les personnalités qui ont accepté de participer à cette séance d'ouverture qui traitent de sujets éminemment importants puisqu'ils hypothèquent l'avenir de la planète : l'urgence climatique ; et la nécessité de préserver notre biodiversité, notre environnement et nos ressources naturelles.

Nous avons une double ambition ce soir.

A travers l'exemple du défi climatique, il s'agira de faire le lien entre les différentes échelles, du local au global. Les acteurs mobilisés aux différentes échelles doivent être coordonnés.

C'est tout l'enjeu de la COP21 : la somme des efforts de chacun doit constituer la réponse globale pour notre planète et pour l'avenir des générations futures. Leur réussite appelle à ce que chaque pays prenne ses responsabilités et se prépare à la mise en œuvre de politiques ambitieuses. Les négociations des diplomates n'ont pas abouti à ce jour. Un des enjeux les plus importants est de répondre à la différence croissante entre ce à quoi les pays sont prêts à s'engager pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une part, et ce qu'exige la science pour maintenir la hausse des températures à deux degrés par rapport à l'ère préindustrielle, d'autre part.

Il y a quelques jours à peine, la Pologne n'excluait pas de mettre son veto aux réductions des émissions de CO₂ souhaitées par l'Union européenne. L'Europe est un échelon important, comme nous le verrons avec Danielle Auroi, présidente de la commission des Affaires Européennes à l'Assemblée Nationale.

Mais ce que je voulais souligner, c'est l'hostilité de la société civile polonaise à cette position du Gouvernement. On voit donc toute l'importance pour la réussite de ces négociations internationales d'une mobilisation citoyenne forte.

Le souffle doit venir de la base : entreprises, associations, territoires, l'ensemble de la société civile, et bien sûr les parlementaires. Nous allons en débattre.

Nous essayerons ensuite de faire le lien entre le défi climatique et d'autres défis pour ce siècle, comme la préservation de la biodiversité et de notre environnement. Là aussi, nous avons tendance à oublier que tout est lié.

Nos océans sont des puits de carbone naturels qui permettent d'absorber une grande partie des émissions de CO₂ provenant des activités humaines, mais la dégradation des écosystèmes sous-marins diminue ces capacités d'absorption. Préserver les écosystèmes subaquatiques aide à réguler le climat.

On essaiera de voir quels modèles économiques et sociaux doivent émerger pour intégrer ces problématiques croisées.

Pour ce faire, il faut discuter et agir. Si la tradition du dialogue social existe dans notre pays depuis plus d'un siècle, nous devons maintenant réussir à créer un véritable dialogue environnemental.

Ainsi, c'est sans plus attendre que je laisse toute sa place au débat et à Amandine Bégot qui va maintenant prendre en charge le déroulé de la réunion de ce soir.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Introduction au débat

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Le programme est riche, on ne va pas multiplier les grands discours.

Mais je tenais d'abord à vous dire que j'étais ravie de vous retrouver pour cette nouvelle saison, vous êtes effectivement beaucoup plus nombreux que lorsqu'on a commencé l'année dernière. Pour ceux qui viendraient pour la première fois, l'idée est de débattre, de discuter. Nous avons bien sûr prévu un déroulé mais, dans la salle, n'hésitez pas à prendre la parole parce que c'est cela qui fera la richesse du débat, que chacun puisse discuter.

Pour poser les bases de la soirée qui est riche et chargée, je vais laisser la parole à Catherine Chabaud.

Bonsoir Catherine Chabaud ! Vous êtes navigatrice, journaliste, membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.

Je voudrais qu'on regarde ensemble quelques chiffres qui vont permettre de poser le décor, ce sont des chiffres du GIEC.

D'abord le réchauffement climatique est à 95 % dû aux activités humaines. Les émissions de gaz à effet de serre n'ont jamais augmenté aussi rapidement, on est à + 2,2 % par an entre 2000 et 2010 contre 0,4 % au cours des trois décennies précédentes. Si on continue comme cela les chercheurs estiment que la terre pourrait voir sa température augmenter de 3,7 à 4,8 degrés d'ici 2100 alors qu'elle n'a augmenté que, si j'ose dire, de 0,8 degré depuis la fin du 19^{ème} siècle !

Catherine Chabaud, quand on voit ces chiffres, on va clairement droit dans le mur ?

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.*- Merci, Monsieur le Président, de m'avoir invitée et de me donner l'opportunité de parler des océans.

Oui, on va droit dans le mur. Le marin que je suis sait que, quand on voit arriver la tempête, si on ne réduit pas la toile, forcément on va dans le mur, des murs d'eau en mer parfois dans les grandes tempêtes. Si on ne fait rien, c'est sûr ... !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Si je vous comprends bien, c'est qu'on peut faire encore quelque chose ?

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.*- Je suis quelqu'un d'optimiste et il est vrai que ma mobilisation vient de ce que j'ai pu observer sur les océans, notamment les macro-déchets qu'on voit en permanence quand on traverse l'Atlantique, quand on est loin des côtes.

Je suis optimiste et je pense que si la situation est grave, elle n'est pas totalement désespérée parce que depuis une vingtaine d'années que je m'engage sur ces sujets, je vois qu'il y a énormément de gens qui se mobilisent, les représentants des collectivités territoriales et les entreprises pourront en témoigner tout à l'heure.

Les solutions existent et tout passe par l'innovation. C'est certainement un mot qu'on entendra plus d'une fois dans la soirée. Il faut réinventer la manière dont on produit, dont on consomme, dont on conçoit, dont il faut réinventer peut-être aussi l'écologie politique.

J'ai noté, Président, que vous dénonciez tout à l'heure le traitement compartimenté de l'écologie. Le traitement compartimenté du climat uniquement par le prisme de l'énergie est aussi absurde que le traitement compartimenté de l'écologie que vous évoquiez. Le climat suppose aussi une bonne santé des océans. Les océans produisent 50 % de l'oxygène de l'atmosphère, ils absorbent 25 % du CO₂. Si les océans ne sont pas en bonne santé, on n'aura pas un climat en bonne santé. La biodiversité marine est absolument nécessaire à prendre en compte dans les négociations climatiques.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Quand on parle du réchauffement climatique, on évoque souvent la hausse du niveau des océans, 3 millimètres par an en moyenne au cours des vingt dernières années. D'ici 2100, la hausse pourrait approcher 1 mètre. Vous me disiez tout à l'heure que ce n'était que la partie émergée de l'iceberg.

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.*- Oui, parce que c'est une vue de terrien, excusez-moi ! C'est une vue de terrien de dire : le réchauffement climatique a pour conséquence l'élévation du niveau des océans, c'est ce qu'on voit sur nos plages, et cela a pour conséquence aussi les tempêtes, c'est ce que l'on constate, en tout cas la multiplication des phénomènes extrêmes majeurs.

Ce que constatent les scientifiques, qui aujourd'hui n'ont pas assez de moyens pour véritablement mesurer ces impacts, ce sont deux choses que l'on n'évoque pas suffisamment :

C'est d'une part le réchauffement des océans profonds, vous l'avez évoqué, Monsieur le Président. C'est justement cela qui accélère le déséquilibre de la machine climatique, les océans se réchauffant, on multiplie les phénomènes majeurs.

Et c'est d'autre part l'acidification des océans. C'est un phénomène que l'on constate déjà depuis plusieurs années mais les scientifiques qu'on a auditionnés au Conseil économique, social et environnemental sur ce sujet disent qu'il y a encore peu de mesures de ce phénomène. A force d'absorption de CO₂ parce qu'on est en train de déséquilibrer la planète, on acidifie les écosystèmes. Cela touche la production primaire, notamment le plancton, et cela entraîne le blanchiment des coraux etc. et la mort de toute une chaîne, de tout un tas d'écosystèmes marins qui participent aussi à l'équilibre du climat.

Tout est lié, il y a un cycle du CO₂, comme il y a un cycle de l'eau. Et cela est absolument essentiel à prendre en compte.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Il faut donc faire quelque chose. Très concrètement, vous, quel est votre diagnostic ? que faudrait-il faire, s'il y avait une chose à faire ?

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.*- Je pense que tout est dans l'innovation. Je pense qu'il faut aborder les choses différemment. Il y a déjà beaucoup de choses qui se font. Regardons déjà ce qui se fait de bien, appuyons nous sur l'énergie, les compétences des territoires. Ma conviction est que le développement durable nous donne des outils extraordinaires d'économie circulaire.

Cet après-midi, j'étais au JICAN (?) qui est une filière des industries du naval. La réunion portait sur comment développer l'économie circulaire au sein de la filière du naval. Il y avait les représentants de STX et de DCNS qui parlaient de ce qu'ils mettent déjà en œuvre. Il y a effectivement des choses qui se déclinent.

Il ne faut pas hésiter, c'est transversal à tous les partis, Monsieur le Président, le développement durable et ses déclinaisons est quelque chose de fédérateur, l'économie circulaire en fait partie.

Je soutiens à fond ce que vous dites, Monsieur le Président, il faut arrêter d'avoir cette vision très compartimentée, segmentée ; avoir une vision globale, une biodiversité en bonne santé c'est bon pour l'équilibre du climat. C'est tout simple, il y a des interactions entre tous les éléments.

I. Les blocages politiques des négociations internationales : quels enjeux et à quelles échelles ? Quel lien entre les différentes échelles ? Quel rôle pour la représentation nationale ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- On va, dans un premier temps, commencer par le défi climatique et la prochaine étape cruciale, la COP 21 de décembre 2015.

Je vais d'abord donner la parole à Michael Zammit Cutayar.

Bonsoir Monsieur et merci d'être ici. Vous avez été Secrétaire exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies entre 1991 et 2002, vous connaissez donc très bien ce type de négociation.

Il n'y a jamais eu d'accord satisfaisant sur le sujet, qu'est-ce qui bloque ?

Michael ZAMMIT CUTAJAR, ancien Secrétaire exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ancien Ambassadeur de Malte sur les changements climatiques.- Il y a quand même eu la convention qui fournit le cadre de tout ce qu'on discute et le protocole de Kyoto qui a été une réussite bloquée par l'absence de ratification des États-Unis mais la structure n'était pas mauvaise. Ce n'est pas une série d'échecs.

Mais qu'est-ce qui bloque ? C'est une bonne question à laquelle j'ai plusieurs réponses :

D'abord, je crois que la science, que vous avez mentionnée, Madame, est convaincante de plus en plus dans ses conclusions mais elle n'est pas prescriptive : elle ne dit pas qui doit agir, qui doit faire quoi, et quand. Ces points-là sont laissés au jugement politique de chaque pays.

La communauté internationale a réagi une seule fois à ce défi scientifique en fixant, pas d'ailleurs à la satisfaction de tout le monde, la limite des 2 degrés qui n'est pas jugée suffisante par les pays vulnérables, genre Maldives, Vanuatu... qui auraient préféré 1,5 degré. Mais la seule interaction entre science et politique a été celle-là. Et cette année, ils nous ont sorti des budgets carbone, on y reviendra peut-être.

Donc la science ne nous dit pas que faire.

Deuxièmement, l'évaluation des impacts climatiques n'est pas homogène. Cela dépend beaucoup de où on se situe : près d'un glacier, près de la côte, de la capacité de réaction, de la richesse peut-être, et de la perspective long terme / court terme.

On a parlé du niveau de la mer. Si le Groenland fond, cela ajoutera peut-être 7 mètres sur quelques siècles. C'est catastrophique pour beaucoup de monde mais très lointain. Entre temps, dans peut-être deux ou trois décennies, il y aura la possibilité de naviguer sur l'océan Arctique. Il y a des gens qui verraient cela comme avantageux. Même un phénomène comme cela peut être interprété de différentes façons.

Monsieur le Président a mentionné la Pologne. Quand on vise une stratégie énergétique, cela fait une différence si on commence sur une base de charbon, comme la Pologne, ou nucléaire comme la France. La perspective est totalement différente. Donc les intérêts nationaux sont très divergents.

Troisième point, on a tendance à ne regarder que les coûts et pas les opportunités. Comment répartir les coûts, c'est l'objet de la négociation classique. Il y a un problème, qui va le résoudre ? Mais on ne négocie pas les opportunités de faire mieux. Le rapport de la commission Calderon qui vient de sortir dit qu'on peut faire mieux et que c'est rentable maintenant. Donc pourquoi ne pas agir dans cette direction ? Non, on défend des intérêts à court terme !

Quatrième point, cette discussion climatique - qui doit faire quoi et quand ? - est entrée dans la discussion géopolitique, c'est un petit chapitre de la géopolitique, un chapitre de la rivalité dans ce qu'on peut appeler le G2, le groupe de 2, États-Unis Chine. Si l'on ajoute à cela que tout traité et tout accord doit passer par le Sénat des États-Unis, c'est très difficile que ce couple aille de l'avant ensemble.

Cinquième point, est-ce un dilemme de la démocratie de ne pas pouvoir penser au-delà de la prochaine élection ? Est-ce que les élus dans un système démocratique où l'on se bat pour prouver que l'autre est mauvais peuvent...

Amandine BEGOT, journaliste *i-Télé*.- Ce n'est pas très optimiste ce que vous nous dites là !

Michael ZAMMIT CUTAJAR, *ancien Secrétaire exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*.- Je me base sur l'expérience de mon petit pays et de votre grand pays !

Pour dire cela de façon peut-être plus positive, est-ce que les entreprises qui voient la vérité de ce qu'a dit M. Calderon, à savoir qu'il y a des occasions d'investir maintenant pour du profit, vont-elles investir si elles ne savent pas si, après la prochaine élection, le cadre politique va changer ou pas ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Il ne faut pas seulement un bon accord mais aussi un accord qui soit respecté. Comment peut-on faire en sorte que l'accord soit respecté ? Peut-on imaginer des sanctions ?

Michael ZAMMIT CUTAJAR, *ancien Secrétaire exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*.- Il faut d'abord un accord ambitieux, suffisant. Par exemple, on a le budget carbone du GIEC, mais est-ce que les promesses qui vont être mises sur la table à Paris seront suffisantes pour nous mettre sur le chemin de parvenir au zéro émission nette d'ici 2050 ? Il faut avoir l'ambition d'aboutir à un résultat suffisant.

Pour la question de la contrainte, je ne sais pas si c'est vraiment la contrainte qui va motiver les parties. Ou alors peut-être une contrainte au niveau national, c'est-à-dire la France s'engagerait pour faire quelque chose de contraignant dans la loi française, la Pologne aussi, les États-Unis, les Maldives, l'Australie... et tous les pays. Parce que, quand on essaie de faire quelque chose de contraignant au niveau international, il y a d'abord le manque de sanction si un pays sort de l'accord, comme par exemple le Canada qui est sorti du protocole de Kyoto.

Et il y a le problème du Sénat des États-Unis. Vous avez peut-être écouté M. Obama parler à New York de "carbon pollution". Pourquoi ce mot de "pollution" ? Parce que pollution, c'est contrôlable sous le Clean Air Act par des actions de l'exécutif qui ne doivent pas passer par le Sénat. C'est un petit élément révélateur de l'approche américaine.

La contrainte internationale n'est pas nécessairement la bonne façon de faire respecter un accord.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On va donner la parole à Pierre-henri Guignard qui est Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21. Pour résumer, vous êtes le chef d'orchestre de l'organisation de cette COP qui aura lieu au mois de décembre.

D'abord quelle est l'ambition de la France pour ce rendez-vous ?

Pierre-Henri GUIGNARD, *Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21*.- Merci, j'aime beaucoup le terme de chef d'orchestre parce qu'il est valorisant, j'aurais plus volontiers utilisé celui de soutier pour revenir à une terminologie navale. Nous avons effectivement à organiser une conférence et mon rôle dans le dispositif mis en place est justement celui de préparer cette conférence.

En ce qui concerne les ambitions, elles ont été en grande partie définies : la France souhaite à Paris, après les épisodes de Copenhague, Cancun, Durban, qui ont probablement été nécessaires à l'étape de Paris, que nous ayons un accord international sur le climat, nous souhaitons bien évidemment qu'il soit universel et applicable à tous les pays, qu'il soit juridiquement contraignant et vérifiable, l'objectif étant de maintenir le réchauffement en deçà de 2° d'ici à 2100.

C'est parce que le Président de la République l'a souhaité peu de temps après son élection que la France organise cette conférence. C'était le tour des pays occidentaux d'organiser la conférence en 2015. L'année 2015 avait été désignée à Durban comme l'année où l'on devait impérativement aboutir à un accord. Et donc je peux vous dire qu'il n'y avait pas beaucoup de candidats parce qu'il n'y en avait pas d'autre ! Laurent Fabius a l'habitude de dire, lorsqu'on le félicite pour l'organisation de la conférence, qu'on lui présente parfois des condoléances parce que c'est une responsabilité considérable.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- A ce point !

Pierre-Henri GUIGNARD, *Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21.*- Oui, à ce point, nous avons tous à l'esprit ce qui est appelé, peut-être injustement, l'échec de Copenhague. Copenhague était en fait une grande conférence, elle a permis d'avancer énormément. Si aujourd'hui nous pensons qu'un accord est possible, c'est aussi parce que nous sommes passés par cette étape, que nous avons vu les limites de l'exercice.

A l'époque de Copenhague, il y avait dans le monde une cinquantaine de législations allant dans le sens de la lutte contre le réchauffement climatique de pays qui avaient pris des initiatives à cet égard, c'est-à-dire de gouvernements et de Parlements qui s'étaient prononcés. Aujourd'hui, il y en a à peu près cinq cents dans le monde. C'est-à-dire qu'en quelques années simplement, une idée a fait son chemin, pour reprendre un slogan bien connu, qui fait qu'il est possible maintenant parce qu'il y a une implication de tous, parce que l'opinion publique mondiale a compris où était le danger et surtout parce que beaucoup ont vu l'extraordinaire opportunité que représentait l'évolution qui est nécessaire aujourd'hui.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- C'est bien mais j'imagine que cela complique aussi les choses ?

Pierre-Henri GUIGNARD, *Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21.*- Cela met la barre très haut pour nous.

Nous avons deux responsabilités : la première, la plus importante, c'est celle de présider cette conférence à compter du premier jour de la conférence.

Je rappelle qu'elle commencera le 30 novembre 2015 et qu'elle se terminera en principe le 11 décembre 2015, qu'elle se déroulera au Bourget parce que c'est à peu près le seul endroit où nous pouvons accueillir les 40 000 personnes qui vont se réunir. 40 000 personnes, cela semble être un chiffre absolument énorme !

En réalité nous attendons environ 22 000 délégués, représentants des États, c'est-à-dire fonctionnaires internationaux, près de 3 000 journalistes et tous ceux qui doivent la faire fonctionner, ces diplomates qui n'ont pas réussi encore à faire aboutir cet accord. Tous ces gens seront là et beaucoup d'hommes et de femmes politiques puisque les délégations seront conduites par des membres de gouvernement. Nous attendons donc 20 000 à 22 000 délégués et à peu près autant de membres de la société civile, c'est-à-dire les neuf piliers : les entreprises, les syndicats, les jeunes, les femmes, les populations autochtones, les agriculteurs... et tous ceux qui sont des actionnaires du climat.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Et la présence de la société civile, cela fait partie des points qui vous tiennent particulièrement à cœur ?

Pierre-Henri GUIGNARD, *Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21.*- La société civile tient à cœur au gouvernement français. Après la décision du Président de la République, un comité de pilotage a été mis en place qui est présidé par Laurent Fabius, qui sera Président de la COP pendant un an, et auquel participe Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, ainsi qu'Annick Girardin, Secrétaire d'État au développement international et depuis peu Stéphane Le Foll et de temps en temps Michel Sapin. Ce n'est pas rien le fait que les n° 2 et 3 du gouvernement soient dans ce comité de pilotage. C'est extrêmement important et cela montre l'engagement du gouvernement français qui a souhaité que cette COP ne soit pas une COP de fonctionnaires, de diplomates ou d'hommes politiques mais implique très largement la société civile.

Je rappelle que nous n'avons pas beaucoup l'habitude en France d'organiser des conférences des Nations Unies. C'est un site qui sera géré par les Nations Unies pendant les quinze jours et qui bénéficiera d'une certaine forme d'inviolabilité...

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- On ne sera plus sur un territoire français, en quelque sorte ?

Pierre-Henri GUIGNARD, *Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21.*- Le site de la Conférence sera à peu près comme une ambassade.

Nous aurons deux sites réservés à la société civile pour que celle-ci puisse apporter sa contribution et qu'elle soit entendue. Certains de ces groupes et de ces piliers se réunissent en amont, les entreprises en particulier qui, dès 2015, apporteront des contributions et d'autres se réuniront pendant la conférence pour que ceux qui sont à la table de négociations entendent le bruit, la mobilisation et ce mouvement formidable que nous ressentons aujourd'hui dans l'opinion publique mondiale.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Voilà pour les enjeux de cette organisation.

Aurore Bimont, parole à la jeunesse, justement comment mobilise-t-on cette jeunesse ?

Aurore BIMONT, *présidente de CliMates*.- Tout d'abord merci de m'avoir invitée ce soir, nous n'avons pas forcément l'habitude, nous les jeunes, d'être conviés à ce genre de rencontre. Ce soir, je parle en tant que présidente de CliMates mais aussi membre du REFEDD, partenaire des Mardis de l'Avenir.

Comment la jeunesse participe-t-elle aux COP ? Elle participe aux COP de l'intérieur et de l'extérieur.

De l'intérieur, les organisations Jeunes qui travaillent sur le climat se sont réunies dans un mouvement qu'on appelle YOUNGO qui est reconnu par l'ONU depuis 2007 en tant qu'un des piliers de la société civile. Le fait d'être reconnu par l'ONU comme groupe d'intérêt de la société civile permet aux jeunes de participer de l'intérieur aux COP, donc d'être en interaction avec des hauts représentants des États, également de faire des side events, des conférences pendant les COP, et de prendre la parole en plénière.

Mais YOUNGO, c'est plus que ça, c'est aussi une COY, une Conference of Youth, chaque année, pendant trois à cinq jours avant les COP. Ces COY sont organisées chaque année par les organisations Jeunes du pays hôte, donc en 2015 avant la COP21, ce seront les organisations Jeunes françaises qui seront en charge de la COY, le REFEDD mais aussi Avenir Climatique, Animafac, Appel de la jeunesse... et d'autres organisations qui voudront bien s'associer à cet événement.

Les jeunes participent de l'intérieur mais également de l'extérieur. Pourquoi ? Il est certes très important de faire entendre la voix des jeunes dans les instances de concertation et de décision, puisque ce sont les jeunes qui connaîtront le monde en 2050, nous serons témoins des réussites et des échecs des politiques actuelles mais il faut aussi informer et former ces jeunes. D'abord parce que tous n'ont pas la chance d'être sensibles aux enjeux énergie/climat, notamment dans les territoires ruraux ou périurbains où on est moins conscient de ces enjeux. Il faut donc informer les jeunes. Et il faut les former puisque ce sont les décideurs de demain. Pour réussir les politiques de long terme, on a besoin de relais dans le futur. Et on a aussi besoin de relais aujourd'hui, il faut qu'ils deviennent des acteurs du changement.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Cela veut dire qu'ils ne sont pas formés aujourd'hui ou mal formés ?

Aurore BIMONT, *présidente de CliMates*.- Ils sont en partie formés mais il est vrai qu'il faut repenser l'éducation, c'est très important, pour qu'elle permette aux jeunes de maîtriser ces enjeux et qu'elle renforce leurs capacités pour que les jeunes puissent laisser parler leur créativité et devenir eux-mêmes acteurs du changement. Il faut favoriser l'entrepreneuriat, valoriser l'esprit d'initiative. Des progrès sont réalisés dans l'Education nationale, dans le Supérieur mais cela ne va pas assez loin. On voit bien aujourd'hui que les jeunes sont frustrés de cette impression de ne pas pouvoir donner ce qu'ils pourraient donner à la société française.

Nous, à CliMates, avons développé un outil innovant qui peut être considéré comme un outil éducatif : ce sont les simulations de négociations internationales. Outre la COY qui sera un moment de formation très important pour la COP21, on a lancé un projet qui s'appelle COPinmycity. Ce projet vise à amener les COP dans les villes et dans le monde entier.

Ce projet COPinmycity comporte trois phases : une phase de formation aux enjeux énergie/climat, une phase de mobilisation et une phase de retour au local. Dans la phase de

mobilisation, on a une simulation de négociation internationale ou les jeunes pendant 3 heures, 5 heures ou 3 ou 5 jours en fonction de leurs moyens se plongent vraiment dans la peau de négociateurs et tentent d'aboutir à un accord. Cet outil fonctionne très bien, provoque une sorte de choc émotionnel pour les jeunes et les incite à l'action.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- C'est une prise de conscience, en fait ?

Aurore BIMONT, *présidente de CliMates*.- Exactement. On espère par cet outil inspirer les jeunes et les inciter à monter leur propre projet dans leur communauté, leur ville. On souhaite également renforcer la communauté internationale de jeunes, qu'ils se rendent compte qu'ils ne sont pas tout seuls dans leur ville et leur pays, que d'autres jeunes pensent aussi à ces enjeux, qu'ils se sentent davantage connectés entre eux. On utilise en effet un système, les skype, qui nous permettent de communiquer entre nous, les différents COPinmycity.

Donc à la fois une implication à l'intérieur et à l'extérieur, l'importance de la participation aux instances de décision et de concertation, ce qui n'est pas toujours le cas, mais aussi l'importance de l'action sur le terrain et de la formation.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On reviendra sur la nécessité de changer les choses en matière d'éducation dans un instant.

La société civile, ce sont aussi les entreprises. Robert Durdilly, vous êtes Vice-Président du Pôle Développement durable du MEDEF. Les entreprises font quoi pour cette COP21 ?

Robert DURDILLY, *Vice-Président du Pôle Développement durable du MEDEF*.- Elles se mobilisent évidemment, les entreprises sont au cœur de l'enjeu de la COP21.

Je voudrais rappeler qu'en France les entreprises contribuent déjà énormément, la situation française, on l'oublie d'ailleurs, est plutôt exceptionnelle : on émet moins de gaz à effet de serre et de CO₂, plus que la moitié moins que la moyenne mondiale ! Tout cela est dû à des filières énergétiques, des entreprises qui sont moins consommatrices etc. En plus, la tendance est bonne puisqu'en un peu plus de dix ans, on a encore amélioré de plus de 10 % l'intensité énergétique, c'est-à-dire qu'on consomme moins pour produire plus, on est déjà dans un cycle très vertueux.

Les enjeux sont nombreux et la mobilisation des entreprises est forte.

Les enjeux sont nombreux parce que se posent de nombreuses questions qui ont été évoquées. La vraie question, c'est la position de la France dans l'Europe et l'Europe dans le monde. Nous sommes confrontés à des questions qu'on appelle habituellement les "fuites de carbone", le fuites en investissement. Il faut absolument arriver à trouver un cadre européen et international qui soit favorable et qui ne pénalise pas les entreprises françaises mais, au contraire, appuie leur savoir-faire et leur valeur. C'est un enjeu très important.

Derrière cela, il y a la question de la valeur du carbone. C'est une question qui a été beaucoup évoquée au sommet de New York. On espère qu'on donnera de la visibilité car les entreprises ont besoin de visibilité et de stabilité. Quels sont les devenir des mécanismes existants, comme le système ETS en Europe ou d'autres mécanismes ? Ensuite quelle visibilité peuvent avoir les entreprises dans un signal prix carbone qui leur permette de s'adapter dans des conditions de compétition fair ?

La COP21 est aussi une formidable occasion de sensibiliser à la question de l'innovation – je crois beaucoup à cette question que M. le Président et beaucoup ont évoquée – et les entreprises ont évidemment un rôle extrêmement important à jouer en termes d'innovation. Il faut qu'il y ait un cadre de financement clair, des signaux économiques pertinents et une mobilisation. Le fait que cela se déroule en Seine-Saint-Denis, les entreprises de Seine-Saint-Denis seront bien évidemment complètement mobilisées pour l'organisation de cette COP21 extrêmement importante.

Voilà quelques messages assez simples mais qui témoignent de l'enjeu pour les entreprises françaises.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- La jeunesse, les entreprises et les députés aussi travaillent sur le sujet. Il y a même un groupe qui a été constitué, le groupe de travail COP21. Je me tourne vers vous Arnaud Leroy, vous êtes une quinzaine de parlementaires dans ce groupe, vous avez déjà tenu une première réunion début septembre ?

Arnaud LEROY, *député des Français de l'étranger et Vice-Président de Globe International*.- On a eu effectivement une première réunion. Mme Guigou, M. Chanteguet et Mme Danièle Auroi sont les trois présidents de ce groupe.

Je vais faire un petit crochet vers un sujet qui m'importe aussi, Globe International. Je suis Vice-Président d'une association mondiale de parlementaires de tous les pays, avec une forte présence en Europe, et nous avons travaillé depuis des années sur cette question : la question des législations nationales. Il a été bien noté que beaucoup a été fait dans les pays mais c'est aussi une des difficultés aujourd'hui : c'est que les pays ne veulent pas revenir en arrière et veulent aussi mettre en avant leurs lois nationales et éventuellement des innovations législatives de prises de décision qui ont pu émerger dans certaines parties du monde.

Le Président Bartolone parlait d'innovation. On est obligé de parler aussi d'innovation et d'imagination dans la prise de décision concernant les affaires climatiques. Jamais nous n'avons été confrontés à quelque chose de semblable à l'échelle mondiale. Pour la première fois, au-delà d'une guerre mondiale, nous avons une menace mondiale. Il faut pouvoir y répondre de manière mondiale aussi.

Cela a été dit, ce ne sont pas des critiques gratuites contre les diplomates ou contre la méthode des négociations, il y a un sujet démocratique derrière l'évolution des négociations climatiques qu'il faudra traiter car cela aura, et cela a déjà, des impacts quotidiens pour nos concitoyens en France ou ailleurs. Il faut qu'il y ait un relais démocratique à tout cela.

Nous, à Globe, on va prendre des initiatives en partenariat avec les parlements du G20 pour pouvoir aussi faire de la pédagogie puisqu'il reste de la pédagogie à faire chez les décideurs politiques malgré certaines croyances.

On doit aussi démontrer qu'il y a une urgence, qu'on doit - j'étais content d'entendre le MEDEF- agir sur un prix carbone, sur des mécanismes nationaux, chez nous cela s'appelle la contribution énergie/climat qu'il faudra pouvoir pérenniser au-delà de 2016 et voir comment on peut donner cette visibilité nécessaire aux entreprises.

Faire des choix énergétiques, c'est le débat qu'on a actuellement dans l'hémicycle et les assumer parce qu'il y aura des changements à entamer, cette question-là va être traitée à l'échelle nationale par ce groupe que vous avez mentionné. Danièle Auroi en dira peut-être un mot tout à l'heure, éventuellement Elisabeth Guigou.

Je voudrais me concentrer sur Globe car je pense que c'est important qu'il y ait ce pas et cette innovation en termes de prises de décision pour qu'on puisse associer des parlementaires d'Europe et du monde entier pour faire vivre le volet démocratique concernant cet aspect des changements climatiques.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Elisabeth Guigou justement, un mot peut-être sur cette initiative. Pourquoi avoir créé un groupe de députés sur cette question-là ?

Elisabeth GUIGOU, *députée, ancienne Ministre*.- Parce qu'il faut faire de la transversalité justement ! Je regrette beaucoup qu'à l'Assemblée nationale chacun reste dans son couloir. La commission des Affaires Etrangères et Européennes, je le signale, traite de ces sujets, puis après il y a la commission du Développement durable... etc. Il nous a semblé avec Jean-Paul Chanteguet, Danièle Auroi, et Arnaud Leroy qui a été beaucoup dans cette prise de conscience, qu'il fallait qu'on se mette ensemble parce que toutes les interventions ont montré qu'il fallait multiplier les approches du sujet.

Evidemment, la mobilisation de la société civile est absolument fondamentale, on a un sujet Jeunes qui est majeur, on en avait parlé avec Laurent Fabius à la première réunion avec Stéphane Troussel, il y a en effet une quantité de jeunes en Seine-Saint-Denis qui vont être les

interprètes puisqu'ils savent parler une cinquantaine de langues. Il y a de nombreuses choses que l'on peut faire.

En même temps, au final, il va falloir qu'on fasse déboucher enfin les négociations internationales et qu'on ne tombe pas sur le blocage que l'on a connu auparavant. Il faudra faire en sorte effectivement que les négociations diplomatiques avancent.

Nous, nous évoquons à la commission des Affaires étrangères chaque année le sujet, lorsque nous allons aux Nations Unies, avec le Secrétaire général et ses adjoints. J'espère qu'on pourra apporter notre modeste contribution et surtout qu'il y aura un événement parlementaire aussi pour montrer que nous apportons notre contribution à cette mobilisation générale qui, je l'espère, aboutira à des décisions, cette fois-ci.

Amandine BEGOT.- Danièle Auroi, Elisabeth Guigou dit à l'instant qu'il y en a assez de tout cloisonner, chacun fait son truc dans son coin, c'est cela aussi l'objectif ?

Danièle AUROI, députée, Présidente de la commission des Affaires européennes.- Je voudrais rappeler deux choses :

D'abord que ce groupe de travail qui vient d'être mis en place avec trois commissions à l'œuvre est une démonstration qu'à l'Assemblée nationale, on commence à faire et on fait beaucoup mieux qu'avant de la transversalité, le Président Bartolone le sait bien.

En tant que Présidente de la Commission des Affaires européennes, je voudrais rappeler l'histoire. L'Europe a été un moment le bon élève du climat. J'étais société civile dans une histoire très vieille qui s'appelait Rio. Quand on est parti sur les préceptes de Rio, heureusement que la société civile était là, les politiques ne se sentaient pas tout à fait concernés. RIO + 20, c'était déjà différent.

Si on prend le sujet plus spécifique qui nous agite aujourd'hui qui est la question climat et climat / énergie, parce qu'on voit bien qu'il y a un lien direct, l'Europe a été bon élève avec Kyoto. Je rappelle que la France a été la première à la manœuvre. Dominique Voynet a été, me semble-t-il, dans les précurseurs. Mais il y a aussi la proposition du triple 20, les trois fois 20 : efficacité énergétique, énergie renouvelable etc. De ce point de vue, l'Europe a commencé le travail mais, aujourd'hui, on a l'impression que cela patine un peu.

Amandine BEGOT, journaliste i-Télé.- Mais pourquoi ?

Danièle AUROI, députée, Présidente de la commission des Affaires européennes.- Cela patine un peu parce que justement il y a la question du contraignant comme l'a très bien rappelé tout à l'heure Monsieur.

C'est-à-dire que, tant qu'on est sur les bonnes pratiques, on veut bien. Tant que chaque État dit : "moi, je fais comme ça, et je suis très bien", ça va.

Mais quand on essaie de dire : "tous ensemble, on y arrive, il y a des objectifs contraignants et il faut les respecter", on a un peu plus de difficultés.

Je vais prendre deux exemples.

Aujourd'hui, on est dans une phase où le Conseil de l'Europe du 23 octobre va examiner le "second paquet" énergie climat. Je crains – on est plusieurs à veiller au grain, donc je pense qu'on va y arriver – que les objectifs de la période suivante soient moins ambitieux que les objectifs actuels. De ce point de vue, ce second paquet, il est sur : qu'est-ce qui va se passer ?

Je vais citer le Président Bartolone qui dit qu'il préfère 4 % de déficit que 4 % de degré supplémentaire dans le climat. Vous pensez bien qu'en tant qu'écologiste je partage à 100 %, voire même plus, cette idée et c'est bien comme ça qu'il faut questionner l'Europe, c'est-à-dire : qu'est-ce que vous prêt à faire pour le climat ?

Allons jusqu'au bout ! C'est aussi en Europe qu'il y a eu, il y a quelques années, une mobilisation des maires de toute l'Europe et qu'il y a aujourd'hui une convention des maires, les

maires étaient présents d'ailleurs à New York à ce titre. On voit bien que quand les élus européens, les élus nationaux discutent ensemble et quand ils discutent avec les élus locaux, ils peuvent parler à ces nouveaux interlocuteurs qui ne se sentent pas du tout concernés qui sont les gens du Mercosur. Il n'y a pas que la Chine qui n'est pas convaincue, il y a le Brésil, l'Inde... A l'intérieur de l'Union Européenne, je voudrais vous alerter aussi, il y a les pays du groupe de Visegrad, c'est-à-dire tous les pays autour de la Pologne, qui disent qu'ils ne veulent pas du tout de contraignant parce que 1/ ils ne se sentent pas prêts 2/ ils font d'autres choix.

Il y a quelque chose de fondamental, c'est qu'il y a eu dans l'histoire de l'Europe, la Communauté Économique du Charbon et de l'Acier, la Politique Agricole Commune, la troisième grande phase qui devrait s'ouvrir aujourd'hui, c'est l'Europe de l'Énergie et du Climat. Il y a toute une partie que nous partageons, ce n'est pas la peine de nous disputer, déjà mettons ensemble, les pays européens, en commençant par la France et l'Allemagne pour donner des pilotes et des modèles, quelque chose qui fait que toute l'Europe se met en marche pour avoir des réponses à l'efficacité énergétique, à la crise ukrainienne parce que l'approvisionnement, c'est important aussi, et aux changements climatiques. C'est important pour Paris, c'est la possibilité pour la France de montrer à l'Europe que l'Europe peut toujours être le bon élève ou la bonne élève du climat.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Encore un mot sur ce groupe de députés, ce qui est intéressant, c'est que ce groupe de travail dépasse le clivage gauche / droite qu'on a souvent l'habitude de voir et qui est souvent critiqué.

Martial Saddier, député UMP, et Bertrand Pancher, député UDI, vous faites tous les deux partie de ce groupe. Ce n'est pas négligeable quand même que tous se mettent autour de la même table ?

Martial SADDIER, *député UMP de Haute-Savoie*.- Nous sommes capables effectivement de travailler intelligemment et fréquemment ensemble, la droite comme la gauche, sur un certain nombre de sujets, l'évolution du climat faisant partie de ces sujets.

Je fais partie de ce groupe mais je suis également président avec d'autres collègues d'une mission d'information sur l'évolution du climat qui a été lancée. Nous avons vu que, dans cette maison, les initiatives se multiplient au travers l'implication du Président mais aussi des Présidents ou Présidentes des différentes commissions permanentes.

Il y a un peu plus d'un an, à l'Assemblée nationale, c'est institutionnel, à la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire qui s'occupe précisément des questions d'environnement, nous avons avec un petit groupe de députés proposé au Président Chanteguet – je voudrais citer Bertrand Pancher, Arnaud Leroy qui sont Vice-Présidents, ma collègue rapporteur Sophie Errante ainsi que Sabine Buis, rapporteur de la loi sur la transition énergétique – que cette commission s'implique dans la COP21. Un outil institutionnel existe, ce n'est pas le seul, c'est la mission d'information et je remercie le Président Chanteguet et le Président Bartolone d'avoir accepté que nous puissions travailler, toutes tendances politiques confondues, au développement de cette mission d'information.

Pour faire court, dans cette mission d'information, les parlementaires n'ont pas l'ambition de discuter scientifique, il y a des gens bien plus compétents que nous.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Quel est l'objectif justement ?

Martial SADDIER, *député UMP de Haute-Savoie*.- Justement la question que nous nous posons est : la COP21 se donne pour objectif l'accord mondial, est-ce que ce n'est pas pour la France l'opportunité extraordinaire de convaincre tout le monde et tous les territoires, au cas où il y aurait encore des gens qui ne soient pas convaincus, déjà à l'Assemblée nationale de convaincre la totalité des parlementaires, la totalité de nos concitoyens de l'évolution du climat et de ses conséquences. Nous savons que dans les villes, dans quarante ou cinquante ans, il se passera des choses l'été. Je suis député de la Haute-Savoie, au pied du Mont-Blanc, nous voyons déjà un certain nombre de choses, de même les élus et les habitants du littoral, et nous savons qu'en zone rurale la production agricole sera impliquée.

Le discours scientifique est clair. La question qui est posée par la mission d'information est : est-ce que ce discours scientifique est aujourd'hui audible pour nos concitoyens et nos

territoires ? est-ce qu'il n'y a pas lieu maintenant, après autant d'années de débats scientifiques, d'adapter aussi un discours un peu plus clair, un peu plus percutant et qui soit plus réceptif pour nos concitoyens.

Je ne sais pas si j'ose la comparaison mais, en tout cas, regardez les progrès que nous avons faits sur les accidents de la route, nous avons relevé les défis avec une communication très forte. Est-ce qu'aujourd'hui le débat scientifique ne peut pas déboucher dans le grand public avec un discours et un message qui soit peut-être plus percutant... ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Des campagnes de pub choc, par exemple ?

Martial SADDIER, *député UMP de Haute-Savoie*.- Peut-être, cela va faire l'objet de la mission d'information, en tout cas je suis persuadé, avec mes collègues, qu'il y a lieu maintenant d'adapter, au-delà du discours scientifique, un discours qui soit peut-être un peu plus adapté au grand public.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Bertrand Pancher ?

Bertrand PANCHER, *député de la Meuse*.- Moi, je suis Président de rien mais Vice-Président de tout ! Ce qui me permet d'avoir une vision transversale de ce qui est en train de se mettre en place. Je veux vraiment saluer l'ensemble des amis, ici présents.

En fait, la situation est relativement simple. Je pense qu'il n'y a dans notre pays plus aucune controverse concernant le réchauffement climatique et les origines humaines de celui-ci, à part quelques farfelus qui n'ont plus aucune audience, il n'y a plus de controverse sur le sujet. C'est déjà un bon point.

Ensuite, il n'y a plus aucune controverse, quand on réfléchit bien, sur les moyens à mettre en œuvre. On passe la soirée ensemble, on liste tout, y compris les objectifs. Cela passe, Robert en a parlé tout à l'heure clairement, par le prix au carbone, la réorientation de la fiscalité... Il n'y a aucun souci sur le sujet, on connaît le problème et on connaît les solutions.

Pourquoi n'avance-t-on pas ou pas suffisamment ?

On n'avance pas suffisamment parce qu'on est tétanisé par cette trouille de changer le modèle de société.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Pourquoi, si on pense que c'est bien ?

Bertrand PANCHER, *député de la Meuse*.- On est tétanisé parce qu'il faut collectivement modifier notre mode de consommation, notre mode de production et en même temps nous emmener tous vers un monde nouveau. Avons-nous tous la force, la personnalité d'entraîner toute notre société vers un monde nouveau ?

Nous qui sommes ici, sommes des convaincus, parlementaires et représentants de la société civile. Nous, notre rôle est de montrer le cap, d'indiquer que tout cela est possible que cela va entraîner de la valeur, des relations humaines – regardez, on passe notre temps ensemble, on a perdu le lien social, tout cela on va le recréer.

Mais on a besoin fortement de nous appuyer sur l'opinion publique. Si l'opinion publique n'est pas derrière nous, cela ne marchera jamais. On n'est que le fruit de l'opinion publique.

Il faut vraiment que vous attendiez de nous qu'on sorte encore davantage, que l'on retire la cravate et qu'on y aille. On a vraiment besoin de la mobilisation de l'opinion publique. Beaucoup d'opérations sont en train d'être engagées. Il y en a une notamment qui me plaît beaucoup : Solution CAP 21 Grand Palais pour réunir tous les acteurs et le grand public. Il y a des budgets qui sont très importants sur le plan national, il y a vraiment les moyens d'entraîner tout le monde.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On a l'impression qu'on se réunit, tout le monde est d'accord, et ?

Bertrand PANCHER, *député de la Meuse*.- Et on va créer un grand mouvement de société et après tout ira de surcroît tout seul. On ne nous dira plus : "encore une minute, Monsieur le bourreau !". On a un an pour mettre ça en place, on a les moyens, on est engagé, on va tous le faire tranquillement ensemble.

II. Que font les territoires pour répondre au défi climatique ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Justement, on va aller voir du côté des territoires puisque c'est par là que ça passe forcément pour changer les choses.

Je vais d'abord vous donner la parole Stéphane ROUSSEL, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis. Cette COP21 va se dérouler chez vous. Alors, au niveau de votre département de la Seine-Saint-Denis, comment ça se passe ?

Stéphane ROUSSEL, *Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis*.- Vous imaginez bien que, compte tenu du voisin qui est assis à ma gauche, je ne vais pas vous dire que ce n'est que depuis mon arrivée à la présidence du Conseil général de Seine-Saint-Denis que notre territoire est engagé sur ces questions !

En tout cas, oui, j'ai la faiblesse de penser que nous sommes engagés depuis déjà très longtemps avec un Agenda 21, un plan climat énergie territoire, avec la rénovation en cette rentrée de collèges à énergie zéro ou énergie positive, avec un parc urbain classé Natura 2000, vraisemblablement le seul en France mais aussi en Europe, avec la thermographie aérienne de l'ensemble des habitations qui sont disponibles pour permettre à tous les opérateurs d'agir et de prendre un certain nombre de décisions.

Oui, nous n'avons pas attendu, même si c'est une belle opportunité pour notre territoire de nous engager sur ces questions et ceci pour une raison assez simple qui a été mentionnée tout à l'heure : la Seine-Saint-Denis est le territoire à la fois le plus jeune et le plus populaire de France métropolitaine. Dans ces conditions, plus qu'ailleurs peut-être, la génération qui va devoir affronter les conséquences des dérèglements annoncés est ici.

Et j'ai la faiblesse de penser aussi que, quand on est en face de difficultés, la transition énergétique doit être à la fois un moyen et un objectif pour lutter contre les inégalités parce que ceux qui ont le plus à souffrir encore d'une facture énergétique élevée, de la pollution parce qu'on n'a pas développé suffisamment des transports collectifs de grande qualité, c'est souvent les populations les plus fragilisées.

J'imagine que personne ne sait autour de ces tables que c'est en Seine-Saint-Denis, par exemple, qu'après d'autres territoires, c'est dans un territoire comme le nôtre qu'on a été confronté aux plus grandes conséquences en nombre de victimes suite à la canicule de 2003.

Quand il y a un épisode de pollution, les caméras sont braquées vers la tour Eiffel perdue dans les particules fines mais rarement sur les immeubles qui sont mitoyens de l'autoroute A3 ou A1 en Seine-Saint-Denis. Bien évidemment, les conséquences sont lourdes.

Oui, nous, nous faisons de cette question aussi un enjeu, un objectif pour lutter contre les inégalités. C'est le sens de notre engagement.

Pour nous, cette COP21 à organiser sur notre territoire est une chance extraordinaire, une opportunité à la fois pour donner un coup de projecteur sur l'ensemble de nos actions mais aussi pour dire qu'il faut maintenant des choix collectifs qui vont dans le sens de cette réduction des inégalités et de croiser les enjeux environnementaux et sociaux.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Ronan Dantec, vous êtes sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques. On a eu l'exemple du département tout à l'heure, il y a différents échelons parmi les collectivités, comment les collectivités travaillent-elles aujourd'hui ensemble ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*.- Elles travaillent assez bien ensemble, même s'il y a une grande diversité de collectivités. Il se trouve que je les représente dans la négociation mondiale depuis

2006 au nom de Cités et Gouvernements locaux Unis qui est la grande organisation mondiale des Villes et des Régions.

Je crois qu'elles ont une vraie capacité mondiale à s'exprimer d'une voix unique, cela a été encore le cas à New York à travers la présentation d'une initiative qui est le Compact of Mayors, c'est-à-dire une volonté d'agrèger à l'échelle mondiale la totalité des engagements des collectivités. Et, à la fin, cela fait une part importante de l'objectif et des émissions de gaz à effet de serre.

Elles ont cette capacité parce que le monde d'aujourd'hui, je voudrais revenir sur ce qu'a dit le Président Bartolone en introduction, est un monde complexe avec à la fois des intérêts nationaux forts, quand on met 200 intérêts nationaux autour d'une table, c'est très difficile de trouver l'accord et c'est cela la négociation climatique, mais aussi de manière horizontale à l'échelle mondiale des cultures communes qui ont augmenté. La culture commune aujourd'hui des élus urbains n'est pas très différente, et pas seulement dans les villes du Nord, même les villes du Sud, sur les développements de transport public ou sur des questions de planification urbaine. Et cette culture commune a augmenté.

L'enjeu de la COP à Paris, c'est de savoir si finalement Paris sera la rencontre, ce que n'était pas Copenhague, entre ces cultures mondiales horizontales (les jeunes, les fermiers, les syndicats, les collectivités, le monde économique) et les États un peu empêtrés dans la défense de leurs intérêts nationaux. Il faut qu'on réussisse cela.

Je suis relativement optimiste, peut-être pas autant que Bertrand qui est allé loin dans l'optimisme, mais sur le fait en tout cas que la société civile mondiale aujourd'hui a une capacité de discours collectif.

Nous avons présenté à New York un texte qui était signé à la fois par les grandes organisations mondiales de collectivités, la grande organisation mondiale des syndicats, la grande organisation mondiale des fermiers, de grandes organisations de peuples autochtones africains, de femmes indiennes, des ONG. C'est probablement le texte le plus largement signé de l'histoire de la négociation climatique parce que les acteurs de la société civile mondiale ont bien compris qu'ils ne pouvaient plus être uniquement dans une interaction directe avec les États mais devaient eux-mêmes essayer de travailler ensemble sur la définition d'un point d'équilibre climatique qui permet derrière l'accord.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Pourquoi cela fonctionne-t-il à ce niveau-là et pas au-dessus en fait ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*.- Parce que les États sont mandatés par leurs milieux économiques mais pas seulement, souvent par l'ensemble de leur société civile pour défendre les intérêts nationaux. On a là une vraie difficulté.

Par rapport ce que disait le Président Bartolone, si je peux me permettre de lui suggérer que, dans les thèmes de cette année, on ait une séance sur la régulation mondiale. C'est-à-dire qu'on dise qu'il y a à la fois un besoin de régulation économique, un besoin de régulation de sécurité, un besoin de régulation climatique et se demander si l'ensemble de ces besoins régulations peuvent converger. C'est ça, la question climat. C'est une course contre la montre.

On a vu aussi depuis Copenhague à la fois des dynamiques de sociétés civiles plus fortes, des innovations et des expérimentations plus importantes. Sur les énergies renouvelables, on est beaucoup plus fort aujourd'hui qu'à Copenhague pour démontrer un modèle économique qui marche.

Mais dans le même temps, le monde s'est durci. Notamment les émergents ont tendance de plus en plus à faire bloc. On risque de nouveau d'avoir un monde un peu bipolaire. Ce monde-là, on l'a bien vu à Rio, a du mal à trouver des accords.

C'est une course contre la montre. Il faut effectivement qu'on trouve des dynamiques qui permettent de dépasser ces blocages mais on ne fera pas l'économie d'une analyse économique globale. Si on ne dit pas aux Chinois, en échange de leurs efforts sur le climat, quelles garanties

on leur donne sur leur développement économique, il n'y aura pas d'accord à Paris. Il faut bien se poser la question à la place des Chinois d'une certaine manière.

Il y a là une question assez complexe. Je pense néanmoins qu'on a encore le temps d'y arriver et surtout, dans ce que l'on va demander en tant que territoires, que le texte de l'accord de Paris sera probablement plus ouvert à l'action concrète de l'ensemble des acteurs de la société civile. En tout cas, on fera des propositions, non pas le dernier jour de la COP dans la dernière nuit, mais bien avant dans l'année qui précède pour avoir un texte qui permette l'action mondiale et qui fasse que les dynamiques horizontales finalement submergent cette difficulté des intérêts nationaux à se mettre d'accord.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Au-delà même de la COP21, est-ce que les territoires en font assez, sont suffisamment bien organisés pour bien faire les choses en matière de défi climatique ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*.- De fait, ils n'en font pas assez parce que s'ils en faisaient assez, la totalité de leurs efforts ferait qu'il ferait froid aujourd'hui à Paris. Ce n'est pas encore le cas, de toute évidence !

Mais il y a des savoir-faire. Si je prends le cas de ma modeste ville, Nantes, qui était capitale verte de l'Europe en 2013, nous tenons notre objectif qui était celui de notre précédent plan climat qui est de - 30 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2020, notamment grâce au développement de réseaux chaleur mais on est d'ores et déjà en train de travailler sur un plan climat - 50 % en 2030 et qu'on va étayer. Copenhague va vers le zéro carbone, il y a des villes américaines qui ont fait des choses fortes.

Maintenant, ce sera un des grands enjeux de Paris 2015 dans le cadre de l'accord, il faut absolument que dans les finances carbone qui sont une part de l'accord - le Fonds Vert, les 100 milliards pour les pays du Sud – une part importante de ces financements soit fléchée vers le développement durable des territoires, notamment le développement durable urbain parce que c'est là que sont les grandes émissions de CO2 de l'avenir, si on ne fait rien tout de suite, elles vont exploser. Il faudra qu'il y ait un fléchage fort de cet argent pour un développement durable des territoires. Et du coup, on crée une histoire, c'est-à-dire qu'on ne fait pas que lutter contre le dérèglement climatique, on permet aussi le développement.

Pour finir là-dessus, n'oublions qu'il y a deux négociations en 2015, je le dis à chaque fois mais finalement on le dit peu : à New York en septembre, il y a les objectifs de développement durable et dans notre texte commun on a bien insisté là-dessus ; en décembre à Paris, il y a la négociation Climat.

S'il n'y a pas un accord ambitieux sur les objectifs de développement durable à New York en septembre, il ne peut pas y avoir d'accord à Paris en décembre. C'est bien climat et développement qui sont sur table. Et c'est, à partir de là, une année extrêmement importante.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Je voudrais donner la parole à Jean-Christophe Ménard du comité de rédaction de Cartes sur Table.

Je voulais qu'on revienne sur les différents échelons au niveau des collectivités, les villes font des choses, les départements aussi, les régions également. N'y a-t-il pas un problème d'empilement ?

Jean-Christophe MENARD, *cartes sur Table*.- Oui, un problème d'empilement et surtout un problème de coordination.

Il y a un terme qui a été employé au tout début de notre rendez-vous, c'est le décloisonnement. Concernant les territoires, il est important de décloisonner et de coordonner les territoires entre eux.

Évoquer les territoires, cela suppose d'identifier les échelons. Cartes sur Tables s'était penché assez tôt sur la question de la transition énergétique. En amont, nous avons fait trois propositions qui correspondaient à trois échelons territoriaux différents :

Au niveau européen, tout d'abord proposer la création d'un gestionnaire des réseaux électriques qui permettrait de mettre les réseaux électriques en coordination les uns avec les autres sur l'ensemble de l'Europe.

La deuxième proposition était d'exploiter et d'utiliser un peu plus la Banque publique d'investissement pour en faire une sorte de banque publique française de la révolution énergétique.

Enfin, au niveau local, nous proposons de recentraliser et de relocaliser le service public de l'énergie. Pourquoi ? Parce que, s'il y a bien un service public qui permet de redynamiser des tissus économiques et sociaux parfois fragiles, c'est le service public de l'énergie. Le service public de l'énergie au niveau local permet d'optimiser et d'exploiter les particularités de chaque territoire. Il y a des territoires où l'agriculture est développée qui recourent plus volontiers à la méthanisation, d'autres au parc éolien, d'autres encore vont plutôt utiliser des réseaux électriques locaux, on en parlera dans quelques secondes.

Notre idée phare au niveau local est de relocaliser et recentraliser la politique de l'énergie.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Est-ce que cela doit passer par la loi ?

Jean-Christophe MENARD, *cartes sur Table*.- Il y a un cadre juridique qui permet le développement notamment, c'est une de nos propositions, des régies au niveau local, au niveau communal, et aussi le développement de ce qu'on appelle les entreprises locales de distribution.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Il faut aller plus loin aujourd'hui ?

Jean-Christophe MENARD, *cartes sur Table*.- Il faut aller plus loin, il faut profiter du projet de loi sur la transition énergétique qui, à notre sens, ne va pas encore assez loin. On pourrait développer encore plus le rôle des collectivités territoriales. Cela s'inscrirait dans la continuité des souhaits des élus locaux. Pensez à l'AMF en septembre 2012 qui avait indiqué qu'elle était favorable à ce que les compétences des communes soient accrues en matière de politique de l'énergie. Pensez également aux compétences qui sont déjà exercées par les communes en matière de gestion des déchets.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Ce sont les communes qui doivent avoir le leadership sur cela ?

Jean-Christophe MENARD, *cartes sur Table*.- Je pense qu'il faudrait consulter les élus locaux d'abord.

Les communes sont particulièrement bien placées mais il y a aussi des communautés d'agglomération, les EPCI, qui permettraient justement une meilleure coordination des réseaux énergétiques et du service public de l'énergie.

Une dernière chose, je pensais à l'exemple de la commune de Montdidier. Actuellement Montdidier est la première commune à avoir développé un parc public éolien. Elle produit environ 50 % de son énergie électrique. Aujourd'hui, c'est un exemple isolé. Il faut se poser la question de savoir si ce sont des hurluberlus qui ont mis en place un système qui ne fonctionne que chez eux ou si c'est au contraire un système qui peut être généralisé et développé au niveau du territoire.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On va prendre un exemple à l'étranger, voir comment ça se passe aux États-Unis au niveau de la coopération entre les territoires dans un instant. Mais peut-être y a-t-il déjà des réactions dans la salle ?

Christophe (?).- J'ai une réaction par rapport aux propos de Ronan Dantec quand il parlait des Chinois. Quand vous dites : "Il faut promettre aux Chinois", j'aimerais savoir qui promet. Est-ce l'État ? Est-ce que ce sont nous qui promettons ? Comment organise-t-on cette promesse ? Comment est-ce qu'on peut s'engager sur cette promesse ? Qu'est-ce qu'elle engage, cette promesse ? J'aimerais bien avoir un peu plus de précisions.

Autre point, tout à l'heure, quelques-uns ont évoqué la notion d'un accord contraignant. On a parlé du cycle information, sensibilisation, incitation, beaucoup d'incitations, les bonnes pratiques, on en a beaucoup. Qui va dégager des moyens pour assurer la contrainte ? Quel sera le pouvoir de police ? Qui va assurer le pouvoir de police pour assurer cette contrainte ? Est-ce que cela nous engage aussi, nous, citoyens sur ces contraintes au niveau des États ? Un peu plus de précisions pour incarner ces approches.

Merci.

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques.*- Je ne sais pas si c'est le débat d'aujourd'hui mais on peut passer plusieurs heures sur cette question, et il faudra les passer.

D'abord, les Chinois. Juste avant New York, on a eu les derniers chiffres d'émissions des gaz à effet de serre des grands émetteurs. Aujourd'hui, par habitant, les Chinois émettent plus que les Européens. Quand vous allez en Chine, vous savez très bien qu'une part importante de la population chinoise n'est pas encore à un niveau de développement et de consommation comparable à l'Europe ou aux États-Unis. Ce qui veut dire que les classes moyennes chinoises doivent être dans des niveaux d'émissions plus proches des Américains d'ores et déjà.

Cela n'est pas tenable. Il faut donc trouver une solution. Néanmoins, l'économie chinoise est une économie fragile et les Chinois ne feront pas d'effort sur l'investissement de réduction de leurs émissions si cela met en danger leur propre économie exportatrice. Tout le monde sait cela.

Le problème que l'on a aujourd'hui, c'est que la négociation climat bute sur un problème d'expertise. Comme le disait l'ambassadeur Guignard, il va y avoir beaucoup de monde à Paris, des dizaines de milliers de personnes. Il y a des experts de tout : des experts des émissions de CO2 liées aux transports maritimes, des experts des villes... mais il y a très peu d'approche systémique – ce serait peut-être bien que Michael Zammit Cutajar exprime son sentiment sur ce point – de la situation.

Or fondamentalement, l'accord de Paris est un accord entre les trois grands émetteurs, l'Europe, les États-Unis, la Chine, avec un accord sur les pays les moins développés. Après, il va y avoir d'autres difficultés avec certains pays mais le socle de l'accord est là. Cet accord n'est possible que s'il y a une vision partagée entre ces trois grands émetteurs sur leur avenir économique au moins jusqu'au milieu du 21^{ème} siècle. Il n'y a pas de vision économique partagée et peu d'expertise sur ce point.

Il va falloir y travailler sinon évidemment on va faire des coups, les uns et les autres vont un peu s'engager mais pas trop, ils vont regarder ce que cela donne. On est très en retard là-dessus. Après, cela reste du volontaire, il n'y a pas d'armée mondiale qui permettrait d'imposer à un pays quoi que ce soit, on l'a vu avec Kyoto.

Mais je crois qu'il faut qu'on sorte du discours, je veux être un peu "provoc" parce que sinon on s'endort, la main sur le cœur : "cela va très mal", "c'est le désastre". On peut tous le faire. Ce n'est pas ça, la question. La question, c'est : quelle est la solution partagée entre les grands émergents et les grands anciens pays industrialisés ? C'est la seule question qui est sur la table aujourd'hui et cette question est très complexe.

On peut un petit peu la réduire par les dynamiques d'acteurs, les dynamiques des collectivités, les dynamiques du renouvelable à l'échelle mondiale, on peut créer des dynamiques qui enlèvent un peu de pression. Néanmoins tant qu'on n'aura pas cette vision économique partagée entre les grands émetteurs, il n'y aura pas de vrai accord. Il faut y travailler collectivement.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Un petit mot Catherine Chabaud. Ensuite, je voudrais qu'on avance et qu'on revienne sur les territoires.

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat.*- Je voudrais vous faire partager une réflexion qu'on mène au sein de la Plateforme Océan et Climat qui, à notre sens, est un levier d'action des trois grands émetteurs.

Quand vous faites le parallèle entre les États émetteurs et les zones économiques exclusives, les États-Unis sont la 1^{ère} zone économique exclusive et juste derrière la France qui a donc une légitimité à porter un sujet là-dessus. Vous avez aussi la Chine, le Brésil, la Russie. Si vous faites le lien océan climat, si vous expliquez aux Chinois qu'ils sont souverains sur cet espace qui nourrit leur population, vous avez une clé d'entrée dans les négociations.

C'est vrai qu'on est en train d'essayer d'aiguiser nos arguments pour expliquer que les océans doivent être au sein des négociations. Mais si vous faites comprendre aux populations que les océans qui sont devant leurs rives, sur lesquels ils ont la souveraineté, ces océans en bonne santé, c'est leur avenir et que s'ils agissent sur le climat, ils aideront à la bonne santé de ces océans.

Arnaud Leroy parlait tout à l'heure d'innovation. Permettez-moi de me lâcher, est-ce qu'on ne pourrait pas, dans le cadre des négociations climatiques à Paris, ouvrir en proposant des engagements sur le développement par exemple des stations d'épuration ? Une des raisons de la mauvaise santé des océans, c'est aussi le manque de stations d'épuration. Allez voir la mer de Chine dans quel état elle est ! Nos côtes sont polluées, notre Méditerranée est polluée mais ce n'est rien à côté de la mer de Chine ! Pourquoi pas accrocher les négociateurs sur leur espace maritime à préserver ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Je voudrais qu'on revienne à présent sur le rôle et sur ce que peuvent faire les territoires.

Bonsoir David Terry, vous êtes Directeur général de l'Association nationale des délégués d'État à l'énergie aux États-Unis qui rassemble les délégués à l'énergie dans les 50 États américains. Expliquez-nous comment cela marche aux États-Unis : qui fait quoi ? quelles sont les compétences à chaque niveau ?

David TERRY, *National Association of State Energy Officials* (interprète) .- Merci.

Je suis très heureux d'être ici ce soir pour vous parler du rôle des États qui, dans le secteur de l'énergie, sont des acteurs très importants.

Les Gouverneurs des États nomment les délégués à l'énergie. Je voudrais vous donner quelques exemples de ce que font et ont fait les États, notamment en matière de développement durable. C'est un thème très important avec un accent porté parfois plus précisément sur le climat.

Du point de vue de la politique énergétique, il y a eu deux séries de politique en place depuis assez longtemps : les mandats pour l'énergie renouvelable, 29 États demandent que plus d'énergie soit produite pour l'utiliser dans les États. Très souvent ce sont des Gouverneurs républicains. De même, pour l'efficacité énergétique, nous avons 27 états qui demandent des niveaux d'efficacité énergétique croissants. Ce sont là les deux choses qui ont fait avancer l'efficacité énergétique aux États-Unis et souvent on ne le sait pas, même au sein des États-Unis, il faut le dire.

Cela mérite un éclairage. Il y a eu plusieurs choses qui, à mon avis, sont importantes au niveau des États.

Tout d'abord, il y a eu l'efficacité, les renouvelables au service du développement durable. Nous avons des initiatives de financement, déclenchées par les Gouverneurs. Plus de 5 millions de dollars sont apportés à différents secteurs de l'économie, 6 milliards de plus tous les ans pour l'efficacité des bâtiments publics au niveau local et de l'Etat. Les Etats montrent l'exemple.

Il y a aussi la résilience. Comme le développement durable, c'est quelque chose sur lequel il faut se mettre d'accord. Très souvent, il y a des désaccords sur ce qu'il faut faire au niveau du climat aux États-Unis. Mais c'est la résilience qui doit primer en augmentant l'efficacité énergétique pour que les bâtiments soient utilisés de manière plus efficace.

Et nous avons des événements climatiques également importants aux États-Unis qui ont fait que les Gouverneurs sont très conscients de la question.

Il y a également le développement de l'éolien. Je parlais récemment à la conférence sur l'éolien, il y a beaucoup de gens qui ignorent que certains de nos États sont leaders en la matière. Le Texas est n°1 aux États-Unis avec 12 000 megaWatts installés et 7 000 supplémentaires sont prévus avec des systèmes de transmission. Et il y a d'autres États qui sont des exemples également.

Ce qui est également de plus en plus important, ce sont les bâtiments zéro énergie. En Californie, l'État a demandé que ces bâtiments soient mis en place pour les services publics et ensuite pour les particuliers. C'est très important.

Il est important également de parler de ce que fait le Président Obama au titre de la législation existante, le Clean Air Act au niveau fédéral qui a été adopté en 1990, et il y a aussi un texte qui est en préparation visant à réduire les émissions de carbone du secteur énergétique.

Il y a beaucoup de désaccords entre les États mais l'on suppose que les choses vont tout de même avancer pour promouvoir l'efficacité. Nous cherchons à faire se rejoindre tous les États pendant les six mois à venir pour que les mesures puissent avancer efficacement. C'est vraiment un domaine de coopération très intéressant, quel que soit le rythme auquel les choses avancent, elles avancent et le secteur privé pense que les choses vont se faire.

Amandine BEGOT, journaliste i-Télé.- Vous dites qu'il y a beaucoup d'initiatives dans chaque État et qu'un certain nombre d'États ont fait de très gros progrès. Malgré tout, les États-Unis au niveau international bloquent, ils n'ont pas signé par exemple le protocole de Kyoto. Comment expliquer qu'il y a de bons élèves sur le terrain et qu'en haut cela ne fonctionne plus ?

David TERRY, National Association of State Energy Officials (interprète).- Oui, comme je l'ai dit, il y a une grande diversité d'opinions. Je crois que c'est une déconnexion malencontreuse. La population voit de plus en plus l'action climatique comme quelque chose de nécessaire mais il y a beaucoup de désaccords quant à la façon de procéder.

Dans 39 États, on a des conservateurs au pouvoir qui pensent que les énergies renouvelables sont importantes mais du point de vue économique ou du point de vue du développement durable mais pas nécessairement pour le climat. Cela se retrouve aussi au Congrès américain. Tant que l'on ne pourra pas dépasser les préoccupations économiques dans le traitement de la question climatique au sein de la population et dans les États, on sera dans une impasse.

En fait, la crise financière de 2008 a été un grand revers chez nous, comme dans de nombreux autres pays. On faisait de grands progrès avant et je crois que cette crise a ralenti les progrès et les ralentira encore pendant un certain temps.

Amandine BEGOT, journaliste i-Télé.- La crise économique a ralenti les progrès en matière de développement durable alors qu'on dit qu'il est créateur d'emplois ?

David TERRY, National Association of State Energy Officials (interprète).- Non, la crise n'a pas ralenti le développement mais la volonté d'agir pour le climat. Il y avait des inquiétudes concernant le progrès économique et une crainte, qui n'est peut-être pas fondée, que l'action pour le climat fasse dérailler l'économie. Je crois que l'on retrouve encore cela dans les actions sur le 1.11d qui sont prises. Et je pense qu'il y aura des étapes positives avant qui encourageront les gens à changer d'avis.

Amandine BEGOT, journaliste i-Télé.- Nicolas GARNIER, est-ce que vous voulez réagir ? Vous êtes délégué général d'Amorce, l'Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Quand on entend l'exemple américain, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Nicolas GARNIER, délégué général d'Amorce.- D'abord, l'exemple américain est probablement celui qui aujourd'hui nous donne le plus à réfléchir sur la capacité des collectivités à challenger les États.

En 1992, qui aurait imaginé cette réaction peut-être d'orgueil qui consiste à dire : les États-Unis ne signent pas mais nous on y va et de voir comme cela plusieurs maires de grandes villes, Pittsburgh en particulier qui était très leader en la matière, dire : "nous, on s'engage".

Je crois qu'aujourd'hui, je n'ai pas de légitimité à parler de l'international mais sur le territoire national, le premier ingrédient pour que ces collectivités se mobilisent, c'est une prise de conscience. Cette prise de conscience, elle est là.

La signature de la convention des maires, qui aurait cru que plusieurs milliers de maires signent une convention internationale s'engageant ainsi ? Qui aurait imaginé des milliers de manifestations lors du débat sur la transition énergétique ? Ou qu'une structure très modeste comme Amorce voie chaque mois des dizaines de collectivités locales la rejoindre pour qu'on les accompagne dans des projets éoliens, de chaufferie bois, dans de la rénovation thermique... ? Qui aurait cru, on sort des municipales, que la plupart des collectivités locales n'ont plus simplement un élu en charge du développement durable, comme on le faisait encore dans l'ancienne mandature mais un élu en charge du développement durable et de l'énergie ou de la transition énergétique ? Il se passe quelque chose.

Le problème aujourd'hui qui est posé, je profite de la tribune qui m'est donnée avec beaucoup de parlementaires dans la salle pour dire : on est à un palier. Les collectivités sont là, elles sont dans les débats sur l'énergie, elles ont fait beaucoup de choses. La dernière fois que je suis venu dans cette instance, c'était pour vous dire toutes les collectivités qui étaient déjà en transition. Je ne vais pas refaire cette illustration. On sent effectivement un palier. Le projet de loi est lui-même un palier de notre point de vue. Je remercie tous ceux qui ont œuvré pour que ce projet de loi soit beaucoup plus territorialisé qu'à son entrée en commission spéciale, la commission spéciale a bien travaillé, en particulier avec le chèque énergie, avec l'obligation de rénovation. Qui aurait cru il y a trois semaines que l'obligation de rénovation serait dans la loi ? Cette obligation de rénovation est importante. En effet, vous parlez de mur, mais pour nous, le mur d'eau, en tant que représentant des collectivités, on le voit en premier : quand vous avez des gens qui viennent vous voir dans les commissions d'action sociale en disant : "je ne paie plus ma facture", quand vous avez les premières dégradations liées aux intempéries climatiques...on le voit facialement.

Aujourd'hui, on voit les collectivités se prendre en main, on voit des avancées et, en même temps, on sent qu'il y a une sorte de mur de verre, non plus de mur d'eau mais de verre, entre ce qui est dans cette loi qui consiste à dire : "on va mobiliser les territoires", on peut vraiment considérer qu'il y a une mobilisation et que les territoires vont être au pilotage, mais il y a une nuance dans le texte entre la transition énergétique territoriale et la décentralisation énergétique.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Il manque le manuel de pilotage ?

Nicolas GARNIER, *délégué général d'Amorce*.- Il manque le guidon ou le manche. Quelques exemples :

La planification : le texte est très clair et apporte une vraie avancée, le schéma régional est bien régional et il est réalisé d'abord par le Président de Région en concertation avec les autres niveaux territoriaux et le plan climat est intercommunal. Il y a 2 000 plans climats en France. Que nous disent les gens qui font le plan climat ? "Le plan climat, on l'a fait. Maintenant, on fait comment pour le mettre en œuvre ?". Le plan climat n'est pas prescriptif. Si vous dites : "il faudra consommer moins de fuel", qui va consommer moins de fuel ? Comment faites-vous consommer moins de fuel à un territoire ?

Vous n'avez pas les moyens financiers. La fiscalité énergétique, je crois que les parlementaires qui sont dans la salle se sont rappelés du douloureux événement de la taxe pour la fiscalité électrique. Pourquoi les collectivités se sont battues pour avoir la fiscalité électrique ? Parce que c'est la seule fiscalité énergétique locale ! Toutes les autres fiscalités : la taxe sur le pétrole, la taxe sur le gaz, la taxe sur le charbon, sont des fiscalités nationales. Aujourd'hui, il y a un vrai débat autour de la capacité à leur donner le manche et les sous qui vont permettre de mettre de l'huile dans les rouages.

Deuxième point : la précarité énergétique. Le "chèque énergie" est une avancée majeure. Mais ce que veulent les collectivités, ce n'est pas juste compenser la précarité énergétique, c'est-à-

dire payer en lieu et place de celui qui n'arrive pas payer. C'est résorber, c'est trouver la personne qui est dans cette situation, frapper à la porte, faire un audit, enclencher les démarches via l'ANAH, l'ADEME, les EIE, je le redis tous les niveaux territoriaux sont importants, ne créons pas de guerre entre niveaux territoriaux.

Troisième point important : la distribution. Dans ce pays, pendant longtemps, on a dit que le nucléaire était tabou. Il n'y a plus de tabou du nucléaire. On a le droit de parler du nucléaire. Mais pour la distribution il y a un tabou. Pourquoi ? En fait, il y a deux questions : la première question est nationale ; il est temps effectivement de dire comment la distribution est gouvernée à l'échelle nationale. Et je pense qu'il manque aujourd'hui quelque chose dans le texte : il manque un grand contrat de service public pour GRDF co-rédigé par l'État, les opérateurs, les collectivités autorités distributrices. Et il manque un deuxième élément très important aussi, à savoir une vraie gouvernance locale de la distribution. Le réseau, le câble, le tuyau, c'est un élément stratégique de l'avenir énergétique du pays. Si le tuyau passe, si le câble passe, vous donnez de l'énergie. On ne s'est pas assez focalisé là-dessus. Il manque ces éléments-là.

J'en profite, je suis peut-être légèrement hors sujet, mais cassons le mur de verre, passons du "les collectivités peuvent faire", "doivent faire", "sont volontaires à" à un "on donne aux collectivités le manche", pas tout le manche évidemment, vous imaginez bien que si on parle du parc nucléaire, ce ne sont pas les collectivités qui vont décider. Mais que les collectivités puissent agir à l'échelle de ce qui va les impacter : la précarité énergétique, la distribution, la production, il y a quelque chose de très intéressant dans cette loi dont on n'a pas assez parlé : l'idée d'introduire l'économie circulaire dans la bonification des appels d'offres d'électricité, c'est extrêmement novateur ! L'idée de dire : parce que l'argent est dépensé par des citoyens et des collectivités pour financer des parcs éoliens et que cela va revenir sur le territoire en emplois et en valeur ajoutée, on va le bonifier, ce sont vraiment des choses tout à fait nouvelles.

Je pense que vous êtes, pour un certain nombre, au milieu du gué de la loi. On est à un palier, on est même un petit peu dans un faux plat montant, si je puis dire, c'est-à-dire qu'on a l'impression que c'est plat mais c'est quand même assez dur de faire encore bouger quelques curseurs.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- C'est une jolie image !

Nicolas GARNIER, *délégué général d'Amorce*.- J'ai essayé, c'était pour changer des métaphores maritimes. On voit bien qu'aujourd'hui, c'est le pot au noir, mais après les vents vont repartir. Vous êtes dans cette dernière ligne droite, on compte sur vous !

III. Quels liens entre le défi climatique et d'autres défis mondiaux, comme la préservation de la biodiversité et le traitement durable des déchets ? Quels nouveaux modèles économiques et sociaux pour impulser la transition écologique et énergétique ?

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On va parler des autres défis, c'est important, notamment la biodiversité.

Je voulais vous montrer une étude, vous l'avez peut-être lue, elle est sortie la semaine dernière, l'étude WWF sur les espèces sauvages. Plus de la moitié des animaux sauvages a disparu en 40 ans. Cela paraît énorme !

Christophe Aubel, je me tourne vers vous, vous êtes directeur d'Humanité et Biodiversité qui est une association qui œuvre sur cette question...

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité*.- Moins connue que le panda du WWF mais on travaille ensemble !

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Et présidée par Hubert Reeves ! On prête souvent à Einstein cette phrase : "si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre".

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité*.- Je ne suis pas complètement sûr que ce soit tout à fait juste mais un tiers de nos aliments dépendent de ces pollinisateurs.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Justement, quel est le lien entre climat et biodiversité ? Est-ce que lutter contre le réchauffement climatique, c'est lutter pour protéger la biodiversité et inversement ?

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité*.- Oui, tout à fait, je vais y revenir dans un instant.

Je voudrais juste rappeler qu'il y a un rapport parlementaire, un rapport des sénateurs, vous m'excuserez, Monsieur le Président, il y a quelques années qui titrait : "biodiversité, l'autre choc", en parallèle justement au choc climatique dont on parlait déjà beaucoup.

Merci, Monsieur le Président, non pas de m'avoir invité, si quand même ! mais d'avoir voulu faire ce lien entre les deux sujets. Je reviens sur les liens directs. Je voudrais juste en une minute rappeler pourquoi c'est "l'autre choc" parce que, trop souvent, on passe un peu vite ce sujet en disant : "bon d'accord ! des espèces disparaissent et alors ?".

La biodiversité, ce n'est pas un catalogue d'espèces, ce n'est pas un catalogue de timbres dans lequel on range les espèces les unes à côté des autres, ces espèces sont en interrelations, elles fonctionnent avec leur milieu – au passage, on est aussi dans ce milieu car on est une espèce vivante, encore ! – et de ces interrelations découlent plein de choses.

Une petite histoire aux États-Unis sur la côte Est qui parle de requins. Les requins, c'est un bon exemple parce que les requins n'ont pas très bonne presse. Ils sont là depuis des millions d'années. On estime que les requins sur cette côte Est, c'est 3 à 10 % des populations normales. Mais comme il y a moins de requins, les poissons que mangent les requins sont beaucoup plus nombreux. Ces poissons mangent des coquilles Saint-Jacques. Les stocks de coquilles Saint-Jacques de la baie de Chesapeake ont plongé. Et derrière, ce sont des activités économiques et des pêcheurs qui sont concernés.

La biodiversité, c'est l'oxygène qu'on respire, c'est ce qu'on mange, c'est la régulation du climat, c'est la qualité de l'eau, ce sont les vêtements qu'on porte, c'est aussi le pétrole et le charbon, ce n'était pas qu'un cadeau peut-être, ça c'est la biodiversité du passé. Mais si je vous dis que l'acier, c'est aussi la biodiversité, s'il y a de l'acier, c'est qu'il y a du minerai de fer, s'il y a du minerai de fer, c'est parce que des algues il y a des milliards d'années ont produit de l'oxygène et le fer qui était dissous dans l'eau s'est déposé en minerai et comme on a du minerai de fer, on fait de l'acier !

Cela veut dire que le développement de notre société, y compris économique, depuis le néolithique, c'est sur les services rendus par la biodiversité que nous l'avons construit sauf qu'on tape dans le fond du coffre et qu'il vaudrait mieux s'arrêter avant d'avoir complètement tapé dedans. C'est important de se rappeler ça.

Ensuite, il y a les liens avec le réchauffement climatique d'abord parce que les scientifiques nous disent que le réchauffement climatique va impacter la biodiversité, donc l'érosion de la biodiversité peut s'accélérer : certains disent 30 % des espèces à l'horizon 2050, d'autres 50 %. Encore un fois, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce qui compte, ce sont les interrelations, les espèces, c'est un indicateur.

Il y a les impacts indirects que nous pouvons provoquer en voulant, avec de bonnes intentions, répondre aux problèmes climatiques. Je pense éventuellement à des cultures énergétiques. Par exemple, la culture du maïs ou d'autres végétaux pour faire de l'énergie, cela peut être contraire avec la biodiversité. On voit parfois l'utilisation du bois pour se chauffer - quand je dis ça, je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire, je dis juste qu'il faut regarder tous les enjeux - qui finit par déforester et atteindre la biodiversité forestière. Il faut qu'on fasse attention à la façon dont on lie les choses ou plutôt dont on ne les lie pas actuellement.

Et puis surtout je voulais parler des liens qui vont dans l'autre sens.

Je passerai très vite sur les océans – je suis assis à côté de Catherine Chabaud, donc je n'oserai pas trop insister – car Catherine Chabaud a bien rappelé le rôle des océans dans le stockage du carbone. Le rôle des forêts est connu. Il y a le rôle des sols qu'on oublie beaucoup qui est assez peu à l'agenda international. Or c'est un point clé. Donc atténuation du réchauffement

climatique et adaptation au réchauffement climatique parce que, même si Paris connaît un gros succès - je ne demande que cela - le réchauffement est là et, de toute façon, on va le vivre. Quand je parlais d'adaptation par les écosystèmes, pour illustrer, c'est plutôt protéger nos côtes dans les pays tropicaux avec des mangroves qu'avec des digues. Une étude au Vietnam montre que c'est dix fois moins cher et plus efficace. Cela vaut aussi pour nos campagnes. J'étais il n'y a pas longtemps sous un gros orage en Mayenne, au bord d'une route. A un moment donné, la route est passée dans un champ tout nu, pas de couvert végétal, pas de haie, la terre avait dégringolé et la route était devenue impraticable. Avant, il y avait du couvert végétal et des haies en travers de la pente. On doit mieux gérer, cela ne règle pas tout, mais il y a une vraie réponse à apporter.

Oui, il faut traiter les deux sujets en même temps. C'est extrêmement important. Au passage, je me permets de saluer le Président de la République, en 2012, il nous a dit : "il faut gérer les deux en même temps, avec une loi énergie et une loi biodiversité". La loi énergie est au calendrier. La loi biodiversité, je parle sous le contrôle de la rapporteur, elle a fait son chemin en commission mais on n'a pas de vision sur le calendrier. J'espère que cette loi biodiversité va vite venir pour qu'on puisse répondre aux deux sujets en même temps parce que c'est un élément vraiment clé.

Je voudrais terminer sur deux exemples qui montrent que la biodiversité peut nous apporter des solutions.

Catherine a parlé d'innovation. Le meilleur professeur de l'innovation, c'est la biodiversité avec ce qu'on appelle le bio-mimétisme. La vie est là depuis 3,8 milliards d'années, elle gère les problèmes de flux, d'énergie, de matières, de recyclage des déchets, cela fonctionne très bien. Regardons comment ça marche ! Pas simplement pour copier évidemment car nous avons à amener tout notre savoir-faire et à faire vivre nos sociétés, mais c'est un excellent exemple. On pense tous aux ailes d'avion, on a relevé les ailes d'avion en copiant cela sur les ailes des oiseaux, des grands rapaces. Résultat : 20 % d'économies !

Moins anecdotique que cela, des gens travaillent sur l'efficacité de nos réseaux wifi en écoutant le chant des crapauds parce que les ondes des chants des crapauds se règlent les unes sur les autres, il n'y a pas de perturbation.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Entre les chants des crapauds et le wifi, il y a un lien ?

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité.*- Oui, à cause des ondes !

Il y a des gens qui regardent la bave des escargots. C'est une colle magnifique qui est fabriquée à température ambiante et sans solvant ! Ce serait intéressant de regarder comment ça marche et comment nous pourrions faire cela, nous aussi.

Le meilleur professeur de l'innovation, c'est la biodiversité ! Et l'innovation, je suis d'accord avec Catherine, c'est la solution.

Deuxième exemple, le génie écologique. Il ne faut pas se raconter d'histoire, on va continuer à aménager, nos sociétés ont besoin de construire des logements, des routes, moins peut-être quand même, mais il va falloir construire. On peut faire comme avant, le génie civil du XXème siècle, on sait où cela nous conduit : un département qui disparaît tous les 7 ans au passage. On peut faire autrement avec le génie écologique. Le génie écologique, c'est concilier nos sciences de l'ingénieur qui sont innovantes et la science écologique, j'ai bien dit "la science écologique". Concilier les deux, cela veut dire qu'on fait les infrastructures autrement, qu'on les rend plus transparentes, qu'on peut même les rendre favorables à la biodiversité, par exemple, ce sont les toits végétalisés – je ne rentre pas dans le détail car il y a toits végétalisés et toits végétalisés, je vous épargnerai cela ce soir.

La biodiversité, en plus d'être un problème, j'espère vous avoir convaincus qu'on en dépendait pour notre avenir, est une solution. J'ai parfois envie de dire qu'elle est LA solution. Parce qu'elle peut nous permettre, si on se réapproprie le fait qu'on est dans cette planète vivante, qu'on est bien dedans, c'est peut-être contribuer au déclin et du coup aller chercher l'innovation chez elle.

Amandine BEGOT.- Quand on vous écoute, on dit oui, pourquoi personne n'en a conscience ?

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité.*- Parce que la biodiversité, ce n'est pas si vieux, cette histoire d'interrelations, cela date d'une dizaine d'années. Longtemps, on a pensé, c'est aussi une vieille histoire culturelle chez nous avec la nature d'un côté et l'homme de l'autre, sauf qu'on est vivant et que ce n'est pas d'un côté et de l'autre. Bien évidemment, les humains ont une place particulière, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit.

Je cite juste une phrase du Président de la République - vous ne pourrez pas me dire non, forcément ! - c'était samedi soir, "20 ans de la grande galerie de l'évolution", le Président nous a dit : "*C'est la vie qui est en cause. Le jugement que nous devons redouter, c'est celui de nos enfants et petits enfants. Combien d'espèces leur laisserons-nous ?*". Il ajouté : "*Ce qui est en cause, c'est la sauvegarde de l'espèce humaine*". Tout est dit. Reste à faire !

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Philippe Germa, vous vouliez réagir.

Philippe GERMA, *Directeur général WWF France.*- C'est difficile d'être aussi bon que Christophe ! Je voulais dire au Président que j'avais réussi à rentrer une bombe à l'Assemblée Nationale, et cette bombe, Monsieur le Président, c'est le rapport WWF sur la biodiversité. Je vous en donnerai bien sûr un exemplaire.

Ce rapport dit que la biodiversité en 40 ans a reculé de 52 %. C'est énorme ! Bien sûr, ce pourcentage porte sur un certain nombre d'espèces mais c'est énorme ! Le changement climatique, certes, y participe mais il n'y a pas que cela, il y a la déforestation, l'urbanisation, la surproduction agricole... il y a un choc hydrique sur 2,5 milliards de personnes à terme. On est vraiment sur un point assez catastrophique.

Ce rapport témoigne d'une mesure de cela et de la rapidité avec laquelle on a détruit la biodiversité dans le monde.

Il faut savoir que les populations d'espèces en eaux douces ont diminué de 76 %, les populations d'espèces marines de 39 % exactement. 85 % des stocks halieutiques sont surpêchés ou pêchés au maximum. On ne peut pas continuer comme ça. Et la population augmente. On ne peut pas continuer comme ça. Aujourd'hui l'humanité consomme à peu près une planète et demie en termes de ressources nécessaires et renouvelables. C'est trop. On ne peut pas continuer sur ce trend.

On met beaucoup d'accent sur la COP à Paris, c'est très bien. Il y a en ce moment la COP Biodiversité à Séoul.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- On en parle moins ?

Philippe GERMA, *Directeur général WWF France.*- Il n'y a pas un ministre français à Séoul. Et Dieu sait si je l'ai dit à Mme Royal, à M. Fabius etc.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- Et comment l'expliquez-vous ? Cela n'intéresse pas ?

Philippe GERMA, *Directeur général WWF France.*- Je ne suis pas au Gouvernement, je suis une ONG, donc je suis étonné ! Je peux vous dire que nous avons fait notre contribution. Est-ce qu'il y a des parlementaires qui y vont ? Je ne sais pas. Personnellement, je pense qu'on rate quelque chose parce que le climat c'est un des éléments, un des facteurs de perturbation de la biodiversité. Mais la biodiversité, c'est la vie, et il y a d'autres facteurs de perturbation.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé.*- C'est un problème de prise de conscience ?

Philippe GERMA, *Directeur général WWF France.*- Je pense que tout le monde s'en fout ! Le climat, on s'en occupe un petit peu en ce moment en France parce qu'on va accueillir une conférence à Paris. Pourquoi une conférence sur le climat à Paris ? C'était la seule conférence internationale pendant le mandat du Président de la République. C'est un peu réducteur.

Néanmoins, cela a permis un tout petit peu dans notre pays de se réveiller sur le climat. Mais la biodiversité, je trouve que la Belle est très endormie.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- D'autres réactions ?

Cédric PHILIBERT, *Agence Internationale de l'Energie*.- Je vais d'abord m'adresser à mon camarade Philippe Germa.

Je pense qu'entre la biodiversité et le climat, il y a une vraie différence qui est que la biodiversité, ce sont des millions de causes locales, le climat c'est aussi des millions de causes locales mais les gaz à effet de serre se mélangent dans l'atmosphère et font un lot unique. Et donc on est parti dès le début sur l'idée qu'il n'y avait pas de solution autre que mondiale.

Cela n'excuse pas l'absence de ministres français à Séoul pour la Conférence sur la Biodiversité. Ce n'est pas ce que je cherche à faire. Je cherche à dire qu'on a eu très longtemps l'idée qu'on ne pourrait résoudre les questions climatiques que par un accord mondial qui allait contraindre tout le monde à réduire ses émissions, ce qui n'est pas forcément exactement le cas pour la biodiversité.

Cela étant, je reste un peu sur ma faim ce soir. J'espérais être éclairé sur ce que pourrait être le contenu d'un accord à COP21 et j'avoue que je ne le vois toujours pas.

Pourquoi ? Parce que j'ai cru moi aussi longtemps qu'on ne pourrait arriver à une solution sur le climat que par un accord mondial contraignant sur les émissions parce qu'elles se mélangent, chacun n'étant responsable que d'une toute petite part et si on ne se mettait pas tous d'accord, on n'y arriverait pas.

Ce que je constate, après vingt ans – j'étais à COP1 quand on a négocié ce qui allait devenir le protocole de Kyoto – que certains pays nous disent avec constance depuis vingt ans : "non, on ne veut pas d'un accord contraignant sur nos émissions". Ils le répètent tous les ans. En même temps, les mêmes pays, les États-Unis, la Chine... font des tas de choses pour de multiples raisons d'ailleurs : parce qu'ils sont asphyxiés par la pollution de l'air, parce qu'ils ont besoin d'énergie et qu'ils ne peuvent pas indéfiniment compter sur le charbon etc. Je le vois sur les renouvelables qui est ma partie, ils font énormément de choses. C'est en train de prendre un essor considérable. L'efficacité énergétique prend un essor considérable. On a cité beaucoup de choses que les territoires font qui sont extrêmement utiles.

Plus ça va, plus j'ai l'impression que cet accord mondial qui va orienter les émissions du monde entier est un peu une chimère. Chercher à l'approcher peut être toujours utile parce que cela rappelle à tout le monde l'exigence climatique. Mais je ne suis pas sûr qu'on puisse arriver à un succès à la COP21 à Paris sur la base de l'idée qu'on va parvenir à un accord universel qui va contraindre les émissions de tout le monde.

Il y a quelque temps, Laurent Fabius parlait d'un "agenda positif" pour cette COP parce que c'était un accord sur des parts de renouvelables, un accord sur l'efficacité énergétique, des accords sur la forêt, sur les déchets... il n'y a pas que l'énergie, il y a d'autres sujets. Qu'est-ce qu'on peut mettre de positif dans cet accord pour espérer avoir accord ? En même temps, les États-Unis, la Chine, l'Europe, sont peut-être plus près que jamais d'avoir envie d'une action commune mais si on leur donne pour seule option un accord type Kyoto 2 étendu à tout le monde, je ne suis pas sûr que cela marchera.

Ma question est pour Pierre-Henri Guignard, Paul Watkinson, Michaël Zammit Cutajar. Merci beaucoup.

Une intervenante (Danièle AUROI ?).- Je voudrais revenir sur la biodiversité puisque c'était l'objet de nos derniers débats et répondre à Christophe Aubel que normalement le texte devrait passer au printemps prochain. On en est ravi.

Et puis répondre aussi, peut-être pas de bonne façon, à la question : pourquoi ne parle-t-on pas de la biodiversité et pourquoi n'intéresse-t-elle pas les élus ?

Je pense qu'il est certainement plus porteur pour certains élus de dire : on fait un chèque énergie aux ménages que de dire on protège la biodiversité parce qu'on n'a pas cette culture d'avoir appris que, la biodiversité, c'est nous, c'est la vie sur terre. Tant qu'on n'intègre pas dans nos réflexions permanentes, à partir de notre plus jeune âge, que cette biodiversité et l'environnement sont importants et que nos décisions doivent être prises à l'aune des dégâts que l'on peut faire, on n'y arrivera pas.

Je pense qu'il est désormais extrêmement important de faire de la pub, comme on l'a fait pour le climat, pour la biodiversité. Et de la faire partout. La culture, le Président Bartolone le disait tout à l'heure, Aurore Bimont le disait aussi, est une question d'éducation, de réflexion et tant qu'on n'a pas cela, on ne sera que quelques-uns. Je suis contente qu'on soit nombreux ici ce soir à pouvoir partager et à faire en sorte que cette biodiversité soit préservée. D'autant plus que c'est un enjeu humain, humanitaire et social extrêmement important, on le voit tous les jours. Tant qu'on se voilera la face, tant qu'on estimera qu'il est plus important de parler d'autres choses, on ne résoudra pas le problème et on risque de pleurer demain.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Le débat est lancé, en tout cas. Autre défi qui concerne le traitement des déchets, je voudrais qu'on s'y arrête avec vous, Joan Marc Simon. Vous êtes Directeur de Zero Waste Europe. Zero Waste Europe est une association qui accompagne les collectivités à travers l'Europe dans une stratégie de réduction des déchets et dans la mise en œuvre d'une économie circulaire. Vous avez la solution pour répondre à la fois au défi climatique et pour préserver la biodiversité. C'est bien cela ?

Joan Marc SIMON, *Directeur de Zero Waste Europe (interprète)*.- Oui, c'est cela.

Tout d'abord, merci de m'avoir invité aujourd'hui.

Ce que l'on fait effectivement, c'est de relier les deux choses dont on a parlé : comment lier la société civile avec l'action au niveau local afin de créer un concept de pensée globale / agir local.

Ce que l'on fait, c'est qu'on autonomise les autorités pour réimaginer leurs relations aux ressources. Si vous prenez le contexte de l'Union Européenne et qu'on demande aux citoyens européens quelle est la chose qu'ils peuvent faire pour combattre le changement climatique, 70 % des répondants vous diront qu'ils trient leurs déchets et qu'ils les recyclent.

C'est quelque chose que peuvent faire les citoyens. C'est difficile de penser au climat quand on est simple citoyen mais on peut voir comment réduire ses déchets ou acheter des choses de façon plus durable.

La relation entre les déchets et le climat est évidente. Les déchets sont le signe d'une économie linéaire. Après la révolution industrielle, la plupart des émissions étaient dans l'extraction et la production, pas dans la phase de consommation, ni dans le traitement des déchets. C'est quelque chose qu'on a tendance à oublier parce qu'on voit les déchets comme une source d'énergie. Je suis arrivé à Paris et j'ai vu une publicité de la banque HSBC disant que les déchets sont l'énergie du futur. Mais c'est faux ! Les déchets ne sont pas une source d'énergie, c'est une façon d'économiser de l'énergie.

Si vous changez la conception des produits, si vous créez une économie circulaire, vous économisez de l'énergie. Il ne s'agit pas simplement de produire plus d'énergie mais de savoir comment on devient plus efficace et comment on économise de l'énergie. C'est ça que fait Zero Waste.

Ce que nous faisons à Zero Waste : nous aidons la société civile qui veut changer les choses au niveau local. Nous l'aidons à trouver des plans de traitement des déchets, à convaincre les collectivités, à soutenir des équipes municipales favorables au zéro déchet par exemple en ce qui concerne le tri à la source des matériaux organiques qui peuvent être transformés en compost ou en biogaz et qui peuvent être utilisés ensuite comme engrais organiques pour restaurer la santé des sols et ainsi boucler la boucle et réduire les émissions. Nous les aidons aussi à se lancer dans l'économie sociale avec, par exemple, l'utilisation de boutiques qui vendent sans emballage. Cela permet de créer beaucoup de sociétés et d'initiatives locales et d'économiser de l'argent.

C'est une bonne chose, moins il y a de déchets, moins il faut dépenser d'argent pour traiter les déchets. Plus on trie les déchets, plus on recycle, moins on crée de déchets et moins il faudra dépenser d'argent pour les traiter, ce qui permet d'économiser de l'argent pour la municipalité.

C'est cela que nous faisons. Nous travaillons avec environ 350 municipalités européennes. Lubjana a été la première capitale européenne à signer l'appel du zéro déchet, il y a quelques mois. Cela a joué un rôle important pour Lubjana dans sa nomination comme capitale européenne verte pour 2016.

C'est cela que nous faisons. Nous travaillons avec la société civile pour faire changer les choses au niveau local de façon mesurable, pas simplement pour réduire les émissions polluantes mais aussi pour économiser de l'argent et réduire les déchets au niveau local.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Ce sont les communes qui font appel à vous ?

Joan Marc SIMON, *Directeur de Zero Waste Europe* (interprète).- Zero Waste France travaille avec beaucoup de collectivités locales qui essaient d'aller dans cette direction. Nous espérons que certaines communes vont rejoindre le réseau des municipalités zéro déchet mais pour le moment, ce n'est pas le cas mais il y a beaucoup de collectivités qui s'y intéressent.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Gérard Wolf, vous êtes Président de la taskforce "ville durable" du MEDEF International. Tout d'abord, une réaction sur ce modèle ?

Gérard WOLF, *président de "ville durable", MEDEF International*.- Ce modèle est intéressant et je vais revenir sur ce point justement dans ce que nous essayons de faire.

Pour retrouver un peu de cohérence puisque chacun se dit : "au fond, on ne voit pas très bien vers où on va aller parce que, si les États restent chacun dans leur coin et si chacun n'arrive pas à avoir de forces contraignantes, on n'ira pas très loin".

Nous, côté entreprises, côté MEDEF International, on a pris le problème par l'autre bout et par la question centrale des villes.

Pardon, je vais donner quelques chiffres mais c'est utile pour comprendre.

Les villes aujourd'hui dans le monde, c'est deux tiers de la consommation mondiale d'énergie et c'est 70 % des émissions de gaz à effet de serre. On peut se raconter tout ce qu'on veut. Si on règle ça, on règle beaucoup de choses. C'est le premier élément de chiffres.

Deuxième élément de chiffres, aujourd'hui on est un peu plus de 7 milliards sur cette terre et 54 % de cette population est urbanisée. Cela fait donc 3,9 milliards de personnes.

Demain, 2050, vous serez encore là, beaucoup d'entre nous probablement plus mais on vous regardera de là-haut : 9 milliards d'habitants, tout le monde est d'accord sur ce chiffre, il y aura environ 70 % de la population qui sera agrégée en milieu urbain. Cela veut dire qu'on passe de 3,9 milliards à 6,3 milliards d'habitants.

Cela veut dire que chaque année d'ici 2050, on aura 69 millions de personnes en plus dans les villes, plus d'une France entière dans les villes.

Je vais vous découper cela car ce n'est pas de la même manière partout : l'Europe va plutôt perdre de la population, on parlait de la Chine tout à l'heure, la Chine va aussi perdre de la population d'ici 2050, mais on va trouver beaucoup plus de population en Asie et surtout en Afrique.

Pour vous le faire très court, c'est ma dernière série de chiffres, en Afrique aujourd'hui il y a 1 milliard de personnes dont 50 % sont urbanisées, ce n'est pas très compliqué, cela fait 500 millions de personnes. En 2050 ou même probablement avant, il y aura le double, soit 2 milliards de personnes en Afrique dont 75 % seront urbanisées, c'est-à-dire 1,5 milliard de personnes. Cela veut dire qu'en Afrique, la population urbaine va tripler en 35 ans !

Si on se réfère à ce que j'ai dit sur la nature des émissions de gaz à effet de serre et à ce que je disais sur l'énergie, on voit bien que le sujet majeur aujourd'hui est de traiter l'avenir des villes et en particulier l'avenir des villes émergentes.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Et le rôle des entreprises là-dedans ?

Gérard WOLF, *président de "ville durable", MEDEF International*.- Le rôle des entreprises, en particulier des entreprises françaises, c'est, ayant fait ce constat, de se dire : c'est bien gentil tout ce qu'on se raconte mais, nous, il faut qu'on se retrouve les manches ! Et, quand on parle de Bogota, de Quito, d'Abidjan, de Maputo... on pourrait en citer des centaines des villes qui vont doubler ou tripler de population – nous étions une délégation du MEDEF que je menais autour du Président de la République à Abidjan en juillet dernier, Abidjan aujourd'hui, c'est 5 millions d'habitants, en 2025, c'est-à-dire demain matin, c'est 12 millions d'habitants – nous disons : allons-y ! organisons-nous ! En plus, en France, ce qui intéressera en particulier les parlementaires mais aussi tous ceux qui sont dans la salle, il se trouve que nous avons les meilleures entreprises sur toute la chaîne de valeur de construction de ces villes nouvelles. C'est vrai depuis l'origine, c'est-à-dire depuis la planification. Je ne peux pas toutes les citer, mais prenez la planification de Mexico à 2050, c'est Dassault Systèmes. Prenez toute une série d'ingénieries ...

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- C'est vraiment créateur d'emplois, comme on le dit ?

Gérard WOLF, *président de "ville durable", MEDEF International*.- Ah oui, c'est très créateur d'emplois. Quand vous programmez les choses dans le bon sens, vous aurez derrière la déclinaison de tout ce qui fait une ville, c'est-à-dire le logement, l'eau, l'énergie, le traitement des déchets, les transports urbains.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- C'est créateur d'emplois ici en France ?

Gérard WOLF, *président de "ville durable", MEDEF International*.- Oui, Madame ! oui, c'est créateur d'emplois en France. Oui, c'est créateur d'emplois bien sûr localement mais aussi en France parce que les logiciels pour Mexico, Abidjan... sont des logiciels qui vont faire travailler des entreprises françaises. Lorsqu'on travaille sur l'assainissement, Suez Environnement, pour ne pas la citer, à Maputo ou à Alger, c'est créateur d'emplois localement mais aussi en France aussi parce qu'il faut avoir ce qu'on appelle des back offices, c'est-à-dire des endroits où on va progressivement construire les solutions qui ensuite vont faire l'objet de transfert de technologies. Oui, c'est nettement producteur et créateur d'emplois en France et d'emplois "verts" au sens de participant justement à des villes plus écologiques.

J'insiste là-dessus parce que, nous, nous considérons que si on ne règle pas le problème des villes, comme plusieurs intervenants l'ont dit, on ne réglera rien. On peut régler ce qu'on veut par la voie des conventions internationales, si tant est qu'on arrive à les faire passer, mais en attendant le maire de Shanghai ou de Shenzhen, ce dont ils ont besoin, c'est de construire quelque chose qui soit résilient, plus propre et qui ne soit pas en situation d'être fait à la petite semaine. Sinon, derrière, on va être obligé de redémonter ce qui a été fait, c'est le cas à Johannesburg, à Abidjan, vous avez peut-être entendu que 5 000 personnes ont été expulsées la semaine dernière à Abidjan de logements qui sont des taudis, à Bogota et un peu partout.

Voilà ce qu'on essaie de faire.

Il y a l'initiative des pouvoirs publics qui s'appelle Viva Police. Nous, nous construisons une taskforce. J'en profite pour dire que nous avons besoin des élus parce que les élus à la fois sont impliqués en France mais ils sont très souvent membres, par les différents systèmes de coopération décentralisée ou de jumelage, de coopérations internationales. Il est clair que les entreprises françaises peuvent gagner des emplois, tant mieux ! mais très souvent il faut qu'avec les villes des pays émergents puissent être également établies des relations un peu politiques.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- On va laisser Jean-Paul Chanteguet conclure dans un tout petit instant mais, juste avant, je vais laisser la parole à Stéphanie Savel. On a beaucoup parlé d'impliquer la société civile, cela passe, on l'a dit, par l'éducation, mais cela passe aussi par le financement. On a souvent parlé ici des systèmes de crowdfunding, ces systèmes de financement sont véritablement en explosion, je crois ?

Stéphanie SAVEL, *Directrice générale de WiSEED*.- Oui, très clairement depuis quelques années.

Je voudrais d'abord faire une petite introduction. Je suis ravie d'être ici pour être le porte-parole de ces acteurs peu sollicités que le Président Bartolone évoquait tout à l'heure, à savoir les entreprises petites, jeunes, innovantes, ces fameuses start up dont on soutient la création en France et malheureusement dont on bloque volontairement ou pas le développement, notamment celles qui travaillent sur la transition écologique et énergétique.

Sur le développement de ces innovations portées par ces jeunes entreprises, il y a un vrai problème d'accès au marché qui est bloqué par nos grands champions nationaux et un problème de financement de ces jeunes start up. Le crowdfunding, le financement par la foule, j'aime bien cette traduction...

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Le financement participatif aussi.

Stéphanie SAVEL, *Directrice générale de WiSEED*.- Ce n'est pas la même chose ! littéralement le crowdfunding, c'est le financement par la foule. La finance participative, de mon point de vue, est une mauvaise traduction française qui est la source de toutes les récupérations possibles, comme l'est l'ISR, l'investissement socialement responsable, ou l'Impact Invest. Je préfère rester sur le financement par la foule, d'autant plus sur la transition écologique puisqu'on parle de mobiliser les citoyens et de créer un élan.

C'est effectivement une toute jeune industrie qui est apparue en France depuis très peu de temps, qui connaît une croissance à deux chiffres et dont l'activité double tous les ans depuis deux ans. On est encore petit et ridicule, c'est ce que nous opposent nos détracteurs, puisqu'à la fin du 1^{er} semestre 2014, on comptait 1 million de souscripteurs cumulés, c'est-à-dire des particuliers qui financent des projets. Néanmoins au 1^{er} semestre 2014, les montants financés représentent 66 millions d'euros.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- 1 million de souscripteurs pour 66 millions d'euros.

Stéphanie SAVEL, *Directrice générale de WiSEED*.- Oui, c'est le double de l'année 2013, c'est 10 % du Fonds National d'amorçage qui est de 600 millions d'euros. On est sur un vrai essor qui correspond dans la société à la fois à un mouvement de défiance vis-à-vis de l'intermédiation bancaire et financière, à la volonté aussi de donner un vrai sens à son épargne, de tracer la destination de son épargne et de faire le vrai choix de la proximité, qu'elle soit locale ou de valeur, notamment pour le financement de la transition écologique.

Je veux juste citer quelques chiffres de WiSEED qui est la plateforme pionnière de financement participatif, financement par la foule en capital de start-up, création en 2008, depuis 5 ans, date d'opérationnalité de la plateforme, 44 start-up ont été financées dont 25 % qui portent sur la transition écologique et énergétique. Ce sont 35 % des montants qui ont été aussi fléchés sur ces entreprises-là, sur les dix millions qui sont passés sur la plate-forme. Cela veut dire qu'il y a une vraie appétence parmi la foule pour financer ces projets. Ils en ont bien besoin puisqu'ils sont absolument délaissés des acteurs traditionnels.

Je crois qu'il y a un vrai mouvement et on n'est pas dans l'effet de mode, mouvement qui est en plus porté par la réglementation applicable depuis le 1^{er} octobre, qui crée un vrai cadre réglementaire, utile, qui crédibilise ce métier, qui légitime notre action et qui crée la confiance dans le grand public.

Mais on peut encore faire beaucoup de choses et je termine par deux suggestions :

D'abord, Messieurs et Mesdames, les élus, vous pouvez et devez faire des choses en matière de financement participatif et de crowdfunding. Emparez-vous de ce sujet à l'échelon territorial parce que c'est un formidable outil de mobilisation de l'épargne locale sur des projets locaux et notamment en matière de transition écologique et énergétique. C'est aussi un outil qui favorise l'acceptabilité sociale de ces projets parce que quand on finance un projet éolien ou photovoltaïque ou de méthanisation par l'épargne locale, on a déjà fait un grand pas dans le mouvement d'acceptabilité. Et c'est un outil de mobilisation des citoyens, je dirai même plus, des

épargne acteurs, des citoyens qui deviennent acteurs de leur épargne. Il faut y aller. On peut en reparler volontiers.

Et deuxième suggestion ou souhait, résistez aussi à la pression des lobbyistes qui veulent soit tuer dans l'oeuf ce mouvement naissant, soit se le réapproprier, voire se le racheter. Vous avez encore des choses à faire au niveau de deux lois, notamment la première actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, sur l'article 27, il y a des choses à faire – on n'en est qu'à l'article 1, donc vous avez le temps – pour flécher et ouvrir le financement participatif ; et autre suggestion sur le projet de loi de finance...

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Très vite, s'il vous plaît !

Stéphanie SAVEL, *Directrice générale de WiSEED*.- ...j'en reparlerai avec vous très volontiers.

Amandine BEGOT, *journaliste i-Télé*.- Jean-Paul Chanteguet, je vous laisse conclure.

Jean-Paul CHANTEGUET, *député, Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*.- Un mot rapidement pour conclure cette rencontre.

J'ai écouté les différents intervenants même si je suis arrivé un petit peu tard. Les défis, ont été rappelés : tout d'abord, le climat, la biodiversité et les enjeux qui sont liés aux déchets, en particulier à la mise en place de l'économie circulaire.

Je retiens des différentes interventions le rôle que jouent et que joueront demain les territoires et les entreprises. On voit bien que les enjeux sont particulièrement forts. L'État bien sûr a son niveau : fixer les grands objectifs, arrêter les grandes orientations. Mais l'action se passe dans les territoires et il est vrai que nous attendons tous, et j'attends moi le premier, une grande loi de décentralisation, une grande loi restructurant l'organisation territoriale.

Et il y a une dimension qui est rarement abordée, celle des finances locales et des collectivités territoriales parce que, sans moyens financiers et sans véritables compétences, je pense que les territoires et les collectivités territoriales seront un peu en difficulté. C'est bien de faire appel aux collectivités territoriales, faut-il encore qu'elles en aient à la fois les compétences et les moyens.

Les entreprises, elles sont présentes, elles agissent, vous l'avez rappelé, dans nos territoires, elles agissent aussi beaucoup à l'international au travers de leur savoir-faire, de leurs compétences et c'est forcément une chance à la fois pour la France et au plan international.

Je voudrais dire quelques mots sur le climat et sur la chance que nous avons d'accueillir en 2015, dans quelques mois maintenant, le sommet sur le réchauffement climatique.

Le Président Fabius disait : "ce ne fut pas difficile pour nous puisque nous étions les seuls candidats", je reprends ses propos, Monsieur Guignard, je ne lui fais pas d'affront en disant cela.

Néanmoins, cette chance, il faut essayer de la saisir. C'est un projet particulièrement enthousiasmant et qui doit nous responsabiliser. Mais c'est difficile pour les élus que nous sommes et en particulier pour les parlementaires.

Quelle place pouvons-nous trouver dans la préparation de ce sommet ?

Nous ne pouvons pas bien entendu nous intégrer aux négociations climatiques, aux négociations diplomatiques, aux négociations onusiennes. Nous n'avons pas notre place et nous n'y trouverons pas notre place, bien entendu. Et je crois que nous ne devons pas avoir la prétention d'influer sur le résultat d'un accord demain de la COP21 à Bruxelles. C'est impossible.

Par contre, nous pouvons demain, c'est le message que j'ai transmis au Président Bartolone, essayer de nous organiser à la fois pour faire peut-être quelques manifestations et pour porter un message dans le cadre de la COP21. Une initiative a d'ailleurs été prise et relayée au niveau national, initiative prise par Mission publique mais aussi par la CNDP, la Commission Nationale du Débat Public, et relayée par une fondation danoise Émissions publiques, il en

d'ailleurs été question lors d'un précédent Mardi de l'Avenir, il s'agit d'un grand débat citoyen planétaire qui pourrait être organisé dans cent pays en même temps au mois de juin. Il peut naître de ce grand débat planétaire à la fois des demandes mais aussi peut-être un vrai message qui pourrait être adressé aux responsables politiques des différents pays. Nous sommes aujourd'hui avec le Président Bartolone en train de rechercher des financements.

Je lance un appel : il faut pouvoir demain financer ce grand débat citoyen planétaire dont le budget est de 1,5 million d'euros. Je sais que des démarches ont déjà été faites.

Voilà ce que je voulais vous dire en vous remerciant tous, au nom de Claude Bartolone. Je le dis souvent : nous terminons la journée plus intelligents que le matin et je trouve que c'est formidable. Vous avez fait des interventions très fortes et souvent très complémentaires. C'est plein de richesse et véritablement plein d'espoir. On peut arriver à marier, c'est le sens de ce grand débat planétaire citoyen, à la fois la démocratie parlementaire mais aussi la démocratie citoyenne et la démocratie participative. Par votre présence, vous participez à cette démocratie participative. Vous avez besoin de nous mais nous avons surtout besoin de vous. Merci beaucoup !

Applaudissements

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Quelle place pour nos territoires d'Outre-mer : spécificités locales et politiques nationales ?

Mardi 4 novembre 2014.

*

* *

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.*-

Madame la Ministre des Outre-mer, chère George PAU-LANGEVIN,
Monsieur le membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,
Monsieur le prix Nobel de la Paix, cher Jean JOUZEL,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les représentants des ONG,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Nous voici réunis pour une nouvelle édition des Mardis de l'Avenir, ce soir consacrée à nos territoires d'Outre-mer. J'ai souhaité que nous traitions de leur place dans la transition écologique.

Le choix de la date pour cette séance est, je dois le dire, extrêmement cartésien, je dirai même plus, scientifique, puisqu'il s'est agi de la faire coïncider avec l'examen dans l'hémicycle des crédits de la mission Outre-mer du projet de loi de finances pour 2015 qui viennent d'être adoptés, il y a à peine une demi-heure. Cette édition des Mardis de l'Avenir s'inscrit dans une séquence où l'Outre-mer est au cœur de l'actualité.

Je pense tout d'abord à la 2ème Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique dans les Outre-mer européens, qui s'est déroulée en Guadeloupe du 22 au 25 octobre, et à laquelle la Ministre des Outre-mer George PAU-LANGEVIN a participé.

Autre actualité, la conférence sur les enjeux économiques et stratégiques de l'Outre-mer français du Pacifique qui aura lieu demain à l'Assemblée nationale et que j'ouvrirai. Elle est organisée par l'Association des CCI des Outre-mer et par la Fédération des entreprises d'Outre-mer dont le Président Jean-Pierre PHILIBERT est à nos côtés ce soir et je l'en remercie.

Enfin, dernière actualité, la 10ème édition de la Route du Rhum où les 91 voiliers engagés se sont élancés dimanche de Saint-Malo pour rejoindre la Guadeloupe. Je ne la mentionne pas simplement pour terminer sur une note sportive, ni sans arrière-pensée. Les navigateurs sont des amoureux de la mer. Ils connaissent très bien tous ses atouts et tous ses dangers, et ont compris, avant tout le monde, l'intérêt de la préserver. Beaucoup sont ainsi devenus militants.

Nous recevons, il y a un mois dans les Mardis de l'Avenir, Catherine CHABAUD, navigatrice et ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat. Catherine CHABAUD a lancé un appel à destination des skippers de la Route du Rhum pour qu'ils témoignent de l'état de l'océan et du lien entre océan et atmosphère. Nos océans sont des puits de carbone naturels qui permettent d'absorber une grande partie des émissions de CO2 provenant des activités humaines, mais la dégradation des écosystèmes sous-marins diminue ces capacités d'absorption. Préserver les écosystèmes subaquatiques aide donc à réguler le climat !

Nos territoires d'Outre-mer sont spécifiques à bien des égards et je ne pense pas uniquement à leur éloignement.

Mais spécificité ne signifie pas unicité. Les territoires ultramarins sont tous différents les uns des autres.

Il faut donc se prémunir contre une approche simpliste. Chaque territoire d'Outre-mer est singulier. Il s'agit d'ailleurs bien du Ministère des Outre-mer.

Toutefois, on peut dégager un certain nombre de traits communs :

- tout d'abord, le patrimoine naturel exceptionnel de l'Outre-mer qui représente une richesse et un atout considérable pour notre pays. 80% de la biodiversité terrestre de la France et plus de 95% de la biodiversité marine se trouvent en Outre-mer. C'est en Outre-mer française que se trouvent 10% des récifs coralliens et lagons de la planète.

- n'oublions pas la mer qui sépare certes, mais qui fait surtout que, grâce aux Outre-mer, la France est présente dans les cinq océans de la planète, en zones tropicale, équatoriale, australe, antarctique. La France possède ainsi le deuxième domaine maritime mondial, derrière les États-Unis, et s'assure une présence géostratégique dans tous les océans du globe, au point de pouvoir faire le tour de la planète sans jamais sortir de ses eaux territoriales !

- les Outre-mer renferment un potentiel important pour le développement des énergies renouvelables. Ces énergies nouvelles sont tirées de ressources dont les collectivités d'Outre-mer sont particulièrement bien pourvues et disposent à profusion : la mer, le soleil, l'air, la biomasse...

Et pourtant, les territoires ultramarins affrontent en commun :

- un chômage beaucoup plus élevé qu'en métropole ;
- une dépendance à l'énergie fossile importée très forte. La production électrique y est ainsi très intensive en émissions carbone, beaucoup plus qu'en métropole.
- des impacts du changement climatique plus rapides et plus forts qu'en métropole. Les effets sont déjà perceptibles.
- et une biodiversité en danger menaçant aussi notre culture. La France est présente dans 5 des 34 « points chauds » de la biodiversité mondiale. Elle se classe au 9ème rang mondial pour le nombre d'espèces animales et végétales menacées.

Quand on met en face les richesses et les atouts des territoires d'Outre-mer et la réalité des défis économiques, environnementaux et sociaux, un sentiment paradoxal nous saisit et nous amène à dresser certains constats et à nous questionner.

Premier constat, nous avons tout d'abord une responsabilité qui nous oblige collectivement pour préserver cette biodiversité unique des Outre-mer français et lutter contre le dérèglement climatique. Nous sommes engagés sur la route mais le chemin est encore long. Il y a eu de grandes avancées, je pense au projet de loi sur la transition énergétique, et nous avons ce soir parmi nous les députés qui ont contribué à améliorer ce texte, notamment sur la question de l'énergie en Outre-mer. Il y aura bientôt la loi sur la biodiversité. Il y a eu le « message de la Guadeloupe » il y a dix jours, mais tous les freins aux changements de comportement et à l'instauration d'un nouveau modèle de développement n'ont pas encore été supprimés. Ces textes et leurs objectifs doivent pouvoir irriguer toutes les politiques et toutes les décisions publiques.

Je le dis souvent, nous avons tendance à trop fonctionner en silo en France.

Or, face à ces défis et à ces enjeux, nous avons besoin de transversalité et de cohérence. Je prends un exemple concret qui trouve malheureusement une répercussion dramatique avec l'actualité. Nous devons être très vigilants sur la cohérence des investissements publics et leurs impacts sur l'environnement. Si le principe « éviter, réduire, compenser » qui prévaut en cas de grand projet d'aménagement pour permettre la protection de la nature est issu d'une loi de 1976 et n'a donc rien de nouveau, nous avons malheureusement en France bien du mal à le respecter. En métropole comme en Outre-mer, on applique très vite – trop vite ! – le volet « compenser », avant de bien étudier les premières étapes de la réflexion « éviter et réduire ».

Ainsi, plutôt que de toujours penser que la solution est une nouvelle source de financement (et je ne dis pas qu'il n'en faut pas !), commençons déjà dans cette période économique et budgétaire difficile à mettre en cohérence nos discours et nos politiques. Mieux comprises, elles susciteront ainsi moins de contestations.

Deuxième constat, la transition énergétique est un devoir mais c'est aussi une chance. Elle permet non seulement d'apporter des réponses à la crise environnementale, mais aussi aux crises économique et sociale. C'est vrai en métropole, c'est encore plus vrai en Outre-mer. La transition énergétique est particulièrement cruciale dans nos territoires ultramarins car c'est une arme puissante contre le chômage et pour le développement économique en créant un nouveau modèle de croissance et des emplois non délocalisables.

Compte tenu de leurs atouts et de l'importance de leurs ressources dans le domaine des énergies nouvelles, les territoires ultramarins ne vont plus devoir rattraper la métropole comme on a pu l'entendre trop souvent, mais ils vont devancer la métropole, devenir les leaders et la vitrine de notre pays en matière d'énergies nouvelles et de transition énergétique.

Enfin, la question qui se pose après avoir dit tout cela, c'est bien entendu la place du regard vers l'Outre-mer et la prise en compte des spécificités et des besoins locaux dans les politiques publiques. C'est le fil conducteur de cette séance. Le développement durable, c'est adapter l'action publique aux réalités de terrain. De même qu'il y a des différences entre les grandes métropoles urbaines et les territoires ruraux, il faut prendre en compte les spécificités des Outre-mer.

Concernant les Outre-mer, cela pose aussi la question du centre de gravité dans les relations avec l'extérieur et la place de la coopération régionale.

Enfin, les Outre-mer doivent permettre de changer notre regard sur la mer. Les Outre-mer, c'est un peu de France dans tous les océans et mers du monde. La France a un linéaire maritime extraordinaire que nous n'exploitons pas et ne valorisons pas assez. Nous avons peu de grands ports par exemple. La mer renferme d'incroyables richesses en termes d'énergies marines, de molécules ayant des applications majeures en pharmacologie par exemple... Il nous faut améliorer nos connaissances. Mieux connaître pour mieux protéger. L'océan est notre avenir ! Il nous faut moins tourner le dos à la mer. Lorsque vous voyez, même en termes d'urbanisme, le nombre de villes qui tournent le dos à la mer, ce n'est pas neutre comme conception du rapport à la mer.

Je pense avec Honoré de Balzac que « c'est un signe de médiocrité que d'être incapable d'enthousiasme ». Je suis donc résolument optimiste et enthousiaste quant à notre capacité à trouver des solutions. La France regorge de talents, de forces et de créativité pour construire une société durable, plus respectueuse de l'environnement, économiquement plus performante et socialement plus juste.

Sans plus attendre, je donne la parole à notre grande prêtresse de ces Mardis de l'Avenir, Amandine Bégot qui va animer la soirée.

Merci de votre attention.

(applaudissements)

Introduction au débat

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*. - Merci beaucoup, je vais finir pas rougir !

Bonsoir à tous ! Je suis ravie de vous retrouver. Il y a beaucoup de têtes connues, des habitués des Mardis de l'Avenir que l'on retrouve chaque mois, cela fait plaisir.

Pour ceux qui viennent pour la première fois, je rappelle le principe de nos échanges : il ne s'agit pas de faire de longs discours mais vraiment d'échanger, que chacun puisse prendre la parole. Il y a bien sûr des intervenants prévus mais je vous invite à poser des questions et à réagir. La richesse des Mardis de l'Avenir, c'est vous qui la faites.

On a naturellement un fil conducteur en trois parties : on parlera d'abord des spécificités propres aux départements et territoires d'Outre-mer ; on abordera ensuite l'enjeu social et économique lié à la transition énergétique et climatique ; enfin, dans un troisième temps, on parlera de biodiversité, le Président l'a rappelé à l'instant, 80 % de la biodiversité terrestre de la France se trouve en Outre-mer.

I. Des territoires d'Outre-mer spécifiques et très vulnérables à la dégradation de l'environnement.

Madame la Ministre, bonsoir. Je me tourne d'abord vers vous, bienvenue !

Quels sont les enjeux de la transition énergétique écologique dans les territoires d'Outre-mer ?

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*.- Je salue tous les participants, notamment les parlementaires, les présidents d'associations ainsi que le vice-président du GIEC.

Pour les Outre-mer, on peut dire que l'enjeu est particulièrement important. Nous avons aujourd'hui à la fois des territoires qui ont des possibilités considérables en matière d'énergie solaire, thermique, de toutes sortes d'énergies renouvelables alors que nous avons des situations aujourd'hui où on est très souvent obligé d'importer du fuel puisque ces territoires ne sont pas interconnectés et, par conséquent, la production d'énergie est souvent à la fois coûteuse et ne respecte pas ce que nous souhaitons en termes de sobriété.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- C'est paradoxal !

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*.- C'est important de constater que ces sujets-là dorénavant intéressent, passionnent même les Ultramarins. Il y a eu la semaine dernière cette conférence dont vous avez parlé avec le message de la Guadeloupe disant comment aujourd'hui il fallait renouveler les énergies, comment produire de l'énergie dans les territoires d'Outre-mer, comment il fallait aujourd'hui y préserver la biodiversité, comment il fallait être économe en matière de déchets.

Ce sont des perspectives nouvelles parce que cela permet d'avoir une croissance plus sobre en énergie et d'expérimenter aussi des systèmes qui peuvent être utiles à l'échelle de la France en général. Dans les Outre-mer, on lance des expériences originales, comme la climatisation par l'eau de l'océan, cela se fait en Polynésie, ou comme le fonctionnement de centrales à la biomasse, il y a toutes sortes de nouveautés qui sont aujourd'hui expérimentées qui permettent que, dans les Outre-mer, la transition énergétique devienne une préoccupation et un succès et qui permettent aussi d'expérimenter de nouveaux systèmes qui vont être utiles à la transition énergétique de notre pays.

Il y a eu récemment une discussion assez approfondie sur ces sujets grâce au projet de loi qui a été porté par Ségolène ROYAL. Il est vrai que la présence des députés d'Outre-mer a été très importante, ce qui montre que pour eux le sujet était significatif pour la croissance dans les Outre-mer.

Il me semble que ce que nous avons à faire aujourd'hui est d'abord d'essayer de lutter contre des dégradations qu'on voit trop souvent dans les Outre-mer. Aujourd'hui, on est confronté à un problème d'envahissement par des algues sargasses qui sont à la fois nuisibles pour l'esthétique et aussi pour la santé des gens. On a affaire souvent à une accélération de phénomènes climatiques qui sont dangereux. On a, par exemple, à Saint-Martin, une succession d'ouragans. Tout cela démontre qu'on a intérêt à lutter pour que le climat soit sauvegardé et que, ce faisant, on travaille à la fois pour les Outre-mer mais aussi pour la France et la planète en général.

Il va y avoir prochainement une conférence environnementale à Paris et nous allons aborder ces questions pour lancer ultérieurement la grande conférence qui se tiendra l'année prochaine, la COP 21, où la France a un rôle tout à fait déterminant. Je souhaite qu'on se mobilise et qu'on n'oublie pas le rôle essentiel que les Outre-mer ont à jouer dans la biodiversité de la France en général et pour permettre à la transition énergétique de se faire dans de bonnes conditions.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- D'un mot, vous êtes ministre des Outre-mer, il y a autant de spécificités que de territoires, d'après vous, il faut une politique ou des politiques ?

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer.*- Il faut que nous arrivions à adapter l'effort qui est fait dans chaque territoire à la réalité du territoire. Par exemple, sur la Guyane, on a des populations qui sont très loin d'EDF et qui se débrouillent pour faire une énergie à partir de fuel importé. On se dit qu'il y a quelque chose d'un peu absurde que de faire remonter en pirogue du fuel alors qu'on a une rivière formidable, le soleil, donc trouver de nouvelles manières de produire de l'énergie dans les Outre-mer dépendra aussi du territoire. Dans les TAF, il n'y a pas beaucoup de population mais il y a des champs d'expérimentation pour la recherche qui sont remarquables.

Nous avons besoin à la fois de réfléchir sur une politique générale, sur un certain nombre de concepts et de principes qui sont à respecter et ce sont ces principes qui ont été réaffirmés lors de la conférence qui a eu lieu à Basse Terre mais nous avons besoin aussi, et c'est cela qui d'ailleurs est tout à fait passionnant, dans chaque territoire de réfléchir à la meilleure manière d'utiliser des atouts du territoire pour produire de l'énergie à meilleur coût et dans des conditions qui soient viables écologiquement.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Merci beaucoup, n'hésitez pas à réintervenir.

Je me tourne vers Jean JOUZEL, climatologue, Vice-Président du GIEC, prix Nobel de la Paix, bonsoir ! Ces territoires sont spécifiques sur le plan du changement climatique. Vous avez remis, il y a quelques semaines, un rapport au gouvernement sur le climat de la France au XXIème siècle et, pour la première fois, il y a des projections sur les Outre-mer. Quelles sont les grandes lignes de ce rapport sur les Outre-mer ?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*- Ce rapport s'inscrit dans l'idée de décliner sur la France les scénarios du GIEC. En fait, je n'ai pas fait grand-chose, ce sont les collègues de Météo France et de l'Institut Pierre-Simon Laplace essentiellement qui ont travaillé, mon rôle était de coordonner, rôle que je pense avoir fait à peu près. Mais les modélisations proviennent des deux groupes de modélisation français.

L'accent a été mis sur deux scénarios : l'un où on ne fait rien pour lutter contre le réchauffement climatique, c'est un scénario très émetteur ; l'autre scénario dans lequel les mesures sont mises en oeuvre pour respecter cet objectif de 2 degrés qui sera au centre de la Conférence de Paris.

Premier scénario très émetteur :

La température moyenne de la planète augmente plutôt autour de 4 degrés à la fin du siècle. Pour ce qui concerne les Outre-mer, c'est un peu moins – on a essentiellement centré notre analyse sur la Nouvelle Calédonie, Tahiti, Antilles et Réunion, donc des territoires ultramarins – c'est 3,5 degrés, tout simplement parce que l'océan se réchauffe un peu moins vite que les continents et la moyenne globale. C'est un point intéressant. Dans le cadre de ce scénario, j'espère qu'on ne le suivra pas, le réchauffement se poursuit, comme à l'échelle globale au siècle prochain si rien n'est fait.

Autre caractéristique de ce scénario : ce sont des diminutions de précipitations qui sont notables. Le problème, c'est que c'est surtout pendant la saison sèche, donc certaines régions, qui pourraient déjà avoir des problèmes d'approvisionnement en eau, verraient ces problèmes encore un peu accentués .

Troisième point, on s'est limité aux aspects physiques du réchauffement climatique, ce sont les cyclones. Grande question des cyclones puisqu'il est vrai que les études sont difficiles à la fois sur l'attribution de l'augmentation des cyclones, ce qui est le cas, par exemple, dans l'Atlantique et aussi sur la projection. Mais généralement, ce à quoi on s'attend dans un climat plus chaud, c'est non pas un plus grand nombre de cyclones mais des cyclones plus intenses. On comprend de façon très simple que les dégâts que ces cyclones provoquent sont largement liés à l'intensité du cyclone.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Les spécificités sont forcément liées à l'océan ?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*- A l'océan, oui, et aussi au niveau des impacts. Elles sont liées à l'océan, et quand on parle d'océan, on parle élévation du niveau de la mer, cela peut être jusqu'à 1 mètre et se poursuivre dans le cadre de ce scénario...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela veut dire des territoires qui disparaissent ou pas ?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*- Il n'y a pas de disparition de territoire mais il y a quand même des côtes qui vont avoir des problèmes, dans les Antilles notamment, peut-être moins à la Réunion, c'est vrai aussi pour la France métropolitaine, même s'il est vrai que la France globalement n'est quand même pas aux avant-postes des problèmes, quand on parle élévation du niveau de la mer, on pense tout de suite au Bangladesh ou au delta du Nil, mais il y a aussi des problèmes dans les Outre-mer.

Surtout, pour moi, le problème de l'océan, c'est son acidification et son augmentation de température. L'acidification de l'océan, dans le dernier rapport du GIEC, il est bien montré que la productivité marine, c'est important pour toute l'économie, risque d'être affectée par l'acidification de l'océan. Si on parle de la Nouvelle Calédonie, de Tahiti et un peu dans les Antilles, les récifs coralliens risquent d'être affectés à la fois par l'acidification de l'océan et par l'augmentation de température des eaux de surface. Les deux se combinent pour risquer de mettre à mal les récifs coralliens.

Sur le continent, je pense qu'un des points importants, ce sera évoqué dans la troisième partie, c'est le risque de perte importante de la biodiversité. Le réchauffement climatique sera un facteur qui amplifiera le phénomène de perte de la biodiversité. Il y a d'autres points, comme les problèmes de santé liés à des vecteurs tropicaux.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous évoquez le scénario du pire, ce n'est pas irréversible. S'il y avait deux trois choses à faire, je sais bien que c'est facile de poser la question comme ça, mais que faudrait-il faire?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*- Deux ou trois choses à faire.... Au niveau des Etats, je me tourne vers les politiques, c'est d'avoir un accord à Paris qui soit, j'aime bien l'agenda positif, ambitieux.

L'ambition, si on donne des chiffres, c'est quelque chose qu'on exprime très clairement dans le dernier rapport du GIEC. Il faut passer d'une énergie largement carbonée à une énergie sobre en carbone.

Pourquoi ? Quand on regarde la température à long terme, le réchauffement climatique à long terme, celui dont on parle dans ces accords climatiques, ce sont les quantités cumulées de gaz carbonique qui gouvernent vraiment la température moyenne à stabilisation. On sait de façon claire qu'on a en gros déjà émis les deux tiers de ce que l'on a le droit d'émettre pour rester en dessous de 2 degrés. Si on veut rester en dessous de 2 degrés, on n'a plus que 25 ans d'émissions au rythme actuel.

Un autre chiffre, pour faire cela, on devrait laisser à peu près dans le sol, sauf à faire du piégeage-stockage de gaz carbonique, 80 % des réserves de ce qui est facilement accessible. Ce sont des chiffres très clairs. Il faut passer d'un mode de développement qui est celui de ma génération complètement construit autour des énergies fossiles vers un mode de développement qui se construise sur les renouvelables, sur le nucléaire pour les pays qui l'acceptent, sur le piégeage-stockage de gaz carbonique. C'est toute la transformation à faire et elle est riche aussi d'opportunités.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Sur les Outre-mer, s'il y a une chose à faire ?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*- Je suis au Conseil Économique, Social et Environnemental, je me suis impliqué dans un rapport sur la transition énergétique, j'étais co-rapporteur de la loi sur la transition énergétique au titre du CESE, il est clair que, pour les Outre-mer, il y a une carte à jouer énormément, je ne vais pas répéter ce

qui a été dit sur les renouvelables mais c'est vraiment une carte à jouer à la fois en termes de lutte contre le réchauffement climatique et aussi de développement économique.

Il y a aussi tous les problèmes d'adaptation qui sont assez spécifiques en termes de réchauffement climatique puisque, de toute façon on aura un réchauffement climatique et que, dans les Outre-mer, certains sont déjà des régions tropicales, et donc ce n'est pas si facile. Il faut aussi penser à l'adaptation, ce sont des aspects spécifiques des Outre-mer.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On reviendra sur l'enjeu économique et social dans quelques minutes.

Benoît HARTMANN, vous êtes Directeur des relations extérieures de France Nature Environnement, ces territoires sont spécifiques, parce qu'ils sont loin, dans leur relation à l'Etat. La FNE est une fédération d'associations départementales et régionales, 3 000 associations au total, vous comptez des associations ultra-marines parmi vos adhérents, vous êtes leur porte-parole ce soir. Que disent-elles de cela ? de l'éloignement, de la réglementation qui s'applique en métropole et qui ne s'applique pas forcément là-bas ?

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement.*- Effectivement, nous avons des retours de nos associations présentes dans tous les Outre-mer qui témoignent de cette spécificité étrange qui fait que, par exemple, la directive cadre sur le milieu marin ne s'applique pas, que les zones Natura 2000 ne s'appliquent pas, que certaines dispositions de la loi littoral, qui protège le littoral, cette fameuse bande des 200 mètres d'une urbanisation sauvage, ne s'appliquent pas. On a un véritable regret avec l'impression d'une justice et d'un État parfois à deux vitesses où on autorise par exemple des dérogations pour l'utilisation du Chlordécone pendant des années alors qu'on l'interdit sur notre territoire, alors même que les États-Unis l'ont interdit dès les années 70.

Le sentiment de ce particularisme mais qui parfois s'exprime par une forme de délaissement est malheureusement très fort.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Un sentiment d'abandon ?

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement.*- Parfois un sentiment d'abandon mais plutôt un sentiment de marginalité. C'est-à-dire l'impression d'être laissé sur des marges alors même que, vous le disiez tout à l'heure, l'enjeu est central. L'enjeu est central parce que 90 % de notre biodiversité est concentrée dans ces espaces.

Vous évoquiez le fait que nous sommes la deuxième zone économique mondiale en mer. Les Outre-mer européens sont la première zone économique mondiale en mer.

Vous l'évoquiez aussi, nous avons une responsabilité immense en tant qu'Etat français sur les Etats qui abritent des récifs coralliens parce que nous avons ici une problématique majeure en termes à la fois de changement climatique mais aussi en terme de ressources et d'économie citoyenne parce que ce sont des espaces productifs. Quand ces espaces s'effondrent, malheureusement c'est toute une économie et une culture qui s'effondre. On est face à un phénomène qui dépasse très largement les enjeux environnementaux et où la question à se poser est en termes économiques, environnementaux, culturels parce qu'on est sur des enjeux qui sont ancrés fondamentalement dans une culture qui bien souvent est marine, on a quelques Outre-mer qui ont une culture terrestre, alors qu'il n'y a pas d'électeurs en mer. Il n'y a pas de député de la mer. La mer, c'est l'espace auquel vous tournez le dos quand vous regardez la terre pour beaucoup de nos élus.

Nous essayons de sensibiliser sur le fait qu'une des spécificités de nos Outre-mer, on l'entendait pendant le Grenelle de la mer, est : quand on s'enfonce sous 5 centimètres d'eau, on ne sait plus ce qui se passe, on ne connaît pas la biodiversité que l'on veut protéger.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- En dessous de 5 centimètres sous la mer, on ne sait pas ce qu'il y a ?

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement.*- En dessous de 20 mètres en France métropolitaine, on ne sait pas ce qui se passe, en dessous de 5 centimètres d'eau à l'Outre-mer, on ne sait pas ce qui se passe. On ne comprend pas la biodiversité qu'on veut protéger.

On ne comprend pas cette biodiversité qui est sans doute une des richesses principales de ces Outre-mer extrêmement délaissée face à des solutions économiques plus tentantes, faciles et accessibles.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- La biodiversité, on va y revenir. Quelle est la solution face à ce sentiment de délaissement ?

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement*.- Sans doute que la solution, c'est d'abord une volonté politique très forte, c'est-à-dire une capacité intégratrice de se dire : il n'y a pas de territoire de seconde zone, il n'y a pas de projet de territoire qui soit à traiter après.

Oui, nos Outre-mer peuvent être des démonstrateurs fantastiques. Mais ne pensons pas que ce soit des lieux d'expérimentation. Nous ne sommes pas dans un délire où ce serait des espèces de zones test. Non ! Nous ne sommes pas du tout dans cette optique-là.

Nous sommes dans l'optique de dire : comment fait-on pour sortir d'un marasme économique et d'une difficulté immense pour beaucoup de nos territoires sans pour autant être obligé de tuer la poule aux œufs d'or ? Parce que malheureusement, les solutions qu'on nous propose : extension d'un aéroport, un port profond, souvent sont destructrices de ce qui nous, nous semble la richesse principale.

Par ailleurs, ces solutions font peser des risques sur des espaces qui sont eux-mêmes déjà extrêmement fragilisés. On l'évoquait : les récifs coralliens mais pas seulement : la forêt tropicale humide, la mangrove, le peu de mangrove française qui est battue en brèche et qui a une forte responsabilité dans l'augmentation de nos émissions de gaz à effet de serre alors que la mangrove a aussi la capacité de protéger ces territoires.

On sent bien qu'on est sur des enjeux qui sont cruciaux mais qui sont traités un peu une fois de temps en temps quand il y a la conférence de la Guadeloupe, pour faire des coups pendant le Grenelle de la mer où on annonce que chaque Outre-mer aura son démonstrateur d'énergie renouvelable. Et quand on arrive le moment de la décision, il ne se passe pas grand-chose.

On aimerait qu'une vraie volonté politique dise : le changement climatique, la nécessité de s'y adapter et de lutter contre est encore une chance, cette chance doit s'incarner dans nos Outre-mer avant que cela ne devienne une contrainte insurmontable. Si nous n'y prenons garde, cette contrainte deviendra insurmontable avec un récif corallien détruit, avec une économie déstructurée qui dépend à 100 % du pétrole, nous n'avons pas de plan B.

Notre grande inquiétude et l'inquiétude de nos associations sur le terrain, c'est : malheureusement, quand l'arbitrage vient entre des choix économiques avec des retours sur investissement rapides, bons pour l'électorat, sur le temps d'un mandat, il est bon de faire des aménagements portuaires, versus la protection du littoral qui peut prendre des années et qui met des années à avoir des retours sur investissements ni bancaires ni politiques, on voit bien que malheureusement l'arbitrage se fait très souvent à la faveur d'intérêts économiques de court terme alors que ceux de moyen terme et de long terme ne trouvent plus l'espace de dialogue.

Malheureusement, je fais partie de France Nature Environnement, je suis désolé de mettre cette dose de pathos, association dont Rémi Fraysse était membre. Que se passe-t-il dans notre société quand un botaniste va se faire tuer pour défendre ses idées ? N'est-ce pas le signe quelque part d'une démocratie participative malade où des intérêts minoritaires arrivent à faire entendre leur voix de façon majoritaire quand les intérêts publics n'arrivent pas à se faire entendre face à ces intérêts-là ?

Je suis désolé d'y revenir mais pour nous, c'est le même sentiment dans ces Outre-mer où parfois on a l'impression que l'intérêt portuaire est supérieur à celui du pêcheur et à celui qui essaie de développer un modèle économique qui ne tue pas la poule aux œufs d'or pour mettre les œufs et les tripes à l'air.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Madame la Ministre, vous avez peut-être une réaction ?

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*.- A chaque fois qu'on se déplace, que ce soit dans les Outre-mer ou dans les provinces françaises, je retrouve, pour des raisons différentes bizarrement ce sentiment d'abandon. Quand j'étais à la Réussite éducative, je suis allée dans les petits villages et les gens avaient l'impression qu'ils étaient oubliés. Je comprends que dans les Outre-mer les gens aient l'impression qu'ils sont loin du centre et que, par conséquent, ils n'arrivent pas à se faire entendre.

Mais je crois que nous avons toujours à essayer de concilier des impératifs qui sont souvent contradictoires. Il faut donc dans les Outre-mer que nous arrivions à préserver la nature et la biodiversité mais il faut aussi que nous permettions aux hommes de vivre et que, par conséquent, on arrive à avoir des activités économiques qui ne les obligent pas à quitter ces territoires magnifiques pour aller gagner leur vie ailleurs.

Je comprends que les élus aient aussi présent à l'esprit la nécessité de faire des ports, de faire des installations économiques permettant aux gens de vivre.

Mais il faut qu'on arrive à avoir des procédures de concertation qui soient suffisantes pour qu'en temps utile on puisse faire valoir les points de vue des uns et des autres. Nous sommes tous d'accord sur l'idée que personne ne devrait avoir à mourir pour défendre une idée quelle qu'elle soit. Mais il me semble que ce que nous avons à faire, c'est respecter les procédures, essayer de développer au maximum la démocratie participative et, lorsqu'une décision est prise, la respecter.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Ericka BAREIGTS, vous êtes députée de la Réunion, vous avez été rapporteure du projet de loi sur la transition énergétique en charge notamment du chapitre sur les Outre-mer. Ce sentiment d'abandon ou de délaissement, quand vous rencontrez vos électeurs, est-ce que vous le ressentez ? C'est une réalité ?

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion*.- Bonsoir à tous. Il y a dans nos territoires, c'est vrai, ce sentiment d'abandon, pas de façon spécifique sur ce sujet-là, cela peut être d'abandon ou d'incompréhension, en tout cas il vient de la difficulté de comprendre que certaines dispositions soient totalement incohérentes et inadaptées à nos territoires. C'est une vraie difficulté et peut-être encore plus sur la transition énergétique où véritablement rien ne se passera si la prise en compte des singularités n'est pas réalité. Oui, c'est globalement, ce sentiment pour répondre à votre question.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Le projet de loi sur la transition énergétique a permis un certain nombre d'avancées, qu'est-ce qu'il manque à vos yeux ?

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion*.- Je voudrais dire deux ou trois choses là-dessus.

D'abord que la transition énergétique est un sujet qui est un peu nouveau pour la Réunion, peut-être aussi pour d'autres territoires, où l'appropriation collective de ce sujet est nouvelle. Ce n'est pas un sujet qui fait la Une des discussions de la population. Les gens sont préoccupés par des questions de survie, par le travail, par le logement, ce sont les questions qui les préoccupent.

Après, faire le lien entre cette transition énergétique et les préoccupations du quotidien, il faut le faire, il faut l'expliquer parce qu'il y a un lien et que tout est lié. Parce que la transition énergétique pose la question du mode de vie, parce qu'elle pose la question de la survie, Jean JOUZEL le disait tout à l'heure, la transition énergétique est un véritable projet de société et de projet pour nos territoires. On peut construire de nouveaux territoires, une approche économique, une approche sociale, une urbanisation, un aménagement du territoire, une nouvelle vision de la relation dans nos grands océans avec nos grands voisins tout à fait nouvelle. On change de perspectives avec la transition énergétique. C'est un point, à mon sens, très important.

Le second élément, lorsque j'ai eu à travailler là-dessus et en amont sur le rapport concernant la transition énergétique, en mettant en perspective, je me suis interrogée sur le paradoxe entre ces richesses que tout le monde cite et le fait que nous soyons aussi carbonés sur nos territoires.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- C'est quoi ? C'est un manque de moyens ? un manque de volonté ?

Ericka BAREIGTS, députée (SRC) de la Réunion.- Non, c'est juste parce que nous avons dû rattraper des retards parce que le service public de l'énergie, c'était en 1970/1975 chez nous, alors qu'il était présent en 1936 et en 1946 sur l'hexagone, et qu'on a eu une évolution démographique très forte, donc un besoin très fort, et que la gouvernance de l'énergie n'a jamais été une gouvernance locale et a toujours été une gouvernance nationale avec comme fil conducteur de répondre à la demande pour aller vite. On allait vite pour répondre à la demande de la population.

C'est vrai qu'EDF qui fait le service public de l'énergie répond à cette demande en construisant vite. Pour construire vite, on fait du thermique et on carbonne. Comme nous ne sommes pas dans une projection de projet de société jusqu'à présent, cela pose le problème et la situation dans laquelle nous sommes.

Face à cela, comme on avait cette opportunité de la loi de transition, il fallait essayer d'inverser sinon on risque d'être toujours dans la même posture. C'était de dire : il faut qu'on se réapproprie notre politique énergétique. Donc, il y avait un problème de gouvernance.

Là-dessus, je voulais dire deux mots.

On a travaillé sur ce problème de gouvernance avec une écoute très constructive et très attentive de la Ministre en se disant que cette programmation pluriannuelle de l'investissement, qui était notre fil conducteur avec EDF, on allait la transformer en programmation pluriannuelle de l'énergie n'ont pas au niveau national mais au niveau local. Cela veut dire que la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, Mayotte etc. vont faire avec l'Etat notre programmation pluriannuel de l'énergie, c'est-à-dire que nous allons grâce à cela inverser les choses et avoir dans notre programme les outils qui nous permettront d'atteindre l'objectif que Serge a porté en amendement dans cette loi, à savoir être à 50 % de part d'énergies renouvelables en 2020.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Donc là, il n'y a plus qu'à faire, on est d'accord ?

Ericka BAREIGTS, députée (SRC) de la Réunion.- La PPE est faite, cela répond à la singularité de l'Outre-mer.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et cela va se faire facilement ?

Ericka BAREIGTS, députée (SRC) de la Réunion.- Cela devrait se faire facilement. Pourquoi je dis cela ? Parce que les territoires ne partent pas de rien non plus. Ils travaillent depuis très longtemps sur les schémas régionaux air climat, les territoires ont construit beaucoup de partenariats, sont très dynamiques, il y a des entreprises locales qui sont prêtes à s'investir et qui ont plein d'idées, on a des présidents de Région qui sont dynamiques et qui maîtrisent les sujets.

Maintenant, si vous n'avez pas la main, vous ne le faites pas. En reprenant la main sur nos politiques énergétiques, on peut le faire et on le fait bien sûr avec l'Etat, on ne le fait pas seul, mais cela veut dire qu'on aura une ambition, une exigence, pour nos territoires pour qu'on arrête de carboner, qu'on ne mette plus nos vies en danger et qu'on ne soit pas que dans de la survie.

II. Les enjeux économiques et sociaux de la transition énergétique

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- On va passer à la deuxième partie de nos échanges sur les enjeux économiques et sociaux de la transition énergétique.

Je voulais vous rappeler quelques chiffres :

On évoquait le taux de chômage qui est nettement plus élevé dans les Outre-mer : 1 actif sur 5 est au chômage dans chaque département avec un record à la Réunion de 29 % de taux de chômage. Le chômage y est trois fois plus élevé qu'en métropole.

Sur la question de la pauvreté, il y aurait, d'après l'INSEE, autant de personnes pauvres à la Réunion que dans le département des Bouches-du-Rhône qui compte deux fois et demi d'habitants.

La vie chère, on en parle souvent dans les Outre-mer, avec un décalage important des prix, notamment pour l'énergie, jusqu'à 35 % de plus pour des produits de première nécessité.

Serge LETCHIMY, vous êtes député de la Martinique, Président du Conseil Régional de Martinique. Est-ce une solution, cette transition énergétique, pour justement baisser le coût de l'énergie qui est une préoccupation dans les Outre-mer ?

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique .- Est-ce que je pourrais d'abord donner mon point de vue sur le débat que je viens d'entendre ?

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Oui, bien sûr !

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique .- Pour revenir sur la première partie de la discussion, j'ai entendu l'intervention du Président qui a dit : "sortons du silo". J'accepte cette formule parce que nous nous trouvons dans un silo où on est dépendant, pas seulement dans l'Outre-mer mais aussi dans la France hexagonale, de l'énergie fossile. Le mixte énergétique aujourd'hui en France est dans sa diversification privilégiée grâce au nucléaire qui sera ramené à 50 % d'ici 2025 avec la loi de Ségolène ROYAL.

Deuxièmement, j'ai entendu le discours extrêmement important sur le changement climatique avec toutes ses conséquences dans nos différents pays.

Et puis, j'ai entendu le discours que je connais de mon ami HARTMANN sur le lien entre l'écologie et le développement d'un pays. A la limite, je ne souhaite pas que mon pays soit dans une muséographie écologique extrêmement fermée avec aucun sens au développement ni de création d'activités et d'emplois.

La question centrale qui se pose aujourd'hui, c'est de savoir dans quelle situation on se trouve. Nous nous trouvons collectivement dans une errance en matière de transition énergétique et de politique de mutation climatique. Ce ne sont pas seulement les Antilles, l'Outre-mer, c'est aussi la France dans sa globalité. Je rappelle pour ceux qui ne veulent pas comprendre qu'en France hexagonale, c'est 14 % d'énergies renouvelables, alors que la Guyane actuellement est à 34 %, la Réunion autour de 37 % avec une forte présence de l'hydraulique, la Guadeloupe grâce à la géothermie 14 % d'énergies renouvelables...

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Nettement plus en avance que l'hexagone, en fait ?

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique .- Oui. Ce qu'il faut voir, c'est que le problème n'est pas que technique et financier parce que j'entends souvent : "il faut absolument investir !", le problème est mental, psychologique et très politique.

Pourquoi ? Parce que vous imaginez bien qu'on n'a pas attendu la transition énergétique dans nos pays pour travailler sur la résilience climatique et énergétique. La Martinique comme l'ensemble du monde se trouve dans la verticalité d'un processus d'énergie fossile qui rend tout le monde dépendant et qui pollue l'atmosphère. On est tous dans le même bain. Il ne faut pas isoler l'Outre-mer.

La chance que nous avons aujourd'hui, c'est que nous représentons effectivement 97 % de la surface maritime et 80 % de la biodiversité. On a un potentiel qui n'est pas encore trop abîmé pour nous permettre de renaître et d'inverser la perspective.

Peut-on inverser la perspective ? Oui, je pense qu'on peut le faire et rentrer dans un processus, non pas de construire un mixte énergétique comme ça parce qu'on peut tomber dans le piège du pétrole en utilisant certains processus d'énergies renouvelables : c'est le cas des panneaux photovoltaïques, on a même employé le terme "fermes agricoles photovoltaïques", on était parti dans une dynamique de sacrifier des milliers de terres agricoles en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion pour mettre des panneaux photovoltaïques au détriment de l'agriculture. Vous voyez, on peut aggraver l'organisation d'une société...

Amandine BEGOT.- Comment peut-on faire ? Vous disiez que c'était un problème mental.

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique.- Vous savez, moi je ne me sens pas délaissé, je suis extrêmement bien dans ma peau et les Martiniquais ne se sentent pas du tout délaissés. Le problème qui se pose depuis trente ans, c'est l'assimilationnisme économique qui a été privilégié dans un système où on n'a pas tenu compte des différences et des particularités. C'est ça qui s'est passé.

De telle sorte qu'aujourd'hui les productions énergétiques se sont le copier-coller de la production dite européenne et nationale. On n'a jamais pensé localement des politiques intégrées de développement qui puissent être capables de construire des filières, une démocratie plus ouverte, une horizontalité de la production et un mixte acceptable en fonction de la nature des choses.

Amandine BEGOT.- Il faut une politique ou des politiques, vous dites des politiques ?

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique.- Il faut des politiques. Je regrette d'ailleurs le terme Outre-mer, je ne suis pas Outre-mérien, je suis Martiniquais. La Martinique ne ressemble pas à la Guadeloupe, la Guyane ne ressemble pas à la Réunion. D'ailleurs la constitution, Monsieur le Président, a privilégié la nomination ponctuelle de chaque pays. Il y a donc une diversification des politiques. Et comme il y a une diversification des politiques, il ne peut pas y avoir une politique unitaire qui vienne de Paris. Il y a au contraire à libérer les énergies des personnes qu'on puisse rentrer dans un processus de production.

Un exemple, le lien entre la question des ZNI, nous sommes des zones non interconnectées, on nous a qualifiés comme ça parce qu'on n'est pas à côté de l'Europe. On est à 8 000 kilomètres, OK ! Mais, on peut peut-être être interconnectables vis-à-vis de la Caraïbe ! L'indépendance, y compris de l'ingénierie, c'est très important, mais aussi de la production, de la construction, de la filiarisation, pas seulement sur la production énergétique parce que la transition énergétique ce n'est pas que l'énergie électrique, c'est aussi l'efficacité énergétique, c'est la diminution de la consommation, c'est la lutte contre les émissions des gaz à effet de serre, il s'agit de trouver le meilleur mixte qui puisse nous permettre de créer de l'activité et de l'emploi. L'interconnexion est possible avec la Dominique pour la géothermie, avec éventuellement le gaz avec Trinidad, avec le Brésil avec des processus de production de biomasse.

On est face à un véritable enjeu de société. La question est de savoir, comment nous nous organisons pour profiter de cela et pouvoir monter ce nouveau modèle économique. C'est pour cela que les deux lois de Ségolène ROYAL, la loi sur la transition énergétique et la loi sur la biodiversité, sont deux lois essentielles, Monsieur le Président, qui devraient nous donner de nouvelles inspirations pour sortir de la dépendance dans laquelle on est qui est avant tout psychologique.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Je vous repose juste ma question concernant le pouvoir d'achat, est-ce une solution pour lutter contre la vie chère ?

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique.- La question du pouvoir d'achat est aussi un problème. Nous sommes actuellement dans une dépendance vis-à-vis de l'énergie fossile qui fait que nous sommes compensés par la CSPE pour avoir le même tarif d'électricité.

Cependant la dynamique qu'il faut construire, c'est de nous permettre d'avoir un mixte énergétique qui ne soit pas beaucoup plus élevé que le pétrole. C'est très clair. Les mesures qui sont prises, notamment le chèque énergie non seulement pour aider les familles démunies mais aussi pour la rénovation thermique qui est un chantier extrêmement important et qui pourrait créer des milliers d'emplois, contribuent à la lutte contre la vie chère.

Mais la lutte contre la vie chère, c'est aussi éviter une importation massive avec une empreinte carbone très élevée, c'est de pouvoir domicilier des productions locales qui servent à éviter que 80 % de ce que les touristes consomment viennent de l'extérieur, et c'est d'avoir des circuits courts avec des approvisionnements techniques et éviter de grands transports vis-à-vis du

Brésil, par exemple pour les matières premières. Le Brésil est à trois heures de vol. Pourtant en matière de traitement des déchets, l'Europe préfère financer le retour des déchets en France que de mutualiser les déchets avec le Brésil.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Pourquoi ?

Serge LETCHIMY, *député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique.*- Simplement parce qu'on a pratiqué bêtement ce qu'on appelle l'assimilationnisme économique continental alors qu'on est en milieu insulaire et qu'on a des mesures transfrontalières à prendre pour cohabiter et avoir une expérience en matière de coopération qui dépasse le mot coopération. Ce n'est plus le mot coopération qu'il faut utiliser, d'ailleurs le Ministre Laurent FABIUS l'a indiqué, c'est le mot de la diplomatie économique territoriale qui permette de créer des liens entre ces peuples et ne plus considérer ces pays simplement comme une population rattachée à 8 000 kilomètres à la France.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Benoît HARTMANN, un tout petit mot.

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement.*- Monsieur LETCHIMY souligne un enjeu majeur pour notre Caraïbe. Il faut que notre Caraïbe s'ouvre à l'espace caraïbéen, qu'on arrête ce lien maladif au continent. Il n'est plus raisonnable de vouloir traiter des déchets en France. Imaginez le coût carbone d'un déchet qui traverse l'océan ! C'est vraiment du XXème, il faut qu'on passe au XXIème siècle.

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion.*- Je voulais dire à Serge que je me sens très bien dans ma peau, il n'y a pas de souci. Mais ce n'était pas la question qu'on nous posait.

Qu'il y ait aujourd'hui, et si on ne veut pas l'admettre, on ne veut pas l'admettre, mais peut-être que les Antilles, c'est un peu différent, une incompréhension des politiques publiques inadaptées, c'est clair. C'est tellement vrai que les Antillais ont eu cette chance que nous, nous avons refusé à la Réunion, ils ont accepté l'adaptation législative et nous, les Réunionnais, je n'étais pas là à l'époque sinon on aurait évité cela, dommage, oui ! nous avons refusé l'adaptation législative. Et ça, c'est très grave.

La construction de cette transition énergétique, je suis tout à fait d'accord, c'est à deux pieds : c'est la production et c'est aussi la non consommation ou plus exactement une meilleure consommation. Cela passe par mieux construire. Mieux construire, c'est par exemple d'avoir des matériaux et des normes adaptés. Vous, les Antilles, vous avez cette chance. Nous, nous l'avons refusée. Et donc cela crée de l'activité économique, il y a un vrai savoir faire, il y a une labellisation qui correspond à un modèle économique qui est nouveau. Nous, nous ne pouvons pas le construire. C'est en ce sens, non pas que je ne me sente pas bien dans ma peau, mais que véritablement lorsque les Outre-mer ratent des rendez-vous qui leur permettent d'adapter leur législation à leur environnement, la singularité, ce n'est pas refuser l'unité de la République.

On construit une République une et indivisible en acceptant la singularité de nos territoires. Il n'y a rien qui puisse heurter la République là-dedans. Cela doit nous faire beaucoup de bien.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On a beaucoup entendu les élus, je vais me tourner vers Frédéric BUSIN.

Frédéric BUSIN, vous êtes Directeur d'EDF Systèmes énergétiques insulaires. Tout à l'heure Ericka BAREIGTS disait : on a répondu à l'urgence, il a fallu aller vite. Quelle est aujourd'hui la position d'EDF SEI ? Quels sont les enjeux de la transition énergétique dans ces territoires ?

Frédéric BUSIN, *EDF SEI.*- Pour répondre à votre question, même si cela pourra peut-être vous paraître un peu paradoxal, je vous dirai en introduction que j'agrée assez largement les propos du Président LETCHIMY et de Mme la Députée à quelques corrections près que j'essaierai de vous présenter.

Pour poursuivre l'introduction, je voudrais affirmer qu'EDF, face à la transition énergétique a été et sera un facilitateur de cette transition énergétique. A la fois pour satisfaire l'ambition politique, aujourd'hui elle est exprimée clairement à partir des régions avec un premier point de

passage en 2020 de 50 % du mixte énergétique à base d'énergies renouvelables, ce qui est une ambition très forte et un enjeu ; et en même temps, s'agissant d'EDF et du service public que nous incarnons sur ces territoires depuis 1975, la nationalisation d'EDF et du service public de l'électricité remonte à maintenant quarante ans, l'enjeu est de garantir l'alimentation en électricité de la population, mission d'intérêt général à laquelle nous sommes confrontés.

S'agissant des forces des Outre-mer, il faut déjà affirmer que les Outre-mer constituent dès à présent une terre d'excellence en matière d'énergies renouvelables. On ne le dira jamais assez. Aujourd'hui, dans les Outre-mer, c'est 30 % d'énergies renouvelables dans le mixte électrique, pas énergétique, c'est 70 % en Guyane, 40 % à la Réunion.

Tous les territoires ne sont pas à armes égales ou sur la même ligne de départ. Mais c'est quand même le signe et la traduction que les politiques passées et présentes n'ont pas été complètement centrées sur l'objet carboné. Évidemment la première force utilisée a été l'hydraulique, c'est clair, mais le capital hydraulique aujourd'hui est optimisé sur ces territoires. Mais c'est une réalité qui mérite d'être soulignée et qui est à l'avantage des habitants de chacun des départements d'Outre-mer.

Un deuxième levier que Mme la Députée BAREIGTS a évoqué ainsi que le Président LETCHIMY, qui me paraît très important est l'action sur la demande. Il est notable de constater qu'aujourd'hui, c'est là aussi un autre terrain d'excellence pour l'Outre-mer, la qualité des politiques d'efficacité énergétique qui permettent aujourd'hui, je ne vous donnerai qu'un seul chiffre pour la traduire, de considérer que les dix années qui viennent de se passer, dans un partenariat collectif permettant d'embarquer en premier lieu les régions mais aussi l'État au travers de l'ADEME ou EDF, ont permis d'économiser sur les consommations d'électricité l'équivalent de la consommation annuelle du département de la Guyane. C'est énorme ! Et c'est le signe d'une excellence, d'un savoir faire avec, au-delà des acteurs publics que j'ai cités un tissu économique qui aujourd'hui est extrêmement moteur et qui n'attend qu'une chose, c'est qu'on continue à favoriser son action. Il ne faut pas oublier que l'action en matière d'efficacité énergétique au plan de l'électricité, c'est bien évidemment de l'emploi et de l'activité.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Quand je vous écoute, j'ai un peu l'impression que tout va bien !

Frédéric BUSIN, EDF SEI.- Je n'ai pas dit que tout allait bien, je dis seulement qu'au moment où on est rendu dans l'histoire de l'énergie et de l'électricité dans l'Outre-mer, on est aujourd'hui face un virage, une accélération qui part clairement d'une ambition politique exprimée à partir des territoires et qui nécessite aujourd'hui de renforcer la coopération entre tous les acteurs et avec des enjeux qui sont considérables, qui ne sont pas tout à fait simples par définition à obtenir et qui vont devoir s'appuyer sur les deux leviers qui ont été les réussites passées et présentes, à savoir l'efficacité énergétique d'une part et des énergies renouvelables d'autre part. On n'a pas d'autre choix que de travailler de manière très coordonnée et ambitieuse sur ces deux leviers pour réussir les ambitions du Grenelle et de la loi actuelle sur la transition énergétique.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Je vous pose à vous aussi la question : est-ce que cela peut faire baisser la facture énergétique ?

Frédéric BUSIN, EDF SEI.- Oui, cela peut faire baisser la facture énergétique, c'est en tout cas un des leviers d'action majeurs qu'il nous faut utiliser, avec sans doute des cibles. Si je sors de l'électricité et si je rentre dans les questions d'aménagement, je citerai le volet de l'habitat. Ayez en tête qu'en Guyane, il va falloir construire plus de 200 000 logements dans les vingt années qui viennent, simplement par le facteur démographique qui est connu et vérifié. La question est la suivante : comment fait-on face à cet enjeu considérable qui va avoir des impacts énergétiques pour faire en sorte que les 200 000 logements qui doivent être construits en Guyane deviennent des logements adaptés aux usages attendus de la population et économes en énergie ?

Il est vital que nous puissions disposer d'une réglementation thermique adaptée à l'Outre-mer, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, excepté peut-être l'habitation énergie dont s'est saisi la Guadeloupe sur cette question, et qu'en même temps nous puissions avoir des plans de rénovation de l'habitat existant qui nous permettent de développer l'isolation et des usages adaptés de l'électricité de manière à ce qu'on puisse renforcer le levier de l'efficacité énergétique. A

l'arrivée, si nous consommons moins en consommant mieux, c'est effectivement une facture d'électricité qui diminue.

Sachez que, sur cette question de la facture d'électricité, les Outre-mer présentent une particularité sociale extrêmement vive, on l'a effleuré tout à l'heure mais je voudrais y revenir. On parle de précarité énergétique, voire de précarité tout court. La population de l'ensemble des Outre-mer, c'est 30 % de clients précaires au sens de la précarité énergétique. Le chiffre ne veut pas dire grand-chose si on ne le compare pas à la métropole, or c'est trois fois plus qu'en métropole. C'est lié au taux de chômage. Il y a donc un enjeu de précarité qui est considérable, enjeu vis-à-vis duquel il nous faut adapter les politiques clientèle pour faire en sorte qu'en termes d'efficacité énergétique ces clients aient de plus en plus de leviers d'action pour diminuer leur facture d'électricité.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Raphaël CLAUSTRE, vous êtes représentant du CLER, le Réseau pour la transition énergétique, qui regroupe à la fois des associations, des entreprises et des organismes publics. Quand on entend à l'instant les propos de Frédéric BUSIN, ça va bien, on est sur le bon chemin, même s'il reste encore beaucoup de choses à faire. Qu'est-ce que vous lui répondez ?

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER.*- Je répondrai que si on extrapole les courbes, on n'est pas du tout sur le bon chemin. Je partage beaucoup de ce qui a été dit et notamment le fait les problèmes et les solutions sont à peu près les mêmes finalement dans les territoires d'Outre-mer qu'en métropole. Certes, la Martinique n'est pas la Guadeloupe ou encore moins la Réunion, mais finalement l'Auvergne n'est pas non plus l'Alsace. On y trouve la plupart des difficultés qu'on connaît aujourd'hui, les changements climatiques que nous a exposés Jean JOUZEL mais aussi, c'est peut-être une particularité encore plus forte dans l'Outre-mer, les pollutions locales qui sont encore plus importantes, le gaspillage économique qui est peut-être encore plus évident et l'on souffre encore plus de l'hyper centralisation, sans doute.

Les grands principes de solution sont aussi les mêmes développés massivement : sobriété énergétique, efficacité énergétique, énergies renouvelables, en s'appuyant sur les acteurs du territoire, en particulier les élus qui sont ceux qui connaissent les gisements et qui peuvent décider de la manière de les exploiter.

Je disais qu'on n'était pas sur la bonne trajectoire d'abord parce que s'il y a une particularité dans presque tous les DOM sauf la Guyane, c'est qu'eux ont la chance que la France Métropolitaine n'a pas d'avoir un objectif 100 % énergies renouvelables dans la loi en 2030. Je rêve du jour où on aura ça pour la France métropolitaine. Cela existe pour ces territoires et dès 2020 un objectif de 50 % d'énergies renouvelables. Malheureusement il n'y a pas tous les outils et la gouvernance qui permettraient de....

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Justement qu'est-ce qu'il manque ? C'est quoi le problème ?

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER.*- C'est difficile de donner aujourd'hui toutes les solutions mais j'en évoquerai au moins trois :

La première, c'est d'avoir un outil de solidarité qui soit un levier pour mettre en œuvre la transition énergétique et pas un levier pour conserver la situation actuelle. L'outil de solidarité que je vais citer, c'est ce qu'on appelle la CSPE, la contribution au service public de l'électricité.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela existe !

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER.*- Oui, elle existe et elle sert à faire que tous les Français paient l'électricité au même prix au moins s'ils sont dans le marché réglementé. Cette CSPE, elle est quand même censée servir aujourd'hui à être un levier de transition énergétique. Or elle a quand même coûté 11 milliards d'euros sur les 12 dernières années sans conduire à une transition énergétique significative. La commission de régulation de l'énergie qui pilote ce dispositif a sorti il y a quinze jours un rapport qui prévoit la CSPE pour les 12 prochaines années.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Elle n'existe pas partout vient de dire Jean-Pierre PHILIBERT.

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*.- Je parle des Départements d'Outre-mer.

Jean-Pierre PHILIBERT.- Et Wallis maintenant. Mais cela n'existe toujours pas pour la Nouvelle Calédonie ou la Polynésie française où le coût de l'énergie est deux fois et demi supérieur à celui de la France métropolitaine.

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*.- La commission de régulation de l'énergie prévoit qu'elle coûte 26 milliards d'euros dans les 12 prochaines années sans être nécessairement un levier de transition énergétique. Il faut arriver à adapter ces outils et faire confiance aux territoires pour qu'ils puissent se l'approprier.

Un deuxième levier : on a un plafond de 30 % d'énergies renouvelables variables dans le mixte électrique. Ce plafond, la commission de régulation d'énergie recommande non pas de le faire sauter complètement mais au moins de le rendre flexible et de l'adapter aux différents territoires. Ce n'est pas un plafond homogène uniforme.

Le dernier levier que je mentionnerai, ce serait de faire confiance aux territoires. Je l'ai déjà dit plusieurs fois en matière de réglementation et de planification.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Et tout ça, on fait comment ? On l'entend depuis le début de la soirée : faire confiance aux territoires.

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*.- En leur permettant de décider de leur mixte, de sortir peut-être du monopole et d'utiliser d'autres acteurs, c'est un pavé dans la mare, mais peut-être qu'il faudra se poser la question et leur dire : et si vous repreniez la main sur la distribution d'électricité sur laquelle vous n'avez pas la main aujourd'hui ? si vous aviez la possibilité de la faire évidemment et donc de bénéficier des tarifs d'utilisation du réseau.

Il y a toute une série de solutions comme ça parce qu'aujourd'hui le système fait que l'opérateur n'a pas spécialement intérêt à la transition énergétique, il est rémunéré de la même manière dans tous les cas.

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion*.- Un début de réponse qui est maintenant dans la loi, je reviens sur la programmation pluriannuelle de l'énergie. Donner la chance aux territoires de faire est là dedans, c'est-à-dire qu'ils vont construire leur bouquet, chaque territoire construit son bouquet énergétique en lien avec des partenaires et avec l'Etat.

Sur les 30 %, nous, nous avons constaté que les 30 % s'analysaient de la même façon quel que soit le territoire et on ne tenait pas compte de la photographie énergétique de chaque territoire. Avec la PPE, c'est prévu par la loi, les 30 % ne sont plus imposés par EDF ou par quiconque. Chaque territoire mettra son pourcentage parce qu'il faut un pourcentage de sécurité mais il peut être de 20, de 30 ou de 50.

Ce 30 % saute aujourd'hui concrètement.

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*.- Il faut que le décret saute aussi, alors !

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*.- Je voulais faire une observation sur votre interrogation sur les prix.

Dans un premier temps, il est tout à fait possible que le fait de recourir à des énergies renouvelables ne soit pas une économie. Il faut effectivement que nous nous disions qu'il y a un intérêt à moyen terme et à long terme à ce qu'on passe aux énergies renouvelables mais que, dans un premier temps, on peut se trouver dans la situation où, quand précisément on discute avec la commission sur l'énergie, on nous dit : la proposition que vous faites est plus chère que si vous recouriez à une énergie fossile habituelle. On est obligé d'expliquer et d'essayer d'obtenir l'autorisation de faire quelque chose qui est plus cher parce que, à moyen terme, ce sera plus utile pour la planète, pour les consommateurs mais, dans un premier temps, l'argument du coût est un argument qui peut être opposé contre le fait de passer aux énergies renouvelables.

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement*.- Rappelons que le préalable à la transition énergétique, c'est de diminuer nos consommations. C'est le préalable absolu si on veut réussir à satisfaire nos besoins avec des énergies renouvelables, il va falloir diminuer nos consommations drastiquement dans tous les territoires, selon certains territoires les besoins en rafraîchissement surpassent les besoins en chauffage. Quoi qu'il en soit, il va falloir diminuer nos consommations. C'est le préalable.

J'avais une question pour Monsieur d'EDF. Je suis très inquiet d'un certain nombre de projets qui deviennent climato compatibles parce que c'est la mode et parce que c'est une nouvelle manière de "green washing".

Monsieur, avez-vous l'intention ou non de faire un second barrage en Guyane qui noierait 100 km² de forêt primaire dont on sait que c'est le meilleur piège carbone de la planète ? Oser dire que c'est pour s'adapter à une augmentation prévisible de la population alors même qu'on sait très bien que les projections sont plutôt pour vendre de l'électricité aux Brésiliens, honnêtement, s'il vous plaît, répondez-nous : avez-vous l'intention ou non de faire ce barrage qui noierait 100 km² qui abritent 90 % de la biodiversité française qui est en Guyane ? puisque la biodiversité terrestre est en Guyane pour la France.

Frédéric BUSIN, *Directeur EDF SEI*.- Je vais répondre à la question mais juste avant d'y répondre, je voudrais apporter une précision.

Une précision : l'enjeu fondamental, le Président LECHTIMY, l'a très bien dit tout à l'heure, n'est pas de s'attarder sur le chiffon rouge des 30 %. Cette question sera traitée, territoire par territoire, et on adoptera la meilleure formule avec des solutions techniques qui ne sont pas présentes pour l'instant permettant d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables dites intermittentes à la maille de chaque territoire en fonction des caractéristiques de chaque système électrique. La règle des 30 % est une règle ancienne qui a été consignée par un arrêté en 2008 et qui mérite aujourd'hui d'être modernisée. Elle le sera.

Ayez juste conscience que ce n'est pas en s'attardant sur la règle des 30 % qu'on satisfera l'enjeu énergétique de 50 % du mixte électrique en 2020. Cet enjeu-là est bien plus important. Et pour cet enjeu, celui de 50 %, il faut trouver des solutions adaptées et aujourd'hui elles ne sont pas présentes. Il faut que l'hydraulique soit optimisé, ainsi que la biomasse, le biogaz et je voudrais ajouter un sujet : la valorisation énergétique des déchets. On a évoqué le sujet des déchets tout à l'heure. Pour l'instant, la valorisation énergétique des déchets, sauf à la Martinique, n'existe pas en Outre-mer. Si nous avons la possibilité sur chacun des territoires d'Outre-mer, nous pourrions augmenter dans le mixte énergétique une part de 10 % avec une source renouvelable parce que le déchet est considéré comme renouvelable.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Vous dites "si nous avons la possibilité de", qu'est-ce qu'il manque ?

Frédéric BUSIN, *Directeur EDF SEI*.- Aujourd'hui, la question est liée à la question de la collecte et du traitement des déchets afin de pouvoir aboutir en fin de processus à une valorisation énergétique du traitement des déchets. Cette valorisation énergétique pèse 10 % à la maille globale de l'Outre-mer, 10 % qui nous permettent d'atteindre l'enjeu de 50 % d'énergies renouvelables en 2020

Maintenant pour répondre à la question posée.

Monsieur, je pense qu'il ne vous a pas échappé qu'EDF n'était plus l'EDF des années 1975. On l'a dit tout à l'heure, il y a eu quelques évolutions institutionnelles qui se sont produites. Il y a d'abord eu la loi de février 2000 : l'État a reçu par la loi la responsabilité du parc de production à l'échelle nationale et est devenu par la même occasion un prescripteur sur la nature des opérations de production qui doivent être faites sur chacun des territoires pour permettre au gestionnaire du système électrique en charge d'une mission d'intérêt général, qui est EDF SEI pour les territoires d'Outre-mer et pour la Corse, d'assurer sa mission de service public.

Il y a une deuxième évolution institutionnelle majeure dans l'histoire qui est celle de la loi dite Ségolène ROYAL et qui est la loi d'aujourd'hui et qui va permettre, comme l'a rappelé Mme la

Députée à plusieurs reprises, qu'au travers de la PPE, plus exactement des PPE puisqu'il y aura une PPE par territoire, que la question de la gouvernance de l'énergie et donc de la planification énergétique soit définie.

La réponse en termes de la nature des besoins sur un territoire est avant tout politique...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- La question portait sur la Guyane.

Frédéric BUSIN, *Directeur EDF SEI.*- Je réponds à la question. Il n'appartient pas à EDF de décider l'implantation d'un deuxième barrage en Guyane.

Si vous me demandez comment demain et dans la durée, en tant que gestionnaire du système électrique, de quelle nature d'outils je vais avoir besoin pour conduire l'alimentation électrique de la Guyane, je vous répondrai que j'ai besoin d'outils complémentaires parce que les outils d'aujourd'hui ne répondent pas aux besoins en énergie électrique de la Guyane dans les années à venir face à une démographie très lourde, il y a besoin de solutions nouvelles et peut-être que la solution hydraulique en est une.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Je vais donner la parole à Chantal BERTHELOT puisqu'on parle beaucoup de la Guyane, depuis tout à l'heure. Vous êtes députée de Guyane, allez-y !

Chantal BERTHELOT, *députée (SRC) de la Guyane.*- Effectivement, on a parlé de la Guyane, sa biodiversité etc. C'est une vraie question l'énergie parce qu'au-delà des 200 000 logements qui ont été évoqués pour 2020, on parle aussi de développement économique et de taux de chômage. Actuellement, la production énergétique en Guyane n'est pas suffisante, j'aimerais bien qu'on l'entende, aujourd'hui elle n'est pas suffisante. On a 70 % du mixte énergétique qui est sur le barrage du Petit Saut.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Il y aura un deuxième barrage ?

Chantal BERTHELOT, *députée (SRC) de la Guyane.*- Vous savez, moi j'aime bien partir d'un constat, je suis une paysanne, les pieds dans la terre, aujourd'hui, je n'ai pas l'énergie suffisante pour répondre aux besoins de ma population et pour avoir un développement économique. Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce qu'on fait ?

On est là tous aujourd'hui, associations environnementales, décideurs...qu'est-ce qu'on fait ? C'est une vraie question en Guyane. On me dit : un barrage, non ! Pour des raisons de carbone, de biodiversité que je partage d'ailleurs. Sauf qu'aujourd'hui, personne n'a de réponse concrète à apporter à la Guyane sur : comment je produis l'énergie pour assurer les besoins de la population et avoir un développement économique.

Il y a plusieurs solutions : il y a l'hydraulique, on a des fleuves importants mais on a un problème, c'est la méconnaissance. Personne ne peut me dire le débit réel de mes fleuves. Effectivement, je partage le délaissement de l'Outre-mer, on n'a pas les connaissances. On est tous là aujourd'hui, on fait les Mardis de l'Avenir, bien Monsieur le Président ! Mais concrètement, quand on parle des Outre-mer, qui connaît les moyens qu'on a de connaître fondamentalement nos territoires pour pouvoir décider. Un décideur a besoin de connaissances. Quel est le débit de mes fleuves ? J'ai une puissance de fleuves, quel est exactement le débit ? Comment faire ce qui se fait sur le Rhône ou ailleurs ? J'ai une forêt tropicale amazonienne qui est importante. Pourquoi n'ai-je pas de biomasse depuis le temps en Guyane ? J'ai de la biodiversité.

En clair, on a un problème de connaissance du territoire.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Il y a un problème de gouvernance ou pas ?

Chantal BERTHELOT, *députée (SRC) de la Guyane.*- On est un département français comme celui de la Corrèze ou de Saint-Denis. A partir de là, j'ai les mêmes outils. Éventuellement, quand il y a des lois grâce auxquelles on peut influencer, on a des progressions de participation et de décision en local.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Je pose ma question autrement, qu'est-ce qui vous manque pour avoir justement plus de connaissances ?

Chantal BERTHELOT, *députée (SRC) de la Guyane*.- Des connaissances liées à des objectifs précis.

Sur le fleuve, par exemple, sur le Maroni ou sur l'Oyapock ou sur la Mana ou sur le Kourou, c'est le débit. Pour l'instant, on va me dire que c'est trop cher, ce n'est pas intéressant que la recherche vienne sans savoir le débit de mes fleuves pour savoir comment je peux utiliser les débits de ces fleuves pour produire de l'énergie.

Deuxièmement, sur la biomasse, je vais mettre les pieds dans le plat : l'ONF, c'est l'Etat dans l'Etat ! Quand je parle de forêt, l'ONF me dit : "oui, Madame BERTHELOT, je ne sais pas comment elle fonctionne, c'est cher, attendez !" etc. Sauf que la biodiversité, c'est la diversité biologique et l'être humain en est un. La biodiversité est au service du développement de la Guyane et des Guyanais.

A partir de là, je dois faire en sorte que tout ce qui est sur mon territoire serve la population. On parlait des abandonnés de la République, le comité du Haut Maroni. La connaissance de la biodiversité, ils l'ont, le savoir-faire en préservation, valorisation de la biodiversité. Comment je peux mettre en valeur ce savoir-faire avec aussi des retombées économiques heureuses ? J'aurais moins de suicides, j'aurais moins le sentiment d'être délaissée de la République.

La première chose, c'est la connaissance.

La deuxième chose, une connaissance au service du développement du territoire, que ce soit pour produire de l'énergie ou pour la biodiversité ou le développement économique.

Troisièmement, avoir, et là il faudra un peu plus de "politique", j'ai plaidé pour l'article 74 de la constitution pour la Guyane, c'est-à-dire pour de la marge de manœuvre nécessaire, de la souplesse, pour adapter au mieux les textes de la République. Le problème des textes, c'est que nous partons sur une logique métropole. La transition énergétique, je ne parle pas de transition énergétique en Guyane, je parle de production énergétique. Quand vous "transitez", c'est que vous avez une production et que vous passez à autre chose. Sauf qu'en Guyane, je n'ai pas cet autre chose. Certes, je vais utiliser la connaissance mondiale que j'ai sur le changement climatique et sur les techniques nouvelles pour produire de l'énergie mais en Guyane, aujourd'hui, je suis d'abord à dire : comment je produis l'énergie pour accompagner le développement de la population et le développement économique.

Concernant EDF, bientôt, je ne crois pas qu'il y ait un secret pour quiconque, il y a une expérience de Petit Saut de vingt ans. Là aussi, il faut qu'on soit ouvert à une discussion et ouvert à ce qui va être fait. Vingt ans d'expérience de Petit Saut, il y aura un résultat sur : c'est quoi un barrage en milieu tropical ?

Il y a une réalité. Vous ne pouvez pas être plus environnementalistes que moi ou vouloir préserver mon pays. Ce que je veux, aujourd'hui, c'est comment produire pour faire accéder à l'électricité ma population et comment obtenir un développement économique de mon territoire qui a un taux de chômage inacceptable. Ce sont les vraies questions.

Maintenant, s'il y a un autre mode de production énergétique sans carbone, sans inconvénient et qui est génial, je dis "banco", je prends ! Donnez-moi la réponse à ce moment-là. Je la veux, aujourd'hui.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- D'un mot, cela s'entend, non ?

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*.- Oui, cela s'entend et je suis content de voir qu'on se retrouve, les analyses sont les mêmes, et il faut bien une approche qui soit holistique et il faut regarder toutes les sources possibles pour produire des énergies renouvelables.

Maintenant, la première des solutions quand on n'arrive pas à subvenir à 20 % ou à 30 % de son mixte énergétique, c'est de diminuer sa consommation de 20 à 30 %. Je vous assure que

les marges de manœuvre existent en partie et, vous avez parfaitement raison, il faut réussir à faire une électrification qui soit la plus adaptée à ce qu'un territoire offre. Il ne faut pas se précipiter trop vite sur des solutions qu'on a l'impression de maîtriser. Il faut savoir concevoir avec un territoire en fonction de sa richesse spécifique quel sera le mixte énergies renouvelables le plus intelligent.

Vous avez raison, Madame, explorons notre potentiel hydraulique mais explorons-le sans pour autant être obligé de noyer cette forêt primaire dont vous savez et nous savons à quel point c'est notre richesse et à quel point c'est notre patrimoine que nous avons besoin de défendre ensemble.

Chantal BERTHELOT, députée (SRC) de la Guyane.- A cette question, oui Monsieur, mais d'une façon pragmatique et très concrète, aujourd'hui la Guyane consomme 100 Mégawatts par an. Aujourd'hui, pour faire un développement économique de la Guyane, j'ai un opérateur économique qui me demande 25 Mégawatts, qu'est-ce que je fais ? Dites-moi ?

Dans quinze ans, la population passe à 400 000 habitants.

Le politique, c'est son rôle de décider et d'assumer la responsabilité sur des choses précises. Et pour décider, je veux des connaissances et puis, à un moment donné, il faut que je fasse des choix. Ces choix que je dois assumer doivent répondre aux besoins de ma population. Aujourd'hui, je n'ai pas ces éléments. Je peux tous azimuts, aller sur de la biomasse, de l'hydraulique, du solaire, de l'éolien...

Dans la salle.- Du forage offshore !

Chantal BERTHELOT, députée (SRC) de la Guyane.- Je ne l'ai pas dit, c'est vous qui le dites, mais je ne suis pas pour, c'est vous qui m'amenez là-dessus ! Je suis désolée, potentiellement, vous verrez toutes les problématiques qui se soulèvent en Guyane.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- C'est une illustration.

Chantal BERTHELOT, députée (SRC) de la Guyane.- C'est une illustration parfaite. Mais en même temps, ce n'est pas une expérimentation et ce que la population de la Guyane attend, ce sont des réponses concrètes pas d'expérimentations.

Nicolas IMBERT, Green Cross.- Je me permets d'intervenir, il y a une réponse concrète que je n'ai pas entendue, c'est les mots "économie circulaire". On est en train de parler énergie, d'une population qui souffre du chômage et, quand on est dans les Outre-mer, on peut faire de l'économie circulaire, c'est très intense en emplois, ce sont des emplois de proximité.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- On allait en parler justement, c'est parfait vous me faites la transition ! Mais allez-y ! Posez votre question et nos intervenants y répondront.

Nicolas IMBERT, Green Cross.- Est-ce que systématiquement on peut prendre le pari, quand on parle de gouvernance territoriale, d'intégrer la maîtrise des usages, l'évolution des modes de vie et l'économie circulaire ?

Jean-Jacques VLODY, député (SRC) de la Réunion.- J'ai volontairement attendu un peu avant de rentrer dans ce débat et je crois que ce qui vient de se produire en termes d'échanges particulièrement animés et passionnés est surtout ce qu'il ne faut pas faire.

Si nous commençons à opposer biodiversité et développement économique, nous allons droit dans le mur. En préalable, je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit par mes collègues parlementaires Ericka, Serge et Madame la Ministre, je soulignerai la nécessité d'avoir des dispositifs et des réglementations adaptés à nos territoires.

Mais il ne faut pas que les associations, pour lesquelles j'ai énormément de respect, soient dans une logique d'une protection de la biodiversité en dépit de toutes considérations entropiques. Cela n'existe pas. Il ne peut pas y avoir d'associations qui s'érigent contre l'espèce humaine. Il faut être réaliste à un moment donné.

Nous sommes sur des territoires où nous devons concilier le développement et la présence des hommes. Nous ne sommes pas des élus qui veulent uniquement le profit, l'économie vendue à la puissance de l'argent contre le développement économique, c'est complètement délirant comme discours. Nous sommes là pour développer des territoires en tenant compte de la protection de notre biodiversité et en tenant compte du développement et des problèmes de nos populations. Nous sommes tous des êtres humains et nous ne pouvons pas avoir des territoires sur lesquels l'homme n'existe pas.

Je le dis parce que, sur le territoire de la Réunion, ce débat s'est posé. J'ai eu des rapports des services de l'Etat qui m'ont demandé qu'on enlève d'un lac toute la présence d'espèces qui ont été introduites par l'homme depuis 350 ans. On est dans quel délire ? Il y avait un rapport qui était arrivé dans la presse, il s'agit du Grand Etang à Saint-Benoît, dans lequel il était dit qu'il aurait fallu enlever toutes les espèces introduites par l'homme pour ramener l'étang à l'état originel avant l'arrivée de l'homme. On va où là ?

Il y a des associations qui militent dans ce sens ! Il y a des associations qui aujourd'hui veulent me faire enlever une espèce de truite qui traîne dans nos rivières parce qu'elle mange une libellule qui est endémique. C'est une association qui milite pour empêcher d'avoir du forage de recherche géothermique où on essaie de trouver d'autres voies dans la recherche d'énergie.

Il ne faut pas entrer dans ce débat-là et rentrer dans cette direction-là.

En revanche, ce qu'il faut, c'est ne pas forcément plaider, je suis d'ailleurs opposé à cela, à ce que l'ensemble des lois nationales soient appliquées de manière uniforme sur le territoire. C'est de l'incohérence. Nous ne pouvons pas appliquer sur le territoire de la Réunion, qui dispose d'un littoral tropical, une réglementation définie pour un littoral méditerranéen ou atlantique, nous ne sommes pas sur les mêmes territoires, nous n'avons pas les mêmes problématiques.

Nous ne pouvons pas développer des flottes de pêche alors que nous avons une zone exclusive économique parmi les plus grandes du monde. Nous sommes la deuxième puissance maritime du monde mais nos territoires d'Outre-mer ne peuvent pas développer des flottes de pêche parce que nous sommes sous le coup de la réglementation européenne où nous réduisons en France métropolitaine la flotte de pêche parce que nous avons surpêché dans les zones Atlantique et Méditerranée. Nous sommes à l'inverse.

On peut trouver et on doit trouver les conditions d'un développement harmonieux qui respecte bien évidemment nos environnements, notre biodiversité.

Je prendrai un dernier exemple : nous voulons développer des ports de pêche. Nous sommes empêchés parce que la loi littorale ne nous le permet pas. Mais à l'inverse, ce sont nos pêcheurs qui se font manger pas les requins.

Il y a des réalités sur lesquelles il faut adapter des lois et être un peu en cohérence.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Maïna SAGES, députée de la Polynésie française. Je voudrais revenir sur l'indépendance énergétique. Est-ce la solution pour ces territoires ?

Maïna SAGE, *députée (UDI) Polynésie française.*- Bonsoir à tous ! Je souhaite remercier le Président de l'Assemblée pour cette initiative qui nous permet de parler des enjeux pour l'Outre-mer en matière de transition énergétique.

Est-ce que l'indépendance énergétique est possible finalement ?

Je suis très pragmatique, aujourd'hui, je regarde les faits. On parle d'avenir, de chances, d'opportunités. La réalité, c'est que la quasi-totalité de la consommation énergétique en Outre-mer est à base d'énergie fossile, c'est une réalité.

Je rappelle, parce qu'on parle beaucoup d'électricité, en tout cas pour la Polynésie, que la moitié de cette consommation concerne les transports. Je voulais souligner ce point en préambule.

Toujours de manière très pragmatique, qu'est-ce qui freine le développement de ces énergies renouvelables alors même que nous avons des terrains exceptionnels pour le développement de ces énergies ?

Nous avons bien souvent des conditions encore plus propices que dans l'hexagone pour développer que ce soit le solaire, l'hydroélectricité, voire la géothermie.

Les freins, pour moi, sont d'abord financiers. Mme la Ministre l'a dit tout à l'heure, il faut savoir investir pour pouvoir à terme faire des économies. Et cela est un discours qui ne passe pas toujours, qui n'est pas forcément compris et qui rentre en plus dans un contexte national actuel particulièrement difficile.

Mais c'est véritablement un enjeu, d'autant que nos territoires ont des handicaps structurels très forts. Je vous rappelle que pour la Polynésie française nous sommes à 8 heures d'avion minimum des zones continentales, c'est 118 îles dont 76 habitées sur une surface maritime grande comme l'Europe. Je voulais faire ce petit rappel pour vous expliquer, ne serait-ce que sur le plan matériel, logistique, la complexité du défi de la transition énergétique.

Évidemment derrière, une taille de marché extrêmement réduite. Donc comment amortir finalement le coût de ces investissements ? C'est très difficile, il faut l'avouer.

Deuxièmement, il y a des problèmes techniques. Les solutions ne sont pas entièrement maîtrisées. On maîtrise l'hydroélectricité mais pour le solaire, ce n'est pas complètement terminé. La question du stockage des batteries solaires n'est pas encore complètement aboutie ou alors coûte très cher.

Enfin, il y a des blocages plus humains parce que nous avons des opérateurs historiques qui ont des monopoles et qui parfois en Outre-mer, je ne dis pas forcément en Polynésie, expriment certaines réticences à ouvrir leur réseau à la concurrence. On en a parlé tout à l'heure.

Est-ce que c'est possible ? Est-ce que c'est réaliste de penser qu'on puisse atteindre demain une indépendance énergétique ?

Je dis que tout d'abord il faut progresser sur le taux de production de nos énergies renouvelables. Nous avons tous les atouts nécessaires. Maintenant, il faut réunir les volontés, les moyens techniques financiers pour y parvenir.

Pour la Polynésie française, c'est peut-être un peu plus simple. Je me rends compte à quel point les DOM peuvent être contraints par une législation nationale. C'est vrai que, pour les COM, c'est un peu différent, la Polynésie française est autonome et a la compétence de l'énergie. A ce titre-là, on a un peu plus de marges de manœuvre.

On n'a pas attendu, comme l'a dit Serge LECHTIMY précédemment, le réveil mondial que nous vivons actuellement. Cela fait déjà plusieurs décennies que la Polynésie s'est lancée. Nous avons 30 à 35 % de notre production électrique qui est à base d'énergies renouvelables avec nos stations d'hydroélectricité. Nous progressons également sur le solaire. Nous sommes très dynamiques. Je profite d'ailleurs pour saluer aussi les entreprises, le monde du privé qui s'est lancé dans des programmes innovants. Je tiens d'ailleurs à saluer, j'en suis très fière, c'est vrai, l'effort qui a été fait pour la fabrication du SWAC parce que c'est une première mondiale et elle est en Polynésie française grâce à un privé, un hôtelier, basé dans l'île mythique de Bora Bora et qui va chercher l'eau des profondeurs à moins 900 mètres pour la ramener à la surface et refroidir toutes les conduites qui servent à la climatisation.

Effectivement, l'Outre-mer peut être une vitrine, est une vitrine aujourd'hui en matière d'énergies renouvelables. C'est un exemple, il y en a d'autres ailleurs.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Jean-Pierre PHILIBERT, on évoquait l'aspect économique, vous êtes président de la FEDOM, la Fédération des Entreprises d'Outre-mer. On dit souvent qu'en métropole la croissance verte permettrait de créer 100 000 emplois. Est-ce qu'on a une idée de combien cela pourrait créer d'emplois sur les Outre-mer ?

Jean-Pierre PHILIBERT, *Président de FEDOM*.- Je n'ai pas quantifié mais sûrement beaucoup.

Permettez-moi d'abord de dire, au nom des 110 000 entreprises que je représente et des 650 000 salariés, que nos économies sont confrontées au plus gigantesque défi qui nous est posé depuis quelques années, passer d'une économie de comptoirs largement bénéficiaire de redistribution sociale à des économies qui sont capables aujourd'hui de tendre à l'autonomie, notamment pour la satisfaction de besoins premiers, alimentaires naturellement et ensuite de faire face à ce deuxième défi considérable auquel nous avons échoué aujourd'hui, collectivement, c'est d'assurer à tous les jeunes qui arrivent sur le marché du travail leur place.

Si nous transposons en France métropolitaine le nombre de chômeurs que nous avons en Outre-mer, notamment le chômage des jeunes, plus de 10 millions de personnes seraient sur le carreau, vous imaginez dans nos rues ce que serait la répercussion. On dit souvent que la misère est moins pénible au soleil, c'est malheureusement souvent un peu le cas.

Je voudrais dire, et je vais répondre à votre question, que je suis terrifié parce que je ne sais pas faire, je ne sais pas discuter de slogans, je ne sais pas argumenter face aux "y'a qu'à", "faut qu'on", il faut réduire les énergies.

Je constate que partout, en dehors peut-être de la Martinique qui a amorcé une légère baisse démographique, mais à la Réunion, en Guyane, notre défi de demain, c'est de faire face à une évolution démographique extrêmement importante.

Bien entendu, nous encourageons toutes les réductions possibles d'énergie. Quand la Martinique se penche sur le problème du transport en commun et met un projet formidable qu'on doit souligner et qui va peut-être désengorger, en tout cas je l'espère, la circulation dont on sait qu'elle est en Martinique, comme en Guadeloupe, comme à La Réunion, extraordinairement problématique, bien sûr que ce sont des efforts qu'il faut accompagner.

Mais moi aujourd'hui, pour nos entreprises, mon problème est bien d'essayer de développer économiquement nos territoires, de répondre aux besoins démographiques et encore une fois de faire face à ce gigantesque défi de l'emploi des jeunes notamment pour éviter qu'année après année, et cela va m'amener à répondre très directement à votre question sur la transition énergétique, que les mieux qualifiés et les plus qualifiés de nos jeunes partent dans cette espèce, pardon des mots qui sont un peu forts, de génocide de notre jeunesse, des gens qui partent sans espoir de revenir parce qu'ils ne trouveront pas d'emploi qualifié sur nos territoires.

La transition énergétique, d'abord ce n'est plus une alternative, ce n'est plus un choix, c'est une nécessité, c'est une évidence et il ne s'agit plus de tergiverser, il faut y aller.

Et bien entendu, c'est générateur d'emplois.

Les besoins de l'entreprise : l'entreprise a trois aspects. J'ai parlé de l'emploi, c'est important, j'y reviendrai peut-être en conclusion.

Nous avons d'abord une première problématique qui est celle du coût de l'énergie. Aujourd'hui, force est de constater que les courbes arrivent à se rapprocher et que ceux qui prétendaient que les énergies renouvelables étaient beaucoup plus chères, que c'était insurmontable, ce n'est plus le cas. On va arriver aujourd'hui à cet équilibre qui fait que les énergies renouvelables seront à peu près au coût des énergies traditionnelles.

Deuxième aspect, nous avons besoin d'avoir sur la durée, c'est un autre défi, dans la continuité, lorsque nous avons besoin d'énergie, qu'il n'y ait pas de rupture dont on a souvent dit sur les énergies fatales qu'elle était le risque majeur. Je ne reviens pas sur les pourcentages, en tout cas c'est un effort tout à fait considérable.

Mais je vais prendre le problème sous l'aspect économique : y a-t-il une opportunité pour nous de la transition énergétique en termes d'emplois ?

Oui je crois que nous avons des savoir-faire que nous développons sur nos territoires : on a évoqué le projet SWAC à Bora-Bora, le futur hôpital de Papeete sera climatisé, il y a le formidable projet à La Réunion, je parle aussi des projets en Martinique à Bellefontaine, entre autre, qui sont tirés de l'énergie de la mer.

Notre autre défi c'est naturellement de faire de ce secteur-là un secteur porteur d'avenir, un secteur d'excellence pour éviter une bonne fois pour toutes, pardon de tordre le cou à un slogan, ce qui m'exaspère c'est d'entendre dire "nos Outre-mer doivent être des territoires d'excellence, ils ne s'en donnent pas les moyens". Oui, on peut l'être à condition de.

Sur ces énergies, un mot sur les outils.

Comme tout le monde l'a dit avant, je ne crois plus aux politiques nationales calquées sur l'ensemble des Outre-mer.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Tout à l'heure, vous avez commencé en nous disant : "il y en a assez des "y'a qu'à" "faut qu'on", qu'est-ce qu'il faut ?

Jean-Pierre PHILIBERT, *président de FEDOM*.- Je vais parler concret : je souhaite qu'il y ait des duplications territoire par territoire des politiques nationales.

D'ailleurs si on dit "les Outre-mer", tirons-en les conséquences. Les Outre-mer sont hétérogènes, elles ont des niveaux de développement différents, elles sont des problématiques différentes. La problématique de la Guyane n'est pas celle de Saint-Pierre-et-Miquelon, et celle de la Martinique n'est pas celle de la Réunion non plus. On le voit en termes de logements.

Il faut naturellement des politiques qui soient adaptées à chaque territoire. Institutionnellement c'est possible presque partout. Mais en tout cas, on doit pouvoir le faire.

Deuxièmement, il nous faut des outils adaptés.

Les outils adaptés, cela veut dire qu'il faut, lorsqu'il y a des politiques notamment fiscales, qu'elles soient adaptées à ce défi.

Sur la transition énergétique, je souhaite encore un petit effort à faire au Parlement que notamment sur le bouquet de travaux qui sont éligibles au Crédit d'impôt transition énergétique, on aille un peu plus loin.

Ce qui m'amène à remercier Madame la Ministre. Il m'arrive souvent d'être en désaccord avec un certain nombre des politiques menées. On a enregistré, aujourd'hui, un certain nombre d'avancées significatives pour nos entreprises ultramarines. Je sais la part que vous y avez pris, Madame la Ministre avec un certain nombre de Parlementaires, je vous en remercie très publiquement. Il faut aller plus loin sur la transition énergétique. Il faut qu'on ait un crédit d'impôt qui soit un peu plus élevé et il faut que, dans le bouquet de travaux, on puisse le faire.

On a parlé tout à l'heure de : est-ce qu'il faut être des vitrines ou pas ? Je n'en sais rien. Il faut mettre en œuvre des coopérations régionales fortes parce que tous nos pays voisins sont des concurrents naturellement, ce sont aussi des clients potentiels. Sur ce savoir-faire que nous avons notamment dans ce domaine-là, je crois qu'il y a de gigantesques possibilités économiques. Il faudra modifier un certain nombre de normes, il faudra de l'adaptabilité territoire par territoire mais je crois que c'est possible.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Merci ! Jacques MOINEVILLE, vous êtes Directeur général adjoint de l'Agence Française de Développement. Quel regard portez-vous sur tout ce qu'on a dit ? Et surtout est-ce que finalement c'est la solution à la crise sociale et à la crise économique ? On dit souvent, dans ces Mardis de l'Avenir, que la transition énergétique peut être une solution sur tout le territoire mais est-ce le cas encore plus dans les Outre-mer ?

Jacques MOINEVILLE, *Agence Française de Développement*.- D'abord, ce serait trop beau si c'était la solution à la crise sociale économique. Mais pour répondre à votre première question et avant de commenter la deuxième, je voudrais dire que l'AFD, Agence Française de Développement, est aujourd'hui tout autant une agence climat. Pourquoi ? Parce qu'il y a un lien

totallement étroit entre le développement et le climat. Aujourd'hui, la moitié de l'activité de l'AFD est consacrée à des projets, des financements, qui ont un coût/bénéfice climat dans le monde entier dans le champ de ses interventions.

Là où cela rejoint très nettement les débats qui ont eu lieu, c'est qu'il y a d'un côté les grandes négociations à l'international, on a mentionné la COP 21, la conférence de Paris sur le climat 2015, qui est une négociation difficile, politique ; et à côté de cette négociation, un bailleur comme l'AFD dit : "mais il existe déjà des actions, il existe un agenda de solutions, et il se passe concrètement dans tous les pays du monde, et en particulier Outre-mer, plein d'actions de lutte contre le réchauffement climatique et elles marchent parce qu'elles impliquent des acteurs locaux, des acteurs de terrains et des acteurs de toutes natures".

Je crois que, sur l'Outre-mer, c'est clair qu'on peut tout à fait transposer ce principe-là et montrer à quel point il existe toute une panoplie d'actions, d'initiatives, de politiques qui sont de la responsabilité, ou qui vont l'être, des collectivités locales mais aussi des acteurs privés, des entreprises publiques, etc.

Je voudrais, si vous le permettez, faire ensuite un deuxième commentaire plus spécifiquement sur la transition énergétique et qui ne sera pas sur la production parce qu'on en a parlé très largement, mais qui sera sur d'autres volets qui ont été évoqués mais qui sont non moins importants et qui sont l'efficacité énergétique.

Je crois que c'est cela qui nécessite, comme le disait le Président LETCHIMY et Mme la Députée, des implications politiques très fortes et des évolutions culturelles dans les modes de vie des populations.

C'est là que, sans doute, on peut avoir un espoir parce que finalement les Outre-mer sont particulièrement sensibles aux changements climatiques, la hausse du niveau de la mer va réduire les territoires et donc je pense que cela va exacerber un certain nombre de pressions qui sont déjà à l'œuvre. Par exemple, la concentration urbaine, l'augmentation de la population urbaine, les constructions dans les territoires exigus, c'est un problème qui est déjà là et qui va être encore plus fort avec le changement climatique.

Je pense qu'il y a une convergence forte pour les populations entre le mode de vie, la qualité du mode de vie et la nécessité de s'adapter à ces évolutions.

Cela rejoint la question de la transition énergétique. Je vais donner des exemples. Il a été tout à l'heure évoqué les questions du transport. C'est un sujet majeur pour la consommation d'énergie, peut-être pas de l'électricité encore, en tout cas d'énergie. Le mode de vie, pour autant que je sache, Outre-mer est quand même très lié au transport individuel, à la voiture individuelle. Il faut mettre en place des transports collectifs en site propre moins consommateurs d'énergie. C'est une nécessité et c'est un changement de comportement.

Autre point très difficile mais très important, c'est l'aménagement du territoire et la construction urbaine, l'aménagement urbain. Selon qu'on aménage comme ci ou comme ça la ville, elle est consommatrice plus ou moins d'énergie. Dans des territoires où chacun est attaché à la maison individuelle, la parcelle de terrain personnelle, est-ce qu'il n'y a pas matière à réflexion pour changer également les modes de vie ? Je crois que c'est un sujet important.

Il y a la question des bâtiments, des logements, sur lesquels il y a de l'efficacité à avoir.

Je crois que sur tous ces sujets, le rôle de l'AFD est d'accompagner chacun de ces acteurs en finançant leurs initiatives, en prenant le risque et en apportant de la connaissance pour répondre à Chantal BERTHELOT, cela fait partie de nos actions.

Et dernier point, je crois que ce sont des sujets qui peuvent finalement être l'objet de construction de filières. Si je prends la question de l'efficacité énergétique dans les bâtiments, il n'y a pas seulement la construction des nouveaux logements, il y a la réhabilitation des anciens logements et cela veut dire d'abord de l'emploi supplémentaire, cela veut dire la création de filières pour fabriquer du matériau localement à partir de matières premières locales qui peuvent servir dans le territoire concerné, mais aussi servir à des processus d'exportation entre la Réunion et Maurice, c'est le cas, on a des actions d'ailleurs avec l'ADEME et les collectivités dans ce sens.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On va passer à la question de la biodiversité. On est un peu en retard, je suis désolée, c'est pour cela que je presse certains de nos intervenants à répondre. Je vais donner la parole à Anthony LECRIN. Vous êtes membre du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, en charge notamment du secteur de l'énergie et du développement durable. Vous vouliez insister sur le besoin de coopération régionale.

Anthony LECRIN, *membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*.- Bonsoir à tous !

Je suis ici ce soir pour parler de la Conférence que l'on tient au nouveau de l'Océanie. On parle de gouvernance, on parle de réflexion sur le modèle de gouvernance. Je crois que ce qui a été dit sur la transition énergétique a été très complet.

Je pense que la transition énergétique, il faut l'avoir aussi au niveau du logement et l'aménagement. Ce sont ces réflexions qui sont menées aussi en Nouvelle Calédonie. Cette conférence, Océania 21, qui traite de ces sujets a cette particularité. Cela va être ma participation, ma contribution que je peux apporter ce soir.

Vous êtes dans les réflexions au niveau de la gouvernance. La particularité d'Océania 21 est que l'on prend en compte le monde coutumier.

Qu'est-ce que le monde coutumier ? C'est un certain nombre de savoirs ancestraux et c'est propre encore à la région Océanie puisque le monde coutumier existe en Nouvelle Calédonie comme il existe au Vanuatu, comme il existe aux Samoa, en Polynésie, etc.

Au-delà de l'apport scientifique et des connaissances, vous avez aussi tout un savoir qu'il nous faut préserver, dont il nous faut assurer la transmission mais c'est aussi dans ces réflexions du modèle de gouvernance de demain comment on intègre aussi ces connaissances empiriques qui peuvent consolider les connaissances scientifiques.

L'Amborella Trichopoda, c'est la Lucie de la flore, c'est l'ancêtre des fleurs. Elle n'existe qu'en Nouvelle Calédonie. Ce n'est pas du chauvinisme, c'est en terme de responsabilité la motivation qui a fait qu'on était un moteur essentiel dans cette démarche pour créer les conditions de rencontres océaniques. Je parle de cela parce qu'il y a des légendes canaques sur l'Amborella Trichopoda. Les scientifiques l'ont découverte dans les années 1990.

Parfois, on n'a pas forcément conscience de ce type de richesse. La légende canaque sur cette fleur, on l'appelle "l'arbre de la vie". C'est pour cela qu'on a lancé ce programme "un arbre, un jour, une vie" pour fédérer le Pacifique mais quand on parle en ces termes, quand on veut protéger et préserver des espaces, il faut aussi avoir un certain nombre de codes et ces codes sont bien particuliers dans cette zone d'Océanie.

C'est une richesse. Je voulais apporter cette petite pierre. Océania 21. Tout à l'heure, on a dit : "on tourne souvent le dos à la mer", moi je tourne le dos un peu au public, mais j'ai la chance de voir le Président et Mme la Ministre, cela va se tenir l'année prochaine, je pense que c'est encore en termes de perspectives, dans les préparatifs et dans la trajectoire de la COP 21, une étape supplémentaire pour consolider ce que l'on fait.

III. La biodiversité en Outre-mer, une richesse à mieux préserver et valoriser

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On va passer à notre troisième partie sur la biodiversité.

Je vais donner la parole à Aurélie BOCQUET. Vous êtes chargée Outre-mer au Comité France de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Rappelez-nous d'abord les liens entre biodiversité et transition écologique. Tout cela est extrêmement lié, ce n'est pas juste anecdotique ?

Aurélien BOCQUET, *chargée Outre-mer au Comité France UICN*.- Tout cela est bien sûr lié.

Je voulais tout d'abord caractériser davantage cette biodiversité même si le Président a donné quelques chiffres en introduction. Il faut bien comprendre qu'on est dans des enjeux mondiaux de biodiversité. Les Outre-mer, c'est effectivement 10 % des récifs coralliens et 20 % des atolls. C'est en Guyane, l'un des premiers sites de ponte pour les tortues Luth. C'est en Calédonie, la deuxième plus grande barrière de récifs coralliens. C'est 4 000 espèces endémiques dans tous les Outre-mer donc plus que dans toute l'Europe continentale. Ce sont des chiffres un peu vertigineux qui disent deux choses :

A la fois que la France est responsable de ce patrimoine mondial et aussi que la France est dans les premières places de la crise environnementale majeure qui concerne la biodiversité.

Encore un chiffre : depuis 400 ans, on estime que les extinctions d'espèces en Outre-mer sont 60 fois supérieures à celles d'Europe continentale. Cela parle.

Pour répondre à cette problématique, il y a quatre enjeux majeurs pour faire le lien avec votre question :

Le premier, c'est d'intégrer la biodiversité dans les politiques territoriales. C'est vraiment primordial, c'est faire le lien avec la transition énergétique. Pour nous, la biodiversité ne doit pas être considérée à part. Elle doit bien être intégrée dans toutes les politiques territoriales parce que c'est la valeur ajoutée des Outre-mer. Quand on parle de transition énergétique et de stratégie de développement des énergies renouvelables, en fait, pour nous, cela doit être mené en parallèle aussi avec les enjeux de biodiversité. Tout cela est lié, ce sont deux politiques environnementales qui ne doivent pas entrer en conflit mais qui doivent bien être menées parallèlement.

Ce n'est pas l'unique exemple. D'ailleurs en Guyane, ils ont été un peu précurseurs sur le sujet avec le schéma minier qui a mis en parallèle les enjeux miniers avec les enjeux de biodiversité. Ce schéma a vraiment guidé la décision sur les zones possibles pour l'exploitation aurifère et a d'ailleurs enterré, ce qui a été une vraie joie pour les associations environnementales, le projet d'exploitation aurifère sur la montagne de Kaw.

Le deuxième enjeu est l'enjeu de connaissance. On connaît la biodiversité, il reste encore beaucoup d'efforts à poursuivre. Et l'enjeu est de préserver cette biodiversité, c'est dans la même lignée. Il faut poursuivre la création d'espaces protégés. Tous les Outre-mer ne sont pas au même niveau. La Réunion sur l'espace terrestre est vraiment très bien couverte par rapport aux aires protégées mais ce n'est pas le cas de Mayotte, même si l'ensemble de la ZEE est couverte par un parc marin. Il y a cet enjeu de préservation. Il y a aussi l'enjeu de bien gérer par la suite ces aires protégées. Ce n'est pas tout d'avoir créé une aire protégée, il faut qu'il y ait un plan de gestion qui réponde aux enjeux de la biodiversité. Il y a une nécessité de préserver les espèces menacées. C'était le deuxième enjeu.

Le troisième, c'est le soutien aux acteurs locaux. C'est vraiment primordial. Je pense que FNE ne me contredira pas, ni d'autres associations, il y a WWF dans la salle qui pourra dire la même chose. C'est de faire en sorte que les associations locales, qui sont souvent un peu les porte-parole des projets de conservation très concrets, aient les moyens de faire leur travail, d'accéder à des financements, de se structurer pour répondre à ces enjeux et aussi de parler entre elles. Il ne faut pas que les Outre-mer soient isolés. Il y a des spécificités communes, même si les territoires ont des spécificités propres, il y a quand même des enjeux qui sont communs. Par exemple, si on considère les menaces des espèces exotiques envahissantes, le Comité français avait mis en place en 2005 une initiative sur cette problématique pour partager les expériences, partager les connaissances qu'on avait sur les espèces les plus problématiques, les plus envahissantes des Outre-mer et partager les actions de lutte pour mettre en place des stratégies interrégionales. Il y a une stratégie caraïbe sur le poisson lion qui est en cours dans ce contexte.

Quatrième enjeu qui est primordial, last but not least, c'est de faire résonner cette dynamique au niveau européen. C'est vraiment important.

Il y a eu un premier galop d'essai en 2008 avec la conférence de la Réunion. Il y a eu, vous l'évoquiez tout à l'heure, aussi la conférence de la Guadeloupe qui est revenue avec un message pour aller plus loin dans les propositions d'action.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*. - Cela va assez loin ?

Aurélie BOCQUET, *Comité France UICN*.- Oui, cela va assez loin mais il y a encore beaucoup de choses à faire et, s'il y a un message à faire passer, par rapport à la position de la France dans ses Outre-mer européens, c'est la nécessité d'avoir un soutien politique fort sur ces enjeux-là, qui permettra notamment de mettre en place le dispositif BEST, la réponse de l'Europe à la nécessité de préserver la biodiversité des Outre-mer européens.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Philippe LEMERCIER, vous représentez l'IFREMER, vous êtes délégué général à l'Outre-mer de cet Institut. Ma question est volontairement provocatrice : préserver la biodiversité, ce n'est pas juste préserver les jolis poissons ? Il y a tout un aspect économique derrière.

Philippe LEMERCIER, *IFREMER*.- Oui, tout ce qui est en filigrane de nos discussions, à savoir qu'il y a des richesses, mais une des finalités est bien évidemment le développement socio-économique qui soit durable. Effectivement c'est préserver la biodiversité, c'est aussi pouvoir l'exploiter, la biodiversité est certes menacée mais on sait aussi qu'il y a des tas de ressources de cette biodiversité qui peuvent être valorisées.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Quoi par exemple ?

Philippe LEMERCIER, *IFREMER*.- Un exemple très concret : le projet de développement de production de micro-algues actuellement en Nouvelle-Calédonie.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Qu'est-ce qui manque aujourd'hui pour qu'on protège mieux, qu'on développe mieux cette biodiversité, qu'on s'en serve mieux ?

Philippe LEMERCIER, *IFREMER*.- Il y a un mot qui a été évoqué souvent au cours des différentes interventions, c'est celui de la connaissance. Je crois qu'il faut bien avoir en tête que le développement des différentes richesses qui sont liées à cette biodiversité passe d'une part par une capacité d'acquisition de connaissances et d'innovations dans les prochaines années et d'autre part par une articulation entre le secteur industriel et la recherche.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- C'est plus de moyens ou plus d'ambition et de volonté ? Les deux, mon Capitaine ?

Philippe LEMERCIER, *IFREMER*.- C'est les deux. Je peux citer un exemple dans notre domaine de la recherche. C'est vrai qu'on peut s'interroger sur le décalage récurrent qu'il y a entre les grands affichages et les moyens qui sont dévolus. J'ai deux exemples très précis.

Un auquel le Président LETCHIMY sera sensible, c'est celui sur l'utilisation du chlordécone. Un grand affichage sur un plan chlordécone 2, si je me souviens bien et pas de moyens associés.

Un autre exemple plus tourné vers l'avenir, c'est une façon de parler, c'est celui concernant un des grands enjeux concernant les Outre-mer, celui des ressources minérales. Quand je parle des ressources minérales, ce sont aussi les écosystèmes associés à ces ressources minérales profondes. Il y a au niveau du monde politique, et nous ne pouvons que nous en féliciter, une prise de conscience de l'importance de cet enjeu. Cela s'est traduit notamment par un rapport très important du Conseil Economique, Social et Environnemental de l'année dernière. Cela s'est traduit aussi par le CIMER, le Conseil Interministériel de la Mer, de décembre 2013, qui a conclu sur la nécessité de lancer un grand programme d'inventaire de ces ressources minérales, j'insiste, et des écosystèmes associés. On en est là.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Il y a une loi sur la transition énergétique. Il y a un projet de loi sur la biodiversité. Est-ce qu'on a une idée du calendrier ?

Serge LETCHIMY, *Président du Conseil Régional de la Martinique*.- Oui, il y a un texte qui est d'ailleurs mené par Mme la Ministre de l'Ecologie, Ségolène ROYAL, qui a été présenté en commission, qui a fait l'objet d'un débat qui a été conclu avec beaucoup d'amendements qui d'ailleurs permettent de reprendre ce que j'ai entendu de la part d'Aurélie sur la question de la connaissance, de la protection et de la valorisation potentielle de la biodiversité. Et qui donne aussi une gouvernance extrêmement précise notamment pour tout ce qui concerne l'accès, le partage

des richesses biologiques parce que c'est un enjeu fondamental. Pour protéger, il faut valoriser, il faut connaître, en même temps ce n'est pas seulement la richesse biologique, ce sont les usages. Anthony l'a parfaitement indiqué. Il ne faut pas couper nos pays par rapport à leur histoire, il y a des usages et des cultures d'appropriation de leurs richesses biologiques. Ce qui s'est passé au cours des derniers temps, c'est une dissociation ou une distanciation, une destruction de la résilience en terme d'usages et de connaissances, notamment en matière de pharmacopée. On ne se rend pas compte de la gravité de la situation. On a plaqué la pharmacopée occidentale en ignorant la pharmacopée locale. Il a fallu pratiquement trois cents ans pour faire reconnaître les plantes médicinales antillaises par un amendement qui a été présenté par moi-même à l'Assemblée Nationale il y a deux ans après un débat qui a duré pratiquement une heure. On a gagné la bataille pour faire la reconnaissance des plantes médicinales locales pour les raisons que je ne vais pas évoquer ici.

Le protocole de Nagoya n'avait pas été appliqué dans de bonnes conditions, avec l'Europe qui a approuvé le dispositif, la France est obligée de transcrire par cette loi la possibilité de travailler sur des usages. C'est très important parce que ce n'est pas seulement les pillages contre lesquels il faut lutter. Les usages ancestraux donnent naissance à des richesses qui sont des richesses patrimoniales et le fait de les commercialiser ne doit pas être au détriment des populations qui les ont conçues pendant des années.

Le problème qu'on a est que le protocole de Nagoya parle de populations autochtones. A quel moment est-on autochtone ou pas autochtone, notamment quand il y a colonisation ? Le processus, c'est qu'on a profité pour faire évoluer le droit en créant la notion de communautés d'habitants pour permettre d'accéder à cela.

Deuxième chose très importante, on est sorti du silo un peu parce que la question de la gouvernance et de l'accès à l'industrialisation des productions, jusqu'à présent c'était centralisé, c'est-à-dire à partir de Paris. On a accepté le fait que les autorisations d'accès soient accordées par les pays : Martinique, Guadeloupe... et que la question de partage soit aussi prise en compte.

Et deuxièmement pour la connaissance, l'Agence de la biodiversité qui était très parisienne est devenue une agence délocalisable de telle sorte que, par bassin et transfrontalier respectif, bassin de l'océan indien, de l'océan pacifique et nous-mêmes, ce qui permettra d'avoir une synergie avec les pays à côté. Il ne faut pas oublier que là aussi on est dans le domaine, pas seulement de l'esthétisme, ni de la contemplation de nos richesses mais aussi de la capacité de construire des filières. Et cela, il faut le faire avec les pays qui sont à côté. Je pense à ces pays qui partagent les mêmes enjeux notamment le réseau TRAMIL dans le respect des usages. C'est le seul moyen de construire à la fois un accès démocratique à la production économique et à l'initiative et d'avoir un partage des connaissances qui ne soient pas captables par une seule personne ou deux personnes dans un seul schéma de profit et qu'on puisse tirer profit de nos propres richesses.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.* - C'est passé en commission ?

Serge LETCHIMY, *Président du Conseil Régional de la Martinique.* - Oui, c'est passé en commission, ce texte devrait arriver fin juin. C'est un texte majeur.

Je compte sur vous, Monsieur le Président, pour influencer le gouvernement. C'est un texte majeur. Quand vous mettez à côté la question de la biodiversité, la question de la transition énergétique et la question du patrimoine naturel, la nature est en train de nous redonner la main, nous. C'est un grand poète qui l'a dit, c'est Aimé CÉSAIRE.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.* - Je vous laisse conclure, Monsieur le Président ?

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.* - Deux mots si vous le permettez. J'ai trouvé qu'il y avait des choses très intéressantes, d'abord c'est l'unité des difficultés que l'on peut trouver en métropole. Parce que cette idée d'abord d'économies, je reviens sur économiser, recycler, réutiliser, on voit bien que c'est quelque chose qui, de toute façon, relève, pas que l'on soit de nouveau dans un silo, d'une préoccupation globale.

Deuxièmement, j'ai trouvé qu'il y avait une extrapolation, je ne sais pas si vous avez ressenti cela, d'autres réunions des Mardis de l'Avenir que nous avons tenues. Notamment, peut-

être parce qu'il y a cette identité exacerbée, de cette dimension territoriale à la fois des économies d'énergie et de la protection de l'énergie.

On retrouve finalement des préoccupations qui sont apparues au cours des différents Mardis de l'Avenir et qui font bouger beaucoup de choses dans notre approche jacobine, c'est que l'on voit bien que le système central de production d'énergie tombe là d'une manière très forte avec cette idée de diversification sur ces besoins de maillage locaux qui participent d'une manière différente. Pour EDF, c'est un vrai choc culturel par certains côtés que de dire : "voilà, c'est chacun qui va produire, qui va mettre sur le réseau en fonction des besoins des uns et des autres".

J'ai trouvé dans l'approche Outre-mer une affirmation de cette préoccupation qui était déjà apparue lors d'un précédent Mardi de l'Avenir, avec un élément fort : c'est qu'il y a une telle identité et une telle situation géographique qu'il y a peut-être une prise en compte beaucoup plus forte de cette préoccupation et de la nécessité d'y répondre au niveau territorial, c'est évident, même s'il peut y avoir des coopérations sur la zone avec d'autres voisins que de se retrouver en discussion directe avec Paris, on voit bien qu'il y a là une problématique.

Un dernier mot parce que je ne voudrais pas passer à côté de ce qui a été dit sur les entreprises. D'autant plus que demain, je vous le rappelle, pour ceux qui sont intéressés, il y aura ici un colloque sur les enjeux économiques et stratégiques de l'Outre-mer français du Pacifique. Il y a un élément qui me paraît important pour les Outre-mer comme au niveau national, c'est la stabilisation des filières.

Parce que tout à l'heure, Serge, à plusieurs reprises, disait : "ça va coûter de l'argent". Ce qui m'a surpris en recevant un certain nombre d'établissements bancaires, c'est que ce n'était pas tant le problème de l'argent que celui de la stabilité des filières. Ils ne veulent pas mettre de l'argent sur la table en se disant "dans deux ans, la mode aura changé et du coup on ne sera pas en mesure de rentabiliser l'investissement que nous avons réalisé".

Je pense que pour vous, comme pour le problème que nous allons rencontrer au niveau national comme au niveau européen, c'est quelque chose d'extrêmement important.

Un petit clin d'œil au niveau européen : j'ai eu d'une manière provocatrice un jour cette formule "on peut vivre avec 4 % de déficit, on ne peut pas vivre avec 4° de plus". C'est quelque chose qui, je l'espère, sera ressenti par la nouvelle commission Juncker. On ne peut pas rester dans cette situation de voir à la fois un ancien modèle industriel s'écrouler et de pas être capable au niveau culturel, économique, environnemental et même philosophique, d'aider ce continent à être, non pas un modèle, je ne voudrais pas tomber dans cet excès, mais à démontrer qu'il peut y avoir une autre voie. On ne peut pas se résoudre à l'idée que, dans le cadre de la mondialisation, l'Europe finalement serait devenue un mode de copie et pas un mode d'invention de nouveaux systèmes de production plus respectueux de l'environnement et qui soient capables de conjuguer le développement social et le développement écologique. C'est quelque chose qui me paraît important.

A un moment donné, je me suis dit que les participants de ce soir vont trouver que cela ronronne.

Non ! Je crois qu'il y a eu au travers de notre soirée de ce soir à la fois une affirmation sur un certain nombre de sujets que nous avons eu l'occasion d'examiner et puis, une nouvelle fois, on le voit, sur la spécificité Outre-mer si je peux employer cette expression, ce besoin, qui se conjuguera d'ailleurs avec cette société de la communication et du numérique, d'être capable de faire savoir ce que l'on fait ailleurs : ces réalisations qui peuvent déjà exister.

C'est là-dessus que je veux conclure : trop souvent quand on parle de cette transition, les gens se disent "c'est trop complexe, on n'y arrivera jamais" alors que c'est déjà en marche ! Il y a déjà de multiples initiatives qui sont prises et elles sont peu connues.

Ce qui est en train d'être produit actuellement à la Réunion pour essayer de climatiser, vous l'avez évoqué, il y a plusieurs endroits où on voit comment on peut déjà être dans des processus à la fois industriels et de réponses à une situation que nous devons prendre en compte.

Un dernier mot parce que je ne voudrais pas laisser passer ce qui a été dit tout à l'heure sur le barrage, et on voit bien à quoi cela faisait référence, il faudra bien qu'on réfléchisse à cette question des procédures, à la fois sur la temporalité des procédures et sur les conditions du débat pour que l'on soit en mesure de prendre une décision acceptée par tous.

Cela renvoie aussi à ce que contient la transition énergétique comme dimension démocratique. En vérité, c'est aussi cet apport de démocratie et d'information qui permettra à un peuple éclairé d'accepter un compromis parce qu'en vérité, c'est aussi cette question-là qui doit être mise en avant. On l'a vu dans votre échange, pas musclé mais de caractère, sur cette question de l'énergie en Guyane. On voit bien que la question, à un moment donné, qui sera posée aux populations de Guyane et à nous tous, c'est : quel est le niveau d'information pour un moment donné choisir un compromis d'une manière éclairée ? Mais si jamais on se retrouve dans une situation de passer à côté de cette étape-là, vous imaginez ce que cela pourrait contenir comme violence ! Toute décision des uns serait combattue par les autres.

Et cela, vous voyez un peu ce que cela pourrait poser comme problème dans un système qui se veut démocratique.

Voilà, je vais finir par la démocratie, cela me paraissait une bonne chose. Je le répète, pour ceux qui sont intéressés : demain, les enjeux économiques et stratégiques de l'Outre-mer français du Pacifique. Vous avez vu, je vous le disais tout à l'heure comme quoi il n'y a pas que de la publicité mensongère, c'était vraiment une journée spécifique Outre-mer dans une période Outre-mer et je pense que "ça le valait bien", comme dirait l'autre !

Merci de votre participation !

(Vifs applaudissements).

OOO

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

La chaîne alimentaire :

Faut-il changer le contenu de nos assiettes ?

Mardi 2 décembre 2014

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.-*

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, cher Stéphane,
Mesdames et Messieurs les députés,
Madame la Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France chargée de
l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, chère Corinne,
Monsieur le Président-Directeur Général du groupe Carrefour,
Mesdames et Messieurs les représentants des agriculteurs,
Monsieur le président de la FNSEA,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir à l'Hôtel de Lassay pour aborder ce sujet si crucial pour notre pays, celui de notre système alimentaire, le secteur économique le plus ancien de l'humanité.

Afin de donner une vision globale des enjeux, nous allons aborder dans le débat de ce soir toute la chaîne alimentaire, de la « fourche à la fourchette », si j'ose dire.

Pourquoi avoir choisi ce thème et dans son aspect le plus complet ? Parce que, comme je le dis souvent, notre société a tendance à trop fonctionner en silo. Tant que la pensée unique considérera que l'écologie est un domaine à part, nous ne pourrons pas réussir collectivement et globalement la transition écologique. L'écologie doit irriguer l'ensemble des politiques publiques. Tous les ministres doivent être ministre de l'écologie.

La chaîne alimentaire dans son ensemble est un pilier de la transition écologique.

Je tiens à ce titre à saluer le Ministre Stéphane Le Foll pour son engagement en faveur de la réorientation du secteur agricole vers un modèle plus durable, par la promotion de l'agroécologie, ce qui s'est traduit par la loi dont nous avons débattu cette année à l'Assemblée nationale, et qui est désormais promulguée. Je tiens également à remercier Germinal Peiro, rapporteur de la loi, qui est avec nous ce soir, pour le travail accompli.

Notre système alimentaire n'est pas assez juste. L'alimentation est un grand révélateur des inégalités sociales. L'accès à des produits de qualité ne doit pas être l'apanage de quelques privilégiés qui ont les moyens de se les acheter.

De l'autre côté et à l'origine de la chaîne, il n'est pas normal aujourd'hui que certains producteurs français ne puissent pas vivre du fruit de leur travail. Il n'est pas normal non plus qu'ils soient pénalisés au profit de producteurs étrangers qui ne respecteraient pas les mêmes normes environnementales et sociales. Les agriculteurs ont une place primordiale en termes d'aménagement du territoire et de préservation du vivant.

Nous parlerons ce soir de tous les acteurs qui nous nourrissent. Chacun doit trouver sa place dans notre système alimentaire.

La chaîne alimentaire est intimement liée au climat et à la biodiversité, et elle en dépend ! Agir sur elle est donc un formidable levier pour préserver l'environnement.

Commençons par la production agricole.

Alors que le secteur agricole est responsable de 21 % des émissions de gaz à effet de serre en France, il les a réduites de manière considérable ces dernières années. Je veux citer des chiffres sur l'élevage herbivore en France, responsable de 8 % des émissions totales de gaz à effet de serre, mais qui depuis dix ans les a diminuées de 10 %. Nous devons continuer sur cette voie, et accompagner nos producteurs dans la mutation écologique de leur activité, sans nuire à leur compétitivité.

Dans le même temps, le dérèglement climatique est une menace pour la production agricole. La Banque Mondiale prévenait dans un rapport publié il y a quelques jours, à un an de la COP21, que le réchauffement climatique risque d'aggraver considérablement la pauvreté sur le globe en asséchant les récoltes agricoles et en menaçant la sécurité alimentaire de millions de personnes. Nous devons anticiper et atténuer les impacts du changement climatique sur notre agriculture.

C'est pourquoi, avec un objectif de triple performance économique, environnementale et sociale dans ses fondements, l'agroécologie est l'avenir de notre modèle agricole.

Mais la réduction de l'empreinte écologique doit se faire tout au long de la chaîne alimentaire. Il faut se rappeler que plus un produit est transformé, emballé, conservé et transporté, plus il est consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre. Pourquoi importer des produits de l'autre bout de la planète alors que nous savons les produire chez nous ?

Prenons l'exemple du soja dans l'alimentation animale. La France est le deuxième importateur direct de soja au monde et l'importe notamment d'Amérique du Sud et du Brésil où ses cultures sont une cause de déforestation de l'Amazonie, pourtant puits de carbone. Donc nous émettons beaucoup de gaz à effet de serre pour un produit, le soja, qui pousse chez nous, en France et en Europe. Nous devons favoriser les circuits courts, l'agriculture biologique, les aliments produits localement et de saison.

En outre, je tiens à insister sur la consommation responsable et l'importance d'un repas équilibré. Cela veut aussi dire réduire notre gaspillage. Car nous ne pouvons pas justifier le gaspillage alimentaire lorsque 850 millions d'individus souffrent de faim chaque jour dans le monde. A l'échelle mondiale, la nourriture non consommée correspond au troisième pays le plus émetteur de gaz à effet de serre, derrière les États-Unis et la Chine. Je tiens à cette occasion à saluer Guillaume Garot pour sa mission sur le gaspillage alimentaire.

Une alimentation durable, ce sont aussi des filières agricoles et industrielles durables sur le plan économique, et compétitives.

Je reconnais les difficultés des producteurs et des entreprises françaises dans un monde financiarisé, excessivement dérégulé.

Je me félicite de l'engagement de la France en faveur de la préservation de notre modèle agricole dans les négociations avec les États-Unis sur le traité de libre-échange transatlantique. Il est essentiel pour la santé publique, pour la préservation de l'environnement mais aussi pour la compétitivité des entreprises françaises et européennes que nous soyons intransigeants sur la qualité des produits échangés. La France est reconnue mondialement pour la qualité de ses produits et il faut la protéger, ce qui revient à protéger nos agriculteurs, nos transformateurs, nos distributeurs et nos consommateurs.

L'avenir de notre système alimentaire se fonde sur des projets territorialisés. Nos territoires sont riches en ressources, qu'elles soient humaines ou naturelles, et nous devons leur donner les moyens de prospérer. Ceci implique de préserver la ruralité, de favoriser la coopération entre

zones rurales et urbaines, et de ne pas les opposer. Il s'agit de créer des écosystèmes d'économie de proximité, fondés sur la coopération territoriale.

La production et la distribution de produits alimentaires forgent un lien fondamental entre les individus. En retrouvant notre lien avec la nature à travers la chaîne alimentaire, nous créons du lien entre les hommes. De nombreuses initiatives démontrent que nos concitoyens sont prêts pour rétablir un lien plus fort entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

Ce qui m'intéresse, c'est une vision d'ensemble de notre système alimentaire et de la préservation de l'environnement. Il n'y a pas d'opposition entre agriculture et écologie car d'une part, les solutions pour réduire l'empreinte écologique existent et d'autre part, l'agriculture saine et durable est nécessaire pour préserver l'environnement. Ne pas l'anticiper aujourd'hui revient à se condamner demain à de graves problèmes alimentaires. Nous ne pouvons pas renflouer la terre comme nous avons renfloué les banques en 2008.

Couplé avec la hausse de la population mondiale à 10 milliards d'habitants d'ici 2050, le changement climatique pourrait fortement exacerber l'insécurité alimentaire. Les États sont en pleines négociations internationales sur le climat aujourd'hui à Lima, dernière grande échéance avant la COP21 que nous présiderons.

C'est à nous, en France, et dans nos territoires, d'être exemplaires et de mener la transition écologique de notre modèle alimentaire. Elle ne consiste pas à verdir notre modèle actuel mais à construire un nouveau modèle qui repose sur le « mieux vivre ensemble » et sur le « mieux consommer ». Comment faire ? C'est la raison de votre présence ce soir, nous allons en discuter.

Sans plus attendre, je passe la parole à Amandine Bégot qui anime nos débats. Je l'en remercie une nouvelle fois.

(applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Bienvenue à tous ! Je suis ravie de vous retrouver, vous êtes de plus en plus nombreux, cela fait plaisir !

Nous avons choisi de découper le débat de ce soir en trois parties : nous parlerons d'abord de nos assiettes, puis de la production en laissant la parole aux agriculteurs en se demandant si une agriculture propre et responsable est compatible avec une agriculture performante, enfin on parlera de distribution.

Qu'est-ce qu'une alimentation saine et durable ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais tout de suite donner la parole à M. le Ministre, Stéphane LE FOLL. Le sujet est plus que jamais d'actualité puisque vous avez annoncé ce matin vouloir favoriser "le manger local", tous les maires de France vont recevoir un guide pour cela. Quel est le principe de ce guide tout d'abord ?

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Il était prévu que je parle à peu près deux heures pour qu'il n'y ait pas de question ! Je vais donc commencer !

Quel est le principe de ce guide ?

On a souvent eu des interpellations de nombreux élus qui disaient qu'ils ne pouvaient pas favoriser des achats avec des origines spécifiques, en particulier locales nationales et françaises, à cause des règles qui s'appliquent pour les marchés publics. On a regardé ce qui existait. Un document avait été fait par la DRAF de Rhône-Alpes en 2010 et nous avons actualisé ce document pour faire en sorte qu'il y ait un guide. Il a été envoyé ce soir à tous les maires, à tous les présidents de conseils généraux, régionaux, à tous les députés et à tous les sénateurs.

Ce guide permet de structurer à la fois une méthode pour pouvoir faire des choix spécifiques sur la définition de l'existence de l'offre locale, sur une méthode d'allotissement pour éviter des lots trop importants afin que des petites entreprises puissent répondre à des appels d'offre, et sur les détails techniques qui font qu'on passe un marché et qu'on achète au niveau local et national. C'est cela l'objet et l'objectif du guide. C'était une demande de la profession agricole par rapport à la question posée sur l'ensemble de la restauration collective, à la fois publique et hors foyers, qui représente plus de 10 millions de repas par jour. C'est donc un enjeu majeur.

Dans ce débat, sur ce que l'on peut faire, l'image que porte la France à l'étranger et les exportations de produits qu'on doit poursuivre et développer, il y a aussi à ne jamais laisser tous les marchés qui sont ici disponibles et qui permettent de valoriser des produits au niveau local et national.

Derrière cette stratégie, il y a les engagements qui ont été pris par des filières, type *Viande de France*, qui commence à se trouver dans le cadre de la grande distribution. On a passé un accord avec la filière lait sur un *Lait de France*. On est en train de travailler sur *Fleurs de France*. Et nous avons d'autres objectifs pour essayer d'organiser une traçabilité avec une origine. Je rappellerai qu'au mois d'avril 2015, toutes les viandes fraîches seront avec une origine, en particulier une origine française, toutes viandes confondues, seule la viande bovine aujourd'hui avait cette obligation de traçabilité.

Voilà ce que l'on est en train de mettre en oeuvre de manière globale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pour revenir à la question des cantines, je lisais les chiffres de la FNSEA : 70 % de la viande rouge servie en cantine serait d'origine étrangère ainsi que 90 % des volailles – ce sont des chiffres un peu contestés, je crois..

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- 90 % des volailles, cela fait beaucoup, à mon avis.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Néanmoins, il y a du boulot !

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Il y a du potentiel. Une enquête est en cours et se terminera dans les jours ou semaines qui vont venir, on verra exactement où on en est.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- L'objectif, c'est quoi ? 100 % au moins dans les cantines scolaires, ce serait-ça ?

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Dans les cantines scolaires, je ne sais pas parce que 100 % de quoi ? Si je prends les produits laitiers, on peut y arriver. Avec les fromages, il n'y a pas de problème pour consommer 100 % de fromages français. Si je prends la viande, on peut y arriver aussi. Il y a d'autres produits avec la saisonnalité où on aura des difficultés à faire 100 %. Ce n'est pas le 100 % qui compte, c'est de se dire qu'il y a du potentiel. On doit pouvoir améliorer l'approvisionnement local et national de la restauration collective dans toutes les cantines. Et, au-delà des chiffres, l'objectif, c'est de se mobiliser pour réussir à reconquérir en partie ce marché au niveau national.

C'est ce qu'il y a derrière ce guide et toute la traçabilité qui a été mise en oeuvre. L'objectif c'est : en France, on mange bien, on doit bien manger et on doit pouvoir manger local parce que cela fait partie des enjeux stratégiques de la question alimentaire. Dans les marchés publics peuvent être intégrés des critères liés à la lutte contre le réchauffement climatique, je le dis, éviter le transport et les émissions de carbone. Je terminerai sur ce point parce que le Président l'a dit à plusieurs reprises, il a fait référence à la COP21 et à la lutte contre le réchauffement climatique. On a sorti un rapport du Conseil Général très important qui intègre le secteur des terres qui comprend l'agriculture et la forêt et ce secteur des terres a deux raisons d'être parfaitement intégré au débat sur la COP21 : la première, c'est qu'il peut diminuer les émissions de carbone sans aucun problème ; la deuxième, agriculture comme forêts sont aussi potentiellement de gros stockeurs de gaz à effet de serre, en particulier de carbone. Ce secteur des terres pris dans sa globalité a fait l'objet d'un rapport du CGAER, il y a deux mois. Sur la base de ce rapport, on a pris une position française au niveau européen pour l'agriculture qui a été adoptée à l'unanimité des ministres de

l'agriculture européens et qui s'est retrouvée dans l'accord passé à l'échelle européenne dans le cadre de la préparation de la COP21.

Pour revenir à la question du réchauffement climatique, l'agriculture comme la forêt, le secteur des terres est non seulement une contribution à diminuer les émissions mais surtout un potentiel de contribution à stocker du carbone qui est très important. C'est pourquoi on cherche au travers de ces différents rapports et du travail qu'on a engagé avec l'INRA à positionner l'agriculture très positivement dans ce débat, avec la question alimentaire et derrière la santé, la lutte contre le gaspillage, ce sont des enjeux stratégiques de moyen et de long terme mais cela se décide maintenant et cela aura des impacts dans les années qui viennent.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Vous avez certainement entendu parler de cette enquête auprès des 8-12 ans pour savoir s'ils connaissent bien les légumes. 87 % ne savent pas reconnaître une betterave, la moitié quasiment ne sait pas d'où viennent les chips ou le jambon. Est-ce qu'une alimentation saine et durable passe aussi par l'éducation ?

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture.*- Le plan national sur l'alimentation qu'on a présenté a quatre volets :

Il y a la question de la justice sociale et de l'accès à l'alimentation. Tout le débat sur le fonds d'aide aux plus démunis et sur l'organisation de la distribution ;

La lutte contre le gaspillage, deuxième volet.

Troisième volet, l'éducation et l'information. Quel est l'enjeu au niveau de l'alimentation ? On a eu un débat avec Marisol TOURAINE aussi sur santé et alimentation. L'enjeu est de garder le spectre le plus large possible sur les produits qu'on peut consommer. Si vous réduisez le nombre de produits que vous consommez, à ce moment vous prenez des risques à la fois en termes de qualité d'alimentation et de santé. Dans ce spectre il y a des légumes. Même dans les betteraves, il y a des betteraves de différentes formes, entre la Crapaudine qui est extrêmement sucrée que j'aime particulièrement et d'autres betteraves, on peut se tromper sur le fruit. Mais c'est une éducation qui est longue et qui doit être beaucoup travaillée. Cela nécessite une éducation justement sur le terrain, une éducation au goût et à la diversité des produits, et il y en a de très nombreux, en particulier sur les légumes, d'excellents légumes. Et ce soir, il y a beaucoup de gros légumes ! (*rires*)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On va passer la parole à Georges PLASSAT, vous êtes Président-Directeur-Général du Groupe Carrefour, bonsoir et merci d'être là. On reviendra très longuement sur les circuits de distribution, ce sera l'objet de la troisième partie. Mais d'abord, d'après vous, c'est quoi l'alimentation de demain en tant que distributeur ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- L'alimentation de demain doit être une alimentation qui reste bonne parce que c'est meilleur quand c'est bon. Cela paraît idiot et évident. La deuxième chose, je ne le dis pas par obséquiosité à l'égard de M. LE FOLL ou à l'égard du Président, nous sommes tous convaincus que le rapprochement des distributeurs des lieux de production est quelque chose d'essentiel parce que c'est la réduction des transports, parce que culturellement c'est une communauté locale qui a du plaisir à consommer les produits faits sur place, parce qu'il y a des tas d'économies qui sont derrière ce dispositif dont une grande partie peut se retrouver dans les revenus des agriculteurs eux-mêmes et enfin parce que privilégier l'agriculture locale c'est entretenir tout simplement le bocage et le paysage français.

L'alimentation de demain, je pense qu'elle sera plus légère pour des raisons qui ne sont pas seulement des raisons de santé mais qui correspondent à l'énergie consommée par tout le monde. C'est aussi une alimentation qui sera moins manipulée, avec des produits plus simples, moins transformés sans doute. Moins il y a de transformation, plus la qualité intrinsèque des produits devient essentielle. C'est une alimentation qui sera très équilibrée pour apporter à tout le monde les éléments nécessaires à la vie. Enfin, c'est une alimentation dont, à mon avis, la consommation en volume va baisser au profit de la qualité.

J'introduis un concept qui est assez simple qui est qu'on ne peut pas tout avoir pour rien. Le principe de l'éducation qui a été évoqué tout à l'heure par M. LE FOLL, c'est qu'il faut que les consommateurs comprennent que ce qui meilleur vaut un peu plus que ce qui ne l'est pas.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Donc cela va coûter plus cher ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Non, la baisse des volumes doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité. C'est un transfert de coût. La qualité n'a pas de coût. Elle est essentielle pour les équilibres corporels, mentaux et culturels. Il faut qu'on passe d'une société de masse à une société de plaisir. La grande difficulté est que le consommateur est dual : il veut de bonnes choses à des prix toujours plus bas. Entre nous, il y a des organisations, des revues d'associations de consommateurs, quand ce n'est pas des comparateurs de prix, qui entraînent constamment le marché vers le bas au détriment d'une pédagogie minimale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais vous nous dites : mieux manger coûte plus cher ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Non, c'est votre vocabulaire habituel de journaliste, il ne faut pas exciter la relation de la distribution et du consommateur. La chaîne est complexe...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Je suis consommatrice !

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Je le vois bien, je vois que vous êtes dans une santé magnifique donc vous devez contrôler ce que vous mangez.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Est-ce que, si on fait attention à ce que l'on mange aujourd'hui, que l'on vient dans vos magasins, cela coûte plus cher que d'acheter des produits de moins bonne qualité chez Carrefour ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Carrefour, comme tous les autres distributeurs, doit prendre en compte le fait que les consommateurs aujourd'hui, pour des raisons d'environnement économique ou tout simplement d'écart de pouvoir d'achat entre eux, doivent pouvoir accéder à une nourriture saine à un prix compétitif. Mais la compétition, nous ne sommes pas les seuls à l'organiser. Il ne faut pas que l'alimentaire ait des prix qui se fassent au détriment des équilibres indispensables à la santé. C'est tout. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Mais comme les réglementations se resserrent, les exigences dans tous les domaines sont là, il faut éviter que le consommateur ne s'attende en permanence à ce que la baisse des prix soutienne le pouvoir d'achat que d'autres n'ont pas nécessairement pu soutenir eux-mêmes.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Vous évoquiez les circuits courts, on aura l'occasion d'en reparler, mais est-ce vraiment une préoccupation des consommateurs aujourd'hui ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Je pense qu'ils y viennent progressivement parce que chacun aura compris que, quand on est dans un environnement de proximité, il n'est pas interdit de faire travailler les gens qui vivent autour de vous.

Ensuite pour des produits frais, il est certain que des légumes ou des salades qui sont cueillies le matin à 4 heures et qui sont amenés dans le magasin à 6 heures sont des produits d'une extraordinaire qualité. Je pense que cela réduit aussi le gaspillage parce que la capacité de livraison plus fréquente sur des distances beaucoup moins longues va faciliter la rotation des produits et donc leur qualité intrinsèque.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On va donner la parole à Arnaud GAUFFIER. Vous êtes de l'association WWF, responsable du programme Agriculture et Alimentation. L'Association lance un grand projet pour réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par la chaîne alimentaire en partant d'un constat assez simple : dans l'Union Européenne, la production et la consommation alimentaire sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Et vous proposez de réduire de 25 % ces émissions provenant de la chaîne alimentaire. Cela paraît énorme 25 %, comment fait-on ?

Arnaud GAUFFIER, WWF.- Effectivement 25 %, cela paraît beaucoup mais on peut activer plusieurs leviers, il y en a beaucoup. Ce projet s'appelle *LiveWell for Life*, c'est un projet européen qui concerne à la fois la France, la Suède et l'Espagne. Il y a beaucoup de leviers à activer :

Le premier, le plus facile qui a déjà été identifié et évoqué par le Ministre et par M. BARTOLONE, c'est la lutte contre le gaspillage alimentaire. On gaspille 30 % de l'alimentation mondiale. On a donc évidemment un gisement potentiel d'économies de gaz à effet de serre énorme sur ce point.

Ensuite, il y a bien sûr le contenu de nos assiettes. Nous avons montré que, si nous souhaitons baisser les émissions de gaz à effet de serre liées à notre alimentation, ce n'est pas nouveau, il faudra manger un peu moins de viande. Cela ne veut pas dire ne plus en manger, c'est souvent un discours qu'on reproche aux ONG, on nous traite d'ayatollahs verts, voire de djihadistes verts, c'est une mesure qu'on ne prône pas, on ne demande pas que tout le monde devienne végétarien. On dit simplement qu'il faudra manger moins de viande mais de meilleure qualité.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Moins de viande parce que la production d'un kilo de bœuf, c'est 50 à 100 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que celle d'un kilo de blé ?

Arnaud GAUFFIER, WWF.- On a beaucoup mis l'accent sur le bœuf ces dernières années mais il y a des effets bénéfiques aussi de la production de bœuf notamment en France : une grande partie de notre bœuf est élevé à l'herbe, on maintient des paysages avec cet élevage, de la biodiversité locale, des races locales, des emplois dans des territoires où on ne peut pas faire autre chose que de l'élevage de bœuf. Je prendrai plutôt l'exemple du porc ou du poulet qui peuvent être produits en circuit court de façon très locale mais qui sont nourris avec du soja qui a fait 15 000 kilomètres. Cela a été bien dit par M. BARTOLONE. Quel est le sens d'avoir un circuit court ou une production très locale de poulets et de porcs quand on nourrit ces animaux avec du soja qui vient du Brésil, qui a fortement participé à la déforestation et qui concourt à l'émission de gaz à effet de serre dans cette région du monde ? C'est plus là-dessus qu'on met l'accent à la fois sur le changement de nos modes d'alimentation et le changement des modes d'alimentation de nos animaux.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Donc moins de viande, moins de gaspillage.

Arnaud GAUFFIER, WWF.- Moins de viande, moins de gaspillage, et plus de diversité, plus de légumineuses. La France est un pays d'Europe qui consomme le moins de protéines végétales, le moins de légumineuses alors qu'on était à des niveaux qui étaient relativement élevés au début du 20^{ème} siècle. Un peu moins de produits laitiers, un peu moins de fromages mais un peu plus de produits laitiers frais puisque les fromages ont un fort contenu carbone et, en matière de nutrition, ne sont pas ce qu'il y a de plus recommandé puisque ce sont des produits très gras et très salés.

Un des aspects intéressants du programme LiveWell est qu'on ne s'est pas uniquement focalisé sur l'aspect environnemental et gaz à effet de serre mais aussi sur des problématiques culturelles. Notre but n'est certainement pas de faire manger les Espagnols comme des Suédois ou comme des Français.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est testé dans trois pays, il faut le dire.

Arnaud GAUFFIER, WWF.- Oui, Suède, Espagne et France. On a essayé de modifier les assiettes nationales en prenant en compte les caractéristiques culturelles des pays et surtout en restant à iso-coût, voire à coût inférieur pour les consommateurs. Le but n'est certainement pas d'augmenter non plus le prix de l'alimentation dans les trois pays concernés. On s'aperçoit que le coût est supérieur mais pas en termes financiers, c'est finalement en termes d'efforts et d'éducation des consommateurs. Il y a un investissement nécessaire dans l'éducation des consommateurs pour qu'ils réapprennent à cuisiner et qu'ils consomment moins de produits manufacturés et très transformés. Le coût est plus à ce niveau-là qu'au niveau financier.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On revient sur les questions d'information et d'éducation.

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, vous êtes inspecteur général de l'Agriculture, Président de l'Observatoire de l'alimentation. Tout à l'heure, Georges PLASSAT disait qu'à l'avenir on mangera sans doute moins, on mange trop aujourd'hui ?

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, *président de l'Observatoire de l'Alimentation*.- Une étude faite il y a trois ans par l'ADEME, qui comparait les régimes alimentaires des Français et qui s'intéressait à l'impact carbone, montrait que ce qui variait d'un Français à l'autre était beaucoup plus lié à la quantité totale consommée qu'à la composition, autrement dit le fait que les gens mangent un peu plus de viande, un peu plus de lait, un peu plus de légumes, il y a peut-être des raisons nutritionnelles mais, en terme d'impact environnemental, ce qui fait la différence entre vous et moi par exemple, c'est que vous consommez moins de calories que moi et que votre impact carbone est beaucoup plus faible. Le premier écart, c'est entre les hommes et les femmes.

Ensuite, on constate que ceux qui ont le moindre impact carbone sont surtout ceux qui font preuve de frugalité. Cela veut dire que la première question, en terme environnemental je ne parle pas en terme nutritionnel, n'est peut-être pas de dire : "il faut manger plutôt ceci ou plutôt cela", il faut surtout penser à réduire sa quantité globale consommée. On sait, au moins pour des gens qui ont moins d'activité physique qu'autrefois, qu'il y a une certaine marge de manoeuvre.

Le deuxième point que je voudrais indiquer, c'est qu'on a dit que l'agriculture représente 12 % des gaz à effet de serre. Il faut vraiment regarder le système alimentaire dans sa totalité. Je prends un exemple : quand on regarde la consommation d'énergie de la ferme, on trouve un certain chiffre mais toute l'énergie qui est consommée soit en amont, soit en aval, c'est cinq fois plus. Autrement dit, regarder uniquement ce qui se passe dans le secteur agricole, c'est commode parce qu'on n'est pas agriculteur, mais quand on regarde tout ce qu'il y a comme autres consommations et l'ensemble du système alimentaire, on est peut-être beaucoup plus responsabilisé. Vous connaissez ce qu'on appelle la charge du dernier kilomètre, c'est-à-dire que la consommation d'un grand groupe de distribution que je ne citerai pas, a fait le calcul que l'énergie que dépensaient tous les camions pour charger les rayons du supermarché n'était pas supérieure à l'énergie que dépensaient les consommateurs pour venir chercher les aliments dans les supermarchés. Autrement dit, il y avait autant de dépenses des consommateurs que de tout le système en amont. Et ceci nous responsabilise peut-être davantage sur les économies possibles.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous disiez cinq fois plus pour le reste du système, on pointe du doigt facilement les agriculteurs, quels sont les autres acteurs à surveiller si j'ose dire ?

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, *président de l'Observatoire de l'Alimentation*.- Effectivement dans la comptabilité française, il y a le secteur agricole et ensuite il y a les transports, mais on transporte toujours quelque chose. On sait qu'il y a à peu près 30 % de l'activité qui est liée à l'activité agricole et alimentaire soit pour amener des choses dans la ferme, soit pour les faire sortir de la ferme et les amener dans la distribution. Cela veut dire, c'est le débat sur les circuits courts, que cette activité de transport est tout à fait importante. De même, on sait très bien que toutes les dépenses liées au stockage, à la congélation et à la décongélation, à la cuisson, sont aussi des dépenses énergétiques. Et donc cette question de circuits courts se pose aussi sur ces questions de stockage et de transformation.

Le dernier point que je voudrais aborder, en tant qu'observateur de l'alimentation, la question qui nous a été posée est : est-ce qu'il y a une inégalité nutritionnelle aujourd'hui dans la population française ? Notre réponse en termes nutritionnels, c'est-à-dire est-ce que la qualité en termes de protéines, de glucides, de sucres lents, etc. varie selon qu'on achète chez un hard discounter ou chez une marque de luxe ? Notre réponse pour le moment avec cinq ans de recul de l'Observatoire de l'Alimentation est qu'il n'y a pas d'inégalité en France sur la partie composition nutritionnelle des aliments. Je trouve que c'est une bonne nouvelle. Il y a une inégalité dans l'accès et dans le pouvoir d'achat mais, quand on achète, globalement, on garantit une qualité nutritionnelle qui est assez homogène.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Alain BAZOT, vous êtes Président et Directeur des publications UFC Que Choisir, vous dites que mieux consommer, c'est aussi mieux savoir ce que l'on mange. Cela revient au problème d'information qu'on évoquait tout à l'heure.

Alain BAZOT, *Président UFC- Que Choisir.*- Il est vrai qu'aujourd'hui on peut faire le constat qu'on a une offre alimentaire qui est sûre, on n'a plus de problème d'hygiène, et qui est bonne sur le plan gustatif. Reste le problème d'une offre d'une alimentation déséquilibrée qui conduit avec le couple infernal sédentarité + déséquilibre nutritionnel à l'épidémie d'obésité que l'on connaît en France avec les conséquences sur la santé publique.

Le premier levier serait d'améliorer les recettes de l'offre de l'industrie agroalimentaire. Or là, on est sur des engagements volontaires depuis des années et des années et, quand on regarde les chiffres, hélas cela ne bouge pas beaucoup ! J'ai regardé les derniers chiffres sur la consommation journalière de sucre, la consommation journalière de sucre d'un enfant, c'est 100 grammes par jour, avec l'engagement volontaire il y a eu une diminution de 2 grammes.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est un problème d'information ? parce qu'on en parle tout le temps.

Alain BAZOT, *Président UFC- Que Choisir.*- Non, je parle des recettes intrinsèques qui sont proposées à la vente auprès du consommateur. Si on veut un meilleur équilibre nutritionnel, il faut déjà que les produits qui sont à la vente soient moins riches. De ce côté-là, c'est un relatif échec, il y a quelques filières qui ont fait des efforts. On sait qu'en matière de charcuterie, le taux de sel a baissé de façon significative mais globalement ce n'est quand même pas une évolution qui est significative.

L'autre volet ou l'autre levier, quand on parle de responsabiliser les parents, les enfants, il faut les mettre dans un univers qui ne soit pas un univers de harcèlement et de matraquage publicitaires pour des produits qui sont trop riches. Or précisément, nos analyses des spots publicitaires qui sont faits à destination des enfants aux heures de grande écoute, c'est-à-dire pas pendant les émissions pour enfants mais dans les créneaux prime time, c'est toujours les produits les plus gras, les plus sucrés qui sont massivement promus. Je veux bien qu'on responsabilise les parents et les enfants mais, face à cette puissance marketing, le niveau socioculturel des familles n'est pas indifférent à la façon critique de pouvoir recevoir ces messages.

Il reste un troisième levier qui est aujourd'hui sur la table puisqu'il est dans le projet de loi santé publique de Marisol TOURAINE, c'est comment fait-on pour éclairer le consommateur sur le profil de la qualité nutritionnelle de l'aliment ? Ce sont les fameux "traffic light". Est-ce que l'on va enfin donner au consommateur une information simple ? Quand on regarde la réglementation actuelle c'est très...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Il est prévu un code couleur.

Alain BAZOT, *Président UFC- Que Choisir.*- Aujourd'hui, c'est parfaitement incompréhensible quand vous lisez une étiquette. Pour manger équilibré en fonction de l'offre alimentaire, il faut Bac +12. Qu'on ne vienne pas dire aux familles : "vous êtes responsables de mal avoir acheté !". Lisez une étiquette ! Si vous pouvez la comprendre, vous êtes très fort. Le code couleur, c'est simplement dire au consommateur : voilà, il y a dans l'univers de cette offre des produits qui sont très riches, d'autres un peu moins, et d'autres encore un peu moins. Il faut savoir dans vos décisions d'achat trouver un équilibre : il y a des produits qu'il faut manger passionnément, d'autres un peu, d'autres beaucoup, il n'y a aucun aliment qu'il ne faut pas manger, il ne faut pas stigmatiser les produits, il y a des produits qui sont très sucrés, c'est très bon, ce sont des produits plaisir mais ils doivent s'afficher comme des produits plaisir. Il faut que le consommateur gère la fréquence.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Est-ce qu'on pourrait coupler cet étiquetage, ce code couleur avec un étiquetage qui prendrait en compte les émissions de gaz à effet de serre lors de la production du produit ? Je sais que c'est très compliqué à mettre en œuvre.

Alain BAZOT, *Président UFC- Que Choisir*.- Il faut se méfier car comme l'on dit : trop d'informations tue l'information. Après, il y a des injonctions paradoxales qui sont données au consommateur. C'est-à-dire qu'il faut qu'il fasse des arbitrages pour sa santé, il me semble que c'est le souci n°1, qu'il sache manger équilibré, il faut lui donner cet outil d'information. Ensuite s'il doit en plus arbitrer "j'achète français", est-ce que qu'il faut acheter français et manger beaucoup de produits très gras ? Sans doute pas, je pense que personne ne le souhaite. Il ne faut pas donner trop d'informations, il faut trouver le bon niveau d'informations fiables parce que là encore le fait de multiplier les allégations "fait maison", "fait main", "fait en France", "respectueux de l'environnement", "agriculture raisonnée"... il y a une multitude de labels : label rouge, label bleu pour les plages etc. Il faut faire attention aux types d'information qu'on donne au consommateur, il faut que ce soit une information pertinente qui lui permette de faire des arbitrages éclairés. C'est la seule condition pour qu'on rende le consommateur responsable des choix qu'il fait en matière alimentaire.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un dernier point sur l'assiette de demain, plus saine et plus durable, on évoquait la question du gaspillage. Guillaume GAROT, vous avez été Ministre délégué à l'Agroalimentaire et vous êtes chargé d'une mission sur le gaspillage alimentaire par le Premier Ministre. Il y a des chiffres hallucinants : chaque Français jette 20 à 30 kilos de nourriture chaque année, dont 7 kilos de produits encore emballés : des yaourts qui sont restés dans le frigo...

Guillaume GAROT, *ancien Ministre délégué, chargé de mission sur le gaspillage alimentaire*.- C'est exactement ça ! Le yaourt dont la date limite de consommation indiquée sur le pot est dépassée. On se dit : "est-ce que je vais risquer de m'empoisonner ? surtout pas !". Et je le mets à la poubelle. Erreur ! Parce que vous pourriez encore le manger quinze jours ou trois semaines sans difficulté. C'est la même chose pour le paquet de pâtes qui est au fond du placard avec la mention DLUO décembre 2014, vous avez le sentiment qu'à la fin du mois il ne sera plus consommable. Là aussi, erreur ! vous pouvez continuer à le consommer plusieurs années après.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il faut changer ces dates, elles ne servent à rien !

Guillaume GAROT, *ancien Ministre délégué, chargé de mission sur le gaspillage alimentaire*.- Il y a en effet toute la question qui se pose sur les dates limites. Je ne suis pas pour la suppression des dates limites parce que je considère que les consommateurs ont droit à l'information. Il faut des repères ne serait-ce que pour la qualité sanitaire des produits. S'il y a des dates limites de consommation, il faut bien que cela serve à quelque chose. C'est d'abord une question de sécurité sanitaire, même s'il faut être responsable par rapport au contenu de son assiette. Mais il faut qu'on soit plus clair pour les consommateurs. Quand on voit DLUO, on ne comprend pas ce que cela veut dire, on n'est pas sûr qu'au-delà de cette date limite on puisse consommer. Il faut faire un travail là-dessus et je ferai des propositions au gouvernement dans ce sens.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- A quelle échéance, les propositions ?

Guillaume GAROT, *ancien Ministre délégué, chargé de mission sur le gaspillage alimentaire*.- Au mois d'avril. Il ne faut pas réduire le gaspillage alimentaire uniquement à la responsabilité du consommateur. L'alimentation, c'est d'abord une chaîne. Il y a des maillons dans cette chaîne : le producteur, le transformateur, l'industriel, le distributeur et chacun a une part de responsabilité dans ce que nous gaspillons aujourd'hui. Et ce qu'on gaspille, vous en avez donné les chiffres en volume : 30 kilos, 32 kilos, cela a aussi un effet en termes de pouvoir d'achat, on a calculé récemment que c'était 159 euros par personne et par an. Faites le calcul pour une famille ! Une famille avec deux enfants, cela chiffre tout de suite.

Il y a aussi un scandale éthique, il faut revenir au fondamental, jeter quand tant de gens crèvent de faim, c'est quand même scandaleux. Il faut aussi redonner des valeurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire. J'inscris la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le défi alimentaire qui est mondial et devant nous. Aujourd'hui, nous sommes 7 milliards sur terre, nous serons 9 milliards en 2050. Si on veut nourrir 9 milliards d'êtres humains, il faudra commencer par moins jeter. Cela a été dit par un intervenant avant moi, aujourd'hui on jette 30 % de la production agricole produite. 30 % ! Un tiers de la production mondiale ! La FAO nous a dit : si on veut nourrir

9 milliards d'habitants en 2050, il faudrait augmenter la production totale agricole de 70 %. Cela paraît difficile avec une seule planète. Donc il faut commencer par ne pas jeter. Cela concerne bien sûr les pays en voie de développement parce qu'il y a un problème de stockage, on ne sait pas bien conserver, transporter, transformer aussi sur place. Mais cela concerne aussi les pays développés comme les nôtres. C'est cela l'enjeu aussi du gaspillage alimentaire à notre échelle.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va donner la parole dans un instant à ceux qui remplissent nos assiettes, à ceux qui font qu'on mange aujourd'hui tous les jours. Stéphane LE FOLL, vous vouliez dire un mot...

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Si nous perdons 25 à 30 % de ce que l'on consomme, dans les pays en voie de développement ils perdent 25 à 30 % de ce qu'ils produisent. L'investissement dans l'agriculture qui a été oublié pendant des années au nom du développement et d'une forme de libéralisme du marché agricole et alimentaire a conduit à limiter ces investissements. Si vous ne transformez pas les produits, si vous ne les stockez pas, vous les perdez. J'ai des exemples d'ONG et d'associations qui agissent aujourd'hui dans certains pays sur des produits très spécifiques qui étaient perdus, le fait de sécher des mangues permet d'éviter de perdre 30 % de ce qui était produit comme c'était le cas il y a quelques années. L'investissement dans l'agriculture et aussi dans la transformation, c'est un débat qu'on a souvent avec les ONG et cette idée de l'agriculture vivrière qui transformerait peu ce qu'elle produit est une erreur colossale par rapport au défi alimentaire mondial. Je rajoute un point : ce sont 9 à 10 milliards d'habitants d'ici 2050, pour la France, ce sera 70 millions d'ici 2030. Il y a aussi, pour ce qui nous concerne un enjeu spécifique.

2. Comment accompagner la mutation écologique des productions agricoles ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va passer la parole aux producteurs et revenir au départ de la chaîne alimentaire. L'agriculture est le 4^{ème} secteur émetteur de gaz à effet de serre au niveau mondial. En France, l'agriculture arrive en 2^{ème} position derrière le secteur des transports. On va donner la parole à Bruno DUFAYET qui est éleveur de Salers et membre du groupe Environnement et territoires d'Interbev. Vous avez entamé une collaboration avec plusieurs ONG pour essayer de faire un diagnostic commun et de modifier à terme les modes de production pour qu'ils soient plus durables sur le plan environnemental. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

Bruno DUFAYET, *groupe Environnement et territoire d'INTERBEV*.- Bonsoir, je suis donc éleveur de bovins viande dans le cantal et membre du groupe Environnement et Territoires d'INTERBEV, l'interprofession de l'élevage herbivore. On a effectivement mis en place un groupe de concertation avec les ONG environnementales. Pour rappeler un peu l'histoire, par le passé on avait la fâcheuse tendance à s'invectiver par voie de presse ou par voie médiatique et peu l'habitude de dialoguer. On a décidé au niveau de l'interprofession de changer ces habitudes et d'aller au devant des ONG et de leur proposer de se rencontrer. On a rencontré les principales ONG environnementales de notre pays dont bon nombre de membres sont présents ce soir. Je me fais porte-parole du groupe puisque tout le monde pratiquement est là ce soir.

L'idée était tout d'abord de partager un état des lieux de la production de viande issue des herbivores en France avant même d'aller au-delà, d'être sûrs qu'on parlait bien de la même chose. Pour mettre en place ce travail de concertation, on s'est appuyé sur un cabinet de médiation, le cabinet Transition avec Emmanuelle BRICE qui est ici présente, qui a joué son rôle de médiatrice mais aussi un rôle de neutralité. Cela nous a permis de mettre en place finalement des règles d'écoute et de partage d'avis, avec l'objectif d'arriver à s'entendre et se parler. Ce travail a duré quasiment un an. On a fait le choix d'aborder tous les sujets, aucun sujet n'était tabou, d'avoir chacun nos points de vue, de les partager, et de faire ce travail en allant sur le terrain en amenant des ONG sur des exploitations diverses, une exploitation herbagère du Massif central, une exploitation d'engraissement sur une plaine céréalière d'Alsace, et d'être accompagnés à chaque fois d'un expert qui venait apporter un œil scientifique.

Je pense qu'Amandine et Arnaud qui doivent prendre la parole vont pouvoir donner aussi leur point de vue. Il en ressort qu'on est capable d'abord d'échanger, on se rend compte aussi

qu'on a pas mal de points de consensus, quelques points de divergence avec de chaque côté une volonté de travailler.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- De votre point de vue, cela venait d'un ras-le-bol d'être montrés du doigt ?

Bruno DUFAYET, *groupe Environnement et territoire d'INTERBEV*.- Bien sûr, cela fait partie des choses. Quand on est éleveur aujourd'hui, cela devient pesant tout ce matraquage sur notre métier. On est accusé de tous les maux, on a besoin de s'exprimer car il y a beaucoup de gens qui parlent de notre métier à notre place, on a besoin de reprendre la parole sur notre métier et d'avoir avec nous des gens capables de relayer nos propos. C'était très important de mettre cela en place.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Qu'est-ce qu'il en ressort ?

Bruno DUFAYET, *groupe Environnement et territoire d'INTERBEV*.- D'abord des vrais points de consensus. Arnaud l'a très bien dit tout à l'heure, il a parlé de la viande bœuf, ce n'est pas uniquement négatif, l'élevage a d'autres vertus à mettre en avant : il a parlé d'aménagement du territoire, de services environnementaux, l'utilisation des prairies est faite par des herbivores, il y a tous les bienfaits environnementaux liés à l'élevage, tous les bienfaits d'occupation du territoire. On a partagé ces points-là. On a partagé tous les risques qu'il pourrait y avoir derrière avec la disparition de l'élevage. Si on poussait le discours à l'extrême, demain on peut aussi dire : "demain, on arrête, plus d'élevage et peut-être que c'est la solution". Mais quels sont les impacts derrière ? On était d'accord sur le fait qu'il y avait des enjeux à la fois sociaux, d'occupation du territoire mais aussi environnementaux très graves si demain l'élevage disparaissait. On a partagé aussi ensemble la complémentarité entre les productions animales et végétales. Il y a tout un bon sens agronomique qui fait qu'on a besoin d'avoir sur notre territoire aussi bien une production animale que végétale...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pour être très concret, pour les gens qui nous écoutent, vous, vous avez déjà mis en place des mesures sur votre exploitation ?

Bruno DUFAYET, *groupe Environnement et territoire d'INTERBEV*.- Je suis sur un système herbager, 100 % herbe. Quand vous parlez de mettre en place des évolutions, ce qui est très important pour l'élevage d'herbivores, c'est aussi la reconnaissance des acquis. On parle beaucoup d'évolutions, de mutations, il est très important aussi de reconnaître ce qui est fait et de mettre en avant ce qui est fait au niveau environnemental. C'est aussi ce qui est ressorti des discussions que nous avons eues avec les ONG.

On a ciblé par contre trois chantiers :

Le premier chantier concerne tout ce qui est évaluation environnementale. Partager une évaluation environnementale qui soit cohérente. Aujourd'hui, on met en avant certaines évaluations qui sont monocritère, on parle du carbone, et qui, lorsqu'on les applique sur le système français auraient tendance à plutôt desservir le système vertueux français. La méthode fait qu'on n'évalue qu'un seul critère mais qu'on n'évalue pas la globalité du système. On a envie de travailler ensemble, de réfléchir ensemble sur une méthodologie de calcul avec des indicateurs qui soient pertinents par rapport à la production de viande en France.

Ensuite, on se pose toujours la question en France si les vaches mangent de l'herbe. En production de bovins à viande, c'est 80 % d'herbe dans l'alimentation du troupeau. C'est 90 % de l'alimentation du troupeau qui est produit sur la ferme. Ce sont des atouts. On a décelé une marge de progrès possible, c'est l'autonomie protéique, c'est-à-dire comment on peut faire en sorte que les protéines végétales nécessaires soient issues de la production française et de l'exploitation si possible plutôt que nous soyons dépendants du soja brésilien.

Autre chantier, c'est réfléchir ensemble sur l'échéance COP21 et sur tous les enjeux climatiques. Partager avec les ONG en amont, être proactifs et ne pas être dans la réaction, voire dans la querelle sur les enjeux climatiques, partager nos points de vue et être aussi constructifs sur cette échéance qui est importante pour le citoyen.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Stéphane LE FOLL...

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Sur la question des protéines, avec la mise en place de la nouvelle politique agricole commune, l'année prochaine, cela va se caler avec les discussions qu'on a engagées avec la profession agricole, se mettra en place un grand plan protéines de 250 millions d'euros, du couplage d'aides à l'hectare pour développer des protéines fourragères françaises avec un atout pour ce qui est de la France, c'est d'avoir des durées et des saisonnalités qui nous donnent du potentiel en termes de capacités de couverture de sols, de pouvoir poursuivre plus longtemps des productions en vert et de développer à partir de là une autonomie fourragère plus importante que celle qu'on connaît aujourd'hui. Cela fait partie des enjeux. Cela vaut pour la filière bovine, la filière porcine, la filière volaille, on a un enjeu commun et collectif. Le vrai sujet est de lier polyculture élevage et protéines fourragères qui sont intéressantes pour les légumineuses parce qu'elles fixent de l'azote. Et il y aura aussi une filière protéinique française qui va aussi se développer. On a prévu dans tout ce débat 4,5 millions d'euros pour aussi développer toute une filière sur les semences en termes d'amélioration des semences sur les protéines végétales, sujet important. Voilà le dispositif global qui se met en œuvre dès l'année prochaine.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Xavier BEULIN, vous êtes Président de la FNSEA, et Laurent PINATEL, porte-parole de la Confédération paysanne, je voudrais avoir votre avis à tous les deux sur l'initiative dont nous a parlé Bruno DUFAYET. Est-ce que faire travailler agriculteurs et associations, c'est le moyen pour arriver à une agriculture plus saine, plus durable, qui protège mieux l'environnement ?

Xavier BEULIN, *Président de la FNSEA*.- D'abord, je me permettrai de dire qu'on a sans doute un privilège ici, c'est de pouvoir débattre de ce sujet parce que je rappelle qu'on a 850 millions d'êtres humains sur cette terre qui n'ont qu'un problème, c'est de se nourrir. Tant mieux, on peut en débattre et c'est plutôt intéressant.

Maintenant, pour répondre directement à votre question, il y a un mot que j'aime bien qui a été prononcé plusieurs fois ce soir, c'est le mot co-responsabilité. On est peut-être sorti justement d'une période où on avait une tendance un peu naturelle à se renvoyer les responsabilités les uns sur les autres. Aujourd'hui, chacun est conscient que du producteur au consommateur, en passant par toutes les phases de collecte, de transformation, de distribution, on a tous une part de responsabilité par rapport à cette chaîne alimentaire. C'est un point qu'il faut acter parce que cela ne va pas de soi. Il est important de bien le mettre en évidence.

Deuxième sujet, oui derrière votre question, il y a une question que nous posons évidemment depuis pas mal d'années maintenant, qu'il faut essayer de conceptualiser mais surtout d'essayer de rendre pratique à l'échelle des exploitations, surtout à l'échelle des territoires, c'est la notion d'économie circulaire. On voit bien que, dans tous les débats qu'on a en ce moment, que l'on soit sur des filières courtes ou longues, sur des circuits de distribution plutôt de type circuits à la ferme ou des circuits plus longs, chacun cherche aujourd'hui à avoir une valorisation qui soit la plus optimale possible. En particulier, je voudrais aussi souligner ce point-là, on voit bien qu'on est entré dans un cycle où nous ne produisons plus de déchets aujourd'hui. C'est une forme d'économies globales, en tout cas d'optimisation, puisque ce qui était hier un déchet ou un sous-produit ou un co-produit devient maintenant une matière première qui rentre dans de nombreuses applications alimentaires ou non alimentaires en termes de fertilisants et autres. On rentre aussi dans un cercle vertueux.

Troisième élément, je voudrais dire un mot au Président BARTOLONE car il a dit des choses dans son introduction importantes.

Sur les importations de soja, il faut quand même dire la vérité aujourd'hui : d'abord, nous ne sommes plus le deuxième importateur, il y a longtemps que ce n'est plus le cas. On a pratiquement divisé par deux notre dépendance au soja nord et sud américain. Tant mieux ! Cela va encore progresser puisque la PAC va encourager la consommation et la production locale et, grâce notamment aux cultures oléagineuses protéagineuses, on a renversé la tendance. Nous sommes une exception en Europe, il faut le souligner.

Un autre point sur lequel je voudrais insister. On a besoin, dans toutes ces phases de mutation, d'avoir évidemment accès à de la connaissance, à de la recherche, à de l'innovation mais aussi à des technologies. Il ne faut qu'on ait pas peur du mot, on a déjà abordé cette question aux Mardis de l'Avenir, cela fait partie des sujets qu'il faut oser aborder. Il y a un peu, sinon un divorce, au moins une incompréhension aujourd'hui qui est assez caractéristique de la France, quand on parle de l'innovation et du progrès, on a souvent quelques clichés en tête. Cela nous rappelle une grande firme américaine qui met déjà sur le marché un certain nombre de produits. Ce n'est pas que cela l'innovation et le progrès, cela peut en faire partie, mais pas seulement. Dans les process agricoles, comme dans les process de transformation, on voit bien aujourd'hui qu'on est à la veille sans doute, si on capte bien ces messages qui nous sont envoyés par la recherche, d'avoir des éléments très positifs pour rendre beaucoup plus performant ce fameux tandem environnement / économie ou économie / environnement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Cela veut dire quoi concrètement ?

Xavier BEULIN, *Président de la FNSEA.*- Nous serons d'autant plus performants que nous inscrirons notre action dans une croissance durable, pas dans une décroissance durable. Et souvent s'agissant de l'agriculture d'alimentation, on a un peu ce sentiment quand même quand on est paysan que, finalement, le progrès n'est pas tout à fait fait pour nous parce que le vivant ne se traiterai pas avec du progrès. Or, je regrette, je pense au contraire que c'est parce que nous aurons accès à des technologies modernes. Par exemple, le numérique va révolutionner les pratiques agricoles. Piloter une culture, conduire un troupeau avec le numérique demain, cela va changer la donne et les performances dans tous les domaines, en particulier dans ce couple environnement / économie ou économie / environnement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On parle souvent des agriculteurs quand on évoque les secteurs en crise, est-ce que les producteurs aujourd'hui ont les moyens ?

Xavier BEULIN, *Président de la FNSEA.*- Ce ne sont pas des moyens considérables. C'est la mise à disposition d'un certain nombre de données. Je vais vous donner un exemple concret. Vous me direz que ce n'est pas accessible à tout le monde, pas encore mais ça va le devenir, sur un matériel de traite, que ce soit un robot ou pas d'ailleurs, on a aujourd'hui des petits capteurs qui permettent pendant la traite de faire dix prélèvements qui vont traiter en instantané des données qui vont renseigner l'agriculteur sur l'état sanitaire de son animal, qui vont prévenir les chaleurs 24 heures à l'avance. Tout cela rend le métier à la fois sur un plan ergonomique et sur celui de la performance beaucoup plus intéressant. Cela répond aussi à des enjeux qui sont les nôtres aujourd'hui. Quand on parle de biovigilance, de produits biosourcés, on voit bien qu'on a un pas en avant à faire dans ce domaine parce qu'on sait tous que la chimie demain, il faudra s'en passer. Par quoi la remplacer ? On aura besoin de substitution. C'est aussi parce qu'on aura accès à ces progrès et à ces matériels de recherche qui passeront aussi par de la génétique à certains moments qu'on pourra améliorer aussi nos conditions, surtout la rentabilité et cette double performance économique et environnementale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Laurent PINATEL, la transition écologique de l'agriculture passe par l'innovation ?

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne.*- Pas forcément, elle passe par le bon sens paysan. Je suis porte-parole de la Confédération paysanne, je suis aussi paysan circuit long / circuit court en viande bovine et en production laitière. Il y a beaucoup de choses qui me parlent, notamment l'approche sur les systèmes herbagers ainsi que le travail avec d'autres composantes de la société qui ont perdu au fil des générations le lien qui les unissait aux paysans qui produisent l'alimentation. Le seul bien dont on ne peut se passer, on peut se couper de tous les liens, mais celui de l'alimentation, on ne pourra pas s'en couper : jusqu'à preuve du contraire, ce sont toujours les paysans qui produisent.

Quant à l'innovation pour augmenter les performances de l'agriculture, à la Confédération paysanne on croit beaucoup à l'utilisation de l'agronomie comme une réponse. Xavier BEULIN vient de le dire, on devra à terme se passer de la chimie, on partage tout à fait cette idée, c'est quelque chose que l'on porte depuis longtemps. L'agronomie peut être une réponse. L'innovation

agronomique, oui. Ensuite, si c'est de l'innovation en biotechnologie et de manipulation génétique, il nous semble que, dans ce travail avec les citoyens et la société dans son ensemble, il y a un danger de rupture. Ce n'est pas quelque chose qu'il nous semble important de développer.

Après, la production agricole doit continuer son cours. On doit continuer à pouvoir donner accès à ce métier au plus grand nombre, à des gens qui aujourd'hui décident de devenir paysans, non pas dans un cursus classique à 24, 25 ou 30 ans selon la durée des études mais des gens qui se découvrent l'envie d'être paysan à 40 ou 45 ans. Ces gens-là aujourd'hui doivent être aussi incorporés dans ce métier et considérés comme étant de vrais acteurs du changement et de la mutation qui est en train de se produire dans notre métier. Le souci est que la mutation qui se produit a tendance à opposer deux systèmes d'agriculture : des gens qui sont plutôt sur une agriculture de vente directe et des gens qui sont plutôt sur une agriculture de production de filière. Il nous semble, nous, à la Confédération paysanne qu'il ne faut absolument pas opposer ces deux agricultures. Il faut simplement travailler ensemble pour changer les pratiques agricoles et faire que notre métier soit enfin reconnu à sa juste valeur. On s'aperçoit depuis des années qu'il y a une espèce de dérive, on est un peu stigmatisé : "vous mettez trop de fumier", "vous polluez"... mais on reste les producteurs de l'alimentation. A ce titre-là, on doit nous respecter. Après il faut aussi qu'on contribue à faire évoluer nos pratiques. Et les politiques publiques doivent aller dans ce sens.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On est dans un contexte bien particulier. On parle régulièrement de suicides d'agriculteurs, il y a des exploitations qui ferment tous les jours ou presque ou en tout cas toutes les semaines. Est-ce que, dans le contexte actuel, l'agriculture a les moyens d'avoir une ambition écologique ? C'est cela qui va la sauver ou pas ?

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.- Au-delà des moyens, c'est un devoir d'avoir une ambition écologique.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est un devoir mais est-ce que c'est possible ?

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.- Évidemment que c'est possible puisqu'il y a de nombreux paysans qui la pratiquent. C'est dommage d'avoir à le rappeler mais les premiers protecteurs de la nature, ce sont les agriculteurs. On travaille au quotidien dans un environnement naturel et on n'a aucun intérêt, nous, à bousiller ce qui fait notre vie et ce qui fait qu'on sera toujours paysan demain. Effectivement, l'écologie est partie prenante de notre métier. Après, quels moyens les politiques publiques et le pouvoir économique nous donnent de continuer dans cette voie ? On voit que les lignes d'horizon sont très importantes dans l'esprit des paysans.

Aujourd'hui, sur le secteur laitier avec la fin annoncée des quotas laitiers, il y a plein de gens qui ne savent pas comment réagir. Chacun apporte sa réponse et son pansement à une crise à venir. Il y a des gens qui disent : "pour affronter ce marché, je vais faire grossir mon exploitation, je vais moderniser", c'est une réponse qui peut être comprise et qui est louable. Il y a des gens qui disent : "je vais plutôt partir vers du collectif" ou encore "je vais partir plutôt vers de la vente directe". Ce qui est gênant, c'est que toutes ces réponses sont atomisées et que ce serait d'arriver à les structurer collectivement pour justement répondre peut-être à des marchés locaux.

La Confédération paysanne avait organisé, il y a un mois, à Arras, un grand colloque sur la relocalisation des productions agricoles en collaboration avec l'INRA et le Ministère de l'Agriculture. C'est une interrogation qui ressort fortement : comment peut-on organiser la production en fonction d'une métropole donnée ? Je ne dis pas qu'on va produire pour nourrir Paris avec des produits locaux, c'est complètement utopique mais on peut relocaliser point par point sur certaines régions en s'appuyant sur les politiques. J'ai bien noté, Stéphane LE FOLL nous l'avait dit hier soir lors de l'entretien que nous avons eu avec lui, la volonté de rendre moins dépendante la France en termes de protéines. C'est louable. Cela a été dit au niveau de la production d'herbe pour élever de la viande bovine. Il y a des choses qui sont intéressantes et qu'il faut valoriser. Simplement, il faut peut-être aller un peu plus loin.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Concrètement, il vous manque quoi ? Vous avez le Ministre en face de vous.

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.- On s'est longuement vu hier soir, je ne suis pas sûr que cela intéresse grand monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pour que ce soit très clair, Laurent PINATEL et Xavier BEULIN, qu'est-ce qu'il vous manque aujourd'hui ?

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.- Aujourd'hui, il ne manque pas grand-chose. Il manque simplement la prise de conscience que les producteurs et les paysans ont une vocation inaliénable de produire une alimentation. Après on est obligé de prendre en compte l'évolution inéluctable de la société et de l'environnement. On est dans une société, pas seulement du fait de l'agriculture, qui a altéré progressivement l'environnement. Mais surtout l'évolution de l'agriculture a altéré le volet social. Il y a de moins en moins de paysans et quand il y a moins de paysans, il y a moins d'activité économique sur un territoire, il y a plus de chômeurs et moins de vie locale. C'est quelque chose d'important. Quand on n'a pas le prix qui nous rémunère, quand on n'a pas la possibilité collective de créer des outils de formation, qu'est-ce qui reste ?

Xavier BEULIN, *Président de la FNSEA*.- Une remarque au passage, je veux juste rappeler que la France a ratifié tous les accords internationaux sur le commerce depuis l'agriculture fait partie des sujets de l'OMC, que l'on s'apprête à ratifier un nouvel accord avec le Canada, que peut-être en aurons-nous un aussi avec les Etats-Unis. Il y a un moment où il va aussi falloir qu'on se parle franchement quand même.

Est-ce qu'on peut avoir, c'est ce que disait tout à l'heure Georges PLASSAT, je souscris tout à fait à ses propos, parlons de qualités au pluriel, des qualités avec une rémunération derrière qui ne soit pas un standard mondial ? Je pose la question. Il va falloir quand même qu'on se mette un peu d'accord sur cette équation qui devient de plus en plus insoluble. Et malheureusement, aujourd'hui, mettons de côté les 20 % de Premium, d'AOC, de labels qui sont parfaitement identifiés, mais le reste, c'est quoi ? Quel est le concurrent ? Il est Allemand, Néerlandais, Brésilien, Américain, Canadien, Néo-zélandais... c'est ce qu'on vit tous les jours. On peut avoir de belles intentions par rapport à cette agriculture qui se relocalise, je dis simplement : attention ! on est en train aujourd'hui, on le voit d'ailleurs dans les chiffres, je notais que dans l'introduction écrite qui nous a été faite les chiffres sont un peu anciens, on dit que la France est la 2^{ème} puissance exportatrice, non ! C'est la 5^{ème}, on n'est plus n°1 sur le programme européen mais plutôt le n°3. C'est quand même des classements qui se dégradent. Donc attention !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pierre PRIOLET, vous êtes agriculteur, vous avez écrit un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit : "Les fruits de ma colère". Quelques mots sur ce que l'on vient d'entendre.

Pierre PRIOLET, *agriculteur, auteur de "Les fruits de ma colère"*.- Bonjour à tous ! Quand on pose la question de la chaîne alimentaire, je m'aperçois que le maillon faible de la chaîne reste toujours le producteur parce qu'il est au centre de tous les débats. Pour que l'alimentation soit saine et durable, il faut d'abord que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur travail. C'est le point n°1. Ne pas l'admettre, c'est vraiment prendre toute l'assemblée pour des idiots parce que s'il y a des gens qui meurent de faim, je ne vois pas comment on peut assurer une alimentation saine.

Ensuite, les agriculteurs ont perdu le contact avec les consommateurs. Je crois que la période qui arrive aujourd'hui est très intéressante parce que tout le monde a besoin de retrouver ce contact, aussi bien les agriculteurs que les consommateurs. En sachant qu'aujourd'hui, quoi qu'en disent les gens, globalement la chaîne est solidaire. On a besoin de distributeurs qui mettent en avant nos produits et nos savoir faire. Mais nous, nous avons aussi besoin de revenir proches du consommateur. C'est quelque chose que je veux souligner parce que tout le monde nous parle de vente directe. Je ne connais pas de vente plus directe aujourd'hui que la vente dans la grande distribution malheureusement, quoi qu'en disent les gens. Auchan nous fait faire les produits qu'ils veulent avoir dans leurs magasins. Je ne vois pas comment on peut faire plus direct que ça ! Et croire qu'un agriculteur qui fait 150 kilomètres avec son camion pour livrer quelqu'un à plein et qui revient à vide, c'est logique, je crois que c'est quand même une absurdité. Aujourd'hui, on ne peut plus faire croire des choses comme ça.

Ensuite, je pense que tout ce que nous pouvons dire, c'est que plus nos fermes sont modernes, plus nous vendons à perte. Le vrai noeud du débat, c'est la vente à perte. Il y a un moment où il faut que, quand on distribue la marchandise, il y ait la transparence du prix payé à l'agriculteur. C'est quelque chose que je demande de manière ferme qui permettrait vraiment que les consommateurs soient informés des produits qu'ils achètent. Quand on vend, nous producteurs, des pommes à 20 centimes du kilo et qu'elles se retrouvent à 4 euros dans le magasin, il va y avoir une prise de conscience du consommateur qui va se demander : "c'est quoi, ces 3,80 euros en plus ? ". C'est un aspect incontournable si on veut que l'agriculture permette à nos enfants de prendre le relais, il va falloir que le travail de l'agriculteur soit reconnu.

Compte tenu de tout ce que j'ai dit depuis quelques années maintenant, j'ai fait un système de distribution dans les banlieues, notamment à Pantin, où je vais dans les cités vendre nos produits. Et quand les gens ont conscience du prix auquel on achète et du prix auquel on vend et qu'on est agriculteur, même dans les cités, les gens nous disent : "c'est formidable, ce que vous faites". Je crois franchement que les consommateurs sont prêts à entendre que pour avoir une bonne alimentation, il faut que l'agriculteur soit rémunéré dignement. Ce sera incontournable. Ce n'est pas possible de continuer comme ça. Toute la chaîne vit bien, il n'y a que les agriculteurs aujourd'hui qui crèvent de faim, on n'a plus de relève. Je suis d'un village dans lequel en 1950, on était 413 agriculteurs, on est 16, dont 10 qui ont plus de 65 ans et qui partent à la retraite sans relève.

Le vrai sujet de la chaîne alimentaire dans les cinq à dix ans qui arrivent va être celui-là.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Georges PLASSAT, une réaction sur ce point ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Je connais le discours de Monsieur qui d'ailleurs est touchant et fondé. La réalité, on l'a évoquée tout à l'heure, c'est que le niveau concurrentiel actuel qui est d'ailleurs discuté puisqu'on nous explique que, dans beaucoup de régions en France, la distribution n'est pas suffisamment concurrentielle, cela me fait doucement rigoler. Le niveau concurrentiel est une vraie question aujourd'hui. A partir de quand la concurrence finit par détruire une valeur considérable ?

Si nous avons une pression concurrentielle très forte, ou on survit en cherchant les meilleures conditions d'achat ou on disparaît. Une entreprise comme Carrefour emploie 380 000 personnes dans le monde. En France, nous en avons 110 000. Je ne vais pas vous faire pleurer sur notre sort mais la transparence des prix que vous évoquez...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Ce serait possible l'affichage du prix d'achat du kilo de pommes ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- D'abord, ce n'est pas parce qu'on met les pommes à 10 ou à 20 centimes que les gens vont se gaver de pommes du matin au soir...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Est-ce qu'inscrire le prix d'achat au producteur est quelque chose d'envisageable ou pas ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Nous avons un concurrent qui le fait régulièrement. Il va même jusqu'à expliquer son bénéfice au kilo. Je ne vais pas le citer parce que je ne suis pas là pour faire du prosélytisme mais cela se pratique.

La réalité de notre métier est la suivante : les agriculteurs ne gagnent pas correctement leur vie, je suis d'accord, pour une grande partie, il y a quand même des segments qui se portent mieux. C'est la réalité. La deuxième chose, ce qui a été expliqué tout à l'heure sur le rôle des agriculteurs dans la préservation du paysage est fondamental. Mais ce que l'on constate, c'est que ce sont les pays dans lesquels les salaires sont les plus élevés et où l'accès aux produits est le plus élevé qui s'en tirent le mieux.

Or la France est partie dans un mauvais trip depuis très longtemps, c'est que pour soutenir ce qu'on appelle le pouvoir d'achat, c'est-à-dire ce qui reste une fois que vous avez prélevé sur les salaires tout ce qui vous est indispensable pour vivre, le loyer, les transports, l'électricité, il ne reste

malheureusement plus grand-chose. On a une vraie réflexion à avoir sur le salaire des gens. On paie les gens avec des subventions. C'est quand même invraisemblable.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Justement, vous en tant que chef d'entreprise ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour*.- J'ai ma conscience aussi, j'ai le droit. Il y a une bonne démarche qui a été déjà apportée par ce Gouvernement qui s'appelle le CICE qui est une démarche qui vise à investir et à employer plus. Elle est critiquée, elle est vilipendée. Une partie de la majorité considère qu'on donne de l'argent inutilement à des entreprises qui emploient des gens simples parce que nous employons, nous, de gens simples. Etre simple, ce n'est pas être idiot. C'est ne pas avoir eu l'occasion peut-être de s'éduquer, etc. On a 110 000 personnes qui travaillent chez nous.

La transparence sur nos résultats, vous la connaissez : on est une entreprise publique, cotée, on a des rapports d'activité annuels dont les comptes sont parfaitement connus. Ce que l'on voit chez nous, c'est que ce sont finalement les entreprises les plus obscures sur le plan de leurs résultats qui communiquent le plus et qui n'ont qu'un seul objectif, c'est de nous expliquer que les entreprises de distribution sont capitalistes, qu'elles font des bénéfices pour servir les dividendes de leurs actionnaires. Tout cela, c'est de la foutaise ! Nous investissons 2,5 milliards par an. Si on ne le fait pas, nos magasins partent en vrille, les clients vont chez le voisin, nos parkings ont des trous, l'éclairage des galeries marchandes s'affaisse et très rapidement, on le paie.

Comment reconstitue-t-on une filière gagnante pour que chacun ait son profit dans le système ? Je dis : moins de concurrence partout. Parce que l'agriculture aussi aujourd'hui, dans certains domaines est en surproduction. On parlait tout à l'heure du gaspillage mais il est évident que si on gaspille beaucoup, c'est parce que cela ne coûte pas très cher, hélas ! Si on avait un peu plus de respect de la production, peut-être que les produits seraient moins gaspillés.

Pierre PRIOLET, *agriculteur, auteur de "Les fruits de ma colère"*.- J'entends totalement le raisonnement économique. Tout ce que je dis, c'est que si le prix de l'agriculteur était indiqué, les recherches de marge ne se feraient pas toujours sur notre dos parce que, quand vous vous faites de la concurrence entre vous, celui qui paie en bas, cela reste l'agriculteur. Alors que si le prix était connu, ce serait sur le cœur de métier du distributeur que se ferait la concurrence. Et on changerait totalement de critère, ce serait intéressant. Si tout le monde était obligé de marquer le prix payé à l'agriculteur, la recherche du pouvoir d'achat des consommateurs ne se ferait pas sur le dos de ceux qui bossent 12 à 14 heures par jour sans être payés mais vraiment sur le travail de distribution.

Et ça, cela pourrait être intéressant. Effectivement, moi je comprends votre propos économique. Tant qu'on peut gagner des marges et faire de la concurrence sur le dos du dernier qui ne peut rien faire parce qu'il prend les coups. Moi, j'accepte de prendre les coups, 10 centimes, mais on marque : je suis le meilleur distributeur mais je paie mon paysan 10 centimes, moyennant quoi, il perd 40 centimes au kilo. Et ce serait intéressant pour la société en général parce que la société doit comprendre qu'une alimentation saine est une alimentation qui est payée dignement à l'agriculteur quel que soit l'agriculteur.

Je n'oppose pas les agriculteurs. Je veux vraiment que le pays comprenne que nous ne pourrions gagner ce défi de la qualité alimentaire et écologique, non pas sur le dos du paysan mais avec un agriculteur qui vit dignement. C'est tout ce que je demande. Je suis persuadé que si, ensemble, on a conscience de cela, on est capable d'avancer.

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour*.- Monsieur, je vais vous dire que ce que j'entends de vous, je le reçois bien. Alors, venez me voir et qu'on trouve la bonne solution.

Pierre PRIOLET, *agriculteur, auteur de "Les fruits de ma colère"*.- Pourquoi pas ! Avec plaisir, personnellement, je n'ai pas d'ennemis, au contraire.

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour*.- Moi non plus ! Je vais vous dire quelque chose : vous parliez tout à l'heure du contact direct de l'agriculteur avec le consommateur. Nous, actuellement, on passe énormément de temps à inviter nos producteurs locaux à venir à la

rencontre de nos clients. Je pense que c'est une superbe chose. Venez me voir qu'on réfléchisse, s'il y a des solutions, je vous écouterai avec beaucoup d'intérêt.

Pierre PRIOLET, *agriculteur, auteur de "Les fruits de ma colère"*.- Je vous remercie et je voulais également dire à M. LE FOLL qu'effectivement les collectivités territoriales sont des acteurs aujourd'hui qui oublient énormément les agriculteurs qui sont autour de leur collectivité. C'est un effort qu'elles pourraient faire ainsi que l'Assemblée nationale qui communiquerait sur le prix du lait qu'elle paye à l'agriculteur, ce serait vraiment incitateur pour tous les autres. Merci à tous !

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Sur ce sujet, j'ai parfaitement conscience de ce débat et depuis longtemps, le débat entre l'agriculture et la grande distribution et la distribution. Les prix de l'agriculteur baissent mais on ne retrouve pas forcément cette baisse au niveau du consommateur, c'est un débat récurrent. Si je prends le prix du pain, lorsque les céréales augmentent, le pain augmente, une fois qu'il a augmenté, vous le voyez rarement baisser. Qu'est-ce qui se passe dans tout ça ? Plein de choses.

Si je prends la filière laitière, ce qui est incroyable, on n'arrive pas à se mettre cela dans la tête, à partir du lait qui est un produit, vous savez combien de produits on peut faire aujourd'hui avec le même lait en France ? Entre 4 000 et 5 000 produits différents avec le même produit de base. On peut valoriser le lait avec des produits hyper transformés comme les fromages - il faut continuer à manger des fromages, même s'il ne faut pas en manger de trop, il faut faire attention à ce qu'on dit, c'est comme pour la viande, il faut continuer à manger de la viande même s'il ne faut exagérer et en manger de trop parce que tout cela fait partie de l'équilibre alimentaire – et dans cette construction de produits qui utilise de la recherche, du packaging, on vend aussi quelquefois le paquet plus que le contenant, c'est plein de gens qui travaillent, c'est ce qui a été dit, à Carrefour avec les investissements sur la galerie marchante, mais ailleurs aussi dans l'industrie, tout ça, ce sont des systèmes économiques.

Mais il y a une réalité en France en particulier, c'est qu'on a été trop longtemps dans l'incapacité – ce soir, c'est très intéressant d'assister à une discussion entre le Président du premier distributeur français et 2^{ème} mondial et un agriculteur – de discuter parce que le vrai problème est que, depuis des années, je suis bien placé pour vous le dire, arriver à mettre autour d'une table tous les acteurs pour simplement dire : "arrêtez de vous envoyer à la figure les slogans qu'on connaît et essayons de discuter". On a commencé à le faire, on va poursuivre parce que cela fait partie aussi des enjeux stratégiques d'avoir un dialogue constructif. Pour respecter les différents maillons de la chaîne, il faut qu'on commence d'abord à se parler, à s'écouter et à se dire que peut-être, et cela vaut pour la grande distribution, la lutte effrénée qui a été conduite depuis des années sur la baisse de prix qui fait l'augmentation du chiffre d'affaires, on est arrivé aujourd'hui en déflation. Continuer à jouer la baisse des prix ne servira en rien à augmenter le chiffre d'affaires. Tout cela fait partie aussi du dialogue, de la construction collective qu'on peut avoir dans des discussions, on a fait plusieurs tables rondes, il faut qu'on poursuive ce débat car c'est comme cela qu'on avancera aussi.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Les réactions des députés à présent, Germinal PEIRO et Christian JACOB, je vais vous laisser la parole.

Monsieur PEIRO, un mot de commentaire sur tout ce qui vient d'être dit ?

Germinal PEIRO, *député de Dordogne, Secrétaire national du PS à l'agriculture*.- Je voudrais tout d'abord vous faire remarquer qu'on a abordé largement le troisième sujet sans avoir traité le second.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Tout est lié en même temps.

Germinal PEIRO, *député de Dordogne, Secrétaire national du PS à l'agriculture*.- Oui, tout est lié.

Du coup, cela me donne envie de revenir au premier sujet. Je voudrais en une minute redire combien j'ai été heureux ce matin aux côtés de Stéphane LE FOLL et de collègues d'assister à la conférence de presse où il présentait le guide pratique pour favoriser

l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective. Si je vous dis cela, c'est parce que, depuis une dizaine d'années, je préside au sein du PS une commission nationale liée à l'agriculture, on a lancé l'idée de la relocalisation de l'agriculture. On nous a tous pris pour des fous. On parlait de deux sujets en vérité : la relocalisation au niveau mondial en disant qu'il fallait que l'on supprime les déplacements inutiles. Aujourd'hui, je pense que la question des transports doit nous inciter à mieux réfléchir à cela. Il faut avouer que cela contrevient totalement aux règles de l'OMC qu'évoquait Xavier BEULIN tout à l'heure. Il faut se poser cette question des déplacements inutiles au niveau mondial.

Mais il y a aussi le même raisonnement au niveau local. On a en vérité à reconquérir le marché intérieur. Même si les chiffres ne sont pas tout à fait exacts, la grande majorité de ce qui se consomme en restauration collective vient de l'étranger, ce sont des aliments d'importation. Il y a la reconquête à faire de cette affaire-là. Quand on a lancé cette idée, on nous a dit : "vous êtes complètement à côté de la plaque, l'agriculture, ce n'est pas ça, ce n'est pas avec des marchés locaux qu'on va faire vivre les agriculteurs français".

Les jeunes agriculteurs ont évoqué la reterritorialisation de l'agriculture. On a vu petit à petit un mouvement s'amorcer dans la société. On a découvert quoi ? On a découvert qu'on avait dans nos territoires des produits qui étaient accessibles, des produits de qualité, des produits de terroir, labellisés souvent et quelquefois pas, et qu'on ne les utilisait pas suffisamment. Le mouvement sociétal fait qu'on a redécouvert les marchés de producteurs, les repas autour de ces marchés, les magasins aujourd'hui de producteurs, etc. Des initiatives sont parties dans tout le pays pour essayer de faire en sorte qu'on mette en adéquation les besoins, notamment en restauration collective, et l'offre. Ce guide est un guide méthodologique qui doit permettre à chaque maire, à chaque Conseil général, à chaque Conseil régional, d'essayer d'organiser l'approvisionnement local de la restauration collective.

Je voulais vous dire cela et répondre à la deuxième question : comment accompagner la mutation écologique des productions agricoles ? C'est un vrai sujet. Le législateur que je suis a essayé au cours de la loi d'avenir sur l'agriculture et la forêt d'apporter des réponses.

D'abord, le fil conducteur de cette loi que Stéphane LE FOLL a proposé, c'est l'agro-écologie, c'est comment faire en sorte qu'on produise plus parce qu'on a besoin de produire plus – ce qui a été dit auparavant est une réalité, la France a régressé au cours des dix dernières années, non seulement elle a perdu un quart de ses exploitations agricoles mais elle a régressé en termes de productions agricoles et de produits agro-alimentaires en Europe et dans le monde, on était 1^{er} en Europe, on est 3^{ème} aujourd'hui, il faut donc produire plus parce que c'est évidemment la vie économique et sociale de notre pays qui est en jeu. Je vous rappelle la phrase d'Eric ORSENNA : "un pays qui ne produit pas vit dans la main de celui qui produit", c'est comme ça. Il faut produire plus.

Mais en même temps, il faut produire mieux parce que je crois que cela a été dit par Laurent, on a beaucoup agressé l'environnement. Et n'occultons pas les problèmes de santé humaine et les difficultés posées par les produits phytosanitaires sur la santé des agriculteurs et sur celle des consommateurs.

Qu'est-ce qu'on a essayé de faire ? On a dit : il est possible de concilier ces deux impératifs et cela passe par la formation et par l'information. Pour avoir visité quasiment tous les départements de notre pays, je peux vous assurer que, sur le terrain, il y a partout des expériences qui montrent qu'en redécouvrant l'agronomie, les couvertures hivernales, la rotation des cultures, les prairies, l'usage de la luzerne, et pas dans les petites régions agricoles mais dans de très grandes régions agricoles comme l'Oise, la Marne, par exemple, les agriculteurs par leur intelligence sont en train de retrouver une idée toute simple qui fait que, si on achète moins à l'extérieur d'engrais et d'aliments, on sera plus compétitif sur sa propre exploitation.

Il faut la formation, il faut réorienter les aides publiques, c'est ce que la PAC veut faire avec le verdissement, et surtout rompre l'isolement des agriculteurs. Cela a été dit ici par l'éleveur de Salers, ce que nous avons fait de plus important, c'est de travailler ensemble, réfléchir ensemble, construire ensemble des projets, y compris avec des professions ou avec des organismes qui étaient antagoniques avec nous.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Christian JACOB, Germinal PEIRO dit que cela va dans le bon sens. C'est votre avis aussi ? Que peut faire le législateur aujourd'hui ?

Christian JACOB, *député de Seine-et-marne, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale*.- D'abord laisser de la place à l'initiative. Il faut avoir conscience que l'agriculture doit reposer sur un trépied. Ce trépied est celui du développement durable.

D'abord, une production, quelle qu'elle soit, c'est une rentabilité économique. Si celui qui travaille ne gagne pas sa vie, ce n'est pas la peine de parler du reste. C'est d'abord cela le premier point : rentabilité économique.

Le deuxième point est qu'il faut que ce soit facteur de progrès social. Si cela n'apporte pas quelque chose à l'épanouissement individuel du producteur, cela ne sert à rien. Si on raisonne rentabilité pour rentabilité, tout le monde s'en fiche. Il faut que celui qui travaille puisse en bénéficier et en profiter.

Troisième élément, c'est effectivement le respect de l'environnement.

Mais il faut les trois. Si on ne raisonne que d'un seul côté, on se plante. Si on est sur le libéralisme de la rentabilité absolue, cela ne marche pas ; si on ne parle que de progrès social sans parler de rentabilité économique, bien évidemment cela n'a pas de sens ; et si on parle de protection de l'environnement sans se préoccuper des hommes qui travaillent au quotidien, cela n'a pas de sens non plus. C'est vraiment sur ce trépied qu'il faut s'appuyer.

Ensuite je pense qu'il faut se méfier des caricatures ou des solutions de facilité : le tout circuit court, le tout bio... tout cela n'a pas beaucoup de sens. Il y a de la place pour tout. Avant que ce guide n'existe, il y a dix ans, j'ai transformé toutes les cantines de ma ville en produits frais et en circuits courts et cela marche bien.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Et cela ne coûte pas plus cher ?

Christian JACOB, *député de Seine-et-marne, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale*.- cela coûte un peu cher mais on a su s'en expliquer avec les parents d'élèves et je pense que tout le monde s'y retrouve.

Le secteur agricole et agroalimentaire, c'est aussi 10 milliards d'excédent dans la balance commerciale. Quand on regarde l'ensemble des subventions et qu'on ramène cela au nombre d'agriculteurs, c'est un raisonnement totalement stupide. Il faut le ramener aux 20 % d'actifs français qui, de près ou de loin, travaillent directement ou indirectement dans le secteur agroalimentaire. Si on ne veut raisonner que par les circuits courts, les 10 milliards d'excédent dans une balance commerciale française qui est déficitaire d'environ 70 milliards, on en a besoin. Ce qui veut dire qu'il y a de la place pour tout.

Autre point que je voulais ajouter, Stéphane LE FOLL l'évoquait tout à l'heure, quand on regarde l'augmentation de la demande alimentaire mondiale, cette courbe d'augmentation va beaucoup plus vite que l'augmentation de la production. Il y a les deux éléments : celui des déchets au quotidien, bien évidemment, que c'est catastrophique et toutes les initiatives qui sont prises dans ce sens sont de bonnes initiatives et il faut les encourager ; de la même façon, il y a aussi le problème stockage, c'est tout à fait vrai, je pense notamment à l'Afrique ou à d'autres endroits où les produits sont détruits par les rongeurs, les intempéries... tout cela est tout à fait vrai. Mais au-delà de cela, il faut aussi accepter les choses telles qu'elles sont : c'est qu'il faut intensifier davantage parce que si on n'intensifie pas l'agriculture, on extensifie, on va vers la déforestation. On peut avoir des discours larmoyants sur la déforestation mais il n'y aura pas d'autre solution. Donc acceptons cela. L'intensification, ce n'est pas nécessairement plus d'intrants, n'importe quel agriculteur ne souhaite qu'une chose, c'est d'avoir moins d'intrants puisque c'est moins de charges. Vous ne trouverez jamais un agriculteur disant : "je veux plus d'intrants à tout prix". Cela n'existe pas. Ce sont des raisonnements caricaturaux et stupides.

En revanche, pour arriver à cela, il faut développer la recherche. Et je vais dire le mot qui fâche, aujourd'hui on s'est voilé la face sur les OGM. On se tape la tête contre les murs. Si aujourd'hui Monsanto est en situation de quasi monopole, c'est parce que la France a abandonné la recherche. Alors, il faut l'encadrer, il faut le faire sérieusement, il faut avoir le courage de poser ce débat sur la table. Si on ne va pas vers plus de recherche variétale, on n'y arrivera pas non plus.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Cela passe par la loi, j'imagine ?

Christian JACOB, *député de Seine-et-marne, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale*.- Cela passe par la loi en partie et aussi par l'espace qu'on laisse à l'initiative. Nous avons la chance d'avoir les plus grands semenciers du monde en France. Aujourd'hui, ils sont effectivement en difficulté parce qu'on les a bridés. Oui, il y a de la place sur les circuits courts et, encore une fois, je fais partie de ceux qui en ont fait la démonstration dans leur ville, je n'ai pas attendu de guide, et beaucoup de maires le font aussi, il faut aller dans ce sens. Mais il y a de la place pour tout : pour les produits transformés, il faut de l'exportation parce que cela fait des recettes qui arrivent en France, cela permet à 20 % des actifs français de trouver du travail, faisons attention aux schémas trop caricaturaux. L'agriculture est plurielle. Il y a besoin des éleveurs du plateau des Mille vaches, des céréaliers du Bassin parisien, des producteurs bretons et des viticulteurs partout sur le territoire. L'agriculture n'est pas unique.

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Evidemment, il y a besoin des Bretons, je le dis tout de suite !

Je voulais juste dire un mot sur le débat sur les OGM. Ce que vient de dire Christian JACOB m'appelle à dire deux choses. Dans ce débat, je suis ouvert sur les questions liées aux OGM de 2^{ème} génération. Il y a un débat sur les améliorations qualitatives, sur le riz doré, etc. Je pense qu'aujourd'hui on ne peut plus réduire ce débat, il faut qu'on l'ouvre à condition de le faire avec les bons critères.

Sur les OGM de 1^{ère} génération, les fameux Monsanto, j'ai regardé les études qui nous reviennent des Etats-Unis, sur 16 ans de recul, aujourd'hui l'utilisation du glyphosate, qui est donc le round up, qui était fait à dessein avec des OGM spécifiques résistants au round up, ont engagé un processus de résistance qui fait qu'on est en train d'ajouter des organo-chlorés, de revenir au DDT, pour arriver à régler le problème de la résistance d'un certain nombre de plantes. Si on fait le bilan aujourd'hui, au début il y a une courbe en J, c'est vrai les OGM ont permis de diminuer les herbicides, parfois les pesticides. Mais, avec le recul, on a une remontée très forte de l'utilisation des herbicides. Le coût qui était le meilleur, disait-on, avec les OGM est en train de se retrouver reporté et dépassé.

Deuxièmement, dans la nature, il vaut mieux commencer par utiliser au maximum les mécanismes naturels avant de corriger - quand il faut corriger, il faut le faire parce que de toute façon un jour ou l'autre, là où il y a un vide, il y a une résistance qui se crée, même sur nos herbicides aujourd'hui, il y a des résistances qui passent des graminées vers les crucifères. Il faut qu'on anticipe.

Sur la question de l'agroécologie, on a eu des débats et on va continuer à en avoir, ce n'est même pas l'idée d'un concept qui serait nouveau et intéressant en soi, je pense qu'il est temps qu'on anticipe de toute façon l'évolution du modèle conventionnel tel qu'il a été conçu. C'est comme ça qu'il faut prendre les choses car il y a un certain nombre de résistances qui se développent. Si je prends la résistance aux antibiotiques, là aussi des efforts sont faits, on va avoir plutôt de bons résultats en particulier dans la filière porcine, il y a des choses qui se passent et qui diminuent le recours aux antibiotiques. C'est un enjeu de santé publique surtout sur les antibiotiques critiques. Si l'on regarde ce qui se passe aux Etats-Unis, la consommation d'antibiotiques est une vraie catastrophe parce qu'ils utilisent beaucoup d'antibiotiques et parce que derrière, s'il y a de l'antibio-résistance qui s'installe, c'est un risque qu'on prend collectivement. Et ça il faut l'anticiper.

Amandine BEGOT.- Amandine LEBRETON, vous êtes coordinatrice Agriculture et Alimentation à la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, la Fondation de Nicolat HULOT. Je vous donne la parole dans un instant, mais il y a une question dans la salle juste avant...

Simon BENARD, MRJC.- Bonjour, je suis président du MRJC, je vais m'appuyer sur la dernière remarque de M. LE FOLL pour signaler que nous avons signé vendredi dans l'Humanité une tribune avec le Président des Jeunes Agriculteurs, Thomas DINER, pour nous opposer au traité transatlantique avec les États-Unis et le Canada, justement pour des raisons comme celles que vous venez d'évoquer, Monsieur le Ministre. Je ne vais pas développer plus là-dessus, c'est la suite de mon propos qui va l'expliquer.

Il a été question dans la première thématique de la complémentarité entre le choix individuel et les choix de société. J'ai envie de souligner le fait qu'il faut faire attention car ce n'est pas du tout du même niveau. M. BEULIN disait qu'il aimait bien le mot de coresponsabilité, j'aimerais appeler à la vigilance : aujourd'hui, on est à l'Assemblée nationale et on est bien en train de discuter des choix pour la société et pas des choix que chaque individu peut faire.

Du coup, sur les thématiques de ce soir "alimentation saine et durable, mutation écologique pour la production agricole", nous à MRJC, nous disons : oui à l'éducation des consommateurs, oui c'est du rôle de l'État de faire ce travail, oui à l'agriculture locale et durable, à l'agriculture écologique qui produit une économie locale et donc une valeur ajoutée territoriale et sociale. Je pense que plusieurs intervenants ont bien insisté là-dessus, aujourd'hui le rôle de l'agriculture n'est pas qu'économique, il est aussi social. Il y a des chiffres qui disent qu'un paysan qui disparaît fait disparaître 7 emplois aujourd'hui en Europe et c'est bien là-dessus que nos débats doivent s'attarder.

Je voulais simplement dire une chose qui nous travaille beaucoup autour de la question du coût pour l'État. L'investissement dans l'éducation, l'investissement dans une agriculture de qualité, dans une filière territorialisée est beaucoup moindre aujourd'hui que les coûts engendrés par les dégâts d'une agriculture industrielle sur la santé à la fois des producteurs mais aussi des consommateurs, et sur l'environnement. Je viens des coteaux du Layon qui est aujourd'hui la rivière la plus polluée d'Europe parce qu'on produit du vin et que la vigne est très traitée. C'est le même cas en Bretagne avec les algues vertes.

Aujourd'hui, ce que nous portons au MRJC, c'est d'avoir une diversité de productions sur les territoires et non pas une spécialisation, ni au niveau régional ni au niveau international. L'exemple du soja sud-américain a été cité.

Ce que nous disons sur la question de la relocalisation, c'est à la fois une complémentarité entre les différents systèmes de production mais aussi une réappropriation de l'agriculture par les citoyens qui donnera envie de s'installer. Nous avons beaucoup de jeunes qui souhaitent s'installer qui sont un peu désappointés du système actuel. Nous prenons notre part de responsabilité mais je renvoie aussi à la responsabilité à M. LE FOLL, ici présent.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Amandine LEBRETON, vous êtes de la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, on a beaucoup parlé de l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est d'autant plus important que le changement climatique a un impact sur l'agriculture. On l'oublie peut-être.

Amandine LEBRETON, coordinatrice Agriculture et Alimentation FNH.- Comme cela a été rappelé en introduction par M. BARTOLONE, l'Agriculture est à l'origine de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Je rappelle la répartition : 50 % de protoxyde d'azote, 40 % méthane et 10 % de CO2.

En effet il faut que l'agriculture contribue à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Et la bonne nouvelle, c'est qu'elle peut aussi en stocker, il faut le noter et on peut aller en ce sens.

Le troisième point est que l'agriculture aujourd'hui doit s'adapter au changement climatique. Les 2 degrés d'augmentation de la température sont quasiment une certitude maintenant. Certains scénarios du GIEC disent qu'en France en 2100 on aura une augmentation

potentielle de + 5 degrés. Ce sont des scénarios que l'on évalue en tendance mais dont on évalue assez peu les impacts. Il est clair que, pour l'agriculture qui est un secteur intégré et inséré dans son environnement, c'est une vraie question de penser au système agricole de demain.

Aujourd'hui le GIEC nous dit que la stagnation des rendements du blé serait due entre 30 et 70 % au changement climatique. La question de l'impact du changement climatique sur l'agriculture est une réalité aujourd'hui. Les prévisions que nous donne également le GIEC sont que le changement climatique pourrait contribuer à une réduction d'environ 20 % de rendement dans certaines régions du monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il y a des exemples très concrets, notamment celui de la vigne qui, par endroit, dans des régions viticoles à l'avenir n'aurait plus de possibilité d'exister et, à l'inverse, on pourrait faire du vin à Rennes ou à Paris.

Amandine LEBRETON, *coordinatrice Agriculture et Alimentation FNH*.- On sait que la carte de la répartition des productions en France et de certaines productions adaptées à leur territoire va largement évoluer. Les productions se sont déjà adaptées à une évolution du changement climatique. Il faut que ces évolutions ne dommage pas les systèmes agricoles, l'aspect économique en particulier, et que l'on soit en capacité de s'adapter à la fois pour des questions de biodiversité et d'autres sujets environnementaux.

Quand on parle d'adaptation au changement climatique, plusieurs études ont été faites sur ce sujet, notamment en France avec le rapport prospectives agriculture, forêt et climat qui a donné de grandes orientations pour essayer d'accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Ce rapport notamment, comme d'autres, rappelle qu'il y a trois niveaux de mesure et de levier pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique :

Le premier, c'est la question du stress hydrique dont on connaît déjà quelques impacts aujourd'hui et qui a fait l'actualité ces derniers temps. Ce rapport dit que la première mesure est d'adapter les techniques face au stress hydrique. Il y a une préoccupation d'anticipation de l'agriculture face à ce changement.

Il y a un deuxième sujet qui est de se tourner vers des cultures mieux adaptées. On vient d'avoir l'ouverture du débat sur les OGM. On peut avoir aussi une sélection variétale qui ne fait pas appel à ces biotechnologies d'autant que l'agroécologie consiste aussi à se baser sur la biodiversité cultivée et la faire vivre de nouveau.

Et le troisième point, c'est la diversification des cultures qui est, selon ce rapport l'élément central de la stratégie. C'est la base de l'agroécologie d'ailleurs, élargir son champ de productions et être dans la multiplicité de la production en complémentarité.

Ce que dit ce rapport, et encore une fois, il ne fait que conforter d'autres rapports notamment au niveau international, c'est que cette adaptation doit être accompagnée par des politiques publiques, par la structuration des filières, la restauration collective est une opportunité d'ailleurs pour contribuer à la diversification des agricultures mais il y a aussi des enjeux plus nationaux. On note que la question de la résilience de l'agriculture au changement climatique est une donnée qui contribue à la performance économique des exploitations à terme, bien sûr. On est toujours dans une phase de transition.

Nous, associations environnementales, c'est dans ce sens que nous avons des échanges avec le monde agricole en continu, nous ne sommes pas dans des scénarios de rupture, nous ne sommes pas pour le bio demain tout de suite à 100 % sur l'ensemble du territoire car nous savons que ce n'est pas possible. Toutefois la transition est essentielle. Qui dit transition dit étapes, donc caps. Le projet agroécologique est un cap mais il faut se donner les moyens d'amorcer cette transition de manière ambitieuse et on peut avoir des outils pour le faire.

Il y a un dernier point qui est un point culturel, c'est Jean-Marc MEYNARD qui évoque souvent ce sujet de verrouillage technologique au sein de l'agriculture. On parlait de dialogue entre les consommateurs et les agriculteurs mais cette question du verrouillage technologique c'est que l'innovation n'est acceptée dans un système que si elle répond à son propre fonctionnement. On

voit bien qu'aujourd'hui on est en capacité de trouver des solutions qui répondent aux problématiques qu'on a déjà : l'agroécologie, le partage des techniques, le transfert et la diffusion des techniques, c'est sortir de ce carcan qu'on a pu avoir pendant des dizaines d'années pour trouver de la modernité, pas forcément dans les biotechnologies, mais dans l'agroécologie.

Nos systèmes de distribution : quels impacts et enjeux ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Je vais repasser le micro à Georges PLASSAT. Vous parliez tout à l'heure des producteurs que vous faisiez venir dans vos magasins à la rencontre des consommateurs. Vous pouvez nous expliquer ce que fait Carrefour aujourd'hui, il y a des contrats directement, je crois, avec des agriculteurs ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Carrefour a une tradition qui remonte à pas mal d'années déjà d'un développement des filières agroalimentaires et qui a conduit le groupe à être en contact régionalement avec des producteurs de toutes catégories : dans les fromages, dans les volailles, dans la viande, dans les fruits et légumes, etc.

Nous faisons venir dans ce qu'on appelle le Carrefour local, très régulièrement, partout en France, nos propres producteurs pour qu'ils rencontrent nos clients et qu'ils leurs parlent. C'est un grand moment car les consommateurs voient qu'il y a une vérité humaine derrière les produits qu'ils achètent, et les agriculteurs qui nous les amènent peuvent parler de ces produits eux-mêmes. Je pense que c'est le meilleur vecteur de communication.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Ce n'est pas juste de la com ou du marketing ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Ce n'est ni de la com ni du marketing comme cela peut se faire dans les médias, c'est simplement une réalité : c'est de rapprocher le consommateur de celui qui a préparé le produit qu'il va acheter.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- L'enjeu au départ, c'était pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Non pas du tout, l'enjeu est tout simplement d'entrer en relation avec son environnement immédiat. Chaque responsable de magasin chez nous est confronté à une concurrence locale, il a donc une clientèle locale, une production locale, et c'est donc très bien de rapprocher tout cela.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On évoquait tout à l'heure l'idée de l'étiquetage. Est-ce que vous imaginerez, vous, un étiquetage sur les produits ?

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Tout à fait, on imagine un étiquetage qu'on a d'ailleurs déjà communiqué à un certain nombre d'instances et qui s'inscrit tout à fait dans le commentaire que faisait tout à l'heure le dirigeant de cette revue de consommateurs. Il s'agit, avec un code couleur très simple, d'indiquer aux gens une recommandation, et rien de plus, qu'il y a des produits qu'on peut consommer deux fois par semaine, d'autres qu'on peut consommer tous les jours, d'autres peut-être une fois tous les quinze jours etc. L'objectif est que par la couleur très rapidement, le consommateur sache que tel produit peut être un produit de plaisir mais qu'il n'est pas utile de le surconsommer. Cela donne lieu à des débats et des discussions. Nous, nous avons pris le parti d'indiquer des choses très simples. L'excédent d'informations que vous évoquiez tout à l'heure rend nulle la capacité du consommateur de comprendre ce qu'on peut lui dire.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Et un étiquetage autour des questions écologiques, d'émissions de gaz à effet de serre, un produit qui aurait coûté cher pour la planète à produire ? Il existe déjà des labels en ce sens.

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour.*- Rassurez-vous, sur les étiquettes, il y a déjà énormément d'indications...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Trop ?

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- Oui, je pense trop d'indications. Je ne dis pas que dans le futur ce ne sera pas un critère intéressant à mettre en oeuvre.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Le circuit court sur la totalité de ce que vous vendez aujourd'hui, cela représente combien ?

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- En produits frais, cela représente beaucoup, sans doute plus de 50 % de ce que nous vendons. L'avantage du circuit court, ce sont des réductions de coûts de transport, des émissions de carbone.

Un intervenant.- Je peux dire un mot ? On a parlé tout à l'heure des OGM, Carrefour a beaucoup la parole ce soir, mais je voudrais dire quand même que vous donnez généreusement 2 à 3 centimes au kilo de carcasse de porc aux producteurs qui font du non OGM. Cela veut dire que le producteur de porc non OGM qui va à Carrefour ou dans d'autres grandes surfaces en est de sa poche. C'est un peu se moquer du monde, pour rester poli. Je voudrais que les gens qui sont ici et qui ne le savent pas aient cette information car on est largement sous-payé pour faire quelque chose que le consommateur demande.

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- Monsieur, la carcasse de porc, cela rentre dans la stratégie évoquée tout à l'heure...

L'intervenant.- C'est le producteur qui en est de sa poche. Il ne faut quand même pas vous rendre beaucoup plus beau et gentil que vous n'êtes, quand même !

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- Je ne suis pas beau et je ne suis pas gentil, je vous l'avoue tout à fait directement, mais je veux simplement rester objectif. Vous savez, j'ai dirigé une affaire dans laquelle il y avait des abattoirs autrefois, on voit très bien ce qu'est la filière d'un abattoir. Mais si vous trouvez mieux que les 3 centimes ou 4 centimes du kilo, s'il y a une utilisation plus valorisée de la carcasse de porc, dites-le nous, on sera là ! Qu'est-ce qu'on peut faire ?

L'intervenant.- Les fourchettes commandent les fourches, autrement dit le consommateur voudrait du non OGM, donc il faudrait que ce soit rémunéré correctement. Vous faites des marges suffisamment importantes quand vous mettez en avant dans vos magasins du porc ou une autre production non OGM pour rémunérer correctement le producteur. Et vous ne le faites pas.

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- Eh bien, Monsieur, je reçois votre précision, et je vais regarder cela moi-même, et je me permettrai de demander vos coordonnées tout à l'heure. Je vais le vérifier moi-même, très honnêtement, je ne le sais pas.

L'intervenant.- Vous avez côte à côte l'ancien et le nouveau président de la Fédération Nationale Porcine.

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour.- Je vais le regarder, Monsieur, vous dites 3 centimes du kilo de carcasse, je vais le regarder, pour les porcs non OGM.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Guilhem CHERON, vous êtes fondateur de la Ruche qui dit Oui ! Vous pouvez nous expliquer ce qu'est *La Ruche qui dit Oui* ! ?

Guilhem CHERON, fondateur de La Ruche qui dit Oui !- C'est un projet qui a commencé en 2010. L'objectif est de créer un outil, une expérience qui permette de populariser le circuit court. On a eu la volonté grâce à Internet et à un mode d'organisation de rendre le circuit court accessible au plus grand nombre et, à partir de cette volonté, plus largement de soutenir une vision agricole qui est une relocalisation, des exploitations fermières et des pratiques agroécologiques.

La Ruche qui dit Oui ! a plusieurs spécificités : c'est d'abord un système qui permet au producteur qui rentre en circuit court, qui doit être à la fois producteur et commerçant, d'avoir un outil qui lui permette de commercer le plus rapidement possible sa production. On lui simplifie l'accès à cette possibilité de valoriser sa production. Pour le consommateur, c'est une expérience d'achat qui les rapproche du producteur, pendant 5 jours en ligne, ils font leurs commandes, 2

jours après la fin des ventes, ils récupèrent leurs produits sur *La Ruche* qui est le lieu où les producteurs se réunissent pour amener les produits que vous avez commandés. On a introduit au coeur de ce dispositif un nouveau personnage qui le responsable de *La Ruche* qui devient un agent économique...

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- C'est la Reine !

Guilhem CHERON, *fondateur de La Ruche qui dit Oui !*.- Oui, la Reine... vous aviez déjà fait cette blague au Salon de l'Agriculture, l'année dernière ! (*rires*)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il va falloir se renouveler, Monsieur le Ministre !

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture*.- Vous sous-entendez que je ne me renouvelle pas, ce n'est pas bien ! (*rires*)

Guilhem CHERON, *fondateur de La Ruche qui dit Oui !*.- Et donc cette personne qui va ouvrir cette Ruche, va réunir les producteurs et les consommateurs, organiser cette rencontre toutes les semaines et va en tirer un bénéfice, donc un revenu complémentaire.

Cette idée d'introduire ce rôle a dynamisé le développement puisque les producteurs peuvent à la fois avoir une activité qui a du sens en offrant à leur voisinage la possibilité d'avoir accès à leurs produits et avoir la possibilité d'un développement personnel, économique, matériel.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- 648 Ruches ouvertes depuis 2011, 113 en construction, c'est quelque chose qui peut être généralisé sur l'ensemble du territoire ?

Guilhem CHERON, *fondateur de La Ruche qui dit Oui !*.- Cette année on a eu 3 500 demandes d'ouverture de Ruche, des gens qui veulent faire ce travail en fait, qui veulent participer au circuit court, qui veulent en être, ce ne sont pas des agriculteurs, c'est 80 % de femmes, qui travaillent à mi-temps ou femmes au foyer, qui tout à coup ont un espace d'entrepreneuriat car c'est un métier. 3 500 demandes d'ouverture, c'est extrêmement dynamique. On n'en a ouvert que 13 % cette année. Ces 13 % d'ouvertures sont liées au fait qu'il y a la potentialité de fournir les ruches...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il vous manque quoi ?

Guilhem CHERON, *fondateur de La Ruche qui dit Oui !*.- On enregistre aujourd'hui 1 500 inscriptions par jour, des nouvelles personnes qui rentrent dans le réseau, 1 500 personnes par jour et 30 producteurs. Sur ces 1 500 personnes qui vont s'inscrire, il n'y en a pas qui vont se mettre à consommer en circuit court parce qu'il n'y a pas assez d'offres agricoles en fait, la demande sociale est largement supérieure à l'offre.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il n'y a pas assez d'agriculteurs pour fournir, c'est ça ?

Guilhem CHERON, *fondateur de La Ruche qui dit Oui !*.- Oui parce que fournir en circuit court, c'est particulier, c'est repenser son métier, c'est une autre organisation, c'est un autre modèle économique, cela nécessite des transformations qui sont profondes.

Un intervenant.- Je voudrais prendre la parole pour une filière qui participe régulièrement aux clichés de l'agriculture en général, je parle de la filière porcine. Je voudrais simplement dire aujourd'hui que, compte tenu des difficultés que l'on vit depuis plusieurs années, beaucoup se sont exprimés sur la disparition du nombre d'exploitations en France. C'est vrai qu'aujourd'hui, compte tenu de l'étau dans lequel on est où on est à la fois jeté en pâture dans une mondialisation complètement débridée en nous demandant de produire à des prix toujours plus bas mais aussi avec des normes toujours plus élevées et ambitieuses, ce qui fait qu'aujourd'hui, dans notre filière, nous perdons une exploitation porcine par jour en France. Ça, c'est la vérité d'aujourd'hui depuis cinq ans.

Et je voudrais dire aussi que, malgré cela, notre filière contribue malgré tout à essayer d'évoluer positivement et de participer à une certaine transition agricole et agroalimentaire. Je voudrais donner quelques exemples : nous souhaitons aujourd'hui dans notre filière, comme beaucoup de secteurs, pouvoir nous moderniser, c'est difficile compte tenu des normes et surtout des délais auxquels nous sommes soumis pour avoir l'autorisation de pouvoir refaire les bâtiments ou restructurer nos exploitations. Tout ce que je peux vous dire, à l'heure où je vous parle, c'est qu'il y a des choses qui se font qui n'étaient pas possibles il y a dix ans. Aujourd'hui, dans le secteur porcin, nous pouvons faire des bâtiments et produire des porcs en France quasiment sous le concept du bâtiment à zéro émission. Ce sont des choses qu'on ne pouvait pas dire il y a dix ans. Quand Mme ROYAL dit qu'on parle beaucoup de transition énergétique, quand on met des chaudières à bois, quand on développe la méthanisation, de la climatisation double flux, ce sont des solutions pour s'exonérer des énergies fossiles. Ce sera long parce que cela demande beaucoup d'investissement mais je pense que dans les dix à vingt années qui viennent, nous serons en possibilité de pouvoir produire nos élevages avec un bilan énergétique positif.

On peut aussi aujourd'hui, avec des systèmes de ventilation et de climatisation double flux, de raclage sous les animaux, faire en sorte de diminuer, voire s'exonérer de toute émission gazeuse dans l'atmosphère. C'est possible. Je suis responsable de section expérimentale au niveau de la Chambre d'agriculture de Bretagne depuis quinze ans, aujourd'hui on a des chiffres là-dessus.

Par rapport à tous les clichés que l'on peut avoir sur notre production, on a du mal à supporter tout cela parce qu'on investit beaucoup d'argent, la chambre d'agriculture de Bretagne mais aussi l'Institut National investissent des dizaines de millions d'euros tous les ans pour trouver des solutions. Aujourd'hui, on les a.

Sauf qu'aujourd'hui, il nous faudra du temps et beaucoup de moyens financiers pour qu'on puisse y arriver.

On souhaite aussi combattre le paradoxe dans lequel les agriculteurs sont aujourd'hui : les agriculteurs français sont parmi les plus compétents mais les moins compétitifs compte tenu des contraintes que l'on a en France et en Europe. C'est un paradoxe que l'on doit combattre. Cela me fait mal au cœur de voir des producteurs allemands, espagnols... bien souvent moins compétents mais qui viennent aujourd'hui envahir nos marchés et travailler avec des distributeurs et des industriels qui se comportent plus comme des boursicoteurs que comme de réels partenaires économiques avec les agriculteurs français.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Justement, il y a un intervenant que l'on a peu entendu ce soir, Catherine CHAPALAIN, vous êtes Directrice Générale de l'Association Nationale des Industries Alimentaires qui représente 11 000 entreprises dans le secteur, quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés ? Et qu'est-ce que vous répondez à Monsieur qui vient de s'exprimer ?

Catherine CHAPALAIN, *Directrice générale de l'ANIA*.- J'ai beaucoup entendu parler ce soir de co-responsabilité, de valeurs et je voudrais rajouter le mot de fierté parce que l'industrie agroalimentaire qui est au cœur de la chaîne de la valeur de l'alimentation est la première force industrielle du pays avec 11 800 entreprises, près de 500 000 collaborateurs, un chiffre d'affaires de 160 milliards d'euros. On est réellement au cœur de cette chaîne alimentaire puisqu'on transforme 70 % la production agricole et nous sommes entre l'agriculture et la distribution.

Cette force aujourd'hui est confrontée à quatre mutations majeures qui sont extrêmement importantes :

La première est une mutation économique avec une guerre des prix qui entraîne une dégradation de la valeur, qui est extrêmement dangereuse pour l'ensemble de la filière ;

La deuxième mutation est sociale avec une évolution du comportement alimentaire, cela a été évoqué, avec des problèmes de diabète et d'obésité ;

Il y a également une mutation sociétale avec un consommateur de plus en plus exigeant à la fois sur la qualité, la sécurité, la traçabilité, le prix mais aussi sur la transparence ;

Enfin, il y a une dernière mutation qui est la mutation environnementale avec la nécessité de préserver les ressources naturelles.

Face à ces défis et à ces mutations, quelles sont les réponses ? La réponse va passer par de la co-responsabilité. Pour nous, la seule réponse pérenne aujourd'hui, c'est redonner de la valeur, tous ensemble à l'alimentation autour de quatre axes de responsabilité :

La première, c'est d'arrêter la guerre des prix, d'aller rechercher le juste prix qui n'est pas le prix le plus bas. On sait très bien les ravages que peut faire la guerre des prix sur l'ensemble des maillons de la filière ;

La deuxième responsabilité, c'est répondre aux attentes du consommateur et l'accompagner dans ses comportements de consommation avec des actions concrètes qui peuvent être menées. Par exemple, sur une information complémentaire, en effet, sur laquelle on travaille avec des distributeurs pour une information plus claire pour le consommateur. Une autre action est d'accompagner le consommateur dans un règlement européen sur l'information du consommateur qui est entré en vigueur ces jours-ci, comment l'accompagner de façon la plus concrète possible. Ce sont là aussi des démarches qu'on a engagées avec les distributeurs et les pouvoirs publics.

Une troisième responsabilité pour nous est extrêmement importante, c'est de résister au modèle hygiéniste qui nous vient des pays anglo-saxons. Attention au système de "traffic light" ! Attention à un système d'information trop simpliste qui risque d'enfermer notre modèle alimentaire français et qui ne nous semble pas adapté. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas bouger. Je pense qu'il faut continuer à avancer sur l'offre alimentaire, sur l'amélioration de l'offre alimentaire, il y a eu des choses intéressantes qui ont été faites sous l'égide de Guillaume GAROT ou de Stéphane LE FOLL avec la réduction du sel dans le pain ou de sucre dans les boissons rafraîchissantes, il faut continuer, il faut être dans des démarches de progrès permanentes. C'est notre responsabilité collective.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Corinne RUFET, vous êtes vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, on a beaucoup parlé tout à l'heure des cantines scolaires avec l'initiative de Stéphane LE FOLL. Quel est le rôle des pouvoirs locaux sur ces questions ?

Corinne RUFET, *Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France*.- Si vous me permettez, je voudrais faire un petit retour sur ce que j'ai entendu. Deux personnes m'ont fait réagir, je me suis retenue, j'ai attendu mon tour : c'est Christian JACOB et Guilhem CHERON.

Christian JACOB, quand il nous a parlé de son trépied, je me suis dit : "oui, il a raison", sauf que le problème du trépied est qu'il y a un pied qui est dix fois plus grand que les autres pour l'instant : le trépied de la rentabilité économique prend toute la place par rapport à la responsabilité sociale et à la responsabilité sociétale qu'il a évoquées. C'est intéressant de discuter pour s'interroger sur comment on peut faire à l'avenir pour construire une agriculture sur le territoire français qui réponde tout à la fois aux aspirations des consommateurs qui sont de plus en plus exigeants notamment sur les questions de traçabilité et de connaissance sur la manière dont sont produites les choses qu'ils consomment mais aussi qui fasse que les paysans, les agriculteurs, les exploitants puissent être rémunérés au vrai coût. Je suis désolée, la question de la transparence sur les prix et sur combien touche un agriculteur à chaque fois qu'il est en relation avec un distributeur quel qu'il soit, est une question essentielle. On ne peut pas se cacher derrière son petit doigt sur ce point. Il faut faire comprendre, que ce soit aux consommateurs ou aux acteurs du monde de l'agroalimentaire que se nourrir en France a un coût, qu'il y a des circuits de transformation, de distribution. On peut essayer de raccourcir les circuits au maximum si on le peut, mais même si on ne les raccourcit pas, qu'on sache en toute transparence qui est rémunéré et pourquoi. La valeur du travail des paysans sur la terre en France est quelque chose d'essentiel.

A un moment donné, on ne peut pas se nourrir que de mots !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Ce sont des choses qu'on entend depuis des années et des années !

Corinne RUFET, *Vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France.*- Je suis désolée de mettre le doigt là où cela fait mal mais si on veut parler circuit court, traçabilité des produits, réduction des coûts et bonne rémunération des paysans, alors cela veut dire que ce que l'on consomme doit faire le moins de kilomètres possible. Et on a supprimé l'éco-taxi ! A un moment donné, ce que je souhaite, moi, vice-présidente à l'environnement et à l'agriculture de la Région Ile-de-France, c'est plutôt que 80 % de la production agricole aille à l'export pour être transformée d'une manière que je ne connais pas, je ne sais pas l'assurer aux 12 millions de consommateurs franciliens que ce qui revient sur le territoire francilien est d'une qualité suffisamment importante pour qu'elle puisse aller dans les cantines scolaires.

La deuxième chose qui m'a marquée, c'est Guilhem CHERON qui a dit : on a un problème, c'est qu'on n'a pas assez de produits pour la Ruche qui dit Oui ou pour les AMAP ou même pour la grande distribution en disant : "ici, c'est produit en Île-de-France", la tomate, la courgette, le cochon etc.

Le problème, c'est aussi les terres agricoles. Qu'est-ce qu'on fait ? On n'est pas capable aujourd'hui de se donner des outils, je le vis en tant que vice-présidente environnement et agriculture de la Région Île-de-France, pour protéger ces terres agricoles. Les meilleures terres agricoles sont au plus près possible des villes. C'est l'histoire. Protéger les terres agricoles, c'est essentiel si on veut produire pour les consommateurs au plus près possible. Je suis vice-présidente d'une Région où 80 % de la production va à l'exportation.

Or j'ai une demande, dans la restauration scolaire locale, pour qu'il y ait le maximum de produits locaux et de produits bio pour parler franchement. Mon problème est que je ne sais pas. Et là je remercie le Ministre Stéphane LE FOLL de s'être engagé là-dessus et de nous soutenir, car il faut des moyens, il faut reconnaître le bassin de consommateurs qu'on a et il faut permettre une meilleure relation entre un territoire et ses consommateurs. La Région Ile-de-France, c'est 12 millions de consommateurs, il y a vraiment un sujet à prendre à bras le corps. Et arrêtons de nous cacher derrière notre petit doigt sur un certain nombre de sujets pour lesquels on est un petit peu hypocrites, je suis désolée de le dire.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Les choses sont dites ! Je vous laisse trancher, Monsieur le Président.

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée nationale.*- Je voudrais faire une seule remarque : nous sommes maintenant à 363 jours de l'ouverture de la COP21.

S'il y a un sujet sur lequel on peut certainement sensibiliser les citoyens, parce que la COP21 ne pourra pas avoir de réussite sans la mobilisation citoyenne et sans les engagements des différents Etats, s'il y a un sujet qui peut nous permettre de faire passer un message, on l'a trouvé ce soir.

Cela va donner beaucoup de travail à Stéphane LE FOLL mais il n'y a pas beaucoup de dossiers où on a réussi, depuis que l'on a mis en place les Mardis de l'Avenir, à parler à la fois d'économie, de social, de sanitaire et de respect de l'environnement. C'est un sujet, notamment pour essayer de toucher le citoyen, en particulier les plus modestes, qui permettra certainement de parler à la fois du respect de l'environnement et de la situation sanitaire et des inégalités sociales qui peuvent exister.

J'ai trouvé qu'il y a eu des échanges tout à fait intéressants. Je voudrais préciser une chose, et le dire devant Georges PLASSAT pour qu'il n'y ait pas du tout d'ambiguïté : je le remercie d'être là parce que, lorsqu'on a essayé de voir quels étaient les responsables de la grande distribution qui voulaient venir, ce n'était pas aussi évident que cela.

Et, pour conclure, j'aimerais préciser que le pot que nous allons prendre ensemble n'est pas sponsorisé par Carrefour ! (*applaudissements*)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

**Les entreprises, moteur et acteur
de la mutation écologique de nos sociétés ?**

Mardi 3 février 2015

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale.-

Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises, des associations et des syndicats,

Mesdames et Messieurs,

Je salue aussi par anticipation Emmanuel MACRON qui devrait nous rejoindre.

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir pour le premier Mardi de l'Avenir de l'année 2015.

Ce début de mois de janvier meurtrier qu'a connu la France a conduit à un formidable élan d'unité nationale. Cette solidarité, quel dommage que nous ne sachions la trouver que dans les moments de tragédie.

Eh bien, je souhaite commencer par ce message. N'attendons pas que le climat nous mette devant une réalité tragique pour nous rassembler autour de l'essentiel.

Nous traversons une crise aux nombreux visages : économique, sociale, environnementale. La transition écologique a toute sa place dans la réponse que nous devons apporter durablement.

Nous voilà dans la dernière ligne droite de préparation de la COP21 qui aura lieu au Bourget en Seine-Saint-Denis. C'est un rendez-vous historique dont la conclusion décidera en partie de la vie de nos enfants et de nos petits-enfants et dont la réussite n'est pas un choix mais un impératif. L'urgence climatique ne doit pas être la seule affaire des négociateurs. Cela doit être l'affaire de tous.

Il nous incombe, chacun à notre niveau, de contribuer à sa réussite pour prévenir l'emballement climatique déjà en marche. Pour y arriver, toutes les échelles sont importantes, du local au global. Pour y parvenir, tous les acteurs sont utiles. Et, au sein de la société civile, l'action des entreprises est primordiale.

Ce soir, la nouvelle édition des Mardis de l'Avenir est consacrée aux entreprises. J'ai souhaité que nous traitions de leur place et de leur action dans la transition écologique. Je le dis, non, l'écologie et l'économie ne peuvent être mises dos à dos. La transition écologique est une chance et un des leviers du redressement économique. Et au coeur de celle-ci, nos entreprises, leurs dirigeants et leurs salariés, ont un rôle déterminant à jouer.

Les entreprises sont au coeur des enjeux environnementaux. Elles sont souvent les intermédiaires entre les consommateurs et les ressources naturelles de notre planète.

Elles peuvent aussi exercer une pression sur la biodiversité, émettre des gaz à effet de serre et générer d'autres pollutions. Ce n'est en rien les stigmatiser, ni déresponsabiliser les consommateurs. Ce dont il s'agit, c'est de reconnaître que nos entreprises ont un rôle capital à jouer et sont un formidable levier pour la transition écologique.

Si nous créons les conditions favorables, elles sont capables de faire évoluer leurs pratiques, d'encourager le changement dans leurs filières et de s'engager vers un modèle de production de moins en moins polluant et consommateur de ressources.

Nombreuses sont les initiatives qui démontrent la capacité des entreprises à créer des dynamiques positives sur un territoire sur le plan environnemental et social. C'est ce type de pratiques que nous devons encourager.

La période actuelle de baisse des prix du pétrole est opportune pour repenser l'ambition de notre contribution climat énergie, inscrite dans le système fiscal français depuis fin 2013, et du prix européen sur le carbone.

La transition écologique sera créatrice de nouveaux emplois et de nouvelles filières. Mais il ne s'agit pas seulement d'évoquer ce soir ce qui sera nouveau.

La transition écologique concerne toutes les entreprises et tous leurs salariés. Que faisons-nous pour accompagner les filières de l'« ancienne économie », qui sont au premier regard appelées à ne pas subsister au vu de la nécessaire conversion écologique de notre économie ? Comment assurer les transitions professionnelles et faire en sorte que tout salarié trouve sa place dans la mutation écologique de notre société sans que cela ne crée de freins à ce besoin de reconversion ? Nous devons faire preuve de courage et aborder la question de l'avenir des filières appelées à changer.

La crise est dure pour de nombreux secteurs. Les solutions pour améliorer leur compétitivité résident dans la transition écologique.

Je veux citer par exemple le rapport du député Serge Bardy qui a montré que l'économie circulaire était un puissant levier pour sortir la filière papier de ses difficultés actuelles.

Dans le cadre du renforcement du dialogue environnemental souhaité par le Président de la République, je défends l'idée que les associations environnementales puissent participer aux conférences sociales, au même titre que les syndicats et le patronat participent aux conférences environnementales.

La crise globale actuelle nous appelle à innover sur les structures mêmes des liens marchands entre les entreprises et les citoyens. L'économie collaborative, de partage et de la fonctionnalité, sont de vastes chantiers qui permettent d'économiser en matières premières et de créer du lien social. Le numérique est un des catalyseurs de développement de ces nouveaux modèles. Nous devons les valoriser davantage.

Nos entreprises sont prêtes pour la révolution verte. C'est à nous, responsables politiques, de la stimuler et de l'amplifier. Cela ne consiste pas en un verdissement de leur activité. Les entreprises doivent avoir une approche transversale intégrant les aspects économique, social, environnemental et sociétal au cœur de leur stratégie. Je tiens à souligner le levier puissant de la commande publique qui doit intégrer l'éco-conditionnalité, prendre en compte l'innovation technologique et sociale et favoriser l'émergence des ETI et des PME.

Enfin, quelques signaux permettent de penser que la donne a changé et qu'il y a un élan positif. Dans les derniers grands rendez-vous diplomatiques, traditionnellement tournés vers les questions économiques, il a été question de climat : en novembre, lors de son déplacement en Chine, Barack OBAMA a évoqué la question du climat ; en décembre, au G20, en Australie, cette question a été aussi examinée ; à Davos, au forum économique mondial en janvier, le Président de la République, François HOLLANDE a appelé à une réponse globale sur le climat.

Si je voulais poursuivre d'une manière détendue, je pourrais dire que moi aussi, j'aime l'entreprise. J'aime l'entreprise et j'aime l'environnement aussi ! Il n'y a pas à les opposer. Je suis un humaniste, et je crois fermement qu'il n'y a pas à choisir entre l'économie et l'écologie. Si nous avons un choix à faire, alors choisissons la vie !

Je voudrais terminer par une pensée qui est celle d'Aristote. Il disait que l'économie doit intégrer les limites de sa ressource principale, celle de la Terre. Comme quoi, il était avant-gardiste ! Osons imaginer dans trente ans une économie qui ne porte plus atteinte à l'environnement naturel. C'est une des questions qui va être examinée ce soir.

Pour que nos débats soient organisés, je laisse une nouvelle fois la parole à notre grande prêtresse, Amandine Bégot qui animera la soirée.

Merci de votre attention.

(applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Bonsoir à tous, je suis ravie de vous retrouver. Bientôt, il va falloir pousser les murs, vous êtes de plus en plus nombreux ! 450 personnes inscrites, me dit-on, c'est un record, c'est bien !

Je compte sur vous pour prendre la parole et interpeller nos intervenants et d'inter-réagir entre vous. C'est vous qui faites cette soirée.

Nous avons choisi de découper cette soirée en trois grandes parties : il y aura un premier point sur la place de l'entreprise dans cette transition écologique ; puis nous parlerons de ce qui coince, bloque, des freins aux actions des entreprises ; enfin, on terminera avec des exemples et des outils les plus concrets possibles qui mériteraient d'être généralisés.

I. Quel rôle pour l'entreprise dans la transition énergétique ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Pour commencer, je vais tout de suite donner la parole à Elisabeth LAVILLE. Vous êtes fondatrice et Directrice d'Utopies. Utopies est un cabinet de conseil en développement durable pour les entreprises, vous êtes très impliquée depuis de nombreuses années sur ces questions. Avec vous, on va essayer de faire un état des lieux, un diagnostic de la place de l'entreprise dans cette transition écologique. J'imagine qu'on ne peut pas se passer de l'entreprise quand on parle transition écologique ?

Elisabeth LAVILLE, *Directrice d'Utopies*.- On ne peut pas s'en passer puisque le terme de transition écologique a le mérite d'indiquer qu'il ne s'agit pas de petites optimisations incrémentales, de petits champs de progrès sur la voie desquels on serait bien engagé. Il y a cette idée qu'il suffirait parfois de continuer sur ce que l'on fait déjà pour que cela fonctionne parce que les innovations sont en route.

Pour moi, ce terme de transition écologique a le mérite de dire que c'est un changement en profondeur dont il est question, notamment dans nos modes de production et je vais y revenir dans nos modes de consommation. A la croisée de ces deux sujets, production et consommation, il y a les acteurs économiques. Cela a été dit en introduction, il n'y a pas que les entreprises qui sont sur le front, il n'y a pas que les métiers de la croissance verte, il y a comment on assure la transition de l'ensemble des métiers, des professions, y compris des secteurs pour lesquels cela va être un peu plus compliqué parce que les principes d'action de ces acteurs ne sont pas complètement alignés avec les principes du développement durable et de la finitude des ressources. Il y a évidemment les collectivités territoriales, il y a plein d'autres acteurs mais les entreprises sont à la pointe de ce mouvement.

Je voudrais juste l'illustrer par un chiffre : les entreprises disent que depuis les trente dernières années énormément d'efforts ont été faits dans la façon dont elles utilisent les ressources pour produire ce qu'elles produisent, et elles ont raison. C'est vrai, en trente ans, on a amélioré de 30 % l'efficacité avec laquelle on utilise les ressources. Autrement dit, on a réalisé que les ressources étaient finies, qu'on les avait un peu gaspillées parce que nos systèmes industriels ont été conçus comme s'il y en avait à l'infini, ce n'est pas le cas. Donc on fait attention, on en consomme un peu moins. Aujourd'hui, il faut un tiers de ressources naturelles en moins par rapport à il y a trente ans pour produire une unité de PIB ou de PNB. Prenez les téléphones portables, il y a vingt ou vingt-cinq ans, les premiers téléphones portables faisaient 500 grammes, aujourd'hui ils font moins de 100 grammes, on a moins de ressources littéralement dans un téléphone.

Mais on voit tout de suite où le bât blesse, avec l'exemple notamment de la téléphonie, c'est que, pendant que les entreprises faisaient ces efforts par unité de produit, la croissance de la population mondiale, la croissance économique, font qu'en réalité nos consommations de

ressources naturelles au niveau planétaire ont augmenté de 50 %. Autrement dit, le développement économique fait plus que compenser les efforts réalisés pas les entreprises.

Il va donc falloir demain matin, même ce soir, je dirai, intégrer ces questions au modèle économique des entreprises, à la stratégie commerciale qui aujourd'hui n'est pas tellement touchée par ces questions d'écologie ou à la marge. On lance depuis une dizaine d'années des gammes vertes avec l'idée que cela va être pour quelques bobos qui peuvent payer un peu plus. Ce n'est pas de cela dont il est question.

La question, c'est comment faire la transition écologique des offres de produits et services des entreprises mais dans leur intégralité. Je vais prendre une entreprise anglaise comme exemple : Mark & Spencer est engagé dans une démarche qui vise à avoir 50 % de leurs produits fin 2015 qui portent une garantie environnementale et 100 % des produits en 2020. On n'est plus à l'ère des gammes vertes, des produits qu'on met en avant dans les communiqués de presse, c'est fini. Ce dont il est question, c'est comment on organise la transition mais en prenant un peu plus de temps, de cinq à dix ans pour Mark & Spencer, de l'intégralité de l'offre, de l'intégralité du modèle économique. Et il n'y a plus la stratégie business d'un côté et la stratégie développement durable de l'autre, les deux doivent être intégrées, c'est le mot clé, sur les questions de développement durable.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous évoquiez à l'instant Mark & Spencer, si on regarde les entreprises françaises comparées notamment à nos voisins, nous sommes très en retard sur ces questions-là ?

Elisabeth LAVILLE, *Directrice d'Utopies.*- On n'est pas très en retard sur cette question de l'intégration et sur la question de compréhension du développement durable. J'ai quand même l'impression que les Anglais ont cinq ans d'avance sur la France. Cela ne veut pas dire que l'on n'a pas en France des entreprises qui essaient déjà d'intégrer ces questions d'écologie et de développement durable à leur modèle économique et à leur offre et voir comment ces questions de la finitude des ressources peuvent être intégrées dès aujourd'hui aux décisions qui sont prises.

La question, c'est comment chaque décision qui est prise dans l'entreprise, y compris et surtout des décisions qui n'ont rien à voir avec le département développement durable, plutôt des décisions commerciales, d'investissement, de lancement de tel ou tel produit, est prise en intégrant dès le début ces considérations-là. Si vous les intégrez trop tard, cela ne marche pas, on fait du green washing, une sorte de verdissement d'image qui n'est dans l'intérêt de personne.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Avez-vous l'impression que c'est très générationnel ? Est-ce que les nouveaux dirigeants qui arriveraient auraient plus la main verte ou les idées vertes que ceux qui sont en passe de prendre leur retraite, par exemple ?

Elisabeth LAVILLE, *Directrice d'Utopies.*- Encore qu'au moment de la retraite, les dirigeants commencent à se poser la question de l'image qu'ils vont laisser dans l'histoire et du coup, on s'intéresse à nouveau aux générations futures ! C'est avant la retraite qu'il y a le problème.

Cette histoire de génération, c'est vrai aussi sur les consommateurs. L'objectif, c'est qu'on ait effectivement demain des consommateurs, des habitants des villes, et des dirigeants d'entreprises, ainsi que des dirigeants politiques d'ailleurs, qui aient été formés pour que, quand ils prennent leurs décisions, cela soit une seconde nature ou un réflexe. Et ce n'est pas le cas aujourd'hui sur nos générations. On voit bien que les dirigeants mettent du temps à intégrer ces considérations comme les consommateurs. Entre le moment où vous comprenez qu'il faut trier les déchets et le moment où vous le faites effectivement, entre le moment où vous comprenez qu'il faudrait éteindre votre télé et le moment où vous l'éteignez vraiment, il y a évidemment du temps du fait des mauvaises habitudes prises qu'il va falloir surmonter.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On a choisi trois entreprises aujourd'hui qui n'ont pas forcément d'ailleurs à voir directement avec l'écologie : McDo d'abord, qui est représenté ce soir par Delphine SMAGGHE, vous êtes Vice-présidente en charge du développement durable et des relations extérieures ; Joël TRONCHON, vous êtes Directeur du développement durable du

Groupe SEB ; et Antoine LEMARCHAND, Président-Directeur-Général de Nature et Découvertes, vous êtes par ailleurs Vice-président de l'association Entreprise et Progrès.

Je vais commencer avec vous Delphine SMAGGHE. Je n'avais pas fait attention jusqu'à la préparation de cette séance qu'effectivement chez McDo, il est beaucoup question d'écologie. Ce week-end, j'ai regardé les sacs et j'ai vu que sur tous les sacs il y a des messages, notamment sur les huiles utilisées qui sont retraitées et transformées en biodiesel, dans les restaurants il y a plein d'affiches... Ce n'est pas juste de la Com ? Cela fait bien partie aujourd'hui de la stratégie de McDo France ?

Delphine SMAGGHE, Vice-présidente de McDonalds France.- Cela fait partie de la stratégie depuis 2004/2005 où on a commencé à mesurer l'impact sur l'environnement. McDo est très à l'écoute des attentes de ses consommateurs mais aussi de la société. On a été un peu bousculé il y a quinze ou vingt ans, on a beaucoup écouté, on a agi beaucoup en transparence. Quand on a vu à la fin des années 90, début des années 2000 que les préoccupations environnementales augmentaient, on s'est mis au travail. Et pas que dans les restaurants. Vous voyez des signaux dans les restaurants mais cela va bien au-delà puisqu'aujourd'hui le périmètre de notre action est beaucoup plus global. L'impact environnemental de McDonalds est un peu dans les restaurants mais il est surtout en amont des restaurants, avec les productions agricoles. C'est vrai qu'aujourd'hui la démarche va des champs jusqu'aux emballages comme vous le disiez tout à l'heure.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Dans les champs, par exemple ?

Delphine SMAGGHE, Vice-présidente de McDonalds France.- C'est une démarche qu'on a initiée en 2009, qui est un peu plus compliquée puisque, le restaurant, c'est le périmètre direct de votre responsabilité, vous pouvez mettre en mouvement plus facilement les choses, mais quand vous avez à faire bouger ou en tout cas à réfléchir avec l'ensemble des acteurs des filières, c'est déjà plus complexe, cela prend un peu plus de temps. C'est quelque chose qu'on a initié en 2009 avec une concertation qui a rassemblé l'ensemble des acteurs des filières, cinq principales filières : le bœuf, le poulet, le blé, la salade et la pomme de terre. Cela consiste à trouver des bonnes pratiques, des innovations aussi, des innovations technologiques ou repenser un peu le modèle et cela passe, non pas uniquement par l'application de bonnes pratiques, même si on les prend parce que c'est toujours ça de gagné, par un gros travail d'innovation avec les filières pour allier dans notre cas rendements parce qu'il nous faut des volumes, nous avons 2 millions de clients tous les jours, et aussi évolution des cahiers des charges pour une mieux-disance environnementale. C'est la partie avec les filières agricoles qui a demandé 18 mois de concertation parce qu'il n'était pas question non plus de créer un énième cahier des charges McDo estampillé vert mais vraiment de les faire évoluer, petit à petit, avec les filières par les bonnes pratiques et par les innovations pour réduire l'empreinte sur l'environnement.

Il y a également tout le travail sur les restaurants où on retrouve les consommations d'énergies et le travail que nous avons fait sur les emballages

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et le retraitement des déchets, etc. Vous disiez qu'il vous fallait être écolo compatible mais il y a bien sûr une question économique. Est-ce que c'est rentable aujourd'hui ?

Delphine SMAGGHE, Vice-présidente de McDonalds France.- Cela fait quinze ans qu'on a fortement progressé sur l'environnement avec notamment des réductions d'émissions de gaz à effet de serre importantes puisque nous sommes à - 35 % aujourd'hui en six ans et McDo se porte très bien. On peut allier un bon développement et une réduction de l'impact environnemental. Nous avons aujourd'hui 300 franchisés qui sont patrons de leur PME et qui ont vite intégré cette dimension.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Est-ce que cela a été un souci au départ en tout cas ou est-ce une question que vous vous êtes posée ?

Delphine SMAGGHE, Vice-présidente de McDonalds France.- Pour définir la bonne stratégie environnementale, on s'est fait beaucoup accompagner, on a fait des diagnostics, ce n'est

pas le plus compliqué. Le plus compliqué, c'est comment on entraîne tout le monde, c'est une vraie question : comment on entraîne les 300 franchisés ? comment on entraîne les 70 000 salariés ? Cela passe par des formations, par des créations de logiciels, nos salariés sont plutôt jeunes, donc cela prend plutôt bien, on organise des challenges inter-restaurants. On a trouvé aussi les bons moyens, les bons codes pour que cette démarche vive au quotidien dans les restaurants. On est passé par les bonnes pratiques, par exemple, on allume les équipements de cuisson au fur et mesure, c'est la vague la plus simple pendant deux ou trois ans, après on s'attaque à des chantiers un peu plus compliqués où il faut de l'investissement, avec des retours sur investissement, notamment sur des équipements de cinq, dix, quinze ans, là il a fallu rentrer dans le dur de la démarche et prouver que cela fonctionne. La preuve par l'exemple a beaucoup fonctionné dans notre réseau.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Elisabeth LAVILLE parlait tout à l'heure d'image, McDo n'a pas toujours été une entreprise bien vue, elle a été beaucoup critiquée, associée à la malbouffe et l'obésité, est-ce que l'environnement n'a pas été un moyen de redorer votre image sans que cela ne soit d'ailleurs un jugement négatif de ma part ? En fait, un outil aussi de communication après tout ?

Delphine SMAGGHE, *Vice-présidente de McDonalds France.*- Si cela a été fait pour ça, je réponds non...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela peut être un argument.

Delphine SMAGGHE, *Vice-présidente de McDonalds France.*- Cela pourrait être un argument, tout à fait. Mais si on ne s'engage dans une démarche développement durable que pour cela, cela ne marche pas, c'est de courte durée, il suffit de faire quelques actions assez simples sur un périmètre assez restreint et communiquer très fort.

Nous avons fait tout l'inverse puisque les démarches entreprises sont très longues, cela prend du temps. La communication a été plutôt minime sur le sujet.

Oui, cela participe à la bonne intégration et au fait que l'entreprise soit à l'écoute des préoccupations sociétales. Cela n'a pas été fait pour cela et que pour cela. Après, bien sûr, si l'image d'une entreprise se voit valorisée parce que sa démarche dans le développement durable est sincère, complète et de longue durée, tant mieux !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Joël TRONCHON, vous représentez SEB, ce soir. C'est quoi, la transition écologique chez SEB ?

Joël TRONCHON, *Directeur développement durable chez SEB.*- C'est en fait beaucoup de choses puisque nous avons une approche plutôt généraliste de l'empreinte environnementale qu'on peut laisser. On va suivre le cycle de la vie du produit, c'est le plus simple pour comprendre là où on agit.

On démarre déjà par l'éco-conception de nos produits. L'éco-conception, c'est un joli mot, et pour être concret, c'est, par exemple, faire en sorte que nos produits soient démontables, réparables, j'insiste là-dessus parce qu'il y a un vrai sujet en France sur une filière de réemploi et de réparation. Ce n'est pas simple mais c'est aussi un argument de différenciation compétitive vis-à-vis de nos concurrents asiatiques ou autres.

C'est utiliser aussi des matériaux recyclés, un plastique, des métaux, les poêles Téfal en alu recyclé, des ustensiles en plastique recyclé... Là encore, ce n'est pas toujours simple. Même si on veut aller chercher du plastique recyclé, parfois il est moins cher, parfois non. Et parfois, on ne le trouve pas en France en quantité suffisante. C'est un paradoxe mais c'est comme cela.

L'efficacité énergétique de nos produits. Il y a cinq ans, quand on vendait des aspirateurs, nos marketers disaient : il faut qu'on affiche plein de watts, il faut que ça fasse 2200 watts, plus il y a de watts, plus le consommateur va aimer. Aujourd'hui, c'est l'inverse, les codes du marché sont complètement renversés, et c'est plutôt très bien. Nous avons pris de l'avance, cinq ans en avance sur la législation européenne de 2017, nos aspirateurs aujourd'hui font 700 à 900 watts pour les

moins consommateurs, c'est radicalement différent, avec la même puissance, donc avec la même efficacité sauf qu'aujourd'hui les codes du marché sont inversés. C'est ça l'éco-conception avec toute la difficulté à être les premiers à expliquer aux consommateurs que tout ce qu'on leur a dit depuis quinze ans n'est plus d'actualité, qu'il faut prendre en compte l'environnement, qu'on peut faire mieux avec beaucoup moins de puissance consommée et un impact environnemental beaucoup plus favorable.

Après, il y a un autre sujet : nos usines. Là, c'est ce qu'on appelle l'éco-production. Ce sont des investissements plus lourds et ce sont des retours sur investissement plus long terme. Par exemple, on avait un processus de traitement de surface qui utilisait énormément d'eau et qui était chimique. On est passé à un traitement surface au sablage pour nos disques d'aluminium qui ne consomme plus d'eau. Cela a typiquement un impact environnemental extrêmement fort. Par contre, cela veut dire d'aller convaincre les industriels d'investir avec un retour sur investissement qui est assez long. Mais cela fait partie des sujets. Par exemple encore, nous avons des fours industriels. Pourquoi n'utilisait-on pas cette chaleur pour chauffer nos ateliers ? Aujourd'hui, on le fait.

C'est plein de petites choses comme cela qui, mises bout à bout, ont un impact environnemental qui est positif.

Après, il y a la logistique, on en parle assez rarement, parce que c'est assez technique, il n'empêche 50 % de notre bilan carbone chez SEB est lié aux transports de nos matières premières composants les produits finis. C'est vertueux parce que cela fait gagner de l'argent et aussi énormément d'économies carbone. Je vous donne un exemple tout bête, Actifry sans huile, 2 millimètres en moins, cela nous a permis de gagner 20 % d'impact carbone parce qu'on en met beaucoup plus dans des containers, beaucoup plus dans les packagings, et on arrête de transporter du vide pour transporter des produits optimisés sur la palette. C'est très technique. Cela a l'air tout simple, en fait, c'est très compliqué, il faut mettre en place des logiciels de palettisation. Il faut surtout intégrer dans le design amont des produits ces contraintes d'écologie. C'est vite compliqué. Par contre le retour sur investissement est immédiat.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous dites que le retour sur investissement est immédiat. D'où est venue la prise de conscience chez SEB ?

Joël TRONCHON, *Directeur développement durable chez SEB.*- La prise de conscience, il y a deux leviers pour motiver nos métiers et se lancer dans l'efficacité écologique : il y a le levier économique qu'il ne faut jamais oublier ; et il y a aussi le levier de différenciation par rapport aux concurrents.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela fait partie d'une stratégie commerciale aussi ?

Joël TRONCHON, *Directeur développement durable chez SEB.*- Exactement ! Il ne faut pas s'en cacher et c'est doublement vertueux. Si on se lance d'ici quelques mois dans l'économie circulaire avec de la location de produits par rapport à de la vente...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On aura l'occasion d'en reparler tout à l'heure dans la troisième partie.

Joël TRONCHON, *Directeur développement durable chez SEB.*- Là, il vaut mieux être les premiers que les derniers, même si le modèle économique n'est pas du tout simple, je ne dis pas qu'on a trouvé la solution, on va l'expérimenter.

Par contre, l'un des messages clés que je voulais délivrer ce soir, c'est que ces nouveaux modèles économiques plus vertueux sur le plan environnemental, vous ne pouvez plus les faire tout seul, c'est fini ! Vous êtes obligé de travailler avec beaucoup plus de partenaires, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des distributeurs, des clients, vous ne pouvez plus travailler tout seul dans votre petit coin...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- A cause du coût ?

Joël TRONCHON, *Directeur développement durable chez SEB.*- A cause de plein de choses. A cause du coût et du fait que ces nouveaux modèles économiques supposent un partage de la valeur radicalement différent. Quand vous faites de la location, vous êtes obligé de partager la valeur avec vos clients et d'autres entreprises qui seront vos sous-traitants, vos fournisseurs. Ce sont des logiques plus partenariales que le business qu'on faisait il y a dix ans.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Antoine LEMARCHAND, vous êtes Président-Directeur-Général de Nature et Découvertes. Votre entreprise, de fait, est nettement plus liée à l'environnement et à l'écologie que McDo ou SEB. Est-ce que l'écologie peut être un argument de vente dans un premier temps ou pas que ?

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes.*- Premier point, nous ne sommes pas parfaits. Parti de là, c'est important de se dire que notre philosophie est de progresser. Ce n'est pas d'être parfait, ce n'est pas de lister tout ce qu'on fait de bien ou de mal, c'est chaque année faire un bilan de ce que nous faisons. Nous avons été la première entreprise à faire un bilan développement durable avec l'aide d'Elisabeth en 1993, il y a 22 ans. C'est donc de progresser sans arrêt.

Est-ce un argument économique ? Non. Cela fait vingt-cinq ans qu'on existe, Nature et Découvertes est une entreprise familiale qui a été montée par mes parents qui sont avant tout des amoureux de la nature. Ils n'ont pas pensé à des arguments économiques derrière, en se disant : "cela fait vendre". Ils se sont dit : "nous, ce que l'on sait bien faire, c'est être des commerçants, avoir des magasins. Et on a envie de partager avec la plus grande communauté possible, notre amour de la nature et notre envie de protéger cette nature". La Fondation Nature et Découvertes a été créée tout de suite, à la création de Nature et Découvertes, même au moment où l'entreprise perdait de l'argent. La Fondation vit de 10 % du résultat net de l'entreprise. C'est un programme de long terme qui existe depuis un bon moment et qui fait que Nature et Découvertes est une entreprise qui, par sa sincérité, est une entreprise préférée des Français, on est souvent bien classé, alors qu'on est une toute petite entreprise par rapport aux grandes.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela reprend aussi un peu ce qu'on disait tout à l'heure, il ne faut pas être complètement naïf sur cette question-là.

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes.*- On le fait mais on ne le dit pas.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Mais c'est affiché, je parle du concept même de l'entreprise.

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes.*- Oui mais notre engagement écologique est très peu affiché, très peu de gens savent qu'on a une Fondation, qu'on a été la première entreprise à avoir une double compta euros/carbone. Ce n'est pas un argument de vente. A la limite, on préfère que le client le découvre par lui-même, la surprise est d'autant plus grande pour eux, et cela fait un fort attachement à la marque. Ils se disent : "non seulement, je trouve des bons produits, c'est un super concept pour trouver de bonnes idées cadeaux, les équipes sont super sympa, les magasins aussi, mais en plus, il y a du boulot derrière".

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- C'est rentable ?

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes.*- Oui, nous existons depuis vingt-cinq ans, nous sommes rentables, c'est toujours une entreprise familiale.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Depuis le départ, on oppose écologie et économie.

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes.*- Ce qui est opposé, c'est le capitalisme de court terme avec l'écologie. Il est très difficile d'avoir des entreprises vertueuses détenues par des fonds d'investissement. Par exemple, l'horizon d'un fonds d'investissement, c'est cinq ans, son multiple, c'est au moins deux fois la valeur qu'il a achetée, par conséquent le premier

levier d'adaptation, c'est de regarder tous les à-côtés et les à-côtés, souvent, c'est l'écologie. Cela représente beaucoup de millions d'euros.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Monsieur le Ministre, bonsoir ! Merci de nous avoir rejoints, je vais vous donner la parole dans un instant.

Juste avant, je voudrais qu'on entende Marie-Christine KORNILOFF qui est Directrice déléguée au monde économique chez WWF. On a entendu les entreprises parler et, à l'instant, on disait aussi, c'est ce que disait Joël TRONCHON, que ce qui était le plus compliqué aujourd'hui pour les entreprises, c'est qu'il fallait travailler avec plein d'acteurs pour se lancer là-dedans. Vous, Marie-Christine KORNILOFF, vous avez un profil particulier, c'est important de le dire, HEC, une longue carrière dans la finance et la banque, et tout à coup, vous vous retrouvez chez WWF. Vous avez l'impression que les entreprises jouent le jeu, qu'il y a une vraie volonté de participer à la transition écologique ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF*.- Ma conviction, c'est qu'il ne faut pas opposer le monde économique et l'environnement. Et nous essayons au sein de WWF d'accompagner les entreprises. Les entreprises qui se sont exprimées, vous, Monsieur LEMARCHAND, vous avez dit que vous n'étiez pas parfait, mais beaucoup d'entreprises s'auto félicitent de leurs actions, et c'est bien parce que c'est vrai que depuis une vingtaine d'années beaucoup d'entreprises ont progressé. Notre conviction est qu'elles ne vont pas assez vite, elles ne sont pas suffisamment engagées, elles pourraient faire bien davantage. Nous consommons toujours une planète et demie, nous n'avons qu'une planète et donc nous comptons sur les entreprises pour aller beaucoup, beaucoup plus loin et nous n'avons pas beaucoup de temps.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- C'est un manque de volonté ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF*.- C'est parfois la difficulté à intégrer un horizon de long terme, pressées qu'elles sont par le court terme, par une rentabilité à court terme, donc un manque de volonté, parfois un manque de courage aussi. C'est très difficile pour une entreprise de prendre des risques, d'innover, de changer de paradigme, de vraiment faire des choix. Oui, bien sûr, les entreprises doivent faire davantage mais à nous de les challenger, de les aider, de les accompagner, ce que nous essayons de faire et on félicite celles qui cherchent à innover.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Vous avez développé une théorie que vous avez appelée la théorie de "la coupe de champagne", expliquez-nous !

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF*.- Cette théorie montre le côté positif de WWF qui cherche à apporter des solutions. Certes, on est souvent un peu le poil à gratter auprès des entreprises mais on essaie de trouver des solutions. La coupe de champagne, pourquoi ? Dans la coupe, vous avez 7 milliards de consommateurs, c'est difficile de toucher 7 milliards de consommateurs ; le pied de la coupe, ce sont les 1,5 milliards de producteurs, notamment de producteurs agricoles, beaucoup de petits producteurs ; entre les deux, ce sont les 300 entreprises, à la louche, qui arrivent à contrôler 70 % des matières premières.

Evidemment la responsabilité des grandes entreprises est majeure. Chez WWF, même si nous sommes une très belle ONG environnementale, nos moyens sont limités. L'une de nos convictions est qu'en agissant auprès de ces entreprises, auprès de celles qui contrôlent 70 % des matières premières, nous pouvons faire évoluer le marché. Effectivement elles contrôlent des matières premières clés comme le soja, l'huile de palme, le bois, les poissons... et cela a un enjeu déterminant sur les régions que nous considérons comme prioritaires : l'Indonésie, par exemple, et beaucoup d'autres régions aussi.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Encore un mot, je disais que vous aviez travaillé de longues années dans la finance, on n'oppose pas économie et écologie ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF*.- Il ne faut surtout pas les opposer. Encore une fois, les entreprises, les politiques aussi jouent un rôle, mais les entreprises, le monde économique, c'est clé pour avancer.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On peut gagner de l'argent en faisant de l'écologie ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF.*- J'en suis absolument convaincue mais il faut réinventer les modèles, il faut prendre des risques, innover, changer nos pratiques et essayer d'avancer, ce que l'on préconise et qu'on essaie de faire avec le monde économique.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Monsieur le Ministre, je vais vous laisser la parole. Est-ce qu'un Ministre de l'Économie pense à l'Écologie tous les jours ou pas ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.*- Bien sûr puisque cela fait partie des préoccupations de toutes les entreprises et des nécessités liées aux nouveaux modèles de développement. Ce qui vient d'être dit est parfaitement juste.

Aujourd'hui nos entreprises sont confrontées, comme nous toutes et tous, au défi écologique et environnemental. Les entreprises doivent repenser leurs modèles de développement pour qu'ils soient soutenables, elles doivent répondre aux aspirations de leurs consommateurs et de la société qui, aujourd'hui, a intégré une préoccupation environnementale, partout dans le monde, en particulier dans les sociétés développées. On ne peut pas faire fi des préoccupations environnementales.

Les entreprises l'ont intégré. Mais la question est : comment réussir à ce que la préoccupation écologique, toutes les problématiques qui viennent d'être évoquées, soit intégrée dans la politique économique ? Parce que c'est cela, le défi.

Il y a plusieurs façons de le faire :

Il y a d'abord une première manière à travers les normes. Le défi qui est aujourd'hui le nôtre, c'est que cette préoccupation soit intégrée dans les modèles productifs et dans les modèles de financement du développement de nos entreprises. Si la transition environnementale, le changement de modèle, sont des données qui viennent de l'extérieur, cela ne marchera pas. Il faut que ce soit intégré dans les comportements. C'est tout le défi de ce qu'on a appelé le prix du carbone et du travail réglementaire qui est fait en particulier au niveau européen. Là-dessus, il faut bien le dire, on n'a pas encore réussi à avoir les dispositifs qui sont parfaitement adaptés parce qu'on a un prix de marché qui n'est pas aujourd'hui adapté à la réalité et qui n'aide pas à la transition.

Que doit-on chercher à faire au travers de ces mécanismes ? C'est faire que nos entreprises puissent valoriser de la bonne façon, en quelque sorte, le coût du modèle passé pour les inciter à investir sur le modèle futur - c'est ça, le défi - parce qu'on sait que c'est bien meilleur. On a de jeunes entreprises qui se développent sur ces nouveaux segments et qui se mettent tout de suite dans des modèles environnementaux et durables. Et on a des groupes, parfois de grands groupes, qui ont à faire une transition. Faire une transition, c'est particulièrement difficile parce qu'il faut amortir des investissements qui sont faits dans le passé avec d'autres équations en tête, avec d'autres modèles financiers, avec des préoccupations qui n'étaient pas les mêmes, et réussir précisément à faire cette transition.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Très concrètement, comment y parvenir ? Comment les aider à franchir ce pas-là ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.*- On les aide d'abord en valorisant sur le plan financier et productif les investissements environnementaux écologiques qu'elles font. C'est le premier point.

On les aide en favorisant les investissements de recherche et de développement en particulier dans ces domaines. La France a des dispositifs qui sont particulièrement appréciés sur le sujet, il faut au maximum les pousser là-dessus.

On les aide en favorisant la demande de services environnementaux écologiques qui accélèrent la transition. C'est ce que fait la loi de transition énergétique.

On les aide enfin en construisant des filières. C'est très important. Les pouvoirs publics doivent aider les acteurs à mieux s'organiser entre eux. Vous avez de grands groupes qui sont plus ou moins avancés dans ces transitions et qui ont intégré plus ou moins ces préoccupations. Vous avez de jeunes acteurs économiques qui sont souvent beaucoup plus mobiles mais avec une capacité à investir qui est plus faible mais qui sont aussi plus disruptifs, qui peuvent prendre plus de risques en termes d'innovations. L'une des clés, surtout dans un pays comme le nôtre qui, il faut bien le dire, a cette tradition et cette histoire industrielle, est de réussir à organiser des filières.

Mon prédécesseur, Arnaud MONTEBOURG, avait mis en place les 34 plans de la France industrielle. Il y en a 7 qui ont un rapport avec la transition environnementale et énergétique.

Là-dessus, notre objectif est d'aider les grands groupes, les ETI et les PME, parfois les start-up, à s'organiser pour que les acteurs qui ont la capacité à investir puissent le faire sur des objectifs définis ; qu'ensuite ils puissent organiser la commande avec une chaîne de sous-traitants qui les aident à aller plus vite dans ces systèmes d'innovation ; qu'ils intègrent une innovation qui est parfois plus mobile et qui se fait à l'extérieur parce que ce n'est pas forcément dans les grands groupes qu'on a les systèmes de recherche et développement les plus disruptifs, parfois quand on est une jeune pousse on prend plus de risques, on va chercher des modèles qui sont un peu plus dérangeants.

Il est important qu'une fois que cette recherche initiale est faite, elle puisse être intégrée, dupliquée, multipliée dans les grands groupes et qu'en même temps, on se donne aussi la capacité à se projeter internationalement. L'idée est donc de favoriser l'innovation sur quelques domaines clés que sont les énergies renouvelables, les économies d'énergies, qui sont des éléments absolument décisifs pour aider nos entreprises à la transition et à une plus grande compétitivité, donc d'aider les chaînes de valeur à s'organiser et les acteurs à mieux s'organiser entre eux.

C'est cela que les pouvoirs publics aujourd'hui sont en train de faire. C'est le dernier point sur lequel je veux insister parce qu'être plus performant sur le plan énergétique et environnemental, c'est aujourd'hui être plus compétitif.

Le risque est que la période dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques mois, qui est une période de prix du pétrole très bas, nous le fasse oublier un temps. Je pense que ce serait une illusion. Il ne faut surtout pas se réhabituer à un prix du pétrole trop bas parce qu'à ce moment là, cela freinerait des investissements qui sont nécessaires. On a eu durant les deux années précédentes, quand on avait plutôt un prix du pétrole plus élevé et une concurrence américaine avec un gaz de schiste qui était très bas, un alignement parfait des préoccupations de compétitivité et des préoccupations de transition énergétique : si on ne bougeait pas, on avait un déplacement de nos appareils productifs extraordinairement rapides. Ce qu'il faut faire, c'est continuer à avoir la même rapidité d'exécution et la même préoccupation qui consiste à dire : oui, pour notre compétitivité, c'est bon de faire la transition vers d'autres énergies plus renouvelables et c'est surtout bon au maximum, excepté certains secteurs dans lesquels l'énergie est au coeur même du modèle productif, de bifurquer vers des modes de déplacement, de construction, de fonctionnement de l'appareil productif qui soient beaucoup plus économes en énergie. Et là, derrière, vous avez de l'innovation et l'investissement sur le long terme.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Les outils qui existent, vous en avez évoqué quelques-uns, sont suffisants aujourd'hui d'après vous ou faut-il aller plus loin ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*.- On peut toujours les améliorer. Encore une fois, la loi de transition énergétique les améliore. Je pense qu'il faut favoriser aussi les acteurs qui sont sur ces secteurs. Il y a des instruments fiscaux qui aident les entreprises à faire ces investissements qui sont parfois considérables, le crédit impôt recherche participe d'ailleurs de cette dynamique. Vous avez des instruments qui aident la demande, c'est-à-dire qui favorisent l'achat de biens qui sont conformes aux objectifs. C'est ce que l'on peut faire, par exemple, en matière de rénovation thermique des logements où on aide les ménages pour qu'ils équipent leur habitation avec des fenêtres mieux isolées, etc. Cela a un coût initial mais c'est

un bon investissement pour le foyer, cela fait travailler des entreprises dans ce secteur et là, les pouvoirs publics aident.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Mais tout cela, ce sont des choses qui existent déjà...

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.*- Là où on peut accélérer et qui a moins de coût pour les finances publiques, c'est la réglementation. Les réglementations, par exemple, en terme de mobilités. On a eu ce long débat, je vois quelques amis dans la salle, quand on parlait d'autocars, mais si on veut développer les autocars, c'est mieux de dire qu'on développera des autocars avec les meilleures normes environnementales. Les autocars d'aujourd'hui sont trois fois moins polluants que les autocars d'il y a deux ans, et treize fois moins que les autocars, il y a dix ans. Et cela, on le fait avec de la norme : vous interdisez la mise sur le marché de biens et produits qui ne sont pas au meilleur du standard sur ces sujets-là.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Marie-Christine KORNILOFF, je vous vois sourire, ce n'est pas pour vous moquer ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF.*- Non, non, je partage bien sûr !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Il n'y a pas trop de normes ?

Marie-Christine KORNILOFF, *WWF.*- Une de nos convictions, au-delà des normes, est que les entreprises, les particuliers, les consommateurs doivent avoir envie. C'est notre rôle d'ONG, le panda a cette force, on le souhaite, en tous les cas, de donner envie aux consommateurs de faire les bons choix indépendamment des normes. Les normes sont très bien mais je pense qu'il faut, au-delà de cela, que vraiment chacun se sente responsable, libre d'agir, de décider, les entreprises aussi doivent le faire de façon concurrentielle mais en ayant cette dynamique d'essayer de proposer des choses. J'ai souri sur les normes, voilà ! c'est la liberté d'une ONG peut-être qui m'a amené à sourire.

Amandine BEGOT, *journaliste iTélé.*- Il y a trop de normes, me disiez-vous, Antoine LEMARCHAND ?

Antoine LEMARCHAND, *PDG Nature et Découvertes.*- Cette soirée est juste sur l'écologie, on parlera des normes écologiques mais il y a les normes fiscales, sociales...cela crée beaucoup d'emplois, les normes, il y a beaucoup d'experts, de juristes, de fiscalistes. A Nature et Découvertes, une personne s'occupait de la qualité, maintenant j'en ai six ! La taille du chiffre d'affaires n'a pas bougé ou peu puisqu'on est quand même dans une crise, en tout cas dans une mutation plutôt, je préfère ce terme. Les normes, c'est bien mais, à un moment, cela bloque aussi l'innovation. Il y a de nombreuses start-up qui ne peuvent pas se payer le luxe de déposer un cahier des charges pour un cosmétique, c'est extrêmement compliqué. Un cahier des charges pour une formule cosmétique, c'est 50 000 €. Très clairement, je veux lancer une crème parce que j'ai une petite start-up sympa, 50 000 €, je ne peux pas me le permettre. Donc je ne vais pas pouvoir innover, donc je vais faire une crème qui finalement est éprouvée. Grosso modo, les normes, ceux qui peuvent se les payer, c'est souvent les grands groupes. Les grands groupes peuvent se dire : moi, je n'ai pas envie de prendre de risques. Tout est une histoire de client.

Il y a un nombre de normes très important. La question est de savoir quel est le projet derrière. C'est comme la fiscalité. Les gens ne comprennent pas pourquoi il y a des taxes tout le temps, les entreprises, c'est pareil. Personne ou peu de gens expliquent quel est le projet derrière. Qu'est-ce qu'on veut faire de la France de l'écologie ? Qu'est-ce qu'on veut faire de la France au niveau de la fiscalité ? Qu'est-ce qu'on veut faire de la France au niveau de nombreux dossiers ? Et là, on comprendra. L'eco-taxe, personne n'a compris quelle était la finalité derrière, à part quelque chose de très administratif, le développement durable, est devenu extrêmement technocratique, c'est un jargon qu'adorent les technocrates. Mais quel est le projet derrière ? Par exemple, quel est le projet derrière le fait d'arrêter de faire des feux de cheminée ? On a dit qu'on pouvait, qu'on ne pouvait pas, qu'on pouvait à nouveau... d'ailleurs je ne sais même plus si on peut ou si on ne peut pas. On me dit qu'on peut. Donc du jour au lendemain, on a pu. Quel est le projet derrière cela ?

Nature et Découvertes veut s'engager, on ne sera pas les seuls, il y a des ONG, des boîtes fabuleuses en France qui ont plein de bonne volonté, des politiques qui ont plein de bonne volonté aussi, de droite comme de gauche, mais je crois qu'il y a un manque de lisibilité du projet, qu'il soit écologique ou dans d'autres domaines. Mais un chef d'entreprise ne peut pas passer son temps à essayer de comprendre le code du travail, l'ensemble des normes. La répression des fraudes ne comprend pas elle-même les normes qu'elle essaie de contrôler dans nos entreprises.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Emmanuel MACRON, vous vouliez réagir ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.*- Quand je parle de normes, j'étais sur les normes environnementales. Et ce que vous évoquez est au cœur de l'action du Gouvernement : la simplification. C'est un travail de tous les jours parce qu'il y a une production permanente de normes, toujours pour les meilleures raisons qui soient. Mais en même temps, il faut en effet les simplifier pour permettre de fluidifier et rendre les choses plus rapides.

Maintenant, les normes, c'est aussi ce qui permet de faire des transitions accélérées. Si vous n'avez pas la bonne norme sur le prix du carbone ou qui favorise l'accélération d'un modèle, les acteurs qui sont en place n'ont pas forcément un intérêt à investir et aller dans votre sens. Si le marché fonctionnait de manière libre et parfaite pour un sujet de transition comme celui-ci, nous n'aurions même pas à en parler et cela se serait déjà vu. Nous ne serions pas dans la situation que Madame évoquait tout à l'heure qui est qu'on produit entre 1,5 et 2 fois plus que la planète ne peut en supporter. Cela montre bien qu'il faut des normes pour réguler la production sur les sujets dont nous parlons. Il faut choisir les bonnes normes sinon les acteurs n'ont pas une incitation à bouger. On voit bien que sur le CO2, on n'a pas encore trouvé la bonne mesure.

Enfin, je parlais du point de vue des pouvoirs publics, c'est pour cela que je parlais des normes et des incitations, mais vous avez raison : la meilleure façon de faire de la transition énergétique, c'est d'avoir des vrais consommateurs, sans aucune norme, sans aucune incitation et d'avoir un vrai marché. Et il y en a beaucoup. C'est comme cela qu'un modèle arrive sur certains segments à maturité et qu'on a une véritable activité économique environnementale qui se développe, à bas coût énergétique. On a d'ailleurs de grands acteurs français, que ce soit dans la propreté, dans l'économie d'énergie qui, avec très peu de dispositifs et d'aides, ont évidemment leur marché. Ce n'est ni la norme, ni la fiscalité qui permet d'y arriver mais une forme de révolution culturelle, une valorisation collective de ce qui est bon pour l'environnement. Derrière, il y a un marché formidable.

Et sur ce sujet, c'est le dernier mot que je dirai, il faut aller vite. Plus on va vite, plus on prend des places sur ces marchés, plus on a des champions, et ces champions sont, pour beaucoup, des start-up d'aujourd'hui. Il faut les aider à aller très vite, à pouvoir investir dans ces nouvelles niches parce qu'il y a une vraie demande du côté des consommateurs dans nos économies.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On va passer à la deuxième partie mais avant je vais donner la parole à Astrid BARTHELEMY. Vous êtes déléguée du réseau français des étudiants pour le développement durable.

Astrid BATHELEMY, *REFEDD.*- Bonsoir, le Réseau français d'étudiants pour le développement durable est un réseau d'associations étudiantes réparties sur tout le territoire français et qui portent des projets de développement durable sur les campus. A REFEDD, nous sommes convaincus que les étudiants sont une force essentielle pour construire demain.

Ma question s'adresse à vous notamment, Monsieur le Ministre. Le ministère de l'Économie est en charge du soutien de l'alternance, de l'apprentissage, de l'entrepreneuriat. Est sortie en 2013 une enquête qui s'appelle "génération quoi ?" qui indiquait que les jeunes étaient sensibles à trois préoccupations qu'on appelle le triple E : l'emploi, l'éducation, l'environnement. Du coup, il y a une très forte demande des étudiants aujourd'hui d'avoir des formations plus professionnalisantes qui leur permettent d'être à même de s'engager dans le monde professionnel en prenant en compte le développement durable dans leur manière de travailler. Ma question est : comment est-ce que le ministère de l'Économie travaille avec le

ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur pour permettre à ces étudiants et aux formations qui sont aussi professionnelles de prendre en compte le développement durable pour les prochains salariés ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*.- Il y a plusieurs façons de faire et plusieurs actions en cours qui ne se font pas d'ailleurs qu'avec l'Education Nationale mais avec également le Ministère de l'Emploi qui a la charge sur la partie apprentissage et le ministère de l'Environnement.

D'abord, il y a de plus en plus de formations qui se développent, c'est un travail que nous menons avec Ségolène ROYAL en particulier, pour qu'il y ait des filières professionnalisantes qui soient dans les cursus diplômants et dans les cursus d'apprentissage.

Dans les cursus diplômants, c'est de plus en plus le cas, un gros travail a été fait depuis plusieurs années qui permet d'avoir des diplômes qualifiants, aussi bien des licences que des masters, sur ces différents métiers du développement durable. Tout un travail est fait en particulier dans le cadre des plans d'Avenir pour qu'il y ait des systèmes de recrutements massifs de jeunes dans ces filières.

La deuxième chose, c'est de développer l'apprentissage. C'est plutôt une préoccupation transversale que nous partageons avec François REBSAMEN. Il y a un déficit d'apprentissage mais qui dépasse largement notre discussion d'aujourd'hui. Ce manque d'apprentis en France, c'est un défaut de valorisation de cette filière complémentaire de la première que j'évoquais mais que nous sommes en train d'essayer de corriger, d'une part en la valorisant davantage, d'autre part en créant davantage de liens avec les entreprises. On a demandé aux entreprises de s'engager sur des chiffres. En particulier, dans les négociations de branches dont vous avez sans doute entendu parler et dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, il a été demandé aux grandes entreprises et aux ETI de différentes filières, notamment dans les métiers de la propreté et des transports qui sont des métiers clés en matière de développement durable, de s'engager sur la création d'apprentis. C'est complémentaire des formations académiques qu'on cherche à développer.

Enfin, le troisième levier, c'est l'entrepreneuriat. Toute une politique est en train d'être développée à travers plusieurs ministères. On travaille avec Patrick KANNER et Najat VALAUD-BELKACEM pour encourager les jeunes à se lancer dans ces secteurs. Cela fera partie des annonces des prochaines semaines en matière d'entrepreneuriat dans les quartiers. La politique d'entrepreneuriat qui avait été lancée par Fleur PELLERIN avait déjà valorisé ces filières. Dans la French Tech, dont vous avez sans doute entendu parler, qui couvre les métiers du numérique, il y a un tiers des start-up du numérique qui ont à voir avec le développement durable et les nouveaux métiers de l'environnement. Il y a un entrepreneuriat développement durable qui est en train d'émerger, en particulier chez les plus jeunes, qu'on aide à travers cette labellisation French Tech. 9 villes ont été labellisées, il y a tout un écosystème, derrière des crédits, la possibilité de se développer et une implication de la Banque Publique d'Investissement pour essayer là aussi d'aller plus vite.

Ce sont les trois leviers pour aller plus vite et multiplier l'action du gouvernement.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- D'autres questions ou remarques.

Djalil BOUZIDI, *économiste*.- J'ai une question concernant les normes à M. le Ministre de l'Economie. Comment peut-on dans un système capitaliste, dont l'essence est le capital, avec des normes comptables et prudentielles que sont mark to market, Bâle III..., désolé d'utiliser des termes techniques, ce sont des normes grosso modo qui transforment les banques en fonds d'investissement obligataire assis sur des matelas de cash qu'elles ne prêtent plus, comment peut-on pousser le système financier dans le bon sens, étant donné les normes comptables qui rendent le système capitaliste plus impatient et, avec un capital impatient, les entreprises ne peuvent que devenir impatientes ?

La deuxième question concernant le bon prix du carbone, juste une proposition : pourquoi l'Etat, ou les entreprises d'ailleurs, n'émettrait pas des obligations carbone dont le niveau de financement serait lié et dépendant aux émissions de CO2 du pays ou de l'entreprise ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*.- Sur le premier sujet, ce que vous dites est très juste, cela ne touche pas simplement notre sujet du jour, cela pénalise en effet l'implication des investisseurs institutionnels pour les financements de long terme. C'est vrai qu'à cause de ces régulations prudentielles, les banques comme les assureurs, sont beaucoup moins incitées à financer sur le long terme, en particulier sur le long terme productif. Ce que vous dites est juste mais va bien au-delà du sujet du jour.

La clé, par contre, est que les entreprises aient une incitation forte à investir sur le long terme et à valoriser des investissements qui transforment leur modèle productif pour précisément prendre en compte le coût initial qui est plus important quand on change de modèle – c'est quelque chose que les ménages ont aussi à connaître quand, par exemple, ils font de la rénovation thermique, c'est beaucoup plus cher que de la rénovation courante – mais avec un taux de retour qui est accéléré.

On peut s'affranchir d'un modèle qui préfère le présent de manière absolue et qui est en effet ce que notre régulation financière a conduit à créer pour le moment. On travaille sur ces régulations. On essaie de travailler sur le plan comptable en valorisant, sur le plan des financements bancaires et de l'accompagnement de ces derniers, les investissements des entreprises comme des ménages. C'est cela, aujourd'hui, la clé. C'est ce qu'on essaie de faire à travers un dispositif qu'on a créé avec la Banque Publique d'Investissement, la Caisse des dépôts est très impliquée là-dessus, avec la mise en place d'un Fonds vert et une réflexion sur ce sujet. C'est aussi toute la réflexion que l'on conduit aussi dans le cadre du plan JUNKER où, avec la BEI, on a des financements publics très longs, avec une très faible partie subventionnelle mais une grosse partie de financement de type bancaire ou quasi obligataire, qui vont permettre de prendre en compte ces modèles parce qu'elle s'affranchit beaucoup plus que les banques où les assureurs de cette préférence pour le présent.

Maintenant, vous avez raison, comme sur beaucoup d'autres sujets d'industries plus classiques, le système de régulation financière aujourd'hui nous désavantage. On pourrait aller beaucoup plus vite.

La deuxième chose que vous proposez est de créer un marché obligataire dédié. Cela fait partie des réflexions en cours et que l'on conduit en particulier avec la Caisse des Dépôts qui joue un rôle moteur dans ce domaine. La clé est d'avoir une approche européenne orchestrée. Si on veut avoir un discours crédible de transformation qui soit à la fois pro environnemental et pro compétitivité, ce qui est l'objectif recherché, il faut qu'on bouge tous ensemble. Force est de constater que sur les cinq ou dix dernières années, nous avons collectivement échoué. Nous avons eu des modèles très décoordonnés : France, Allemagne, Italie, Espagne.

Aujourd'hui, sur l'industrie lourde, l'industrie de l'énergie et des renouvelables, qu'est-ce qu'on doit faire ? 1/ remettre nos politiques en ligne de marche et nous recoordonner ; 2/ avoir une politique européenne du prix du carbone beaucoup plus volontariste parce que le prix est trop bas aujourd'hui et n'incite pas aux investissements et aller dans le sens que vous évoquiez mais à l'échelle européenne ; 3/ travailler sur les interconnexions qui vont permettre de beaucoup mieux optimiser les investissements qui ont été faits dans les différents pays en matière de renouvelables.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Une toute dernière question très rapidement.

Denis BAUPIN, *député*.- Monsieur le Ministre, on peut partager beaucoup de choses et j'en profite pour le dire parce que parfois on entend des choses ! Les écologistes ne sont pas les ennemis de l'économie, ni de l'industrie, ni de l'entreprise, au contraire ! On pense qu'il y a besoin d'industries pour faire la transition écologique.

Il y a un levier qui est assez absent de votre discours, comme de celui du Président de la République et du Premier Ministre, cela m'embête, je voudrais donc insister à nouveau là-dessus :

c'est le rôle d'Etat stratège que l'on peut avoir au niveau de l'Etat. C'est-à-dire que l'Etat est aujourd'hui actionnaire des principales entreprises de l'énergie : EDF, Areva, GDF-SUEZ, des entreprises de l'automobile, Renault, Peugeot, des entreprises des transports publics, la RATP, la SNCF. On a l'impression qu'il y a d'un côté le discours sur l'écologie et de l'autre côté, finalement, on utilise ces entreprises comme étant un moyen de remonter du cash pour Bercy, pour faire simple, sans qu'il y ait réellement une connexion entre les deux. Pourquoi n'y a-t-il pas des feuilles de route qui soient données à ces entreprises pour en faire des leviers importants de la transition écologique, à la fois pour qu'elles l'appliquent dans leur politique mais en plus parce que cela tirerait l'ensemble de l'industrie dans le même sens ?

(quelques applaudissements dans la salle)

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*.- Ce n'est pas tout à fait vrai de dire, quel que soit le soutien du fond de la salle...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Discret !

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*.- ... qu'il n'y aurait pas de cohérence sur le sujet. D'abord parce que les grandes entreprises énergétiques françaises, qu'elles soient totalement publiques ou à capital public, sont face à des défis et des transformations extrêmement lourdes.

Si je prends une entreprise comme GDF-SUEZ, c'est une entreprise en pointe dans les industries européennes en matière de préoccupation environnementale, GDF-SUEZ a payé le prix fort de l'absence de coordination des politiques environnementales et énergétiques européennes. Quand on passe plus de 15 milliards de provisions parce qu'on a investi sur des centrales à gaz qui sont l'un des meilleurs modèles de production de l'énergie parce que d'autres pays ont décidé des centrales à charbon pour ne pas dire à lignite en raison de l'effondrement du prix comme étant une conséquence indirecte du gaz de schiste aux Etats-Unis, c'est cela qu'on a subi. C'est vrai qu'on a été extrêmement contraint ces dernières années dans notre politique énergétique par un double changement très brutal : à la fois l'émergence du gaz de schiste aux Etats-Unis qui a profondément déstabilisé notre écosystème ; et par ailleurs les politiques non coordonnées que nous avons eues surtout entre France et Allemagne. Les entreprises ont eu beaucoup à souffrir de ces éléments.

Lorsque EDF finance le Fonds de transition environnementale avec précisément une partie de dividendes affectés, vous savez comme moi que c'est parfaitement cohérent et que c'est un modèle qui permet de financer la transition. Quand on a un débat ouvert sur l'énergie hydraulique et sur l'implication qu'EDF et Areva ont dans les énergies renouvelables, on a une politique extrêmement cohérente. Quand l'Etat négocie la transaction ALSTOM-GENERAL ELECTRIC pour justement développer la capacité à avoir un système de réseau d'énergies renouvelables et d'éolien structurant en France, on est dans cette cohérence.

Je ne suis pas en train de vous dire qu'on ne peut pas mieux faire, j'en suis profondément convaincu. Cela va bien au-delà du simple sujet que vous évoquez. Nous manquons, je bats ma coulpe ce faisant mais en me cachant toutefois derrière le caractère relativement récent de mes fonctions, mais je pense qu'on peut faire beaucoup mieux en termes de pilotage de nos entreprises et de capacité à leur imposer, en tout cas à développer de manière plus contradictoire, je préférerais ce terme pardon, une vraie stratégie. C'est vrai que souvent nous sommes un actionnaire relativement dormant, cela dépasse largement le sujet de l'environnement et de la transition énergétique mais cela en fait partie. Il y a des choses qui sont faites et je ne pense pas qu'il y ait d'incohérence manifeste de ce côté-là.

Pour être complet, vous citez le cas de l'automobile, c'est vrai qu'il y a eu une préférence pour les traitements d'urgence parce que dans ce secteur notre avantage comparatif par rapport aux grands constructeurs en particulier allemands était sur le véhicule de catégorie moyenne, la classe B, plutôt polluant, plus polluant que les copains. On a malgré tout, c'est là où je pense qu'il y a une vraie cohérence, une politique volontariste pour améliorer les performances de ces constructeurs sur cette catégorie de modèle mais en étant beaucoup moins polluant. Quand on travaille sur le 2 litres au 100 km, qui est l'un des programme des 34 plans d'avenir, qui est un vrai

programme cofinancé avec nos deux constructeurs qui a abouti à de vrais modèles mis sur le marché, on va dans la direction de ce que vous évoquiez. Quand on va travailler sur des modèles de réduction d'émissions de CO2 et qu'on crée les moteurs diesel qui sont parmi les moins polluants d'Europe, on va dans le bon sens, quelles que soient vos préoccupations, peut-être vos obsessions sur le dit sujet.

Il y a cette préoccupation qui est là. Elle doit se composer avec des préoccupations industrielles qui ont souffert sur certains secteurs, ce qui est le cas de l'automobile et de l'énergie. Maintenant, je pense que l'on peut faire beaucoup mieux, vous avez raison, de manière globale en étant davantage stratège et actif avec nos grandes entreprises.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- L'engagement est pris. On va passer à la deuxième partie, si vous le voulez bien sur les freins que rencontrent les entreprises.

II. Comment lever les freins aux actions des entreprises ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On a peu entendu les PME.

Pauline MISPOULET, je vais vous donner la parole. Vous représentez un groupement de PME en France qui offrent aux constructeurs, aux propriétaires et aux locataires des services et des solutions pour maîtriser l'énergie, l'air et l'eau. D'abord, quel est votre point de vue sur le rôle des PME ? On a dit que c'était difficile pour les grandes entreprises, on a rapidement évoqué le sujet en disant que c'était encore plus compliqué pour une petite entreprise et pourtant les petites entreprises, aujourd'hui, c'est la majorité des entreprises françaises.

Pauline MISPOULET, *GESEC*.- Je voudrais dire que j'étais très intéressée par ce qu'a dit M. le Ministre et, en même temps, cela traduit exactement une pensée qui est pour nous assez difficile, c'est-à-dire qu'on entend beaucoup parler des grandes entreprises, on entend parler des start-up, c'est beaucoup revenu dans cette première heure de débat. Mais effectivement de quoi parle-t-on ? Je voudrais juste rappeler qu'en France 95 % des entreprises ont moins de 50 salariés, qu'il y a 2,5 millions d'entreprises qui n'ont pas de salarié qui sont des entrepreneurs indépendants et que la moitié des salariés en France travaille dans ces PME. Oui, il y a les grands groupes, oui il y a les start-up, et il y a la vieille économie pas glamour de ces millions d'entreprises qui vivent et qui sont là. C'est, je pense, un premier rappel qui s'impose.

Deuxièmement, cette pensée traduit une pensée assez descendante de ces grands groupes, de nos grands champions et puis que les filières en aval vont finalement s'organiser, que les grands vont nourrir les moyens, que les moyens vont nourrir les petits.

C'est vrai que c'est une pensée assez classique dans laquelle notre économie s'est inscrite mais qui, malheureusement, ne correspond pas du tout à la réalité. Un entrepreneur ne s'installe pas pour devenir sous-traitant de troisième rang d'EDF ou de GDF, ce n'est pas exactement son projet industriel. Aujourd'hui, l'économie européenne fait aussi que, dans ces grandes chaînes de valeur de sous-traitance, bien souvent, ce ne sont plus les entreprises françaises qui travaillent. Le secteur qui est le mien est celui du bâtiment, je peux vous dire qu'aujourd'hui, sur un chantier de bâtiment, même pour un chantier HQE, haute qualité environnementale, il faut arriver à parler à peu près sept langues et qu'on est loin de cette vision assez soft de : les grands font travailler les petits sur les territoires.

Je vais vous donner un exemple, qui n'est pas un exemple pris au hasard, le Président de la République a inauguré l'usine SAFRAN dans la Meuse. On peut dire que la Meuse n'est pas un territoire économique hyper dynamique, donc quand un beau marché comme cela se présente, les entreprises locales se sont mobilisées, les PME locales se sont constituées en groupement, pour nous c'était 5,5 M€ de commandes potentielles. Les PME locales ont perdu ce marché à 4 %, c'est-à-dire pour 200 000 € d'écart. C'est une grande entreprise française, un de nos champions, qui a eu la commande et le champion a fait travailler 48 Portugais qui sont venus faire le chantier.

Nos entreprises de la Meuse ont vu passer des camionnettes. Je passe sur le bilan carbone de l'affaire. Mais surtout, on se demande pour ces 200 000 € d'économies, qu'est-ce qu'on a perdu de salaires locaux, de charges sociales locales, de la fiscalité locale ? Au niveau du

GESEC, nous avons mené cette étude pour essayer de comprendre ces chaînes de valeur et en quoi elles étaient contributives. La transition écologique ne doit pas être cornérisée dans l'économie comme le gimmick ou le petit truc pour faire joli. Il y a un lien d'ADN entre la problématique écologique et la problématique économique et sociale. C'est le sujet de tous les jours. Tous les jours les gens sont inquiets : est-ce qu'ils vont garder leur travail ? est-ce qu'on va être capable de recréer de l'emploi ? Jusqu'à présent, on n'a pas beaucoup parlé d'emplois. Est-ce qu'on pourrait regarder les choses dans leur globalité et pas seulement par le petit bout de la lorgnette ? Le président BARTOLONE l'a très justement dit : la commande publique est un levier extraordinaire qui représente 200 milliards d'euros par an. Sur ces 200 milliards d'euros, les PME n'en bénéficient que de 27 %. Or, on sait que ce sont aussi les PME qui sont les plus contributives sur les territoires.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- Que voudriez-vous ? Une part obligatoire pour les PME ?

Pauline MISPOULET, GESEC.- Si vous regardez le Bulletin des Marchés Publics, qu'est-ce que vous allez voir ? A quoi juge-t-on la commande publique aujourd'hui ? A l'offre technique et à l'offre économique. Est-ce qu'il y a, à un seul endroit, un critère social ? Je ne parle pas de critères d'insertion pour faire travailler les handicapés et les gens qui sont au chômage depuis plus de trois ans. Le vrai critère social, des vrais gens de l'économie pas glamour, ceux qui ont déjà un job. Cela n'est nulle part ! Moins de 10 % de la commande publique s'intéresse aux critères environnementaux.

Le Ministre a raison : il faut des chaînes de valeur qui s'organisent et il faut valoriser des entreprises qui font des efforts. Et il y en a qui font des efforts. Sauf que ramener au rang de l'acheteur, comment est-ce qu'on la valorise quand à la fin il n'y a plus que le prix qui compte ? La commande publique, on a besoin aussi qu'elle soit modélisante parce que cela accompagnerait. Il n'y a rien de plus démotivant, pour une entreprise qui fait des efforts, que ses efforts ne soient jamais récompensés.

En quoi y aurait-il moyen d'être exemplaire ? Je vais vous donner un autre levier. C'est vrai que c'est difficile la simplification des marchés. Dans la loi de M. MACRON, il y a une volonté d'aider les PME mais il y a une chose très simple si on veut aider les PME. Aujourd'hui, on assiste à la massification des marchés dans l'énergie, les bâtiments et dans d'autres secteurs d'activité. Plus on massifie les achats, moins les PME peuvent jouer. Les services de Bercy sont en train de centraliser les achats par grande région. On ne peut plus répondre aux marchés ! C'est un instrument de destruction massive d'emplois.

Et in fine, la transition écologique est très difficile à engager. Pourquoi ? Parce que les gens organisent et priorisent les dangers. Le danger écologique, on en a bien conscience mais on a l'impression qu'il est extrêmement loin, qu'il est pour dans longtemps et qu'on n'en est ni responsable, ni acteur. Le danger, c'est le danger économique, les énergies fossiles vont augmenter. Et aujourd'hui, on est repris par la réalité : les énergies fossiles sont en train de baisser. Le discours est donc complètement brouillé.

On s'est demandé quel serait le danger imminent et majeur qui ferait que toute notre société aurait envie de se transformer. Ce ne sont pas de petites variables d'ajustement dont nous avons besoin mais d'une vraie transformation. Il me semble que la difficulté économique, la difficulté de l'emploi, la nécessité de remettre de l'argent dans les caisses publiques qui sont extrêmement mal, y compris dans les départements, je pense qu'il faut qu'on regarde la réalité par ce prisme et arrêter de faire des économies de bout de chandelle qui n'en sont pas et de revoir et d'utiliser la commande publique, c'est un des exemples, comme un levier essentiel.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- Juste une petite remarque...allez-y !

Sophie MISE.- Bonjour, je suis Sophie MISE, je suis commissaire de la fête de la gastronomie au Ministère de l'Economie et j'organise un événement sur 3 jours sur tout le pays autour des métiers de la gastronomie. Je voulais rebondir sur votre assertion sur les appels d'offres sur laquelle je suis tout à fait d'accord. On travaille également sur ce projet sur les cantines scolaires, sur la relocalisation, vous avez beaucoup parlé d'industries, je suis dans une autre

dimension avec les métiers de l'alimentation, néanmoins ce sont de grands acteurs du produire local, de la non pollution des terres et de la qualité environnementale et du goût. On se rend compte que dans les cantines scolaires la problématique est que les appels d'offres qui sont sur le moins disant empêchent ces cantines de commander en local. On a de la viande et des problématiques d'élevage en France qui sont énormes et on se retrouve à commander de la viande, des légumes qui font des millions de kilomètres, qui sont parfois trop traités et bien loin de ce que nous préconise Stéphane LE FOLL dans sa réforme d'agro-écologie. Ce sujet est très important, on a des gens qui se regroupent notamment en Bretagne et qui mettent beaucoup sur ce projet pour arriver à commander ensemble et à respecter la réglementation de l'appel d'offres pour arriver à commander des légumes, de la viande. C'est un vrai sujet.

Pauline MISPOULET, GESEC.- L'étude que nous avons faite démontre que selon les chaînes de valeur que l'on fait travailler, si on payait une PME 105 euros et une grande entreprise seulement 95 euros, finalement le territoire y gagnerait encore 30 à 40 % de plus. On s'est payé cette étude parce qu'elle n'existe pas. Cela faisait cinq ans que je la cherchais pour savoir quelles étaient les chaînes de valeur les plus contributives aux territoires. On s'aperçoit que même en payant 10 euros de plus potentiellement pour une PME, finalement c'est une vraie économie pour le territoire.

On a beaucoup parlé d'économie circulaire dans le débat sur la loi de transition énergétique, pour moi, la première économie circulaire, c'est la dépense qui va recréer une ressource. Donc si on n'est pas capable de savoir comment on dépense, de regarder où on dépense, d'arrêter cette économie des Shadoks où on prend par l'impôt et où on dépense sans regarder où ça va et quelles sont les filières que l'on nourrit sans être plus regardant sur qui contribue à faire évoluer le modèle économique et social, je pense qu'on fait une erreur grave. Elle est même gravissime parce qu'elle ne date pas d'aujourd'hui mais de trente ans et nous sommes en train d'en souffrir considérablement. (*applaudissements*)

Joël TRONCHON, Groupe SEB.- Je ne voudrais pas qu'on laisse croire que dans les grands groupes il y ait de méchants acheteurs qui ne prennent pas en compte ni les PME ni les clauses environnementales.

Je vous donne un exemple pour montrer qu'il y a des choses positives à raconter. Nous, nous travaillons le packaging, c'est-à-dire les emballages de nos produits, si nous prenions uniquement le moins disant, on n'irait pas chercher nos packaging en France, on irait beaucoup plus loin. Il se trouve qu'on travaille avec des petits fournisseurs, des petites PME. Pourquoi ? Parce que leur valeur ajoutée, ce n'est pas le prix, c'est qu'elles savent nous proposer des packaging en carton recyclé, elles savent travailler avec des encres végétales et nous offrent des produits de très bonne qualité à des coûts intéressants. Pourquoi fait-on travailler ces PME ? Parce qu'on a aussi mis dans nos politiques d'achats responsables des clauses environnementales. Pour le coup, il n'y a pas de norme, on n'est pas obligé, c'est une démarche volontaire. Mais c'est vertueux parce qu'on diversifie son panel de fournisseurs et on va chercher des PME qui nous apportent aussi l'innovation. On travaille aussi très bien avec les PME.

Pauline MISPOULET, GESEC.- Je parlais de la commande publique pour l'essentiel. C'est vrai qu'il y a des grands groupes, par exemple EADS est complètement modèle sur la façon de gérer sa sous-traitance, il y a même un accompagnement des sous-traitants, des aides à la R&D. il y a un besoin stratégique essentiel à ce que les sous-traitants se développent, soient en bonne santé. On n'est pas dans l'économie destructive. Cela veut dire que, quand on veut le faire, on peut le faire même quand on est un groupe.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Fabienne CRU-MONTBLANC, bonsoir, vous êtes membre de la direction confédérale de la CGT en charge du développement humain durable. Le "développement humain durable", je n'avais jamais entendu cette expression !

Fabienne CRU-MONTBLANC, CGT.- Il faut venir chez nous ! Qu'est-ce que c'est ? Le "développement durable", c'est une réponse du capitalisme au protocole de Kyoto à la fin des années 1990. Nous avons réfléchi à comment on pouvait proposer autre chose parce que la CGT n'est pas que contestataire. L'idée était de dire un peu ce que vous venez de dire, c'est-à-dire : comment on fait monter les trois piliers économique, social et environnemental au même niveau et

en même temps avec une vision d'une société qui est durable et qui ne sacrifie pas le social ou l'environnemental sur le sacro-saint autel de l'économie.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Pauline MISPOULET disait qu'il y a l'économie "pas glamour" pour laquelle ce n'est pas forcément simple de faire cette transition. Comment transformer les emplois qui disparaissent en emplois verts, par exemple ? Est-ce suffisamment fait aujourd'hui ou insuffisamment ? Qu'est-ce qui vous manque ?

Fabienne CRU-MONTBLANC, *CGT.*- Pour nous, parler d'économie verte, c'est une fausse bonne solution. Au mieux, cela ne répond pas aux enjeux, au pire cela donne une espèce de blanc-seing sur quelque chose qui est juste de la communication, pour reprendre ce que vous disiez tout à l'heure, c'est un peu le danger du green washing. Si on ne se focalise que sur l'économie verte telle qu'elle a été définie par le CGDD, le Commissariat Général au Développement Durable, et qui est plus restreinte que ce qu'a défini l'Organisation Internationale du Travail, on n'a que des secteurs et des activités extrêmement restreintes.

Or l'enjeu, comme M. le Président l'a dit tout à l'heure et d'autres aussi, c'est comment on accompagne une nouvelle mutation de l'économie mais à l'échelle internationale. On est peut-être dans un contexte qui serait une nouvelle révolution industrielle, en fait. Et là effectivement, il y a le rôle de l'Etat stratège, on ne pourra jamais y couper, au-delà de l'aspect normatif, il y a la définition de la vision. Je pense que l'un des freins pour enclencher cette mutation, c'est l'absence de perspectives, que ce soit pour les chefs d'entreprise ou pour les salariés. L'entreprise, ce n'est pas que le chef d'entreprise, il y a aussi les salariés dedans, sauf les quelques-uns qui n'ont pas de salariés.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On entend souvent dire que la transition énergétique, c'est 100 000 emplois créés en trois ans, c'est un chiffre qui revient. Ces emplois, on ne les voit pas forcément venir, qu'est-ce qui bloque de votre point de vue ?

Fabienne CRU-MONTBLANC, *CGT.*- Il y a déjà la conception que sont ces emplois divers, premièrement. Deuxièmement, je reviens à mon idée sur l'absence de perspectives. Pour avoir des filières, on peut prendre l'exemple destructeur de la filière dite du photovoltaïque. C'est une filière qui avait été partiellement subventionnée, c'est-à-dire que le consommateur recevait des subsides de l'Etat pour installer un panneau photovoltaïque. Mais la filière industrielle n'était pas française, elle n'a pas été subventionnée. Il y a eu un démarrage de quelques industries françaises et européennes mais quand les subsides de l'Etat sont tombés, toute la filière s'est écroulée à la fois de la production jusqu'à l'installation. Ce sont des centaines de milliers d'emplois qui se sont retrouvés perdus.

En même temps, la transition écologique va amener des créations d'emplois, c'est certain, sur des secteurs. Cela dit, cela va amener des destructions d'emplois qu'il ne faut pas mettre sur d'autres causalités. Mais en même temps, il faut qu'on regarde cette transition écologique bien plus largement. Par exemple, une raffinerie qu'on vient de fermer en Seine-Maritime qui est la seule sur le nord de la France à produire des bitumes, elle est polluante pour plusieurs raisons, si on l'avait mise à des normes environnementales qui soient acceptables, on aurait certainement fait des grandes économies en termes de bilan carbone puisque maintenant on fait venir le bitume d'Allemagne, voire même d'un peu plus loin, de Pologne, par camion. J'aurais bien dit à M. MACRON que c'est très joli de mettre des normes anti-pollution sur les cars mais, dans une étude qui a été commandée par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Environnement en 2011, étude réalisée par les cabinets Alpha et Syndex sur les emplois de la transition écologique, il y avait des filières identifiées, notamment la filière de l'industrie ferroviaire, et il apparaissait clairement que le premier secteur consommateur d'énergie fossile et le premier secteur de gaz à effet de serre en France est le transport. Il va falloir qu'on fasse des choix. A priori développer les camions, agrandir le tonnage des camions qu'on met sur les routes et réduire le ferroviaire pour le fret et les voyageurs, ce n'est pas forcément très écologiquement viable et pas très durable.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Sabine BUIS, vous êtes députée de l'Ardèche et rapporteur du projet de loi sur la transition énergétique, on vient d'entendre l'exemple de ces

camions qui viennent d'Allemagne et de Portugais qui viennent en France alors que des entreprises françaises auraient pu le faire, il y a du boulot encore !

Sabine BUIS, députée.- Il y a du boulot, je vous l'accorde, je suis sûre qu'il y a dans cette salle beaucoup de personnes impatientes comme moi qui voudraient que les choses avancent plus vite. A écouter les différents intervenants, je remontais pas très loin en arrière, quatre ans en arrière, c'était ma première élection en tant que conseillère régionale, j'osais déjà tenir le discours que j'entends depuis le début de cette soirée – j'étais la petite jeune qui venait d'arriver, qui était peut-être encore un peu naïve sur certains points – et certains se disaient : au fur et à mesure, elle rentrera dans le rang. Je me rends compte qu'aujourd'hui, nous sommes ici à l'invitation de Claude BARTOLONE, je l'en remercie d'ailleurs, la question aurait pu être formulée autrement, le titre de la soirée, c'est : les entreprises, moteur et acteur de la mutation écologique de nos sociétés. Il y a quelque temps, on aurait dit : est-ce que l'activité économique est compatible avec la protection de l'environnement ?

Or, ce soir, les premières interventions sont celles de grands groupes, je vous l'accorde, qui ont témoigné de l'intérêt de se lancer dans cette démarche. Alors même que nous sommes dans une période où nous sommes à la recherche d'une nouvelle forme de croissance, nous avons des entreprises qui nous donnent des exemples en disant : allons-y ! ça marche ! non seulement ça marche mais ça rapporte !

Avant de répondre à votre question, je voudrais juste vous dire qu'en peu de temps nous avons parcouru beaucoup de chemin, même s'il en reste encore à faire, je vous l'accorde.

Parmi ce qui reste à faire, je ne suis pas insensible à ce que Pauline MISPOULET a dit, ce n'est pas parce qu'elle a été largement applaudie que j'irai dans le même sens. Ce qui est certain, c'est que la transition écologique de nos sociétés ne peut pas se résumer à la transition économique. Les entreprises y participent, elles sont acteurs et heureusement ! Les nombreuses entreprises que j'ai eu l'occasion d'auditionner en tant que rapporteur du projet de loi sur la transition énergétique, je tiens à vraiment saluer les efforts qu'elles ont envie de faire et qu'elles font déjà.

Je ne peux pas faire l'impasse sur celles qui venaient m'expliquer que c'était du n'importe quoi. Parmi les réponses les plus désagréables, il y avait : "on n'y arrivera jamais, ce n'est pas possible !". C'est un peu embêtant d'entendre des choses comme ça. Je l'ai entendu mais c'était loin d'être la majorité, c'est pour cela que je me rappellerai bien plus volontiers de toutes celles qui ont envie de faire des efforts et d'y parvenir.

Se pose quand même le problème de l'insécurité à la fois juridique et réglementaire. C'est un premier frein. Cela a été dit et redit. Nous, en tant que politiques, le Ministre en a parlé tout à l'heure, nous devons prendre notre part de responsabilité par rapport à cela. Si le Ministre était resté, mais j'aurai l'occasion de lui rappeler prochainement, je lui aurais dit : allons-y ! banco ! car c'est attendu de chacun d'entre nous, pour une simplification des normes mais tout en respectant le principe de non régression du droit, c'est très important et j'aurai l'occasion de lui proposer un amendement dans ce sens dans quelques jours ou quelques heures.

Le second point, c'est celui qui relève des difficultés d'accès aux sources de financement. De nombreuses entreprises, notamment des éco PME, des PME, se trouvent dans cette difficulté. On a parlé des start-up tout à l'heure, les start-up du numérique notamment intéressent davantage plutôt que nos éco-PME parce que tout simplement il y a un taux de croissance qui est plus élevé et plus intéressant.

Et il y a la question de la commande publique. Je trouve cette situation vraiment paradoxale. C'est davantage l'élue de l'Ardèche et donc d'une zone rurale qui s'exprime, ce qui est certain est que la mutation écologique, ce n'est pas que de la transition écologique. C'est une autre façon de concevoir notre mode de vie sur les territoires, c'est même une autre façon d'aménager le territoire, c'est une autre façon de penser nos emplois locaux. Je pense que les collectivités ne jouent pas forcément toujours leur rôle, préférant faire confiance à des grands groupes déjà installés plutôt que de prendre des risques et faire confiance à certaines PME locales auxquelles elles iront volontiers décerner un grand trophée lorsqu'elles auront fait leurs preuves. Et là, je

pense que la commande publique a un rôle important à jouer pour leur permettre de passer cette phase de commercialisation, entre la conception et la commercialisation.

Ce sont des freins qui ont été identifiés. Je ne suis pas insensible à ce qui a été dit tout à l'heure, notamment sur la question du manger bien et des circuits courts. Je suis dans une région où énormément d'efforts ont été faits en la matière. S'il ne faut pas faire abstraction du contexte national, international, européen qui a été évoqué tout à l'heure, je voudrais quand même revenir sur la notion de territoire qui, à mon avis, est vraiment quelque chose de très important.

Les entreprises ne peuvent pas, toutes seules, permettre la mutation écologique, elles ont besoin à leurs côtés d'avoir un discours politique fort. Je crois pouvoir dire que, lorsque le Président de la République, quelques mois après son arrivée à l'Élysée, a commencé son discours de conférence environnementale en disant : "nous devons faire de la France la nation de l'excellence environnementale", si là, il n'y a pas un discours politique fort, je ne sais pas ce que nous pouvons attendre. Les collectivités, les citoyens, les entreprises doivent jouer leur rôle.

Je terminerai juste sur un exemple, pour ne pas être trop longue, qui me tient à cœur pour montrer que les choses peuvent marcher lorsque les gens prennent les choses en main. L'exemple est le dispositif DOREMI. J'ai rapporté le projet de loi sur la transition énergétique, notamment sur le titre des bâtiments. La question notamment de l'efficacité énergétique et de la rénovation énergétique sur les maisons individuelles est, on le sait, un vrai problème. On sait à quel point on peut gagner en économie d'énergie. Il y a un dispositif qui s'appelle DOREMI, dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles. A l'origine, c'est tout simplement des collectivités locales qui ont décidé de s'emparer du sujet. L'intention était de massifier la demande de rénovation énergétique pour transformer la facture énergétique des ménages en emploi local. Ces collectivités se sont organisées, elles ont décidé de travailler en partenariat avec les espaces info énergie, avec les organisations professionnelles dont parlait Madame tout à l'heure, y compris les représentants des salariés et patronaux avec bien évidemment les artisans. Tout cela pour dire qu'à la sortie, cela a débouché sur des groupements d'artisans. Ces groupements d'artisans se sont structurés au niveau de l'offre de services proposés. Le premier exemple a été fait dans la Drôme, aujourd'hui il est reproduit dans ma circonscription. On a à la fois des ménages qui trouvent une qualité du service rendu, des artisans qui développent des emplois, des collectivités qui transforment les factures énergétiques en gains de pouvoir d'achat pour les ménages.

Sur ce point, les politiques ont leur rôle à jouer. J'ai eu l'occasion de déposer un amendement sur le tiers financement qui a été accepté dans le projet de loi sur le financement de la transition énergétique. C'est un signe fort de la part des politiques lorsqu'ils disent : on veut bien s'emparer du sujet, laissez-nous aller vers le tiers financement et, à ce moment-là, tout le monde s'y retrouvera.

Voilà, consciente des difficultés et des freins, je voulais terminer sur une petite note d'espoir.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On va revenir dans un instant sur ces questions de coopération au niveau territorial avec Patricia SAVIN. Mais juste avant, je voudrais donner la parole à Arnaud GOSSEMENT. Vous êtes avocat en droit public, de l'environnement, de l'énergie, d'urbanisme et de santé, vous dite que la loi n'est pas adaptée.

Arnaud GOSSEMENT, *avocat*.- Je ne voudrais pas, surtout devant le Président de l'Assemblée Nationale, dire trop de mal de la loi. Je voudrais surtout commencer par remercier les parlementaires qui font vraiment un très gros effort pour faire progresser l'écologie dans les textes. Je sais à quel point ils se heurtent aussi à des résistances, des conservatismes qui sont parfois assez agressifs pour qu'on ne progresse pas en la matière. Voilà, pour le côté positif.

Mais c'est vrai que d'un autre côté, très sincèrement le droit est devenu complètement fou. Aujourd'hui, nous avons une production de normes qui atteint tous les sommets et la loi de M. MACRON en fait partie. 19 renvois aux ordonnances sur plus de 150 articles ! Et sur la qualité de rédaction, je me permets de souligner que l'avis du Conseil d'État souligne "le caractère insuffisant et gravement lacunaire de l'étude d'impact" du projet de loi.

Il faut bien voir que pour lire ce texte, quand vous rencontrez des juges, ils nous disent qu'ils ont besoin de Doliprane. Dans certains cas, on a non seulement des textes très complexes, on a des textes qui sont contradictoires entre eux et des textes qui changent au bout de six mois. Je donne un exemple : sur les bornes de recharge des places de stationnement, un jour un client me dit - "Maître, que faut-il faire ? quel est le régime juridique ?", je lui réponds – "il y a la loi Alur du 24 mars 2014, il faut faire comme ci comme ça". Il revient me voir trois mois plus tard – "non, ça vient de changer dans le projet de loi de transition énergétique, il y a une refonte du régime juridique des bornes de stationnement". C'est-à-dire qu'avant même de commencer à les équiper, le droit a déjà changé deux fois. Il faut un petit peu de stabilité et de clarté pour que les entreprises puissent investir.

Le premier problème est la qualité de la loi, son abondance et le recours aux ordonnances.

Je sais que des parlementaires ici sont tout à fait d'accord mais vouloir réformer le Code de l'environnement avec des ordonnances, c'est vouloir vider la mer avec une petite cuillère ! Non seulement cela sera improductif mais en plus on va créer de nouvelles normes à foison et après on va dire : on n'y est pas arrivé ! Il y a déjà un exemple de choc de simplification qui a produit l'inverse de celui qui était espéré : le silence vaut accord. Le précédent Premier Ministre nous a dit : "désormais, quand vous adressez une demande à une administration, passé un délai de 2 mois, aujourd'hui, c'est non, demain, ce sera oui, le silence de l'administration vaut accord". On s'est rendu compte que cette promesse généreuse, en droit, cela ne marchait pas. Du coup, en novembre 2014, 42 décrets ont été publiés de 50 pages chacun pour faire en sorte que le silence de l'administration vaille, dans certains cas, accord. Au final, nous avons un tableau qui est consultable sur Légifrance, sur Légifrance vous trouverez un tableau en pdf que vous pouvez télécharger, il y a 1 200 lignes, et il faut regarder chaque ligne pour savoir si la demande que vous faites à l'administration vaut accord ou rejet au bout de 2 mois, 4 mois, 6 mois, 8 mois ou 12 mois !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Qu'est-ce qu'on fait ? On efface tout ? C'est insoluble !

Arnaud GOSSEMENT, *avocat*.- Autre exemple, la Commission européenne a fait un sondage, il n'y a pas très longtemps pour savoir quelles étaient les réglementations les plus compliquées. Sans surprise, c'est l'environnement et en premier REACH qui est un règlement assez compliqué sur les produits chimiques. La Cour de Justice vient de tenir une audience, pendant quatre heures, on a parlé de quatre lignes juste pour savoir ce que veut dire un article.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Du coup, quelle serait la solution ?

Arnaud GOSSEMENT, *avocat*.- Je m'adresse au législateur, lorsque vous rédigez la loi, on a le sentiment parfois que l'on s'adresse à des experts, à des grands groupes qui ont des services juridiques très déployés. Pour une PME, je rejoins tout à fait les préoccupations de certains chefs d'entreprise qui n'ont pas les moyens d'avoir un service juridique très étoffé pour étudier chaque matin le Journal Officiel et savoir quelles sont les normes qui sont applicables. Ce sont ces mêmes chefs d'entreprise ensuite qui sont confrontés à des cahiers des charges d'appel d'offres non seulement qui ne tiennent pas forcément compte du social où l'environnemental n'est pas forcément au premier plan mais surtout qui parfois sont juste illisibles. Il faut simplifier mais vraiment simplifier, avoir une vraie réflexion sur la simplification.

Dernier point, n'oublions pas que la France est dans l'Europe. Lorsqu'on parle de transition écologique, on oublie que le Code de l'environnement à 90 % n'est pas rédigé ici mais à Bruxelles, à Strasbourg et jugé à Luxembourg. Bien souvent, quand on rédige les lois, on ne se rend pas forcément compte du cadre européen dans lequel on s'inscrit. Je donne un exemple très concret : l'affichage environnemental des emballages, toute la controverse sur TRIMAN, est-ce qu'il faut un nouvel affichage sur les produits. Effectivement, cela paraît généreux de mettre un affichage, encore qu'il existe des entreprises qui font des choses elles-mêmes, vous avez certaines bouteilles d'eau où il y a jusqu'à 3 logos qui veulent dire à peu près la même chose : que cela pourrait être recyclé, que c'est recyclable, que ce sera peut-être recyclé, etc. Aujourd'hui, il faut bien comprendre que les entreprises, lorsqu'elles font ça, agissent sur tous les marchés de l'Europe et ont besoin d'une législation européenne qui soit un peu harmonisée. Mais c'est vrai que souvent,

quand on parle de transition écologique, on parle France, on fait une loi française sans se rendre compte que l'on est dans un marché européen et qu'il faut tenir compte des autres marchés. Voilà aussi un défi pour les parlementaires lorsqu'ils rédigent la loi.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Patricia SAVIN, vous êtes vous aussi avocate et par ailleurs présidente de l'association Orée qui rassemble à la fois les entreprises, les collectivités territoriales et des associations pour développer une réflexion commune sur toutes ces questions-là. Je voudrais qu'on revienne la coopération avec les territoires. Les entreprises ont besoin de cela aussi aujourd'hui ? et vice-versa d'ailleurs.

Patricia SAVIN, *présidente d'Orée.*- Oui, tout à fait. Orée est une entreprise multi-acteurs, entreprises et collectivités locales. Il est intéressant de savoir ce que pensent ces acteurs sur deux points qui ont été évoqués précédemment : la norme et les marchés publics.

Sur la norme, il est évident que pour l'ensemble du tissu économique PME et grands groupes, il y a un constat d'absence de lisibilité, de visibilité et de prévisibilité. Aujourd'hui, il y a une inflation législative réglementaire qui nuit à la bonne application d'une norme juridique qui, certes, peut être un accélérateur d'un changement comportemental. C'est évident, je suis tout à fait en phase avec ce qu'a dit M. le Ministre. Mais, à un moment donné, il faut se poser pour que l'ensemble des acteurs économiques et les justiciables puissent dire : "ok, j'ai compris, j'ai intégré la loi et maintenant je vais pouvoir l'appliquer, me l'approprier et en faire quelque chose d'intelligent".

Ce qui est en train de se passer aujourd'hui, c'est un peu l'avocate qui parle, c'est qu'on ne sait plus où on en est. Lorsqu'un client nous demande une consultation sur un sujet x, y, z, il vient nous voir en disant : "mais dans 5 ans, c'est bon, je serai à l'abri ?" – "non, je suis incapable de vous l'écrire et même de vous le dire, je ne sais pas dans 5 ans ce qui va se passer et à quelle sauce juridique ou jurisprudentielle vous serez mangé". Ce n'est pas possible dans un Etat de droit qu'est la France. On arrive à une paralysie, à une crispation et personne n'ose bouger.

Lorsqu'on parlait des ordonnances, dans cette enceinte, c'est politiquement correct de l'exprimer, mais au-delà de toutes les lois environnementales qui sont prises par voie d'ordonnance, il y a un projet qui est fondamental qui est la réforme du droit des obligations par voie d'ordonnance. Le droit des obligations, c'est tout simplement les contrats. C'est un peu tout ce qui structure les relations entre nous. Réformer le droit des contrats par voie d'ordonnance en débats parlementaires, cela questionne sérieusement.

Le point sur les marchés publics :

C'est un constat de nos adhérents, entreprises et collectivités locales, qui consiste à dire : on peut faire tous les efforts du monde, on peut être RSE, on peut intégrer la biodiversité dans nos stratégies d'entreprise, on peut être dans une démarche d'économie circulaire vertueuse avec des outils d'écologie industrielle et territoriale intelligents, mais si cela n'est pas reconnu par le marché ensuite, si ce n'est pas valorisé par l'acheteur public, à quoi ça sert de respecter une norme quand elle est obligatoire pour le reporting RSE ? ou de faire mieux que la norme pour me différencier parce que je veux être perçu comme un acteur responsable ?

Par rapport à cela, une proposition a été formulée par la plate-forme nationale RSE dont fait partie Orée qui consiste à dire : pour les entreprises cotées ainsi que pour les non cotées depuis 2013, selon un chiffre d'affaires et un nombre de salariés, il y a ce qu'on appelle une obligation de reporting social et environnemental . Cette obligation de reporting n'est en réalité pas sanctionnée. Une entreprise qui, dans son rapport de gestion, ne se conforme pas à l'obligation législative et réglementaire de faire un rapport extra financier sur le social et l'environnemental ne se verra pas sanctionnée. Ce que l'on dit, c'est que ce n'est pas normal.

A partir de là, la proposition majoritaire, je n'ai pas dit qu'il y avait un consensus au sein de la plateforme, consiste à dire : il faut que les entreprises qui sont soumises à cette obligation de reporting, si elles ne s'y conforment pas, n'ont pas le droit de soumissionner aux marchés publics. Cette demande n'émane pas simplement des entreprises vertueuses qui respectent et jouent le jeu d'une obligation. Oui, cela prend du temps, c'est chronophage de faire un reporting. A Orée, nous

en sommes à deux. Le constat est que cela prend du temps ; que c'est quand même mieux fait qu'auparavant ; mais que ce n'est pas encore suffisamment valorisé. Pour que ce soit valorisé, il faut que ce soit quelque part sanctionnable.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Et donc dans la loi, c'est une nouvelle ligne qu'on ajoute encore ?

Patricia SAVIN, *Orée*.- Ce n'est pas spécialement une nouvelle ligne, c'est donné effet à une norme. Si on met en place une norme juridique et qu'elle n'a pas d'effet, autant ne pas mettre de norme juridique. Soit la loi fait sens, elle correspond à un objectif, on parlait tout à l'heure de direction, de savoir vers quoi on va. C'est bien d'aller vers du RSE, c'est bien de faire du comparatif entre les entreprises et sortir du green washing mais il faut que cela ait un sens.

A cet égard, dans le cadre de la plateforme nationale RSE, cette demande émane même des acheteurs publics. Ils disent : "Aidez-nous à sortir du moins disant ! Nous aussi sommes contraints par nos propres budgets et si nous n'avons pas des critères qui vont nous permettre d'aller vers un mieux disant avec une donnée environnementale et sociétale forte, on n'y arrivera pas".

Il y a la loi, le marché public et il y a le territoire. Le territoire est un levier essentiel, si on parle d'économie circulaire, pour nos adhérents l'économie circulaire est vue comme une globalité avec de nouveaux modes de production et de consommation, ce qui implique un affichage environnemental, de l'économie de la fonctionnalité, l'éco-conception. L'économie circulaire signifie aussi bien penser les filières de déchets, recyclage valorisation. Et cela implique aussi, au niveau des territoires, de vivre une zone comme un écosystème intelligent, comme une zone où il y aura des synergies entre les différents acteurs, que ce soit le logement ou l'industrie. Et là, il y a quand même, cela peut sembler paradoxal, un blocage pour vivre intelligemment cette écologie industrielle et territoriale qui est la loi des installations classées. De fait nos adhérents militent pour ce qu'on appellerait un droit à l'expérimentation, pour libérer l'initiative et permettre aux entreprises qui ont envie de faire autrement de donner du sens à leur façon de concevoir leur production dans la société française, qu'elles puissent essayer sans être freinées par le carcan du droit des installations classées dans ce qu'il est aujourd'hui.

III. Quels outils à utiliser ? Quels exemples à généraliser ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Joël TRONCHON, je vais vous redonner la parole. Ce projet d'économie de la fonctionnalité, c'est ce que vous essayez de mettre en place à Dijon. Il s'agit de louer de l'électroménager plutôt que de le vendre, c'est cela ?

Joël TRONCHON, *Groupe SEB*.- Oui, on retrouve l'histoire du territoire. Il faut être modeste sur l'économie de fonctionnalité et l'économie circulaire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on ne peut pas y aller tout seul et que l'on n'est pas du tout sûr des modèles économiques. Il faut expérimenter. On n'expérimente pas en lançant ça mondialement et partout de manière frontale.

Ce projet sur lequel on travaille, avec l'appui de l'ADEME, je tiens à le dire parce qu'on dit souvent que l'Etat produit des normes etc. mais l'ADEME est un acteur extrêmement intéressant pour les entreprises et pas que les grandes. L'ADEME finance aussi de toutes petites entreprises sur des expérimentations innovantes. Très clairement, sans l'aide de l'ADEME, on ne se serait pas lancé sur ces nouveaux business modèles d'économie de fonctionnalité parce qu'on ne sait pas où on va aujourd'hui et l'investissement initial est quand même assez important.

L'idée est simple : on va proposer des systèmes de location sur un territoire au lieu de vendre des produits.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- En gros, je veux acheter une machine à laver, je ne l'achète pas, je la loue ?

Joël TRONCHON, *Groupe SEB*.- En l'occurrence, ce sera sur des appareils culinaires. Vous voulez acheter votre machine à raclette, vous vous en serviez trois fois par an ou quatre, si vous allez au ski, l'idée est de dire : demain, vous la louez ! On est en train de travailler sur un

écosystème dans lequel il y aura une entreprise d'insertion qui fera la collecte et le nettoyage des raclettes, on crée de l'emploi au passage ; on s'associe à un client, un distributeur parce que les outils culinaires qu'on va louer seront à récupérer par le consommateur dans des points relais qui sont des magasins de proximité, des hypermarchés ou des drive, etc. L'ADEME nous aide financièrement pour évaluer l'impact environnemental de tout cela. Aujourd'hui, intuitivement, on se dit : oui, on va rendre l'utilisation de nos produits plus intensive et on va améliorer a priori l'impact environnemental puisqu'au lieu d'acheter les produits et de les jeter, on va les faire tourner avec plus de consommateurs. Sauf que tout cela se mesure. Et c'est là où l'apport des pouvoirs publics est intéressant parce qu'on va mesurer cela : l'impact emploi, l'impact environnemental.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Il y a des entreprises qui vont tiquer : pourquoi louer si je peux vendre ? cela va rapporter moins, non ?

Joël TRONCHON, *Groupe SEB*.- L'intuition de départ, c'est de se dire ça. Sauf qu'en fait, ce n'est pas sûr du tout que ce soit le cas. On pourrait même se dire l'inverse : être les premiers à présenter cela, c'est déjà un avantage concurrentiel ; deuxièmement, on va pouvoir présenter à des consommateurs beaucoup plus de produits et ce sont eux qui vont décider si ces produits ont une utilité pour eux ou pas, pourront le louer s'ils ne l'utilisent que deux ou trois fois par an, ou l'acheter parce qu'au bout de x semaines, ils constateront que c'est bien et qu'ils peuvent l'utiliser tous les jours. C'est un autre rapport et un autre mode de consommation plus responsable qu'on est en train de tester. On n'est pas du tout sûr que cela ne soit pas économiquement viable, si on se lance là dedans, c'est qu'on pense que c'est une bonne idée.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Delphine SMAGGHE, on cherche des outils qu'on pourrait généraliser, vous, à votre niveau, quel serait l'outil magique que vous pourriez recommander ?

Delphine SMAGGHE, *McDonalds*.- Il y en a plusieurs. Il y a un outil ou plus exactement une façon de travailler qui nous a vraiment conduits depuis quinze ans dans cette démarche, ce qui est important, c'est l'innovation, on en a beaucoup parlé, si on veut changer d'échelle, si on veut aller plus vite, l'innovation est importante mais surtout la collaboration et la co-création. C'est un des outils les plus pertinents aujourd'hui surtout pour une entreprise qui veut s'engager durablement dans cette démarche. On n'aurait jamais fait autant de projets depuis dix ou quinze ans sans les partenariats qu'on a montés, que ce soit avec nos salariés, nos fournisseurs, les agriculteurs, j'en parlais tout à l'heure. Et ne surtout pas opposer public/privé.

Exemple, on a de nombreuses actions aujourd'hui, la dernière en date dont je vous ai parlé : on utilise aujourd'hui nos huiles de friture usagées qu'on transforme en biodiesel pour le moment en expérimentation et remis dans les camions de notre logisticien qui nous livre. C'est un exemple d'économie circulaire qui pourrait être très intéressant. Mais ça, on ne peut pas le faire tout seul, et sans avoir des projets de territoires qui justement en France recyclent et valorisent cette huile de friture usagée en biodiesel et sans nos fournisseurs qui doivent modifier les moteurs des camions pour l'accepter, sans les pouvoirs publics et l'ADEME qui a joué un rôle important pour vérifier qu'il y avait un impact positif sur les émissions de CO2. Aujourd'hui, on est face à un bio-carburant qui n'est pas encore reconnu en tant que tel. Sans les pouvoirs publics pour lui donner un statut juridique, cette action ne vaudrait plus rien. La collaboration public/privé est un outil qui est vraiment très important. Il ne faut surtout pas opposer public/privé, associations/privé, c'est la collaboration des différents acteurs et de l'écosystème de l'entreprise qui fait qu'on arrive à avancer de manière très concrète.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Antoine LEMARCHAND...

Antoine LEMARCHAND, *PDG Nature et Découvertes*.- On a lancé avec *Entreprises et Progrès*, association dont je suis Vice-Président, l'initiative d'inviter les députés à faire des stages en entreprises pour qu'ils comprennent ce qui se passe. On a invité les 577 députés mais il y en a 40 qui sont venus faire un stage l'été dernier. Ils ont découvert ce que c'était les normes, les fiches de paie et la complexité... pardon ?

Une personne dans la salle.- Il y en a qui viennent de l'entreprise !

Antoine LEMARCHAND, *PDG Nature et Découvertes*.- Pas beaucoup ! pas assez, en tout cas, 10 % des députés viennent de l'entreprise.

Je pense que la vraie question est la question de l'éducation des clients. Je suis aujourd'hui majoritairement présent dans les centres commerciaux, je suis par exemple à côté d'une enseigne néerlandaise de textile qui vend des jeans à 7 € et des tee-shirts à 2,50 € ! Derrière un prix bas comme ça, il y a forcément un impact environnemental et social. Je crois que le point névralgique, les entreprises pour qu'elles vivent, il faut des clients, il faut faire du chiffre d'affaires, ce sont les clients qui vont décider. Ce sont eux qu'il faut éduquer, à qui il faut proposer un projet parce qu'acheter un jean à 7 €, c'est forcément continuer cette économie qui ne sera pas responsable.

Chez Nature et Découvertes, la solution qu'on a préconisée est d'investir beaucoup dans la pédagogie. Nous organisons beaucoup d'ateliers en magasin, nous organisons l'Université de la terre à l'UNESCO avec des plateaux de gens qui expliquent les problématiques de l'alimentation, de l'environnement, des énergies. Sans éducation, on ne fera pas changer nos clients qui chercheront le moins disant. J'ai participé à une commission pour fixer les prix de cantine pour mes enfants qui sont dans le public, j'étais atterré, pas par les personnes qui étaient mandatées pour cela, mais par les parents qui ne voulaient pas mettre 20 centimes de plus dans des repas pour avoir une fois par semaine un repas bio.

Est-ce que c'est un problème de riches de pouvoir rajouter 20 centimes pour avoir une fois par semaine un repas bio ? Je ne le crois pas, vu le nombre de smartphones qui existent en France, visiblement il y a du pouvoir d'achat. Il ne faut pas oublier que 60 % de notre PIB, c'est la consommation, même si la progression du PIB est faible, la consommation est moteur dans notre économie. Si le client est bien éduqué, il faut que nous soyons nombreux à le faire, s'ils comprennent le projet aussi du gouvernement, s'ils comprennent la lisibilité de ce projet, ils arriveront à faire changer les entreprises.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- La question de l'éducation est une question qui revient d'ailleurs très souvent, sur tous les thèmes que nous avons abordés ici, à chaque fois, on en arrive presque à la même conclusion.

Antoine LEMARCHAND, *PDG Nature et Découvertes*.- Mais ne mettons pas tout sur le dos des profs, pour une fois !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Je parlais de l'éducation au sens large. Fabienne CRU-MONTBLANC, vous vouliez ajouter un mot ?

Fabienne CRU-MONTBLANC, *CGT*.- Tout à l'heure on n'a pas parlé des consommateurs mais des emplois. Il ne faut pas perdre de vue deux choses : la première est que le nombre de personnes en France vivant sous le seuil de pauvreté augmente d'année en année ; dans le même temps, les dividendes versés aux grandes entreprises du CAC 40 augmentent aussi d'année en année, il y a un problème de répartition de la richesse. Pour qu'un consommateur puisse avoir le choix et qu'il n'aille pas acheter sa chemise, chez H&M par exemple, sa vaisselle, sa casserole, son repas mais qu'il achète des produits d'entreprises avec des normes sociales et environnementales qui soient justes, décentes et respectueuses, il faut qu'il ait les moyens de le faire. Pour qu'il ait les moyens de le faire, il faut qu'à un moment on intègre dans cette démarche responsable des entreprises la question du salaire et de la rémunération.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Elisabeth LAVILLE, vous avez été la première à ouvrir ce débat, j'imagine que vous avez des remarques.

Elisabeth LAVILLE, *Directrice d'Utopies*.- Oui mais je ne vais pas les faire toutes !

Il y a un point qui a été dit par Antoine : il y a un enjeu de lisibilité du projet, c'est notamment un sujet politique, c'est bien qu'on ait cette discussion ici. Evidemment, cela peut embarquer les entreprises, les consommateurs et tout le monde et faire passer certains aspects

difficiles. Il faut une nouvelle frontière pour les générations qui arrivent et qui leur donne envie de supporter des transitions qui ne vont pas être que faciles.

Mon deuxième point est qu'aujourd'hui on n'a pas ce projet qui explique pourquoi il va y avoir parfois des normes pas faciles. Pour certains secteurs, cela va être compliqué. Du coup, il faudrait un discours de vérité sur le fait que cela ne va pas être simple.

Si on dit seulement : "la croissance verte, c'est formidable, cela ne va que créer des emplois", ce n'est pas de ça dont il est question. Ce dont il est question, c'est comment on emmène l'ensemble des secteurs, des emplois, des modes de vie vers des choses nouvelles. Sur ce point, si on a un système fiscal qui clairement taxe ce qu'on voudrait décourager, c'est-à-dire la consommation de ressources, la production de déchets, les pratiques sociales pas respectueuses des humains et qui taxe moins ce que l'on voudrait encourager, c'est-à-dire la production de richesses, la répartition des richesses, la création d'emplois, ce sera déjà beaucoup plus simple. Aujourd'hui, ce n'est pas ça qui se passe, on ne comprend pas quand on regarde le système fiscal tel qu'il fonctionne.

On insiste souvent dans les entreprises pour dire : il faut les bons indicateurs car si on ne regarde pas les bons indicateurs, on ne voit pas les problèmes. Cette année, tout le monde va parler de climat. Certains vont dire : "on a super progressé", d'autres vont dire le contraire. Ce que l'on regarde au terme du protocole de Kyoto pour mesurer les émissions d'un pays, ce sont les émissions basées sur ce qui est produit dans le pays, pas sur ce qui est consommé dans le pays. Autrement dit, je vais prendre l'Angleterre : entre 1998 et 2005, les émissions de la Grande Bretagne, si vous les calculez au regard de ce qui a été produit dans le pays, dans ce pays, il y a de moins en moins de production, les émissions ont baissé de 19 %. Et le Gouvernement britannique dit : regardez ! c'est formidable, on a atteint nos objectifs ! Ce n'est pas comme les méchants Chinois qui deviennent les premiers émetteurs. Si vous les regardez à l'aune de ce qui est consommé dans le pays, et ce qui est consommé vient beaucoup de ces vilains émetteurs chinois qui émettent du CO2 pour produire des produits que nous consommons, du coup les émissions de la Grande Bretagne ont augmenté de 20 %.

Donc si on pose mal le problème, on n'est pas près de le résoudre, c'est mon dernier point.

Patricia SAVIN, *Orée*.- En réaction au propos "ce ne sera pas facile", oui. Mais je voudrais juste rappeler la phrase de Churchill qui a dit : "prenons le changement par la main avant qu'il ne nous prenne à la gorge". Donc on n'a pas le choix, il faut y aller.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Sabine BUIS, je vous laisse conclure...

Sabine BUIS, *députée, rapporteur du projet de loi sur la transition énergétique*.- J'ai juste envie de prolonger le propos en disant : il faut être courageux. On est à une période où on n'a plus le droit ni à l'erreur ni à la politique de l'autruche.

On s'intéressait tout à l'heure à la jeune génération en se disant : comment peut-on les éduquer ? J'ai trois enfants à la maison, je peux vous dire que sur le sujet, ils sont peut-être mieux éduqués que leur mère pourtant très sensible au sujet et beaucoup plus que leurs grands-parents en tout cas. Je ne suis pas inquiète pour les générations qui arrivent.

Par contre, là où je suis inquiète, c'est sur ce qu'ils sont déjà en train de nous renvoyer à la figure lorsque nos actes sont en contradiction avec nos paroles. Plutôt que de chercher sur qui renvoyer la balle, nous savons où elle est et c'est à nous à jongler au mieux.

C'est maintenant car le temps passe et sinon il sera trop tard. Ce qui me fait espérer, je terminerai là-dessus, c'est de savoir qu'à notre soirée c'est la première fois qu'il y a eu autant d'inscrits, 450 personnes pour une soirée comme celle-ci ! J'espère pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour être les ambassadeurs de cette parole qui a été prononcée. Je n'en doute pas et en tout cas je vous remercie, vous toutes et vous tous.

Je dois clôturer la soirée à la place du Président qui a dû nous quitter et qui vous prie de bien vouloir l'excuser. Je crois pouvoir dire sans trop me tromper qu'il y a un buffet qui nous attend juste à côté. Je vous remercie et vous souhaite une bonne soirée.

(applaudissements)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"Les nouveaux indicateurs de développement"

Mardi 3 mars 2015

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*.- Je vous propose de commencer pour ne pas perdre de temps d'autant plus que Christian ECKERT, que je salue, a une autre réunion après.

Nous allons accueillir dans quelques instants, il est encore dans le train, le ministre et député fédéral de Belgique, Jean-Marc NOLLET.

Je salue les députés, les élus, les professeurs. Et je vous salue, toutes et tous, pour cette nouvelle édition des Mardis de l'Avenir qui sera consacrée, ce soir, aux nouveaux indicateurs de développement et de richesse.

J'ai souhaité que nous traitions de leur place éminemment importante et nécessaire dans la transition écologique. L'adoption de nouveaux instruments de mesure est une condition *sine qua non* à l'engagement réel, total et universel de notre société dans la transition écologique, et à sa réussite. Je pars d'un constat simple : si l'on ne change pas notre système d'évaluation et de « notation », comment voulez-vous que nous changions nos comportements et nos politiques ?

Si l'on ne mesure pas ce qui compte et tout ce qui compte vraiment, comment changer notre modèle de développement ?

Le débat d'aujourd'hui s'inscrit dans une séquence où les nouveaux indicateurs de développement sont au cœur de l'actualité, notamment pour la représentation nationale.

Je pense bien sûr à l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale le 29 janvier dernier de la proposition de loi visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. La députée Eva SAS, qui en est à l'origine et qui en était la rapporteure, est à nos côtés ce soir pour débattre et je l'en remercie.

Aujourd'hui, l'indicateur prédominant est le Produit Intérieur Brut, le fameux PIB. Il est au cœur des préoccupations politiques et médiatiques. C'est l'instrument de mesure hégémonique de notre comptabilité nationale et le guide suprême de l'évaluation de nos politiques publiques. Sa croissance est le « Graal » de l'action de tout Gouvernement.

Mais le PIB ne suffit plus à mesurer la croissance soutenable et le bien-être d'un pays.

Il ne permet plus de garantir le progrès d'une société et son développement durable. En particulier, il ne dit rien sur l'accroissement des inégalités sociales, sur les inégalités d'accès à l'éducation et à la santé, sur la dégradation environnementale, qu'il s'agisse de perte de biodiversité, d'empreinte écologique ou d'épuisement des ressources naturelles, ou plus simplement sur le temps de loisir ou sur la qualité de vie. Le PIB n'a pas non plus permis de prédire la crise de 2008, ni sa violence, car il cache la dimension spéculative que peut présenter la croissance et occulte l'insoutenable trajectoire de notre économie.

Je veux citer quelques chiffres et quelques exemples :

- Les économistes de l'OCDE ont montré que la courbe des inégalités de revenus est en forme de U depuis le début du XIX^{ème} siècle : elles ont d'abord baissé avant de remonter dans les années 1970-1980. Et le résultat questionne : en 2000, on se retrouve au même niveau qu'en 1820 en termes d'inégalités de revenu dans les pays !

- Le deuxième exemple, tout aussi frappant, vient des États-Unis, première puissance économique mondiale à l'aune du PIB. Pendant les 25 années qui ont précédé la crise des subprimes, le PIB par habitant a augmenté, conférant une image de réussite à ce pays.

Mais si l'on avait regardé le revenu médian, on aurait remarqué qu'il diminuait pour atteindre son plus bas niveau depuis plus de 25 ans en 2009. Il n'y a pas eu d'augmentation du niveau de vie pendant ces 25 ans, mais bien un accroissement des inégalités de revenus. C'est l'exemple qu'a choisi Joseph STIGLITZ lors de sa venue à l'Assemblée nationale en janvier dernier pour décrire les insuffisances du PIB.

Le PIB correspond à un choix dans une société donnée : celle de l'après-guerre, celle d'une humanité qui a besoin de rebâtir et de se reconstruire. Historiquement, le PIB a eu tout son sens comme indicateur phare. Mais la société de 2015 n'est pas celle de 1945. Nous traversons plusieurs crises : économique, sociale, environnementale et même démocratique. Comment un chiffre pourrait-il suffire à tout compter et à tout révéler ? C'est aujourd'hui un instrument de mesure limité et incomplet... il est devenu un indicateur imparfait.

Une fois dressé ce constat, que fait-on ? Des indicateurs alternatifs et complémentaires existent déjà, et ne sont pas si nouveaux que cela d'ailleurs.

La France a été pionnière en 2008 avec la création de la Commission STIGLITZ, pour répondre aux interrogations croissantes sur la pertinence du PIB comme indicateur de performance économique et comme mesure du bien-être social et du développement durable. Toutefois, au plus haut niveau de l'Etat, force est de constater que la publication du rapport de cette commission a eu plus de résonance à l'étranger. L'Australie, l'Allemagne, le Royaume-Uni ou la Belgique, dont nous aurons un témoignage direct, se sont saisis du sujet. Nous verrons ce soir, grâce à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales qui a analysé ses expériences étrangères, quels indicateurs ont été choisis et quels usages en sont faits.

Néanmoins, comme très souvent en matière de développement durable et de transition écologique, les collectivités territoriales n'ont pas attendu que les Gouvernements inscrivent le sujet des nouveaux indicateurs de richesse à leur agenda pour agir. Elles ne sont pas restées à patienter devant les blocages politiques et les barrières institutionnelles. Il existe en France des initiatives locales, et notamment celle du Conseil Régional du Nord – Pas-de-Calais, dont des représentants sont à nos côtés – je les en remercie.

Au niveau national, des indicateurs de développement durable sont toutefois publiés chaque année par Bercy, au moment du dépôt du projet de loi de finances. Mais ils sont cachés dans une annexe du rapport économique, social et financier de la nation, lui-même joint au projet de loi de finances. Peu de monde y prête attention. Ils n'alimentent aucun débat. Et ils ne sont pas exploités, ni pour évaluer les orientations budgétaires présentées, ni pour réorienter les objectifs de notre activité.

Alors, au vu de tout ce qui existe déjà, de nombreux questionnements restent en suspens : Quels indicateurs utiliser ? Combien ? Comment les construire ? Comment les choisir ? Pour quelle utilisation ? Comment s'assurer qu'ils seront adoptés par les politiques et la société civile, le grand public et les médias ? Quels sont les freins ? Quelle articulation trouver entre les initiatives régionales, nationales et internationales ? Telles sont les grandes questions que nous nous poserons ce soir.

S'il n'y a pas de réponses toutes faites et simples, je veux quand même vous livrer quelques-unes de mes convictions :

- Comme je l'ai dit il y a quelques instants, nous traversons une crise aux nombreux visages : économique, sociale et environnementale.

De même, le développement durable s'appuie sur ces trois piliers. Face aux problèmes complexes de notre société, un chiffre ne peut suffire : il faut plusieurs mesures pour les appréhender et les résoudre.

- Les difficultés statistiques et le décalage temporel dans l'obtention des données sont souvent mis en avant pour justifier les retards, voire l'impossibilité de l'adoption de ces nouveaux indicateurs de développement. C'est un faux problème. Si la demande est là, l'offre suivra. Rappelons aussi que le PIB repose sur un certain nombre d'hypothèses, et comprend une part d'arbitraire. Or, cela ne l'a pas empêché de s'imposer.

- Leur élaboration se doit d'être un processus démocratique et participatif. Voici encore un sujet sur lequel la transition écologique œuvre en faveur du nécessaire renouveau démocratique. L'implication citoyenne est nécessaire, car le choix de ces instruments de mesure reflète l'adoption d'un projet de société et d'un modèle de vie. La participation du public permettra de donner de la légitimité à ces nouvelles balises, mais surtout de garantir leur appropriation et leur utilisation par la société civile. Le politique ne pourra ainsi plus les ignorer et se devra de les exploiter.

- Enfin, la sélection des nouveaux indicateurs est une démarche éminemment politique, puisque ces derniers servent à piloter des politiques publiques.

Ce que l'on mesure guide ce que l'on fait. Il ne faut pas avoir peur de ce que ces indicateurs alternatifs peuvent montrer. Il faut une forte volonté politique pour changer la boussole de notre économie. En cette année où le climat est cause nationale et où la France préside la COP21, nous devons montrer que l'économie mondiale est prête à faire sa révolution en adoptant d'autres balises.

Je finirai par où j'ai commencé : si nous avons adopté un nouveau modèle de développement soutenable, nous exploiterions déjà d'autres indicateurs. Les nouveaux indicateurs de richesse sont les leviers de la transition écologique. Ils sont primordiaux pour mettre en cohérence toutes nos politiques et garantir que l'enjeu économique ne vienne sacrifier ni l'enjeu social, ni l'enjeu environnemental.

Lutter contre les conservatismes, ce n'est pas seulement réformer l'économie, mais c'est aussi en changer les instruments de mesure quand ils sont dépassés.

Vous pourrez constater à l'aune de cette réunion que nous n'avons pas choisi le sujet le plus facile pour ce Mardi de l'Avenir mais c'est un sujet indispensable si nous voulons donner là aussi une base rationnelle à cette évolution de notre société.

Je vous remercie et je laisse maintenant cette soirée dans les mains de notre grande prêtresse des Mardis de l'Avenir !

(Applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Bonsoir à tous ! Effectivement ce n'est pas un sujet facile. Personnellement, à première vue, cela me rebutait même un peu et, finalement, en s'y plongeant, effectivement c'est intéressant, il y a en effet douze mille applications dont on pourra parler.

Je suis ravie de vous retrouver. Pour ceux qui viennent pour la première fois, je vous redis le grand principe : les Mardis de l'Avenir sont d'abord un espace de dialogue et on ne veut pas de longs discours ni de langue de bois. Je compte à la fois sur les intervenants qui sont ici avec nous pour essayer d'être les plus concrets possible et puis sur vous aussi pour participer à ce débat qu'on a découpé en trois grandes parties : on fera d'abord un état des lieux, pourquoi faut-il aller au-delà du PIB ? ; dans un deuxième temps, on parlera des alternatives, de ces nouveaux indicateurs justement ; on verra enfin ce qui bloque, ce qui coince, pourquoi finalement la France est plutôt en retard en la matière sur le sujet.

I. De quoi parle-t-on ? Pourquoi aller au-delà du PIB ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais tout de suite donner la parole à Florence JANY-CATRICE, bonsoir ! Vous êtes économiste et Professeur des universités, Directrice de la Revue Française de socio-économie. On va essayer avec vous d'être le plus concret possible. D'abord qu'est-ce que vous diriez du PIB ? Qu'il est dépassé ?

Florence JANY-CATRICE, Économiste et Professeur.- D'abord, je vais remercier Claude BARTOLONE, si vous voulez bien, pour deux raisons : la première c'est d'organiser une soirée comme celle-là ici sur cette question que nous sommes très nombreux d'ailleurs à porter depuis de très nombreuses années ; et pour lui dire aussi que finalement je vais être assez courte parce que, dans son propos liminaire, finalement il a dit à peu près la même chose que ce que je souhaitais dire et, d'une certaine manière, on va pouvoir avancer très vite dans le débat en considérant que nous avons tout cela en commun.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Pour ceux qui ne sont pas experts du sujet, pourquoi finalement ce PIB est-il un peu dépassé ?

Florence JANY-CATRICE, Économiste et Professeur.- Le PIB a été construit pour répondre à un projet politique bien particulier, c'était celui de l'après deuxième guerre mondiale pour répondre à un projet de reconstruction sur une base industrielle et marchande.

Aujourd'hui, comme il a été dit juste avant, les enjeux sont différents. D'abord sans doute avons-nous besoin plus de qualité que de production en volume, on y reviendra sans doute. Nous faisons face à de nouveaux enjeux qui sont liés à l'ensemble des crises qui se cumulent : enjeu environnemental, enjeu social évidemment et sans doute aussi un enjeu démocratique qui pourra aussi guider une partie de notre débat aujourd'hui qu'on appelle parfois celui de la gouvernance.

Le PIB, comme l'a dit aussi Claude BARTOLONE, est extrêmement prééminent dans nos représentations des richesses et sa croissance dans notre représentation du progrès. La grande difficulté à laquelle on est confronté, c'est qu'en moins de deux ou trois décennies, il est devenu une vraie finalité. C'est-à-dire que notre projet de société est devenu la quête de croissance. La question qu'on peut se poser maintenant est : la quête de croissance est-elle réaliste et la quête de croissance est-elle encore désirable ?

Sur la quête de croissance...

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est un projet presque de société, j'allais vous dire ?

Florence JANY-CATRICE, Économiste et Professeur.- Oui, vraiment ! En tout cas, c'est une manière d'interroger le projet de société qui s'est fondé sur la croissance comme quête infinie.

Est-ce que la quête de croissance est encore réaliste ?

Il y a des tas d'auteurs parmi lesquels GORDON qui considère que, pour un certain nombre de raisons, ce n'est plus réaliste du tout et que, de toute façon, on aura beau chercher la croissance comme on le souhaite, même par exemple avec les dents, on ne réussira plus à obtenir qu'un demi, un point ou un point et demi de croissance, sans doute pas beaucoup plus, et que donc il va falloir que nous apprenions à vivre pour différentes raisons avec des croissances relativement atones.

Mais il y a aussi un autre volet dans cette réflexion qui vise à considérer que la croissance est sans doute beaucoup moins désirable qu'elle ne l'a été jusqu'ici, d'abord parce que, passé un certain niveau de richesse économique ou de niveau de revenu, il y a une sorte de déconnexion entre le niveau de vie et un certain nombre d'indicateurs qui pourraient être des indicateurs de développement humain durable. On sait par exemple qu'il n'y a plus du tout de corrélation entre le PIB par habitant et l'espérance de vie à la naissance. On sait qu'il n'y a plus de corrélation entre le PIB par habitant et le niveau d'éducation au-delà d'un certain niveau de revenu. On sait qu'il n'y a plus de corrélation entre ce développement humain durable qu'on appelle tous de nos vœux d'une certaine manière et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant.

Aussi, le PIB tel qu'il est élaboré pose un certain nombre de problèmes qui viennent finalement exacerber les critiques.

La première c'est que, franchement, c'est toujours une comptabilité positive, c'est-à-dire que toujours plus d'activité économique est toujours considéré comme un mieux au sens du PIB. Or, comme il est aujourd'hui utilisé comme un proxy du bien-être, cela signifie que toujours plus c'est toujours mieux pour le bien-être. On sent bien pour autant qu'il y a une partie des activités économiques auxquelles on fait face et avec lesquelles on doit vivre qui sont des activités qui sont pour l'essentiel des activités extrêmement réparatrices d'un certain nombre de dégâts que nous avons par ailleurs causé, que ce soit en terme de santé, que ce soit en terme d'éducation, que ce soit en terme de dégâts environnementaux.

La deuxième grande limite c'est que le PIB ne compte pas, cela a été dit aussi tout à l'heure, un certain nombre d'éléments dont il peut nous sembler à tous qu'ils sont importants pour faire société. En particulier, je vais en citer deux simplement mais évidemment la liste est infinie : l'activité domestique, cela vaut zéro dans les comptes, ce travail qui est effectué de manière invisible encore à 70 % par les femmes, et l'activité bénévole qui, elle aussi, est sans doute l'un des ciments du faire société.

Et puis le PIB est profondément indifférent, puisque c'est un peu la dictature de la moyenne, à la répartition des richesses. On peut très bien avoir, pendant une décennie, deux décennies, une croissance non nulle, et d'ailleurs cela a été expérimenté aux États-Unis pendant quasiment deux décennies et ça l'est aujourd'hui en France, qui ne profite qu'au décile, c'est-à-dire au pourcentage les plus riches, 1 %, 10 % de la population.

Dernier élément et non des moindres évidemment, lorsqu'on a les yeux rivés sur le PIB par habitant et qu'on en fait un indicateur central dans nos manières de nous représenter les richesses, on oublie des tas de choses et en particulier les stocks puisque le PIB est un indicateur de flux, c'est-à-dire des patrimoines qui sont extrêmement utiles et nécessaires et sur lesquels on doit se fonder pour aussi avoir un peu de croissance mais pour faire société. Évidemment dedans il y a le patrimoine écologique qu'il nous faut léguer aux générations futures si je veux paraphraser un peu BRUNDTLAND mais aussi le patrimoine social. Qu'est-ce que c'est qu'aujourd'hui faire société ? Est-on sûr que, dans l'état actuel de notre société, on sera capable de léguer une société paisible, sereine, avec des valeurs du vivre ensemble, y compris pour nos enfants et nos petits-enfants ? Ce sont des questions qu'il faut que nous soyons capables de nous poser en tant qu'économistes, en tant que citoyens mais aussi en mobilisant d'autres disciplines et les politiques.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Juste un mot avant de donner la parole à Christian ECKERT, on le supprime ce PIB ou on l'améliore ?

Florence JANY-CATRICE, *Économiste et Professeur*.- Alors là, cela dépend du niveau de radicalité de la réponse que vous voulez.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- De votre point de vue ?

Florence JANY-CATRICE, *Économiste et Professeur*.- En début de soirée, je vais vous dire qu'il ne faut pas le supprimer et disons qu'il faut le laisser là où il est, c'est-à-dire qu'il est un indicateur qui essaie de capter les volumes des productions et qui capte aussi, ne l'oublions pas, la production des services rendus par l'administration publique qui est une part non négligeable du PIB. Mais il faut sans doute passer à autre chose et ne pas considérer que cela doit être à nouveau notre finalité. L'accompagner a minima, voire le substituer par d'autres indicateurs, un ou plusieurs, cela fera sans doute partie du débat, et je ne vais pas effleurer complètement cette question-là tout de suite.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Christian ECKERT, bonsoir ! On vient d'entendre un premier état des lieux. Moi, en tant que journaliste par exemple, le PIB on a l'impression que c'est le sacro-saint chiffre qu'on attend, celui auquel on fait référence, en fait on s'aperçoit que la réalité est tout autre. Est-il dépassé à vos yeux, vous, ce PIB ?

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- D'abord, bonsoir et merci d'excuser Michel SAPIN qui a été rattrapé non pas par le PIB mais par les virus qui l'empêchent d'être avec nous ce soir et qui devait l'être. C'est la deuxième fois qu'il manque ce type de débat et il le regrette vraiment profondément.

Moi, j'étais prof de maths ! Résumer une diversité qui touche à l'homme ou à la société en un chiffre est bien sûr une ânerie monumentale. Je ne peux pas vous dire que le PIB est l'indicateur. On sait bien que l'être humain dans sa complexité ...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Et pourtant, c'est la référence aujourd'hui !

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- C'est une référence. Il a été signalé tout à l'heure que dans, y compris dans les documents qui viennent de – comment vous dites ? – Bercy, il existe une cinquantaine d'indicateurs qui sont fournis sur les inégalités, sur les émissions de CO₂, sur tout un tas de facteurs, et je ne parle pas du pouvoir d'achat, de l'emploi, du chômage, il y a évidemment une foultitude de données, probablement trop. Mais les parlementaires, je l'ai été il n'y a pas longtemps, sont prompts à nous demander des rapports supplémentaires dont je ne suis pas sûr qu'ils ne contribuent pas autant à la déforestation qu'à l'information des parlementaires.

J'ai été très frappé – pardon de prendre des expériences personnelles – il y a très longtemps d'Alexandre ADLER qui disait que l'un des signes de la déchéance ou du moins des difficultés de l'Union soviétique avait été l'observation du taux de mortalité infantile. J'ai été très frappé par une émission un soir sur ce sujet. Je pense qu'il y a effectivement beaucoup de choses à faire en terme d'observations et d'indicateurs.

Deuxième exemple qui me frappe – pardon de parler souvent de moi – j'ai été élu d'un territoire frontalier voisin du Luxembourg. Sauf erreur de ma part, le Luxembourg doit être le pays qui a le plus grand PIB par habitant, en tout cas ça l'était il y a deux ou trois ans, je n'ai pas vérifié. Je me suis amusé à regarder le classement du Luxembourg, l'un des classements qui existent, qui n'est pas non plus l'alpha et l'oméga, c'est l'IDH, l'Indice de Développement Humain, et bien évidemment il n'est pas en tête, loin de là.

Je suis persuadé, c'est pour cela que nous avons d'ailleurs soutenu la proposition de loi d'Eva SAS, je suis convaincu qu'il faut beaucoup d'autres indicateurs.

Pour autant, dire que le PIB de la Grèce a diminué de 25 % montre bien les difficultés du peuple grec par rapport à leur situation. Ce n'est évidemment pas l'indicateur unique, on ne peut pas résumer une société, le vivre ensemble, comme vous l'évoquiez tout à l'heure, en un chiffre. Il faut multiplier ces indicateurs et c'est ce que nous faisons. Après, se posent des questions mais on y reviendra probablement plus tard dans le débat.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous dites qu'il en faut plus. En même temps, il en existe dont on parle finalement assez peu, je ne sais pas si vous, vous les consultez ou pas, en tout cas ce ne sont pas des indicateurs dont on parle beaucoup. Est-ce qu'il ne faut pas en instituer trois ou quatre au niveau national qui seraient des références ?

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- A titre personnel, et Eva SAS l'avait dit elle-même, il faut se concentrer sur quelques indicateurs. Je ne veux pas dire si c'est plutôt cinq que dix mais je pense que cinquante indicateurs, cela a peu de sens. Il faut avoir un nombre assez réduit d'indicateurs au moins dans un premier temps.

L'une des questions qui se posent, c'est l'actualisation de ces chiffres. Je suis toujours très frappé - pour vous dire que le Secrétaire d'Etat au Budget ne considère pas le PIB ou la croissance comme l'alpha et l'oméga de notre politique - de la variation des choses et de la diversité des prévisions en termes de croissance. Il ne se passe pas trois semaines sans que l'OCDE, la Commission, le FMI, l'INSEE, la Banque de France, j'en passe et des meilleurs, ne publient une prévision de croissance. Or la croissance définitive, sauf erreur de ma part, n'est publiée par l'INSEE qu'au bout de quelques mois après la clôture d'un exercice. Aujourd'hui on se focalise, on va avoir ce débat dans les prochains jours, sur les prévisions de croissance en 2016 ou 2017 sur la dernière décimale alors même que lorsque l'INSEE publiera les chiffres définitifs du PIB dans notre pays, cela fera l'objet d'un dix-huitième de page dans les Echos et parfois cela a été corrigé de façon considérable par rapport à ce que nous-mêmes véhiculons comme message. Il faut avoir beaucoup d'humilité.

J'en reviens à notre sujet, j'ai vu qu'un certain nombre de préconisations disent qu'il faut actualiser, qu'il ne faut pas sortir ces indicateurs une fois par an, il faut bien essayer de veiller à ce qu'ils ne se réfèrent pas à des données qui auraient deux ans d'ancienneté, soyons prudents ! Il faut se donner des objectifs à la lumière de nos possibilités. Je pense qu'il est assez difficile de publier tous les trois mois, je pense d'ailleurs que cela donnerait une vision assez court termiste des choses. Il faut éviter absolument, j'essaie de le faire en ce qui concerne la croissance ou les prévisions budgétaires, d'avoir une vision court termiste. J'ai parlé du nombre d'indicateurs, je parle ici de la fréquence de ces indicateurs, il ne faut pas non plus que ces fréquences soient trop rapprochées.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Xavier TIMBEAU et Jean PISANI-FERRY sont avec nous. Une réaction sur ce qui a été dit ?

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE.*- Beaucoup de choses ont été dites et à juste titre. Je voudrais rebondir sur cette notion de qualité de l'information.

Cette qualité de l'information est très importante parce que nous vivons dans des sociétés démocratiques qui ont besoin de savoir ce qui se passe. En tant qu'individu, notre perception du monde ne nous donne pas une vision juste de ce qui se passe et c'est pour cela qu'on a besoin de ces informations parce qu'elles nous permettent de juger notre société, de la comparer à la même société à une autre époque ou à un autre pays. Est-ce que notre taux de chômage est élevé ou pas ? Pour le savoir, il nous faut des statistiques et il faut que ces statistiques soient fiables et transparentes. Ensuite, pour savoir s'il est élevé, il faut qu'on soit capable de le comparer à un autre pays, à une autre époque... est-ce qu'il a augmenté ? est-ce que notre situation est exceptionnelle ? est-ce le chômage des jeunes ou plutôt des seniors ? etc.

Il y a un besoin d'information, il y a besoin d'une information qui soit de qualité. La qualité, cela passe par tout un tas de dimensions : il y a la dimension de la temporalité qui est extrêmement importante. C'est un sujet qui n'est pas abordé mais on pourrait avoir une critique du Produit Intérieur Brut, du PIB en tant que mesure de croissance, non pas dans ce qu'il signifie sur les objectifs implicites de la société mais dans les révisions que l'on est obligé de constater. Ce n'est pas sur quelques mois que ces révisions se produisent mais sur quelques années. Avant d'avoir les comptes définitifs de l'INSEE - les comptes définitifs étant le moment où on décide d'arrêter de les modifier, ils sont définitifs un peu faute de combattants - il faut attendre en fait trois années. Trois années ! cela veut dire que la vision qu'on a, ne serait-ce que de la production avec tous les biais que cela peut comporter...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- C'est forcément a posteriori !

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE.*- Oui mais trois ans, ce n'est même pas le temps du politique ! C'est à tel point, ce retard, que lorsque l'information définitive arrive, il n'y a que quelques spécialistes qui la regardent.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On pourrait inventer des choses plus rapides à quantifier ?

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE.*- On pourrait réfléchir à comment mieux quantifier. Pourquoi en est-on là ? Parce qu'on a voulu mettre dans le PIB une information exhaustive sur la base des données fiscales, sociales, toutes les déclarations d'impôts, tous les bilans d'entreprise sont contrôlés, vérifiés et agrégés pour construire le PIB. On pense que c'est une bonne mesure mais l'inconvénient de cette mesure, ce sont les multiples révisions auxquelles elle conduit. L'information fiscale par essence, au début on a un certain nombre d'informations mais ensuite elles sont corrigées par tous les redressements, toutes les corrections, tous les gens qui n'ont pas fait de déclaration, tous les gens qui ont fait de fausses déclarations. C'est précisément dans tous ces gens qui n'ont pas fait de déclarations ou de fausses déclarations que peut se trouver toute la substance de l'état de l'économie. Celui qui n'a finalement rien à se reprocher ou rien de plus à dire n'est pas forcément celui qui fait le mouvement dans l'économie. C'est une réflexion qui pourrait être conduite pour savoir comment on pourrait améliorer en temps réel...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Comment justement pourrait-on améliorer cela, de votre point de vue ?

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE.*- Une piste pourrait être de construire une espèce d'échantillon représentatif de la société sur lequel on dépenserait un peu d'argent. Au lieu d'attendre qu'une entreprise délivre son bilan, qu'on utilise ce bilan et qu'on le contrôle ensuite pour établir l'état de sa production, on pourrait avoir un échantillon d'entreprises dans lequel on se brancherait plus en avant dans son système d'information pour essayer d'anticiper la production de son bilan et les contrôles qui sont réalisés pour donner une information le plus en temps réel possible. L'utilité de cette information en temps réel pourrait être extrêmement grande.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On reviendra sur toutes les pistes sur lesquelles on pourrait avancer, Jean PISANI-FERRY, vous êtes commissaire général à la stratégie et à la prospective, une réaction sur ce qui a été dit ?

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie.*- J'ai peur que ce débat ne soit assez consensuel en fait. Ce qui nous réunit ici, c'est le sentiment que...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais alors, si tout le monde est d'accord, pourquoi cela n'avance-t-il pas ?

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie.*- Je vais faire un effort pour trouver des points de désaccord !

Florence JANY-CATRICE, *Économiste et Professeur.*- J'ai considéré que ce n'était pas désirable, la croissance !

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie.*- J'ai bien noté !

D'abord, sur la question de la mesure, Xavier TIMBEAU a raison, c'est très important. C'est très important de produire des chiffres parce que les chiffres structurent un débat public et ils ont une importance réelle. Prenez l'exemple de ce qui s'est passé avec les chiffres du déficit et de la dette publique qui sont des chiffres très conventionnels, à un moment on a choisi qu'on allait mesurer le déficit de telle manière, qu'on allait prendre la dette publique brute. Cela a une importance considérable sur les politiques économiques. A tel point qu'on a inventé ce terme de maastrichtien ou pas maastrichtien selon que quelque chose compte ou pas dans le déficit ou dans la dette. Cela a une influence très forte.

Lorsqu'on sélectionne les indicateurs, il faut leur donner une certaine visibilité. Ensuite, c'est là-dessus que sont jugées les décisions, c'est là-dessus qu'on filtre les micro décisions en amont de ce qui arrive à un ministre, on regarde si cela passe le filtre ou pas. Et donc finalement, cela a une incidence réelle.

La sélection de ces indicateurs, je suis d'accord, ils ne doivent pas être très nombreux. A France Stratégie, on en avait proposé certains. On s'est mis au travail avec le Conseil Économique Social et Environnemental qui en avait proposé d'autres pour voir si on peut harmoniser nos listes. Il faut effectivement arriver à un petit nombre et ensuite qu'ils soient présents dans le débat public. Cela veut dire qu'un gouvernement va dire : "je vais être jugé, non pas simplement sur ma performance sur le PIB mais aussi sur ma performance sur la distribution des revenus, sur la question de savoir si c'est soutenable d'un point de vue environnemental etc.", il y aura une batterie d'indicateurs sur lesquels un gouvernement pourra être jugé. C'est pour cela que c'est important de sortir cela des annexes des rapports présentés au Parlement.

Cela veut dire qu'il faut avoir une certaine immédiateté du chiffre. Aujourd'hui, quand on dit : "on va regarder la distribution des revenus et qu'elle date d'il y a trois ou quatre ans, la réponse très facile est de dire : "mais non, c'était le gouvernement précédent, je n'ai rien à voir là dedans".

C'est un peu un paradoxe qu'à l'heure où les informations se fabriquent de manière électronique, on ait un tel retard. Il me semble qu'on vit encore à l'âge pré-internet du point de vue

de la collecte d'informations et de la production d'informations sur la répartition du revenu notamment. Même s'il y a des révisions, je pense que la démarche que suggérait Xavier TIMBEAU est une bonne démarche, de prendre un échantillon, pour essayer de produire en temps réel des choses sur l'ensemble de cette gamme d'indicateurs.

Le point de désaccord sur la croissance :

Il y a deux choses : est-ce qu'on mesure bien ? est-ce qu'on a bien les indicateurs qu'il faut prendre en compte ? Et puis il y a : est-ce que la croissance reste désirable ou pas ? Certains franchissent le pas et disent que la croissance n'est plus désirable et qu'il faut aller vers la décroissance. Je ne partirai pas de là. Je partirai de la définition des objectifs et on essaie de faire le mieux possible sur les différents objectifs. Je ne vais pas dire que ce n'est pas bien s'il y a des gains de pouvoir d'achat. Ce n'est pas bien si la contrepartie de ces gains de pouvoir d'achat est qu'on va, par exemple, dégrader très fortement l'environnement parce qu'ils vont être utilisés dans des consommations qui l'affectent ou du moins il y aura un arbitrage entre les deux. Mais je ne vais pas refuser a priori qu'il y ait du progrès technique et des gains de revenu. Après tout, notre société aujourd'hui souffre aussi d'une insuffisance de revenu, elle crie aussi du fait que depuis 2007 le revenu par tête a baissé en France. Il me semble qu'il ne faut pas opposer les choses. Il faut à la fois rechercher l'amélioration de cette situation et chercher à mesurer à partir d'une gamme d'indicateurs qui est satisfaisante.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Christian ECKERT, je vous redonne la parole parce que vous allez être obligé de nous quitter. On parle de la transition écologique aux Mardis de l'Avenir et pour beaucoup, ces nouveaux indicateurs seraient un moyen d'accélérer et de réussir cette transition. Est-ce que cela ne veut pas dire qu'il faut complètement changer la culture à Bercy aujourd'hui ?

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- J'ai moi-même utilisé l'expression de Bercy tout à l'heure de façon provocante. D'abord, Bercy est multicéphale, en tout cas il y a plusieurs étages. Certains ont compris !

Pour répondre très franchement à votre question, la question environnementale est très largement passée aujourd'hui, non pas dans les mœurs mais au moins dans les esprits et dans un certain nombre de décisions : les engagements que l'on a pu avoir sur certaines questions en deux ans notamment sur des questions fiscales ont été des signes très forts. Je peux vous dire sans trahir de secrets que la COP21 qui aura lieu au mois de décembre en Seine Saint-Denis a fait l'objet de très nombreux travaux préparatoires que l'on l'ignore généralement. Pour participer à un grand nombre de Conseils des Ministres, je peux vous dire qu'il est assez rare que le Conseil des Ministres n'évoque pas la préparation de cette COP21 et la nécessité de discuter un jour avec les Chinois, un jour avec les Américains, de façon à obtenir des engagements forts sur la COP21. La question environnementale encore une fois, pas seulement sur les questions fiscales qui parfois peuvent irriter aussi d'ailleurs même si elles visent aussi à changer les comportements, est très largement prise en compte.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Oui mais faut-il un indicateur pour mesurer cela ?

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- Oui, c'est d'ailleurs un des défauts du PIB, c'est de compter deux fois quand on produit quelque chose, on compte, et quand on le détruit, on compte aussi, on a là à l'évidence un double comptage qui fausse l'appréciation et qui n'est pas sain. Oui il faut des indicateurs, je disais tout à l'heure qu'il y en avait néanmoins. Les émissions de CO2, l'état des nappes phréatiques, il y a beaucoup d'indicateurs, un seul ne peut les résumer. En tout cas pour finir, car je suis obligé de vous quitter, je m'en excuse, l'une des questions est : est-ce que Bercy est réticent à ce genre de pratique ? Non, la preuve en est que nous avons soutenu, après plusieurs réunions de travail avec Eva SAS, la proposition de loi qui j'espère montrera plus que de la volonté et commencera à produire ses effets en termes d'influence des politiques et de choix politiques.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous disiez que la France allait accueillir la COP21, est-ce que justement cela ne serait pas symbolique, un geste fort qu'au-delà d'en parler en Conseil des Ministres, il y ait une initiative, un indicateur qui soit adapté à ces questions-là ?

Christian ECKERT, *Secrétaire d'État au Budget*.- Cela peut être une idée. Ce qui est recherché en tout cas par la France, c'est d'aller au-delà d'une grand-messe, pardon d'utiliser cette expression, et d'aller à un accord solide entre les différents pays du monde, il y a des signes encourageants, je parlais des Chinois tout à l'heure, d'associer tous les ministères à ce qu'il y ait des démarches pédagogiques et entraînant autour de cet événement qui je crois fera date dans l'histoire de notre pays. Le dernier voyage du Président de la République, je ne suis pas pour vendre notre soupe, est important en ce sens puisque c'est délivrer ce type de message partout dans le monde. L'action diplomatique pour aboutir, je touche du bois, à un accord solide à la COP21, remonte à plusieurs mois, voire quelques années et plusieurs ministres, Laurent FABIUS notamment, s'y sont fortement impliqués parce que cela a des implications diplomatiques très fortes.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Merci et on vous laisse partir.

Xavier TIMBEAU, par rapport à cette transition écologique, c'est peut-être stupide la question que je posais mais pourrait-il y avoir un indicateur pour regrouper cette dimension-là ?

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*.- Ce n'est pas du tout une question stupide, bien au contraire ! C'est une question qui lève un lièvre, un gros lièvre, en matière de transition écologique. Quand on veut construire un seul indicateur, l'argument est un peu théorique mais il est quand même important, cela veut dire qu'on arrive de fait à donner une valeur de comparaison à plein de choses. Donner une valeur de comparaison à plein de choses, c'est ouvrir la possibilité d'un choix qui est de dire : on va dégrader un peu l'environnement mais on va avoir un peu plus de revenu et on va vous mettre en position de choisir entre les deux. C'est-à-dire : est-ce que la dégradation de l'environnement vaut le un peu plus de revenu ? On pourrait le mettre dans l'autre sens : vous allez avoir un peu moins de revenu mais on va beaucoup améliorer l'environnement. Mettre un indicateur, c'est établir une valeur de comparaison.

La question qui se pose automatiquement : est-ce possible ? C'est quelque chose qui a été poursuivi par les économistes en matière de changement climatique, mettre un coût au changement climatique pour essayer de démontrer que, soit ce coût n'était pas trop grave, soit il était suffisamment important pour qu'on se mobilise tout de suite. Mais la définition de ce coût peut être un échec. On peut très bien la contester en disant : comment en fait déterminer le coût du changement climatique qui va avoir des impacts sur des générations qui n'existent pas encore, qui a des conséquences qu'on ne sait pas mesurer avec des incertitudes très grandes, tellement grandes qu'on ne peut même pas y mettre des probabilités dessus. Peut-être que vouloir construire un indicateur sur cela, c'est tricher, c'est-à-dire c'est se forcer à donner une valeur de comparaison qui va aboutir à ce qu'on va faire des choix qui risquent que l'on choisisse de sacrifier un petit bout d'environnement à notre confort immédiatement.

Peut-être qu'il y a des indicateurs du coup qui doivent être considérés comme interdisant la valeur de comparaison. Par exemple, c'est implicitement ce qu'il y a aujourd'hui dans les accords de climat qui est de dire : on ne veut pas que le climat change, on ne veut même pas se risquer à donner une valeur au changement climatique. On veut faire en sorte que le climat ne change pas. Le problème, c'est que tel qu'on est parti aujourd'hui, on n'arrivera pas à ce que le climat ne change pas, cela se dégrade alors en : "on veut que le climat change mais pas trop". Dans ce cas-là, l'indicateur, on l'a sous les yeux, c'est la quantité de CO₂ qu'il y a dans l'atmosphère, il n'y a pas besoin d'aller chercher plus loin. Peut-être qu'il faudrait qu'on donne cet indicateur tous les jours à la télévision, son évolution, 430 ppm de CO₂ dans l'atmosphère et rappeler que la conséquence de cela, c'est que le climat va prendre plus 3 degrés et, si on continue sans rien faire, le climat augmentera de + 8 degrés à horizon de deux siècles et que c'est une catastrophe. C'est une catastrophe qui est incommensurable en euros, en équivalent de croissance, de revenus. C'est peut-être cette pédagogie-là qu'il faut faire. C'est toujours embêtant quand on veut faire des indicateurs synthétiques.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il faut que les gens se les approprient.

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*.- Il ne faut pas qu'il nous cache des réalités un peu dures et qui nous font croire qu'il y a des opérations faciles à accomplir comme comparer des choses qui ne sont pas comparables.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un mot encore, Jean PISANI-FERRY, on parlait d'Europe tout à l'heure, si la France adopte toute seule de nouveaux indicateurs, cela n'a pas grand sens, il faut que ce soit fait à un niveau plus global ou pas forcément ?

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie*.- C'est un sujet sur lequel il y a une réflexion internationale. Sur tous les indicateurs de développement humain, il y a eu depuis longue date à l'ONU une réflexion internationale qui a élaboré des indicateurs qui permettent de faire des comparaisons sur le bien-être. Il y a une démarche qui est assez spontanément de ce type-là. Le rapport STIGLITZ-FITOUSSI dont on a parlé tout à l'heure a eu un écho international assez important, d'ailleurs la France n'est pas un des pays les plus en avance pour la mise en oeuvre du rapport qui avait été commandé par le Président de la République.

Ensuite, il n'y aura pas une harmonisation immédiate, il y aura aussi expérimentation, il y a une démarche qui a été lancée au Royaume Uni et qui brasse plus large. Cela correspond à la manière dont différentes sociétés s'approprient ce genre de question et valorisent différentes dimensions qui d'ailleurs ne sont pas nécessairement les mêmes puisque vous pouvez avoir, pour des raisons géographiques ou climatiques, des sociétés qui peuvent faire des choix qui sont assez différents en termes d'indicateurs d'alerte qu'elles souhaitent privilégier.

A un moment, probablement, on pourra être amené à s'harmoniser, c'est ce qui sera monétisé. Cela renvoie à la question que soulevait Xavier TIMBEAU qui est une question très importante : qu'est-ce que vous monétisez et qu'est-ce que vous ne monétisez pas ? Une fois que vous monétisez, une fois que vous intégrez quelque chose dans le PIB, vous en faites un élément permanent de la mesure et donc un élément qui, de manière invisible, va influencer les décisions. Si un certain nombre d'éléments finissent par être intégrés dans une mesure synthétique, effectivement ce sera une norme internationale qui s'imposera partout.

2. Quels autres indicateurs sont pertinents ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va passer à la deuxième partie : que peut-on mesurer d'autre ? On va essayer d'être le plus concret possible avec vous Géraldine THIRY, c'est une lourde mission parce que c'est tout de même un concept flou. Très concrètement, que peut-on mesurer d'autre qui peut être utile et significatif ?

Géraldine THIRY, *membre de Brainpool, chercheur en économie à l'Université catholique de Louvain*.- Peut-être avant de répondre à cette question, je ne vais peut-être pas vous faire plaisir en n'étant pas tout de suite très concrète mais je pense que c'est essentiel de dire que poser la question de la pertinence d'un indicateur, c'est poser la question de ses usages. Et poser la question de ses usages, c'est poser la question de la finalité dans laquelle s'inscrivent ces indicateurs. Créer un indicateur, cela veut dire qu'on accorde une importance à un phénomène. Ce choix de hiérarchiser peut-être les phénomènes auxquels on accordera plus ou moins d'importance est un choix profondément politique.

La pertinence d'un indicateur va dépendre donc de cette vision dans laquelle il s'inscrit. Historiquement, le PIB a trouvé une cohérence, une assise théorique avec les théories keynésiennes avec une vision du système dans lequel le PIB devait fonctionner.

Aujourd'hui, on a une pléthore d'indicateurs, cela a déjà été mentionné à la première partie du débat, mais ils sont produits de manière très fragmentée. Ils émergent de visions extrêmement disparates. Aujourd'hui, on a une pléthore d'indicateurs qui vont mesurer des inégalités et des indicateurs de nature environnementale mais ils ne sont pas soutenus par une vision cohérente au sein de laquelle ils pourraient jouer un rôle qui serait clairement identifié. Evidemment, on n'a pas encore trouvé un nouveau Keynes ! La complexité des enjeux qui sont traités par les nouveaux indicateurs nécessiterait un grand travail d'identification du système complexe que l'on a envie de quantifier à travers des dimensions non plus seulement économiques mais sociales et environnementales. En revanche, je pense qu'avec la conception d'une transition écologique qui

mettrait en avant les changements pratiques, les adaptations structurelles et culturelles nécessaires à l'émergence de nouvelles contraintes, on a là une base qui nous permettrait ensuite de hiérarchiser.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Et maintenant de manière plus concrète ?

Géraldine THIRY, *membre de Brainpool, chercheur en économie à l'Université catholique de Louvain.*- Je vous ai dit qu'il existait beaucoup d'indicateurs. On peut les distinguer par format. On oppose les indicateurs agrégés et les tableaux de bord.

Parmi les indicateurs agrégés, il y a les indicateurs que l'on appelle "composites" qui rassemblent en un seul indicateur un ensemble de dimensions sans les traduire dans une unité de compte commune. C'est typiquement l'IDH que tout le monde connaît.

Le type de problèmes que posent ces indicateurs, très concrètement, c'est généralement des problèmes liés à l'arbitraire de la pondération et le choix des dimensions prises en compte dans l'indicateur.

Toujours parmi les indicateurs agrégés, on a les indicateurs "synthétiques". Je vais y passer un peu plus de temps parce que ces indicateurs synthétiques semblent beaucoup séduire. Ce sont des indicateurs qui vont prendre en compte énormément de dimensions mais en les ayant préalablement traduites dans une même unité de mesure. Cette unité de mesure peut être non monétaire, c'est le cas de l'empreinte écologique, par exemple. Dans l'empreinte écologique, on prend énormément d'éléments et on va les traduire dans une unité de mesure qui est l'hectare global. Je ne vais rentrer ici dans le détail de sa construction. Il y a également des indicateurs synthétiques de nature monétaire. Xavier TIMBEAU y faisait implicitement référence dans sa dernière intervention. On a, par exemple, l'Épargne nette ajustée qui est un indicateur de soutenabilité de la Banque Mondiale ; ou plus récemment l'indicateur de Richesse inclusive qui est un indicateur de soutenabilité qui est vraiment soutenu et promu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Ces indicateurs ont pour objectif d'appréhender un ensemble de dimensions de la soutenabilité à travers une approche qui en soi est contestable mais surtout à travers une approche de type monétaire. Comme Xavier TIMBEAU le disait très bien, quand on veut juger de la soutenabilité d'un système, on est face à un ensemble d'incertitudes qui rend très compliqué le fait de donner une valeur et de surcroît une valeur monétaire. Ce qui se passe en fait derrière ces indicateurs synthétiques, monétaires notamment, c'est qu'ils cachent un ensemble de choix extrêmement importants, ils obscurcissent mais à travers une procédure de rationalisation qui est souvent acceptée par beaucoup de personnes. Si, par exemple, on utilise le prix du marché pour juger de telle ou telle valeur, la valeur du capital naturel, là où il existe des marchés, on prendra le prix du marché, là où il n'en existe pas, on va demander aux gens ce qu'ils sont prêts à payer pour conserver ce capital. Je pense qu'on peut déjà deviner les difficultés techniques liées à ce genre d'indicateurs.

A côté de ces indicateurs agrégés, on a des tableaux de bord. Les tableaux de bord sont beaucoup plus détaillés, ils ont un ensemble d'indicateurs qui sont plus sectoriels, beaucoup plus pratiques pour l'élaboration de politiques sectorielles concrètes mais beaucoup moins lisibles et moins facilement appropriables.

Là où les indicateurs agrégés auront un rôle de communication comme l'IDH ou l'empreinte écologique, les tableaux de bord auront plutôt un rôle dans la fabrication de politiques sectorielles.

C'est pourquoi, il y a un consensus de plus en plus important, je pense que Damien en parlera, sur un tableau de bord avec un nombre restreint de dimensions. Je pense qu'il faut des indicateurs au sein de ce tableau de bord qui soient des indicateurs de finalité, c'est-à-dire qui n'obscurcissent pas justement ce que l'on vise. Pourquoi un indicateur de finalité ? Pour ne plus fétichiser les moyens. Pendant très longtemps, Florence JANY-CATRICE l'a dit dans son introduction, on a considéré la croissance économique comme une finalité en soi alors qu'elle était

censée servir des finalités qu'elle ne sert plus et, par ailleurs, la croissance économique contribue même à compromettre l'atteinte d'autres objectifs.

Deuxièmement des indicateurs de contrainte, notamment de contrainte environnementale dans laquelle notre société doit opérer. Généralement, on a tendance à éluder les contraintes physiques matérielles au sein desquelles nous devons opérer alors que ces contraintes sont au cœur de la remise en question de notre système aujourd'hui. C'est la question des contraintes physiques qui nous amènent à repenser structurellement nos modalités de fonctionnement et donc à repenser un type d'économie nouvelle qui nécessite de nouveaux indicateurs. Pourquoi ces indicateurs de contrainte ? C'est parce que souvent dans beaucoup de discours, on aura l'occasion d'en débattre je pense, la solution qui est promue la plupart du temps quand on parle de nouveaux indicateurs, c'est la croissance verte, c'est-à-dire une croissance mais qui serait de meilleure qualité. Une telle croissance verte, c'est un objectif qui repose sur une croyance très forte dans le progrès technologique. Or si vous écoutez des énergéticiens et des spécialistes de l'environnement, les gains d'efficacité en matière d'utilisation énergétique notamment, on en a presque atteint les limites physiques. Donc continuer à croire qu'à travers le progrès technologique on va pouvoir continuer structurellement un système croissantiste, c'est se leurrer. Donc de bons indicateurs de contrainte nous aideraient et seraient d'excellents indicateurs d'alerte qui nous feraient prendre conscience de l'urgence d'un nouveau modèle.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- En un mot, qu'est-ce qu'on mesure très concrètement ?

Géraldine THIRY, *membre de Brainpool, chercheur en économie à l'Université catholique de Louvain.*- On mesure les inégalités, les inégalités de revenu mais également des inégalités d'accès aux soins de santé, des inégalités de patrimoine : le patrimoine naturel que nous sommes en train de ponctionner – mais c'est extrêmement difficile, les statisticiens dans cette salle vous diront à quel point c'est difficile de les quantifier – et des indicateurs de résultats, par exemple, si on veut juger de l'éducation, certes les dépenses d'éducation sont extrêmement importantes mais regardons aussi le taux de réussite aux diplômes ou la sortie précoce sans diplôme du système éducatif. Autre indicateur très concret dont on a discuté tout à l'heure, dans la concertation de France Stratégie et du CESE, on est en train de réfléchir à la mise en oeuvre d'un nombre restreint d'indicateurs pour accompagner la publication du PIB, c'est par exemple un indicateur d'un budget de référence qui permettrait d'avoir un niveau de vie décent. Ce sont des indicateurs très concrets, il en existe énormément.

Ce n'était pas pour le plaisir de ne pas être concrète que j'ai commencé avec l'importance d'avoir une vision mais je pense que tous les indicateurs reflètent des priorités politiques sur lesquelles il s'agit de se mettre d'accord tout en se donnant les moyens de pérenniser ces indicateurs, c'est-à-dire de les faire transcender les alternances politiques.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Damien DEMAILLY, vous travaillez à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), vous avez réalisé avec Géraldine une étude sur ces pays qui ont fait le choix de prendre en compte d'autres indicateurs, des indicateurs alternatifs : il y a l'Australie, le Pays de Galles, la Belgique, le Royaume Uni, l'Allemagne. Est-ce qu'on peut déjà en tirer quelques leçons ?

Damien DEMAILLY, *IDDRI* .- Oui, bien sûr, il y a à la fois des similitudes et des différences entre ces pays. Pour être concret dans la réponse à la question sur quels types d'indicateurs, déjà en France aujourd'hui, on a 54 indicateurs de développement durable qui ont été élaborés post Grenelle, on en a donc plein. La question est : lesquels choisir ? On est bien d'accord sur le fait que 15, c'est trop, 10, c'est un peu l'objectif...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Combien ?

Damien DEMAILLY, *IDDRI* .- Si je prends l'exemple de l'Allemagne, l'Allemagne a réussi à en avoir 10 dont le PIB. Le pays de Galles a réussi à aller plus loin parce qu'il a utilisé les indicateurs phares, ce pays a une trentaine d'indicateurs mais il en a sorti 5 prioritaires. Le cas de la Wallonie est intéressant, elle n'en a que 5 parce qu'ils ont utilisé des indicateurs synthétiques composites dont Géraldine parlait comme l'empreinte écologique ou l'indice de santé sociale.

Il y a beaucoup d'indicateurs. La question finalement, c'est de les choisir et, derrière chaque choix, il y a un choix politique, notamment de priorités. Qu'est-ce que je prends sur l'action environnementale ? Tout le monde est d'accord pour dire : il y a les émissions de CO₂, en prenant en compte ce qu'on importe, dans les émissions il y a donc notre consommation. Qu'est-ce qu'on prend pour la biodiversité ? On peut prendre comme indicateur la population d'oiseaux qui est un bon indicateur de l'état des écosystèmes. Mais d'autres vont dire : "oui mais les sols ?", d'autres encore "et la mer ?" etc.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Et l'Allemagne en a une dizaine, qu'a-t-elle choisi ?

Damien DEMAILLY, *IDDRI* .- L'Allemagne a choisi pour ce qui concerne la dimension économique : la Dette, un indicateur sur la distribution des revenus, donc d'inégalité mais lequel précisément je ne peux pas vous dire ; sur la dimension environnementale, le CO₂, la concentration en azote et un indicateur de biodiversité ; concernant la dimension sociale, on retrouve des indicateurs sur la question de l'emploi, d'éducation, d'espérance de vie, de démocratie. Je vous cite les thématiques, je ne vous cacherai pas qu'après se pose la question du contenu de l'indicateur, par exemple : sur l'emploi, je prends lequel ? Si l'emploi, c'est le taux de chômage, on l'a aujourd'hui cet indicateur, mais est-ce qu'on a envie d'inclure là dedans la question des temps partiels subis, dans ce cas, c'est un nouvel indicateur qu'il faut utiliser, c'est un taux de sous activité un peu élargie. Dans la stratégie 2020 européenne, quand on parle d'emploi, ce qui intéresse, c'est le taux d'emploi, le pourcentage de la population active qui est vraiment au travail parmi les 25-64 ans. Là aussi, on voit qu'il y a un choix politique, c'est 64 ans la borne qui a été utilisée, ce n'est pas 62 ou 60 ans. A chaque fois, il y a plein d'indicateurs mais il faut avoir conscience que, quand qu'on choisit un indicateur, on fait un choix de nature politique.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Qui doit décider d'après vous ?

Damien DEMAILLY, *IDDRI* .- Mon sentiment quand je regarde les processus en France, notamment ceux qui ont eu lieu après le Grenelle pour décider des indicateurs de développement durable, ce sont des processus de la société civile avec beaucoup de corps intermédiaires, et j'ai le sentiment qu'on a tendance à oublier deux autres types d'acteurs : d'une part, les citoyens et d'autre part, le gouvernement, les élus. Aujourd'hui, il faut vraiment réfléchir à des processus qui impliquent ces acteurs, c'est important pour l'appropriation. Dans le cas de l'Allemagne, c'était une commission d'enquête parlementaire qui n'était pas seulement sur les indicateurs mais aussi sur les questions de croissance et de prospérité qui a choisi ces indicateurs.

Autre exemple intéressant, le cas anglais : c'est directement le Premier Ministre qui a dit "j'assume le choix des indicateurs, voici ma liste de x indicateurs". Il y a eu un effort de communication qui a été fait de la part du Gouvernement. Si on fait ça, on commence à donner une vraie vie aux indicateurs dans le débat public. Le processus de sélection des indicateurs est quasiment aussi important que les indicateurs stricto sensu. Ce qui est important, ce n'est pas seulement d'affirmer un modèle de développement mais de mettre ce modèle de développement en discussion.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Jean-Marc NOLLET, vous êtes député fédéral de Belgique, ancien Vice-Président du gouvernement wallon, ancien Ministre du Développement durable, bonsoir ! On a évoqué l'exemple allemand, l'exemple du Royaume Uni, est-ce que vous pouvez nous expliquer ce qui se passe aujourd'hui en Belgique ?

Jean-Marc NOLLET, *député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique*.- En Belgique, il faut bien prendre en considération la complexité institutionnelle. Il y a deux niveaux : le niveau fédéral où une loi a été votée, elle est assez proche de la loi qui est en débat pour l'instant en France mais elle ne comprend pas la sélection des indicateurs au niveau fédéral - j'ai pu voir dans le texte de loi en préparation en France que les indicateurs ne sont pas non plus repris à ce niveau-là ; par contre, au niveau Wallon, dans la partie wallonne du pays là où j'ai pu exercer des compétences ministérielles, nous avons été jusqu'à définir les indicateurs.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- Les lister ?

Jean-Marc NOLLET, député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.- Oui, les lister, assumer un choix, un choix certainement imparfait, un choix qui peut être critiquable par les scientifiques ou par des collègues politiques. C'est un choix parce que nous estimions, la décision date déjà d'il y a deux ans, que la fenêtre d'opportunité pour imposer des indicateurs complémentaires et alternatifs au PIB se referme. Avec la crise économique, peut-être que dans le climat ici en France vous le sentez un peu moins parce qu'il y a une loi qui est en débat pour l'instant mais chez nous, la loi a été votée et je sens bien que, dans la mise en œuvre, on repart, on met le frein et la complexité technique dont vous parlez à juste titre, faisons attention à cela ! A un moment donné, il faut accoucher, décider, avancer et publier. Et après, on essuie les plâtres. Et nous en Wallonie, on a l'habitude, ce n'est pas un problème ! On peut le refaire, les changer après, on est un petit pays, alors on ne se prend pas trop la tête de ce point de vue-là ! On peut ajuster en fonction d'expériences autres qui auront pu être faites ailleurs et les uniformiser au niveau européen serait un moment important aussi, bien entendu.

Amandine BEGOT, journaliste à *iTélé*.- Qu'avez-vous choisi ? Expliquez-nous !

Jean-Marc NOLLET, député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.- 5 paramètres, pour certains, on en a déjà parlé. Ce n'est pas sans lien avec les finalités évidemment.

Le premier est l'empreinte écologique en lien avec la biocapacité, pas la biodiversité, même si les deux sont liés : est-ce qu'on utilise plus de ressources naturelles par année que ce que la terre nous permet de produire comme ressources naturelles ? Avec la question des transferts entre pays, si la production a lieu ailleurs, comment on l'intègre chez nous. C'est fondamental parce qu'aujourd'hui ce n'est pas pris en considération. Quand on dit qu'il faut qu'on augmente le PIB, on ne se rend pas compte qu'en fait il y a un vase communicant entre l'épuisement des ressources et la croissance. Il faut mettre à jour, cet épuisement. Si on ne doit retenir qu'un paramètre, c'est, selon moi, celui-là. Le deuxième étant celui de la répartition, de la redistribution des éventuelles augmentations du PIB.

Donc 1/ l'empreinte écologique 2/ la question des déséquilibres et des inégalités derrière l'indicateur de situations sociales.

Et 3/ l'indicateur de "bien être". On ne l'a peut-être pas beaucoup évoqué ce soir...

Amandine BEGOT, journaliste à *iTélé*.- C'est très subjectif, ça !

Jean-Marc NOLLET, député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.- Où est le problème d'avoir de la subjectivité en politique ? (*rires*) C'est tout à fait juste ce que vous dites mais on est dans un débat sur des finalités. Est-ce que tout doit être absolument chiffrable au sens mathématique du terme ? la politique est une science humaine et doit le rester. Néanmoins, derrière, au niveau de la construction, il y a des équipes de scientifiques qui travaillent mais la volonté de voir si les gens sont heureux est une préoccupation politique qui doit être fondamentale. Nous avons donc voulu le reprendre comme un indicateur en lien avec une finalité. Certainement qu'il y a derrière cela une construction autre : on est plus riche, donc on est plus heureux ! Mais est-ce qu'on peut être un peu moins riche mais être beaucoup plus heureux ?

Un autre indicateur de situation environnementale qui est plutôt lié aux pollutions, à l'impact sur la santé... je ne rentre pas dans les détails mais j'ai les notes techniques s'il le fallait tout à l'heure pour ceux qui sont intéressés.

Et l'on s'est aussi permis de provoquer encore un peu plus le PIB en ajoutant un indicateur économique mais de capital. Effectivement on analyse des flux et on oublie l'épuisement du capital, y compris le capital économique. C'est le 5^{ème} indicateur qui doit encore être calculé, il est

décidé mais pas encore calculé, le précédent non plus d'ailleurs. Il y en a déjà trois qui ont été publiés. L'idée est de les publier annuellement.

Mais je voudrais délivrer un petit message à nos amis français, j'ai vu le texte de loi, il y a un truc auquel on n'a pas assez pensé au moment où on l'a fait mais qui est dans votre texte, surtout ne le supprimez pas ! C'est l'obligation pour les politiques publiques d'être évaluées avant et après en fonction des paramètres retenus. Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir vu ce texte avant. L'idée est de le faire mais l'inscrire dans le texte de loi est plus fort. Surtout ne supprimez pas cela ! Ayez de grandes discussions sur quels paramètres on retient, pas de problème. Mais au moment où ils sont décidés, obligez les générations de politiques qui vont se succéder à évaluer ante et post en fonction des paramètres qui ont été retenus même s'ils évoluent.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Cela fait deux ans que vous disiez que cela a été voté. Est-ce que la population s'est approprié ces indicateurs ou pas ?

Jean-Marc NOLLET, *député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.*- Ce serait très prétentieux de l'affirmer. Non, pas encore ! Je pense qu'il faudra beaucoup de temps et que le combat n'est pas gagné.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Et les politiques se les sont appropriés ?

Jean-Marc NOLLET, *député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.*- Non, pas totalement. Tout à l'heure, j'ai entendu il y a déjà des indicateurs qui sont publiés dans les annexes ou dans les annexes aux annexes. Nous avons eu un gros conflit parce que le texte de loi a été voté en Belgique et a obligé à avoir chaque année dans le rapport de la Banque Nationale, au même endroit où on publie la croissance, la publication aussi des indicateurs alternatifs. Le Président de l'Assemblée a reçu une lettre que j'ai ici du Directeur de la Banque nationale qui a refusé en disant : "nous sommes autonomes, nous décidons de ce que nous publions et de ce que nous jugeons essentiel". La loi s'impose aussi. Le Président de l'Assemblée a dû intervenir pour dire : "non, vous publierez ce que le Parlement a décidé que vous publierez". On ne connaît pas encore cela au niveau fédéral mais au niveau wallon, l'Institut des Statistiques le publie sans aucune difficulté, ils ont été partenaires de la construction. Au niveau fédéral, il y a un vrai conflit entre les tenants purs et durs du PIB et de sa légitimité dans les pages de synthèse du rapport de la Banque Nationale. Donc tenez bon sur cette publication, tenez bon sur le fait qu'il faut les utiliser !

Sur la communication, c'est le début du retour d'expérience, ce qui a super bien marché en communication, mais ce n'était pas l'objectif, c'est que les statistiques étaient aussi produites au niveau communal et les journaux ont publié le classement des communes où le bonheur était le plus grand.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On en parle aussi en France, on publie là où on vit bien, il me semble.

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.*- Il y a un hebdomadaire qui sort ça chaque année.

Jean-Marc NOLLET, *député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique.*- Et cela a fait la Une d'un journal de Bruxelles. Or il y avait peut-être moyen de faire mieux. L'empreinte écologique est publiée chaque année, on se réfère aux travaux de WWF, même si la méthode wallonne est un peu affinée. C'est quelque chose qui marche parce que cela parle aux gens, que si tout le monde vivait comme les Belges, il faudrait trois planètes et demie, c'est quelque chose qui est dans l'imaginaire des gens compréhensible. Il faut arriver à ce niveau-là, quand bien même les indicateurs ne sont scientifiquement pas toujours parfaits, derrière, il faut avancer, profitons de la fenêtre d'opportunité, elle va se refermer.

Derrière cela, je suis tout à fait d'accord avec ceux qui disent qu'il faut non seulement aller au-delà du PIB mais au-delà des indicateurs complémentaires car il ne faut pas seulement changer le logiciel mais il faut aussi changer le modèle, l'objectif qui est derrière. C'est quelque chose qui a déjà été dit mais je veux le redire : il y a une limite et la limite est donnée parce ce que la planète

peut donner annuellement ou de manière pluriannuelle mais les stocks se vident très vite. Et cette limite-là, il faut que la politique économique maintenant l'intègre comme une contrainte. Et l'une des manières d'avancer est d'imposer cet indicateur au moment où l'on vote les budgets.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Nous allons parler d'une autre exemple local, celui du Nord-Pas de Calais avec vous, Grégory MARLIER. Mais auparavant, y a-t-il des questions ?

M. VEILLARD.- Je m'appelle M. VEILLARD et m'occupe de comptabilité depuis 2007 pour élargir le champ de la comptabilité : nous parlons d'indicateurs nationaux qui sont établis à partir des comptabilités d'entreprise et ce que l'on dit de cet indicateur agrégé vaut aussi pour les comptabilités d'entreprises. On a donc un gros chantier devant nous, ce n'est pas seulement la comptabilité nationale, c'est aussi les comptabilités d'entreprise.

Je vous donne trois pistes :

Il est nécessaire d'élargir les comptabilités pour prendre en considération les externalités tant positives que négatives. Les externalités, ce sont plutôt des flux. Il est nécessaire également de veiller à maintenir les capitaux humains, naturels. Et donc il s'agit là de la provision et de l'amortissement, on est dans les stocks, on n'est pas dans les flux. Enfin, on a à Bercy un thesaurus qui nous permet d'avoir une image assez construite des actifs immatériels. Voilà trois orientations en lien avec notre débat. C'est un chantier qu'il faut traiter aussi. On ne peut pas s'arrêter à la comptabilité nationale.

Sylvain MOREAU.- Je suis peut-être le seul statisticien public dans la salle, j'ai travaillé longtemps à l'INSEE, actuellement je suis chef du service statistiques au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. J'ai pas mal de réactions sur les indicateurs puisque c'est mon quotidien pratiquement. Il y a une chose qui n'a jamais été dite et qui m'a beaucoup surpris, c'est qu'un indicateur n'a de sens qu'en évolution et en comparaison. Il y a l'empreinte écologique dont on a parlé, le fait de consommer trois planètes, c'est très parlant en effet, mais cet aspect n'a pas été suffisamment explicité et je pense que c'est un des succès du PIB. Pour le PIB, on a des séries sur de très longues périodes et ce dont on parle, ce sont des phénomènes qui ont des tendances assez longues et lourdes pour lesquelles une évolution sur cinq ans n'a pas grand sens.

Il existe énormément d'indicateurs. Même sur le PIB, il y a des comptes trimestriels INSEE qui sortent des prévisions, ce sont des indicateurs différents de ce qui est évoqué pour les comptes nationaux mais qui quand même donnent déjà une idée.

Sur l'empreinte écologique, je trouve que c'est un très bon exemple. C'est un indicateur qui présente quelques faiblesses. Il permet de voir la consommation. Par exemple, si vous augmentez les ressources, si vous mettez beaucoup d'engrais, cela augmente les ressources et donc cela diminue l'empreinte écologique. Pourtant cela pollue la planète ! Cela fausse un peu les choses. Cela dit, c'est un indicateur extrêmement parlant. Ce qui m'a frappé dernièrement, c'est qu'il a été publié en juillet, il a été repris au "20 heures" à la télévision. C'est un indicateur qui parle, beaucoup plus que d'autres indicateurs. Vous avez pris l'exemple du PIB, mais personne ne s'est approprié le PIB...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Mais c'est la référence partout !

Sylvain MOREAU.- Oui mais je vais prendre un exemple, je vais peut-être être un peu provocateur mais si on considérait que le PIB était un bon indicateur de l'évolution d'une politique, il se trouve que le PIB a énormément progressé entre 1997 et 2002 et, si je puis me permettre, le gouvernement qui était en place, on ne lui a pas (?) au moment de l'élection présidentielle de l'évolution du PIB. Il n'y a pas eu d'appropriation du PIB par le grand public. Justement, ce que je trouve intéressant dans l'empreinte écologique, c'est que c'est un indicateur qui est parlant aussi pour les journalistes. Il y a un rôle aussi des journalistes sur le choix des indicateurs qui est important, un rôle pédagogique sur les indicateurs et comment on peut les utiliser.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Auprès de la société, effectivement.

Sylvain MOREAU.- L'empreinte écologique, cela fait plus de vingt ans que WWF travaille dessus. La mise en place de ce genre de chose demande des investissements importants et c'est pour cela que le choix est extrêmement important, sachant qu'il existe beaucoup de choses, notamment beaucoup de choses ont été faites en France après STIGLITZ. Après, comment on les valorise, c'est une autre question.

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie*.- Je voudrais réagir à un point de Jean-Marc NOLLET : est-ce qu'il y a aujourd'hui une demande sociale pour ce type d'indicateurs ? Cela me paraît un point très important.

Il me semble que oui. Il y a sur plusieurs points une sensibilité forte qui s'est manifestée quand nous avons fait des débats qu'on a perçue de manière régulière, notamment sur la question de la répartition, la crainte que la croissance soit accaparée par certains est très forte, que ce soit certaines couches sociales ou certains territoires, c'est très présent. Il me semble que la crainte sur le climat est répandue. Et il me semble que l'exemple d'un certain nombre de pays qui ont fait des folies, qui ont eu une croissance non soutenable financièrement est suffisamment présent aujourd'hui pour que ce soit aussi considéré comme raisonnable de se dire : regardons quelles dettes on accumule, regardons quels actifs on crée. Il me semble que le moment est bon pour le faire. Cela ne veut pas dire que c'est facile parce que tout cela va susciter immédiatement énormément d'opposition mais il me semble que le moment est bon pour le faire.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Justement, dans le Nord-Pas de Calais, Grégory MARLIER, expliquez-nous ce qui a été mis en place au niveau régional.

Grégory MARLIER, *Conseil Régional du Nord*.- Merci de votre invitation. Je voudrais juste ajouter une difficulté qu'il faut prendre en compte à l'échelle territoriale : la difficulté de la disponibilité des données à l'échelle régionale. Avec le mouvement de décentralisation, les collectivités ont de plus en plus de compétences mais l'appareil statistiques n'a pas forcément suivi le même mouvement alors que les besoins pour évaluer et mieux connaître le contexte dans lequel les politiques régionales sont menées sont importants. C'est une difficulté supplémentaire. Ce qui donne un petit côté magicien à des économistes comme Florence JANY-CATRICE de travailler sur ces questions.

Dès 2003, on a lancé une démarche qui s'appelle "Indicateurs 21" pour avoir des indicateurs qui complétaient la vision donnée par le PIB. On n'a pas tranché le débat qui oppose souvent les universitaires entre indicateurs synthétiques et tableaux de bord. En fait les usages sont différents : si on veut travailler sur des politiques sectorielles bien précises, le tableau de bord a son sens. Par contre si on veut des indicateurs qui concurrencent ou complètent le PIB, cela dépend où on met le curseur, dans ce cas l'indicateur synthétique a tout son sens, on en a notamment développé quatre : l'empreinte écologique, l'indicateur de développement humain, l'indicateur de santé sociale qu'on avait calculé avec Florence JANY-CATRICE, et l'indicateur de parité hommes/femmes.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- A quoi servent-ils au quotidien ?

Grégory MARLIER, *Conseil Régional du Nord*.- On a un besoin d'alertes, d'avoir des indicateurs qui permettent de connaître l'environnement dans lequel les politiques régionales sont menées. Ils ont un rôle de curseur pour voir notamment les difficultés du territoire, notamment en matière de santé. Mais ils ont aussi des usages très opérationnels pour flécher des territoires en difficulté, notamment toute une série d'utilisation d'indicateurs de développement humain aujourd'hui dans nos politiques culturelles, nos politiques de santé ou nos politiques éducatives pour flécher des territoires qui sont en difficulté, par exemple des communes qui ont un IDH inférieur à la moyenne régionale ont un bonus de subvention accordé pour les politiques culturelles ou de santé. Sur la question du contrat de plan Etat Région, par exemple, on a utilisé l'IDH ou l'ISS pour identifier les territoires dits vulnérables. Aujourd'hui, nous avons dépassé un peu le débat d'indicateur d'alerte et de sensibilisation comme peut l'être l'empreinte écologique pour avoir aujourd'hui, à travers l'IDH ou l'Indicateur de santé sociale, des indicateurs qui nous permettent de flécher des territoires en difficulté.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela vous sert au quotidien au niveau local. Est-ce qu'il faudrait qu'il y ait quelque chose au niveau national d'après vous, vu votre expérience ?

Grégory MARLIER, *Conseil Régional du Nord.*- Oui, pour le contrat de plan Etat-Région avoir des indicateurs qui complètent le PIB comme l'ISS ou l'IDH serait une avancée. Et il y a l'exemple européen, pour la politique de cohésion sociale de l'Union Européenne, aujourd'hui, le seul indicateur qui est utilisé est le PIB par habitant alors qu'on est tous conscients des difficultés du PIB. On avait fait l'exercice à travers les indicateurs et la stratégie (?), indicateurs qui illustrent la stratégie européenne, la carte que l'on obtient des régions européennes est totalement différente de celle du PIB par habitant, ce qui illustre les limites du PIB. C'est un combat à mener certainement sans doute avec la Wallonie prochainement puisque l'empreinte écologique et l'ISS sont déjà deux indicateurs que nous avons en commun. C'est le début.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Serge BARDY, en pays de la Loire, il y a des indicateurs aussi qui ont été mis en place ?

Serge BARDY, *député de Maine-et-Loire.*- Effectivement, il y a des indicateurs qui ont été réfléchis, qui sont en cours d'élaboration et qui ont fait déjà l'objet d'une grande participation puisque plus de 7 000 personnes ont participé dans toute la région des pays de la Loire. Ce sont des indicateurs qui prennent en compte les attentes en termes de bonheur et pas seulement des mesures en termes de chiffres et qui sont circonstanciés, qui s'adressent vraiment à cette région aujourd'hui. Pour la duplication, je ne sais pas si cela serait tellement possible.

Je voudrais dire qu'à travers ce débat aujourd'hui, on reprend quand même un engagement du Président de la République. En novembre 2012, lors d'une conférence de presse à l'Elysée, le Président de la République a dit : est-ce qu'on vit mieux avec 57 % du PIB de dépenses publiques qu'avec 52 % cinq ans avant ? Il avait déjà pointé la problématique. Suite à cela, nous, au sein de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, on avait créé un groupe de travail sur les nouveaux indicateurs, ce qui m'avait permis de rencontrer une vingtaine de personnes dont certaines sont là dans la salle. J'ai rencontré à cette occasion Jacques DELORS qui nous avait dit que, dans les années 60, il avait déjà réfléchi à des indicateurs sociaux pour la comptabilité publique.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pourquoi tout cela n'avait pas abouti ? C'est un manque de volonté politique ?

Serge BARDY, *député de Maine-et-Loire.*- Cela ne devait pas être mûr encore. Il nous disait qu'il avait écrit un livre "La révolution du temps choisi" et qu'il avait aussi réfléchi à la mesure du temps comme valeur. Et de tout cela, aujourd'hui rien n'a encore abouti.

Cet après-midi, c'est intéressant, on était en réunion avec Florence, Géraldine et d'autres personnes, à France Stratégie, il y a eu un débat assez intéressant sur la pertinence des indicateurs. André-Jean GUERIN qui est président du CESE pourrait prendre la parole et vous donner quelques explications plus pertinentes.

André-Jean GUERIN, *président du CESE.*- Merci, Monsieur le député, mais certainement pas plus pertinentes. Ce que je peux vous dire, c'est que le Conseil Économique Social et Environnemental que je représente, et je vous remercie de l'organisation d'un tel débat, avec France Stratégie s'est mis en ordre de marche pour une démarche à la fois ambitieuse et modeste : ambitieuse parce qu'effectivement par rapport à la proposition de loi qui a maintenant été adoptée en première lecture et présentée par vous, Madame la députée, on souhaite, France Stratégie et le CESE, apporter une contribution raisonnée et débattue ; modeste à l'inverse parce que d'abord le temps est limité, je crois qu'il faut vraiment saisir cette opportunité d'être présent dans l'instant, et modeste aussi parce qu'on ne part pas de rien. Il y a déjà eu énormément de réflexions et cela a été dit maintes fois, beaucoup d'indicateurs sont déjà la table. Il y a eu la commission STIGLITZ en France, il y a de nombreuses expériences, il y a les initiatives internationales maintenant avec notamment Rio +20 qui a donné mandat d'élaborer une batterie d'indicateurs pour succéder à ceux du millénaire.

On a ces éléments. En 2009 également, le CESE avec le CNIS et le Commissariat Général au Développement Durable ont travaillé ensemble déjà avec des débats ouverts non pas à toute la société civile mais à un certain nombre de spécialistes et de personnes intéressées, on avait eu aussi les témoignages des Pays de Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Cet après-midi, nous étions un certain nombre aussi pour approfondir les sujets, montrer qu'en effet il y avait des choix politiques derrière des choix d'indicateurs. Mais ce qui nous importe, c'est ce que je veux dire, c'est que nous sommes dans la volonté de respecter la limite qui a été évoquée de 5 à 10 indicateurs, 10 au maximum, cela ne veut pas dire que ce sera l'alpha et l'oméga de tous les indicateurs mais il pourra y avoir un deuxième niveau comme cela a été utilisé par les Pays Bas.

Apporter une contribution coélaborée France Stratégie - CESE pour être dans les délais, c'est ce à quoi nous nous attachons.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va donner la parole à Eva SAS qu'on a beaucoup évoquée jusqu'à présent avec cette proposition de loi. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'elle prévoit et, au vu de ce que vous venez d'entendre, ce que tout cela vous inspire ? Est-ce qu'il manque des choses aujourd'hui ?

Eva SAS, *députée de l'Essonne*.- Tout d'abord, on est très heureux de la dynamique que cela enclenche visiblement, de l'organisation de cette table ronde et de la démarche qui a été initiée par France Stratégie et le CESE qui rentre tout à fait dans l'esprit de cette proposition de loi.

La proposition de loi part d'un constat qui est que les tableaux de bord existent, les indicateurs existent et que l'enjeu principal est de faire émerger trois ou quatre indicateurs phares, je suis plus modeste que vous car je sais aussi que vous allez avoir tendance à l'inflation, qui soient communiqués, lisibles car il y a un enjeu fort de communication et d'appropriation par l'opinion publique. Il ne s'agit pas de faire un énième tableau de bord, nous en avons beaucoup, Christian ECKERT évoquait le chapitre 11 de l'annexe du rapport économique social et financier qui est effectivement très complet mais que personne ne lit, il faut le dire, pas même les parlementaires, je crois qu'on peut être honnête aussi sur ce point.

Je pense que l'enjeu est vraiment un enjeu de lisibilité, de communication et d'appropriation par le grand public pour ce qu'il y ait une véritable évaluation de la politique d'un gouvernement à l'aune de ces indicateurs. Au-delà d'une discussion sur les indicateurs eux-mêmes que nous avons volontairement, contrairement à nos amis Wallons laissés au débat public parce qu'il nous paraissait extrêmement important que ces indicateurs soient choisis à l'issue d'une conférence citoyenne...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Mais comment ?

Eva SAS, *députée de l'Essonne*.- La démarche initiée par le Conseil Économique Social et Environnemental et France Stratégie conjointement est déjà un premier pas qui met autour de la table les différents acteurs et intermédiaires de la société civile afin de faire émerger un consensus ou au moins un état des lieux qui permette d'engager le débat public. Mais cela me paraît très important d'avoir une étape supplémentaire et de se tourner directement vers les citoyens et d'avoir vraiment une consultation assez large de l'ensemble des citoyens. Je pense que c'est grâce à cela qu'on aura véritablement une appropriation. C'était notre volonté de ne pas lister des indicateurs pour que cela reflète vraiment l'état de la société. Parce qu'au fond les indicateurs que l'on va choisir veulent dire, au sens des citoyens français, le progrès en France que nous souhaitons.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Une consultation citoyenne, j'imagine que sur le papier tout le monde est d'accord. Malgré tout on disait qu'il y avait urgence à faire quelque chose, or tout cela va prendre du temps.

Eva SAS, *députée de l'Essonne*.- Il faut prendre ce temps-là. D'une part, ce n'est pas extrêmement long mais d'autre part, il faut prendre ce temps. Il ne faut pas ne rien faire en attendant, c'est pour cela que c'est important que la démarche soit engagée par le CESE mais pour qu'il y ait une véritable appropriation, je pense qu'il faut deux choses : cette conférence citoyenne et il faut aussi une appropriation par le gouvernement avec une communication au

même niveau et au même moment que le PIB et en leur donnant la même importance, c'est donc aussi au gouvernement de s'en emparer et de faire une communication extrêmement forte sur ce sujet.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Florence JANY-CATRICE, c'est à qui de se mêler de tout ça ? L'idée de la consultation citoyenne, c'est une bonne idée ?

Florence JANY-CATRICE, *Économiste et Professeur*.- Je vais répondre en disant oui, archi oui mais je voudrais d'abord répondre à deux trois interventions qui ont été citées.

La première consiste à préciser que lorsque je dis que la croissance n'est pas désirable, cela ne signifie pas nécessairement que je me situe dans la décroissance et que, du coup, il nous faille balayer d'un revers de manche la question de : la croissance est-elle encore désirable ?

Il faut simplement réfléchir à l'idée qu'aujourd'hui nous sommes dans des sociétés qui sont traversées par de multiples crises : sociale, environnementale et, comme le dirait très bien Patrick VIVERET des crises de la démesure de tout. Et du coup, il faut que nous réfléchissions plutôt à la manière par laquelle nous voulons enrichir en qualité ce que nous faisons. Enrichir en qualité ce que nous faisons, cela peut vouloir dire relocaliser, construire des circuits courts, faire plus de prévention en santé, avoir plus de liens plutôt que plus de biens etc. Ce sont des slogans mais qui peuvent se transformer en modèle économique très alternatif et, dans ce cas-là, peut-être que ce sera producteur de croissance. Mais après tout, on s'en fiche, l'important est que ce soit en revanche producteur d'emplois, là on est bien d'accord. Je pense qu'une série d'initiatives très localisées au niveau national et international autour de ces questions de la relocalisation, d'un enrichissement en qualité de l'ensemble des biens, par exemple le bio etc. sont déjà le signe qu'un autre développement est possible et qu'il est déjà en marche un peu partout dans le monde.

C'était mon premier point. Le deuxième est que, ce dont nous parlons depuis tout à l'heure, d'ailleurs à un moment vous avez posé la question : "mais quels indicateurs ?", je voudrais le résumer par une anecdote. Amartya SEN, lorsqu'il faisait partie de la commission STIGLITZ, a été interrogé par le Monde juste avant la remise du rapport STIGLITZ-SEN-FITOUSSI à la Sorbonne en septembre 2009 et a dit : "au fond, nous sommes en train de réfléchir au monde que nous voulons". Et il avait raison ! Parce que les indicateurs sont des cadres interprétatifs et représentatifs du monde vers lequel nous voulons aller.

La question légitime que vous avez posée, j'y viens : qui est donc légitime pour dire le monde que nous voulons ? Qui est légitime ? Sans doute un petit peu chacun d'entre nous ici autour de la table. Mais sans doute essentiellement les citoyens qui doivent aussi à la fois s'approprier ces questions mais qui doivent être parties prenantes de ce projet de société du monde que nous voulons. Si les experts élaborent en chambre des indicateurs avec leur vocabulaire et leur manière de penser souvent chargés aussi d'un certain nombre de cadres théoriques pas souvent très explicites pour nous produire d'autres indicateurs de richesses avec leur langage, cela risque d'être une forme de fiasco, en particulier si on cherche à réfléchir à un monde où nous voulons aller collectivement. C'est une question qui me semble essentielle et sur laquelle nous n'avons pas suffisamment insisté.

Evidemment qui décide de ce qui compte et qui compte ? Qui compte dans le sens de : qui est digne d'être compté ? Il y a des expérimentations, Grégory MARLIER l'a évoqué, les Pays de la Loire aussi, qui mettent en branle des dynamiques de concertation citoyenne qui expérimentent parfois de manière très artisanale, parfois de manière beaucoup plus sophistiquée, mais personne ne sort indemne des concertations citoyennes. Non seulement cela fabrique autre chose et d'autres manières de compter et d'autres manières de se représenter ce qui compte mais celles et ceux qui participent à ces concertations citoyennes, experts inclus au demeurant, ne sortent jamais indemnes d'un débat collectif où l'on remet au cœur du débat cette espèce d'éthique de la communication, si je puis m'exprimer ainsi, où la délibération permet de monter en intelligence collective sur des choix supérieurs.

Ces questions sont techniques, en tout cas c'est comme cela que vous les avez présentées, mais elles sont d'abord et avant tout des choix politiques et des choix de société qui

doivent être pris particulièrement au sérieux et ne pas être balayés trop vite d'un revers de manche.

Après, les usages, M. NOLLET les a évoqués : il y a un usage majeur qui est celui du plaidoyer. Evidemment, il y a des indicateurs d'alerte et de plaidoyer qui fonctionnent beaucoup mieux que d'autres et qui permettent de parler aux citoyens : l'empreinte écologique en est un formidable même si évidemment elle a aussi quelques apories. Et puis il nous faut aussi des indicateurs pour accompagner d'autres politiques publiques. Mais alors je vais aborder un dernier point, et je m'arrêterai là, il faut aussi nous garder de vouloir considérer, c'est un peu paradoxal mais je l'évoque, de vouloir considérer que nous pourrions tout compter. Est-ce qu'on pourra tout compter ? Il faudra qu'un jour on se mette d'accord, peut-être faudra-t-il une conférence citoyenne là-dessus, sur ce que définitivement nous laisserons en dehors des comptes, de la monnaie. Cela ne signifie pas que cela ne compte pas, souvent ce qui a le plus de valeur n'a pas de prix mais en même temps compte le plus.

Il va falloir quand même que nous nous posions cette question parce que nous sommes aussi entrés dans des sociétés quantophréniques, c'est-à-dire des sociétés dans lesquelles en dehors du chiffre, on a l'impression que plus rien ne compte alors même qu'au fond il y a d'autres formes d'argumentaires qui nous permettent d'évoquer ce qui a le plus d'importance indépendamment des indicateurs. On sait que cette quantophrénie a en particulier envahi le champ de l'évaluation des politiques publiques, de l'évaluation de la performance de l'administration etc. Et c'est aussi mortifère que le projet d'une croissance comme finalité en soi.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- La proposition de loi va assez loin d'après vous ?

Florence JANY-CATRICE, *Économiste et Professeur*.- Elle va assez loin dans ce sens où elle nous laisse un cadre de liberté assez forte. Je pense que le "coup" majeur d'Eva SAS est d'abord d'avoir créé une forme d'unanimité, ce qui montre bien que la question est une question transversale parce que les urgences sont des urgences qui se posent à tout le monde, des urgences sociales et des urgences écologiques qui se posent quelle que soit l'étiquette politique à laquelle on se rattache.

Deuxièmement, c'est ce qu'Eva SAS a déjà dit elle-même, finalement laissons la porte ouverte aux types d'indicateurs qui seront ensuite choisis, elle laisse la place ouverte aussi au débat. Le débat est peut-être un peu esquissé dans ce qui s'engage entre France Stratégie, CESE et quelques personnes qui ont été invitées à délibérer mais je pense que les discussions ne peuvent pas se fermer par ce débat qui est quand même un peu précipité en trois semaines un mois. La démocratie est chronophage, il nous faut passer par du temps de délibération collective si nous voulons à la fois prendre conscience des urgences et en même temps savoir vers où nous voulons aller.

Eva SAS, *députée de l'Essonne*.- On parle d'unanimité car nous sommes là dans la salle entre personnes qui sont convaincues par la nécessité d'indicateurs alternatifs et de nouveaux indicateurs de richesses mais le consensus n'est pas absolu. Lors des débats parlementaires et lors de la préparation de cette proposition de loi, j'ai aussi entendu des résistances au changement avec des formules du type "il n'y a qu'un indicateur solide, c'est le PIB" ou encore des formules plus anecdotiques ou plus amusantes "vous voulez cacher l'échec de vos politiques publiques en changeant d'indicateurs ou en cassant le thermomètre". On voit qu'il y a quand même une sacralisation du PIB qui demeure et donc le combat n'est pas complètement gagné. A ces gens-là, j'ai envie de répondre : "regardez autour de vous ! regardez les démarches internationales qui ont été mises en œuvre, soit au niveau de l'OCDE, au niveau d'Eurostat, soit dans les autres pays comme l'ont mis en lumière les travaux de l'IDDRI !" Aujourd'hui si la France ne se saisit pas de ce sujet, de pionnière qu'elle était avec la commission STIGLITZ, elle va devenir en retard, elle l'est déjà un petit peu. Je pense qu'il faut quand même ouvrir les esprits mais il reste à convaincre. Aujourd'hui, nous sommes dans cette salle entre personnes convaincues, il ne faut pas oublier qu'au-delà de cette salle, il reste des gens à convaincre et c'est extrêmement important qu'on agisse là-dessus.

Sur la question des indicateurs, il y a déjà un certain consensus, on ne part pas de rien, il y a effectivement beaucoup de tableaux de bord qui existent. Mais au-delà des tableaux de bord, de

grandes thématiques ont émergé des différentes consultations, je pense donc que l'on peut relativement facilement créer un consensus citoyen autour de trois thématiques mais il pourrait y en avoir plus : la question de l'environnement et du patrimoine naturel qu'on laissera aux générations futures ; un deuxième élément que je n'avais pas anticipé, les travaux de France Stratégie m'ont éclairée sur ce point et c'est revenu à plusieurs reprises autour de la question du patrimoine économique public et privé qu'on laisse aussi aux générations futures, aujourd'hui on se focalise sur la question de la dette mais on ne regarde pas le patrimoine qu'on laisse en face, il y a un bilan à faire entre actif et passif en quelque sorte, cette question-là a émergé assez fortement du débat ; la dernière question est celle de la qualité de vie des citoyens, la qualité de vie réelle qui peut se traduire de différentes façons mais il est certain qu'à différentes reprises est revenue toujours la question des inégalités de revenu et de la répartition des richesses. C'est un point fondamental. Mais nous avons là un frein technique qu'il faudra absolument lever. Aujourd'hui, en 2015, on connaît les inégalités de revenu de 2011. Est-ce encore acceptable ? Je me pose la question. Il faut dire les choses, j'ai entendu à demi-mot quelques réticences peut-être du Ministère sur cette question-là parce qu'il faudra un investissement, il faut le dire, peut-être sur la forme d'une enquête de revenu. Il faut faire cet investissement en France aujourd'hui pour avoir une vision réelle. Il y a deux indicateurs sur lesquels on a trois ans de retard : les inégalités de revenu et l'empreinte carbone, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre qui sont produits par notre consommation et non pas notre production. Sur ces deux sujets, il y a un investissement à faire qui nous permettra d'évaluer nos politiques publiques à l'aune de ces indicateurs qui commencent à faire consensus.

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*.- Je voudrais revenir sur ce dernier point parce que le débat sur les indicateurs est tout à fait passionnant et important, je partage beaucoup de choses qui ont été dites. Mais ce débat ne doit pas occulter un certain nombre de questions qui sont très importantes qui sont : la qualité de l'information ; la cohérence des cadres d'information ; la transparence de ces informations.

L'exemple des inégalités est assez pertinent. On a d'une part une information sur les inégalités qui arrive avec beaucoup de retard, ce qui fait que ce n'est pas dans l'actualité malheureusement. Mais on peut même aller plus loin...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- N'y aurait-il pas moyen d'accélérer ?

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*.- Si, il y a moyen d'accélérer mais cela veut dire une réforme du système statistique et de la façon dont elle est construite. Aujourd'hui, la mesure des inégalités est un sous produit de l'administration fiscale. C'est un sous-produit, ce n'est pas considéré comme un indicateur important.

La mesure du chômage est une mesure sur laquelle on a fait beaucoup d'investissements et d'efforts pour avoir une mesure assez rapide, qui a coûté très cher, qui est harmonisée au niveau international, qui est transparente et donc qui garantit aussi sa qualité. La question des inégalités va se heurter au même problème. Les inégalités qui sont mesurées aujourd'hui en France sont mesurées sur des échantillons qui sont dits "censurés" : les revenus au-delà d'un certain seuil ne sont pas intégrés dans la mesure des inégalités et donc ils sont ignorés. Les revenus qui sont intégrés dans la définition des inégalités en France sont des revenus au sens des revenus fiscaux qui n'intègrent pas tous les revenus, en particulier les revenus du capital. Même la mesure des inégalités dont on dispose aujourd'hui est une mesure imparfaite, pas très cohérente, pas très cohérente dans les comparaisons internationales parce que le travail n'est pas fait, et par ailleurs qui n'est pas totalement transparente dans son élaboration et dans les choix qui sont faits sur les modes d'échantillonnages. C'est-à-dire est-ce que, lorsqu'on mesure les inégalités, il ne faut pas accorder une attention plus importante aux très hauts revenus ? parce que si on laisse passer quelques très hauts revenus, on peut avoir une vision très faussée. Ce sont ces questions-là qui sont éminemment techniques et qui ne sont pas propres au débat citoyen mais qui sont fondamentales.

J'irai un cran plus loin, il ne faut pas que les débats sur les indicateurs cachent un autre élément sur lequel la France n'est pas forcément totalement en retard mais qui est, à mon sens, encore plus important que les indicateurs qui est qu'on est au XXIème siècle et qu'on n'a pas besoin de résumer en cinq mots le projet de société qu'on veut faire. On est capable de manipuler

des quantités de données qui sont importantes. On est capable de diffuser ces informations aux citoyens. Par exemple, sur la question des inégalités, ce n'est pas tant de construire un indicateur sur les inégalités qui est important, c'est aussi que l'ensemble des informations sur la distribution des revenus mais aussi sa corrélation avec comment on accède à l'école, comment on se loge, à quels types de service public on accède, à quels types de prestations sociales on peut avoir accès, c'est l'ensemble de ces informations qui, aujourd'hui, existent mais qui demandent à être mises à disposition rapidement, en préservant l'anonymat. Mais l'anonymat ne doit pas servir à masquer des réticences.

C'est cette information-là, mise à disposition qui permettra d'alimenter les indicateurs, les comparaisons de ces indicateurs et qui permettra de construire aussi demain les indicateurs qu'on jugera importants. Peut-être qu'il nous faudra plus de cinq mots pour décrire le monde dans lequel on veut vivre et qu'il nous faut accepter toute une bibliothèque et tout un vocabulaire qu'on est capable tous de manipuler. C'est cela la vraie transparence. Cela fait plus référence à la notion de données ouvertes. La France a fait beaucoup d'efforts mais le chantier est énorme et aujourd'hui on est juste à l'ébauche de ce qu'il serait possible et souhaitable de faire.

Damien DEMAÏLLY, IDDRI.- Quelques éléments par rapport à la loi Eva SAS, appelons-là comme ça ! Dans cette loi, on parle de faire un rapport qui sera transmis au Parlement. Des rapports sur les indicateurs de développement durable transmis au Parlement, on en a déjà qui sont en annexe ou pas, ce n'est pas forcément pour ça que ça va vraiment changer la donne.

Il faut d'abord réfléchir au processus de sélection des indicateurs. Il y a un point qui est extrêmement important dans cette loi, c'est qu'elle demande au Gouvernement d'évaluer l'impact de ses politiques publiques passées et à venir sur la base de ces indicateurs. Là, c'est vraiment quelque chose que je trouve important pour impliquer les gouvernements.

Autre chose qui reste encore au conditionnel dans le texte, c'est l'idée que ce rapport "pourrait" faire l'objet d'un débat. Je ne suis pas un spécialiste de cette maison mais je pense qu'il faudra rapidement clarifier cela. Est-ce qu'on est en train de parler d'un débat le mercredi après-midi avec le Premier Ministre qui sera en train de se justifier devant l'évolution de ces quatre à dix indicateurs ? Ou est-ce qu'on est en train de parler d'un débat à une heure du matin quand il y aura encore quelques députés qui seront là ?

Il y a encore beaucoup de travail à faire, concrètement, sur le type de communication, sur le type de prise en main politique et par le gouvernement et aussi par cette maison pour que ce soit un succès.

Eva SAS, députée de l'Essonne.- On ne peut pas obliger à remettre un rapport au Parlement, c'est pour cela qu'il y a la formule "pourrait". Damien DEMAÏLLY a tout à fait raison, c'est l'initiation d'une démarche et d'une impulsion politique, si elle n'est pas suivie par une appropriation par le gouvernement et par la société civile, elle peut effectivement ne pas donner d'effet. Tout l'enjeu est que cette impulsion soit suivie effectivement d'abord d'un choix d'indicateurs et ensuite d'une appropriation par le gouvernement. J'ai bon espoir au vu du soutien qu'a apporté le gouvernement à cette loi. Ce que je demanderai dès à présent, c'est que dès le budget 2016, on ait une expérimentation, la loi sera adoptée, j'espère, en avril, de cette proposition de loi pour qu'on puisse avoir des indicateurs qui accompagnent le PIB au moment du Budget 2016. On pourra enfin avoir une mise en œuvre opérationnelle en évitant d'avoir une loi qui ne soit pas suivie d'effet.

Honnêtement, au vu de la dynamique qui s'enclenche aujourd'hui, j'ai un peu d'espoir, au vu peut-être aussi de la COP21. Cela a été dit, je pense que c'est une opportunité pour la France.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- On a l'impression que ça fait consensus globalement à gauche comme à droite.

Eva SAS, députée de l'Essonne.- Je vous laisse consulter l'ensemble des parlementaires, ce n'est pas totalement consensuel.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Sur le principe, tout le monde est d'accord ?

Eva SAS, députée de l'Essonne.- Cela pourrait être transpartisan mais il y a quelques résistances au changement qui tiennent vraiment à des habitudes peut-être générationnelles effectivement d'une forme de domination et de sacralisation du PIB. Au-delà du PIB, tout le reste est considéré comme gadget ou secondaire. Je pense que c'est très important qu'au-delà d'un certain consensus des économistes – je me souviens d'une commission des Finances où nous auditionnions Jean TIROLE et où la question lui a été posée, je précise que la parlementaire qui lui posait la question espérait une réponse du type "il n'y a que le PIB qui est important". Ce n'est pas la réponse qu'il a faite, celle qu'il a faite a été "c'est la qualité de vie qui est primordiale aux yeux des économistes" – j'aimerais effectivement que ce consensus dépasse le cadre des économistes et qu'il soit véritablement transpartisan chez les parlementaires. Quand on regarde les initiatives qui ont été prises dans les autres pays et quand on voit que David CAMERON au Royaume-Uni a mis en place ce type de démarche, on est un peu étonné des résistances qu'on peut observer en France de temps en temps.

Mais franchement, j'ai bon espoir qu'on sorte de cette image "ce sont des idées secondaires ou farfelues". C'est une démarche qui est reconnue, la méthodologie est de plus en plus robuste. Les travaux de l'OCDE et d'Eurostat forment un cadre international dans lequel on peut s'inscrire. Je crois que maintenant il faut avancer sur cette question et ne plus considérer qu'il n'y a que le PIB dans la vie, en quelque sorte.

Jean PISANI-FERRY, Commissaire général de France Stratégie.- Je voudrais rajouter un mot pour illustrer les conflits potentiels. Avec un collègue allemand j'ai fait un rapport pour le Ministre de l'Economie des deux pays dans lequel nous avons proposé pour l'Allemagne qui a un investissement public très faible de dire : vous avez une règle sur la dette, il faut que vous ayez une règle du côté de l'actif aussi. Cela suscite aussi beaucoup d'oppositions. Vous avez des gens qui sont violemment contre parce qu'ils pensent que, si on regarde aussi le côté de l'actif, on va se désendetter moins. C'est simplement un exemple anecdotique du fait que, dès qu'on choisit un indicateur, on oriente la décision. Et donc cela suscite des oppositions.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- D'autres réactions ou d'autres questions ?

Géraldine THIRY, membre de Brainpool, chercheur en économie à l'Université catholique de Louvain.- Sur la question de l'appropriation, une expérience assez simple qui est de taper dans google "France indicateurs de développement", on l'a fait hier, pour regarder ce qui se passe, et faire la même chose avec la Grande-Bretagne et pour l'Italie – on n'a pas parlé de l'Italie dans l'étude de l'IDDRI qui pourtant a fait un grand plan d'indicateurs, mais le timing n'a pas permis qu'on en parle, avec un processus de consultation et surtout ils ont donné une grande visibilité à un ensemble d'indicateurs et l'on obtient en un coup de clic sur google un tableau vraiment complet de l'état de l'Italie. Quand on l'a fait pour la France, on s'est retrouvé sur une page de l'INSEE dans la sous-partie de Territoires, dans la partie Territoires il y avait Environnement et là on a trouvé du développement durable alors que le développement durable n'est pas que territorial et n'est certainement pas que de l'Environnement.

On a vraiment un terreau extrêmement proactif en France, que ce soit au niveau des territoires, que ce soit au niveau de France Stratégie, du CESE, ou même des travaux académiques et on a quand même un assentiment législatif. Pourquoi le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable n'organiserait-il pas une concertation avec le CESE, France Stratégie, les Territoires et différentes personnes qui sont impliquées dans ces débats sur les indicateurs pour s'accorder sur un ensemble d'indicateurs qui pourraient dresser un paysage mais avec un vrai exercice de pédagogie et de communication qui me paraît essentiel ?

Quand on regarde le programme de mesure du bien-être national du Royaume-Uni, il y a une présentation extrêmement didactique et, en quelques clics, on voit l'état de la situation. Cette démarche communicationnelle demanderait un peu de moyens mais je pense qu'elle serait extrêmement importante dans les procédures d'appropriation par les citoyens.

Pierre-Alain MUET, député du Rhône.- Depuis qu'il y a eu une réflexion sur les indicateurs de bien-être, il y a toujours eu deux approches : soit on corrige le produit intérieur brut en essayant

de mettre un peu plus de choses, de mieux tenir compte de l'environnement, soit on rajoute des indicateurs.

C'est une opposition qui n'a pas vraiment de sens parce qu'il faut faire les deux. Je pense qu'il faut un petit nombre d'indicateurs, Eva SAS a raison de dire qu'il en faut quatre ou cinq parce qu'au-delà ils n'auront jamais beaucoup de poids dans les décisions politiques. Mais je pense qu'il ne faut pas complètement éliminer l'approche du PIB. Quand vous avez le PIB au milieu d'autres indicateurs, c'est toujours le PIB qui restera prédominant.

En fait, pourquoi s'interroge-t-on sur la nécessité de changer d'indicateurs ? Parce qu'on sent bien qu'il y a besoin d'une vraie transition écologique. Le modèle de développement que l'on connaît depuis la révolution industrielle consiste à considérer que le facteur rare est le travail. Je rappelle qu'on produit 20 fois plus en une heure de travail qu'il y a un siècle et demi mais on consomme toujours autant la même quantité par unité de production de matières premières et de ressources. Pourquoi ? Parce que le travail a un prix qui a été croissant et que l'environnement n'en avait pas. Le vrai sujet de la transition écologique, c'est de mettre un prix à l'environnement. Si on met un prix à l'environnement, cela veut dire aussi qu'on est capable d'évaluer ce qu'est le coût qu'apporte la croissance économique à l'environnement. Et donc on peut corriger aussi le produit intérieur brut.

Je ne voudrais pas qu'au prétexte qu'il faut absolument avoir quatre ou cinq indicateurs qui prennent en compte les effets, comme l'empreinte écologique ou comme les inégalités, on oublie qu'il faut continuer à corriger le produit intérieur brut. Peut-être avoir, au-delà du PIB banal, un produit intérieur net mais qui soit vraiment net de toutes les consommations qu'on fait parce que je pense que si on ne met pas une valeur monétaire, le débat sur la croissance ne changera pas. On a vraiment besoin aussi de changer le thermomètre de la croissance.

Ghislaine HIERSO, *Ass Fcse des petits débrouillards*.- Je vous remercie de ce débat et merci en particulier à Eva SAS d'avoir fait cette proposition de loi. J'ai la chance de participer comme d'autres à la commission, on y était cet après-midi. Comme on le dit, il y a beaucoup d'indicateurs qui existent. Je fais partie historiquement du CNIS, il y a eu des indicateurs, la stratégie développement durable, on a mis des indicateurs, on a parlé de Rio, au niveau international, il y a des réflexions. Ce qui est important dans la démarche par rapport au projet de loi, c'est d'avoir cette approche globale et écosystémique, c'est de montrer l'interdépendance et l'interaction entre tous ces indicateurs. C'est pour cela qu'il ne faut pas parler d'opposition. Il y a différents indicateurs et ces indicateurs influent dans l'objectif qu'on se donne sur la qualité, je préfère parler de prospérité. Ces indicateurs qu'on va déterminer, c'est vrai que ce n'est pas simple de faire des choix.

Surtout ce que je voudrais dire, je terminerai là-dessus pour ne pas être trop longue, c'est d'avoir des indicateurs qui ont une histoire. Si on veut changer le baromètre, on n'a pas forcément d'indicateurs qui ont une histoire. Deuxième volet, c'est la comparaison. L'OCDE fait des comparaisons tous les jours. A l'ONU, on peut avoir des comparaisons. Je comprends tout à fait les statisticiens, c'est normal de montrer des indicateurs crédibles avec une histoire. Mais par ailleurs il faudrait qu'on puisse dans le projet avoir des indicateurs qui ont une histoire et qui complètent le PIB mais en même temps qu'on puisse avoir une rupture et d'autres indicateurs qui vont se construire au fur et à mesure. Et merci encore pour tout cela parce que c'est très important.

Blaise DESBORDES, *Directeur du Développement durable CDC*.- Je voulais évoquer un élément à verser au débat, un levier extrêmement puissant de ce qui pourrait être les travaux pratiques de cette question des indicateurs, il s'agit de l'investissement public. Pour mémoire, cela représente 15 à 20 % du PIB. Il se trouve que l'entité qui décide de l'investissement public est normalement préoccupé de l'intérêt général en plus de la préoccupation du rendement. Il se trouve aussi que cette entité est la même bourse qui par ailleurs doit réparer les dégâts éventuels d'un investissement mal avisé en terme de soutenabilité. Pour toutes ces raisons, il y a beaucoup à expérimenter dans ce domaine avec notamment une réflexion à mener sur la quantification et la monétarisation des externalités mais aussi sur le taux d'actualisation, la préférence pour le présent qui est intégrée dans le calcul de rendement avec la Caisse des Dépôts notamment mais pourquoi pas demain l'AFD qui sont deux investisseurs publics très importants et expérimentés. A la Caisse

des Dépôts, nous avons déjà travaillé ces dernières années sur la manière de présenter aux décideurs une palette de quantification au-delà du simple rendement financier.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Y a-t-il d'autres questions ?

Je vais vous laisser conclure, Jean Launay...

Jean LAUNAY, *député du Lot.*- Je vais conclure rapidement au nom du Président BARTOLONE qui me l'a demandé, en remerciant tout d'abord tous les intervenants et tous ceux qui ont apporté leurs témoignage et leurs propositions.

Je pense qu'avec ce débat nous avons tous mesuré que la conscience était de plus en plus partagée des limites et des insuffisances du PIB. Nous sommes tous convaincus qu'on ne peut résumer le vivre ensemble d'une société à un seul chiffre. Nous l'étions tous individuellement en rentrant dans cette salle, nous le sommes encore plus collectivement en sortant.

La question est donc maintenant de voir quels indicateurs prendre en compte. Jean PSANI-FERRY a employé le mot de "batterie" tout à l'heure avec la nécessité de leur appropriation par l'opinion publique. Eva SAS a rappelé qu'elle souhaitait même le déboucher sur une consultation citoyenne. Nécessité de cette appropriation d'autant que la pertinence des indicateurs est posée du fait de leur complexité, ils sont agrégés, synthétiques, pas seulement monétaires, éventuellement groupés en tableaux de bord, tout cela fait que leur caractère synthétique pose problème, interroge. Les expérimentations qui sont menées ça et là, il en a été cité dans d'autres pays européens et dans quelques régions de France, montrent qu'à travers l'épuisement des ressources, l'empreinte écologique, la prise en compte des déséquilibres et des inégalités, l'indicateur de bien-être, il est possible de déboucher sur ce début de batterie, en rappelant que ces indicateurs doivent être observés non seulement en évolution mais aussi en comparaison.

Le constat est donc partagé de l'envie de s'appuyer sur de nouveaux indicateurs. Les expérimentations ont déjà eu lieu, elles ont suivi les réflexions, elles ont permis d'avancer, le débat s'internationalise, il s'approfondit. Les indicateurs déboucheront naturellement à la fois sur l'évaluation des politiques publiques mais également sur le monde que nous voulons. Cette phrase personnellement m'a beaucoup marqué mais on n'y arrivera qu'à condition que la délibération soit de qualité et appuyée sur l'intelligence collective. Et à condition aussi, je reprends les mots de Xavier TIMBEAU pour terminer, que les mesures soient renseignées au plus vite, que les informations soient mieux corrélées entre elles. Je formule donc le vœu en conclusion que cette session des Mardis de l'Avenir constitue en quelque sorte la feuille de route de l'action de chacun pour demain, y compris dans cette Maison.

(applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Merci à tous !

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"La jeunesse et l'éducation, enjeux de la transition écologique"

Mardi 7 avril 2015

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.-*

Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Madame la Vice-présidente de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les élus dont Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de la Seine Saint-Denis;
Mesdames et Messieurs les représentants d'Universités, d'écoles et d'établissements scolaires ou supérieurs,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Et surtout, chers jeunes élèves et étudiants présents ce soir,
Mesdames et messieurs,

Ce soir encore, nous poursuivons le dialogue sur l'écologie et sur l'avenir de notre société.

Et il n'y a pas un sujet plus au cœur de ce débat que celui de la jeunesse. D'abord, parce que c'est bien pour nos enfants, nos petits-enfants et pour les enfants de nos petits-enfants que nous œuvrons en faveur de la transition écologique et que nous sommes présents ici ce soir. C'est pour eux que nous travaillons à rendre notre modèle de développement plus durable et notre société plus vertueuse aux niveaux environnemental, économique et social. Il est essentiel de le rappeler comme le faisait déjà Saint-Exupéry qui écrivait "nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants".

Et il y a du boulot ! Qu'il s'agisse de la crise environnementale mais aussi des crises économique et sociale, plusieurs voyants sont au rouge :

Si nous pouvons vivre avec 4% de déficit, nous ne pourrions pas vivre avec 4 degrés de plus, pourtant prévus en 2100 si on continue sur la trajectoire actuelle.

Plus de la moitié des espèces animales a déjà disparu depuis quarante ans.

Et parallèlement à cette destruction de notre capital naturel, les inégalités sociales perdurent.

Le message que nous essayons de faire passer depuis plus de deux ans, ici à l'Hôtel de Lassay, est que l'écologie est la solution pour résoudre la crise aux nombreux visages que nous traversons. Nous avons déjà débattu de nombreux sujets. Mais il y a un levier formidable qui nous permet de tendre vers tous les objectifs en même temps, dont nous n'avions pas encore parlé ici aux Mardis de l'Avenir. Il y a une clé qui ouvre la porte du monde de demain : c'est l'éducation. Avec 12,7 millions d'élèves jusqu'au Bac, et plus de 15 millions si l'on ajoute les étudiants de l'enseignement supérieur, la jeunesse est bien notre priorité.

La réussite de la transition écologique passe par l'éducation de nos enfants. Si nous fabriquons les mêmes élites, elles recommenceront les mêmes politiques. Comment arriver à adopter des comportements plus vertueux et respectueux de notre environnement si nous n'adaptions pas nos formations ? Tout commence par l'éducation de nos enfants.

En 1977, l'Éducation nationale publie la première circulaire sur l'éducation à l'environnement dans notre pays. Et dès la première phrase, tout est dit.

Je cite : « A une époque où la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir, une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence. » Et pourtant, près de 40 ans après l'intégration du développement durable dans le logiciel éducatif, les initiatives de certains établissements scolaires et universités ou grandes écoles méritent d'être renforcées, généralisées et accélérées. Les supports et les programmes pédagogiques doivent mieux intégrer cette exigence environnementale pour améliorer encore l'apprentissage et la sensibilisation à la transition écologique.

A cet effet, l'année de la COP21 qui se tiendra, je le rappelle, en Seine-Saint-Denis, est une année clé en matière éducative. La Ministre que je salue à nouveau a déjà fait un certain nombre d'annonces. Nous en reparlerons dans quelques instants.

La jeunesse est un levier formidable car elle a un effet démultiplicateur. Elle est un puissant vecteur éducatif... pour les adultes ! Je m'explique. Si l'ordre des choses retient que les parents éduquent leurs enfants, les enfants peuvent aussi "éduquer" leurs parents. L'entourage familial peut aussi être sensibilisé par l'enfant et par l'enseignement qu'il aura reçu. Ainsi, ce sont nos enfants qui commencent et continueront à nous sensibiliser au tri et au recyclage ou aux économies d'énergie. Je veux citer l'exemple du port de la ceinture de sécurité que nous avons aujourd'hui tous intégré et qui permet de sauver bien des vies. C'est quand elle est devenue obligatoire à l'arrière en 1990 et grâce à nos enfants pour nous rappeler à l'ordre que c'est devenu un automatisme.

Donner la parole aux jeunes dans ce débat est essentiel. Les jeunes doivent être impliqués dans les décisions qui les concernent car ce sont eux qui seront directement impactés et subiront pleinement les conséquences du réchauffement climatique déjà en marche.

La participation des jeunes ce soir nous rappelle non seulement la raison même de notre engagement mais la richesse qu'il représente. Les initiatives des élèves et des étudiants présents nous montrent bien que les jeunes n'attendent pas que l'on ait réglé les problèmes nous-mêmes avant d'agir. Et fort heureusement ! Pour traiter les problèmes environnementaux, les décideurs de demain doivent se donner une longueur d'avance.

Et je tiens à tous les féliciter : les collégiens et personnels éducatifs du collège Lucie Aubrac de Vertou, les élèves et les enseignants de la Seine-Saint-Denis, ainsi que tous les étudiants d'universités et d'écoles qui partageront avec nous leur vision du monde de demain, du rôle de l'éducation pour impulser la transition écologique. Je tiens également à saluer l'action des associations qui font preuve d'une collaboration et d'une complémentarité exceptionnelle avec les établissements éducatifs. L'interaction entre l'école et les acteurs locaux est en effet essentielle. A vous tous, je veux dire que vous savez nous donner espoir dans un contexte difficile. A nous de le faire en retour. Vous êtes les dirigeants politiques et économiques de demain, les futures figures culturelles, les prochains élus... vous aurez la responsabilité de porter la cause écologique au quotidien.

Je laisse maintenant toute sa place au débat : comment réparer le passé, et surtout comment préparer l'avenir avec vous.

Je remercie une fois de plus Amandine Bégot pour la qualité de son animation qui sera encore à l'œuvre ce soir. Je lui passe la parole et vous remercie.

(Applaudissements)

I. Quel rôle de la jeunesse dans la transition écologique ?

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Cela fait maintenant un an et demi qu'on se réunit pour les Mardis de l'Avenir, chaque premier mardi du mois, régulièrement la conclusion à laquelle arrivent les intervenants est : "il faut mettre le paquet sur les jeunes", "ce sont eux qui feront la différence", ces jeunes jusqu'ici on ne les avait pas encore entendus.

Je vous remercie donc tous d'être là ce soir. Je compte sur vous pour débattre, c'est vrai que c'est peut-être très impressionnant d'être ici mais surtout n'hésitez pas à dire ce que vous avez à dire et à poser vos questions.

Pour ceux qui viennent pour la première fois, je vous rappelle le principe : on ne fait pas de grand discours, pas trop de langue de bois, en tout cas on essaie, l'idée est que vous puissiez échanger. Vous avez devant vous votre Ministre, si vous avez des questions à poser, il ne faut pas hésiter.

On va parler des initiatives qui sont menés dans certains établissements, à Nantes mais aussi en Seine-Saint-Denis. Mais avant, je voudrais vous donner la parole, vous les plus jeunes.

Quand on vous parle d'écologie, à votre avis, c'est quoi ?

Une jeune élève.- Pour nous l'écologie, dans notre classe, on a dit que c'était une science naturelle.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qui sert à quoi ? Est-ce que tu penses que tu fais des gestes écologiques ?

La jeune élève.- Oui, en utilisant moins d'eau quand on se lave, en utilisant des vélos à la place des voitures.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et les élèves du collège Lucie Aubrac ? Vous êtes intimidés ! Ne vous inquiétez pas, il n'y a pas de note...

Une élève.- Pour nous, l'écologie, c'est la relation entre les êtres vivants et l'environnement.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qu'est-ce que vous faites pour l'écologie à la maison, à l'école ?

Une élève.- Dans notre collège Lucie Aubrac, on a mis certaines choses en place qui permettent d'économiser l'énergie. On a par exemple des détecteurs de mouvements et du coup l'éclairage s'allume uniquement quand il y a un passage et s'éteint quand il n'y a personne.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Est-ce que vous avez l'impression qu'on en fait aujourd'hui assez pour protéger la planète ?

Une élève.- Je pense qu'on n'en fera jamais assez mais chaque individu essaie à son niveau de faire des petits pas.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qui a dit non ?

Une élève (celle qui a dit non) .- Je pense qu'on mange trop de viande. Il y a aussi des gens dans ma ville qui ne recyclent pas.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Les adultes, tu trouves qu'ils en font assez ?

L'élève.- Non !

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Les enfants font mieux que les adultes ?

L'élève.- Non !

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qu'est-ce que tu ferais toi si tu étais Ministre ou Président, tu déciderais quoi ?

L'élève.- Il faut manger moins de viande et, au lieu de mettre des pesticides qui produisent du CO2, on pourrait mettre des coccinelles et des engrais naturels. Et faire payer plus cher les sacs plastiques, comme ça on ne les achète plus.

Un élève.- On a utilisé des sacs réutilisables et biodégradables.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et toi, à la maison ou tous les jours à l'école, tu fais quoi pour protéger la planète ?

Un élève.- Chez moi, on fait le tri et à l'école aussi. Ah oui ! il y a aussi les bouchons qu'on donne à des associations pour les handicapés.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et toi, est-ce que tu pense qu'on en fait assez pour l'écologie ?

Un élève.- Non.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qu'est-ce qu'il faudrait faire ?

L'élève.- Je fais partie du Conseil général chaque mercredi du mois, on se rassemble pour parler de l'écologie. Je pense que l'écologie c'est important mais les adultes n'agissent pas assez parce qu'ils ne se rendent pas compte en fait que c'est notre avenir qui est en jeu et pas le leur.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour qu'ils s'en rendent enfin compte ?

L'élève.- Leur montrer des preuves comme quoi c'est vraiment important, que c'est urgent, qu'il faut agir maintenant et pas plus tard.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Et si tu étais Président de la République, qu'est-ce que tu ferais ?

L'élève.- A l'école, au lieu d'utiliser plein de papier et d'acheter des cahiers, j'essaierais de mettre des appareils numériques comme des tablettes ou des ordinateurs portables pour gâcher moins de papier.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Madame la Ministre, je vais vous laisser la parole. Ils ont des idées, peut-être que l'on pourrait faire une petite réunion et prendre les idées de chacun ! Les tablettes numériques, c'est très concret et effectivement cela permettrait sans doute d'économiser des tonnes de papier.

Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.- Bonsoir et merci de votre invitation. Je suis ravie d'être parmi vous ce soir parce que c'est assez original de se retrouver à parler à la fois à des enfants d'école primaire, à des étudiants, à des députés, je vais essayer d'avoir un discours qui s'adapte à tout le monde. Je suis très heureuse de vous entendre parler parce que vous en parlez très bien.

Oui clairement, le Président l'a dit, l'école a un rôle à jouer pour faire des futurs citoyens qui soient des citoyens responsables, qui font attention à ne pas jeter de papiers par terre, à préserver la biodiversité, tout ce que vous avez dit.

Cette année en particulier, avec Ségolène Royal en charge de l'Écologie et du Développement Durable, on a beaucoup travaillé pour lancer notre feuille de route. Il se trouve que cela va être l'année de la COP21, Claude Bartolone l'a dit, mais ce n'est pas seulement pour cela. Même si la COP21, c'est important puisque cela veut dire que vous allez avoir l'occasion, les jeunes, de vous exprimer sur la question du changement climatique. Vous allez voir dans vos établissements scolaires qu'on organise, par exemple, des simulations de négociation internationale pour faire comme si vous étiez des chefs d'Etat en train de discuter avec d'autres chefs d'Etat pour savoir de combien on réduit les gaz à effet de serre etc. C'est très important de

prendre conscience que nous, les hommes et les femmes, avons un pouvoir pour empêcher qu'il y ait ce changement climatique et tous les dégâts qui vont avec.

La COP21, c'est le changement climatique. Le développement durable, ce n'est pas que le changement climatique, c'est effectivement tout ce que vous avez évoqué : la consommation responsable.

Par exemple, dans les écoles, on développe "les coins nature" parce que c'est la meilleure façon pour les enfants de prendre conscience très jeunes de comment fonctionne la nature, de ce que l'on peut faire pour la préserver.

J'ai signé également la semaine dernière un accord avec la Fédération Nationale des parcs naturels régionaux qui sont des sites absolument sublimes un peu partout en France pour faire en sorte que les écoles, les collèges, les lycées puissent plus facilement y aller et voir la biodiversité de leurs propres yeux et comprendre en quoi c'est important de la protéger.

On fait des concours aussi, tout simplement parce que c'est la meilleure façon pour que les jeunes se saisissent du sujet. Là, je parle aux étudiants qui nous entourent, il y a un concours qui s'appelle "génération développement durable" avec les universités, les grandes écoles, avec le magazine La Recherche qui est lancé en ce moment. Je compte sur vous parce que l'idée est de faire des affiches, des vidéos, des textes qui puissent être utiles. Et s'agissant des enseignants, on a la même chose pour les enseignants qui sont innovants en termes de développement durable avec un concours qui s'appelle "les clés de l'éducation au développement durable".

On a hâte de recueillir toutes vos contributions et pouvoir valoriser les meilleures initiatives qui soient puisque c'est la meilleure façon ensuite de les étendre partout dans les établissements scolaires.

Une chose est sûre, Claude Bartolone évoquait tout à l'heure la ceinture de sécurité, je suis sûre qu'on a affaire exactement au même phénomène, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas pour nous, les adultes, d'apprendre quelque chose aux enfants parce qu'en vérité les jeunes sont à certains égards plus éveillés, plus éclairés que nous sur ce sujet. En revanche, pour mettre un bémol, ce ne sont pas tous les jeunes qui sont éveillés ou éclairés, donc il y a quand même besoin d'une impulsion politique pour entraîner.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- J'ai depuis quelques semaines regarder à gauche à droite dans mon entourage, on s'aperçoit finalement que cela dépend beaucoup des enseignants ou alors des établissements. Souvent c'est une impulsion qui vient de convictions personnelles d'un enseignant ou d'un chef d'établissement qui a lancé un projet, tout à l'heure on parlera de ce qui se passe à Vertou près de Nantes où là il s'agit d'un projet global. Est-ce qu'il ne faudrait pas tout simplement plus changer les programmes ?

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*.- Vous avez raison, il ne faut pas que cela tienne juste à l'initiative d'un enseignant. Dans les programmes qui sont en train d'être révisés pour votre information, en l'occurrence tous les programmes du primaire et du collège, on veille à ce que l'éducation au développement durable soit présente de façon transversale dans toutes les matières parce qu'on peut l'aborder aussi bien en mathématiques, qu'en géographie, qu'en sciences et vie de la terre. Donc oui, c'est présent.

Et surtout, il y a une chose importante, je ne sais pas si vous l'avez noté, j'ai annoncé récemment la réforme du collège. Dans ce nouveau collège, à partir de 2016, les élèves passeront plusieurs heures par semaine à faire qu'on appelle pour être pompeux des "enseignements pratiques interdisciplinaires", concrètement plutôt que d'apprendre de la théorie à écouter le cours, être en groupe en train de travailler sur une réalisation, un projet concret, qui mélange plusieurs disciplines. L'un des projets qui leur sera demandé de mener à bien, c'est le développement durable parce qu'on a estimé que, pour des élèves qui ne trouvent pas d'intérêt aux mathématiques, comprennent difficilement la géographie, ne s'expriment pas souvent à l'oral etc, les faire travailler sur le développement durable, pour le coup, c'est très concret, c'est un sujet de

culture générale d'évidence qui leur sera utile dans la vie. Les collégiens seront, grâce à cette réforme du collège beaucoup plus souvent en condition de s'interroger sur ce sujet.

(s'adressant aux enfants) **Amandine BEGOT**, journaliste à *i-Télé*.- Avez-vous des questions pour la Ministre ?

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*.- Est-ce qu'il y a des éco-délégués dans la salle ? (*des doigts se lèvent dans la salle*)

Vous êtes mieux placés que moi pour en parler, les éco-délégués, cela fait partie de nos mesures, c'est important, c'est-à-dire qu'on généralise dans tous les collèges et les lycées cette fonction de médiateur en quelque sorte de leurs camarades et de spécialiste des questions de développement durable. Peut-être que l'un d'entre vous veut nous raconter en quoi cela consiste ?

Une éco-déléguée.- Nous, au collège Lucie Aubrac de Vertou, un éco-délégué, c'est un délégué de classe, représentant élu qui représente donc un éco-collège. Ils ont deux rôles principaux : ils sont tout d'abord porteurs de projets puisqu'ils réfléchissent à des actions qui pourraient être mises en place dans le cadre du développement durable tel que le respect et le vivre ensemble chez nous. Ils ont par exemple collaboré avec le chef de cuisine à l'élaboration des menus. Ils ont aussi créé des affiches pense-bête en salle d'études afin d'aider certains collégiens. Ils se sont donc donné pour mission d'organiser une fête en fin d'année scolaire. Ils ont un second rôle qui est celui de communicant puisqu'ils partagent leurs actions faites en classe avec des lycées et des collèges extérieurs.

Une éco-déléguée.- En tant qu'éco-délégués, nous sommes intervenus au lycée Vauquelin dans le 13^{ème} arrondissement à Paris pour échanger avec eux. La semaine dernière, les 6^{ème} et les 5^{ème} sont intervenus au collège Salvador Allendé à Rézé pour parler aussi des enjeux écologiques.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- Ces éco-délégués existent dans quelques établissements, l'idée est de généraliser cela à tous les collèges ?

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*.- Tous les collèges et les lycées.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- On va donner la parole à un représentant du groupe Bayard. Pascal RUFFENACH, vous êtes Directeur Jeunesse chez Bayard Presse. Vous nous en avez apporté quelques exemples, ce sont tous les magazines du groupe, cela va de 1 an jusqu'à 18 ans. J'ai reçu ça à mon bureau l'autre jour, pour le mois d'avri, tous les magazines pour la jeunesse sont autour de la transition énergétique, de l'écologie. Pourquoi avez-vous pris cette initiative maintenant ?

Pascal RUFFENACH, *Bayard Presse*.- Depuis sept ans, Bayard Jeunesse et Milan Jeunesse ont décidé de consacrer le mois d'avril, en l'appelant "le mois vert, j'aime ma planète", au développement durable, pas simplement à l'écologie mais aussi aux aspects économiques et sociaux. Le premier sujet était le micro-crédit, il y a sept ans, cette année, c'est l'énergie, l'an dernier c'était l'eau. Depuis deux ans, le Ministère de l'Écologie est partenaire de cette opération.

On a fait cette opération pour trois raisons : d'abord parce que ce sont nos convictions profondes, ce sont trente magazines qui y consacrent une vingtaine de pages, donc 600 pages par an entièrement consacrées à cela. On essaie de faire des sujets pour les tout petits jusqu'à 18 ans, donc il faut trouver à chaque fois la pédagogie adaptée à chaque âge. Ce sont 5 millions d'enfants qui sont lecteurs et qui vont être touchés. On l'a fait aussi parce qu'on avait senti qu'il y avait un poids qui pesait sur les enfants : les tensions qui pèsent sur les adultes n'ont pas à être portées par les enfants, les enfants n'ont pas à supporter le poids du monde, ce sont des enfants, ils ne sont pas citoyens, ils le seront un jour mais pour l'instant, ce n'est pas leur rôle de l'être. Il fallait lever ces tensions et pour cela, il n'y a pas mieux que la pédagogie pour les lever. La troisième raison, c'était de les inscrire dans le temps, on avait fait la forêt il y a quatre ans, quand on voit certains grands ministres de l'Etat ont planté des forêts pour cent ans après, ils ont pris des

décisions qui allaient engager pas simplement leur quinquennat ou leur septennat mais toutes les générations à venir. C'est ça les décisions de l'écologie, ce ne sont pas des décisions sur six mois. Montrer aux enfants comment on gère une forêt, comment une forêt s'inscrit dans le temps, comment on l'élève, c'est assez fantastique parce que d'un seul coup, on a un rapport du temps qui vous libère par rapport aux angoisses immédiates du présent.

On a parlé tout à l'heure de papier et de digital, ce n'est pas prêcher pour ma paroisse, mais je ne suis pas certain que le bilan carbone du numérique soit meilleur que le papier. Mais bon ! c'est un petit détail, c'est simplement pour dire que la presse, c'est bien aussi !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Oui, la presse c'est bien aussi, il faut la soutenir.

On parlait à l'instant des programmes scolaires, vous avez un regard bien particulier, dans les manuels scolaires, aujourd'hui l'écologie n'est pas assez présente, on est d'accord ?

Pascal RUFFENACH, *Bayard Presse.*- Nous, nous sommes un tiers lieu éducatif entre la famille et l'école, on ne remplace personne, on essaie d'aider les uns et les autres à dialoguer avec les enfants et surtout que les enfants puissent poser des questions à leurs parents et que cela favorise l'échange au sein des familles.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Ce que je veux dire, c'est que, si tout était parfait à l'école et enseigné à l'école à ce niveau-là, vous n'auriez peut-être pas à faire cette initiative ?

Pascal RUFFENACH, *Bayard Presse.*- Je ne sais pas ce que c'est que la perfection. Chacun a un rôle à jouer, je pense que les médias ont un rôle à jouer : aider, être aussi pédagogue, en tout cas en presse jeunesse, notre rôle c'est d'être pédagogue, on a des outils : des illustrateurs, la BD, la narration, le récit, les histoires, on a un éventail de moyens de narration qui sont absolument fantastiques qui ne sont pas forcément ceux d'un enseignant qui a un programme à suivre. Ce n'est pas du tout le même rôle, on n'a pas de problèmes d'exhaustivité, on n'a pas d'évaluation à la fin. On a une grande liberté de ton et de traitement qui permet de toucher les enfants et surtout de faire en sorte que, quand on commence l'histoire, on la finisse, donc de faire tout ce travail de lisibilité avec tous les moyens possibles et surtout avec l'image qui aujourd'hui est très importante.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Une réaction peut-être, Madame la Ministre, sur cette initiative ?

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*- Juste pour confirmer ce que vous disiez, Monsieur, je pense qu'il y a une complémentarité entre ce que fait l'école et ce que font les partenaires de l'école. En l'occurrence, je suis une grande fan, je ne peux que saluer la démarche et puis dire que c'est bien aussi qu'il y ait un caractère ludique dans ce que les enfants découvrent sur ce sujet. Il y a un caractère scolaire, on vient d'en parler mais pour aller plus loin, pour faire cela dans un cadre familial ou amical, c'est très bien que cette littérature-là existe.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Est-ce que vous trouvez que vous apprenez assez de choses à l'école sur l'écologie ?

Un élève.- Non !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Toi qui as plein d'idées, qu'est-ce que tu voudrais faire comme métier ?

L'élève.- Je ne sais pas.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Qu'est-ce que tu ferais pour qu'on apprenne plus de choses à l'école autour de tout ça ?

L'élève.- Est-ce que toutes les écoles font des projets comme cela, comme nous ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Pas encore ! Raconte-nous le projet que vous faites à l'école !

L'élève.- On fait un projet avec la mairie de Saint-Denis pour sensibiliser les élèves de CM1 et de CM2 de la Ville. On fait des ateliers comme... un jour un scientifique est venu pour constater combien on produit de COD dans la journée... (*rires*)

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Le COD, c'est un autre truc, le complément d'objet direct ! Quoi d'autre ? Ce scientifique est venu et alors ? Vous en fabriquez trop ?

L'élève.- Quand on se douche, quand on allume la télé, on ne regarde pas, quand on allume les ordinateurs et les téléphones, quand on branche quelque chose alors qu'on ne joue même pas avec, le téléphone des fois on ne l'utilise pas... et on avait une assiette et un moyen de transport, nous, on avait un avion, on devait mettre des fruits et des légumes mais il fallait réfléchir parce que si on prenait un truc qui venait d'Australie ou de l'autre bout de la terre, cela faisait un voyage et cela produisait beaucoup plus de COD... (*rires*) Ah non ! j'oublie tout le temps !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Ce n'est pas grave, ne t'inquiète pas ! Et vous les autres, est-ce que vous voulez réagir ? Vous disiez que vous alliez voir d'autres établissements. Est-ce que vous avez conscience que ce qui se fait dans votre collège est assez unique, il y a quelques exemples bien sûr mais tous les collégiens de France ne sont pas sensibilisés comme ça.

Une élève.- Oui, quand on était allé dans d'autres lycées, on avait remarqué qu'ils n'avaient pas des bacs à recycler comme nous. Nous, les papiers, on les trie et après, on les donne à une association qui les recycle. Il n'y a en pas beaucoup qui le font. Il y a plein d'actions qu'on fait, je pense qu'il n'y a que nous qui faisons ça.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Tu peux nous en citer ?

L'élève.- Par exemple, au self, on a supprimé beaucoup d'emballages. Je pense qu'il n'y a pas beaucoup d'établissements scolaires qui le font.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Sophie ERRANTE, vous êtes députée de Loire-Atlantique, vous connaissez bien l'initiative qui est menée dans ce collège de Vertou. Cette initiative est-elle trop rare ?

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique.*- Oui, je pense que cela reste trop rare. Ils m'ont bluffée. Je veux juste raconter notre rencontre : ils ont une conscience collective qui est assez phénoménale. D'abord ils ont une maturité sur le fait que 1 x beaucoup, cela fait un effet énorme. C'est-à-dire qu'ils se sont rendu compte que leur petite personne, leur individu, devait se regarder en groupe. C'est vrai que je les ai trouvés très matures sur ce côté implication et futurs citoyens responsables. C'est flagrant même chez des élèves jeunes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, c'est franchement surprenant. J'ai aussi beaucoup apprécié qu'ils aient le regard vers l'autre. C'est très ouvert. Je voudrais saluer aussi le fait que c'est aussi la réussite d'une vraie volonté pédagogique de tout l'établissement, ce n'est pas que l'enseignement, c'est aussi tout le personnel administratif et tout le personnel d'entretien. C'est une mobilisation globale. Et cela se ressent quand on vient dans ce collège. Il y a une atmosphère très particulière. Il y a aussi cette ouverture, l'échange avec l'autre. J'ai bien aimé leur exemple : nous sommes collégiens, nous avons rencontré des lycéens, nous avons appris d'eux, ils ont appris de nous, c'est-à-dire que ce n'est pas forcément le supérieur, en tout cas l'enseignement supérieur, qui donne forcément des éléments de progrès aux plus petits mais cela peut être aussi dans les deux sens.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Comment faire pour essayer de généraliser ou en tout cas de multiplier ce type d'initiative ? Cela doit passer par le politique ?

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique.*- Je laisserai la parole à Mme la Ministre.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- De votre point de vue, en tant qu'élue ?

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique*.- Ce qui est important, une soirée comme ce soir y contribue, c'est le fait de valoriser les expérimentations pour donner envie. Ce qui va donner envie et mobiliser les équipes, c'est qu'on puisse faire la preuve que cela fonctionne, que cela donne des résultats probants. Ils ont amené la plaquette de leur établissement et le journal, vous verrez tous les projets co-construits. Et ça, c'est génial ! En plus, ils sont ouverts sur le milieu associatif, donc cela les ouvre sur le milieu associatif et, pourquoi pas, sur une filière professionnelle future.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Juste un mot, Madame la Ministre et Monsieur le Président puisqu'il faut que vous partiez, comment faire pour multiplier et généraliser ces initiatives ? Vous avez dit que pour la COP21 un certain nombre de choses allaient être faites, j'imagine qu'il ne suffit pas d'un claquement de doigts pour dire : tous les collèges de France, demain seront comme le collège de Vertou ?

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*.- Il y a d'abord un texte. On a adopté le 4 février dernier avec Ségolène ROYAL une circulaire que j'ai ensuite envoyée aux rectorats, aux académies, et cela se décline. Par exemple, quand je dis qu'il va y avoir des éco-délégués dans tous les établissements, c'est une instruction...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Mais là ils sont dans une logique encore plus globale avec un établissement hyper moderne.

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*.- Vous avez raison. Ce qui ne s'impose pas et ne peut pas faire l'objet d'une injonction venant d'en haut, c'est la motivation. Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, la meilleure façon de donner envie aux autres établissements scolaires, de s'y mettre vraiment et de faire ce qui vient d'être décrit, c'est-à-dire de mobiliser toute une équipe pédagogique et les personnels, c'est de montrer que cela marche. En plus, que cela ne marche pas simplement sur la conscience éco-responsable des élèves mais que cela marche aussi sur le climat scolaire. Je suis sûre que si on interrogeait des membres de l'équipe pédagogique, derrière la question du développement durable, c'est la question de la citoyenneté, du vivre ensemble, de la capacité à s'intéresser aux autres qui se pose. J'ai vu dans les établissements scolaires où ce type de choses fonctionne que cela a des vertus énormes. Valorisons, faisons connaître, c'est l'objet des deux concours que j'évoquais tout à l'heure.

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*.- Juste un petit mot, d'abord pour vous dire qu'on ne veut pas filer à l'anglaise mais il y a le Président de la République...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Ils ont un mot d'excuse !

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*.- On ne va pas filer à la tunisienne mais on a le Président de la République de Tunisie qui est accueilli en France, il est reçu à l'Élysée ce soir, avec Mme la Ministre, nous y allons et, compte tenu des événements qu'a connus la Tunisie au Bardo il y a quelques jours, il nous paraît important d'être aux côtés du Président et du peuple tunisien. C'est l'explication qui me permettra de vous dire que Sandrine MAZETIER, vice-présidente de l'Assemblée prendra en main la suite des opérations avec vous bien entendu, grande prêtresse de ces Mardis de l'Avenir.

Juste un mot, je suis sûr que vous allez en reparler tout à l'heure, ce qui me plaît beaucoup dans les différentes initiatives qui ont été évoquées par Saint-Denis, c'est le concept de ville ou de territoire éducatif. C'est quelque chose aussi qu'il me paraît important de dire aux élèves : bien entendu il faut qu'ils aient la possibilité d'être en contact avec cette préoccupation pour la prendre en charge mais il y a aussi cette idée de dire aux enseignants : "on ne vous donne pas une charge supplémentaire". Ville éducative, c'est cette idée qu'il y a l'instruction mais qu'il y a l'éducation autour qui doit mettre en jeu des partenaires totalement différents. C'est un peu le concept que nous avons mis en place avec les Mardis de l'Avenir, c'est que l'on essaie de mettre en place des rouages qui vont se faire tourner les uns les autres et qui sont quelquefois très différents. Quand on a rencontré ici les entreprises, on voit bien le rôle qu'elles peuvent avoir parce que parfois en prenant des décisions de fabrication, il sera plus facile de toucher une entreprise que des dizaines

de milliers de consommateurs. Je crois qu'il y a tout un travail encore avec les différentes associations d'élus en particulier, il y a certainement une sensibilisation pour mettre en avant les différentes actions qui sont mises en place dans l'Éducation nationale pour passer du prototype à la généralisation.

C'est souvent quelque chose que l'on constate au niveau des territoires. Il y a des initiatives extraordinaires qui sont prises, notamment dans l'Éducation nationale, mais un moment donné il faut réussir à généraliser, il faut faire connaître les bonnes pratiques, il faut montrer ce que ça peut apporter. Il faut que l'Éducation nationale, les enseignants, les élèves, les parents d'élèves comme toute la communauté scolaire se rendent compte qu'on peut en tirer un avantage collectif.

Tout à l'heure, Monsieur disait : "quand ils ont planté des forêts, c'était pour dans cent ans". C'est un peu le même travail que nous avons à faire, c'est d'essayer de montrer à la fois qu'il y a un intérêt, qu'il y a aussi un côté ludique dans cette question de la préservation de la planète et que nous y avons intérêt pour nous et pour les générations qui viennent et c'est aussi pour cela que nous avons réuni l'ensemble des acteurs que vous êtes pour ces Mardis de l'Avenir.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Je vais donner la parole à Mme ROBERT, Mme la Ministre disait à l'instant que cela changeait l'atmosphère d'un Établissement. C'est le cas ?

Mme ROBERT, *conseillère d'éducation.*- C'est vrai que travailler le développement durable, plus que l'écologie pure, c'est aussi travailler le vivre ensemble. Beaucoup d'initiatives que peuvent prendre les élèves à petite échelle finalement valorisent les élèves individuellement et dans le collectif. Quand on peut leur permettre de prendre des initiatives, de prendre des responsabilités pour faire évoluer un établissement, dans le cadre des apprentissages aussi qu'ils ont eus avec les enseignants, on a des élèves qui se sentent bien, qui coopèrent et au sein desquels se développe un sentiment d'appartenance. C'est que disait Mme la Ministre sur le plan du climat scolaire, quand on réussit à créer des identités comme ce que l'équipe du collège Lucie Aubrac a réussi à mettre en place, cela valorise chez les élèves un sentiment d'appartenance, d'être fier d'être élève de ce collège et d'être ensemble pour faire des choses ensemble. On les fait évoluer et ils évoluent beaucoup dans le collectif. Je suis conseillère d'éducation, à mon niveau, c'est une priorité de créer et de mettre en place avec les collègues un climat scolaire dans lequel en effet les initiatives autour du développement durable peuvent se mettre en place.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous avez l'impression que cela change dans votre rapport aux autres élèves, aux professeurs ?

Un élève.- Oui, cela change les choses, on ne fait pas les mêmes choses que dans un collège ordinaire. On fait plus attention, on ne jette pas n'importe quoi à la poubelle, on les jette dans des bacs bien précis, on fait plusieurs choses comme ça. On va peut-être installer une éolienne, une mini éolienne.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Est-ce que tu as l'impression que cela agit sur votre envie d'aller à l'école ?

L'élève.- Pas spécialement.

Un élève.- Pour que cela devienne normal dans les écoles, il faudrait intégrer partout l'écologie, recycler le papier, au lieu de jeter les déchets n'importe où, les mettre dans certains bacs.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On va donner la parole à Emmanuel CONSTANT qui est vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en charge de ces questions d'éducation. Il faudrait peut-être le mettre partout, dit à l'instant Gabriel. C'est compliqué à mettre en place dans chaque établissement ?

Emmanuel CONSTANT, *Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.*- Il y a déjà des contraintes qui pèsent sur les collectivités locales et territoriales qui sont liées à leurs obligations réglementaires et légales. Pour les communes, c'est la construction des écoles et

leur entretien. Pour les départements, c'est la construction et l'entretien des collèges. De fait, on a déjà des obligations en matière de bilan énergétique, en matière de construction qui nous obligent à imaginer des bâtiments qui sont moins consommateurs en énergie et qui respectent un certain nombre de normes environnementales. Ce qui fait que, de ce point de vue, cette obligation légale et réglementaire qui nous amène à construire des établissements nous oblige à faire des établissements plus respectueux de l'environnement que ce que l'on pouvait faire dans les années 60 ou 70 ou même 80. Ce qui fait que toute nouvelle construction d'établissement scolaire aujourd'hui est déjà en soi une contribution au développement durable.

Après, on peut aller plus loin. Je partage la préoccupation de M. le Directeur de Bayard sur la question du papier et du bilan carbone mais le développement durable, c'est aussi la santé des élèves et avoir des gamins qui passent d'un cartable de 12 à 13 kg à des cartables de 3 à 4 kg, c'est aussi une forme de contribution à cet aspect du développement durable qui est la santé. Je crois qu'il faut aller au-delà des obligations légales. Un certain nombre de collectivités le font, notamment dans cette volonté d'être un partenaire de l'Éducation nationale dans le projet éducatif de territoire, que ce soit dans une commune ou que ce soit dans une ville, que ce soit en Loire-Atlantique ou en Seine-Saint-Denis, les collectivités locales apportent leur contribution financière, leur contribution en matière de ressources humaines pour précisément abonder ce projet éducatif autour des questions environnementales.

J'ai toujours un peu de réticence sur le caractère obligatoire des choses, sur les interdictions, je trouve que ce n'est pas forcément comme cela qu'on arrive à convaincre. Je pense qu'avec les enfants, notamment la question de l'obligation, est toujours un truc à manier avec beaucoup de prudence. Avec les adultes, on peut imaginer que l'interdiction ou le caractère obligatoire soit quelque chose de plus entendu mais avec des enfants et des adolescents, dès que cela devient obligatoire, cela commence à devenir un peu compliqué.

Je crois davantage à notre capacité à travailler, notamment sur les questions de culture scientifique et technique, dans le cadre de projets éducatifs de territoire. Cela a deux vertus : la première vertu est morale, cela donne une forme de conscience aiguë des problèmes qui peuvent se poser. C'est vrai qu'à un âge où on est enfant et collégien, prendre conscience des problèmes qui vont au-delà de son propre environnement familial, c'est déjà un enjeu fort. En tout cas, je crois que notre responsabilité d'adulte, avant tout. Et puis, ce que Madame la Ministre a évoqué tout à l'heure, je crois que se saisir de ces questions-là, c'est-à-dire prendre un sujet de culture scientifique et technique comme l'environnement et l'écologie mais à travers des considérations très pratiques et très morales, c'est aussi une façon, pour des enfants qui sont parfois en butte à l'échec scolaire ou qui ont un rapport à l'école un peu difficile et compliqué, de modifier le rapport au savoir et de rendre le savoir non pas plus ludique parce qu'il ne s'agit pas de jouer systématiquement mais de le rendre très pratique et très responsable et de modifier parfois le rapport à son propre enseignant et nouer une relation un peu différente.

Petite méfiance sur le caractère obligatoire. En même temps, je crois que pour convaincre, il faut pouvoir travailler plutôt qu'obliger.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- On a parlé de l'initiative de Vertou, un peu de l'éco-parlement, je voudrais donner la parole aux collégiens de Seine-Saint-Denis. Vous faites partie de la commission Climat. Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que vous faites ? En quoi consiste cette commission ?

Un élève.- Tous les mois, le mercredi après-midi, on se réunit pour parler de l'écologie. On essaie de réfléchir à comment on peut lutter contre la pollution dans les collèges et contre le gaspillage. On parle aussi du réchauffement climatique, des conséquences des gaz à effet de serre, de la fonte des glaces etc.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Pourquoi ça te plaît de participer à cette commission ?

L'élève.- Parce que pour moi, c'est important. Je ne sais pas comment dire mais je tiens à mon avenir et je sais que si on n'agit pas rapidement, cela va finir par créer des problèmes.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Racontez-nous ce que vous faites au quotidien dans votre collège pour l'écologie ?

Un élève.- Dans notre collège Louise Michel, nous avons des énergies renouvelables, notamment des panneaux solaires. Nous avons aussi mis en place le tri du papier. On va également construire un jardin et mettre des ruches dans le collège.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- C'est ce qu'on appelle un collège HQE ? Est-ce que quelqu'un de l'encadrement peut nous exposer plus globalement le projet ?

Association Ecophylle.- Le collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois est un collège HQE et même zéro énergie, c'est-à-dire que toute l'énergie qui est utilisée au collège a été produite sur place. C'est très intéressant de travailler dans ce collège parce que c'est un véritable support pédagogique. On peut s'appuyer sur les installations en place : les panneaux solaires, la géothermie... pour essayer de monter des projets pédagogiques autour de cela.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Vous êtes enseignante ?

Association Ecophylle.- Non, je travaille à l'association Ecophylle qui accompagne ce collège dans le cadre du nouveau bâtiment. Je peux laisser la parole au CPE qui est à côté de moi.

CPE, Collège Louise Michel.- Bonsoir, je suis depuis cette année investi grâce à ce nouveau collège dans le développement durable et je m'en sers notamment pour créer un climat scolaire et pour, comme cela a été dit précédemment par une personne, créer un climat d'appartenance. Quand les élèves se sentent bien et appartenant à ce collège, cela apporte des bénéfices très nets sur le climat global et sur la réussite des élèves. Je crois qu'au-delà du développement durable, c'est aussi un des vecteurs qui permet de favoriser la réussite des élèves, ce pour quoi nous sommes quand même là aussi, même si on ne doit pas perdre de vue de l'avenir de la planète. Mais la réussite scolaire, cela reste important et c'est un excellent facteur de réussite.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Vous avez l'impression, vous, d'être dans un collège un peu unique, particulier et d'avoir de la chance ?

Un élève.- Oui, on a de nouvelles choses, on a plein de nouveau matériel et on n'utilise pas beaucoup d'énergie, c'est pour cela que notre collège est écologique.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Est-ce qu'à la maison tu dis à tes parents : "attention ! là vous faites pas comme il faut ! " ?

L'élève.- Non, pas trop.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Est-ce que les enfants servent de relais, vous transmettent ce qu'il faut faire, vous rappellent à l'ordre en disant : "à l'école, on a appris ça".

Une mère.- Oui, c'est valable pour moi aussi, à la maison j'apprends à trier les déchets et à économiser l'eau surtout quand ils se brossent les dents le matin pour aller à l'école, je dis : "vous fermez l'eau, vous vous brossez les dents et après vous ouvrez l'eau".

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- A force de marteler le message, il finit par rentrer.

Sophie ERRANTE, je voulais vous redonner la parole, on voit que les enfants servent de relais auprès de leurs parents mais cela sert aussi aux parents, cela sert aussi aux enseignants pour instaurer un climat. Vous me disiez tout à l'heure que ce qui était aussi intéressant, c'est que désormais quand ils pensent à l'avenir, ils pensent aussi à de nouveaux métiers grâce à ces initiatives.

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique.- Oui, il pense à des nouveaux métiers et aussi à leurs implications, à de nouvelles filières. Ce n'est pas qu'un sujet de conscience citoyenne, c'est aussi une projection dans l'avenir. Cela leur fait aussi entrevoir ce qu'ils peuvent

devenir et cela parle aussi puisqu'au collège Lucie Aubrac ils font appel à des associations. C'est aussi l'engagement associatif, ce n'est pas que dans un but professionnel, c'est aussi de se dire : comment un jour, pourquoi pas, je pourrai moi aussi m'engager de manière associative pour porter des combats ou des défenses particulières, est-ce que qu'un jour pourquoi pas? On a de très belles associations qui effectivement s'occupent d'écocyclerie et de verdissement de notre économie. On parle beaucoup de destruction d'emplois mais aujourd'hui il y a beaucoup de filières et beaucoup de création d'emplois en perspectives.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous me faites ma transition, c'est parfait ! On va donner la parole aux associations avant de passer à ce qui se fait dans l'enseignement supérieur.

Thierry LERÉVÉREND, vous êtes Directeur général de la Fondation pour l'Education à l'environnement en Europe, cette fondation existe depuis trente ans, qui a mis en place le label éco-école. C'est quoi ?

Thierry LEREVEREND, *Directeur général de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe* .- Éco-école est un réseau de 1 800 écoles en France qui se sont engagées volontairement dans la mise en oeuvre d'actions sur leur bâtiment pour participer à la vie citoyenne par le tri, l'économie d'eau, la gestion des déchets etc. L'originalité d'éco-école est que c'est une démarche qui s'appuie sur la participation intègre, profonde de tout le monde autour de la table. C'est un peu l'exercice que l'on fait aujourd'hui dans cette salle, c'est-à-dire qu'on fait tomber les barrières et il y a Monsieur ou Madame le (la) Maire qui est à côté des élèves, des parents d'élèves, des enseignants et tous ensemble ont réfléchi à ce que l'on veut faire.

Cela fait tomber beaucoup de représentations, beaucoup de blocages, qui peuvent exister. Ensemble, on fait un diagnostic d'abord, on identifie ce que l'on veut faire, on travaille ensuite à faire des propositions seulement quand on a fait les constats. Puis on met en oeuvre ce qui est possible de faire à son échelle dans une école, dans un collège ou dans un lycée.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- D'après vous, l'école en fait suffisamment ?

Thierry LEREVEREND, *Directeur général de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe* .- C'est justement pour cela que j'ai utilisé le mot "volontaire", c'est qu'aujourd'hui cela s'est beaucoup trop appuyé sur des gens volontaires et motivés. Aujourd'hui, c'est le travail qui est en ce moment enclenché dans l'Éducation nationale, il y a un projet de généralisation. Il faut vraiment qu'il aille jusqu'au bout parce que le développement durable reste dans l'esprit de beaucoup de gens une mode et on dit de l'écologie que c'est quelque chose qui est une idée politique. Non, en fait c'est une science. On a tous besoin de faire rentrer dans l'école de la République l'idée que l'écologie, le développement durable font partie de notre destinée et donc il faut profondément l'intégrer dans le fonctionnement de l'école. Cela se fait un peu partout dans les disciplines. Nous, on le fait, non pas dans une discipline mais dans un espace. Nous proposons de créer un espace qui soit dédié pour que des gens se retrouvent ensemble et y travaillent.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous nous disiez "c'est une science", est-ce qu'il faut que ce soit une matière comme on apprend le français, les maths ?

Thierry LEREVEREND, *Directeur général de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe* .- Je ne pense pas, c'est un peu comme si on disait : "où la vie se niche-t-elle dans l'homme ? est-ce dans le foie ? le cerveau ?..." Elle est partout. Ce que nous avons besoin d'apprendre, c'est qu'elle est partout puisque nous sommes un écosystème, nous sommes tous en interaction, les acteurs économiques, sociaux, de l'environnement. On a besoin de ne pas fonctionner selon les schémas habituels, c'est-à-dire une discipline, une matière, un enseignant. Créons des espaces où on apprend à tous retravailler ensemble pour que l'économie fonctionne de paire avec l'écologie.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous disiez que cela repose essentiellement sur un engagement volontaire. D'où vient le blocage ? C'est un manque de volonté politique qu'il a pu y avoir par le passé ?

Thierry LEREVEREND, *Directeur général de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe* .- Je pense que c'est difficile de changer des habitudes. L'habitude est un réflexe du cerveau qui est très logique puisqu'il correspond à une économie, c'est une volonté d'être économe. Quand on a une habitude, on fonctionne avec économie. Mais pour bien fonctionner en tant que système, il faut être capable aussi de changer d'habitude. On a tous besoin de remettre en question nos fonctionnements habituels, nos logiciels, pour se dire : comment dois-je m'équiper pour demain fonctionner dans le changement et appréhender un monde qui lui bouge beaucoup ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Ghislaine HIERSO est présidente de l'association Les Petits Débrouillards, association qui a été créée en 1986. Vous pouvez nous expliquer au quotidien concrètement ce que vous faites ?

Ghislaine HIERSO, *présidente de l'association Les Petits Débrouillards* .- L'association Les Petits Débrouillards est une association qui a trente ans, c'est une association d'éducation populaire à la science par la science. Nous avons un des Directeurs ici, François DERO (?), qui est quasiment là depuis le début. C'est une fédération d'associations qui sont sur les territoires, qui a donc un ancrage territorial important, on ne fait rien sans les territoires. On intervient aussi dans les domaines scolaire, parascolaire et extrascolaire. On estime qu'il ne faut surtout pas mettre de rupture. On parle de la transition écologique, sociale et numérique depuis le départ, on a une approche écosystémique pour dire qu'on ne doit pas avoir une approche par silo. On a peu parlé des questions sociales, cruciales dans le dispositif, du numérique mais il faut surtout qu'il n'y ait pas de scission avec le numérique et une vraie approche d'innovation sociale.

Les Petits Débrouillards interviennent auprès des jeunes de 7 à 97 ans mais principalement auprès des enfants. Je rappelle aussi que l'école, même si parfois cela peut peser pour certains, n'occupe qu'une très faible partie du temps, moins de 30 % de son temps à l'école. Il convient aussi d'occuper le reste du temps pour qu'il comprenne dans quel monde il vit. L'écologie n'est pas une science, c'est l'environnement qui l'est, l'écologie fait partie de ce dont on parle dans les humanités. Il faut développer une approche globale et comprendre que tout est interactions. Nous, on nous apprendait les sciences naturelles, l'histoire, la géographie. Aujourd'hui, on doit faire comprendre que tout cela est très interdépendant.

L'originalité des Petits Débrouillards, c'est que l'on crée tous les outils pédagogiques pour faire comprendre. On a un partenariat avec l'INSEE pour comprendre les mathématiques, avec l'INSERM pour comprendre la cellule. On travaille beaucoup – excusez-moi Bayard ! – avec Albin Michel pour créer des livres papier et puis aussi des outils numériques parce qu'aux Petits Débrouillards on utilise beaucoup le numérique, les plateformes style wiki etc.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Vous trouvez qu'à l'école on en fait assez ?

Ghislaine HIERSO, *présidente de l'association Les Petits Débrouillards* .- Je crois qu'il ne faut pas dire "l'école n'en fait pas assez", on met déjà beaucoup pour l'école, on participe à l'école, on travaille beaucoup avec le milieu scolaire et on essaie justement d'assurer cette continuité des acquis. Comme nous avons l'habitude de dire, ce n'est pas parce que c'est complexe que cela doit être compliqué et ce n'est pas parce que c'est complexe que cela doit être triste. Aux Petits Débrouillards, on essaie de faire comprendre toutes les sciences et les humanités par le jeu. On crée des outils pour cela. D'ailleurs, pour la COP21, on a tout un programme d'éducation à la transition écologique, numérique et sociale. Et dans beaucoup de domaines, des expositions, des outils pédagogiques, on monte des conférences et des débats pour faire comprendre. On sera bien évidemment au Bourget, on sera aussi Hors les murs, on sera dans différents lieux pour faire des sommets climat, on sera aussi sur des plateformes, on aura un partenariat qui, je l'espère, sera conclu avec le Ministère de la Recherche sur les mille défis pour le climat, on a différents partenariats avec les collectivités territoriales. Je rappelle qu'on est très proche des collectivités locales, on ne peut rien faire sans les collectivités locales.

Je dois aussi vous dire les très faibles moyens qui sont octroyés pour ces sujets. Je rappelle que c'est à peine 1 % des financements qui sont accordés dans le domaine. Pourquoi cela ne va pas assez vite. On a des stades de foot, je n'ai rien contre le foot ou des jeux de pétanque un peu partout. Dans ces domaines qui sont cruciaux pour l'humanité, on a de très faibles moyens,

à peine 1 % des moyens qui sont consacrés aujourd'hui au monde associatif le sont aux associations qui sont dans le domaine de l'environnement et de l'écologie. Je sais que beaucoup de gens ont envie que cela progresse, c'est tout de même le nerf de la guerre. Vous savez qu'il y a des restrictions budgétaires importantes.

Heureusement, nous avons cherché différents partenaires. On a eu la chance que le Fondation Pierre-Gilles DE GENNES nous accompagne. Comme le disait Pierre-Gilles DE GENNES, "la pensée est le ferment de la curiosité et la débrouillardise est le ferment de l'action".

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Un petit mot Aurélie LORRAIN-ITTY sur les problèmes de financement, il n'y a pas assez de moyens, c'est pour ça que ça va lentement ?

Aurélie LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation.*- Il y a effectivement une question de moyens, il y a aussi une question d'appropriation intime des enjeux du développement durable qui est la première étape que l'on a à franchir. Sur la question spécifique des moyens, je ne veux pas éluder cette question, l'Éducation nationale est le 1^{er} budget de l'Etat mais l'ensemble de nos moyens sont orientés vers l'action pédagogique des enseignants, c'est avant tout notre premier levier d'action pour agir sur le développement durable. Ensuite, on a une politique de soutien aux associations qui ne passe pas que par les moyens financiers mais qui passe aussi par le fait d'ouvrir l'espace de l'école pour donner la parole aux associations, on a vu qu'il y avait plusieurs associations ici présentes qui intervenaient dans l'espace de l'école, on va encore le faire cette année puisqu'on a créé une "semaine du climat" à l'école la première semaine d'octobre, on ouvrira encore l'espace de l'école aux associations. La subvention n'est pas l'outil habituel et privilégié du Ministère de l'Éducation nationale.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Mais on est d'accord que cela a un coût ?

Aurélie LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation.*- Sur ce coût-là, l'appareil d'Etat soutient en revanche les associations, notamment le Ministère de l'Écologie qui est très présent auprès du secteur associatif. Il faut penser l'État de manière globale, il y a des rôles différents, le Ministère de l'Écologie qui est plus dans un soutien aux associations et l'Éducation nationale qui est plus dans ouvrir l'espace de l'école, être une école ouverte sur l'extérieur, surtout ne pas travailler seul avec une vision Éducation nationale du développement durable mais bien avec les partenaires associatifs.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Y a-t-il des questions ou des remarques avant de parler de l'enseignement supérieur ?

Yves BLEIN, *député du Rhône.*- Je voudrais faire une petite recommandation à la représentante de Mme la Ministre qui la rendrait très impopulaire mais qui serait très efficace, quand vous dites que vous avez peu de moyens, vous donnez 50 euros par enfant et par commune pour l'aménagement des rythmes scolaires. Or, c'est un espace de temps formidable en dehors de l'école où on peut avec les enfants faire plein de trucs sympas...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Ce qui est le cas en Seine-Saint-Denis.

Yves BLEIN, *député du Rhône.*- Oui, ne donnez plus 50 euros à ceux qui ne font rien ou à ceux qui ne font que de la garderie et cela donnera beaucoup de moyens aux autres.

Aurélie LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation.*- Je ne suis pas sûre d'avoir beaucoup d'amis avec cela... mais c'est une idée.

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique.*- Je veux juste rajouter par rapport à ce qu'a dit Yves, on a aussi ces fameux projets éducatifs de territoire (PET). Les PET sont fondamentaux, c'est ce qu'on a dit tout à l'heure, c'est vrai qu'il y a des communes qui rechignent à les mettre en œuvre, qui y vont à reculons et ne comprennent pas. J'ai été maire d'une commune de 3 200 habitants, c'est un des premiers projets qu'on a mis en œuvre : un projet d'éducation locale. C'est important de mettre l'enfant au cœur de nos préoccupations de territoire parce que c'est bien notre avenir. Je pense qu'il y a aussi une mobilisation des élus. Ce n'est pas ce que cela

représente comme coût. C'est bien un travail parce qu'il faut mettre tout le monde autour de la table et il faut que tout le monde participe à un vrai projet partagé. Si on arrivait à effectivement rendre peut-être obligatoire du coup le projet éducatif de territoire...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Un peu comme on l'a fait sur le logement ?

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique.*- ...et du coup vraiment responsabiliser avec cette étape-la, elle est vraiment très importante.

II. Quelle évolution nécessaire de l'enseignement supérieur ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On va parler de l'enseignement supérieur avec Oriane CEBILE. Vous êtes présidente du Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous agissez concrètement pour favoriser le développement durable dans l'enseignement supérieur ?

Oriane CEBILE, *président du REFEDD.*- Le REFEDD est un réseau d'une centaine d'associations étudiantes. Notre vision est que le monde étudiant est une force essentielle pour construire demain. Nous avons deux objectifs : que 100 % des étudiants soient sensibilisés et engagés pour le développement durable et que 100 % des campus soient durables.

A partir de là, nous avons trois grandes actions qui sont : rassembler, former et porter la voix.

On va permettre aux associations d'étudiants de se réunir et d'échanger sur leurs projets. On organise les 25 et 26 avril les rencontres nationales à Paris pour environ 500 étudiants, ouvertes à tous.

On mène également les actions de formation. J'ai amené par exemple des guides pratiques de montage de projets. On organise des formations méthodologiques sur des thèmes comme l'énergie, l'alimentation, l'événementiel responsable.

Enfin, sur la partie plaidoyer, vous trouverez également dans la pochette la synthèse de la consultation nationale étudiante qu'on mène tous les trois ans et qui réunit environ 10 000 répondants étudiants sur leurs attentes sur l'enseignement supérieur durable.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- On a entendu les plus jeunes tout à l'heure, avez-vous l'impression qu'ils sont mieux éduqués au développement durable que vous ne l'étiez à leur âge ?

Oriane CEBILE, *président du REFEDD.*- Je pense que oui parce qu'il y a de plus en plus d'initiatives. Ensuite, c'est vrai que les étudiants aussi sont extrêmement sensibilisés à ces enjeux, c'est ce qu'on a vu avec la consultation nationale. Ils attendent également qu'il y ait plus d'actions et de soutien à leurs projets, que ce soit au niveau local ou non.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Là aussi, cela reste des projets assez individuels finalement basés sur le volontariat ?

Oriane CEBILE, *président du REFEDD.*- Pour les établissements d'enseignement supérieur, il y a une obligation juridique qui est de mettre en place un plan vert. Il n'est pas mis en place dans tous les établissements, un tiers à peu près, il y a de grandes disparités entre établissements, notamment sur la question de l'implication et de la construction des projets avec les associations et avec les étudiants.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- C'est un manque de volonté ou un problème de moyens ?

Oriane CEBILE, *président du REFEDD.*- Sans doute déjà un manque de dialogue entre étudiants et personnels, ce n'est pas forcément évident non plus. C'est vrai que beaucoup de projets co-construits fonctionnent très bien par la suite. Je pense notamment aux comités

développement durable qui permettent aux étudiants d'échanger avec l'administration ou avec le Crous et de pouvoir vraiment mettre en place des projets qui fonctionneront parce qu'ils ont consulté l'ensemble des parties prenantes.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Laurence TUBIANA, vous êtes fondatrice de l'IDDRI, représentante spéciale pour la COP21 et aussi Directrice de la Chaire Développement Durable de Sciences Po Paris. Est-ce que vous avez l'impression aujourd'hui que ces questions sont suffisamment prises en compte dans l'enseignement supérieur ?

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI*.- Non, on ne peut pas dire, c'est une bataille dans toutes les écoles, dans toutes les universités, il y a maintenant des programmes. Mais il n'y a pas encore de champ disciplinaire intégrant logiquement une vision de l'environnement, à la fois du rapport entre la science et les sciences sociales, c'est encore à créer. En même temps, on sent que ça marche. On a créé beaucoup d'enseignements à Sciences Po en 2004, il n'y en avait pas beaucoup sur l'environnement. Maintenant, il y a plusieurs Masters qui s'en occupent. Mais je vois que, pour l'instant, il n'y a pas encore de cours d'environnement solides dans beaucoup de disciplines comme par exemple dans les cursus financiers, il y en a un peu dans les préparations classiques des concours mais on est encore loin.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Qui décide de changer cela ou pas ?

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI*.- C'est la communauté des professeurs et la Direction d'École. On voit que c'est en train de venir mais l'idée que c'est un champ très sérieux, scientifique, informé, que cela fait partie de la formation, que c'est un objet politique, enfin toutes les déclinaisons que l'on peut voir autour du développement durable, c'est long à rentrer parce que ce n'est pas le sujet n° 1 dans l'actualité pour une école comme Sciences Po, même s'il y a beaucoup de choses qui se passent dans cette école. C'est vrai dans beaucoup de domaines de l'enseignement supérieur. Mais cela change. Cela change beaucoup au niveau des BTS, je suis fascinée de voir le nombre de brevets de technicien supérieur qui se créent dans ce domaine, l'engouement pour ces brevets avec une imagination, une créativité très grande, souvent très branchés sur l'international. Il se passe quelque chose que je n'avais pas perçu, je l'ai perçu parce que je vois beaucoup de jeunes autour de moi vouloir faire cela. Et en même temps, il y a aussi la porosité par rapport à ce qui se passe au plan international parce que cette évolution se fait partout et cela commence à se connecter. La France n'était pas spécialement en avance, elle rattrape son retard très largement mais c'est vrai que, dans l'enseignement supérieur, il faut que le corps professoral se décide, il n'y a pas moyen de faire autrement.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Il y a un décalage entre tous ces nouveaux métiers qui vont apparaître, la volonté des plus jeunes de faire ces nouveaux métiers et l'absence de formation qui va avec.

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI*.- Pourquoi les étudiants ont eu du mal au début et maintenant se décident vraiment. Ils ont la crainte de ne pas trouver de travail, qu'il n'y ait pas de débouchés, que ce soit dans les professions publiques ou dans le secteur privé, les questions d'environnement étaient mal identifiées comme métiers. Cela change. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement dans les entreprises le secteur des affaires publiques qui s'en occupe mais il y a des métiers techniques, les métiers de la stratégie, d'économistes qui l'intègrent. Cela change et du coup cela va se refléter dans la formation. Ce sont des métiers mal connus ou pas encore vraiment bien développés. C'est un aller-retour entre en quoi cela doit être un sujet des entreprises, le développement durable n'est pas un détail, cela fait partie de la stratégie, des investissements, du marketing, pour le secteur public cela fait partie de ce que devrait faire l'Etat, c'est ça qui crée le métier ; du coup, cela rassure les étudiants qui eux ne demandent que cela, ils ne demandent qu'avoir ce type de formation. La seule question pour eux est : est-ce qu'ils ne prennent pas un risque insurmontable à choisir ces filières ? Voilà, c'est ça qu'il faut raccorder.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Jean-Christophe CARTERON, vous êtes Directeur de la responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School. Vous êtes très engagé sur ces questions, est-ce qu'on rattrape notre retard comme le disait à l'instant Laurence TUBIANA ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Dans l'enseignement supérieur de façon générale, il y a toujours eu des gens qui essayaient de faire bouger les lignes un peu plus vite que le système. Cela peut être des gens dans les ministères, ce sont des profs, des personnels administratifs, des étudiants - le REFEDD est la plus grosse association étudiante dans une business school, ils sont plus de 200 sur Marseille et évidemment cela aide à faire bouger les choses.

Le problème est, on a le même symptôme que dans le primaire et le secondaire, qu'il y a des choses fabuleuses qui sortent mais les gens qui portent ces projets n'ont absolument aucun pouvoir. Pour être tout à fait franc, je pense que je fais partie des quelques rares personnes en France avec un poste de Directeur rattaché directement au Directeur général avec des objectifs stratégiques sur l'ensemble : la recherche, la pédagogie et la gestion du campus avec un budget dédié et une équipe dédiée. Je pense que cela n'existe que très rarement.

Résultat des courses, quand on va à des conférences, j'étais à Aichi-Nagoya à la conférence mondiale sur l'éducation au développement durable, il y avait plein de gens qui avaient fait des choses fabuleuses depuis vingt ans, il n'y avait pas un patron d'école et pas un patron d'université. Je grossis le trait évidemment.

La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une dynamique qui s'est enclenchée depuis le sommet de la terre de Rio, il y a eu un grand basculement qui s'est passé là-bas. Jusqu'à Rio, dans l'enseignement supérieur, on pouvait dire qu'on n'était pas responsable de grand-chose puisqu'on donnait des outils à des adultes, si après ces adultes fabriquaient des subprimes, de la déforestation et du travail d'enfants, on n'était pas responsable de tout.

A Rio, il y a eu un basculement. On n'est pas responsable de tout, on n'est pas coupable mais on a une part des responsabilités puisqu'une grande partie des gens qui ont inventé toutes les crises économiques sociales et environnementales sortent de chez nous, pas de chez nous en école, mais de chez lui plutôt...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Lui, c'est Jean-François BALAUDÉ, président de Paris 10 Nanterre et qui est président du comité de la transition écologique de la conférence des présidents d'université.

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Il y a eu un vrai basculement. Une initiative a été lancée...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Il y a peut-être eu aussi un changement de génération, si je ne peux me permettre aussi ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Oui, mais le sujet a évolué, ce ne sont pas simplement les générations. Les climato-sceptiques, il y a cinq ou dix ans, paraissaient presque sérieux, aujourd'hui cela n'existe plus. C'est compliqué de ne pas faire le tri dans une école quand tout le monde le fait chez lui.

Pour reprendre votre question sur le fait de savoir si on est en avance ou en retard, une initiative a été lancée à Rio qui s'appelait HESI Higher Education Sustainability Initiative qui a été portée par plusieurs branches onusiennes et qui est devenue la plus grosse contribution volontaire de tous les sommets de la terre. Ce n'est pas rien. La France a réuni le plus grand nombre de signataires de présidents d'universités et de grandes écoles. Ce qui fait que Ban Ki-moon lorsqu'il rentre à New York, dans les choses qui se sont passées à Rio, parle de l'engagement des établissements. Par contre, il faut qu'on arrive à changer les critères d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur. Je prends l'exemple des Business Schools, ce qui nous fait vraiment avancer, ce sont les classements et les accréditations. Grâce au sommet de la Terre, grâce à HESI en l'occurrence, on avait intégré des gens qui font des classements et des accréditeurs à la suite de Rio puisqu'ils avaient reçu une lettre des Nations Unies les remerciant d'avoir participé à et ? qui est un des gros accréditeurs a changé et il y a aujourd'hui un chapitre complet qui s'appelle aujourd'hui Ethique et Responsabilité.

Cela veut dire qu'un patron d'école ou une équipe pédagogique qui a un peu de mal à y aller, s'il veut être accrédité n'a pas le choix. C'est ce qu'il faut qu'on essaie de jouer à la fois avec des outils comme le Plan vert - aujourd'hui, c'est exceptionnel puisqu'on a un tiers des établissements français qui commencent à mesurer d'une autre façon leurs performances, on a un objectif qui est d'arriver à 100 % - et une initiative qu'on a lancée qui est un test de connaissances.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- C'est un test, genre un peu le TOEFL pour ceux qui connaissent, le TOEFL c'est un test d'anglais qui est reconnu dans le monde entier si on veut aller s'inscrire dans une université aux Etats-Unis, et vous avez adapté cela au développement durable ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Quand on parle aux accrédateurs et aux gens qui font des classements, ils nous disent : mesurer le salaire à la sortie, c'est facile, mesurer le nombre de publications aussi, mais pour le DD il n'y a pas d'élément. C'est pour cela qu'avec la CGE et la CPU, on a beaucoup poussé à avoir une labellisation sur le Plan vert, que ce soit un élément tangible. Le problème est que le Plan vert mesure principalement les moyens mis en œuvre, ce qui est essentiel. Kedge par exemple est une école très bien reconnue mais je n'ai aucun élément tangible pour vérifier si mes managers sont plus responsables que ceux qui sortent d'une autre école. Je n'ai aucune espèce d'idée de l'état de la connaissance des gens dans cette salle. Je ne sais pas, quand on parle de développement durable, si on les perd complètement parce qu'on est stratosphérique ou si on les ennuie à mourir parce qu'évidemment ils savent tout ce qu'on dit. Imaginez que cela fait des années que l'on fait des conférences sur le développement durable et des cours...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Cela a changé, on le voit aux Mardis de l'Avenir, il y a des gens qui arrivent en traînant les pieds mais au final on n'est pas que sur des cours plombant.

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI.*- Le premier cours à Sciences Po, j'avais fait un cours en début de cycle en 1^{ère} et 2^{ème} année, je leur disais : "c'est compliqué, c'est un problème de représentation, les risques du changement climatique, de la perte de biodiversité, il y a un débat, il y a des controverses". Au bout de trois ans, un jour, un étudiant s'est approché de moi et m'a dit : "votre idée que c'est un problème de représentation etc. pour nous c'est évident", du genre : "bon, maintenant on passe à la vitesse supérieure ! on parle d'autres choses parce que tout ça, c'est derrière nous".

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Ce qui est compliqué, c'est : comment on arrive à mesurer cela. Le test est diffusé dans 34 pays. La moitié des questions sont internationales, les mêmes partout dans le monde, et une partie qui est spécifique. Par exemple, en France, c'est la CPU, la CGE, le REFEDD qui ont fabriqué les questions françaises.

Un des grands débats qu'on a eu il y a deux ans dans la Conférence environnementale est le fameux continuum entre le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur. On est en train de monter un partenariat avec l'Université de Paris 5 qui sera la première université publique à participer financièrement au test, pour l'instant ce n'est financé que par mon école. On se dit que globalement les futurs professeurs des écoles rentrent bien évidemment dans l'université. A Kedge, 100 % des étudiants qui arrivent passent le test et, pour être diplômé à terme dans 5 ans, il faudra qu'ils aient un score minimum. Il y a aujourd'hui 27 000 étudiants qui ont passé le test pour la version 1, on espère arriver à 50 000 l'année prochaine.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- La version 0, c'était octobre 2013 ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Oui, la version 2 devrait arriver en septembre. L'idée est que l'ensemble des questions, une fois que les antennes régionales les ont fabriquées, on les envoie à un conseil des sages où sont présentes toutes les branches des Nations Unies, l'IDDRI aussi, pour valider les questions.

Selon moi, cela change tout parce qu'on avait la photographie des étudiants et qu'on a donné des objectifs à chacun des patrons de programme, cela nous a permis de revisiter l'ensemble des programmes en disant : comment est-ce qu'on va y arriver ? Ce n'est pas aussi simple que cela évidemment.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Jean-François BALAUDÉ, vous êtes Président de l'Université Paris 10 Nanterre et Président du Comité de la transition écologique de la conférence des présidents d'université. D'abord, c'est quoi ce Comité ?

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre.*- Ce comité est un comité parmi d'autres qui permet aux présidents d'université et à des vice-présidents de se réunir autour d'un certain nombre de questions thématiques par l'intitulé du comité, en l'occurrence comité de transition écologique et énergétique qui vise, comme son nom l'indique, à traiter systématiquement de toutes les questions relatives aux enjeux de la transition écologique.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- C'est une vraie préoccupation pour les présidents d'université aujourd'hui ?

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre.*- Le mouvement est en marche, comme disait Jean-Christophe. Si on se réfère au plan vert, on peut dire que les résultats sont significatifs. Depuis 2009, il y a eu une montée en puissance et un bon tiers des établissements d'enseignement supérieur français répondent au plan vert et s'auto-évaluent. Une dizaine d'établissements sont d'ores et déjà prêts à aller plus loin et à faire une démarche de labellisation. On peut penser que d'ici un ou deux ans, cela va doubler. Ce qui veut dire qu'il y a une prise de conscience de plus en plus nette de ce que signifie s'engager dans une démarche de transition écologique et énergétique et des enjeux qui sont associés.

Les enjeux sont multiples. Si vous me posez la question : qu'est-ce qui motive les établissements à aller vers cette démarche ? Il y a la sensibilité des jeunes générations, elle monte, il y a une attente, on voit que les étudiants sont attentifs à ces questions, sont soucieux de s'en emparer. On a aussi, c'est plus trivial mais c'est important, des enjeux de maîtrise des coûts de l'énergie parce que nous sommes des établissements autonomes financièrement, on doit faire en sorte que les choses soient bien gérées. Il y a aussi des enjeux de recherche puisque nous sommes opérateurs de recherche. Il y a également, si j'avais dû ne donner qu'un seul motif, j'aurais donné celui-là, la question du modèle de société que nous voulons. Au fond, c'est ce dont nous parlons depuis le début, nous sommes, un certain nombre de présidents d'université et directeurs de grandes écoles, soucieux de promouvoir un modèle d'université ou de grande école engagée dans les questions sociétales, dans des activités de collaboration pensées à l'échelle des territoires où on peut travailler à travers des initiatives portées par l'université, des initiatives individuelles d'enseignants ou d'étudiants avec des collectivités locales ou avec des associations extérieures à l'université. Comme cela, on découvre disons les vertus du travail en collaboration, on travaille sur des enjeux qui ont été largement évoqués : enjeux transgénérationnels, questions de solidarité etc.

Surtout cette manière de faire qui consiste à collaborer autour de projets est une espèce d'élément montant qui se révèle à toutes les échelles de travail de l'université, que ce soit dans le cadre des formations ou dans celui des recherches qui se développent. La recherche dans le domaine du développement durable fait travailler toutes les disciplines : les sciences et les techniques, la santé, les sciences humaines et les sciences sociales. Elles ont toutes à apporter parce qu'on doit beaucoup travailler sur les usages, on l'a vu à travers les exemples qui étaient donnés par les élèves des classes des collèges et lycées. Beaucoup se joue sur les usages, on sait qu'un établissement donné peut spectaculairement baisser ses consommations d'énergie s'il régule et modifie ses usages. Se faisant, c'est aussi une manière de vivre ensemble, de respecter l'environnement qui est à l'horizon.

Disons que pour moi, en tant que président de l'université de Nanterre mais aussi porte-parole des présidents d'université, il est très important d'aller dans cette direction.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Qu'est-ce qu'il vous manque aujourd'hui pour aller plus vite et plus loin ?

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre.*- Sur des questions de rénovation de bâtiment, vous avez la réponse, ce sont effectivement des financements qui nous aideront à aller vers des bâtiments plus sobres. Beaucoup des bâtiments des universités datent des années 60, ce sont des passoires thermiques, on le sait...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Pas du tout adaptés et sans doute très difficilement transformables.

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre.*- Si mais moyennant des investissements assez lourds qu'on sait chiffrer. On s'y engage peu à peu. Nous souhaitons que les nouveaux bâtiments soient les plus écologiques possibles mais cela ne dépend pas de nous.

Pour aller plus vite et plus loin, c'est vrai qu'on retrouve la question de l'autonomie et des initiatives. Il y a des initiatives prises par des directeurs d'école et des proviseurs, c'est un peu la même chose pour nous. Il faut des convictions, il faut que cela s'ancre dans les directions ou les présidences pour que des mouvements coordonnés soient vraiment impulsés. Pour ma part, une partie de mon travail, c'est de convaincre les autres présidents. Je ne dis pas que j'ai atteint le sommet de l'évaluation plan vert, on est en avance et on voit tout le chemin qui reste à faire, mais il faut avoir cette conviction que beaucoup de choses essentielles se jouent à travers cela. Et c'est tellement fédérateur. On a parlé du sentiment d'appartenance, une espèce de fierté d'être d'un établissement qui avance. Les étudiants d'universités ou d'écoles qui sont engagées dans ces démarches qui produisent parce qu'au fond il y a des projets et des réalisations derrière, tout cela suscite beaucoup et légitimement des fiertés. Pour aller plus loin, il faut que cet effet boule de neige se produise.

J'ajouterai une chose relativement aux formations. Il est bien entendu très important qu'il y ait des formations dédiées, que l'on cible bien les nouveaux métiers, comme on dit, les métiers émergents, on a beaucoup de besoins en matière d'énergie manager. Mais il est aussi très important, c'est vraiment le travail des universités, que nous puissions sensibiliser l'ensemble de nos étudiants aux enjeux de la transition écologique pour prolonger le travail des écoles, des collèges et des lycées. A Nanterre, 34 000 étudiants, on est en train de mettre en place des parcours personnalisés dans les licences, cela touchera environ 15 000 étudiants qui pourront, s'ils le souhaitent, se former aux enjeux du développement durable en faisant jouer toute une palette de disciplines, toutes les sciences humaines et sociales mais aussi les sciences de l'ingénieur. Je crois que nous avons là quelque chose de très intéressant parce que les effets sont peut-être difficiles à évaluer mais on peut faire le pari que si les étudiants évoluent dans des universités où ils sont engagés dans des activités via les associations avec le soutien de l'université, on peut parier qu'ils deviendront non seulement des citoyens responsables mais peut-être des décideurs, des managers, travaillant dans les organisations publiques ou privées qui permettront d'aller plus loin et de produire ces effets de levier que nous recherchons tous.

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI.*- Il y a une dimension d'interdisciplinarité qui est effectivement essentielle. Du coup, pour les sciences sociales et vice versa, il y a un minimum de connaissances scientifiques, c'est-à-dire qu'on ait un rapport entre les sciences humaines et sociales et les sciences, rapport qui a été coupé depuis très longtemps, qu'il faut renouer et qui est essentiel. A Sciences Po, avec Paris 6 et on le fait aussi avec d'autres universités, on a conduit des doubles formations où il y a des formations en sciences sociales et où ce sont de jeunes scientifiques qui produisent deux masters en même temps. La capacité d'articuler et de comprendre l'écosystème change complètement si on a cette base scientifique. Cela part de l'école primaire, puis de l'école secondaire pour aller dans le supérieur. Cette rupture entre les disciplines a beaucoup décroché la vision de l'écosystème naturel dans lequel on vit parce qu'il y avait cette séparation des disciplines. Je trouve que c'est un très beau retour vers la renaissance.

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociétale et environnementale au Kedge Business School.*- Un des éléments qui nous a permis de faire le basculement principalement avec le corps professoral, c'est qu'il y a beaucoup de profs qui

n'avaient aucune espèce d'idée du lien qu'il y avait entre leur matière et le sujet du développement durable. On a fait travailler les professeurs ensemble en leur disant : "la matière que tu enseignes est très bien, on a besoin de gens qui font du marketing mais quels pourraient être les dommages collatéraux de ton activité, non pas si tu es un mauvais prof mais si tu es un bon prof", "si tu es un bon prof de finance, peut-être que tu donnes toutes les clés à tes étudiants pour qu'ils fabriquent des subprimes", "si tu es un bon prof de marketing, peut-être que tu donnes toutes les clés à tes étudiants qu'ils inventent la surconsommation". Je pense qu'il y a un enjeu majeur, c'est la formation. C'est très bien de construire de nouveaux bâtiments, il faut s'occuper de la rénovation des profs. Comment est-ce qu'on arrive à les toucher...

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- Ils apprécieront le mot "rénovation".

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociale et environnementale au Kedge Business School.*- Oui, on est entre nous !

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Vous parliez d'un mouvement global qui s'appuie beaucoup sur les convictions de chacun, est-ce que par le passé certains d'entre vous ont un souvenir d'un mouvement qui serait similaire parce qu'on a vraiment l'impression d'un mouvement de société ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociale et environnementale au Kedge Business School.*- Je vivais aux Etats-Unis juste avant que la loi sur le tabac n'arrive en France. Objectivement, quand j'étais à New York, quelqu'un s'était fait virer de son appartement parce qu'il fumait chez lui. En tant que Français, j'avais bien entendu ri. Quand la loi est arrivée en France, je n'aurais pas misé un centime sur cette loi. En fait, ce qui est intéressant, si cela a marché parce que cela a globalement très bien marché alors qu'il y a plein d'autres lois qu'on ne respecte pas, on conduit toujours en ayant bu, c'est que, pour moi, la loi n'a été qu'un déclencheur, c'est que la société était prête. Notre travail dans l'enseignement supérieur mais peut-être de façon générale, c'est de préparer ces basculements de société. Et cela s'est fait en quelques mois.

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI.*- Je suis tout à fait d'accord avec cela. En tout cas, dans la formation intellectuelle, il n'y a probablement pas eu d'équivalent parce que cela touche toutes les disciplines. Dans le domaine des sciences sociales, la question des Droits de l'Homme qui a été une question de formation générationnelle dans beaucoup de sciences sociales et humaines, c'était un peu une question commune. Mais quelque chose qui touche y compris les disciplines scientifiques et techniques, c'est vrai que c'est ce qu'on vit en ce moment et cela depuis plusieurs années. Je crois que la société est en train de faire la bascule, comme toujours les institutions sont un peu en retard, il faut donc qu'on ajuste les institutions à ce qui est déjà là, ce qui s'exprime. D'ailleurs, un grand résultat de cette Conférence de Paris qu'on voudrait sur le climat, c'est d'être une conférence de la bascule, que l'on passe à l'autre phase. Il faut décider que c'est ce moment-là mais bien sûr que c'est déjà en germe.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Delphine BLUMEREAU, vous êtes présidente de l'association CliMates qui est une association internationale étudiante. Peut-être une réflexion d'abord par rapport à tout ce que l'on vient de dire ?

Delphine BLUMEREAU, *Présidente de CliMates.*- Je pense en effet qu'il y a énormément de jeunes qui se mobilisent, qui donnent des preuves de leur engagement et de leur inquiétude du monde dans lequel ils vont vivre demain. Ce qui est intéressant quand on est bénévole et qu'on donne quelques heures par semaine à côté de ses études ou de son travail, que l'on soit jeune professionnel ou étudiant, cela résume une conviction et quand on porte des projets au niveau national ou international comme le fait CliMates, on prend la mesure de la conscience que les jeunes ont de l'importance du sujet. Ce peut être des projets qui ne demandent pas de moyens, basés uniquement sur des outils de mobilisation gratuits, et qui font bouger des milliers de jeunes. C'est extrêmement motivant quand on se dit parfois que l'on a peu de soutien ou qu'on n'a pas les moyens de faire aussi bien ou d'aller aussi loin qu'on le voudrait. Même en partant de rien, il y a des motivations et vraiment des changements de comportement chez les jeunes qui en effet bougent beaucoup.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On parlait de la COP21 à l'instant, vous allez mettre en place des simulations de négociation sur le climat entre les étudiants. Cela sert à quoi de faire cela ?

Delphine BLUMEREAU, *Présidente de CliMates*.- C'est un outil pédagogique innovant, ludique et qui permet peut-être de lever un de ces blocages dont on parle quand on pense au changement climatique parce que c'est un sujet technique, qui requiert une expertise, expertise qu'il faut vulgariser. Et pour le coup, c'est difficile quand on s'adresse à des jeunes. De les amener à simuler, de se prendre pour des négociateurs et de jouer la COP21 de manière simple, cela vulgarise cet enjeu et cela leur permet de prendre conscience que ce qu'ils font au niveau local a une répercussion au niveau international et que l'on peut vraiment lier les deux. Quand on parle d'éducation au développement durable et au changement climatique, on pense souvent dans sa ville aux gestes du quotidien. Cette dimension de s'élever un peu, de lever la tête et de se rendre compte qu'il y a besoin d'une solidarité internationale, qu'il faut aussi régler ce problème au niveau des COP, c'est le moyen de faire prendre conscience de ce qui va se passer cette année en décembre à la COP21 et de faire vraiment ce lien entre le local et l'international.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Vous parlez d'international mais sur quel plan ?

Delphine BLUMEREAU, *Présidente de CliMates*.- 33 pays ont révélé leur engagement pour les contributions nationales. Il y a des pays comme l'Europe qui sont plus ambitieux que les autres. Pour le moment, c'est insuffisant. Quand on est jeune et qu'on arrive déjà à comprendre ce qui se passe au niveau des contributions des réductions des gaz à effet de serre, on voit que ce n'est pas suffisant, on espère que des options vont se dégager et que cela va travailler de manière un peu plus transparente au fur et à mesure de l'année là-dessus.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Quand je vous entends dire "quand on arrive à comprendre", je me dis que finalement vous faites partie d'une toute petite minorité qui est concernée et surtout sensibilisée à ces questions-là. Que manque-t-il ? de commencer tout petit, comme dans les initiatives qu'on a vues ?

Delphine BLUMEREAU, *Présidente de CliMates*.- Oui, je pense. Nous considérons que l'éducation est une priorité, c'est pour cela qu'on se positionne ainsi. Ce qui manque, c'est de comprendre les enjeux. C'est vraiment le cœur de notre activité. Nous sommes un *think and do tank*, un laboratoire d'idées et d'action international, nous sommes 150 jeunes dans le monde dans 40 pays, on a juste 3 ans mais on a lancé un projet qui s'appelle "COP in my city" qui permet à des jeunes de faire des simulations dans le monde, on a touché 10 000 jeunes l'année dernière dans 70 villes à partir d'un kit et d'une équipe basée à Paris qui faisait ces formations. Ce qui manque, c'est une compréhension des enjeux, c'est de l'éducation, c'est aussi simple que cela. Une fois que les gens comprennent l'impact qu'ils ont, la gravité de la chose et que cela va les impacter dans dix ou quinze ans. A 18 ans, on vit avec des contraintes climatiques qui sont encore faibles dans les pays développés. Mais quand observe déjà nos voisins avec qui on travaille en faisant de la recherche collaborative et interdisciplinaire au plan international et qu'on se rend compte que l'étudiant au Bangladesh et en Inde est touché dans sa vie de tous les jours, on prend une autre vision des choses, on intègre cela dans notre vie de tous les jours et surtout dans nos métiers de demain. Je pense que la formation est essentielle.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Je vais laisser la parole à Sandrine MAZETIER dans un instant pour conclure. Mais y a-t-il des questions ou des remarques ?

Question (une personne dans la salle).- C'est peut-être une question un peu provocatrice mais j'ai une interrogation. Ma fille a été formée à l'éco-design en université, elle a fait une licence et ensuite elle est partie faire de la cuisine parce qu'il n'y avait pas d'emploi dans l'éco-design. Ma question est : comment est-ce que vous articulez ce que vous faites en formation pour que cela se traduise dans des emplois concrets ?

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI*.- C'est un vrai souci puisqu'on a un ajustement, un décalage entre les formations et le marché du travail. C'est pour cela qu'il faut que ce soit un travail à plusieurs endroits. D'abord parce qu'on ne devrait plus avoir une entreprise qui fait de la fabrique de meubles ou du design d'objets qui ne se pose pas la question. C'est exactement pour cela qu'il faut à la fois mettre cela dans la formation et que ça génère parce que le marché il faut le

créer. Le temps que les responsables de développement durable qui faisaient uniquement la consommation il y a quinze ou vingt ans dans les entreprises et qui maintenant font des choses sérieuses, c'est-à-dire regardent vraiment comment on transforme les métiers, c'est une phase, il faut un mélange de réglementation, de débat politique, de travail dans les différents secteurs sinon on a forcément ces décalages. On voit cela aussi dans l'architecture, il y a des architectes qui s'en soucient et d'autres qui ne s'en soucient pas, il y a vraiment maintenant deux catégories d'architectes aujourd'hui. Cela dépend aussi des élus locaux quand ils font leurs appels d'offres, en fait il faut que tout le monde bouge pour que ce genre de situation n'arrive pas.

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la Responsabilité sociale et environnementale au Kedge Business School.*- Juste une chose, je pense qu'il faut évidemment des experts sur certains métiers. Notre travail, en tout cas l'une de nos responsabilités, est de deux ordres : elle est de donner un travail à des gens sur un marché qui existe tout de suite. Aujourd'hui, si je ne formais dans le domaine financier qu'à l'investissement socialement responsable, je pense que l'étudiant serait dans la même situation que votre fille. Il faut les former sur le métier, il faut qu'ils maîtrisent parfaitement le monde dans lequel ils vivent, il ne faut pas les envoyer sur une planète Mars. Mais par contre, il faut les préparer à ce qui va arriver et dont on n'a aucune espèce d'idée, pour être tout à fait franc. Les métiers qui vont exister dans dix ans, je n'en sais rien. Cela veut dire qu'il faut qu'on leur donne des compétences qui sont des compétences d'adaptation, compréhension de travail collaboratif, par exemple. Un des basculements qu'on a vus – j'ai attaqué tout à l'heure le corps professoral tout à l'heure, ce sont des gens que j'aime bien - c'est quand on a arrêté de parler de contraintes et qu'on a commencé à se dire : c'est un élément absolument fabuleux en termes d'innovation.

On n'en a peut-être pas assez parlé ce soir. Evidemment que l'on est dans un monde avec des choses qui sont compliquées et avec des enjeux qui sont de vrais enjeux, il y a des gens qui sont en train de mourir aujourd'hui, on n'est pas dans un film, c'est une réalité. Malgré tout, je pense que si on est capable de changer le regard et de voir les choses en termes d'innovations, on parlait tout à l'heure de sentiment d'appartenance, c'est vrai aussi pour les entreprises, sur les nouveaux business modèles, la façon dont on fait fonctionner une entreprise. Il se trouve que c'est un élément absolument essentiel pour ne pas être seulement dans le côté anxiogène de la chose.

Il faut former des experts et surtout des gens à être en capacité d'adaptation et à donner du sens à leur métier.

Aurélié LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation.*- J'ai entendu depuis tout à l'heure beaucoup de personnes dire qu'il fallait faire davantage dans l'éducation. Je voudrais également vous convaincre tous que le Ministère de l'Éducation nationale en est persuadé et que l'on a enclenché ce mouvement à la fois pour faire plus connaître ce qui se faisait, il y avait déjà beaucoup d'enseignants investis mais dont les projets n'étaient pas forcément connus, mais aussi vraiment pour généraliser ce mouvement dans toute l'Éducation nationale. On sait que ce sera long, qu'il ne suffit pas de prendre une circulaire, de mobiliser toutes les équipes sur le terrain, d'assurer un portage fort de la Ministre pour que six mois après ce soit fait dans les territoires. Mais ce portage politique est déjà un signal fort qui est d'indiquer à l'Éducation nationale, à l'ensemble de ce ministère, que c'est le projet de société qu'on promeut.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Comme l'arbre qu'on plante comme nous le disait tout à l'heure le Directeur Jeunesse de Bayard Presse.

Aurélié LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation.*- Voilà, on plante un arbre et on espère que dans quelques années il sera très grand.

Nicolas IMBERT, *Directeur de Green Cross.*- Je voulais vous entendre justement un peu plus longuement sur ce thème de rénovation, refondation avec beaucoup de douceur et surtout vis-à-vis de la refondation du boulanger, de la refondation du cuisinier qui est quelqu'un qui, lui aussi, a une part dans la transition climatique qui peut aller jusqu'à 15, 20 points selon ses choix sur l'alimentation, sur le chaud, sur le froid, etc et pour lequel on a beaucoup de mal à apporter cette refondation. Comment va-t-on se tourner vers ces personnes qu'on appelait à un moment l'intelligence de la main, et pour moi le terme n'est ni caricatural ni péjoratif ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Qui peut répondre ?

Laurence TUBIANA, *fondatrice de l'IDDRI.*- Je ne connais rien à l'enseignement professionnel mais ce que je vois, parce que j'ai travaillé pour toutes sortes de raisons à partir de Sciences Po avec plusieurs types de formation qui nous disaient : on veut faire du développement durable, comment fait-on ?

On voit qu'il y a des secteurs qui commencent à bouger : par exemple, le secteur du bâtiment, chez beaucoup d'artisans, le mouvement a pris. Sur le secteur de l'alimentation, cela reste vraiment à faire. Il y a un petit secteur qui s'est constitué, notamment chez les producteurs agricoles, cela commence déjà dans la cuisine, on commence à voir certains restaurants qui se pose des questions de pêche durable, par exemple. Mais c'est vraiment nouveau. Cela passe beaucoup, à mon sens, par les demandes collectives. C'est pour cela que je trouve très important tout ce qui est activité collective : restauration collective, politiques d'achats, non pas seulement parce que cela crée le marché mais surtout parce que cela donne le signal que c'est comme ça qu'on va faire maintenant. Les *front runners*, ceux qui vont plus vite seront rattrapés par les autres. C'est vraiment une responsabilité. Je crois beaucoup aux collectivités locales et aux territoires pour faire rentrer cela dans tous les métiers.

Emmanuel CONSTANT, *Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.*- On a quand même une contradiction à régler. Je crois aussi beaucoup à l'intelligence de la main, au caractère artisanal, je crois aussi beaucoup à la question des filières courtes, notamment en matière alimentaire.

Mais les normes alimentaires et les normes sanitaires des collectivités territoriales sont telles qu'aujourd'hui on est obligé, sur des questions alimentaires, de ne passer que par l'industrie alimentaire. Dans les cantines, il n'y a plus d'œufs, on a de la pâte à œufs. On est soumis à des normes sanitaires absolument invraisemblables qui écartent d'office tout petit producteur, toute filière courte et qui nous obligent à passer par des filières d'industrie agroalimentaire.

Derrière, on met du bio puisque maintenant, c'est la loi, mais c'est, excusez-moi, une sorte d'oxymore assez monstrueux, c'est une sorte de bio-industriel. Cette question de l'intelligence de la main, des filières courtes et du caractère artisanal notamment de l'alimentaire préoccupe beaucoup les élus locaux parce que c'est une contradiction qui aujourd'hui n'est pas réglée. On a des obligations sanitaires qui finalement viennent aussi de cette espèce de crainte systématique du danger, de la contamination, de cette chose qui n'existait pas il y a vingt ou trente ans. Aujourd'hui, on a des difficultés quand il y a un anniversaire pour un enfant dans une école, on ne peut plus amener de gâteaux faits maison pour fêter l'anniversaire du gamin dans les écoles maternelles. Je voudrais qu'on ait cela en tête. Je ne suis pas sûr que ce soit très développement durable. En même temps, c'est un arbitrage entre une norme sanitaire et une norme environnementale, et je crois que c'est assez dommage.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Un mot et après on conclut.

Intervention (*une personne dans la salle*).- Le développement durable nous met vraiment en face de la nécessité de beaucoup de créativité et aussi de chercher des moyens de valoriser toutes les initiatives créatives qui existent et de faire partager les expériences au-delà des moyens financiers, rendre visibles toutes ces belles expériences qui existent.

Par rapport au rôle des jeunes dans la transition écologique, je voudrais juste faire une remarque : cela fait cinquante ans qu'on voit la terre vue de l'espace, cinquante ans à l'échelle de l'humanité ce n'est rien. Aujourd'hui les enfants naissent avec cette représentation immédiate de la terre vue de l'espace, sa fragilité, ses limites, sa beauté. Ils naissent dans un village planétaire, ils sont immédiatement connectés au monde entier. Leur représentation est vraiment très différente de la nôtre. Il y a beaucoup de choses qui sont évidentes pour eux qui ne le sont plus ou pas encore, je pense qu'on peut vraiment être très inspirés si on se met à l'écoute de ce que les jeunes ont à nous dire de leur monde, du monde où ils se sentent vivre. Et qu'ils nous rafraîchissent parce que nous avons tellement de filtres mentaux, nous sommes tellement encombrés de représentations, nous avons tellement de réglementations, je vais m'arrêter là. La fraîcheur d'un enfant ou d'un jeune qui émet une vérité immédiate, tous les parents qui sont ici peuvent le vivre

quotidiennement, peut nous bousculer, nous mettre mal à l'aise, parfois on ne sait pas répondre, mais elle nous inspire profondément.

Je voulais aussi souligner l'importance de s'autoriser à faire des erreurs. On a eu un jeune élève qui confondait CO2 et COD, cela nous faisait rire et c'est vrai que c'est drôle. Mais en même temps, j'espère que cela ne l'a pas découragé de continuer à nous parler parce qu'on ne se moquait pas de lui, j'ai envie de le préciser. Dans ce travail qu'on a à faire sur le développement durable, bien évidemment on fait plein d'erreurs, on n'arrête pas et on va continuer à en faire plein. Et je souhaite qu'on en fasse encore beaucoup pour apprendre de nos erreurs.

M. JOLY, (*cuisinier du collège Lucie Aubrac*).- Je suis le cuisinier du collège Lucie Aubrac à Vertou. Je vais revenir sur les propos de Monsieur disant que les œufs en restauration scolaire étaient interdits. Les œufs n'ont jamais été interdits, c'était juste une recommandation comme quoi il valait mieux prendre un autre produit que des œufs frais. Je ne travaille qu'avec des œufs frais depuis trente ans dans l'Éducation nationale, je prends un certain risque mais avec toute une méthodologie sanitaire.

Je voulais revenir sur le bio. La politique du Conseil général de Loire-Atlantique est d'introduire plus de 20 % de produits bio. Nous, au collège, les produits bio ne sont pas industriels, les élèves peuvent vous en parler, ils font des visites de ferme, ils voient d'où viennent les produits. Tous les produits laitiers, nos yaourts, crème fraîche, nos fromages viennent en seaux de 5 ou 10 kg, plus d'emballage, je suis formateur au Conseil général sur comment intégrer les produits bio dans la restauration collective. Nous sommes actuellement à 36 % d'achats bio, nous arrivons à tenir le budget avec des achats locaux, de saison et les produits industriels, je ne connais pas.

Amandine BEGOT, (*journaliste à i-Télé*).- C'est sans doute plus facile en Loire-Atlantique qu'en Seine-Saint-Denis, il faut aussi le dire, mais on est aussi sur un établissement qui est très en avance sur toutes ces questions.

M. JOLY, (*cuisinier du collège Lucie Aubrac*).- En formant les autres chefs des 76 ou 78 collèges de Loire-Atlantique, il y a une dynamique qui s'est mise en place. On voit que dans les cantines qui sont nos restaurants scolaires – j'aime bien ce mot cantine puisque c'est là où on se plaît, avant la cantine c'était la malbouffe...

Emmanuel CONSTANT, (*Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis*).- C'est bien, en tout cas il faut qu'on m'explique comment on peut s'affranchir des règles des marchés publics parce que j'aimerais pouvoir en Seine-Saint-Denis faire en sorte que cela se passe de la même façon.

M. JOLY, (*cuisinier du collège Lucie Aubrac*).- On pourra échanger après, si vous le souhaitez.

Un élève.- Nous, à notre cantine, on a un repas végétarien chaque mois et des fruits de saison tous les jours. (*applaudissements*)

Amandine BEGOT, (*journaliste à i-Télé*).- Sandrine MAZETIER, je vous laisse conclure.

Sandrine MAZETIER, (*Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale*).- Je pense que les Mardis de l'Avenir ne concluent jamais car ce n'est qu'un début.

Quelques observations sur ce que j'ai entendu. D'abord, je voulais vous dire que j'ai beaucoup appris. Je suis absolument émerveillée de tout ce que vous savez, vous enfants d'école primaire, il y a une multitude d'approches, de la coccinelle jusqu'à manger moins de viande, sur notre empreinte écologique... je vous dis bravo, bravo d'avoir réussi à vous exprimer, y compris avoir résisté au COD ou COI et au CO2 ! Et donc bravo à celles et ceux qui vous encadrent parce qu'ils vous donnent confiance en vous et c'est très bien. Et cela aussi, c'est durable.

J'ai été frappée par la référence que Claude BARTOLONE a faite en ouverture en disant que la première circulaire dans l'Éducation datait de 1977, l'année où j'étais en 6^{ème}, c'est un temps très ancien ! Il y a donc de la résistance quand même, on peut le dire, de l'institution de temps en

temps à appliquer, y compris des choses qui sont décidées et dont le pouvoir politique est convaincu au sommet. Je pense qu'il y a une clé et un levier possible dans les critères d'évaluation.

Si c'est un moteur pour les grandes écoles ou pour les universités d'introduire dans le classement de Shangai des éléments de responsabilité environnementale ou écologique et que c'est cela qui fait avancer ces établissements, alors peut-être qu'il faut envisager qu'il y ait dans les critères d'évaluation de toutes les carrières enseignantes, de l'encadrement, des équipes éducatives, des boosters pour toutes celles et ceux qui ont monté ces projets qui vont désormais être généralisés, et c'est une excellente nouvelle. Il se trouve quand même que l'institution a tendance à ne jamais valoriser ce genre de choses dans l'évaluation des enseignants, du parcours des personnels d'encadrement.

J'ai découvert aussi que, comme toujours, quand il s'agit de transition écologique, les bénéfices induits sont toujours plus importants que ceux qu'on imaginait. Le bénéfice induit immédiat dans les établissements scolaires qui ont témoigné aujourd'hui, c'est aussi le climat scolaire. C'est magnifique que travailler sur ces questions-là nous donne encore et toujours de bonnes nouvelles et des raisons de se battre pour que tout cela avance encore et avance plus vite.

Un petit bémol sur le plus de moyens. Il me semble que demander plus de moyens, c'est encore une manière ancienne de penser d'avant la renaissance à laquelle vous faisiez allusion. S'interroger sur le fait que les établissements scolaires sont parfois et souvent même des passoires thermiques, c'est une bonne chose, parfois ce sont des normes et des coûts très importants pour les collectivités. Mais s'intéresser à leur usage 365 jours par an, peut-être pas 24 heures sur 24 quand même, ce serait bien aussi. Dans la manière qu'a l'Éducation nationale ou l'Enseignement supérieur de penser ces établissements et leurs usages, il y a là une piste de progrès. En tout cas, mon collègue Yves BLEIN a parlé des ateliers concernant l'aménagement des rythmes scolaires, de leur bonne utilisation et du levier que cela pouvait ou pas présenter pour que des petits-enfants et leurs enseignants s'ouvrent à leur environnement, à la biodiversité, au patrimoine naturel de leur environnement immédiat, c'est un bon levier aussi.

Je ne veux pas conclure sans noter à quel point cette question, vous avez été nombreuses et nombreux à en témoigner, c'est une très bonne nouvelle, est une question fédératrice et qui mobilise les énergies.

Je me souviens dans une vie antérieure, j'ai eu le bonheur d'être adjointe au Maire de Paris en charge de la vie étudiante, c'était il y a presque dix ans maintenant, effectivement beaucoup d'associations étudiantes des universités parisiennes étaient engagées sur des questions de défense de l'environnement, de solidarité internationale liée aux questions de développement durable et je suis heureuse de voir que ces étudiants d'il y a dix ans sont maintenant en responsabilité. L'avenir, c'est d'ores et déjà notre présent, et pour notre planète c'est une excellente nouvelle.

Merci à toutes et à tous !

Applaudissements

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"Les villes de demain"

Mardi 5 mai 2015

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.-*

Madame la Maire de Paris, chère Anne,

Monsieur le Maire de Vancouver, que je tiens à remercier très sincèrement et chaleureusement d'avoir accepté mon invitation à débattre ce soir et d'avoir planifié à cette occasion un déplacement à Paris,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver pour une nouvelle édition des Mardis de l'Avenir, ce soir consacrée aux villes de demain.

Les villes concentrent de nombreux enjeux en matière de développement durable. Les zones urbaines accueillent aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale et cette proportion devrait dépasser les deux tiers en 2050.

À l'échelle mondiale, les villes sont responsables de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie.

Ce n'est en rien les stigmatiser, ni déresponsabiliser les citoyens. Bien au contraire ! Les villes ont un rôle capital à jouer et sont un levier essentiel pour accélérer la transition écologique.

Je tiens à saluer les trois maires, la Maire de Paris Anne Hidalgo, le Maire de Vancouver Gregor Robertson, et le maire d'Arcueil Daniel Breuiller, pour leur présence à nos côtés et pour leur engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique. Votre action et votre politique permettent de réorienter vos villes vers un modèle plus durable, d'en réduire l'empreinte environnementale et d'améliorer la qualité de vie de vos administrés.

Monsieur le Maire de Vancouver, vous avez souhaité faire de votre ville, la plus verte du monde d'ici 2020. Vancouver s'est récemment engagée à atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2050. Grâce à votre politique, elle se classe désormais parmi les villes les plus agréables à vivre. Et cela en prenant aussi en compte le facteur social.

Madame la Maire de Paris, chère Anne, que d'actions ambitieuses lancées en un an de mandat ! Vous présentiez le plan anti-pollution de Paris en début d'année. Vous avez également lancé les États Généraux de l'économie circulaire. Et fin mars, vous réunissiez une trentaine de maires de villes européennes pour renforcer votre action et votre coopération dans la lutte contre le changement climatique.

Bien que de plus petite taille, la ville d'Arcueil a une politique de développement durable très développée : raccordement à la géothermie, école à énergie zéro, zones 30, forte implication citoyenne dans l'élaboration des projets... Les choses avancent aussi, hors de la ville centre d'une métropole.

Chaque ville est singulière. Pourtant, on peut dégager un certain nombre de traits communs. Les villes doivent intégrer plusieurs problématiques en matière de développement urbain durable :

- Tout d'abord, la mobilité représente un défi particulier pour les politiques urbaines. Je veux citer un chiffre. Selon une enquête publiée il y a quelques semaines par l'INSEE, la voiture reste le mode de transport majoritaire des habitants des villes européennes pour se rendre à leur travail : 60 % des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture ou en deux-roues motorisés, contre 20 % en transports en commun et 20 % en vélo ou à pied.

- Les villes sont également confrontées aux problèmes de pollution de l'air – et les déplacements en sont en grande partie responsables – mais aussi de traitement et de réduction des déchets.

- Elles doivent prendre en compte les relations qui existent entre les choix en matière d'usage des sols, de formes urbaines et les consommations énergétiques. Elles font face à la montée en puissance des défis de santé environnementale et doivent considérer ces exigences dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement.

- Le défi du logement se pose en outre dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale. Il faut suffisamment de logements, à des prix abordables pour permettre l'accès de tous à un habitat. À cela, s'ajoute la lutte contre la précarité énergétique qui est fondamentale. L'enjeu réside tout particulièrement dans l'amélioration du parc bâti existant. Dans les grandes villes, les bâtiments représentent jusqu'à 80 % des émissions de dioxyde de carbone.

- Elles doivent concourir également au bien-être social de la population et à l'attractivité économique de leur territoire.

Alors, une fois dressé ce constat, quelles sont les solutions ? Comment réduire l'impact environnemental des villes ? Quelle doit donc être la nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville de demain ? De quelle manière doivent-elles être pensées, administrées et vécues ? Telles sont les grandes questions que nous nous poserons ce soir.

S'il n'y a pas de réponses toutes faites et simples, je veux quand même vous livrer quelques-unes de mes convictions :

1. Je le dis souvent, nous avons tendance à trop fonctionner en silo. Or, face à ces défis, nous avons besoin de transversalité et de cohérence. Il faut décloisonner les disciplines et les compétences pour répondre aux problématiques de qualité de vie, de protection de l'environnement, de diversité et de lien social.

2. Une des questions essentielles dans la fabrication des villes de demain est l'articulation entre les pouvoirs nationaux et les pouvoirs locaux.

L'expérimentation est un puissant levier pour mettre en œuvre la transition écologique. C'est dans les territoires que nous observons les avancées concrètes de cette transition. Comment aider les maires ? Quel niveau de décentralisation ? Je crois que les maires devraient prendre un rôle plus important dans les politiques sur l'environnement qui relèvent aujourd'hui du niveau national. Car c'est dans les villes que les problèmes se posent majoritairement. Le développement durable, c'est adapter l'action publique aux réalités de terrain. Nous aurons l'occasion d'en reparler ce soir, mais cela prend une résonance toute particulière dans l'actualité française, avec les épisodes printaniers de pics de pollution. Les maires peuvent aussi pousser les pouvoirs nationaux à aller plus loin et plus vite. Je n'en dirai pas plus sur cette question, Anne y reviendra certainement.

Et je me réjouis des réseaux de villes et de collectivités locales, tels que C40 ou *Energy Cities*, dont je salue la présence de sa Directrice générale Claire Roumet. L'échange des bonnes pratiques et les engagements communs des villes à travers ces réseaux démontrent que la ville est un acteur de plus en plus déterminant dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle internationale.

3. La place du citoyen dans la ville de demain doit enfin être étudiée. Les habitants ont un rôle majeur à jouer dans la construction de la ville de demain. Le défi de la transformation des modes de vie et des usages implique leur participation.

Pour conclure, les exigences sociales et environnementales sont étroitement mêlées. Le véritable enjeu de la ville de demain est de lier la cohésion urbaine et la cohésion sociale, de faire en sorte que la politique de la ville que l'on connaît aujourd'hui et la construction de la ville durable ne soient qu'une seule et même politique publique. Lorsque la transition écologique questionne la conception des villes durables, elle permet de répondre aux défis environnementaux, mais aussi sociaux, économiques et même démocratiques.

Prenons l'exemple de la mobilité. C'est une question éminemment sociale. Tout commence par les transports : l'accès à l'éducation, à l'emploi ou à la culture, aux zones même de consommation. C'est dans les quartiers que la mobilité est la plus polluante, car c'est là que l'offre de transports en commun est la moins développée, contraignant les populations à l'utilisation de la voiture. Je fais souvent cette remarque, permettez-moi cet élément de patriotisme séquanodionysien, la Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de la Région Île-de-France, même le département le plus jeune et le plus pauvre des zones métropolitaines et c'est le département où les habitants utilisent le plus leur voiture individuelle. Désenclaver ces quartiers par le développement de transports en commun répond donc à un impératif social mais aussi écologique.

En cette année où la France préside la COP21, toutes les échelles sont importantes, du local au global. Pour réussir, tous les acteurs sont utiles. L'urgence climatique ne doit pas être la seule affaire des négociateurs. Cela doit être l'affaire de tous. Au sein de la société civile, l'action des villes est primordiale. Vos actions se positionnent dans l'« agenda positif » mis en avant par la présidence française pour la COP21. C'est la somme des efforts de chacun qui constituera la réponse globale pour notre planète.

Une nouvelle fois, j'ai été trop long, je m'arrête et je donne la parole à Amandine Bégot qui animera une nouvelle fois cette soirée. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre participation !

(Applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Bonsoir à tous et bienvenue ! Vous êtes très nombreux ce soir. On trouvait que la salle avait du mal à se remplir il y a un petit quart d'heure, voilà !

Je vous rappelle le principe pour ceux qui viendraient pour la première fois : on essaie de faire le moins de langue de bois possible, pas de trop grand discours. Je compte sur vous ! Vraiment l'idée est qu'on puisse échanger un maximum avec la salle aussi. C'est l'objectif.

On a découpé le débat de ce soir en trois grandes parties, trois grands thèmes assez simples : la ville c'est d'abord là où on habite, on parlera d'habitat, de bâtiments, de rénovation des bâtiments ; c'est le lieu où on travaille, on parlera d'aménagement du territoire, de mobilité, de pollution ; et puis, dans une dernière partie, on parlera de la ville comme lieu de vie au sens beaucoup plus large, lieu de bien-être. Voilà pour ces trois grands thèmes.

Pour commencer je vais me tourner vers nos deux grands témoins de ce soir : Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Gregor Robertson, Maire de Vancouver.

Je me tourne vers vous deux, tous deux Maires de grande ville avec une première question extrêmement simple et on va essayer de faire du concret : à quoi ressemble la ville de demain ? Anne Hidalgo d'abord.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- D'abord c'est une ville dans laquelle on peut se mouvoir, il y a de la mobilité mais une mobilité qui n'est plus cette mobilité qui passe par le véhicule personnel obligatoirement et faisant appel à des énergies fossiles.

C'est une ville qui bouge beaucoup parce que les grandes villes sont créatives, attirent beaucoup de personnes qui viennent travailler et chercher des possibles.

Les grandes villes sont aussi des lieux de jeunesse, les créateurs sont souvent aussi des jeunes dans tous les domaines : le monde économique, le monde culturel. La ville de demain c'est une ville qui organise la mobilité de ses habitants mais aussi avec tout ce qui entoure cette ville d'une façon beaucoup plus respectueuse de la santé publique et donc qui mise sur le partage, sur l'autopartage, sur des modes de circulation plus doux, sur l'électrique et sur tout ce qui permet de ne pas émettre de particules et de gaz polluants. La mobilité est un élément majeur.

La ville de demain c'est aussi une ville dans laquelle on réinvente les usages de l'espace public. Comme Paris est une ville très dense, peut-être la ville la plus dense d'Europe, l'espace public est une denrée rare. C'est l'espace où l'on partage, où l'on rencontre les autres et donc la gestion de l'espace public dans la ville de demain, dans la nôtre notamment à Paris, est un élément majeur. C'est stratégique de définir un espace public qui permette à chacun de pouvoir y trouver sa place et un espace de respiration qui permet de mélanger des populations très différentes de personnes âgées, d'enfants, d'actifs, de touristes. L'espace public est un élément stratégique.

L'habitat : l'habitat est complexe dans une ville comme Paris qui est la ville la plus dense d'Europe. Certains disent que cette ville est "presque terminée" dans sa construction, ce n'est pas tout à fait le cas puisqu'une ville se réinvente toujours mais l'habitat doit aussi permettre de nouvelles façons d'habiter parce qu'on évolue. Il y a des espaces qu'on peut mutualiser, qui ne sont pas forcément des espaces dont on a besoin chacun dans son appartement. Il y a beaucoup plus d'accès au ciel, aux terrasses, aux toits.

C'est une ville dans laquelle la nature prend une place différente. Ce n'est pas la ville des parcs et jardins organisés et clôturés avec des horaires de fréquentation liés aux horaires du soleil, non ! C'est une ville dans laquelle la nature envahit beaucoup plus l'ensemble et prend ses droits. Et où on accompagne toute cette évolution et toute cette place prise par la nature en organisant mais en permettant, surtout c'est une ville plus permissive par rapport à la place que la nature doit occuper et la nature c'est sur les toits. Avec y compris de l'agriculture urbaine. Bien sûr dans une ville comme Paris, on ne nourrira pas la population de Paris uniquement avec la production agricole de Paris mais ça ne sera pas anecdotique. Ce ne sera pas anecdotique, la possibilité que nous avons d'aller vers une agriculture urbaine.

Voilà quelques éléments.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va détailler tous ces points. Juste d'un mot, Paris est à quel niveau dans cette ville de demain aujourd'hui ? Vous avez fait quoi ? 10 % du chemin ? 20 % ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Il reste encore beaucoup de chemin à faire mais la pensée est là, je sais que la motivation y compris des habitants est là, je ne suis finalement que l'expression aussi de cette approche majoritaire de ce que veulent aujourd'hui les habitants des grandes villes et c'est ce que je vois aussi dans les villes à l'étranger. Il y a une sorte de civilisation urbaine avec des demandes, des attentes très fortes des habitants. Leur participation est aussi un élément clé et la mixité sociale, j'aurais pu développer aussi.

Je ne sais pas à quel degré on est en matière de circulation, on a des sacrés progrès à faire, et on est en train de les faire. Ce sera un marqueur de mon mandat d'ici 2020, ce ne sera plus la même situation en 2020.

En matière d'habitat, on est vraiment dans une production de logements par transformation de beaucoup de bureaux en logements vacants et on est dans cette transformation notamment quant à la place que la nature est en train de prendre y compris en donnant la possibilité aux habitants d'aider cette nature à se déployer : sur les murs, sur les toits, partout !

Donc voilà, je ne dirai pas la moitié du chemin parce que ce ne sera jamais fini, il y aura toujours de nouveaux challenges mais on est bien engagé sur ce chemin-là.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Gregor Robertson, la ville de demain ressemble à quoi ? C'est Vancouver ?

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*.- Les mots de Mme le Maire Hidalgo sont parfaits ! C'est tout ! (*rires*)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous n'avez rien à ajouter ?

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*.- Bonsoir ! C'est avec plaisir que je me trouve aujourd'hui parmi vous. Maintenant, je vais passer à l'anglais, si vous me le permettez ! (*Interprète*) Le français se rapproche beaucoup trop du québécois et je ne souhaiterais surtout pas vous décevoir !

Les villes de demain. La Maire, Mme Hidalgo, a parlé de manière éloquente de notre vision en tant que maires de nos perspectives pour nos villes, ce que cela signifie au quotidien. Eh bien ma vision est la suivante : nous aurons davantage de temps pour nous, pour nos amis, pour nos familles ; à l'avenir, nous serons en mesure par exemple d'éliminer les embouteillages, le fait d'être assis derrière son volant dans les embouteillages, nous nous orienterons vers les transports verts qui nous permettront de vivre des vies plus riches.

A mon sens, la ville de demain permettra aux individus de vivre des vies plus riches et ces vies doivent également être saines. Nous devons donc faire en sorte d'éliminer tous nos déchets. Je ne parle pas uniquement des déchets solides et des déchets liquides, je pense également au dioxyde de carbone que nous émettons dans l'atmosphère, je pense à la qualité de l'air. Je pense que la ville de demain doit être verte, elle doit être propre et elle doit rendre tout son sens au mot "bonne santé". Nous devons avoir la possibilité d'être en bonne santé.

D'avantage de temps, vivre des vies plus épanouies avec davantage de bonheur. Nous devons également lier tout cela à la culture, à l'engagement. La Maire, Mme HIDALGO, vient d'en parler. Nous devons avoir bien davantage de lien entre les cultures, à Vancouver nous sommes une ville multiculturelle, il y a un héritage à moitié européen et à moitié asiatique et un tout petit pourcentage également de populations autochtones, de populations aborigènes. Ces liens que nous tissons entre les cultures sont absolument vitaux, ils sont essentiels pour que nos villes soient des villes plus heureuses, qu'elles fonctionnent en termes démocratiques et qu'elles fonctionnent également à l'avenir. Je pense que cette composante sociale est essentielle étant donné que les villes deviennent de plus en plus multiculturelles, donc nous devons nous concentrer sur la création de ces liens.

Je pense que, de manière générale, nous créerons les occasions économiques en verdissant nos villes, en apportant des industries créatives, des industries sobres en carbone et ce sont ces industries qui créent des emplois et des occasions. L'économie numérique, l'économie de la technologie qui transforme nos villes de l'intérieur. Voilà les emplois qui sont en pleine croissance.

Bien entendu, nous nous fonderons sur de nouvelles ressources. Nous devons effectuer cette transition vers zéro déchet, vers des industries sobres en carbone mais nous avons besoin de matériaux, nous devons pouvoir construire nos villes et nous devons également pouvoir fonctionner.

Je pense que nous aurons une réduction dans les ressources que nous utilisons mais reconnaissons-le, nous continuerons d'avoir besoin des ressources de notre planète mais nous devons les conserver et les utiliser intelligemment.

A Vancouver, notre économie s'est développée à partir du saumon, le saumon sauvage qui, pendant des centaines d'années, a permis à nos habitants de développer leur vie, notre économie et s'appuie également sur les arbres, sur la sylviculture, sur l'industrie minière mais, à l'heure actuelle, l'économie est en pleine transformation et, aujourd'hui, à Vancouver, la plupart de

nos emplois sont des emplois dans le tertiaire, dans l'économie verte, dans l'économie de la création.

Et je pense que c'est une dominante à mesure que nous avançons. Cela étant dit, nous devons continuer d'apporter notre soutien aux ressources, à la circulation des biens. Nous sommes le plus grand port de la côte occidentale des États-Unis et, bien entendu, c'est un rôle que nous continuerons de jouer étant donné notre localisation géographique. Nous devons trouver le juste équilibre entre ces priorités économiques.

C'est une lutte continue au Canada, le gouvernement fédéral a une perspective tout à fait différente en matière d'énergie puisqu'il s'appuie beaucoup sur les énergies fossiles alors qu'au niveau des collectivités locales nous nous appuyons sur les énergies renouvelables. Nous devons opérer une réconciliation dans un avenir proche. Nous devons effectuer cette transition.

Je pense que ces changements sont très directs et immédiats dans les villes. Les villes seront à 100 % basées sur les énergies renouvelables avant le niveau fédéral mais nous devons créer de nouvelles occasions et une société plus heureusement finalement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va revenir sur les moyens et vous allez nous parler de ce que vous avez fait dans votre ville. Juste un mot avant avec Anne Paugam, vous êtes Directrice générale de l'AFD, l'Agence Française de Développement. On a parlé de deux grandes villes, de pays occidentaux. Pour les villes du sud, on est face aux mêmes problématiques ? Non forcément.

Anne PAUGAM, *Directrice générale de l'AFD*.- Absolument ! Très rapidement, en écho, je voudrais souligner finalement les enjeux de la ville de demain dans les pays en développement pour dire qu'en un mot, la ville de demain c'est certainement l'endroit où va se jouer la bataille du développement durable.

Pour l'Agence Française de Développement, c'est le tiers des financements que nous mettons en œuvre chaque année, 2,2 milliards en 2014 et même 3 milliards si on ajoute l'eau et l'assainissement qui vont dans les pays du sud aux problématiques de l'aménagement urbain au sens large. Si je cite ce chiffre, ce n'est pas pour le plaisir du chiffre mais c'est parce que derrière il y a vraiment cette conviction que c'est là que se joue l'essentiel de cette bataille pour le développement durable.

Les villes du sud partagent énormément de ce qui vient d'être évoqué par les deux Maires en termes de défis et de problématiques. Par-dessus, s'ajoute évidemment le défi démographique puisque pour ne pas multiplier les chiffres qui vont circuler ce soir, juste une image : la ville de Lagos accueille chaque année l'équivalent de l'agglomération toulousaine comme habitants supplémentaires essentiellement dans des quartiers périphériques, bidonvilles, etc. avec toutes les problématiques économiques et sociales que cela recouvre.

Le deuxième défi de ces villes évidemment au-delà du défi démographique, c'est le défi climatique. C'est le défi le mieux partagé de la planète par construction. Dans la mesure où il y a cette concentration à la fois de populations et d'activités économiques, on a des villes qui sont sans effort particulier des contributions croissantes aux émissions de gaz à effet de serre. Dans le même temps, on a aussi des villes qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique. On a une quinzaine de villes en Afrique qui sont des grandes villes côtières de plus d'un million d'habitants. C'est la vulnérabilité à la fois économique, sociale, c'est les infrastructures pour gérer les phénomènes climatiques de type pluviaux qui s'aggravent qui ne sont pas là, c'est les aménagements touristiques au Sénégal, les aménagements côtiers qui commencent à être menacés par l'érosion côtière, etc. C'est tout une série de problématiques qui sont évidemment dans des dimensions d'une ampleur particulièrement importante.

Mais ce qu'on voit c'est qu'il y a bien ce défi de faire émerger finalement des villes durables qui prennent en compte l'ensemble des dimensions économiques, sociales et environnementales. Ce qu'on constate, nous, dans notre pratique, c'est que les villes du sud sont particulièrement innovantes et imaginatives et qu'elles apportent les solutions. Vous parliez, Monsieur le Président, de l'agenda des solutions, il existe, il est là.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Un exemple ?

Anne PAUGAM, *Directrice générale de l'AFD.*- La ville de Medellin qui, je pense, est bien connue de beaucoup de gens ici, des gens qui s'intéressent de près à cette problématique qui est une ville qui en fait investit pas seulement dans la mobilité et les transports mais aussi dans l'ensemble des dimensions sociales avec des crèches, des bibliothèques ouvertes à tous, en haut et en bas des téléphériques qui permettent de desservir les quartiers les plus excentrés.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- En quoi la crèche fait quelque chose pour la transition énergétique ?

Anne PAUGAM, *Directrice générale de l'AFD.*- La crèche concrètement va permettre à quelqu'un d'accéder à un revenu qui va lui permettre de commencer à devenir un acteur plutôt que quelqu'un qui va subir et qui en même temps va forcément vivre dans des conditions dans lesquelles les sujets de salubrité, de gestion des déchets, etc. quand on est dans la survie, passent au second plan. L'élévation globale du niveau de vie, c'est aussi donner à l'ensemble des citoyens et évidemment il y a des valeurs derrière que l'on peut tous partager mais il y a aussi une capacité à agir sur son environnement.

Cela permet à quelqu'un d'accéder à un revenu. Le transport permet de passer de 2 heures à une demi-heure de transport et cela a été dit par M. Bartolone de manière très juste c'est en général les plus pauvres qui sont les moins bien desservis par les transports en commun et qui du coup ont recours aux moyens de transport les plus émissifs et les plus coûteux pour eux. Il y a vraiment un cercle vertueux à agir à la fois dans le social, dans l'économie et dans l'environnement. Investir sur ces dimensions y compris environnementales, ce n'est pas l'ennemi de la réponse aux besoins économiques et sociaux. C'est vraiment la logique de base des projets urbains qu'on accompagne.

Juste un mot parce que je sais qu'il faut rester bref et qu'on va revenir sur plein de sujets mais, malgré tout, compte tenu de l'ampleur des défis, ces villes du sud ont besoin de deux choses :

Elles ont besoin d'abord qu'on les prenne pour de vrais acteurs et qu'on renforce leur rôle dans l'action des politiques nationales, elles ont besoin de financement et elles n'ont pas uniquement besoin de financements apportés par des bailleurs comme l'Agence, elles sont surtout besoin que des bailleurs comme l'Agence les appuient pour mettre en place leurs propres ressources. La collecte de taxe locale, la bonne planification et valorisation du foncier lié aux aménagements grâce aux investissements publics, qu'est-ce qu'on fait de la valorisation du foncier autour des transports publics concrets ? Et elles ont besoin qu'on les aide finalement à augmenter leur propre capacité à accéder aux ressources et aux financements.

Elles ont aussi besoin d'expertise et, là-dessus, il y a une richesse formidable d'expertises publique et privée en France. On est copartenaire par exemple avec la Ville de Paris pour accompagner la Ville de Jobourg dans une démarche qui est très ambitieuse mais qui répond à l'ensemble des dimensions qu'on a évoquées, c'est-à-dire la réponse aux besoins sociaux, retisser du lien entre les quartiers, réduire l'impact des mobilités pour réduire le caractère émissif de la croissance urbaine et créer des opportunités de développement économique.

I. La ville, on y vit

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- On va rentrer dans le vif du sujet, on va parler d'habitat d'abord, la ville c'est là où on vit. Gregor Robertson, vous avez fait du logement abordable une priorité de votre mandat. Ma question est bête : comment fait-on du logement propre et peu cher ? C'est possible vraiment ?

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver, (Interprète).*- Vous savez, dans des villes comme Paris ou Vancouver, ce n'est pas chose facile parce que nous attirons du monde de partout, des investissements qui nous viennent de différents pays. Nous sommes des villes qui sont attractives. Qu'il s'agisse de la culture par exemple, la ville de Vancouver attire beaucoup de

monde. Le lieu est magnifique : il y a la montagne, il y a l'océan, il y a les plages et effectivement tous ces gens-là affluent et finalement sur un territoire très restreint. La question du logement se pose de manière aiguë.

C'est une question qui est très difficile à résoudre. Je suis Maire depuis six ans aujourd'hui. Nous nous attachons prioritairement au logement abordable en parallèle avec le verdissement de la ville et nous avons beaucoup de mal à faire face.

C'est un gros problème. Il y a toujours des sans logement malheureusement.

Et nous avons des partenariats avec les gouvernements central et de la province et les choses ne se passent pas forcément très bien. Nous n'avons pas les financements nécessaires pour subventionner les logements. Nous avons le terrain mais nous n'avons que très peu de ressources au niveau de la ville.

Nous n'avons pas pu faire face à toute la demande. Nous avons des investissements qui affluent de partout dans le monde : de New-York, de Paris, de Londres, de HongKong et tout cela fait que tous les prix augmentent y compris l'immobilier. Les revenus moyens bas ont beaucoup de mal à rester en ville. Il faut que je mette l'accent sur le locatif, sur les jeunes couples, sur les sans-logis. Il faut que nous soyons très innovants pour essayer de trouver des logements de différentes sortes. Nous n'avons pas tant une vieille ville à protéger, donc nous pouvons être créatifs, ajouter de la densité, des immeubles plus hauts. Mais une tour, cela ne plaît pas à tout le monde.

Dans les quartiers où il n'y a pas de tour, nous essayons de travailler une densité pas trop agressive, avec des soubassements, etc. Et puis lorsqu'on arrive dans les quartiers d'immeubles à six étages, il n'y en a pas beaucoup, contrairement à Paris, donc nous essayons d'arriver à une densité moyenne à l'échelle humaine mais le centre ville est très densément peuplé avec des tours. Nous avons une population qui augmente dans le centre depuis des années. Il y a des gens qui aiment un peu ce côté Manhattan mais ce n'est pas quelque chose qui peut fonctionner dans tous les quartiers, il faut en être bien conscient.

Sur le plan politique, il est très difficile de gérer la densité tout en maintenant une offre de logement abordable. Si je vais trop loin, je vais perdre mon poste mais, en revanche, si je ne crée pas suffisamment de logements, il n'y aura plus de jeunes dans la ville.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Anne Hidalgo, on parlait de construire des logements, on va y revenir mais le principal problème à Paris c'est qu'on est effectivement avec une ville ancienne, des bâtiments anciens, et il faut réadapter.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- D'abord, on construit aussi à Paris. J'ai fixé un objectif très clair qui est d'arriver à 30 % de logements sociaux à horizon de 2030. On est aujourd'hui à 20 % de logement sociaux, on parlait de très peu : on était à 12 % en 2001. Il y a eu un volontarisme très fort, un investissement très fort de la ville, un choix politique de créer du logement social partout où on pouvait le faire et bien sûr, sur toutes les créations nouvelles, on est aussi dans un traitement du bâtiment qui tient compte de toutes ces questions énergétiques. Le bâtiment neuf est bien sûr totalement aux normes et on a mis 10 % du territoire parisien en aménagement, ce qui ne s'était pas vu depuis très longtemps.

On construit mais comme c'est une ville qui est une ville dense, ancienne avec des règles de protection patrimoniale qui sont quand même extrêmement compliquées, y compris pour adapter le bâti ancien aux nouvelles normes énergétiques, c'est une bataille de tous les moments de pouvoir obtenir et ce n'est pas une liberté du Maire de Paris, c'est avec l'ensemble des services, les architectes des bâtiments de France, la possibilité de mettre du photovoltaïque sur des toits, la possibilité d'isoler par l'extérieur des bâtiments classés. Parfois on peut se demander pourquoi vraiment on n'aurait pas le droit parce que...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il y a trop de règles, trop de normes ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Les normes sont là et on arrive à avancer, à trouver des solutions, à innover mais c'est quand même très long. En tout cas, mon souci est que c'est

vraiment très long mais on y arrive. On arrive à faire des terrasses soit avec des panneaux photovoltaïques, soit des terrasses plantées, de la rénovation extérieure pour un certain nombre de bâtiments très énergivores notamment je pense aux bâtiments des années 50, 60, 70, 80, 90 qui étaient des constructions de fait de très mauvaise qualité. Cela nécessite une volonté de faire et bien sûr beaucoup de moyens et une décision politique d'investir dans ce domaine-là.

Dans cette mandature, c'est 3,5 milliards qu'on va investir sur le logement social. C'est 1 milliard pour la rénovation thermique des bâtiments dans le bâti social déjà existant. C'est donc une volonté vraiment d'avancer de cette façon-là.

Comme on n'arrive pas bien sûr à construire partout, on transforme. D'abord on construit "la ville sur la ville". On est en train de regarder les possibilités d'extension pas forcément avec des immeubles de grande hauteur, là aussi on a des règles très précises de plafond de hauteur qu'on ne peut pas dépasser et on ne va pas abîmer le patrimoine historique qu'on nous a offert mais certains bâtiments peuvent être surélevés, donc on est en train de travailler sur ces surélévations.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Finalement tout le monde est plus ou moins d'accord pour effectivement construire plus de logements...

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Non, pas tout le monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Mais la solution par exemple de voir apparaître des tours qui serait une solution facile, plus facile en tout cas peut-être, ne fait pas l'unanimité. Du coup, sur le papier, oui tout le monde n'est pas contre des grandes idées mais, dans le concret, on a du mal...

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Non, il y a beaucoup de gens qui militent pour que nos villes n'attirent plus d'habitants. Il y a des gens qui militent pour un statu quo. Paris gagne 10 000 habitants par an et il y a des personnes qui disent : non, c'est trop, on ne veut pas continuer comme cela, il vaut mieux arrêter de grandir !

Il y a des personnes qui disent : non, cela ne sert à rien de construire du logement social à certains endroits parce que ce n'est pas fait pour cela.

La question de la hauteur est une des questions mais comme c'est une question qui médiatiquement permet de poser les choses de façon très manichéenne, tout le monde s'en empare mais c'est un petit sujet parmi d'autres, ce n'est pas mon sujet. Mon sujet n'est pas de construire en hauteur à Paris pour avoir plus de logements. Ce n'est pas mon sujet. Mon sujet c'est : comment je construis la ville sur la ville en transformant des bâtiments anciens, en respectant les gabarits, les hauteurs, etc. ? Comment je transforme des bureaux vides du centre de Paris en logements tout en permettant à l'activité économique de venir aussi dans d'autres bureaux neufs que l'on crée, qui sont plus adaptés aux besoins des entreprises ? C'est toute cette transformation extrêmement délicate et subtile qu'il nous faut conduire avec une urgence qui est propre à Paris et à l'Île-de-France. C'est la crise du logement, c'est que nous devons permettre aux classes moyennes de se loger.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On parlait des prix.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Voilà, et là on se bat contre la spéculation immobilière. Alors quels sont les outils de la puissance publique pour se battre contre cela ? C'est le volontarisme dans la production de logements, de logement social et la mixité sociale, ce que nous faisons. Cela ne suffit pas mais ce volontarisme doit être au rendez-vous parce qu'il faut vraiment que nous puissions loger dans la ville des personnes de toutes catégories sociales des plus démunis à ceux qui font fonctionner la ville : les employés, les employés des services publics, les employés des commerces, les employés...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Cela résout les problèmes de mobilité aussi.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Qui résoudrait aussi les problèmes de mobilité.

Gregor ROBERTSON, Maire de Vancouver (Interprète).- J'ajouterais une chose : avec le logement aujourd'hui, tout ce qui se construit doit être neutre en termes d'émissions. Nous avons des normes à Vancouver qui maintenant se voient adopter également dans nombre d'autres villes. Nous avons la norme pour le bâtiment vert et notre date butoir c'est 2020 pour passer aux bâtiments à énergie positive. Il faut vraiment que cette neutralité au niveau du climat devienne la norme. Et à mesure qu'on avancera, ce sera plus abordable.

Alors, évidemment, il y a beaucoup de tensions lorsqu'il s'agit de dépenser plus pour le logement social afin que ce soit de la construction verte. Effectivement, nous avons des constructions à bon marché des années 70-80 qui sont en très mauvais état aujourd'hui. Cette transformation vers les constructions vertes c'est quelque chose d'essentiel pour nos villes mais cela veut dire qu'il faut le financer. À terme, l'infrastructure sera plus abordable mais il faut un investissement initial un peu plus important. C'est quelque chose que nous faisons à Vancouver. Évidemment, la réhabilitation des bâtiments anciens, c'est beaucoup plus compliqué.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Daniel Breuiller, vous êtes Maire d'Arcueil, vous avez fait installer la géothermie à Arcueil dans un certain nombre de logements. Expliquez-nous !

Daniel BREUILLER, Maire d'Arcueil.- Peut-être deux mots parce que je ne suis pas certain que tout le monde connaisse Arcueil bien que, pour moi, ce soit quand même la plus belle ville avec Paris et Vancouver !

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Juste après Paris on va dire ! (*rires*)

Daniel BREUILLER, Maire d'Arcueil.- J'ai d'ailleurs la fierté d'avoir Paris dans ma banlieue ! Fierté que nous partageons, cher Claude ! (*rires*)

Arcueil est une ville de 20 000 habitants, qu'on appelait une ville de banlieue, dont je revendique qu'elle soit une ville, qu'elle cherche à avoir l'ensemble des aménités, qu'elle cherche à avoir de la proximité, une ville des courtes distances, de l'emploi aussi même si ce n'est pas à l'échelle d'une ville de 20 000 habitants que se dessinent des bassins d'emploi et d'habitat évidemment dans la métropole. Nos destins sont intimement liés avec ceux de Paris, de la Seine-Saint-Denis et des autres départements.

La ville de demain, c'est quand même une ville où les gens peuvent vivre ensemble toutes catégories sociales, toutes origines et avec cette volonté de bien-être. Le bien-être est dans la santé, il est par la place de la nature en ville, il est aussi dans la capacité de côtoyer ses voisins, dans la capacité qu'ont les enfants, nos enfants, les jeunes de trouver à se loger à proximité, de trouver de l'emploi pas trop éloigné. Ma ville est très proche de Paris, il y a deux bretelles d'autoroute qui la traversent et par exemple je milite ardemment contre l'étalement urbain parce que, tous les matins, je vois des flux ininterrompus entre la Nationale 20 et ces deux bretelles d'autoroute de véhicules automobiles qui viennent de la grande banlieue travailler à Paris, à La Défense ou ailleurs. Et, tous les jours, j'ai fait à deux reprises des mesures pollution de l'air dans ma commune, on est toujours au-dessus des normes réglementaires, à un endroit près qui est le cimetière qui est le seul endroit finalement où pourtant on pourrait se permettre de dépasser les normes. Mais quasiment dans le reste de la ville, nous dépassons, au moins six mois par an, les normes réglementaires en termes de pollution.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- On va reparler tout à l'heure de cela.

Daniel BREUILLER, Maire d'Arcueil.- Pourquoi avons-nous fait de la géothermie ? On a fait de la géothermie parce que, dans cette petite ville de 20 000 habitants, il y a 47 % de logements sociaux et les enjeux climatiques sont des enjeux qui frappent d'abord plus durement les populations les plus modestes, c'est vrai au plan international mais c'est vrai aussi au plan métropolitain. Par exemple, dans les logements sociaux, j'ai des logements anciens qui sont d'un office public où le montant des charges est supérieur au montant du loyer. Le loyer est appuyé par des APL, j'espère que cela continuera d'ailleurs, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, mais les charges ne sont pas APLisées. Il y a beaucoup de familles qui sont mises en fragilité financière par ces montants exorbitants de charges.

On a donc décidé de faire de la géothermie pour limiter nos émissions de CO2, bénéficier de cette énergie et d'une stabilité des prix. On a décidé aussi d'isoler le bâtiment, on est en train de faire une réhabilitation. J'entendais Anne parler de milliards, moi j'ai mis 2 millions pour une réhabilitation de 400 logements sociaux en BBC. Très franchement, les derniers kilowattheures coûtent très cher mais c'était une affirmation politique aussi. De la même façon que, dans un quartier en rénovation urbaine, on a commencé par construire une école à énergie zéro pour affirmer ce choix politique et cette responsabilité.

C'est quelque chose de très important et je considère – je vais peut-être finir ce propos par cela – que la ville de demain, la ville en transition énergétique, la ville respectueuse de son futur, c'est une ville où le récit est partagé par les habitants.

Nos concitoyens ne sont pas des débilés mentaux, ils comprennent parfaitement ces enjeux. Bien sûr, lorsque la crise sociale est dure, les priorités peuvent être hiérarchisées différemment mais ils comprennent parfaitement aussi que les enjeux climatiques, les enjeux du coût de l'énergie sont des enjeux très importants pour eux.

Des mobilités accessibles, disponibles et peu coûteuses par rapport à la voiture par exemple, c'est un sujet très important. Quand on habite de l'autre côté du périphérique, on n'a pas d'infrastructure de transport. Je soutiens, je veux le dire ici parce que parfois certains collègues râlent contre la ville de Paris qui prend des mesures pour limiter la circulation automobile. J'ai demandé à mes collègues de faire exactement l'inverse : au lieu de râler, de nous associer, c'est d'ailleurs ce qu'Anne HIDALGO a proposé, pour qu'ensemble nous réfléchissions aux moyens pour que les voitures qui n'entrent pas dans Paris ne se garent pas non plus dans Arcueil et n'embouteillent pas la ville, comment ensemble on a une responsabilité conjointe.

La géothermie, c'était un apport à la fois social parce qu'on garantit un niveau de prix de l'énergie inférieur au prix actuel du gaz pour les usagers, et puis il y a un effet secondaire, je le dis parce que j'ai vu un Arcueillais dans la salle tout à l'heure, c'est qu'on est en travaux, on est en train de construire 17 kilomètres de tuyauterie et quasiment toutes les voiries sont embouteillées et du coup la marche à pied redevient la norme presque obligatoire pour les déplacements à l'intérieur de la ville. J'espère que nous conserverons ces usages lorsque les travaux d'installation de ces tuyaux seront terminés.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On reviendra sur les questions de mobilité dans un instant. Juste avant, je voulais donner la parole à Anne Bringault sur ces questions justement de précarité énergétique, plus de 5 millions de ménages précaires d'un point de vue énergétique aujourd'hui en France. Je rappelle que vous êtes coordinatrice des activités sur la transition énergétique pour les ONG au CLER. La solution passe-t-elle justement par l'action, la politique des mairies sur ces questions-là ?

Anne BRINGAULT, *Coordinatrice au Réseau Action Climat France et CLER*.- C'est vrai que l'accompagnement local est extrêmement important, l'action de proximité.

Juste une précision : je travaille pour le CLER, le Réseau pour la transition énergétique et pour le Réseau Action Climat, que je ne vexe pas l'un de mes deux employeurs.

La ville de demain sera économe en énergie, c'est-à-dire qu'elle consommera beaucoup moins d'énergie à la fois pour le bâtiment dont on parle et également pour les transports dont on parlera après. C'est un enjeu important puisqu'il y a effectivement plus de 11 millions de personnes en France qui souffrent de la précarité énergétique, c'est-à-dire qui n'ont pas les moyens de payer leur facture d'énergie ou simplement pas les moyens de se chauffer, c'est aussi les gens qu'on ne voit pas dans le radar parce que simplement ils ne se chauffent pas.

Face à cela, on a des solutions techniques, on le verra tout à l'heure avec M. de Chalendar. On sait comment isoler des logements et comment les rendre performants, techniquement on sait le faire depuis finalement assez longtemps. On a aussi des outils financiers. On a différents outils. C'est un peu compliqué en France, on a jusque six ou sept outils différents mais on a des aides, on a des prêts, on a bientôt du tiers financement qui se met en marche notamment en Région Île-de-France. Donc on a des choses et ce qui pour autant pourrait faire que

cela n'avance pas, c'est qu'il va falloir accompagner les ménages jusqu'à cette rénovation parce que ce n'est pas parce qu'on sait techniquement rénover son logement et parce qu'on a accès à des financements que chaque ménage va le faire parce que c'est quand même des travaux un peu compliqués, on ne sait pas très bien finalement quel sera l'impact sur la facture énergétique, on ne sait pas très bien si les travaux sont bien faits ou pas bien faits. Et puis c'est lourd comme travaux.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On ne sait pas à qui s'adresser, les démarches sont souvent longues.

Anne BRINGAULT, *Coordinatrice au Réseau Action Climat et CLER*.- Exactement. Il faut donc un accompagnement. Il y a des conseillers info énergie qui font cela très bien actuellement. On va développer ce type de profil avec un conseil indépendant et neutre. La loi pour la transition énergétique qui va être votée prochainement à l'Assemblée Nationale prévoit des plates-formes de rénovation énergétique et le fait qu'elles soient partout sur le territoire national mais il n'y a pas les moyens derrière.

Qui va payer ces conseillers info énergie qui sont les personnes qui vont accompagner concrètement les ménages sur l'aspect technique et l'aspect financier de leur projet, pour leur tenir un peu la main ? parce que c'est aussi cela qu'il va falloir faire pour que chacun s'y mette.

Pour l'instant, la question est ouverte et pourtant cet accompagnement c'est un coût. Il faut vraiment envisager la rénovation du bâtiment comme un investissement parce que derrière ce sont des rentrées fiscales, ce sont des travaux, c'est 300 000 emplois, donc on va aussi avoir des cotisations sociales. C'est aussi une réduction des coûts de santé. Des études ont été faites notamment par la Fondation Abbé Pierre qui montrent qu'il y a un coût sur la santé publique du fait des ménages qui vivent dans des logements délabrés, mal chauffés et humides. Finalement, il faut oublier cette notion de coût, plutôt penser à un investissement qui est rentabilisé certes sur un délai long : 10, 15, 20 ans mais qui va être rentable à un moment donné.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est à qui d'investir ?

Anne BRINGAULT, *Coordinatrice au Réseau Action Climat et CLER*.- C'est dans la majorité des cas aux particuliers.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Oui mais quand vous dites : il faut mettre de l'argent.

Anne BRINGAULT, *Coordinatrice au Réseau Action Climat et CLER*.- Pour cet accompagnement, je pense que chacun va se renvoyer la balle entre les collectivités. Dans le projet de loi, c'est au niveau des interco qu'on va gérer ces plates-formes parce qu'il faut que ce soit proche des habitants mais qui finalement va financer ces emplois de conseillers info énergie ? Est-ce que les collectivités vont avoir la capacité d'avoir encore plus de conseillers pour répondre aux objectifs de rénovation encore plus ambitieux que se fixe le gouvernement ? Ou est-ce que l'État va pouvoir contribuer ? Ce sont des questions qui ne sont, à mon avis, pour l'instant, pas tranchées.

Autre point : l'exemplarité aussi des collectivités puisque là je parlais des logements des particuliers mais il faut aussi une exemplarité sur les bâtiments de collectivités, les bâtiments publics notamment. On en a parlé avec des exemples, c'est vrai que c'est important. Et c'est important aussi dans la commande publique de ne pas fermer la porte aux PME locales. Malheureusement, souvent les appels d'offres tels qu'ils sont faits actuellement favorisent parfois des grandes groupes et il faut aussi penser au développement des PME locales qui apportent également une richesse au niveau territorial.

C'est la partie rénovation.

Sur la partie énergies renouvelables, j'ai été contente d'entendre parler de villes qui s'engagent sur le 100 % énergies renouvelables parce qu'en France, le 100 % énergies renouvelables au niveau national, c'est un peu tabou, il y a un rapport qui n'est pas sorti officiellement. Il y a pourtant de plus en plus de villes qui s'engagent vers le 100 % renouvelable.

On voit bien que c'est quelque chose qui est possible. Il y a par exemple des villes comme Genève qui s'est engagée à être 100 % renouvelable et zéro émission en 2050, une ville comme Sydney qui s'est engagée également pour 2030. Vancouver, on l'a vu tout à l'heure avec M. le Maire. Ce sont des choses qui sont possibles et c'est vrai qu'il faut développer le nombre de villes qui vont montrer cet exemple vers un 100 % renouvelable.

Qu'est-ce que cela veut dire 100 % renouvelable au niveau d'une ville ? Forcément on n'a pas la ressource en bois nécessaire, on a du vent mais on ne va pas mettre des éoliennes en centre ville, on n'a pas forcément les cours d'eau, les énergies marines. On a d'autres sources d'énergie comme le solaire par exemple ou la géothermie. Beaucoup de choses vont être finalement dans les territoires ruraux. Et finalement on revient à la question agricole qu'évoquait Mme HIDALGO, on va produire un peu notre énergie dans les villes mais on va surtout la produire dans les territoires ruraux, comme pour l'agriculture et l'alimentation, ils sont dans ces deux zones, et cette solidarité entre les territoires ruraux et les territoires urbains, c'est une question qui revient du coup de manière très importante dans cette question du 100 % énergie renouvelable.

Qu'est-ce que cela veut dire une ville 100 % renouvelable ? C'est une ville qui s'engage à réduire d'abord ses consommations d'énergie, c'est évidemment important, qui va produire ses propres consommations d'énergies renouvelables avec ses ressources et qui va s'approvisionner du coup dans les territoires autres idéalement en investissant dans ces projets de production d'énergies renouvelables et avec des critères environnementaux et sociaux.

Juste pour terminer, je salue le travail très intéressant du WWF, qui est membre du Réseau Action Climat pour lequel je travaille, sur les villes durables et qui a donné un prix à Séoul pour une compétition sur les villes pour le climat. Dans les 14 autres finalistes, il y avait Paris et Vancouver. Bravo pour ces leaders qui montrent un peu la voie !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous pourriez vous engager, Anne Hidalgo, pour du 100 % renouvelable ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- On est très très engagé notamment dans toutes ces nouvelles énergies renouvelables, que ce soit l'éolien, la géothermie, l'utilisation des égouts de Paris : là aussi on sait qu'à moins d'un kilomètre des gros émissaires, il y a une possibilité de réutilisation de cette énergie. On chauffe aujourd'hui par exemple une école du 12^{ème} arrondissement sur ce principe-là. Donc on est très très engagé dans cette voie-là.

Sur les objectifs, 100 %, oui on va y arriver mais on part de loin, pas parce que c'est Paris et qu'on n'aurait pas été volontariste, mais c'est que la structuration d'un territoire comme le territoire de Paris avec notamment ce bâti ancien, cette très forte densité, est quelque chose de spécifique. Mais c'est le chemin sur lequel on est engagé, bien sûr.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pas de date ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Le plus vite possible.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pierre-André de Chalendar, vous êtes Président-Directeur général de Saint-Gobain. Justement, sur ces bâtiments, à l'instant, Anne Bringault nous disait "on sait faire". Aujourd'hui, la technologie est là, pourquoi cela ne va pas plus vite ?

Pierre-André de CHALENDAR, *PDG de Saint-Gobain*.- Oui, on sait tout à fait faire. On sait mettre même dans les monuments haussmanniens de Paris, alors sur l'isolation c'est plus difficile, mais l'isolation des fenêtres je sais faire ! Un vitrage performant aujourd'hui est plus efficace qu'un mur puisqu'en plus il permet l'apport solaire et il permet d'économiser, pendant sa durée de vie, 150 fois l'énergie qu'il a nécessité pour être produit parce qu'il a besoin d'énergie pour être produit.

Les entreprises vivent au quotidien la contradiction qu'indiquait le Maire de Vancouver tout à l'heure : on a besoin de produire, on produit avec des ressources de plus en plus économes mais on a toujours besoin de produire. Et pour faire des économies d'énergie, parce que Paris 100 % renouvelable, c'est d'abord essayer de consommer le moins possible d'énergie et on n'a pas

besoin d'énergie pour se chauffer théoriquement. On sait faire : dans un bâtiment RT 2012, on réduit la consommation de chauffage par un facteur 5. Et la meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas.

L'enjeu climatique des villes, puisque c'est dans les villes que l'on consomme, dans les bâtiments, est absolument considérable. Je pense qu'on progresse beaucoup sur ces sujets-là. Il y a quelque chose qui me frappe dans toutes les discussions sur le changement climatique avec la COP 21 qui se prépare. D'abord les villes sont au centre, ce n'était pas le cas il y a plusieurs années, et les gouvernements s'aperçoivent que les villes ont un rôle majeur à jouer.

Et puis il y a une deuxième chose qui me frappe, et je reviens sur "on sait faire", et cela c'est beaucoup plus récent, c'est M. Ban Ki-Moon qui a commencé cela il y a un an, c'est que les entreprises et l'industrie qui étaient considérées comme la source des problèmes, si les entreprises ne produisaient pas, on ne polluerait pas, mais le problème c'est qu'on ne sait pas faire des bâtiments si on n'a pas du verre, si on n'a pas des matériaux de construction. Les entreprises sont maintenant considérées dans ces sujets climatiques et dans les discussions de cette année, beaucoup plus comme ayant des solutions. Et cela je pense que c'est une très bonne idée. Les entreprises sont prêtes. D'ailleurs, j'ai une autre casquette, je suis Président d'Entreprises pour l'Environnement et nous organisons dans quinze jours une *Business Climate Summit* pour préparer cette COP 21 et montrer que les entreprises ont des solutions.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Donc elles ont des solutions. On sait faire, alors pourquoi on ne fait pas ?

Pierre-André de CHALENDAR, *PDG de Saint-Gobain.*- Sur le neuf, on fait. La RT 2012 a réglé en France le problème. Aux États-Unis, vous êtes un peu moins pour la réglementation mais vous avez des labels, nous en France on a trouvé la solution. Il ne faut pas aller plus loin, quelquefois c'est limite mais je pense qu'il ne faudra pas aller au-delà de la RT 2012 contrairement à ce que certains veulent, c'est déjà très bien.

Le problème, c'est la rénovation. Dans la rénovation, qu'est-ce qu'on constate ? 40 % des travaux de rénovation sont faits sans qu'on regarde le sujet de l'économie d'énergie. Or, c'est au moment où on fait des rénovations pour des raisons qui sont variables, qu'il faut s'occuper des économies d'énergie.

Je pense que la loi sur la transition énergétique, Monsieur le Président, si vous pouvez aller un peu plus vite, ce serait encore mieux parce que cela fait longtemps qu'on l'attend cette loi maintenant ! Je sais que c'est difficile et important. Cette loi contient des choses très importantes là-dessus qui consisteront à dire que quand on fera des travaux de rénovation, il devrait y avoir un élément énergétique et c'est à ce moment-là dans la vie des biens que c'est le plus facile. Il y a des sujets plus difficiles que d'autres sur les immeubles haussmanniens mais on saura trouver les solutions pour tous les types de biens.

La rénovation énergétique, c'est fondamental, c'est là qu'il y a un gisement d'emplois, un gisement de réduction de notre facture pétrolière qui est très importante. C'est un sujet très important, il faut le faire au bon moment. Dans le logement social et sur la précarité, quelque part c'est là que c'est presque le mieux traité j'allais dire puisque vous avez des efforts considérables dans les villes et c'est très bien. Il faut le traiter partout et je pense qu'il y a de très bonnes mesures qui sont dans cette loi de transition énergétique et que la France peut faire beaucoup de progrès.

Dernier point, c'est que, sur tous ces sujets-là de la ville de demain, de l'habitat de demain, des économies et la conception de la ville, les entreprises françaises, je ne parle pas que pour Saint-Gobain, sont globalement très bien placées et on a beaucoup de choses à apprendre – je pense que c'est un élément très positif si on veut aider dans beaucoup d'autres pays puisqu'il faut que ça se passe partout – à ce qu'on ait un habitat qui consomme moins d'énergie, plus propre et qui soit aussi plus confortable parce que souvent cela va avec. On travaille beaucoup sur le confort chez Saint-Gobain et je préfère parler de confort thermique que d'économie d'énergie, mais il y a aussi l'acoustique. Une des nuisances les plus importantes aujourd'hui, c'est le bruit. On travaille beaucoup sur ces sujets-là. Il faut que la ville durable soit aussi une ville où il fait bon vivre et qui soit donc confortable.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Est-ce que je peux ajouter deux trois points ?

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Allez-y, je vous en prie !

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- D'abord sur ces objectifs-là, il y a ce que l'on maîtrise. Nous, par exemple, sur les bâtiments de la ville et sur le parc de logements sur lesquels on a une capacité à agir, là on va être sur du 100 % renouvelable dans ce mandat.

Sur la partie privée, qui relève de l'initiative de copropriétés...

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- C'est de l'incitation, c'est ce qu'on disait tout à l'heure.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- C'est de l'incitation. S'engager sur un objectif global pour toute la ville, non. En revanche, sur la partie qui nous concerne, oui.

Je vais donner un exemple aussi parce qu'on est quand même à un moment où ce travail là est en train de passer de l'idée à sa généralisation : on a un immeuble entier de logements sociaux dans le 15^{ème} arrondissement de Paris qui est chauffé à partir de la chaleur récupérée par des ordinateurs, des *computers*. Lorsque des ordinateurs font des calculs, ils produisent énormément de chaleur. Un jeune chercheur qui faisait beaucoup de calculs pour sa thèse a eu l'idée absolument géniale de capturer cette chaleur, de la faire transporter par fibre optique, et on est très bien équipé en fibre optique à Paris, et cette chaleur véhiculée vers des logements permet de chauffer des logements. Depuis plus d'un an, on a fait le test, cela marche. La facture énergétique des habitants est réduite quasiment à zéro puisque cette énergie-là est aujourd'hui transportable, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années, et il y a aussi un gisement dans tous ces centres. Les banques qui ont besoin de très gros ordinateurs, plutôt que de réfrigérer leurs locaux avec les *computers*, peuvent aujourd'hui permettre à cette chaleur d'aller alimenter d'autres lieux et de la véhiculer assez loin. Il y a ce genre de chose, et cela me paraît très important.

Deuxième point sur ce qui vient être dit, M. Ban Ki-Moon a pris vraiment des initiatives très fortes. Il a permis aux entreprises d'être là comme partenaires et la question de l'accompagnement de cette transition écologique des nouveaux emplois, des nouvelles opportunités est posée au plus haut niveau.

M. Ban Ki-Moon a permis, pour la préparation de la COP 21, de mettre les villes dans ce rôle qui est un rôle très proactif, très stimulant de ces solutions que nous portons. Pendant la COP 21, nous aurons, à l'Hôtel de Ville de Paris, 1 000 maires du monde entier – mon collègue de Vancouver j'espère sera là aussi – qui viendront pour le sommet des maires apporter leur contribution à la COP 21. Laurent Fabius, qui préside cette COP 21, s'est engagé à ce qu'il y ait un *City Day* pendant la COP 21 pour que les villes puissent venir apporter leurs solutions aussi dans le cadre de cette conférence sur le climat.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va passer dans un instant à toutes les questions de mobilité et de pollution. Peut-être y a-t-il des remarques ou des questions dans la salle ?

Monica.- Je suis mexicaine, j'habite dans une ville très polluée. Je suis étudiante à Sciences-Po en politique de l'environnement. Cela m'intéresse beaucoup de parler des villes intelligentes, par exemple Lyon ou, au Mexique, il y a l'exemple de la ville de Guadalajara. Juste connaître le concept de ville intelligente et aussi ville durable. Merci.

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver (Interprète)*.- Je vais commencer. Beaucoup d'attention a été portée sur les méga villes qui bien entendu sont essentielles afin de résoudre les défis, la population, la croissance des méga villes est quelque chose d'essentiel. Néanmoins, à l'heure actuelle, la majorité des habitants vit dans des villes moyennes ou petites. Nous pouvons appliquer également ces technologies que ce soient les technologies vertes en matière de bâtiments, etc. Les villes moyennes, les petites villes fonctionnent de la même manière que les grandes villes.

Je pense par exemple à une politique que nous avons envisagée et mise en oeuvre à Vancouver, à savoir : lorsque vous procédez à des rénovations dans votre foyer ou dans votre appartement qui dépassent une certaine échelle, dans ce cas il doit également y avoir des investissements verts qui sont consentis, en matière de consommation d'eau, de consommation d'énergie. Si des personnes veulent dépenser 10 000 ou 20 000 dollars pour rénover leur foyer, ils doivent également dépenser 5 000 dollars pour rénover par exemple leur consommation en eau et la rendre plus durable. C'est finalement un bon échange de politique, c'est quelque chose qui est également mis en place dans le cadre de nos réseaux de villes.

Nos villes, je le répète, sont extrêmement opérationnelles mais nous avons d'excellentes idées qui émanent de plusieurs villes et nous ne cessons d'échanger ces idées, nous volons les idées des différentes villes car c'est la seule manière qui nous permettra d'avancer plus vite.

Néanmoins les défis qui sont tout à fait différents portent notamment sur le transport. Je pense que la question des transports publics est unique aux grandes villes. La congestion, la circulation est tellement importante et elle gaspille tant de temps et de ressources que la question est tout à fait différente. Ces méga villes luttent et sont confrontées à de grandes difficultés pour résoudre cette question, qu'il s'agisse des routes, il y a une congestion qui est très importante et je pense que les petites et les moyennes villes, en raison de leur échelle, ont rencontré davantage de succès en matière de gestion de la circulation.

Il y a des différences entre les petites, moyennes et grandes villes mais je pense que les solutions technologiques peuvent s'appliquer partout. A mesure que les années passent, je pense qu'il est essentiel, pour les villes prospères comme Paris et Vancouver, que nous fassions preuve de davantage de soutien à l'égard des villes du sud, les villes qui n'ont pas forcément les ressources pour procéder à des adaptations en matière du climat. A Vancouver, je sais par exemple que nous allons devoir dépenser 10 milliards de dollars en raison de l'augmentation du niveau de la mer pour que l'océan n'entre pas dans la ville !

Nous avons des coûts, des frais pour faire face au changement climatique et d'une manière ou d'une autre, nous devons les absorber. Nous commençons à adapter notre infrastructure. Notre ville sera en mesure de se le permettre. Néanmoins, des villes plus petites ou des villes qui sont moins développées notamment dans le sud n'ont pas forcément ces ressources et, d'une manière ou d'une autre, nous allons devoir trouver un moyen d'aider ces villes à s'adapter au changement climatique et à mettre en oeuvre également les idées, les politiques qui fonctionnent, qui ont fait leurs preuves dans les villes dans lesquelles nous vivons, villes qui sont en mesure de se permettre d'être finalement fer de lance dans ce domaine.

Anne HIDALGO, Maire de Paris.- Paris est très engagée dans cette ville intelligente. C'est vrai que la gestion des informations, la connexion des réseaux par exemple pour la gestion du stationnement, pour la gestion des transports, pour la gestion de l'énergie, est quelque chose dans lequel nous sommes très impliqués. Paris est aujourd'hui une capitale européenne des *start-up*. Donc, bien évidemment, on puise aussi dans cette richesse, dans ces idées qui sont portées par ces *start-up* qui nous invitent à encore plus de connexion et d'intelligence. Notre idée – Jean-Louis MISSIKA travaille sur ce sujet à Paris – c'est vraiment de permettre ces connexions multiples qui sont un support, un levier pour la ville écologique.

Amandine BEGOT, journaliste à i-Télé.- D'autres remarques ? D'autres questions ?

Jean-Luc FESSARD.- Jean-Luc Fessard, je suis journaliste. J'ai une question à poser : est-ce qu'il y a des solutions actuellement qui existent dans certaines villes ? parce qu'on peut observer quand même qu'il y a de plus en plus de SDF. On voit réapparaître tout autour de Paris des bidonvilles. Est-ce qu'il y a des villes où ils ont traité ce sujet et essayé d'apporter des solutions intelligentes par rapport à cela ?

Gregor ROBERTSON, Maire de Vancouver (Interprète).- Sans aucun doute. Nous avons observé l'approche d'autres villes qui essaient de résoudre cette question des sans-logis.

Cela dépend, nous avons des exemples de villes petites ou moyennes qui ont résolu la question des personnes sans domicile fixe. L'approche c'est une personne à la fois. Il faut disposer des bonnes connexions pour disposer de logements, souvent il faut également des soutiens car ce sont des personnes frappées par des maladies mentales, par des dépendances, parfois aussi par des maladies physiques, donc il faut procéder une personne à la fois.

Dans une communauté, par exemple, un succès plus important a été rencontré dans l'abolition de la situation de personnes qui vivent encore sans logis en procédant une personne à la fois. Alors que, dans les grandes villes, nous avons davantage de migrations, des individus qui sont absolument désespérés, qui se rendent dans les grandes villes car ils pensent pouvoir trouver peut-être un emploi ou trouver de la nourriture en fouillant dans les poubelles, d'une manière ou d'une autre, joindre les deux bouts.

En Amérique du Nord, généralement, les personnes sans logis s'orientent vers l'ouest car il fait plus chaud. Dans une ville canadienne, vous ne pouvez pas survivre en vivant dehors l'hiver car il fait beaucoup trop froid. Si les personnes en ont la possibilité, elles se déplacent vers l'ouest afin de survivre et c'est la même chose à Portland, à Seattle, à Los Angeles, à San Francisco. Il y a de grands problèmes avec les sans-logis car ce sont des personnes qui se rendent dans ces villes car il fait plus chaud et les individus sans-logis pensent qu'ils pourront y survivre.

Et puis nous avons également la question des migrations de personnes qui sont désespérées de trouver une manière ou une autre de survivre. A l'échelle des grandes villes, la difficulté est tout autre mais nous rencontrons certains succès. Nous avons noué des partenariats avec les gouvernements provinciaux et fédéral. Le gouvernement fédéral ne s'est pas beaucoup concentré sur les solutions mais nous avons vraiment appliqué une pression à Vancouver et cela contribue à résoudre le problème. Au niveau local, nous agissons pour faire en sorte que les assistants sociaux travaillent main dans la main avec les personnes qui peuvent les assister d'un point de vue de la santé mentale et nous essayons de résoudre les problèmes auxquels les sans-logis sont confrontés un par un. Bien entendu, cela requiert beaucoup de temps, beaucoup d'argent également mais cela nous coûtera bien plus cher si nous gérons cette question en ayant recours aux prisons, aux forces de police, etc. C'est la grande question qui se pose lorsque nous essayons de gérer la situation des sans-logis. Nous devons éviter la catastrophe mais nous devons nous concentrer sur chaque individu qui a besoin individuellement d'un soutien. Donc bien entendu davantage d'aide et d'assistance sera nécessaire pour finaliser nos travaux mais je pense que nous avons compris l'approche à adopter. Il nous faudra encore quelques années avant de terminer.

Anne HIDALGO, Maire de Paris.- Je vais compléter aussi. En fait, il n'y a pas de solution miracle. Je viens de signer une tribune aujourd'hui avec le Maire d'Athènes et le Maire de Rome parce que nous sommes confrontés, en Europe par exemple, à un afflux de migrants dans nos grandes villes. Il existe même un concept à l'échelle internationale des villes refuges, Mexico est une des villes refuges et très engagée dans ce réseau des villes refuges. C'est une fonction de ces grandes villes qui attirent des populations en grande fragilité qui fuient des crises, qu'elles soient économiques, sociales, des guerres, et qui convergent vers nos villes.

Nous sommes dans une situation extrêmement difficile parce que nos villes ne sont pas adaptées. Nous avons, à Paris, un réseau d'hébergement d'urgence. Là, pendant que je vous parle, 30 000 personnes dont 16 000 enfants sont accueillies par le SAMU social de Paris dans des hôtels, des hébergements d'urgence pour la nuit. Mais on a beaucoup plus de monde qui reste à l'extérieur. Cet hiver, on a dû ouvrir en urgence encore des lieux pour pouvoir accueillir des personnes, notamment des familles avec enfants, qui sont aussi aujourd'hui sur les trottoirs de nos villes.

Cela renvoie à un débat qui a lieu aujourd'hui aussi dans notre pays sur le statut des demandeurs d'asile, sur la question que connaît très bien Claude BARTOLONE également sur la Seine-Saint-Denis des mineurs isolés étrangers envers lesquels nous avons des responsabilités, notamment les départements, mais pour lesquels il faut aussi qu'on puisse être accompagné et que les forces soient réparties. A partir du moment où il y a un accueil et un statut avec une demande de droit d'asile possible, que ce ne soit pas simplement les villes qui sont ces portes d'entrée. Aujourd'hui, la Seine-Saint-Denis et Paris, nous sommes les deux départements de

France qui accueillons le plus de mineurs isolés étrangers. On ne peut pas accompagner ces jeunes vers une insertion ou vers un statut pérenne si, à deux départements, on assume la totalité quasiment de cette demande.

C'est un sujet très lourd, très lourd, sur lequel il y a des réponses à l'échelle européenne pour ce qui nous concerne, il y a des réponses qui passent certainement par des lieux d'hébergement et par une répartition de ce que signifie l'accueil des réfugiés dans nos pays et notamment dans les pays européens.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un mot et il faut qu'on avance ! Vraiment juste un mot !

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil*.- Un mot parce qu'on parlait des enjeux mondiaux. Les réfugiés climatiques, ce sera un sujet. Si on n'est pas capable de réduire notre empreinte climatique, les réfugiés seront plus nombreux. Quand j'ai été élu Maire il y a dix-huit ans, j'ai pris le pari qu'il n'y aurait plus – c'était des clochards on disait à l'époque – personne qui dormirait dans la rue. Et on l'a fait. Aujourd'hui, c'est impossible, on est dans cette métropole où il y a des Tunisiens, des Libyens, des familles Roms qui n'ont pas le droit de travailler et qui errent d'un camp qu'on expulse à un autre, avec quelques nuitées d'hôtel, etc.

Le problème qui est posé renvoie aussi à la transversalité qu'évoquait le Président Bartolone au croisement des financements parce que les départements paient très cher des nuitées d'hôtel qui sont des solutions inadmissibles pour les familles qui sont accueillies. On construit, on scolarise dans les villes des enfants qui sont déscolarisés au moment où un camp est éliminé, etc. Il y a vraiment là un problème politique que nous n'assumons pas.

Je voulais juste insister sur le gain avec le climat parce que, demain, les réfugiés climatiques seront encore plus nombreux. Et quand il n'y a plus rien à espérer dans un pays, les gens sont prêts à mourir en Méditerranée. Je crois qu'ils continueront à venir. Notre responsabilité est aussi de réduire notre empreinte carbone pour éviter aussi les phénomènes de désertification qui se passent dans d'autres régions du monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Estelle Forget, vous êtes Fondatrice d'Ergapolis. Je voudrais qu'on revienne avec vous, on a parlé du rôle de la commande publique, de ce que pouvaient faire les pouvoirs publics, qu'est-ce qu'il faut améliorer aujourd'hui de votre point de vue ?

Estelle FORGET, *Fondatrice d'Ergapolis*.- Bonsoir à tous, merci de me donner la parole.

Il y a des points clés par rapport à ce qui est été dit et puis effectivement un partage d'expérience. Parmi les points clés, j'ai noté l'urgence parce qu'il y a une urgence à bâtir, il y a une urgence à construire. J'ai noté la notion de décloisonnement, et cela me va bien. Je crois que parmi les points fondamentaux, il y a la question de la formation. Je veux ramener cela à l'urgence : il faut faire vite, il faut loger, il faut maîtriser les énergies, il faut maîtriser les ressources et je crois qu'il y a une question de compétence et de décloisonnement des formations et des expertises.

On a, en France, un système éducatif qui est extraordinaire et des formations des expertises qui sont formidables, qui permettent à des jeunes d'intégrer des entreprises et de tout inventer. L'entreprise, aujourd'hui, est capable de tout faire et de répondre à tous les enjeux.

Je crois que, s'il y a quelque chose qu'on ne sait pas bien gérer en France, c'est cette notion de transversalité et une compétence qui manque c'est cette ouverture d'esprit sur l'expertise de l'autre.

Cela se retrouve dans la fabrication de la ville. Ceux qui pensent la ville aujourd'hui réfléchissent de manière cloisonnée. L'architecte va penser la façade – je généralise à peine – l'ingénieur va regarder sous la chape, l'urbaniste va s'intéresser aux sciences sociales et à la programmation. J'en fais une caricature volontaire mais en fait c'est un peu cela quand même.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est quoi la solution ?

Estelle FORGET, *Fondatrice d'Ergapolis.*- Je n'ai pas de solution miracle mais, à un moment donné, il y a six ans, dans un coin de ma chambre, je me suis intéressée à la ville et je me suis intéressée à la formation parce que critiquer c'est bien mais apporter des solutions c'est vrai que c'est mieux.

Je suis allée voir trois centres de formation que sont les Architectes de Marne-la-Vallée, l'Ecole Centrale de Paris et l'Institut d'Urbanisme de la Sorbonne. Depuis, il y a une quinzaine d'établissements qui ont rejoint la démarche dont l'École d'Ingénieurs de la Ville de Paris qui fait un travail remarquable d'ailleurs, je veux le souligner. L'idée c'était quoi ? C'était de les interroger et de leur dire : mais finalement, les jeunes que vous allez mettre demain sur le terrain et qui vont avoir la responsabilité de fabriquer des villes, et je considère que c'est une responsabilité au moins aussi importante que le chirurgien qui opère un être humain pour les raisons que l'on vient d'évoquer, est-ce que vous leur permettez de travailler ensemble ? Il se trouve qu'ils m'ont répondu non.

Et en fait, je me suis dit : pourquoi pas proposer des réflexions autour d'un projet concret, c'est-à-dire un projet de pédagogie par l'action où on aiderait des élus à avoir une vision stratégique de l'urbanisme et prospective en apportant des solutions complètes. Puis, comme il fallait que ce soit un peu fun, cela a pris l'idée d'un concours parce que les jeunes aiment bien être en compétition, parce que nous les Français, je crois qu'on aime la compétition, on aime l'innovation et donc on aime inventer les villes.

On a fait un premier projet à Fontainebleau. Depuis, on en est au cinquième projet et on est actuellement sur Bagnolet en passant par la tour Utrillo de Clichy-sous-Bois et Montfermeil. Bref, ces projets, ces visions, ces boîtes à idées d'innovation où on associe les jeunes dans la construction de la ville mais également toutes les parties prenantes. Associer les jeunes c'est les mettre à la croisée du monde académique pour créer de l'intelligence collective sur la ville en créant une dynamique avec les entreprises puisqu'elles ont des solutions, de l'expérience et puis cela tombe bien, demain, elles vont embaucher les jeunes, et avec les élus qui sont un formidable levier de concertation avec leur population.

En faisant ce brassage et ce lien, on arrive à proposer des projets et des solutions innovantes mais ce n'était pas suffisant parce qu'une fois qu'on avait finalement cette vision d'écosystème urbain où on croise les disciplines d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanisme, de sociologues, de designers, sur la ville, il y a un problème, c'est que c'est cloisonné au moment de la commande publique. C'est-à-dire que quand on passe le marché, c'est bien beau de dire : "oui, il faut proposer des solutions d'aménagement durable sur les territoires", je comprends tout ce que vous avez dit et je partage mais il y a aussi une question de formation au niveau des élus et des agents de la fonction publique. Effectivement, l'élu qui a 18 ans de métier, c'est plus simple. Je pense aujourd'hui aux jeunes élus par exemple, c'est le moment d'agir.

Et la commande publique, je suis désolée, je l'ai constaté, alors peut-être que ce n'est pas le cas dans vos mairies et cela, pour le coup, je m'en réjouirais mais c'est à nouveau cloisonné. Quand vous proposez des solutions innovantes et systémique d'aménagement où on ne travaille pas à l'échelle du bâti mais à l'échelle d'une programmation plus large et en créant des liens entre eux. Par exemple, sur Bagnolet, Bagnolet c'est tout proche de Paris, c'est créer des liens entre Paris et Bagnolet et les autres villes. Très clairement, la commande publique on s'aperçoit qu'à nouveau tout est cloisonné, tout est sectorisé et là aussi il faut mettre de la transversalité parce que la commande publique permet aujourd'hui de favoriser la ville durable et d'intégrer la ville durable. C'est un outil qui n'est à mon sens pas suffisamment utilisé en France.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est dit. Vous voulez réagir d'un mot ? Mais vraiment d'un seul parce que je voudrais qu'on avance !

Anne HIDALGO, *Maire de Paris.*- Je suis d'accord avec ce qui est dit mais par exemple ce qu'on a fait, c'est qu'on a lancé un appel à projets innovants sur 24 sites. On a repéré 24 sites dans Paris et on a dit : "allez-y ! proposez-nous dessus de l'innovation ! On ne vous dit pas quoi, proposez-nous de l'innovation ! Cela peut être du logement, cela peut être de l'activité, cela peut

être du culturel, cela peut être ce que vous voulez, sur chacun des sites en question, mais regroupez-vous. On veut des équipes composites. On veut des architectes, on veut des entreprises, on veut des associations, on veut des collectifs d'habitants, regroupez-vous !" On a eu 800 réponses. On fait un concours qui va être à dimension internationale puisque les réponses qu'on a eues, ce n'est pas simplement des réponses de collectifs français ou parisiens, cela vient du monde entier. Du monde entier !

On va faire un concours là dans l'année, on va statuer sur chacun de ces sites et les sites qu'on a retenus cela va de la petite parcelle en mutation à l'immeuble certains connaissent ici l'immeuble Morland où étaient logées la Préfecture, la Direction de l'Urbanisme, etc. qui nous appartient, qu'on ne veut plus garder comme cela. On ne va pas le détruire mais on a dit : "allez-y, dites-nous ce que vous voulez en faire !" et on va pouvoir choisir mais avec des cahiers des charges très complexes mais des critères croisés où la question qui est posée c'est l'innovation sous toutes ses formes : environnementale, technologique, sociale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un mot, Pierre-André de Chalendar, et on passe à la mobilité.

Pierre-André de CHALENDAR, *Président-Directeur général de Saint-Gobain*.- Je voulais juste dire sur ces sujets de transversalité, il y a quelque chose qui, dans ces métiers de la construction, ce n'est pas toute la ville mais c'est la partie bâtie qui va révolutionner les choses qui est un peu inattendu parce que ce n'est pas là forcément dans ce domaine de la construction qu'on l'attend, c'est la révolution numérique.

Toutes les histoires que vous indiquez entre l'architecte, le bureau d'études, le constructeur et d'ailleurs dans le continent nord-américain on est très en avance par rapport à l'Europe là-dessus, la révolution numérique va complètement faire sauter toutes les barrières et va permettre des progrès considérables.

En gros, le plan que fait l'architecte, c'est le même qu'on utilisera avec tous les matériaux qui seront décrits sur le chantier. Ce sont des révolutions. Et donc de la même manière cela va se passer entre Bagnolet et Paris, on va pouvoir modéliser tout cela et cela va décroïsonner. Vous parlez des jeunes, les jeunes seront meilleurs sur ces sujets-là. Et de ce point de vue-là à Paris on est plutôt, comme vous l'avez dit Madame la Maire, bien outillé. C'est une chance et il faut foncer sur ces sujets-là.

II. La ville, on y travaille

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va passer à la mobilité, aux questions de pollution de l'air qui effectivement font partie des questions essentielles autour de la ville.

Anne Hidalgo, vous avez fait de ces questions-là parmi vos priorités. Ce sont des choses dont on a beaucoup parlé ces derniers mois. Toutes les mesures qui ont été annoncées notamment contre les véhicules diesel avec ces interdictions progressives, etc. critiquées par certains, ces engagements sont-ils tenables, est-ce que cela va être mis en place ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Bien sûr. D'abord on part d'un principe qui est : la santé publique ne se négocie pas. On a atteint des niveaux de pollution dans notre ville et notre métropole qui ne sont plus tolérables, qui ont des conséquences très graves sur la santé, pas simplement des plus fragiles mais de tous. Il faut agir. On a vu dans les pics de pollution qui viennent maintenant régulièrement à certaines périodes de l'année que ce n'était plus respirable. Quand on en est à dire dans les écoles : "ne sortez pas les enfants dans la cour et ne les laissez pas courir !" c'est qu'il y a quand même un énorme problème.

Je suis une Maire qui est là pour agir et pas pour regarder passer ces trains-là. Bien sûr que c'est quelque chose de lourd. On est dans un pays qui a favorisé le diesel, qui a cédé au lobby du diesel pendant des années et des années. Cela fait longtemps que j'en parle, cela fait longtemps que je dis que ceci est de l'ordre du scandale. En 2005, on sait que le diesel est un problème pour la santé publique, on sait que c'est cancérigène et on sait que les particules fines

sont particulièrement nocives, et on continue à l'époque à insister sur le diesel. Et on assiste à une diesélisation du parc automobile français qui est de l'ordre du scandale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est le passé. On supprime tout ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Justement comme c'est le passé, quand vous dites à des industriels : "on va changer, maintenant cela ne va plus être comme ça" et en plus on est sous le coup d'une condamnation à juste titre de l'Union Européenne qui, depuis des années, nous rappelle à l'ordre, j'ai décidé à l'endroit où je suis d'agir avec les moyens qui sont les miens :

Premièrement, dans la loi de transition écologique, il y a une possibilité qui va être donnée dès 2015, j'ai dit que je voulais qu'on s'inscrive dedans et la loi va le permettre, pour interdire les véhicules les plus polluants dès 2015. J'espère que, dès le vote de la loi, les camions et les autocars les plus polluants ne pourront plus circuler dans Paris et j'espère dans les...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Comment on fait ? parce que nous disait tout à l'heure le Maire d'Arcueil, on ne va pas les parquer juste autour de Paris !

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Non justement, je pense qu'il faut qu'ils soient interdits sur l'agglomération.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est repousser le problème !

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Non, je prends la responsabilité là où je peux la prendre et où je dois la prendre. J'invite les maires qui sont autour, et on travaille ensemble, à aller dans ce sens-là. C'est une première mesure mais je ne vais pas ne pas prendre la responsabilité qui est la mienne là où je peux la prendre au motif que d'autres ne le feront pas. Il faut qu'on montre aussi le chemin. C'est la première chose.

Deuxième chose, il va y avoir, et la loi va le permettre, un pastillage, une identification des véhicules en fonction de leur degré de pollution. Cela va être très utile pour pouvoir effectivement décider quels sont les véhicules qui vont pouvoir entrer dans la zone, dans le territoire où ils vont pouvoir rouler ou pas. Je considère que, maintenant en ce qui concerne les véhicules les plus anciens au diesel et ceux qui ne sont notamment même pas équipés de filtre à particules, même si le filtre à particules ne résout pas tous les problèmes puisqu'il y a toujours des particules très fines qui continuent à passer, eh bien pour ces véhicules-là, nous avons mis en place, le Gouvernement le fait et dans la loi il y a des aides, un accompagnement pour aller vers d'autres types de véhicules propres et la ville ajoute une aide spécifique. On a entrepris un travail très poussé avec des professionnels parce que, bien sûr, il y a toute l'alimentation de la ville et on travaille avec Rungis qui est très précurseur. Rungis est le ventre de Paris, et pas que de Paris, c'est le ventre de l'agglomération. A Rungis, ils sont extrêmement moteurs sur la transformation, la transition écologique de leurs véhicules et de la flotte de véhicules.

Il y a beaucoup de gens qui sont très volontaires. J'ai pris des mesures et certains ont râlé mais j'ai même reçu des félicitations de tout un ensemble de constructeurs automobiles, il n'y avait pas PSA dedans mais enfin tous les autres m'ont félicitée en me disant : "en plus, avec les mesures que vous prônez, cela va permettre d'accélérer la transition du parc automobile vers des véhicules propres". On met les moyens parce que je suis convaincue d'une chose, et je finis là-dessus : le levier d'action des villes et de la commande publique par exemple sur les véhicules dont on a besoin, les camionnettes, les véhicules pour la propreté, c'est un levier très puissant que je veux utiliser pour accélérer cette transition écologique.

Quand j'ai réuni les Maires européens au mois de mars dernier à Paris, c'était pour qu'on fasse des commandes publiques groupées entre Maires au niveau européen des véhicules dont on a besoin et pour lesquels parfois on nous dit qu'il n'y a pas encore un marché qui existe. Les constructeurs nous disent : "mais on ne peut pas s'engager de façon très ferme vers des véhicules type hybrides non diesel ou électriques parce qu'il n'y a pas un marché", nous leur disons : "on vous apporte le marché".

Et là on est en train de travailler à la première commande publique groupée, Paris, Rome et Bruxelles sur des véhicules utilitaires dont on a besoin pour nos collectivités. On apporte cette solution-là et on veut structurer ce marché, accompagner et accélérer la transition que les constructeurs doivent faire sur les véhicules qu'ils soient utilitaires ou individuels.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il y a la question du diesel, il y a la question de la circulation alternée. Tout à l'heure, Gregor Robertson disait : "oui parfois on a l'impression que l'État ne nous aide pas beaucoup à notre niveau", vous aussi, vous avez l'impression que vous n'êtes pas aidée sur cette question-là ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Sur ce sujet-là, il y a eu une polémique, je ne vais pas y revenir...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Mais il faut avancer, il faut régler la question !

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Mais bien sûr ! J'ai fait une proposition. Vous savez comment ça se passe : on fait des mesures. AIRPARIF, au passage que nous continuons à soutenir financièrement et qu'un certain nombre de départements notamment de l'ouest parisien ne financent plus, nous donne les mesures prévues pour le lendemain et les jours suivants en matière de qualité de l'air.

On a ces données vers 11 heures. Dans la procédure actuelle, il y a une réunion d'un collège d'experts qui, à 17 heures, a fini de parlementer et, à 17 heures, nous dit : "ah oui, demain, ça ne va pas être bien ! mais c'est trop tard, on ne peut pas mettre en œuvre la circulation alternée parce qu'on ne peut prévenir personne."

J'ai dit : on va changer la procédure. Rendons les choses automatiques. A partir du moment où on sait qu'il y a un dépassement des seuils qui sont des seuils extrêmement dangereux pour la population, il n'y a pas besoin de réunir de collège d'experts !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il faut changer la loi ou pas ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- La procédure est extrêmement compliquée. Non, ce n'est pas la loi, c'est vraiment dans la procédure de prise de décision sur la circulation alternée qu'il faut accélérer. On m'a un peu écoutée dans la mesure où maintenant ce n'est plus à 17 heures mais à 11 heures juste quand on a les chiffres que le fameux collège d'experts se réunit et peut décider, ce qui laisse quand même tout l'après-midi pour pouvoir préparer les gens à cette circulation alternée.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Cela bloque où finalement ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Cela bloque au niveau de cette procédure qui n'est pas raisonnable. Quand on sait que les chiffres sont là et qu'on les a mesurés, on ne peut pas attendre que d'autres décident, il faut décider tout de suite.

La proposition que j'ai faite c'est de l'automatisme. C'est pour les pics de pollution et les mesures d'urgence. Bien sûr qu'il faut prendre des mesures pérennes, développer des transports propres, les transports en commun, les autres formes de mobilité pour adapter nos villes à ces situations nouvelles et faire baisser de façon très importante.

Je le dis, il faut qu'on se déplace moins en voiture individuelle polluante. Ce modèle-là est celui du siècle passé, comme le modèle des énergies fossiles, c'est le siècle passé ! Il faut maintenant passer à autre chose, on est au XXIème siècle, on n'est plus au XIXème ou au XXème.

Il faut que nous, par notamment ce levier de la commande publique et par la réglementation, accélérions cette transition et moi je sens vraiment d'abord la population parisienne mais au-delà il y a des sondages qui ont été faits sur la façon dont les Franciliens appréhendent ces mesures-là, on est très soutenu là-dessus. Les gens attendent de nous qu'on agisse.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est assez suivi d'ailleurs quand c'est mis en place.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris.*- C'est très suivi.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Daniel Breuiller...

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil.*- A Arcueil, un enfant sur deux souffre d'asthme. Les pots d'échappement sont à la hauteur des poussettes. On est en fond de vallée de la Bièvre, avec des voies très étroites. J'ai fait des campagnes de mesures de pollution avec AIRPARIF à deux reprises, deux campagnes de trois mois successifs pendant deux années et j'ai publié les résultats. Je pense que c'est un des sujets, si on donne l'information à nos concitoyens, il y aura beaucoup moins d'hésitation à prendre des mesures sur les pics de pollution parce que les gens savent parfaitement. Je reçois, comme Maire, des demandes de déménagement parce que les gens vivent avec les fenêtres au-dessus de l'autoroute ou pas loin du boulevard périphérique. Les gens disent : "mes enfants ont de l'asthme" et, dans les demandes de mutation de logement, c'est de plus en plus fréquent d'avoir des attestations médicales comme quoi il y a de l'asthme dans la famille, etc.

Je travaille sur un grand projet qui s'appelle Cancer Campus, il y a 300 000 nouveaux cas de cancer en France, on dit que la moitié sont d'origine environnementale. Je ne parle pas de pollution, je parle de pesticides, de choses comme cela. Franchement ces sujets de santé publique sont des sujets majeurs. Anne HIDALGO a parfaitement raison. Elle aura d'autant plus raison qu'on travaillera ensemble, c'est aussi ce à quoi doit servir une métropole, à définir des processus logistiques qui sont complexes et lutter aussi contre l'étalement urbain.

J'ai une demande que je formule très régulièrement dans les instances d'élus, c'est le Vélib' métropolitain. La création de Vélib, je fais partie des communes qui en bénéficient, a beaucoup augmenté les déplacements vélo parce que quand vous avez un vélo, il faut le garer, tout cela n'est pas très simple.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est quoi le Vélib' métropolitain ?

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil.*- Aujourd'hui, je peux aller d'Arcueil à Paris en Vélib' et revenir mais je ne peux aller à la préfecture, je ne peux pas aller à la sous-préfecture, je ne peux pas aller dans la ville voisine parce que Vélib' s'arrête à la proximité immédiate parisienne. Si on facilitait les déplacements à deux roues mais c'est vrai aussi des déplacements piétonniers, les maires, nous avons une grande responsabilité : ma ville est pensée pour la voiture et c'est vrai que les trottoirs sont très étroits, quand vous donnez des trottoirs plus larges, les gens se déplacent plus aisément à pied. Il faut aussi donner des infrastructures de transport collectif. Le réseau de transport du Grand Paris Express est attendu avec impatience. Je suis au Conseil général, je suis venu ici en métro, j'ai utilisé 123 grammes de CO2, j'en aurais utilisé 1 500 si j'étais venu en voiture...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Et cela vous a pris combien de temps ?

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil.*- Cela m'a pris moins de temps je pense. J'ai mis 35 minutes, j'ai le RER à Arcueil, c'est un avantage ; en voiture, je ne pense pas que j'aurais mis moins de temps que cela surtout si j'avais tourné une demi-heure pour me stationner.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Et puis cela vous aurait coûté cher !

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil.*- Mais je vais à Créteil en voiture. Je suis écolo et je vais à Créteil en voiture parce que c'est juste impossible de repasser par Paris, de faire tout le tour et je ne parle pas des collègues de Clichy-sous-Bois ou de Montfermeil.

Cette question est une question fondamentale. La santé publique ne se négocie pas. Par ailleurs, je crois qu'on a fait une erreur dans le tout diesel. La commande publique est importante même pour les petites villes ou les agglomérations. Voilà un sujet sur lequel la métropole peut se mobiliser avec Paris pour que nous le traitions ensemble parce que nous partageons la pollution.

Ma commune, je ne suis pas sûr qu'elle soit la plus polluée mais en tout cas j'ai fait des mesures et je peux vous dire qu'elle est bien trop polluée et qu'on met en danger la santé publique notamment des personnes les plus fragiles.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Juste d'un mot, je voulais vous réentendre, vous disiez tout à l'heure : je ne voudrais pas que tout le monde pose sa voiture sur ma commune, sur les communes limitrophes. Comment fait-on ?

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil*.- D'abord il y a un sujet sur l'étalement urbain. Il faut aussi arrêter, il y a un débat, je ne veux pas l'ouvrir avec Anne sur : est-ce que la métropole doit grossir ou ne doit pas grossir ? parce qu'il y a aussi le reste du territoire national et on peut ouvrir ce débat mais je ne rentre pas dans ce débat. En tout cas, il faut loger les gens qui vivent, qui viennent étudier, etc. qui s'installent mais par contre l'étalement urbain, aujourd'hui, les gens notamment par la question du prix du foncier et de la qualité de vie, sont allés s'installer de plus en plus loin. Il y a une obligation d'avoir des voitures quand vous habitez très loin et le coût d'un réseau de transport collectif...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Deux voitures !

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil*.- Deux voitures. Et quand un perd son emploi, le coût de la voiture commence à devenir extrêmement élevé et la capacité à la mobilité diminue. C'est aussi dans ces poches-là que le vote extrême se développe le plus d'ailleurs et peut-être qu'il y a un lien avec cette forme de ségrégation.

Il faut une infrastructure de transport collectif. Le STIF a fait énormément depuis que les élus le président aussi pour renforcer les lignes de bus, en étendre les durées parce que si vous pouvez vous déplacer en sécurité et dans des délais raisonnables avec une durée de trajet raisonnable, il n'y a pas de raison de prendre sa voiture. Il faudrait aussi qu'on soit capable de donner des instruments de mesure, je le dis moi pour nos projets d'avoir un gésomètre qui mesure nos gaz à effet de serre mais qui mesure le coût réel de la voiture.

Par exemple, Autolib', j'ai soutenu Autolib', ce n'était pas toujours le cas dans ma famille politique mais je l'ai soutenu parce que c'est aussi s'habituer à ne plus être propriétaire et on peut se déplacer sans être propriétaire de sa voiture. Dans une ville comme Arcueil, il y a presque toujours deux voitures parfois trois avec les enfants.

Les mesures qui permettent de dédieséliser et puis d'avoir des transports collectifs ou se rappeler qu'on peut marcher : à Arcueil, un déplacement sur deux est dans Arcueil intra muros et on a 5 kilomètres dans la plus grande distance. Quand on fait une enquête origine/destination, on s'aperçoit qu'une voiture sur deux qui roule dans ma commune roule pour faire Arcueil/Arcueil. Il y a des gens qui en ont besoin pour des raisons particulières mais ce n'est quand même pas la majorité.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Gregor Robertson, je me tourne vers vous. On a parlé beaucoup de Paris, de la métropole parisienne, est-ce que vous avez des idées à nous donner sur ces questions-là justement ? Des bonnes idées !

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver (Interprète)*.- Je l'espère !

Mais tout d'abord je souhaite rendre hommage au leadership de Mme Hidalgo notamment sur la question visant à exclure les camions et les voitures polluantes en premier lieu. Il y a un lien direct avec notre objectif et l'objectif d'autres villes à savoir être à 100 % énergies renouvelables.

En effet, si les villes affirment qu'elles vont cesser de polluer pour des raisons sanitaires, pour des raisons environnementales, nous devons cesser de polluer notre air. C'est un signal que nous enverrons aux marchés. Nous disons ainsi à l'industrie automobile, à l'industrie des camions, à toute l'industrie du transport en premier lieu que nous ne tolérerons plus des véhicules polluants.

Lorsque nous envoyons de tels signaux, à Vancouver nous ne savons pas combien de temps il nous faudra pour être à 100 % renouvelable, peut-être 2030, 2035, 2040, cela dépendra

des voitures et notamment des véhicules électriques, des voitures et des camions qui ne doivent plus émettre de gaz à effet de serre.

Nous ne pouvons pas tout contrôler mais c'est un objectif que j'ai fixé lorsque j'ai fait ma campagne pour devenir Maire. Nous allons faire de notre mieux pour devenir la ville la plus verte d'ici 2020. Je ferai tout mon possible en tant que leader de cette ville pour que cela se produise. Et j'ai fixé cet objectif.

Pour le 100 % renouvelable, nous ne contrôlons pas tout mais nous devons agir, nous devons cesser de polluer notre atmosphère et nous devons être 100 % renouvelable, nous devons exclure les énergies fossiles, nous devons trouver des solutions mais en premier lieu il faut commencer par cesser la pollution la plus criante dans nos villes qui empoisonne nos enfants, qui rend notre air irrespirable. La bonne nouvelle c'est ce qu'a dit le Maire d'Arcueil : lorsque vous donnez le choix aux individus lorsqu'ils ont la possibilité de faire du covoiturage, d'utiliser les transports publics, ils font les bons choix. Et nous l'avons vu depuis 25 ans à Vancouver, l'utilisation des véhicules diminue de 1 % chaque année, et c'est le cas depuis 25 ans. Au cours des cinq dernières années, 1,5 % et d'ailleurs cette année c'est peut-être 2 % de réduction d'utilisation des voitures car nous encourageons davantage de transport vert.

Lorsque vous donnez aux individus le choix, la possibilité de prendre d'autres moyens de transport, ils saisissent cette opportunité. Nous l'avons vu à Vancouver, à Bogota en Colombie et dans d'autres villes : lorsque vous créez des villes piétonnes, des villes où il y a des pistes cyclables, les personnes optent pour ce changement. Au début, ce n'est pas chose facile car il faut modifier son style, son mode de vie. Néanmoins, nous voyons que de plus en plus de personnes optent pour ces solutions et nous voyons que cet objectif rencontre un certain succès à Vancouver.

Nous évoquons la propreté de l'air : 55 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du chauffage notamment du fait de brûler du gaz, notamment du gaz de schiste. Cela apporte nombre de problèmes. Nous devons donc rendre nos bâtiments plus propres également. La plupart de ces émissions ont un effet sur la qualité de l'air, sur la qualité du climat. Nous devons donc nous concentrer là-dessus en premier lieu.

Je pense que l'industrie a des solutions à nous apporter. Il y a des percées technologiques avec TESLA, avec les batteries qui sont capables maintenant de stocker de l'énergie alors que ce n'était pas le cas auparavant. Nous voyons également qu'il y a une révolution dans les véhicules qui n'émettent pas de gaz à effet de serre, qui aujourd'hui sont devenus beaucoup plus abordables. Peut-être que d'ici quelques années tout un chacun aura la possibilité de se permettre une telle voiture. Ceux qui auront besoin de voiture ou de camion pour le transport pourront se permettre des véhicules électriques qui seront davantage abordables. Ce sera là la véritable révolution.

Je pense que le leadership politique est essentiel pour envoyer ce signal, un partenariat avec le gouvernement fédéral doit être noué pour mettre en place des incitations, pour les investissements verts, etc. Nous devons travailler main dans la main d'un point de vue politique pour nous assurer que nous soutenons l'industrie, les consommateurs et les électeurs pour apporter ce changement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- La circulation alternée existe ou pas au Canada ?

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver, (Interprète)*.- Non, la circulation alternée, nous ne l'utilisons pas à l'heure actuelle à Vancouver. Pas encore !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Teresa Ribera, peut-être un mot justement sur des initiatives dans d'autres villes européennes notamment qui pourraient apporter aussi des solutions sur ces questions-là ?

Teresa RIBERA, *Directrice de l'IDDRI, ancienne secrétaire d'État aux changements climatiques dans le gouvernement espagnol*.- Je ne sais pas si je vais répondre à votre question mais j'ai quatre idées que je voudrais partager parce que je crois que cela a été un dialogue assez inspirateur.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Allez-y !

Teresa RIBERA, Directrice de l'IDDRI, ancienne secrétaire d'État aux changements climatiques dans le gouvernement espagnol.- Même s'il y a des solutions qui sont inspiratrices pour notre ville, il n'y a pas de solution d'ensemble standard qui marche.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Un modèle qu'on pourrait appliquer partout.

Teresa RIBERA, Directrice de l'IDDRI, ancienne secrétaire d'État aux changements climatiques dans le gouvernement espagnol.- Voilà. Il y a des grandes villes et des petites et ce n'est pas la même chose de construire que reconstruire. Toutes les villes ont leur propre histoire, leur propre culture, c'est un être vivant avec une envie de construire un projet en commun, c'est une bonne chose, c'est quelque chose de constructif qu'on a en face de nous.

La gouvernance de cette question est très importante. On va voir, je crois que les messages qu'on vient d'entendre sont très clairs dans ce domaine. Si, pendant très longtemps, on a eu peur d'investir trop de capital politique dans des domaines qui semblaient risqués, cela devient de plus en plus le contraire. Le prix à payer est de rester au dessous de ce qu'il faut faire. C'est une chose très importante.

La deuxième chose que je voudrais partager parce que c'est quelque chose que je trouve très intéressant, les petits projets ou les grands projets que vous avez en tête, c'est qu'il faut se demander de plus en plus, c'est une question d'information, c'est une question de faire les comptes d'une autre manière en mettant en place la dimension temporelle aussi, à quel point les citoyens peuvent se permettre et la manière dont on a planifié les villes dans des quartiers spécialisés comme ça et à quel point on parle de précarité énergétique pour les logements mais on oublie qu'il y a des plus en plus une précarité en prix, un triple prix à payer autour de la mobilité. Si on s'éloigne, on doit payer le prix du temps qu'on perd, on doit payer le prix de la mobilité du transport vers la couverture de nos besoins, la vie urbaine de proximité, la capacité d'offrir des services publics et encore là la dimension sociale des réponses est très importante. Je crois que c'est une chose qui deviendra de plus en plus importante.

Troisième message, très court aussi, je trouve qu'il y a de plus en plus une demande de participation des citoyens et la créativité dont Mme Hidalgo parlait tout à l'heure. Quelque chose qui peut nous donner avec le service public des idées assez intéressantes. La révolution du numérique va changer l'offre, la demande, les solutions de mobilité autour des villes et c'est quelque chose qu'on voit déjà avec l'économie de partage, avec le travail à la maison, des solutions qui seront différentes.

La quatrième chose que je voudrais souligner, c'est quelque chose qu'on a entendu tout au début : penser que la question locale n'est une question que locale, ce n'est pas vrai. C'est une question qui a une dimension énorme, M. Ban Ki-Moon a bien fait de souligner qu'il y a un rôle de champion qui peut être joué dans la dimension locale mais il y a une empreinte d'ensemble avec toutes les solutions urbaines qui va nous marquer tous avec des enjeux et des connexions qui doivent nous faire penser qu'il faut s'investir pas seulement avec la solution de proximité mais garder la cohérence pour les solutions qui vont au-delà de notre propre ville.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Y a-t-il des questions, des remarques juste avant que très vite on aborde le dernier point autour de la biodiversité et de la gestion des déchets qu'on va faire très rapidement faute de temps ?

Emmanuel FRANCOIS.- Je représente la Smart Buildings Alliance dont j'assume la présidence.

La Smart Buildings Alliance est une association qui répond justement à cette problématique du numérique puisqu'elle pose le numérique dans le bâtiment. Sa vocation est d'accompagner toute l'industrie du bâtiment, les industriels du bâtiment sur la voie du numérique.

Aujourd'hui, cette association regroupe presque une centaine d'acteurs aussi bien des gros acteurs, des gros industriels, des gros acteurs aussi bien énergitiens, des gros acteurs du bâtiment, des gros acteurs de services, et tous de manière transverse pour accompagner la révolution numérique dans le bâtiment et dans les villes intelligentes.

Puisqu'on a parlé de cette notion du numérique, c'est clair : aujourd'hui on passe de silos à une vision transverse, c'est un changement radical de tous nos modes économiques et de nos modes d'action, et c'est une formidable opportunité. C'est une formidable opportunité, comme le disait le Président de Saint-Gobain.

Je souhaiterais, au nom de la SBA, comme au niveau national on parle aujourd'hui de bâtiments intelligents, de villes intelligentes, eh bien qu'au niveau national on prenne la décision, et ce serait une opportunité au niveau national et au niveau mondial, que premièrement les bâtiments soient connectés de manière obligatoire. Aujourd'hui, il y a l'eau, le gaz, l'électricité mais il n'y a pas la data. J'entends par data une connexion technique. Là, c'est premièrement le bâtiment et ensuite le véhicule. L'utilisateur avec le numérique est acteur, il est au centre de la ville, il est au centre du bâtiment, il est au centre de tout on va dire. Il est connecté. Si le bâtiment et la voiture, puisque c'est là où il passe le plus de temps, sont connectés de manière obligatoire, on pourra bâtir des services et des services qui ne sont pas uniquement énergétiques : des services à la personne, des services pour la gestion des espaces, des services qui sont, ce que le numérique permet, le partage et la mutualisation.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Quand vous dites cela, il faut que cela passe par la loi ?

Emmanuel FRANCOIS.- Évidemment ! Il y a peu de temps, je discutais avec un promoteur immobilier qui me disait : "je veux être le premier promoteur en France à faire des bâtiments connectés". Je lui ai dit : "attendez, quand votre client va rentrer dans un appartement, si le bâtiment lui-même n'est pas connecté, il ne va pas comprendre que le bâtiment est connecté, cela ne marche pas !"

Effectivement, dès qu'on a posé les premières pierres du bâtiment, il faut prévoir la connexion Internet. J'aurais tendance à dire, c'est primordial. Le véhicule doit suivre. Le véhicule c'est une source énorme en terme d'efficacité et en terme de fluidification des trafics et bien entendu en termes aussi sanitaires et de risques.

Danielle NOCHER.- Je suis la fondatrice d'un journal depuis vingt-cinq ans qui s'appelle Valeurs Vertes. J'ai été très sensible au fait que Mme Anne Hidalgo ait dit qu'une ville se construisait sur une autre ville. Cela vaut dire que ce sont des villes qui ont un passé et qui durent. Je crois que Vancouver a été fondée en 1886 et en même temps cette ville a été poussée par ce Pacifique et cette ruée vers l'or.

Comme le disait René Dubos : "Penser global, agir local", je pense que chaque ville a l'esprit du lieu. C'est dans les villes du futur qu'il faut faire vivre cet esprit du lieu. Paris, c'est relativement facile, mais nous savons tous que les villes peuvent mourir. Alors le progrès mais aussi l'esthétique, l'émotion, et je crois que vous avez tout à fait compris ce sujet.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- D'autres remarques, d'autres questions ?

Jean-Jacques FORME (?).- Je suis ingénieur conseil, je voudrais parler de l'habitat très rapidement.

J'ai un projet, je ne sais pas ce que je vais en faire : est-ce qu'il va partir à l'étranger ? est-ce qu'il va rester en France ? Je souligne qu'il a quand même sept médailles d'or, des grands concours internationaux, je souligne : de l'invention, pas forcément de l'innovation mais de l'invention qui reste très importante.

On est carrément dans le sujet au niveau de l'habitat puisque c'est un habitat qui va absolument partout, qui est totalement autonome en tout : en énergie, en eau, etc. On parle des

villes mais peut-être faut-il aussi souligner l'avantage d'un habitat tel qu'il est sur les villages, les proximités, etc.

Aujourd'hui, je pose la question : qu'est-ce que je fais de ce projet-là ? Est-ce que je le passe à l'étranger ? Est-ce que la Mairie de Paris peut être...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est quoi votre projet en un mot ?

Jean-Jacques FORME (?).- En un mot, c'est une maison qui est totalement autonome en tout : en énergie, qui a toute la qualité de vie puisque le confort c'est aussi la qualité de vie. On reste indépendant, etc. Je souligne aussi que cet habitat est paré contre toutes les catastrophes naturelles connues au jour d'aujourd'hui. C'est quelque chose qui n'est pas très rigide, qui est très aéré, etc. On peut le voir si vous voulez.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Quelle est votre question ?

Jean-Jacques FORME (?).- Qu'est-ce que je fais de mon projet ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- Venez me le présenter, on va regarder cela bien sûr !

Jean-Jacques FORME (?).- Merci, vous avez répondu à ma question. Merci bien !

(quelques applaudissements)

Valérie LASEK.- Je suis la préfiguratrice de l'Institut pour la Ville durable.

Tout à l'heure, vous parliez d'initiatives nationales et du coup je vais juste mentionner celle-ci : l'idée de l'Institut pour la Ville durable est de faire ensemble et d'aborder ces questions urbaines justement en croisant les expertises de chacun, qu'elles soient ministérielles, on a des expériences et des opérateurs en France qui sont à promouvoir comme les éco-quartiers, les éco-cités, on a des collectivités locales qui sont au service justement de leurs habitants et qui disposent d'une stratégie urbaine plus intégrée que jamais avec l'idée de croiser ces fonctions de logement, de déplacement et du coup d'appréhender les questions de manière beaucoup plus systémique qu'on ne l'a jamais fait. Et puis on a besoin aussi de l'initiative des entreprises, des industriels et des services urbains justement pour croiser cette approche et cette capacité de répondre et d'innover ensemble.

On va y joindre aussi la dimension académique à la dimension de la recherche parce qu'on a besoin de travailler plus avant sur les sujets de recherche urbaine et de croiser de manière complètement décloisonnée ces approches et c'est ce qu'Estelle Forget appelait de ses vœux sur la formation également.

Cet Institut pour la Ville Durable a fait l'objet d'un rapport au Premier ministre qui vient d'être rendu et on attend les arbitrages pour le créer rapidement avec l'association de collectivités, des ministères et des entreprises privées. C'est une initiative assez inédite en France, elle existe dans d'autres villes européennes et on va enfin y venir à notre niveau.

III. La ville, on y vit

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un mot, on va être obligé de le faire rapidement, autour de la gestion des déchets et pourtant c'est une grosse question aussi !

Anne Hidalgo, peut-être sur ce point-là ? S'il y a un point à mettre en avant, ce serait lequel ?

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- D'abord réduire la production des déchets. C'est à la fois un travail avec l'ensemble du secteur agroalimentaire, c'est travailler sur toute la chaîne alimentaire, c'est aussi travailler avec les citoyens, c'est favoriser des comportements par une meilleure appréhension de cela. C'est mettre en place du tri aussi bien sûr, ce que nous avons fait et ce que nous faisons dans beaucoup de villes. C'est tout ce travail-là. Mais c'est aussi penser

l'économie circulaire, c'est penser le déchet comme l'énergie aussi utile pour se chauffer. C'est penser la transformation des matériaux de ce qu'on n'utilise plus, de ce qu'on laisse de côté, c'est passer à une économie qui est une économie de la sobriété, une économie qui est celle du moindre impact sur l'environnement et cette question de l'économie circulaire aujourd'hui est vraiment en train de se développer de façon très importante.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Tout à l'heure, vous disiez qu'on ne pourrait pas produire toute l'agriculture dont on a besoin à Paris bien sûr.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*.- C'est aussi cette économie du partage, cette économie de la réutilisation de ce que l'on produit. Nous nous sommes engagés avec la métropole du Grand Paris et beaucoup de villes autour de nous dans des états généraux de l'économie circulaire. J'ai voulu lancer ces états généraux pendant l'année de la COP 21 parce que cette question des déchets est aussi directement liée à la question du climat, de l'impact de nos politiques, de l'impact de nos modes de consommation. On est en train d'y travailler très fortement avec les citoyens. Il y a énormément d'énergie aussi et d'idées qui viennent de collectifs d'habitants. Cette économie circulaire, certains la regardaient un peu avec condescendance en se disant : "voilà, c'est le secteur de l'économie sociale qui a trouvé un nouveau nom". Non, l'économie sociale et solidaire aujourd'hui c'est un secteur d'activité. A Paris, c'est 10 % des emplois. Et aujourd'hui, quand on parle d'économie circulaire, c'est vraiment une façon révolutionnaire de voir la vie des produits, la production, nos modes de consommation et tout cela a à voir énormément avec cette question de la production de gaz à effet de serre qu'il faut réduire, de la lutte contre le dérèglement climatique dans laquelle on est engagé et la pollution y compris au quotidien.

Je ne vais pas en dire beaucoup plus mais c'est vrai que c'est un sujet d'engagement là aussi avec les collectivités notamment les associations et les entreprises.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Gregor Robertson, juste pareil, très court parce qu'on manque de temps ! Sur le produire local justement, la production locale de nourriture ?

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver (Interprète)*.- Effectivement, le manger local c'est très important chez nous et c'est une initiative très populaire. Les gens aiment bien manger, la France le sait bien avec sa cuisine et son goût pour les bonnes choses. Nous avons créé les jardins communautaires, une agriculture urbaine, des cuisines communautaires également, avec donc une dimension sociale qui est très importante autour de la nourriture. Nous essayons de faire en sorte que les gens mangent mieux, que les gens mangent des produits locaux et c'est quelque chose qui a très bien marché, qui a été très bien accueilli.

Pour cette question des déchets, nous avons introduit les poubelles vertes. Effectivement, les gens ne veulent plus jeter aux ordures tout ce qui est organique, les restes de nourriture et cela fait 25 ans maintenant que nous recyclons le papier et le verre. Ce sont les enfants finalement qui ont été les initiateurs. Ce sont les enfants qui ont dit "nous ne voulons pas tout jeter dans la même poubelle". Les restes alimentaires étaient jetés dans la poubelle et maintenant cela a changé et c'est quelque chose de très significatif sur notre trajectoire vers le zéro déchet.

Nous ne voulons plus incinérer, nous ne voulons plus de décharge, nous voulons valoriser tous ces produits, tous ces matériaux et en dernier ressort les brûler pour pouvoir en tirer de l'énergie.

Mais il y a des villes comme San Francisco qui nous montrent la voie. D'ailleurs nous reprenons beaucoup de leurs idées et j'ai du mal quand je me trouve dans un endroit où je ne peux pas recycler, où il n'y a qu'une poubelle. Vous savez qu'on est vraiment habitué à trier, chez nous 70 % de nos ordures évitent la décharge ou l'incinération. Nous espérons en 2020 arriver à 80 %. Donc il faut trier et il faut que chacune de ces filières soit gérée séparément.

Chez moi à Vancouver, nous y parvenons bien. Parfois c'est beaucoup plus difficile dans d'autres endroits parce qu'on a affaire aux autorités provinciales et fédérales et cela ne facilite pas toujours les choses. Mais à Vancouver, cela marche assez bien et a priori nous n'aurons pas besoin de construire d'autres incinérateurs à l'avenir parce que nous arrivons bien à trier.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Quand vous disiez que c'est par les plus jeunes, par les enfants que cela passe, c'était l'objet de la session des Mardis de l'Avenir du mois dernier.

Juste avant de laisser la parole à Claude Bartolone pour conclure, Claire Roumet, vous vouliez ajouter quelque chose. Vous êtes Directrice générale du réseau *Energy Cities*.

Claire ROUMET, *Directrice générale Energy Cities*.- Juste pour dire qu'effectivement il y a des villes pionnières, il y a des villes qui avancent et il y a beaucoup de villes en Europe qui ont déjà commencé le chemin. Le plus tôt elles ont commencé leur chemin en se disant "je veux devenir une ville post carbone", le plus tôt elles sont capables de dire exactement quand sera leur sortie du carbone. Aujourd'hui, en Europe, il y a des villes qui savent exactement quand elles vont sortir de l'économie carbone. Ce n'est vraiment plus seulement une histoire de la ville de demain, c'est la ville d'aujourd'hui parce qu'aujourd'hui on sait le faire.

On a fait un exercice justement parce que c'était très important, ce sont les citoyens qui doivent écrire le récit, sur huit villes totalement différentes en Europe d'une toute petite ville en Roumanie jusqu'à Munich en passant par des villes espagnoles Figueres, en demandant à des groupes de citoyens de définir la ville de 2050, comment est-ce qu'elle est ?

Elle est exactement comme vous l'avez décrite, c'est-à-dire une ville de qualité de vie au départ, une ville de croissance mais une ville de qualité de vie. Pour eux, la définition, et je crois que cela rejoint pas mal de ce qui a été dit jusqu'à maintenant, qu'ils approchent plus de la vision qu'ils ont de la ville de 2050 c'est une ville "*children proved*" (?), cela veut dire une ville que les enfants peuvent expérimenter par eux-mêmes, cela veut dire une ville sans voiture.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais vous laisser conclure, Monsieur le Président. Je m'excuse pour toutes les personnes qui n'ont pas pu prendre la parole.

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*.- Deux mots :

D'abord pour vous remercier les uns les autres pour avoir été très attentifs alors qu'on a été plus long que d'habitude.

Je voudrais bien entendu remercier Anne Hidalgo et Gregor Robertson pour leur participation. Je pourrais citer tous les autres intervenants mais permettez-moi de les mettre en valeur tous les deux compte tenu de tout ce qu'ils ont pu nous donner.

Je voudrais conclure sur deux choses. D'abord par ce que vous avez dit : ce n'est pas demain, la ville se construit d'ores et déjà et aujourd'hui ; elle se pense et se construit aujourd'hui. Je le dis ici à l'Assemblée Nationale parce qu'en dehors du travail législatif important des députés, ici le Président de l'Assemblée a aussi une fonction diplomatique et on reçoit des chefs d'État et de Gouvernement toutes les semaines. Il n'y a plus un chef d'État ou de Gouvernement qui n'aborde pas la question de la transition énergétique, y compris un certain nombre de ceux qui étaient donnés comme réticents. Je recevais il y a quelque temps le Premier ministre indien, on n'a pas parlé que de Rafales, on a parlé aussi de questions de transition énergétique.

Et c'est un élément important pour vraiment prendre aussi la dimension de ce que nous avons à faire à la fois pour nous localement et du message que cela peut représenter au niveau international et notamment pour les villes des pays les plus pauvres. On ne peut pas leur dire après avoir consommé l'énergie fossile et avoir dégradé la planète comme nous l'avons dégradée : "maintenant, écoutez, vous allez vous serrez la ceinture parce qu'il y a des économies à faire et nous qui en avons profité, on ne va pas vous aider !"

Un dernier mot sur tout ce que nous avons évoqué, c'est un véritable projet de société. Soyons clairs, la ville, je ne veux pas rentrer dans le débat de savoir s'il faut arrêter la population ou pas, c'est quelque chose qui est une voie sans issue à la limite si on rentre dans cette idée-là parce que si on doit rentrer dans l'idée de dire : on n'accueille pas plus de population, je sais ce qui va se passer, c'est déjà arrivé, c'est qu'on ne va plus construire. Mais pour autant, il y a de la population qui va continuer à être attirée par la ville, qui est quand même, je le répète, la construction humaine qui grandit le plus d'une année sur l'autre aujourd'hui au niveau universel, et

si on rentre dans ce cycle-là, l'effet *splash* de la main invisible du marché va jouer. C'est-à-dire que, chère Anne, le prix va monter. En première couronne, cela va continuer à augmenter, et on va envoyer les pauvres et ceux qui ne peuvent pas prétendre quelquefois au logement social qui a été construit dans les années 60, de plus en plus loin avec les questions de coûts, y compris les questions de comportements électoraux que l'on peut évoquer.

Soyons clairs : c'est ou maintenant l'engagement du citoyen et l'engagement public ou l'effet *splash* avec un déménagement de la ville qu'Anne a aussi évoqué. Je le dis souvent, si un certain nombre de gens ne le prennent pas en compte, y compris pour ceux qui ont une activité trépidante, qui voudraient quelquefois vivre entre eux, qui sont dans des métiers où ils connaissent la mobilité, le jour où ils vont aller prendre le train à la gare de Lyon pour se rendre dans un autre territoire pour gagner un marché et qu'il n'y aura pas le garçon de café pour leur servir le café, accepteraient-ils cette idée de rentrer simplement en conversation avec des machines ?

C'est un élément aussi extrêmement important de se dire que, de toute façon, cette ville que nous avons d'ores et déjà à construire est porteuse du sens aussi à la fois démocratique et humain que nous voulons donner à nos existences.

Il y avait Philippe Martin tout à l'heure, Président du Conseil départemental du Gers, qu'il n'imagine pas que je sois contre le monde rural mais, même en équilibrant nos territoires, les villes prendront une place extrêmement importante.

Du coup, c'est aussi cela qui se joue. C'est pour cela que je le disais tout à l'heure dans mon propos liminaire, bien entendu il y a la question environnementale mais, comme l'a dit le Maire de Vancouver, comme l'a dit Anne, tu as eu l'occasion de le dire, c'est tout le reste qui se joue en même temps.

Au travers de la réponse environnementale, il y a la question sociale, il y a la question du logement, il y a la question du vivre ensemble parce qu'on le voit bien, s'il n'y a pas intervention politique pour défendre cette conception-là, on peut avoir très facilement notamment chez nous en France cette idée de dire : on vit entre soi.

On vit entre soi avec la ville de qualité, le quartier de qualité, l'espace vert de qualité, les transports publics on n'en a pas besoin, on peut les privatiser, et c'est aussi cela dont il est question.

Aujourd'hui, au travers de la question environnementale, c'est la République qui est interrogée, et c'est pour cela que nous avons, les uns et autres, à jouer ce travail d'infusion, j'emploie souvent cette expression à l'Assemblée Nationale, parce qu'on ne peut pas accueillir bien entendu l'ensemble des citoyens mais, aujourd'hui, en accueillant des citoyens éclairés, c'est à vous maintenant aussi d'effectuer ce travail d'infusion pour faire comprendre que c'est à la fois individuellement et collectivement que nous sommes interrogés. La présence du Maire de Vancouver aujourd'hui est là pour démontrer que c'est aussi internationalement que nous sommes interrogés.

Merci de votre participation et à très bientôt pour un prochain rendez-vous des Mardis de l'Avenir !

(Vifs applaudissements)

OOO

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"Promouvoir la culture de la transition écologique"

Mardi 2 juin 2015

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale.-*

Cher Pierre Rabhi, vous voyez qu'il a le sens de l'à-propos, il arrive à bon escient !

Cher Pierre Bergé, Président de la Fondation Pierre Bergé – Yves Saint Laurent, Grand Mécène des Arts et de la Culture,

Madame la Ministre, chère Aurélie,

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Nous voici réunis ce soir pour la dernière édition des Mardis de l'Avenir de cette session parlementaire. Je souhaiterais remercier toutes celles et tous ceux qui participent fidèlement à ces débats pluralistes sur la transition écologique, depuis maintenant près de deux ans.

En cette année 2015, qui sera celle de la COP21 en France, au Bourget, en Seine-Saint-Denis, nous avons souhaité montrer au fil des débats que, pour réussir la transition écologique, l'écologie doit être transversale. Nous avons insisté sur la nécessité de décroïsonner. Loin de se réduire à une politique publique à part, elle doit être au cœur même du modèle économique et social. L'écologie est d'abord une question sociale. Car ce sont les plus modestes qui sont les plus touchés par la pollution de l'air, par la précarité énergétique... par les impacts du changement climatique. De fait, nous avons abordé de nombreux thèmes cette année : l'alimentation, la jeunesse et l'éducation, les nouveaux indicateurs de richesse... Amandine Bégot nous a servi de guide dans ce parcours initiatique et elle aura l'occasion de le faire encore ce soir dans quelques instants.

Je souhaitais conclure ce cycle des Mardis de l'Avenir en débattant de la place de la culture dans la transition écologique. Comment la culture peut-elle être un vecteur, voire un accélérateur de la transition écologique ?

La transition écologique ne se résume pas, quelle que soit la qualité de loi, à une nouvelle loi, à de nouvelles mesures fiscales ou aux technologies vertes. Elle s'apparente à une véritable révolution culturelle. Il s'agit de changer nos comportements de tous les jours, nos modes de vie.

Sur ce point d'ailleurs, les Français sont majoritairement d'accord : 85 % pensent que c'est d'abord en modifiant de façon importante nos modes de vie que l'on empêchera la dégradation de l'environnement. Pourtant, si la société française est de plus en plus sensible aux enjeux environnementaux, si les initiatives et l'intégration de la dimension écologique dans les projets se multiplient dans les territoires ou dans les entreprises, les résistances à l'écologie sont encore importantes en France.

Or, le monde culturel, autant que les médias, jouent un rôle essentiel dans la formation de la pensée collective citoyenne. Leur action est primordiale pour éveiller les consciences à l'importance de l'écologie. Ainsi, j'ai souhaité structurer ce débat autour de personnalités, d'institutions et de parties prenantes qui exercent une influence sur l'opinion publique, à savoir les artistes, les intellectuels, les philosophes d'une part, et les journalistes et les médias d'autre part.

Je tiens tout particulièrement à remercier Pierre Rabhi de sa présence ce soir.

Un penseur éclairé et précurseur, un des prêtres de l'écologie, même dans ce lieu où l'on prône la laïcité, défendant un modèle de société plus respectueux de l'Homme et de la Nature. Nous saluons surtout votre capacité à incarner le changement. Rappelons ce que disait Ghandi : « soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ». Imaginons la puissance de la collectivité humaine si chacun d'entre nous faisait de cette idée une doctrine.

Pour transformer notre société, tous les acteurs doivent s'engager. La transition écologique a besoin de figures emblématiques culturelles, spirituelles et intellectuelles. Tous les arts se mobilisent : des écrivains, des auteurs de BD, des chanteurs, des créateurs de mode, des designers, des cinéastes qui font même la clôture du festival de Cannes ! Je me félicite de l'engagement de nombreux artistes en faveur de la protection de l'environnement dont certains sont présents ici ce soir, et je les en remercie.

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon l'a bien compris en nommant en septembre dernier l'acteur américain Leonardo Di Caprio « messenger de la paix » des Nations Unies avec comme priorité la lutte contre le réchauffement climatique.

J'ai en outre tenu à débattre ce soir du rôle de la presse dans cette transition écologique, de la responsabilité des médias dans l'appropriation des questions environnementales et de leurs enjeux dans le débat public. Comment la presse traite-elle ces questions essentielles ? Quelle priorité leur donne-t-elle ? Quelle fonction et quelle influence les médias peuvent-ils jouer ? Les enjeux environnementaux sont souvent considérés comme des enjeux de long terme. Sommes-nous trop focalisés sur les enjeux de court terme ? Les médias ont-ils une part de responsabilité ? Mais, Amandine, ce n'est pas l'animation du débat, il va falloir qu'on vous invite à répondre aux questions ! Très certainement, notre société est aujourd'hui dictée par l'urgence médiatique.

Si l'on se réfère aux dernières études menées en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, la crise fait passer l'environnement au second plan des préoccupations de nos concitoyens, derrière le chômage, les impôts ... Mais tout n'est pas si manichéen, si l'on sort de la hiérarchie entre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux, les deux tiers des Français se déclarent préoccupés par « la protection de l'environnement ».

Voilà les grands thèmes que nous aborderons ce soir.

Notre culture française a tous les atouts, toutes les richesses pour contribuer positivement à une réconciliation avec la Nature. Prenons l'exemple de notre attachement à notre patrimoine naturel. Ainsi, un paysage ou une forêt font tout autant partie de notre bien commun qu'un château ou qu'une cathédrale. Nous nous battons pour les conserver. La ruralité a toujours joué une place cruciale dans notre histoire culturelle. Les ressources naturelles doivent désormais être perçues non plus comme des ressources mais comme des biens communs.

C'était d'ailleurs le thème des dernières « Journées du patrimoine » qui associaient biens culturels et sites naturels. Le philosophe Dominique Bourg voyait d'ailleurs dans l'association entre patrimoine culturel et patrimoine naturel un « symptôme », voire la « manifestation d'une inquiétude » : « il est étonnant de voir comment on patrimonialise la nature au moment même où elle devient quelque chose de plus en plus instable ». De cette pensée aussi nous pourrions débattre.

Il reste du chemin à parcourir pour aboutir à ce grand sursaut où chacun comprendra que l'écologie est LA SOLUTION pour résoudre la crise économique, sociale, environnementale et même démocratique que nous traversons. Vous, artistes, intellectuels, philosophes, médias, citoyens avez un rôle capital à jouer. Alors, oui, soyez créatifs, soyons ambitieux et audacieux. Menez cette bataille culturelle dans l'intérêt de tous les citoyens du monde. Jadis, la culture était pour certains ce qui permettait de distinguer l'Homme de la Nature. Aujourd'hui, elle doit être ce qui lui permet de la retrouver et de s'en rapprocher.

Amandine, ce n'est pas une réunion des Mardis de l'Avenir mais un véritable lieu philosophique !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Oui, c'est ce que j'allais dire, c'est une dissertation ce soir !

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*.- Voilà ! Il faut de temps en temps réinstaller la philosophie au cœur de la réflexion. Vous voilà aujourd'hui chargée d'animer cette rencontre philosophique ! Merci à vous !

(Applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Merci à vous et bonsoir à tous ! Je suis ravie de vous retrouver ! Pour ceux qui viendraient pour la première fois, un petit rappel : on essaie de faire le plus concret possible et de faire participer le plus grand nombre de personnes.

Un certain nombre de personnalités, le Président le disait à l'instant, sont là ce soir pour intervenir et débattre mais je compte aussi sur vous parce que c'est vous aussi qui allez faire ou pas la réussite de ce débat.

On va donner la parole à des artistes, à des journalistes aussi mais d'abord pour commencer je voudrais donner la parole à nos trois grands témoins de ce soir : Pierre Rabhi d'abord, bonsoir ! merci d'être avec nous ce soir.

Je vais commencer avec une image, j'en parlais avec Aurélie Filippetti et Pierre Bergé juste avant qu'on ne commence qui les a fait un peu bondir mais je vais voir votre réaction à vous, quand on parle culture et transition écologique, ce qui me vient comme cela spontanément à l'esprit, c'est François Hollande entouré de Marion Cotillard et de Mélanie Laurent, c'était il y a quelques semaines, lors de son voyage aux Philippines. Est-ce que c'est utile ce genre d'image ou est-ce que c'est juste de la com d'après vous ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*.- J'avoue avoir mal compris votre question.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous avez vu cette image de François Hollande aux Philippines avec deux actrices ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*.- Non, je ne l'ai pas vue. Mais je voudrais quand même réagir à ce qui a été dit déjà.

Je crois qu'il y a une énorme ambiguïté, c'est que l'humanité a une perception de la nature comme étant étrangère à elle-même. Nous sommes la nature.

Il y a quelques jours, une femme est venue faire une enquête sur l'eau. Elle venait me voir pour avoir mon avis sur l'eau et j'ai commencé par lui dire : "mais vous êtes de l'eau et je suis de l'eau". Il ne faut pas oublier que c'est une composante importante et ce clivage que nous avons fait nature et nous à mon avis est une erreur. A partir de ce moment-là, on a commencé par cette espèce de dualité nature/homme dans l'oubli justement que nous sommes entièrement dépendants de cela.

Dans notre histoire, on pourrait parler de ce qu'a proposé Teilhard de Chardin, c'est-à-dire de la terre qui se prépare pendant des milliards d'années mais, finalement, quand on fait un ratio temporel de l'humanité, comment elle est advenue, il a suffi d'à peu près une minute et demi à deux minutes, pas plus que cela. Jusque là, la nature n'avait pas eu besoin de nous. Nous venons de produire un ouvrage avec Jean-Marie Pelt : comment finalement la nature s'est organisée ? Ce qui apparaît surtout, c'est la coopération. Tout a coopéré. Coopération et associativité. Grâce à cela, cette coopération et cette associativité a permis l'organisation de la vie autour de la planète.

Alors il m'a confié la patate chaude : et qu'en est-il de l'être humain ? L'être humain est advenu, comme je l'ai dit dans un temps relativement court et qu'est-ce qu'a introduit l'être humain dans cette réalité, c'est la dualité. Tout est duel.

Alors, on se demande "mais pourquoi tout est duel ? Pourquoi religion contre religion ? Pourquoi l'être humain contre la nature ? Et les clivages sont nombreux.

Quand on essaie d'analyser par la voie ordinaire phénoménologique, c'est-à-dire comment les choses se sont faites, on oublie complètement que l'être humain a quelque chose de spécifique, c'est qu'il sait qu'il va mourir. Ce n'est pas un scoop facile à assumer, ce n'est même pas un scoop puisque c'est une réalité. Comme nous sommes tous inscrits, il n'y a pas besoin de se bousculer, d'ailleurs personne ne se bouscule.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Non, pas la peine !

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- Donc à partir de ce moment-là, comment voulez-vous que la psyché humaine puisse être sereine ? Ce n'est pas possible.

A partir de ce moment-là, qu'est-ce qu'on recherche ? La sécurité.

Alors on va dans le monde métaphysique : je mourrai mais je renaîtrai, je mourrai mais je ressusciterai. Moi j'avoue que je n'en sais strictement rien.

A partir de ce moment-là, rentre ce trouble énorme de la quête de la sécurité qui se traduit par évidemment tout ce qu'on peut imaginer dans la prolongation de notre propre existence ou dans l'ordre universel.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Si on cherche justement cette sécurité, pourquoi on ne protège pas ce qui nous abrite : notre environnement, la nature ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- C'est le grand problème de l'humanité. C'est que nous avons une planète absolument magnifique, extraordinaire, tout est possible, etc. et au lieu de la voir comme une magnifique oasis dans un grand désert astral et sidéral, ce qui est le cas, on la voit comme un gisement de ressources qu'il faut épuiser jusqu'au dernier poisson et jusqu'au dernier arbre.

Du coup, nous partons sur une perception qui est cette perception de l'accaparement, de la domination, de la prédation, etc.

Aujourd'hui, on se rend compte que cette prédation est allée tellement loin que certaines espèces sont en train de disparaître presque à jamais définitivement et qu'il y a nécessité maintenant d'avoir une vision de l'avenir qui puisse reposer sur un paradigme différent, c'est-à-dire sur une perception différente.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pour vous, quel doit être le rôle des artistes, des intellectuels au sens large dans ce combat-là ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- Tout le monde est invité à participer à cette pratique. Il n'y a pas spécifiquement les artistes ou autres. Je les respecte mais cela concerne un peu tout le monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Ils ne peuvent pas être médiateurs ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- Vous voyez par exemple, je suis paysan biologiste, je suis devenu agroécologiste. En quoi consiste mon métier ? Mon métier consiste non pas à produire de l'alimentation en détruisant la vie par la chimie mais au contraire en produisant, en respectant et en prenant soin de cette réalité à laquelle nous devons la vie. Ce qui fait que notre intégration dans ce système-là, la vie de la terre, le végétal, l'animal, l'être humain sont dans un lien complet, dans une organisation et un ordre sans lequel nous ne pourrions pas exister.

Et quand on voit que la détérioration du milieu de tout ce à quoi nous devons la vie est aujourd'hui patente et qu'elle est en train d'évoluer désastreusement, il est certain que l'écologie par exemple cela ne devrait pas être un parti politique, je respecte tout à fait les gens qui essaient de se mobiliser mais l'écologie cela devrait être le fondement même de la connaissance, et cela

devrait être enseigné à l'enfant, dès tout petit, et non pas devenir une option subsidiaire. Si la conscience de l'humanité était élevée, elle intégrerait naturellement l'écologie comme le fait fondamental et non pas comme subsidiaire. Aujourd'hui, beaucoup de gens se dévouent pour essayer de créer des partis écologiques, etc. ce qui est une anomalie. Chacun est concerné que l'on soit Président de la République, que l'on soit n'importe quoi, on est concerné par cela. Cela devrait être quelque chose qui est naturellement répandu, réparti comme le socle sur lequel nous pouvons construire tout le reste.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais ce n'est pas le cas, hélas.

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- Le grand problème est que l'être humain a introduit la dualité, donc la fragmentation et, en introduisant la fragmentation et la dualité, il en est arrivé jusqu'à considérer la nature marâtre, etc. Et il y a des enseignements qui lui ont dit qu'il était le meilleur. En fait, ce n'est pas le vote des girafes et des éléphants qui ont décidé que l'être humain était supérieur. C'est bien l'être humain qui s'est octroyé le statut de supérieur, etc.

Tout cela c'est de l'obscurantisme en quelque sorte. Ce que nous avons essayé d'exprimer dans le problème de la coopération, aujourd'hui le problème c'est comment coopérer avec la vie ? Et l'agriculture dite moderne ne coopère pas avec la vie puisqu'on considère simplement la terre comme un substrat dans lequel on va mettre des substances, on va faire pousser et ce qu'on va faire pousser va être ce qui va nous alimenter.

A tel point qu'évidemment en empoisonnant la terre par des substances chimiques, pesticides, etc. nous produisons, sur une terre qui est morte, une alimentation qui est morte. Et cette alimentation qui est morte introduite dans notre physiologie fait que ce que nous consommons aujourd'hui avec ces procédés, il vaut mieux se souhaiter bonne chance que bon appétit ! (*rires*)

On est dans l'aberration la plus totale. On sait parfaitement que le lien terre - végétal - animal - être humain sont des liens indéfectibles et que le traitement que nous infligeons au substrat même de la vie, c'est-à-dire à la racine même de la vie, a des conséquences sur notre santé, sur nos comportements et sur la société globale. Je dirai que l'écologie, cela ne devrait pas être un parti.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais alors on fait quoi ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- On fait quoi ? Il faut déjà prendre conscience !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Oui, alors là ça y est, vous nous avez alertés pour ceux qui ne l'étaient pas.

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- On parle beaucoup de prise de conscience mais cela me rappelle l'électricité : il n'y a pas de prise de conscience ! C'est comme s'il n'y avait qu'à se brancher, une conscience qui se branche quelque part, on se branche et puis voilà ! C'est la prise de conscience.

Non ! il y a une élévation de l'âme humaine, c'est-à-dire l'humain qui doit s'interroger sur quel est son rôle dans cette réalité.

J'ai écrit un petit poème, il est ce qu'il est, où je me suis représenté la terre se préparant depuis des milliards d'années, elle se fait belle, elle est magnifique, etc. Et puis elle arrive à un moment et dit : mais à quoi cela a servi que je me fasse belle comme cela s'il n'y a pas un admirateur ? Elle aurait créé l'être humain qui serait l'admirateur. Et, aujourd'hui, on n'est pas dans l'admiration de la vie, on est dans l'exploitation de la vie tous azimuts.

Même la planète, d'une façon réaliste, on voit très bien que les ressources sont en train de s'épuiser, que les dérèglements climatiques, etc. dont on parle beaucoup, l'être humain est responsable en partie, peut-être que ce sont des cycles qui se seraient réalisés sans l'être humain mais en tout cas on ne peut nier la responsabilité de l'être humain dans ces processus-là.

A partir d'un certain moment, il faut se demander : est-ce qu'il y a une autre orientation de la vie ? Mais finalement, qu'est-ce qui se passe ? Je dis aux gens : vous pouvez manger bio, recycler votre eau, vous chauffer à l'énergie solaire et exploiter votre prochain. Ce n'est pas incompatible. Ce n'est pas parce qu'on va manger bio que tout ira bien. Le problème c'est qu'aujourd'hui l'être humain a à s'interroger profondément sur lui-même parce qu'il est la source du problème. Et s'il ne se prend pas comme étant la source du problème, il continuera à croire que ce sont les contingences extérieures qui sont responsables des dysfonctionnements.

Or ce n'est pas cela. Il faut que nous, êtres humains, nous nous interroguions sur quel est véritablement notre responsabilité et le rôle que nous avons à jouer dans aller vers cette admiration de la vie. Aujourd'hui, on est triste. Les gens prospères qui ont soi-disant réussi n'arrêtent pas de consommer des anxiolytiques pour avoir un peu l'impression d'être dans le bonheur. Il y a une problématique humaine qui est à réviser de fond en comble de façon à ce qu'on sache ce que nous voulons de la vie.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Pierre Rabhi, vous n'hésitez pas à réintervenir bien sûr dans le débat, je vais donner la parole à Aurélie Filippetti et d'abord m'adresser à l'ancienne ministre de la Culture. Est-ce qu'au sein du ministère de la Culture, les questions d'écologie sont des questions dont vous avez eu l'occasion de parler ou pas du tout ?

Aurélié FILIPPETTI, *ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, Députée de Moselle*.- On en a parlé d'abord parce que moi-même j'ai un parcours qui me permet d'embrasser à la fois l'écologie et la culture, ce sont des sujets qui me passionnent. Il y a de vraies lignes de confluence entre l'écologie et la culture. Finalement, qu'est-ce que c'est que l'art ? C'est une interrogation sur le sens de la vie et c'est le regard d'un artiste, d'un créateur, d'un collectif sur ce que l'on fait sur cette terre.

Cela peut être d'ailleurs un regard absurde. La réponse finalement est peut-être qu'il n'y a pas de sens. C'est la phrase de Socrate que ses amis viennent visiter dans sa prison à la veille du jour où il doit boire la ciguë. Il est en train d'apprendre à jouer de la cithare et ses amis lui demandent : "mais pourquoi est-ce que tu apprends à jouer de la cithare alors que demain tu vas mourir ?" Et il répond : "pour jouer de la cithare avant de mourir". Finalement, c'est cela l'art, c'est cela la culture.

Cette interrogation sur le sens de la vie évidemment se pose avec encore plus d'acuité quand on sait que le monde qui nous entoure et dans lequel on a à vivre est fini, il est marqué par la finitude des ressources, des ressources naturelles et notre finitude à chacun, notre vie est finie.

Et donc l'art pour moi, le regard de l'artiste, du créateur, c'est aussi celui qui nous permet de nous élever et de regarder, de prendre un point de vue plus large, de regarder justement ce monde qui nous entoure et d'être humble finalement vis-à-vis de ce monde qui nous entoure.

Parce que nous passons, l'homme passe, la vie passe mais la nature finalement reste et elle restera quelle que soit sa forme finalement, même si nous détruisons toutes les ressources naturelles, c'est nous-mêmes que nous détruisons et ce n'est pas la terre, ce n'est pas la nature qui continuera d'exister sous d'autres formes. Mais simplement cette prise de conscience, à mon avis, on ne doit pas instrumentaliser l'artiste pour dire...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Ils ne peuvent pas être ambassadeurs ?

Aurélié FILIPPETTI, *ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, Députée de Moselle*.- Si, bien sûr, ils peuvent être ambassadeurs, s'ils en ont envie mais au même titre qu'un scientifique, qu'un paysan, qu'un ouvrier peut être aussi l'ambassadeur de cette cause-là qui nous touche, qui est universelle par définition.

Si l'artiste, en tant que citoyen, veut se mobiliser pour l'écologie, évidemment sa parole porte et il a une voix qui est plus entendue que d'autres mais je crois qu'il faut être très méfiant vis-à-vis de cela, c'est-à-dire que cela ne doit jamais être une sorte d'injonction qu'on donnerait aux artistes, aux créateurs, aux écrivains en leur disant : vous devez parce que finalement tel est

aujourd'hui le bien, une sorte de nouvelle morale, vous devez prendre position et défendre l'écologie". Il faut qu'ils le fassent s'ils ont tout simplement envie de le faire.

Mais pour moi cela dépasse simplement la question de se mobiliser ou de porter un discours ou un message politique. C'est vraiment finalement quel regard on porte sur le monde, quel sens on donne au monde et quel sens on donne à la vie. Et l'art, je crois, cela nous permet quand même aussi d'échapper aux contingences, cela nous permet d'échapper à toutes ces petites misères qui constituent aussi la condition humaine, cela nous permet de nous élever. Félix Guattari et Gilles Deleuze parlaient de l'écologie mentale, c'est-à-dire la capacité aussi de construire sa vie, d'avoir une espèce de sagesse dans sa vie. A mon avis, le rapport que chacun d'entre nous peut avoir à l'art ou à la culture fait partie de cette sorte de sagesse, c'est-à-dire considérer que la vie comme la nature ne sont pas des patrimoines que l'on doit presser, que l'on doit exploiter mais bien dont on doit tirer un sens, un fruit, un suc et que l'on doit apprécier cela.

Si, à mon sens il y a un message de l'art au-delà de tout, c'est cela aussi : apprenez à regarder, à entendre, à écouter, à apprécier. C'est cela ce que nous apprennent finalement les artistes à travers toutes les formes esthétiques possibles. C'est simplement aussi prendre du recul et se regarder soi-même à travers le regard d'un artiste et donc aussi apprendre à regarder l'autre et à regarder le monde.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pierre Bergé, je vous voyais réagir.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Non.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Quand Aurélie Filippetti dit "il ne faut pas les forcer à être ambassadeurs, ces artistes !".

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Je ne réagissais pas beaucoup.

Je voudrais dire, avant de poursuivre, que le titre de cette rencontre est un peu un traquenard. Et ce n'est pas pour rien que les deux intervenants quelque estime, admiration que j'aie et grande amitié pour Aurélie ont un peu botté en touche.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Oui ! Alors, allez-y, s'il vous plaît, sauvez-moi !

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Cela, je ne suis pas sûr !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Ce n'est pas gagné, bon !

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Mais je vais essayer brièvement de venir à votre question. La question c'est bien : la culture et l'écologie, qui n'a pas du tout été traitée par mon voisin de droite et ce n'est pas l'art et l'écologie, ni les artistes et l'écologie qui a été abordée par Aurélie.

C'est une question difficile voire impossible parce que vous m'avez dit que des entretiens précédents c'était l'entreprise et l'écologie, cela ça marche très bien.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Oui, on a parlé de plein de choses, de jeunesse, d'éducation...

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Mais la culture et l'écologie, c'est un peu difficile. Alors peut-être faut-il prendre l'affaire autrement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Vous n'aimiez pas mon image de François Hollande avec Marion Cotillard et Mélanie Laurent ?

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Vous allez me dire qui était la culture et qui était l'écologie ? Si vous répondez, je pourrai répondre à votre question. *(rises)*

En tout cas, je ne suis pas du tout pour emmener des stars du festival de Cannes dans des histoires de ce genre. Chacun son truc.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pourtant des stars peuvent servir pour des causes...

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Tant mieux...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Le Sidaction, on l'a vu par exemple.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Oui, je sais et je sais de quoi je parle.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Voilà ! Cela peut servir.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Mais je voudrais revenir à votre question qui, bien que ce soit un petit traquenard compliqué, n'est pas dénuée d'intérêt.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Quand même !

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- Elle n'est pas dénuée d'intérêt parce qu'on pourrait dire : qu'est-ce que la culture, comment la culture permet aux gens d'aborder l'écologie ? C'est cela à mon avis.

C'est cela à mon avis, et si, dès le plus jeune âge et après, on enseignait vraiment la culture mais la vraie, pas une culture qui n'a aucun intérêt, une culture nécessaire, une culture indispensable, pas une culture de bobos, pas la culture qu'on décrète obligatoire comme on se lave les dents deux fois par jour, une culture avec laquelle on doit vivre, une culture qui se partage, une culture qui est indispensable, une culture qui vous permet de vivre.

Si cette culture était enseignée, alors naturellement tout de suite les gens, les enfants déjà qui auraient cette culture, aborderaient le monde d'une autre manière. Ils le regarderaient d'une autre manière et cette terre dont vous parlez et qui s'est faite belle à un moment donné, peut-être qu'ils essaieraient de la rendre belle à nouveau. Cela, j'y crois.

Si on apprenait aux gens, aux enfants et pas qu'aux enfants, si on leur apprenait mais paraît-il on ne leur apprend plus rien, cela je n'en sais rien, je ne fais pas de polémique là-dessus, mais je pense que si on leur apprenait à dire des poèmes, à réciter de la poésie, comme on apprenait dans mon enfance, immédiatement, évidemment, on respecterait l'autre et déjà respecter l'autre et comprendre l'autre – l'autre : vous, moi – c'est évidemment comprendre les autres et, partant de là, c'est comprendre la vie et la nature.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est d'abord une question de transmission de valeurs.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture.*- C'est d'abord une question de transmission de valeurs, c'est certain. Et ce dont on souffre, c'est de l'absence de cette transmission de valeur. Nous sommes dans un monde éclaté mais c'est naturel, je ne veux surtout pas faire le procès de mon époque que j'aime beaucoup mais il y a trop de choses, il y a trop de choses pour qu'on retienne tout cela.

Il y a trop de choses et le net embarque les gens à travers le monde tout entier et ce n'est pas rien ! Que pèsent l'agriculture, un champ, des choses pour aujourd'hui quand on peut traverser le monde de cette manière-là ? bien peu de chose.

Au fond, ce que j'aurais aimé donner comme titre à votre colloque, c'est plutôt : éducation et écologie. Mais éducation et culture, Claude, c'est la même chose, cela devrait être en tout cas la même chose.

Je crois que, qui veut porter la culture la porte, qui veut être ambassadeur de la culture peut l'être, et c'est très bien, mais cela ne doit pas être un parti politique d'abord, j'en suis absolument convaincu, l'écologie appartient à tout le monde, et cela c'est très important.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Je vais vous montrer quand même les artistes qui sont impliqués ce soir, on en a notamment un à côté de nous. Fally Ipupa, merci d'être avec nous ce soir, vous êtes artiste, musicien congolais et vous êtes beaucoup impliqué dans les questions de lutte contre l'insécurité alimentaire. D'abord, peut-être une réaction autour de ce qui a été dit.

Fally IPUPA, auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.- Merci beaucoup ! Je ne suis pas professionnel mais en gros je dirai en tant qu'artiste musicien, j'ai eu affaire à beaucoup d'expériences mis à part ma carrière musicale, l'année dernière on a pu avoir plus de 2 millions de signatures en Afrique pour lutter contre la faim et pour l'agriculture. Je pense que la musique nous a servi à mieux passer le message.

Vous savez, tout le monde veut devenir chanteur, ministre, président, je parle de mon continent bien sûr, je ne sais pas ici comment ça se passe, mais on avait le devoir de dire aux gens, aux jeunes, que l'agriculture paie. On peut être un bon agriculteur tout en ayant de belles voitures, une belle vie. C'est cela notre mission. On a réussi donc je pense que l'artiste est l'un des meilleurs instruments aussi pour faire passer le message.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Vous pouvez servir d'ambassadeur.

Fally IPUPA, auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.- Bien sûr, cela ne me dérange pas, c'est pour une bonne cause.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est efficace, vous disiez. Vous avez, avec une vingtaine d'autres artistes, participé à une campagne pour réveiller les politiques sur ces questions-là sur le continent africain. Cela a porté ses fruits ? Comment ?

Fally IPUPA, auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.- Oui, cela a porté ses fruits parce que déjà on a secoué un peu les chefs d'état pour investir encore plus dans l'agriculture et puis on a été invité par la Maison Blanche pour mettre la pression, avoir plus d'agriculteurs en Afrique et puis chasser la faim en Afrique, si on peut, on estime vers 2030, pourquoi pas, si ce n'est pas impossible, on aura quand même moins de gens qui ont faim.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est un engagement de citoyen ou d'artiste en fait ?

Fally IPUPA, auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.- Les deux. Je suis d'abord citoyen avant d'être artiste. Artiste, c'est mon métier, je reste un humain.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Cela fait partie de votre rôle d'artiste quand même que de faire cela ?

Fally IPUPA, auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.- Je ne suis pas obligé de le faire mais je pense qu'aujourd'hui, chacun doit apporter un petit quelque chose s'il faut changer le monde. Je sais que c'est trop compliqué de changer le monde mais moi en tant qu'humain, en tant qu'Africain, aujourd'hui j'ai la chance de voyager, j'ai la chance de boire de l'eau potable mais au fin fond là-bas en Afrique, il y a des gens qui souffrent, qui n'ont même pas accès à l'eau potable. Si Dieu me donne la force de faire passer le message, pourquoi pas ?

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est une responsabilité en fait ?

Fally IPUPA, *auteur-compositeur-interprète, musicien, danseur-chorégraphe.*- Voilà !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pierre Rabhi ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- J'aimerais vraiment que l'on comprenne que je suis là pour un témoignage et que la problématique de la faim, nous l'avons prise à bras le corps, qu'elle n'est pas pour nous une théorie générale, que c'est un véritable problème et que l'expérience en 81, je me suis trouvé au Burkina-Faso dans une délégation d'agriculteurs français pour essayer de créer une solidarité avec les paysans du sud. Cette problématique de la faim n'est pas tombée comme cela. C'est quelque chose qui relève de toute une stratégie qui a fait des paysans africains des producteurs de denrées exportables. Et cela s'est fait au détriment de la culture vivrière puisqu'on a introduit la monnaie, etc. Quand on a demandé à ces paysans : "produisez pour l'exportation parce que ça produit de l'argent pour l'État, etc." on les a fait rentrer dans un processus d'appauvrissement terrible.

En même temps, on a introduit cette substance qu'on appelle les engrais chimiques. Les engrais chimiques ont été répandus. Le paysan fait des expérimentations comparatives, c'est-à-dire : "là je mets des engrais, là je ne mets pas d'engrais, cela pousse mieux là où je mets de l'engrais". Bon. Et on en est resté là. Du coup, le paysan fasciné a voulu utiliser de l'engrais. Seulement, il n'a pas d'argent. Et vous savez que pour produire à peu près une tonne d'engrais, il faut trois tonnes de pétrole. Le pétrole étant indexé sur le dollar, le paysan est immédiatement engagé dans un processus qui est un processus d'aliénation. Pendant le temps qu'il passe à produire pour exporter, c'est le temps à déduire sur la production vivrière.

A partir d'un certain moment, il se trouve endetté dans le sens où le coût de l'engrais outrepassé en quelque sorte ses revenus. Du coup, il rentre dans l'appauvrissement. Et à ce moment-là, qu'est-ce qui se passe ? "Mon fils, va en ville parce qu'ici, il n'y a rien à faire !".

Si les femmes parce qu'il faut toujours penser que la femme étant subordonnée au plan international déjà c'est un énorme problème, et la femme subordonnée dans ces pays-là est aussi un immense problème, seulement ces femmes, si elles n'étaient pas là, tout s'effondrerait.

On est dans le processus d'intégration de ces gens dans le processus européen de consommation d'engrais chimiques, de pesticides, de semences sélectionnées, etc. ce qui fait qu'on dénature et on désorganise leur système vernaculaire sur lequel ils ont établi leur équilibre depuis les origines pour aboutir à des paysans affamés.

Ce que nous avons fait, et là ce ne sont pas des théories, je ne suis pas là pour donner des théories, si je suis venu c'est bien pour des témoignages concrets. Ceux qui veulent comprendre la problématique, c'est introduire l'agriculture écologique parce que par l'agriculture écologique, on renoue avec les principes de "rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme". A ce moment-là, le paysan rentre dans ce cycle. Et cela veut dire quoi ? Cela veut dire qu'au lieu de fertiliser avec des engrais chimiques, on fertilise avec de la matière organique compostée, transformée, etc. Et on a abouti à des résultats absolument fantastiques. Au Burkina-Faso, nous avons créé le premier centre de formation à l'agroécologie où on a enseigné aux paysans, aux animateurs ruraux, etc. comment un paysan peut se libérer, produire beaucoup plus en quantité, en qualité en régénérant les sols parce que produire en détruisant les sols, ce n'est pas bien.

Si je suis là, c'est pour ce témoignage très concret. Je suis retourné en Afrique il y a juste quelques jours, il y avait dix pays réunis sur l'agroécologie parce qu'ils considèrent que c'est la seule voie possible pour arriver à être autonome, à produire et en même temps l'agroécologie régénère les sols. Ces questions techniques sont peut-être agaçantes, peut-être, je n'en sais rien...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Non, ce n'est pas agaçant, on s'éloigne juste un tout petit peu de notre débat !

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe.*- Pardon ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On s'éloigne un tout petit peu de notre question autour des artistes...

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*.- Eh bien, je ne vois pas ce que je fais là alors ! Si c'est pour ne pas parler des problèmes fondamentaux !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Non, non !

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*.- Pendant que nous parlons, vous demandez à mon ami Ziegler, je l'ai appelé : toutes les 7 secondes, il y a un enfant qui meurt de faim. Il y a aujourd'hui quand même un discours qui est occidental-occidental qui, finalement, hors de ce qui se passe dans la sphère occidentale, n'existe pas.

On sait très bien que si l'Europe a réussi, c'est bien parce qu'elle a colonisé, c'est bien parce qu'elle a drainé les ressources des autres pays, il faut quand même rétablir un peu les faits et les réalités ! Elle a érigé un modèle et ce modèle est considéré comme le modèle idéal pour l'ensemble de l'humanité et c'est une erreur. Si le Burkina-Faso venait piller la Normandie ou je ne sais pas quoi, enfin bon ! ce serait quand même plus facile. Donc soyons réalistes. Je suis venu ici parce que nous considérons qu'il y a des problèmes aigus et je suis venu en tant que témoin et non pas pour donner des leçons, faire des théories générales sur le monde qui va mal. On sait que le monde ne va pas bien, maintenant le problème : que peut-on faire ? Le diagnostic est fait. Le monde va mal. C'est vrai, partout.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Il faut essayer de trouver les solutions.

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*.- Je répète que l'écologie c'est le fondement même de la vie. D'ailleurs, quand il y a des guerres ou il y a des manques alimentaires dans les villes, tout le monde se souvient qu'il a un cousin à la campagne. C'est général.

Ce qui veut dire qu'aujourd'hui il faut que l'humanité comprenne qu'elle a à se réconcilier avec la vie et l'une des réconciliations avec la vie que nous avons mise à l'épreuve et nous avons des milliers de gens maintenant qui pratiquent l'agroécologie parce qu'ils rentrent dans le système où il y a une coopération avec la vie elle-même. Si nous ne rentrons pas dans cette question de la coopération avec la vie, cette coopération avec la vie évidemment passe aussi par un examen de nous-mêmes parce que je ne pense pas que le changement de société se fera parce qu'on va tous manger bio. Ce n'est pas cela.

La problématique qui se pose aujourd'hui, c'est quel avenir pour l'humanité ? compte tenu que nous sommes dans une impasse inextricable, que finalement on est capable de donner beaucoup plus de moyens à fabriquer des armes qu'à s'occuper de la vie, compte tenu que l'humanité de plus en plus dans sa conscience, dans sa sphère de conscience collective parce qu'il ne faut pas diviser les problématiques parce qu'à ce moment-là on morcelle et on fragmente les questions et chacun prend une partie de la question mais n'a pas la perception globale.

C'est pour cela qu'aujourd'hui il ne s'agit pas de nation, d'autres choses, il s'agit d'une humanité globale qui est confrontée à un avenir global.

L'organisation du monde devrait se faire évidemment sur une concertation qui amène finalement à l'interrogation suivante : quelle suite donner à notre histoire ? Sinon on va rafistoler, c'est-à-dire la politique des rustines, on répare là, etc. alors qu'en fait c'est la perception générale. Nous, quand nous entendons "changement de paradigme" c'est-à-dire le changement de la perception que nous avons de la vie tout entière et c'est à partir de cette perception nouvelle qui n'est pas dualiste, qui est au contraire basée sur la solidarité de l'humanité entre elle, c'est cela qui nous mobilise, ce n'est pas de prendre au cas par cas des situations qui sont des situations finalement tragiques et la tragédie continue et elle continuera si nous ne prenons pas en compte le fait que la nécessité aujourd'hui c'est qu'un être humain change, l'écologie devrait être enseignée dès tout petit.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais donner la parole à Alice Audouin. Vous êtes fondatrice et présidente de *Art of Change 21*. Pouvez-vous nous expliquer d'abord ce que c'est ? C'est un collectif d'artistes, c'est cela ?

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*.- Absolument ! *Art of Change 21*, cela va vous paraître beaucoup plus concret mais il y avait les philosophes et les artistes, et je pense que Pierre qui a une formation de philosophe vient justement de jouer un rôle dans ce débat sous un angle philosophique.

D'un point de vue philosophique, j'aimerais qu'on réfléchisse par exemple à la Renaissance, au rôle dans une grande mutation de société qu'ont pu jouer les artistes et les philosophes justement et comment imaginer un changement d'énergie qui constitue un changement de société sans le rôle des artistes et les philosophes comme c'est malheureusement aujourd'hui quand même le cas, on ne peut pas parler de mobilisation générale. Je suis désolée, je vais continuer sur cette piste, je rentre dans les faits.

Art of Change 21 est un collectif de 21 personnes, international et coopératif. On est en dehors des frontières de la France et on est coopératif. Dans quel sens ? il n'y a pas que des artistes. Il y a huit artistes internationaux : l'artiste Lucy Orta, l'artiste américaine Natalie Jeremijenko, le collectif brésilien Opavivara Coletivo, des Français : Yann Toma, Laurent Tixador ou Pierre de Vallombreuse, et bien sûr le parrain Olafur Eliasson de cette initiative. Il y a aussi des entrepreneurs sociaux du Kenya, du Bahreïn, de Chine. Et il y a également des jeunes qui mobilisent de manière innovante sur la question du climat. Il y en a d'ailleurs une présente qui fait partie de ces 21, qui est Juliette Decq de l'association *Climates*.

Pourquoi ces trois catégories de personnes et pourquoi pas seulement des artistes ? Parce que je suis convaincue, en tant que fondatrice de cette initiative, que le logiciel de demain est collaboratif, que l'artiste justement va aller beaucoup plus loin. Vous avez tous sûrement entendu cette phrase qu'Al Gore se plaît à ressasser : "*if you want to go fast, go alone ; if you want to go far, go together*". Si on veut aller loin, il faut y aller ensemble.

Pour moi, ce sont les trois catégories d'accélérateur du changement, les plus porteuses, qui, de manière complémentaire, par l'imagination, la créativité des artistes, la force d'action des entrepreneurs et de volonté de changer le monde et ces nouvelles formes de mobilisation portées par la jeunesse qui nous dépoussièrent des vieilles formes qu'on se farcit depuis 20 COP et il était temps que cela change pour la 21^{ème} qui arrive cette année, eh bien c'est un ensemble aujourd'hui.

Qu'est-ce qui s'est passé ? J'ai réuni ces 21 personnes du monde entier après un long casting à la Gaîté Lyrique fin novembre. Ils ont *brainstormé* pendant deux jours et ils ont imaginé quatre actions internationales parfaitement complémentaires utilisant des moyens très variés. On retrouve des actions en ligne, on retrouve des actions de terrain dans différents endroits du monde visant à mobiliser les citoyens. On ne se pose pas la question de savoir s'il s'agit d'une oeuvre d'art, on parle d'actions. Aujourd'hui, nous menons ces quatre actions à échelle internationale dans le cadre de la COP 21 : l'une porte sur l'économie circulaire, l'autre sur le lien santé environnement, l'autre est tout simplement un jeu très caustique prenant le sport pour faire comprendre les enjeux de la COP en les détournant de manière drôle. On a un développement de projets à l'international. On est en recherche de financements. On utilise actuellement le financement participatif...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous disiez que c'est difficile de mobiliser. Comment l'expliquez-vous ? Finalement, on est tous concerné !

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*.- Comment ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Vous disiez que c'est difficile de mobiliser.

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*.- Oui, je pense qu'il y a un très grand décalage entre l'évidence que nous sommes tous concernés et le fait que nous passions à l'action avec des moyens innovants.

Au moment d'agir, nous nous retrouvons parfois face à la pétition ou face à une simple exposition et que justement ce qui nous permettrait d'agir tous ensemble repose sur de l'innovation. Pour moi, cette innovation repose sur le fait de développer des dynamiques collaboratives entre des acteurs différents dont les artistes, absolument les artistes, qui doivent être au coeur de la démarche parce qu'ils vont justement y injecter des dimensions créatives absolument essentielles et permettant de résoudre aussi ce dont on parlait au début ce mouvement anti-écologiste qui se gargarise aussi du côté poussiéreux parfois porté par le milieu de l'écologie et qui donc là peut surprendre et peut apporter des formes d'action absolument modernes.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est difficile de mobiliser les artistes eux-mêmes ?

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*.- Pas du tout. Je pense, et Didier Saulnier, je pense, ira dans ce sens-là, que vous avez des artistes extrêmement engagés sur ce sujet depuis de très nombreuses années. Ils sont très nombreux. Après, j'ai envie de dire que le marché de l'art lui-même, en dehors d'Olafur Eliasson ou de certains très grands noms, a du mal aujourd'hui à faire naître d'autres têtes d'affiche qui sont des personnalités engagées. Il faut savoir aujourd'hui que, dans le milieu de l'art, il y a une sorte de perception négative de cette thématique-là qui est perçue comme une cause. Je pense que ce dont il faut sortir c'est arrêter de percevoir cela comme une cause. Le réchauffement climatique n'est pas une cause, c'est un fait. C'est travailler sur une donnée de sa société, c'est travailler sur son époque que de travailler sur le réchauffement climatique, ce n'est pas travailler sur une cause. Et je pense que justement l'art peut sortir l'écologie de la perception écologiste en créant une matière de société d'époque, d'humanité extrêmement riche à travailler.

Tous ces artistes sont nombreux. Certains sont très mobilisés déjà pour la COP. Tous ne sont pas financés. Nous-mêmes sommes en recherche encore de financements. Certains très connus, Didier en parlera, comme Olafur Eliasson ont des projets très emblématiques qui vont résonner à Paris de manière retentissante, que tu portes. Je pense qu'ils sont là.

Ceux qui sont moins là, ce sont ceux qui ont encore un stéréotype car, un moment donné, il faut quand même dire les choses, qui fait qu'on bascule très vite dans des discours en effet absolument magnifiques mais qu'on a du mal à... finalement on a toujours la solution magique de ce que serait un monde parfait dans lequel nous serions reliés à la nature et au moment de vraiment agir, innover, penser de manière actuelle sans juger nos moyens téléphones mobiles mais en les utilisant parce que, justement, c'est ce compromis qui va permettre d'agir. Nous avons une action à base d'une application mobile, et je la défends ! Je pense que c'est un cap de modernité encore écologique dont il est question de façon à vraiment inclure l'art et les artistes comme étant parfaitement intégrés dans le paysage. Comment va-t-on passer à une société post carbone sans la culture ? C'est impossible.

Cette COP 21, je vais faire un gros patapouf éléphant, doit être culturelle sinon elle ne sera pas, elle ratera son pari.

Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Très concrètement, cela veut dire quoi une COP qui doit être culturelle ?

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*.- C'est celle qui justement a intégré la culture, les artistes et qui a compris que la dimension culturelle, comme en parlait Pierre, liée à un rapport de l'individu à lui-même, au monde mais aussi dans la manière où la culture va permettre de définir des nouvelles représentations, des nouvelles valeurs, du nouveau vivre ensemble, comme l'économie collaborative est en train aujourd'hui de le faire, créer de nouvelles résonances en matière de partage. C'est le contenu culturel de cette société post carbone qu'il faut que nous remplissions tous ensemble.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Didier Saulnier, vous avez fondé un autre collectif. Une réaction déjà à ce qui a été dit ?

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- Je voudrais commencer par un constat, le constat qui m'a amené à créer cette initiative. Quand je lis les médias, quand j'écoute le 20 heures, le sujet du réchauffement et du dérèglement climatique est souvent traité on va dire très brièvement, il faut surtout remonter le moral juste derrière.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On va parler des médias dans un instant, vous me ferez très bien la transition, c'est parfait !

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- Vous allez voir à quoi je veux en venir.

97 % de la communauté scientifique mondiale considère que l'homme est responsable du dérèglement climatique. Au risque de casser l'ambiance, on n'est pas sur des générations futures, ce que dit Laurent Fabius, ce que dit Ban Ki-Moon, c'est que nous sommes la première génération à savoir, nous sommes la dernière génération à pouvoir agir. On ne se projette pas à la fin du 21^{ème} siècle, c'est maintenant que cela se passe.

Ce que je trouve incroyable, et cela rejoint peut-être votre point, Pierre, qui était de dire que l'humanité se sentait peut-être étrangère à la nature, c'est qu'on a l'impression que l'homme a un tel complexe de supériorité par rapport à la nature aujourd'hui, qu'il se dit : non, c'est un mauvais rêve, on va s'en sortir, on va trouver des solutions, il n'y a pas de souci !

Tous les jours, les informations parlent de l'extrémisme, de tas de choses de ce genre. Je voudrais juste rappeler que les printemps arabes, la Syrie, ont commencé par des catastrophes écologiques, par un stress hydrique qui a provoqué tout simplement une impossibilité pour beaucoup de gens de se nourrir et c'est ce qui a déclenché la guerre civile en Syrie par exemple.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- C'est quand même plus compliqué que cela.

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- C'est aussi simple que cela. Et tous les spécialistes vous le diront. Ce qui a déclenché le premier des printemps en Tunisie, c'est un vendeur de légumes qui s'est immolé par le feu parce qu'il ne s'en sortait plus tout simplement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Après, on est dans un contexte particulier.

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- Je vais y venir et je voulais planter un peu mon regard en tout cas très personnel et que j'assume, en tout cas très subjectif par nature.

Je pense qu'aujourd'hui on n'est pas conscient de certaines choses très importantes, par exemple la revue on ne peut plus sérieuse *Sciences* qui disait la semaine dernière qu'on s'est souvent demandé pourquoi 98 % des espèces vivantes avaient disparu il y a quelques millions d'années, aujourd'hui on connaît la raison : c'est les énergies fossiles parce que, de manière aussi incroyable que cela puisse paraître, ils n'avaient pas de voiture à l'époque mais une série d'éruptions a provoqué une consommation du charbon, du pétrole, du gaz qui a provoqué la disparition de 98 % des espèces.

Nous, on est assis là-dessus, on a fait cette découverte merveilleuse qui nous met dans cette fuite en avant du progrès depuis un siècle et demi, on imagine qu'il n'y a pas d'autres modèles que la croissance permanente et, derrière tout cela, les gens ne voient pas ou ne veulent pas voir.

J'en arrive à notre initiative. Dans un contexte où les gens ne veulent pas voir ce qui est en train de se passer, dans un contexte où l'urgence est là, dans un contexte où la France va accueillir la plus importante des conférences sur le climat à la fin de l'année, je me suis posé une question de citoyen reliée à ce que j'aime et à ce que je suis qui était : comment pourrait-on contribuer à incarner à la fois ce qui est en train de se passer et ce qu'on peut faire ?

Je pense que les artistes peuvent nous aider à voir le monde autrement. Ce que l'art en général et l'art contemporain en particulier m'ont appris à comprendre c'est à vivre à regarder mon temps autrement. Effectivement, je rejoins Pierre Bergé là-dessus, le sentiment que j'ai eu la première fois que je me suis engagé dans l'art, c'est que je me suis senti plus vivant. C'est très bizarre mais c'est ce que j'ai ressenti.

Je pense que des artistes du monde entier ne doivent pas être nécessairement perçus comme écologistes, ce n'est pas du tout une critique mais le problème est qu'on a une maison passive, tout le quartier nous prend pour des écolos, déjà on n'est plus audible. Vous voyez ce que je veux dire.

Je pense qu'il faut que les gens voient cette intervention comme une action humaniste. On a donc fait appel à des artistes du monde entier venant de la plupart des pays du G20 très concrètement avec l'idée de réaliser une sorte de soft power sur la décision qui est attendue au mois de décembre, et Dieu sait si elle n'est pas facile.

Et puis un autre objectif très important, et je suis fils d'agriculteur donc très touché par ce que disait aussi Pierre Rabhi, tous les jours aux informations il y a les bateaux en Méditerranée mais qui va dire que tous ces gens-là partent de moins en moins pour des guerres, aujourd'hui les deux tiers des migrations sont climatiques ? On a 20 millions de migrants climatiques. La perspective à vingt ans c'est 200 millions. Qu'est-ce qu'on va faire ? On va construire une muraille au milieu de la Méditerranée ? Les gens ne voient pas à quel point ce dérèglement climatique est en train d'avoir un impact sur nos vies.

On va essayer à la fois d'incarner avec des projets qui vont adresser le risque mais qui vont aussi dire comment on peut aller vers cette nouvelle société, avec de très grands artistes, avec Daniel Buren, avec une artiste comme Taryn Simon. Je vais juste donner cet exemple. Taryn Simon, qui vient d'avoir une magnifique exposition au Jeu de Paume et qui a moins de 40 ans, artiste américaine, a déjà eu les honneurs du MOMA et de la Tate Modern, a été dans ces deux grands musées internationaux, parce que c'est une ethnologue, elle essaie de comprendre le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Quand on l'a questionnée, on s'attendait à ce qu'elle revienne vers nous en nous disant : "tiens, je vais essayer de comprendre tous ces gens qui viennent du monde entier, 40 000 délégués, autant d'ONG, pour la conférence", eh bien pas du tout. Elle nous a totalement surpris, elle est venue et nous a dit : "j'aimerais transformer une éolienne et la rendre lumineuse comme la Tour Eiffel a été un symbole d'une révolution industrielle en 1889" Qu'on aime ou qu'on n'aime pas les éoliennes, en général dans n'importe quel paysage de l'avenir de la société à construire il y a une éolienne qui se promène dans toutes les formes de représentation picturale et elle s'est dit : dans la ville lumière à Paris, dans la ville de la Tour Eiffel, même si c'est très différent de mon art, c'est ça que j'ai envie de faire.

Je voulais donner cet exemple parce que je pense que cela montre comment une artiste de renommée mondiale s'engage de manière citoyenne.

Et je termine sur le mécanisme et l'originalité de notre approche qui fait qu'on a l'honneur et la responsabilité d'avoir le soutien direct des deux secrétariats de deux des trois conventions de l'ONU : la convention climat qui organise la COP 21 mais aussi la convention pour lutter contre la désertification parce que plus la désertification progresse dans un cercle vicieux qui est le réchauffement mais qui est aussi le fait que les hommes n'arrivent plus à vivre de leur agriculture brûlent de plus en plus d'arbres, ils arrivent dans les villes et puis finissent, pardonnez-moi un raccourci, en chair à canon pour Daech. La réalité au Nigéria, c'est aussi cela. On sait très bien que Boko Haram c'est aussi lié à des catastrophes de cette nature.

La manière dont on va relier à des enjeux clés de la conférence qui est le rapport nord-sud, parce que le nord dit "voilà, on a profité pendant un siècle et demi de l'énergie et du progrès, et vous, le sud, on va vous expliquer, il va falloir que vous fassiez autrement." Cela évidemment ce n'est pas tout à fait tolérable de cette manière-là. La manière dont on va créer ce lien, c'est que chaque artiste va réaliser en plus de son projet dans l'espace public une œuvre qui sera vendue aux enchères au profit non pas d'un fonds nébuleux mais à chaque œuvre une action concrète en Afrique, en Asie, en Amérique latine sur des sites qu'on est en train de choisir avec la convention pour la lutte contre la désertification.

L'idée de tout cela, si je résume, c'est de contribuer par des artistes à montrer ce que les gens ne voient pas, ne peuvent pas voir, ne veulent pas voir, je ne sais pas, mais ne voient pas, avec la force des symboles et je pense que les artistes sont aussi là pour cela, donner à voir ce monde. Et en même temps donner à voir comment nous pouvons agir parce que le problème aussi de toutes ces conférences jusqu'à maintenant, c'est qu'il y a eu énormément de discussions mais dès qu'on parle d'actions il n'y a plus grand monde. Je pense que s'ils ont un rôle exemplaire à jouer, c'est à la fois dans cette mobilisation mais aussi dans l'action.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Donner à voir ce que les gens ne voient pas, vous avez dit. Les gros méchants journalistes, je vais prêcher pour ma paroisse aussi...

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- Je n'ai pas dit cela !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Non, vous n'avez pas dit "les gros méchants journalistes", vous avez dit qu'on voyait finalement peu dans les JT aujourd'hui les questions d'écologie. Alors, on va essayer de faire un peu de débat et pas trop de grands discours avec Nicolas Charbonneau qui est avec nous. Vous êtes Directeur adjoint de l'Info à TF1. C'est vrai qu'on parle peu d'écologie dans les JT ? 4 %, c'est le dernier chiffre qu'avait sorti l'INA entre 2000 et 2010. Est-ce que cela a progressé depuis ?

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*.- 4 % du contenu des JT...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- 4 % de la part globale.

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*.- J'étais juste derrière vous, j'ai écouté attentivement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Et il bondissait à chaque... !

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*.- Non, je n'ai pas bondi. D'abord, on n'est pas là pour s'opposer, je crois que ce n'est surtout pas le lieu, ce n'est pas le moment et, à quelques mois de la COP 21, il ne s'agit pas de se mettre dessus parce qu'on n'y arrivera pas sinon.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Cela peut être productif.

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*.- Oui mais je pense qu'il faut aller au-delà maintenant. J'ai entendu des discours absolument brillants, à commencer par Pierre Rabhi qui nous rend à chaque fois plus intelligent, et je ne l'en remercie jamais assez. Le rôle des médias, oui, 4 %, peut-être, je ne sais pas. Mais on va me dire aussi qu'on fait seulement 2 % de sport pour ceux qui aiment le sport. Je ne vais pas tenter de défendre ici ce que peut être le contenu d'un JT de 20 heures parce que d'abord je n'y arriverais pas, jamais, et puis parce que quand vous vous adressez à 6 ou 7 millions de personnes qui vont de 4 ans à très loin, finalement on n'a que des insatisfaits. On ne rend qu'insatisfaits les gens qui regardent un journal.

Pour autant, je regardais tout à l'heure ce qu'on avait préparé sur la COP 21 et ce qu'on a déjà fait, à quelques semaines de ce rendez-vous, et j'ai demandé aux journalistes de la rédaction de me faire des propositions de couverture médiatique des événements qui soient enthousiasmantes.

Je voudrais qu'on arrête ce discours qui est très culpabilisant finalement. Cela a été, à un moment donné je crois, normal, légitime et d'une certaine manière il fallait dire stop. Maintenant il n'y a plus débat. C'est ce que j'entends, ce qu'on partage, il n'y a plus débat.

Notre génération, on ne savait pas trop encore... J'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont élevé dans la culture du Larzac, et j'ai été sensibilisé à cela, je ne suis pas sûr que tout le monde ait été sensibilisé à cela. Maintenant, nos enfants, quand on les regarde grandir, ce sont eux qui nous disent : "Papa, éteins ta lumière" ou "Papa, trie tes poubelles" ou "Papa, pourquoi tu

prends ta voiture ?" Je pense quand même qu'il y a eu beaucoup de chemin qui a été accompli réellement. Pas assez et ce n'est pas suffisant mais beaucoup de chemin quand même.

La deuxième chose, je voudrais vraiment qu'on sorte de ce discours de la culpabilisation. Si, tous les jours, et j'en reviens au contenu d'un JT à 20 heures ou à 13 heures, vous dites à ceux qui vous regardent : "c'est de ta faute, de ta très grande faute et de ta très très grande faute", il y a un moment on se dit "j'en ai marre !".

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- J'éteins.

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- J'en veux pour preuve qu'il y a quelques mois, quelques années, on avait une espèce de discours ambiant qu'on entendait de la part de certains présentateurs météo de radios périphériques qui disaient : "mais de toute façon, on s'en fout, la planète, ce n'est pas si grave, la couche d'ozone, on nous ment, elle ne va pas mal, la planète va se refaire toute seule", un discours totalement dingue, je n'oserais pas dire négationniste mais presque. Mais peut-être aussi, je me suis posé souvent la question, n'est-ce pas en réaction à cette espèce de culpabilité ?

Une fois qu'on a dit cela, on n'a pas dit grand-chose.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Qu'est-ce qu'on fait ?

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Qu'est-ce qu'on fait et qu'est-ce qu'on peut faire, nous, grand média ?

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Avez-vous l'impression d'avoir quand même une responsabilité ?

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- On a toutes les responsabilités, toujours ! Au bout du compte, cela restera toujours la faute aux médias mais c'est un discours que j'entends sur tout, tout le temps, y compris – pardon – de la part de...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Sur ces questions-là, il y a un vrai rôle à jouer de la part des médias d'un JT de 20 heures ?

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Bien sûr qu'il y a un rôle à jouer. Il y a un rôle de pédagogie, il faut qu'on la montre cette planète, il faut qu'on les montre ces gens qui souffrent, il faut qu'on montre... mais cela ne suffit pas. Une fois qu'on a dit cela, une fois qu'on a fait nos Albert Kahn des temps modernes, cela ne suffit plus. Cela sensibilise. Maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

J'ai sorti ce qu'on allait faire pour la COP 21. Il y a 18 pages de reportages qui vont être réalisés, 18 pages qui sont super enthousiasmantes en fait, je les relisais tout à l'heure, parce que ce ne sont que des initiatives, que du "regardez, là-bas, ça marche" "là-bas, ils sont en avance" "là-bas ils ont déjà fait ça" ici chez nous aussi parce qu'on n'est pas plus idiot que d'autres et on fait aussi des choses, il y a parfois des choses formidables. J'ai voulu qu'on fasse un traitement éditorial qui soit enthousiasmant.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pour montrer ce qui fonctionne.

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- La protection de l'environnement, le document s'appelle "des solutions pour le climat". C'est parce que c'est vachement enthousiasmant, qu'est-ce qu'on fait ? c'est notre planète, c'est nos gamins, c'est notre avenir. Cela ne doit pas être chiant ! Pardon de parler comme cela mais il faut que ce soit enthousiasmant. On parle de quelque chose, il faut qu'on entraîne les gens et nous, TF1, on doit les entraîner. On est regardé par pas mal de gens. Donc si on commence à plomber l'ambiance, on ne va pas y arriver !

Je veux cela et il y a une deuxième chose que je veux absolument dans le traitement – alors, pardon, parce que ça ne va pas forcément dans votre sens mais je pense qu'il faut aller dans

tous les sens – je veux montrer à quel point les entreprises aujourd'hui et le monde de l'économie – cela a été un des débats, je l'apprends, qui vous a animés d'autres mardis – ont pris conscience désormais de la nécessité de se transformer et il y a des petites boîtes, des petites PME, des artisans, des grosses boîtes, je ne parle pas de mon groupe mais on a une politique de RSE qui est quand même assez considérable.

C'est peut-être aussi ce qui nous sauvera à un moment donné parce que, quand il y aura des entrepreneurs, des investisseurs, des gens qui mettront de l'argent dans des grands projets, ça l'emporte aussi, cela crée une dynamique.

Donc oui, on n'en fait peut-être pas assez, oui on a un rôle, oui on doit guider je crois, on doit décrypter, on doit montrer, être pédagogique et je crois surtout qu'il faut qu'on enthousiasme un peu et qu'on enchante un peu le monde.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Didier Saulnier, vous vouliez dire une chose ? Oh la, vous nous sortez.... Qu'est-ce que c'est ?

Didier SAULNIER, Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015.- Je veux vous montrer quelque chose. Je ne sais pas si vous voyez. C'est un peu ce qui nous relie avec Alice. C'est un objet qui s'appelle Little Sun. Vous avez deviné ce que c'était. C'est une lampe solaire. Elle est plutôt... je ne sais pas comment vous la trouvez... elle est plutôt sympa !

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Oui, c'est joli, c'est coloré.

Didier SAULNIER, Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015.- Elle a été créée par Olafur Eliasson qui est un des artistes importants de la cause climatique avec l'idée qu'on peut à la fois changer dans le quotidien de manière ludique et effectivement positive nos comportements mais qu'on peut aussi penser, en achetant cette lampe, qu'on contribue non pas à donner mais à subventionner, à vendre à un prix abordable dans les pays du sud, des lampes de cette nature parce qu'il y a 1,2 milliard de gens qui n'ont pas accès à l'électricité aujourd'hui. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils s'intoxiquent avec du kérosène ou ils brûlent du bois, donc ils contribuent à plus de désertification.

Pour rejoindre ce que vous disiez, je pense que c'est peut-être un exemple très important parce qu'il y a 15 personnes qui travaillent sur ce projet depuis trois ans pour en faire une initiative majeure mondiale. On espère en faire un symbole très fort au moment de la COP 21 à la fois dans l'usage mais aussi dans cette action dans le sud.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Quel lien avec la presse ?

Didier SAULNIER, Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015.- Le lien avec les médias c'est qu'il ne s'agit pas de plomber l'ambiance. Vous avez eu le mérite de faire cette météo de 2050 avec Evelyne Dhéliat qui rendait très concret ce qui pouvait nous arriver même si, dans l'esprit des gens, quand on dit +2°, ils se disent "il y aura des eucalyptus à Paris, et alors où est le problème ?" Les gens ne voient toujours pas.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- On va parler de météo après mais il y avait beaucoup d'autres conséquences que les températures.

Didier SAULNIER, Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015.- Ce que je veux dire avec les exemples que j'ai donnés sur les réfugiés climatiques ou les guerres dont on parle 10 minutes tous les jours dans les 30, quels sont les médias qui vont rappeler l'origine de ces guerres, qui vont montrer qu'il y a eu des éléments climatiques très importants à cette situation ?

Le but n'est pas de plomber l'ambiance, le but c'est de montrer que le climat est au coeur de la plupart de la plupart des problématiques de notre monde contemporain et que...

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est de la pédagogie, c'est ce qu'on disait tout à l'heure.

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*.- C'est une forme de pédagogie et oui, des solutions existent comme l'exemple que je donnais à l'instant comme des tas d'autres exemples. Nous-mêmes nos projets comme ceux d'Alice, ont besoin d'être financés par des entreprises. Nous aussi, on se dit que c'est l'opportunité pour des entreprises d'incarner autrement leur engagement en fonction de la nature des projets. Oui, on essaie d'être dans une logique positive.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais juste redonner la parole à Pierre Bergé deux minutes parce qu'il doit s'en aller. Sur les médias, vous êtes aussi...

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture*.- Je suis vaguement concerné.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Oui, vaguement, de très loin !

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture*.- Ce que je veux dire c'est que je ne suis pas partisan d'accuser les médias du tout et je trouve très bien ce que vous avez dit.

Je ne vous rejoins pas, Monsieur, je vous rejoins sur beaucoup de choses mais quand vous dites que le printemps arabe a commencé à cause d'un problème de marchand de légumes, c'est peut-être tirer l'écologie un peu loin ! Non ?

Où je vous rejoins tout à fait, c'est quand vous avez parlé des artistes en disant que c'est eux qui changent le monde. Mais ce n'est pas la culture, ce n'est pas le sujet, on peut parler de cela.

Et puis puisque malheureusement je dois partir, je voudrais dire juste un mot, ce que je partage entièrement, ce sont les artistes qui nous font voir la vie, qui nous font voir le monde.

Oscar Wilde disait : "Avant Turner, il n'y avait pas de brouillard à Londres" et je pense qu'il avait raison !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Merci d'être venu ! (*départ de Pierre Bergé*)

Une réaction, on va continuer à parler du rôle des médias et des journalistes. Je vais donner la parole à un ancien journaliste du monde, Hervé Kempf. Vous étiez journaliste au Monde, vous avez quitté Le Monde et vous êtes aujourd'hui rédacteur en chef de Reporterre. Quel est votre regard sur la place justement de ces questions d'environnement dans les médias... allez, on va dire généralistes de façon globale, on parlait de TF1.

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- La question est simple. Il ne faut pas parler des médias comme s'ils existaient en tant que tels mais il faut évidemment parler des propriétaires des médias. On est à l'heure actuelle dans une situation où l'Express, Le Monde, Libération, TF1, Le Point, Les Echos, l'Opinion, Le Parisien bientôt avec LVMH, L'Obs, Rue 89, Europe 1, RMC, Le Figaro, etc. sont possédés par des milliardaires, par des industriels du luxe, par des opérateurs de Télécoms, par des Présidents de la Banque Lazard...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je dis juste : ce n'est pas fait exprès que Pierre Bergé s'en aille à ce moment-là, ce n'est pas le cas !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Non, il est un parmi d'autres, il est un capitaliste parmi d'autres...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je précise quand même !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Il est clair que les médias ne peuvent pas être libres et donc il ne faut pas poser la question des médias mais qui possède les médias et qui a intérêt à ce que les médias aillent dans une direction ou une autre.

Cela veut dire quoi quand des médias sont possédés par – comment on va les qualifier ? – des personnes dotées de moyens conséquents en matière financière, c'est qu'ils ont des intérêts concrets. Ils ne possèdent pas les médias pour la liberté de la presse, pour la beauté de la démocratie, etc. Ils possèdent des médias pour défendre les intérêts de leur groupe, de leur caste, de leur milieu.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Vous êtes en train de nous dire...

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Non, je finis !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Attendez, pardon ! ... que si on ne parle pas d'environnement ou d'écologie c'est parce que les patrons de presse ne veulent pas qu'on en parle ?

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Vous allez voir comment nous sommes totalement dans l'écologie et dans le lien sur les médias et même dans la culture, j'y viens !

C'est-à-dire que tous ces braves gens, enfin ils ne sont pas très braves donc on va dire "ces personnes" tout simplement, possèdent des médias et, dans la situation historique actuelle défendent grosso modo ce qu'on appelle une doctrine néolibérale.

Doctrine néolibérale qui dit : le marché doit décider de tout, la question d'inégalité n'est pas très importante, la croissance est absolue et il faut développer ce monde d'une certaine manière. Pierre Rabhi et d'autres ont décrit à quel point cette vision du monde était cause de ce qui est en train de se passer sur le changement climatique et sur la crise écologique.

Par ailleurs, et là on rentre aussi dans un enjeu très proprement culturel et j'y viens, c'est qu'un autre aspect de ces médias est qu'ils dépendent financièrement très majoritairement, souvent de leurs actionnaires, parfois aussi de l'État qui subventionne allègrement un certain nombre de journaux même quand ces journaux disent "l'intervention de l'État est absolument néfaste" et aussi de la publicité. Il est évident qu'il faut appeler la publicité, ce qu'elle est, c'est-à-dire un instrument de propagande qui, de manière extrêmement subtile mais efficace, nous dit soir et matin...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Sur les questions d'environnement qui nous concernent...

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Je vais bientôt conclure pour ne pas occuper ! ...nous disent et c'est important parce qu'on va boucler sur l'écologie : "il faut consommer plus !"

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Je vais prendre un exemple très concret, Monsieur.

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Non, vous prendrez l'exemple dans 30 secondes et pour dire simple : la publicité va totalement à l'encontre de ce qu'il convient de faire, c'est-à-dire qu'il faut aller vers la sobriété heureuse, Pierre Rabhi nous le dit et beaucoup d'autres. En gros, il faut réduire la consommation matérielle, il faut réduire la consommation d'énergie et donc tout le fonctionnement économique des médias et son régime de propriété est totalement à l'encontre des belles paroles que nous avons entendues et auxquelles nous adhérons.

(Applaudissements)

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Excusez-moi mais j'ai l'impression que c'est un discours qu'on entend dès qu'on parle des médias et qui est, autour de ces questions d'environnement par exemple, assez caricatural, en tout cas pour moi ce que je vis, pour ce que Nicolas Charbonneau vit...

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Non, ce n'est pas du tout caricatural, c'est factuel.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est peut-être du factuel mais alors, dans ces cas-là, donnez-nous des exemples concrets. J'appartiens à un groupe qui s'appelle Canal +...

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Je reprends la liste de la propriété des médias !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Excusez-moi ! On ne m'a jamais dit : "on va parler comme ça de l'environnement ou pas comme ça". Nicolas Charbonneau à TF1... ?

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- On ne va pas faire ce débat-là ici. Je pense que ce n'est pas totalement l'objet.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Non, ce n'est pas le sujet du tout !

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Après, ce sont des arguments que j'entends mille fois, toujours les mêmes, donc il n'y a pas de souci ! Effectivement, les médias privés sont financés par la publicité. Voilà !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Et vous obéissez à leur propriétaire !

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Bien sûr ! Qui appelle tous les matins !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Non, ils n'appellent pas tous les matins mais il faut expliquer comment cela fonctionne !

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Attendez ! On ne va pas faire ce débat-là ici, et puis je vous ai laissé parler. Juste quand je vous entends finalement au bout du compte nous dire que tous les médias en France sont néolibéraux, vous avez cité Rue 89, c'est un scoop. Rue 89 serait néolibéral, mais pourquoi pas ! Je trouve que c'est une vision tellement caricaturale que j'en reste un peu sans voix.

Quand vous dites qu'en gros le contenu des journaux est dicté par un actionnaire, par des annonceurs, par un je-ne-sais-qui je-ne-sais-quoi qui nous imposerait chaque matin, chaque midi, chaque soir des contenus éditoriaux, alors vraiment les bras m'en tombent. Cela fait 25 ans que je suis journaliste, j'ai travaillé dans des médias néolibéraux, vous les avez tous cités, je n'ai jamais ressenti cela ! Et le contenu des journaux, c'est nous et que nous !

Je suis désolé si vous avez eu d'autres expériences mais ce n'est que nous !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Cela va très bien !

Un mot juste pour expliquer rapidement techniquement comment ça se passe, la question n'est pas des journalistes...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Non mais sur cette question-là d'écologie... ?

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre.*- Les propriétaires nomment les directeurs des journaux, les directeurs des journaux grosso modo nomment les directeurs de la rédaction, les directeurs de la rédaction...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Non...

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1.*- Attendez... !

Dans la salle.- Laissez-le parler ! Laissez-le parler !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Oui ! On l'a aussi laissé parler.

Barbara Pompili, allez-y, tenez ! Puisque après tout... (*mouvements de protestation*)

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Je trouve que c'est bien qu'on mette un peu les pieds dans le plat sur tout cela.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais il ne faut pas être caricatural, c'est ce qu'on dit juste.

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Je n'ai pas le sentiment que c'était complètement caricatural mais d'abord juste, je suis députée écologiste. J'ai entendu beaucoup dire : "il n'y a pas besoin de parti écologiste, etc." Moi, à chaque fois qu'on me dit cela parce qu'on me le dit très souvent, je réponds : "mais je suis d'accord, il ne faudrait pas de parti écologiste parce que nous devrions tous être écologistes !. Mais tant que les partis traditionnels n'ont pas intégré ce fondamental que vous avez rappelé qui est que nous sommes intégralement partie de notre environnement, que nous sommes un morceau de notre environnement et que nous ne pouvons pas agir sans penser à cela, eh bien il y aura encore besoin d'un parti écologiste parce que nous sommes le seul parti qui a intégré cela !"

Et d'ailleurs, cela touche un deuxième problème et c'est pour cela que cela revient un peu à ce que vous vouliez dire. Des gens viennent me voir en me disant : "mais quand même vous êtes écologiste, pourquoi parlez-vous d'économie, pourquoi parlez-vous d'immigration, pourquoi parlez-vous de toutes ces choses-là ? vous devriez vous occuper de défendre l'environnement et de défendre les petites fleurs d'une manière générale".

Et là moi je leur dis : "mais justement non parce que l'écologie ce n'est pas seulement la défense de notre environnement, c'est vraiment le fait que tout est lié." Le fait que justement quand on parlait d'immigration, vous disiez tout à l'heure, malheureusement la question de l'immigration va de plus en plus devenir une question de réfugiés climatiques, que de nombreuses guerres aujourd'hui, l'immense majorité des guerres sont pour une question de partage des ressources, que la question de l'économie, qui est une économie aujourd'hui qui n'est pas une économie faite pour l'humain mais une économie faite pour le court terme, qui est faite pour le profit, je n'ai rien contre le fait qu'on fasse de l'argent, le problème c'est qu'aujourd'hui on ne pense que court terme et que le long terme qui est un fondamental est complètement écarté de la pensée politique et économique.

Donc, et d'ailleurs on le voit, vous aviez parlé tout à l'heure des indicateurs de richesse. Aujourd'hui, le b.a.-ba de toute politique économique c'est de regarder le PIB, de regarder le Produit Intérieur Brut d'un pays. Or, on a constaté depuis très longtemps que le PIB n'est qu'un indicateur très imparfait parce qu'il ne prend pas en compte notre avenir, parce qu'il ne prend pas en compte le bien-être des populations, parce qu'il oublie un nombre de choses très important.

Quand on parle d'écologie, on voit bien que c'est une vision globale des choses et moi c'est ce que j'essaie d'expliquer quand on fait de la politique, et je vais arriver au rôle des médias après, je plaide pour que la préservation de notre environnement et la préservation de l'avenir de l'humanité et de toute la biosphère soient dans notre Constitution, c'est-à-dire qu'on ne devrait pas avoir le droit de rédiger une loi qui contreviendrait à cela.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Que ce soit global.

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Voilà, que ce soit global.

Les médias ont quel rôle à jouer là-dedans ?

Les médias, quelque part, sont le reflet de la société telle qu'elle est aujourd'hui. La société telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une société malheureusement très individualiste. On a du mal à mobiliser les gens. C'est une société où la question du temps est essentiel, le temps long n'existe

pas, très peu dans les médias, il faut aller vite. Une information chasse l'autre et on a beaucoup de mal à laisser le temps à la réflexion, à la question du long terme.

Face à ce que vous dites sur le fait qu'il y a beaucoup de médias qui sont possédés par des lobbys et le lobby est quelque chose qui est très important. Aujourd'hui quand les hommes politiques...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pour vous – je grossis le trait – si on ne parle pas d'écologie ou d'environnement dans les journaux, cela vient des actionnaires ?

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Ce n'est pas qu'une question d'écologie et d'environnement. Encore une fois, c'est une question globale.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est quand même notre sujet ! Excusez-moi !

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Encore une fois, l'écologie, ce n'est pas que l'environnement, c'est une erreur de base de penser que ce n'est que l'environnement.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- La transition énergétique.

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- C'est un système global, voilà. La question de la transition.

Sur l'écologie, j'ai entendu : "les écologistes, c'est des emmerdeurs – excusez-moi – c'est des donneurs de leçons", c'est un peu vrai parce qu'on a été un peu les lanceurs d'alerte en disant "attention, ça va un peu vite tout ça ! On a pensé aux conséquences sur la suite ?" C'est vrai que ce n'est pas très rigolo, ce n'est pas très marrant. Et le fait que les médias puissent jouer un rôle dans le fait de montrer ce qui est positif, de ce qui est fait sur les territoires, la presse quotidienne régionale, plutôt que de parler du fait divers de ce qui s'est passé chez les voisins, devrait montrer ce qui se passe. Il devrait y avoir des choses comme cela.

Je crois qu'avant tout, c'est une question. En fait, la base de tout, c'est la question de l'éducation. C'est-à-dire que nous avons des jeunes qui aujourd'hui doivent apprendre à gérer la masse d'informations qui vient des médias parce que, aujourd'hui, le problème n'est pas le manque d'information, le problème est qu'il y en a trop. Le problème c'est qu'il y en a tout le temps. Il faut savoir trier et apprendre à trier, apprendre à se faire une opinion, apprendre tout cela, c'est la base. Et après les médias pourront dire ce qu'ils veulent si les gens ont appris à réfléchir, ont appris à apprendre. C'est pour cela que je m'intéresse beaucoup aux questions d'éducation et de réforme du système éducatif, parce que c'est la base.

Aujourd'hui, j'ai une gamine qui est au collège, elle est dans son portable tout le temps alors qu'elle a une mère écolo, parce qu'on est dépassé par notre époque. Il faut apprendre à penser cela. Je crois que, dans une démocratie, malgré tout, le pluralisme c'est quand même aussi la base de ce qui peut nous permettre de nous en sortir. Le système est bien imparfait. Evidemment qu'il y a certains sujets qui ne sont pas abordés par les médias parce que cela embête machin ou bidule mais il n'empêche qu'on peut avoir accès à l'information. La question c'est de savoir la trouver, c'est de savoir la chercher, c'est de savoir la gérer. Pour moi, il y a vraiment ce travail-là à faire. Après, je me sens parfois un peu démunie parce qu'on a aussi un rôle. Il y a des médias aussi de service public et là, il y a vraiment une question à se poser parce qu'on dit toujours : les médias de service public, le risque c'est qu'ils soient au service du pouvoir...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Il y a ceux au service du pouvoir, ceux au service des actionnaires, c'est compliqué quand même !

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- C'est super

compliqué mais en même temps pour moi un média de service public, cela doit défendre l'intérêt général et défendre un peu tout ce que je viens de vous dire.

C'est extrêmement complexe parce que, par exemple, j'ai vu un reportage l'autre fois qui m'a beaucoup énervée sur le service public qui était un dézingage en règle de l'industrie éolienne. C'était sur France 3. C'était un reportage qui expliquait, à juste titre d'ailleurs, les dérives de certains industriels de l'éolien qui avaient exagéré pour certains, qui avaient réussi aussi parfois à arnaquer des gens. C'est vrai, complètement vrai, sauf qu'il n'y avait aucune mise en perspective sur le fait qu'on était sur une forme d'énergie qui était une énergie d'avenir. C'est-à-dire qu'ils auraient pu faire le même reportage parce que des dérives comme cela il y en a dans tous les domaines, ils auraient pu faire cela sur une entreprise pétrolière, sur des gens qui font du gaz de schiste, etc.

Mais donc je peux vous dire qu'en ce moment, je suis députée de la Somme, il y a un grand mouvement anti-éolien qui est en train de se développer certainement parce qu'on n'a pas réussi aussi à expliquer les enjeux, certainement parce qu'on n'a pas... voilà ! il y a beaucoup de choses là-dedans. Mais le fait qu'il y ait un grand mouvement anti-éolien qui se développe, le rôle aussi des ces journalistes-là, c'est de dire : voilà ! il y a des gens qui exagèrent, il faut faire attention aux dérives, etc. mais si vous ne voulez pas d'énergie renouvelable, vous voulez quoi ? Vous voulez quoi comme énergie ? Et l'énergie que vous voulez, ça va vous amener où ?

Vos enfants, comment vont-ils pouvoir gérer une énergie qui sera finie si on ne s'occupe pas de mettre en place des énergies renouvelables ? Parce que toutes les énergies fossiles dans cinquante ans, il n'y en aura plus ou ce sera trop cher.

Toutes ces questions-là pour moi sont des questions fondamentales et ce qui m'énerve c'est ce côté un peu "il faut faire du buzz, il faut faire du sensationnalisme" et donc comme il faut faire du sensationnalisme, on va arrêter vite la réflexion de fond.

C'est vraiment quelque chose qui m'a beaucoup gênée surtout sur une télé de service public parce qu'à la limite une autre télé, j'aurais tendance à dire que chacun a le droit d'exprimer son opinion. Sur une télé de service public, que ce ne soit pas resitué dans un contexte, qu'il n'y ait pas la problématique qui soit posée, cela m'a gênée. Après, je ne suis pas pour la censure mais, au bout d'un moment, cela sert politiquement des gens qui ont tout intérêt effectivement à ce que les énergies renouvelables ne se développent pas.

(Applaudissements).

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Aurélie Filippetti, vous avez été ministre de la Communication aussi de fait, une réaction par rapport à tout ce qui a été dit là ?

Aurélien FILIPPETTI, *ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, Députée de Moselle.*- D'abord, je considère qu'il faut qu'il y ait un parti écologiste en France et je pense que d'ailleurs la politique c'est du rapport de force et que, s'il n'y avait pas de parti écologiste, l'écologie serait encore moins bien traitée dans la politique. On est quelques-uns, je vois Philippe, à essayer de faire vivre au sein du Parti Socialiste un courant écolo. On sait qu'on a besoin d'un parti écologiste fort aussi parce que je pense à certaines décisions par exemple l'abandon de l'écotaxe ou des choses comme cela, si les Verts avaient plus pesé, il n'y aurait peut-être pas eu ce genre de décision.

Mais sur la question des médias, je crois qu'aujourd'hui l'écologie vit sous plusieurs menaces. J'ai quand même l'impression qu'il y a un net progrès par rapport à il y a 10 ou 15 ans où il y avait des gens comme Claude Allègre qui pouvait encore remettre en question le dérèglement climatique. Je crois qu'il y a quand même eu un progrès.

Mais ensuite, les lobbys s'exercent dans les médias par des biais qui sont finalement les mêmes ou même peut-être plus d'ailleurs larvés que la manière dont ils s'exercent dans la société en général et vis-à-vis des responsables politiques ou administratifs. Le lobby de l'éolien, on le sait, est extrêmement puissant en France. Pour moi, ce n'est pas un lobbying direct sur les médias. Les

journalistes ne seraient pas influencés par tel ou tel, ils ne le sont pas plus que ne le sont l'immense majorité des Français ou des décideurs français.

Puisqu'on parle de l'éolien, il y a un lien direct avec la culture pour retomber dans le sujet, c'est que par exemple quand j'étais ministre de la Culture, il y avait des associations de défense du patrimoine qui venaient me voir en me disant : "il faut s'opposer, il faut que vous, Madame la Ministre, vous vous opposiez à l'implantation d'éolienne au nom de la protection du patrimoine parce qu'il y a un château, il y a tel ou tel patrimoine architectural, historique et qu'on ne peut pas mettre des éoliennes à côté." Je leur disais : "mais enfin, il y a des lignes à haute tension à côté du château, il y a des centrales nucléaires parfois qui ne sont pas très loin, vous ne vous êtes jamais battus contre ces implantations-là comme vous vous battez contre l'éolien !" Il y a quelque chose de totalement délirant autour de l'éolien qui est assez incompréhensible mais qui prend des proportions parfois très violentes, très dures.

J'ai essayé de montrer dans la loi patrimoine sur laquelle on travaillait qu'on pouvait concilier la protection du patrimoine et le développement des énergies renouvelables. Par exemple dans les travaux d'amélioration, de rénovation des centres villes anciens qui peuvent être des centres villes classés, il y a le dispositif Malraux qui permet de rénover son patrimoine en bénéficiant de crédit d'impôt, il faut que cela bénéficie à l'amélioration thermique en même temps. Il faut qu'on utilise des énergies renouvelables en même temps qu'on fait de la restauration du patrimoine historique. D'ailleurs cela marche assez bien ensemble parce que, quand on restaure bien, effectivement on améliore l'efficacité thermique. Et si on utilise des centres villes anciens qui sont parfois très dégradés mais qui ont une qualité architecturale ou historique, si on arrive à les réhabiliter et les transformer en logements, c'est autant de mitage en moins des paysages périurbains, des terres agricoles qui sont des bonnes terres, etc.

Il y a vraiment une convergence de l'intérêt entre la protection du patrimoine, la rénovation du patrimoine et l'écologie, le développement durable.

De ce que j'en vois, et je suis assez sensible à ces questions, les journalistes font un effort vis-à-vis de ces questions-là parce qu'ils ont senti aussi que les citoyens sont intéressés par ces questions et comme à mon avis quand même la meilleure ou la plus forte incitation pour un journaliste ou pour une chaîne, c'est quand même l'audimat, les gens savent que cela intéresse les Français, cela intéresse les citoyens, donc ils ont intérêt à le faire.

Maintenant, le risque, c'est plutôt le contraire, c'est-à-dire que parfois l'excès de communication et donc de récupération des thématiques écologiques est une menace pour l'écologie et là cela ne touche pas que les journalistes, cela touche les politiques aussi. Il est assez facile aujourd'hui de s'afficher écolo ou de s'acheter une bonne conscience verte en faisant deux ou trois opérations de communication alors que par derrière on fait des choses beaucoup plus graves et beaucoup plus nuisibles sur le long terme vis-à-vis de la nature.

Il faut qu'on soit vigilant, c'est vrai que c'est aussi le rôle des journalistes de décrypter et de montrer ce qui peut être l'envers du décor mais il faut qu'on soit vigilant nous tous aussi vis-à-vis des responsables politiques, administratifs autour de nous.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Je vais justement puisque vous m'avez fait la transition, merci, poser quelques questions à Daniel Boy. Vous êtes Directeur de recherche au CEVIPOF et justement vous êtes intéressé, entre autre, sur le regard du grand public sur toutes ces questions-là et surtout sur son évolution depuis 2000 je crois. C'est une enquête annuelle qui est faite avec l'ADEME.

Daniel BOY, *CEVIPOF, Maître de conférences à Sciences Po*.- Depuis quinze ans, oui.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Donc finalement on a pas mal de recul. Est-ce que, aujourd'hui, ces questions-là intéressent plus ?

Daniel BOY, *CEVIPOF, Maître de conférences à Sciences Po*.- Intéresse plus, je ne dirai pas, il n'y a pas que des bonnes nouvelles. Il faut bien se figurer qu'ici, tout le monde s'intéresse beaucoup à l'environnement, au réchauffement climatique. Il faut bien se rendre compte que ce

n'est pas le premier des problèmes des gens, il faut être modeste. Ce n'est pas le premier problème.

Deuxième chose qu'on a trouvée il y a quinze ans et qui, malheureusement, perdure un peu c'est que les gens sont un peu perdus dans ce qu'on leur dit sur le réchauffement climatique. Quand on demande de quoi il s'agit, qu'est-ce que c'est le réchauffement climatique ? Ils répondent des choses qui ne sont pas exactement ce que nous disent les scientifiques. Ils parlent de la couche d'ozone, il y a une confusion, et curieusement cela n'a pas énormément progressé depuis quinze ans. Il y a un déficit de connaissance qui explique peut-être un déficit d'intérêt mais en tout cas il y a un vrai déficit de connaissance. Voilà pour les mauvaises nouvelles je dirai.

Une bonne nouvelle, c'est que même si ce n'est pas la première préoccupation du public, même s'il ne comprend pas très bien de quoi il s'agit, on s'aperçoit qu'il est mobilisé à des moments particuliers. Ce qu'on a observé en particulier, c'est qu'à une question qui est posée de façon très régulière depuis 2000 : " parmi les différents problèmes d'environnement, lesquels sont les plus importants ? " les gens citent par exemple l'effet de serre. On s'aperçoit qu'à certaines périodes, cette citation " effet de serre, réchauffement climatique " est devenue beaucoup plus fréquente. A quels moments ? Période 2007-2009. Rappelez-vous, 2006, le film d'Al Gore, les médias, Alliance pour la Planète, la Fondation Hulot, je passe, vous connaissez l'histoire, le Grenelle de l'Environnement. Et on voit monter de plusieurs points, de 10-15 points, l'intérêt, la sensibilisation du public sur le problème du réchauffement climatique.

Finalement, le public est quand même attentif, on l'observe. Pas seulement ici, je parle des enquêtes françaises, on l'a observé dans d'autres cas aux États-Unis de façon symétrique. Et puis arrive 2009. L'enquête a lieu au mois de juin. Juin 2009, niveau le plus élevé. Arrive 2010, juin 2010, le niveau a baissé. Qu'est-ce qu'il y a eu entre les deux ? Copenhague.

Et là, on a des leçons à tirer pour la COP 21. C'est-à-dire que la montée en puissance dans les médias et la montée en puissance dans l'intérêt du public sur " on va dénouer cette affaire, les puissants sont là " et puis cette déception gigantesque, on la retrouve dans nos enquêtes avec une baisse de 10-15 points. C'est rare dans les enquêtes aussi régulières, une baisse de 10-15 points. Qu'on reprend petit à petit, il y a des effets de résilience.

Cela veut dire quoi ? De quoi cela dépend tout cela ? Cela veut dire que la mobilisation politique sert à quelque chose et que quand il y a une démobilitation politique, au fond, ou un échec, c'est bien le cas de Copenhague, le public dit : " pourquoi moi finalement ? Si eux-mêmes ne sont pas capables en haut de faire quelque chose, pourquoi moi je devrais faire quelque chose ? ".

Je ne sais pas si c'est encourageant ou décourageant mais cela nous montre bien que c'est un peu ambigu ce que je dis, c'est qu'à la fois, ce n'est pas le premier problème du public, il a une antenne...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Mais que, quand on en parle, cela l'intéresse.

Daniel BOY, *CEVIPOF, Maître de conférences à Sciences Po.*- Quand on en parle, il s'en rend compte et on a observé exactement la même chose aux États-Unis, les périodes d'intérêt très fort sont les périodes où Démocrates et Républicains ont mis à l'agenda ce problème, ont discuté, ils n'étaient pas d'accord entre eux – on voit monter effectivement un intérêt du public. Cela veut dire qu'il y a une route pour la politique.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Il y a une responsabilité politique aussi.

Daniel BOY, *CEVIPOF, Maître de conférences à Sciences Po.*- Bien sûr, absolument !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Peut-être Barbara Pompili, rapidement ?

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Juste là-dessus, quand on en parle avec les gens, parce qu'en plus moi comme je suis écolo, souvent on

me parle de ces sujets-là, on sent qu'il y a plutôt une volonté de faire, une volonté de participer et d'être écolo. Mais on sent que beaucoup de gens se sentent un peu écrasés par l'ampleur du défi et c'est vrai que là pour le coup le fait qu'on soit un peu catastrophiste, qu'on dise que le réchauffement climatique, c'est quelque chose d'inéluctable, qu'il va y avoir des catastrophes, etc. eux se disent : mais à mon niveau, voilà, je veux bien trier mes déchets, en gros je vais trier, mais je ne vois pas en quoi moi je peux être acteur de l'écologie.

C'est une vraie question et les médias ont un rôle à jouer là-dedans parce qu'il faut sortir de ce côté de désarroi et de peur, du sentiment qu'on ne peut pas agir. Alors là, pour le coup, les politiques m'agacent énormément – j'en fais partie mais ! – quand on me dit "on ne peut rien faire", quand on me dit "ce n'est pas possible". J'ai un exemple très court, je suis engagée depuis très longtemps dans la Somme sur un combat contre la fameuse ferme des 1000 vaches qui est un combat emblématique pour justement revenir à une agriculture paysanne. Face à cela, on a eu un ministre pour qui j'ai beaucoup d'estime par ailleurs mais qui me dit : "ce n'est pas notre modèle agricole, ce n'est pas le modèle que nous défendons, c'est un modèle qui ne nous va pas." Quand je dis : "écoute, là on a une loi d'orientation agricole qui arrive, faisons en sorte, mettons dedans des mesures pour justement empêcher que ce genre de ferme puisse exister en France" on m'explique que non, que ce n'est pas possible.

Or, las, on met en scène l'incapacité du politique de se saisir de ces questions, on met en scène une impuissance qui est très décourageante et qui vraiment ne rend service à personne parce que cela fait perdre la confiance en la politique, cela fait perdre la confiance en l'avenir et cela fait perdre la confiance dans le fait qu'on peut bouger les choses sur l'écologie.

(Applaudissements).

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Alice Audoin, juste un petit mot.

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21.*- Le cœur du problème est soulevé : un sentiment d'impuissance peut générer un déni et une agressivité. Pour canaliser ce sentiment d'impuissance, ce sentiment d'écrasement d'être dans l'incapacité, seul à résoudre le problème, il n'y a qu'une seule solution : c'est l'action. C'est la seule. Une action participative si possible attrayante, bien évidemment utile et on revient aux artistes : les modalités de participation attractives et créatives sont aujourd'hui dans les idées, dans la tête et dans les projets des artistes.

Ce sont eux qui vont avoir la possibilité de dire aux personnes : "tu vois tes ressources créatives ?" comme nous avec le projet MASKBOOK qu'on lance en ce moment, on va tout simplement créer des masques créatifs nous-mêmes sur le thème de la santé et de l'environnement. "Tu vois tes ressources ? Tu vois tes idées ? Tu vois tes bonnes idées ?" Nous devons nous réapproprier en tant que citoyens notre richesse, notre richesse créative, artistique et écologique et ce sont les artistes qui peuvent, à travers des projets attrayants, engageants, utiles, rebasculer justement, faire changer cette donne et nous remettre dans le bain, ce qui comme par hasard fera diminuer d'un coup le climatoscepticisme, l'agressivité et le déni.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Pour terminer parce que l'heure avance et il va falloir accélérer un peu, je voudrais qu'on s'arrête sur trois gros exemples d'information justement auprès de publics d'ailleurs assez différents. On a parlé des enfants tout à l'heure, on va y revenir dans un instant en parlant de Mon Quotidien.

David Ascher, d'abord, vous êtes Directeur de publication chez Actu Environnement, presse en ligne, spécialisée autour de ces questions, sur l'évolution de ce que vous avez pu voir justement de l'intérêt de l'opinion publique sur ces questions-là, vous partagez finalement le constat qu'on a fait ?

Didier ASCHER, *Directeur des publications - Actu environnement.*- Oui, effectivement. Merci déjà de m'avoir invité. Effectivement je partage assez l'analyse que vous avez faite tout à l'heure sur les évolutions un peu fluctuantes, la sensibilité à l'échec et d'ailleurs on a beaucoup parlé des médias, c'est d'ailleurs l'un des sujets de ce soir et je voudrais aussi renvoyer un peu les politiques à leurs responsabilités.

On s'adresse principalement aux professionnels, vous le disiez tout à l'heure. Pour autant, on a un langage et une accessibilité sur le web qui permettent d'être accessible au plus grand public, en tout cas le plus grand public averti. On a remarqué que les gens ont besoin d'une certaine forme de stabilité. Une stabilité pour pouvoir s'engager sur le long terme. Si je reprends tout ce que j'ai vécu depuis que j'ai créé ma société il y a quinze ans, il y a quinze ans l'environnement cela parlait à peu près à personne, c'était juste une affaire d'enquiquineurs, des empêcheurs de tourner en rond. C'était dans les années 2000. C'était une affaire d'écolos en gros, voire sur le plateau du Larzac.

Dans les années 2005, cela a commencé à frémir, là on a commencé à prendre conscience que l'environnement, ce n'était pas juste une affaire d'intégristes écolos mais que cela pouvait générer un peu de business. Là, on a des entreprises qui ont commencé à regarder et à s'approprier la question. On a également le grand public qui a commencé à vouloir s'engager effectivement puisque la thématique du réchauffement climatique se faisait de plus en plus prégnante.

Cela a monté effectivement jusqu'en 2008-2009 et patatras, Copenhague, effectivement, mais pas seulement. La crise économique des subprimes, là on a un Président, je ne prêche pas du tout pour ou contre mais qui nous dit : "ça commence à bien faire l'environnement, avec leurs petites normes tatillonnes qui vont bien et qui nous enquiquinent, qui nous empêchent de nous développer." En gros, l'environnement c'était juste pour jouer. C'est juste un gadget de riches et, maintenant que la crise économique est arrivée, on arrête de jouer, on revient dans un modèle ultraproductiviste. Cela a complètement désarçonné le grand public. Tout le grand public voulait avoir des panneaux solaires sur son toit. Je ne dis pas que c'est la meilleure des choses qu'il fallait faire, à mon avis non, mais bon ! peu importe, ce n'est que mon avis. Le problème c'est que cela s'est effondré comme un château de cartes. Les professionnels, c'est pareil.

Pourquoi j'ai créé un titre de presse professionnelle ? c'est parce que j'ai toujours pensé que, pour accompagner la mutation du tissu économique, il fallait pouvoir parler aux entreprises avec leur langage. Si on se pose en opposition, on n'arrive pas à capter l'attention des entreprises, on crée juste leur déni : "surtout que cela reste à l'extérieur !". Au contraire, quand on leur parle le même langage qu'elles, elles embrassent les thématiques qu'on leur porte. Cela veut dire une thématique de décryptage, c'est ce que je fais, c'est ce que mes équipes font au jour le jour mais cela veut dire là aussi et je reparle du politique, une réglementation qui est stable.

Aujourd'hui, vous ne savez pas si vous allez investir dans une station de traitement de vos eaux usées, je prends l'exemple d'une industrie papetière, parce que si cela se trouve, demain, la réglementation va être complètement bafouée. C'est-à-dire que tout ce que vous aurez investi en vous disant "j'aurai peut-être un retour sur investissement en plus de ma conformité réglementaire, sur dix ou quinze ans", patatras tout à coup ! Et là pour le coup je parlais tout à l'heure d'un Président qui avait dit que cela suffisait des réglementations tatillonnes, aujourd'hui on est en train de détricoter tout ce qui se fait en matière d'environnement sous prétexte de choc de simplification.

Il est même question – c'est peut-être un peu technique pour certains – de supprimer la taxe généralisée sur les activités polluantes. C'est une catastrophe. Le signal qui est envoyé aux entreprises, aux industries qui ont investi dans du matériel, dans des équipes, qui ont créé de l'emploi pour préserver ou pour mieux prendre en compte l'environnement, cela veut dire "tout ce que vous avez fait ne sert à rien !" Et cela, c'est catastrophique.

Je veux bien effectivement qu'on dise, j'étais tout à fait d'accord avec les propos d'Hervé Kempf tout à l'heure même si je pense qu'ils n'ont pas été totalement compris, mais effectivement je veux bien qu'il y ait une responsabilité des médias mais les médias sont là pour relayer l'info, ils ne sont pas là pour créer de l'info qui n'existe pas. Quand on entend des choses qui partent dans tous les sens, il n'y a pas de cohésion, il n'y a pas de cohérence. Pas de cohérence, cela veut dire que vous désarçonnez le grand public, vous désarçonnez les professionnels et vous êtes loin de créer une culture de la transition écologique.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Hervé Kampf, justement, je ne voudrais peut-être pas... Kempf, pardon, excusez-moi !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Décidément !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Décidément, vous allez me détester vraiment !

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Non, pas du tout ! Non, je vous promets, au contraire !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Juste un petit mot sur ce qui a été dit là. Il y a aussi le rôle des politiques sur ces questions ou pas ?

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Ne croyez pas que je ne vous aime pas, je vous aime beaucoup !

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- On n'est pas là pour s'aimer, en même temps !
(rires)

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Une autre de mes casquettes pour faire simple, j'ai écrit un livre qui s'appelle "l'oligarchie ça suffit, vive la démocratie !". L'une des thèses mais il y a beaucoup de gens qui analysent l'oligarchie, c'est de dire que le pouvoir est lié aux acteurs économiques, et on est aussi dans cette situation.

M. le Président de l'Assemblée Nationale tout à l'heure a parlé d'une crise démocratique en liant crise écologique, crise économique, crise sociale et crise démocratique. Il a raison. Et de la même manière qu'on a un problème d'information et d'analyse des médias, etc. ce qu'on a évoqué, c'est aussi lié au fait qu'une large partie des politiques sont en fait – je suis désolé de revenir avec ce gros mot – dans des logiques néolibérales qui vont par exemple et les exemples qui viennent d'être donnés sont extrêmement clairs : choc de simplification, diminution de la taxe voire suppression, diminution ou suppression de l'écotaxe, etc.

Là, la responsabilité des politiques est aussi ce qu'ils sont. Et après on est dans le problème traditionnel de l'oeuf et de la poule : les politiques vont nous dire : mais nous, on est élus, on répond aux électeurs, et d'une certaine manière les électeurs voient, entendent ce que font les médias, une large partie des électeurs s'abstiennent, reste ceux qui lisent les médias et des médias qui sont majoritairement... ne croyez pas que... j'aime tout le monde... mais je ne vais pas refaire le raisonnement.

Si je peux dire un mot pour prolonger là-dessus...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Un petit mot.

Hervé KEMPF, *Rédacteur en chef de Reporterre*.- Juste un mot rapide. Par exemple par la question des éoliennes, elle est très intéressante parce que c'est une question politique aussi. Qu'est-ce qui se passe ? Comment se fait le développement des éoliennes en France par des grosses entreprises ? Comment s'est-il fait au Danemark et en Allemagne très largement ? Il y a eu des coopératives de gens qui se sont liés, qui ont investi en commun et donc quand l'argent des éoliennes, parce qu'il y a une rente des éoliennes, est récupéré et sert à la communauté, les gens sont d'accord. Malheureusement en France, c'est comme cela que cela s'est passé, le développement des éoliennes s'est fait avec des grandes entreprises et donc les gens sentent bien que le désagrément réel qui est procuré par les éoliennes n'est pas compensé par un intérêt collectif.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- Fanny Agostini, vous êtes journaliste et présentatrice météo à BFM TV. On a beaucoup parlé de ces questions-là, vous allez lancer un programme de sensibilisation autour de la COP21 sur BFM TV, est-ce qu'il a fallu batailler pour imposer ces questions-là ?

Fanny AGOSTINI, *journaliste présentatrice météo BFM TV*.- Je ne vous cache pas qu'il a fallu faire un peu de forcing puisque travaillant sur une chaîne d'information en continu, on a tendance à s'attaquer à l'actu quand c'est chaud bouillant et traiter plutôt l'actu du jour et ne pas forcément agir dans l'anticipation ou faire de la pédagogie.

Il a fallu quand même insister fortement. Nous sommes partis sur une série de programmes courts axés sur le climat avec une série de thématiques très variées. Le but est de comprendre mais également de ne pas oublier l'aspect ludique et l'aspect un peu séduisant parce que forcément on l'a dit tout à l'heure, on a tendance à plomber un peu l'ambiance avec ces questions climatiques. L'idée vraiment est de surprendre et d'apprendre.

On a décliné une série de questions. Cela peut être des questions aussi simples que "quelle est la différence entre le climat et la météo ?" car il y a une vraie différence. "Pourquoi quelques degrés en plus ou en moins, c'est un bouleversement absolument énorme ?".

On est parti sur ça pour cet été avec, on l'espère surtout, un suivi pour la saison prochaine à partir de septembre, un rendez-vous hebdomadaire, un fil rouge vers la COP21 mais j'ai envie de rajouter surtout que quel que soit le niveau de satisfaction obtenu lors de l'accord pour la COP 21, il ne faut pas que le soufflé retombe et là, pour le coup, sans parler que des présentateurs météo mais des journalistes en général ont vraiment un rôle à jouer. C'est bien de mettre le paquet maintenant, six mois avant la COP, pendant la COP, mais après la COP il faut continuer à parler de ces questions de changement climatique.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Ce n'est pas réducteur de parler de ces questions-là uniquement à travers la météo ?

Fanny AGOSTINI, journaliste présentatrice météo BFM TV.- Cela fait complètement partie de la météo. En tant que présentateur, on voit quand même les soubresauts météorologiques au quotidien et cela s'inscrit dans une vraie tendance au réchauffement global. L'année dernière a été une année absolument spectaculaire en terme de réchauffement et puis là que dire de ces derniers mois, de ces dernières semaines ! On a pulvérisé des records partout à travers le monde, c'était le cas en Amérique du sud, dernièrement on a frôlé les 50° en Egypte, en Israël, à Tel-Aviv.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est un bon outil la météo parce que c'est un truc qui parle aux gens, c'est ce que les gens regardent le plus.

Fanny AGOSTINI, journaliste présentatrice météo BFM TV.- Bien sûr ! On a vécu quand même une canicule hallucinante par sa précocité en Espagne à l'Ascension, on s'en rappelle aussi en France, la température est bien montée. On s'achemine vers un gros coup de chaud aussi là à Paris sur toute la France en fin de semaine. La canicule meurtrière en Inde aussi.

Ce sont des exemples qui mis bout à bout, il y a un effet d'accumulation qui nous permet vraiment de faire le lien avec le climat et de marteler un message. On ne doit pas vraiment se borner à la simple présentation du bulletin sur l'hexagone mais voir un peu plus loin et divulguer ce message-là au grand public.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Un moyen de sensibiliser le grand public et il y a un autre moyen et on en a parlé tout à l'heure avec vous, Barbara Pompili, ce sont les enfants. Je vais donner la parole à Olivier Gasselín, vous êtes rédacteur en chef de Mon Quotidien. Finalement, aujourd'hui les enfants sont bien mieux informés que nous. Ce sont eux justement qui font le relais ?

Olivier GASSELIN, Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.- Oui, justement. Je pense qu'on va terminer sur une note positive parce que vous parliez d'enfance, d'éducation, c'est le nerf de la guerre, les enfants d'aujourd'hui, nos lecteurs seront les citoyens de demain, ce seront eux qui seront aux manettes. Mon Quotidien existe depuis vingt ans et, depuis vingt ans, on parle d'environnement quasiment tous les jours et d'écologie. C'est vraiment le sujet n°1 des lecteurs. On a des lecteurs qui viennent à la rédaction, qui sont rédacteurs en chef d'un jour...

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- C'est le sujet n°1 ?

Olivier GASSELIN, Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.- Absolument ! C'est une constante depuis des années. On leur propose à chaque fois plein de sujets et c'est ce thème-là

qu'ils choisissent. On fait de l'éducation à l'environnement finalement depuis vingt ans par la force des choses à travers les thématiques qu'on aborde.

Pierre Rabhi parlait tout à l'heure de graines et d'agroécologie. Par exemple, on a fait la une sur les nouveaux mots liés à l'environnement qui rentrent dans le dictionnaire. Vous avez peut-être semé aussi des graines puisque ce mot "agroécologie" vient de rentrer dans le Robert cette année. C'est cela, ce sont des citoyens qu'on essaie d'éveiller à la conscience environnementale parce qu'ils ont besoin, on parlait tout à l'heure de valeurs positives, de héros et on essaie à chaque fois de trouver des initiatives positives.

Là, on va faire avec une quarantaine de quotidiens étrangers, le 20 juin, un numéro spécial 100 % initiatives positives à dominante environnement. Ce qui est intéressant, c'est que ces héros peuvent être aussi des enfants. On va parler notamment, et on a déjà parlé, de ce petit Allemand qui s'appelle Félix qui, à l'âge de 9 ans, avec des copains, a créé une association pour essayer de planter des arbres pour capter le carbone. Des années après, il y a plus de 4 millions d'arbres qui ont été plantés par des enfants dans plein de pays. C'est vraiment l'image d'un héros de la nature auquel un enfant peut s'identifier et se dire que cela peut faire boule de neige.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Comment expliquez-vous que ce soit la préoccupation ou en tout cas le sujet n°1 dans ce que vous traitez ?

Olivier GASSELIN, Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.- Parce qu'ils sont confrontés au gaspillage alimentaire, la cantine, la pollution, la disparition des espèces menacées, de l'ours polaire aux baleines. C'est pour cela que, par exemple, un de leurs héros aussi c'est Paul Watson, cet éco guerrier qui va traquer les chasseurs de baleines japonais jusque sur toutes les mers du globe pour essayer de les empêcher de capturer des baleines. Ce sont des choses qui les font vibrer, ils se disent : là il y a des gens qui sauvent des espèces, qui se bougent.

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- Et c'est la garantie d'en faire des adultes écolo responsables ou en tout cas engagés ?

Olivier GASSELIN, Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.- Absolument. C'est par eux que le message passe dans les familles, ce sont eux qui font bouger les parents sur le tri, sur plein de choses. C'est vraiment le point d'ancrage pour essayer et surtout comme ce sont eux qui seront aux manettes plus tard, on se dit : cette conscience écologique, cela fait vingt ans qu'on en parle, qu'on les biberonne à l'environnement, plusieurs générations d'enfants qui vont être des décideurs et on peut espérer que justement ils mettent en pratique tout ce qu'ils ont absorbé, ingurgité, et je pense que le côté créatif aussi est important, les inventions. Ce sont des choses aussi dont on a parlé. On connaît Solar Impulse, l'aventure au service de l'innovation technologique mais cela peut être aussi une invention en Afrique : il y a un tourniquet au Ghana qui permet à la fois de faire s'amuser les enfants et d'activer une sorte de panneau solaire pour après justement permettre d'apporter l'énergie sur des lampes...

(départ de Pierre Rabhi sous de vifs et longs applaudissements)

Amandine BEGOT, journaliste à iTélé.- On va remercier Pierre Rabhi d'être venu. Merci beaucoup ! Si vous vouliez faire une sortie discrète, c'est raté ! *(rires)*

Allez-y, pardon !

Olivier GASSELIN, Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.- Effectivement, c'est forcément ludique, on a fait une Une il n'y a pas longtemps aussi sur un bus qui fonctionne grâce aux eaux usées et aux excréments. On a titré "un bus au caca qui fabrique de l'énergie". Les enfants adorent ce genre de choses.

Les innovations sont technologiques, elles peuvent être ludiques, elles peuvent venir souvent des pays pauvres et souvent c'est cela qu'on se dit dans les initiatives qu'on met en avant, là il y a du bon sens, cela ne coûte pas forcément beaucoup d'argent. Eh bien on en parle et on espère que cela fasse des exemples en France ou dans les pays riches avec justement une bonne idée qui peut être duplicable.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Cela commence dès six ans ?

Olivier GASSELIN, *Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien.*- Dès six ans. On a trois quotidiens. Et les enfants acteurs, les ados aussi. On a parlé assez récemment justement, à propos de la COP 21, il y a 200 ados qui se sont mobilisés pour simuler les négociations de la COP21, qui se sont tous réunis chacun se mettant dans la peau d'un pays avec des intérêts divergents. Il y a besoin d'être acteur. Les enfants ne sont pas passifs et passeurs, au contraire ils sont porteurs d'initiative et ils ont envie de faire comme leurs exemples et leurs modèles.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Il faut peut-être faire lire Mon Petit Quotidien à votre fille. Elle est peut-être un peu grande... Elle a quel âge ?

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- 11 ans.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- Si, 11 ans, c'est parfait !

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- A cet âge-là, ils s'intéressent à faire des chaînes... Les enfants sont un vrai vecteur et c'est très important. Après, ce sont des enfants qui zappent, je suis impressionnée de voir à quel point ils n'arrivent pas à se concentrer très longtemps sur un sujet. Je pensais que ce n'était que ma fille mais en fait a priori ce sont tous les enfants comme ça. Et j'essaie déjà de leur expliquer simplement que le fait qu'ils relaient des chaînes sur leur téléphone portable, ce n'est pas du tout écolo. Ils ont du mal à comprendre pourquoi envoyer 15 000 SMS c'est quelque chose de pas écolo. Il y a un vrai travail à faire là-dessus.

Juste sur la question des générations, je ne sais pas vous mais je me suis quand même rendu compte, mes parents sont nés dans les années 50 et je crois que c'est les pires anti écolos que je connaisse parce qu'ils ont vécu la période des 30 glorieuses...

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé.*- C'est une génération gâtée. C'est comme cela qu'on la décrit souvent.

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme.*- Voilà ! et donc ils ont énormément de mal à s'y remettre alors que leurs parents, mes grands-parents, pour eux c'était des écolos parce que simplement l'écologie, et peut-être qu'on ne l'a pas assez dit et je pense que c'est aussi des choses à dire, c'est simplement du bon sens.

C'est simplement du bon sens, l'écologie. C'est simplement ne pas gâcher, c'est simplement justement quand on utilise du verre, on peut aller le remettre à la consigne, avant il y avait des consignes. Ou simplement quand on doit aller acheter son pain, on n'est pas obligé de prendre sa voiture. Toutes ces choses-là, faire revenir le bon sens et cela les gens peuvent l'entendre cette question du bon sens et tout simplement parce que là ils se disent qu'ils vont pouvoir agir.

Je crois que tout le monde doit trouver sa place en expliquant à quel point chacun dans son quotidien peut avoir du bon sens et rien qu'en ayant du bon sens, il est écolo.

Sur la question des transports, on me dit beaucoup : "vous êtes punitifs parce que vous voulez empêcher les gens de prendre leur voiture, il y en a qui ne peuvent pas faire autrement." Justement, alors là pour le coup, les médias doivent informer comment on peut se déplacer, les politiques doivent mettre en œuvre des moyens pour que les gens puissent se déplacer autrement, etc. Si chacun joue vraiment son rôle, là c'est ma petite note Bisounours et utopique mais si chacun joue vraiment son rôle, on peut vraiment y arriver. Je ne désespère pas que les médias jouent leur rôle. Simplement ne soyons pas dupes, effectivement il y a des intérêts économiques derrière. Au début, quand vous parliez des entreprises, je ne voulais même pas en entendre parler. En fait, je me suis rendu compte que c'était une erreur. C'est une grave erreur. Si les entreprises

se disent qu'elles peuvent y trouver leur compte, eh bien tant mieux, emmenons-les avec nous ! Si les entreprises comme Areva qui font du nucléaire finissent par se rendre compte que finalement l'éolien cela fera peut-être en sorte qu'ils foutront moins de gens au chômage, cela peut être, et j'entends ce que vous avez dit sur les débordements sur l'éolien, je suis complètement d'accord, mais on fait des erreurs. C'est avec les erreurs qu'on avance, on pousse toujours le gros, on ne pousse pas assez les moyens. Mais je vous présenterai des entreprises éoliennes chez moi qui sont des TPE, qui sont très très bien, qui fonctionnent bien et on va les encourager.

Amandine BEGOT, *journaliste à iTélé*.- David Habib, je vais vous laisser conclure. Malheureusement, on n'a pas pu prendre de questions ce soir.

David HABIB, *Vice-président de l'Assemblée Nationale*.- Merci à vous !

Claude BARTOLONE, vous l'avez vu, a été obligé de nous quitter et il m'a demandé en tant que Vice-président de l'Assemblée d'abord de vous remercier pour votre participation les uns et les autres à cette réunion, à ces Mardis de l'Avenir.

Il a voulu surtout confirmer par ce choix et par votre positionnement les uns et les autres autour de ces tables que la question de l'environnement était une question qui était au coeur de ses préoccupations et qu'il entendait à chaque fois tirer bénéfice des réflexions des uns et des autres.

Je suis Député des Pyrénées-Atlantiques, le plus beau des départements ! On a tout, on a même des ours, on n'a pas beaucoup d'écologiste, c'est peut-être pour cela ! (*rires*). On a un très beau Département où beaucoup de questions qui sont évoquées ici, si elles l'étaient là-bas feraient sourire un certain nombre de personnes qui sont confrontées au quotidien à l'application des zones vulnérables, à la difficulté des transports sur une chaîne pyrénéenne qui longe toutes les Pyrénées. Et puis y compris à la qualité du travail qui a été réalisé en France par les uns et par les autres alors que nous vivons à proximité de l'Espagne, il faut 40 minutes pour aller à San Sebastian, et nous avons vu comment, dans les mêmes périodes, l'Espagne a fait des choix qui étaient certes favorables à la croissance mais qui ont incontestablement mis à mal leur équilibre environnemental.

Je suis heureux de vous avoir entendus. Je partage beaucoup de ce que vous avez dit tout à l'heure sur le rôle de l'enfant. M. Boy tout à l'heure a dit une chose que je partage également sur le rôle de Copenhague. Je me permets simplement de le compléter. J'ai été pendant 19 ans maire d'une ville où il y a 65 % de logements sociaux. Quand vous avez le plus grand nombre de familles monoparentales du département dans votre ville, quand vous avez, sur 8 000 habitants, plus de 500 demandeurs d'emploi, c'est difficile de parler de responsabilité environnementale.

Quand vous êtes obligé de mettre en place des dispositifs dans les restaurants scolaires pour permettre aux enfants de pouvoir manger au moins une fois de façon équilibrée dans la journée, nous avons effectivement, c'est ce que je crois, eu depuis 2010 d'autres priorités à gérer et parmi ces priorités il y a celles qui sont liées à la fois à l'emploi et au pouvoir d'achat. Je sais, en la matière, et j'ai taquiné Barbara tout à l'heure, qu'elle partage aussi dans la Somme un certain nombre de préoccupations sociales que j'évoque ici.

Je suis très heureux de vous avoir entendus. Il y a eu des grands témoins : Pierre Rabhi, Pierre Bergé, Barbara et vous tous ! Je vais simplement demander si je peux me permettre à Fanny Agostini que je vois tous les jours, parce qu'on arrive à capter BFM dans les Pyrénées-Atlantiques, d'arrêter de citer Biarritz et de citer Pau ! La capitale du département c'est en Béarn, ce n'est pas en Pays Basque ! Fanny, cela fera plaisir en plus à Bayrou !

Fanny AGOSTINI, *journaliste présentatrice météo BFM TV*.- Si cela peut vous faire plaisir ! (*rires*)

David HABIB, *Vice-président de l'Assemblée Nationale*.- Merci beaucoup !

Bonne soirée à vous tous !

000